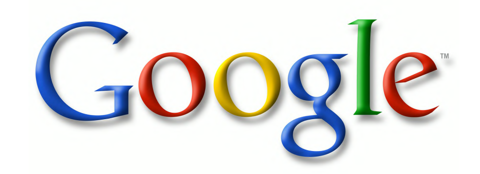
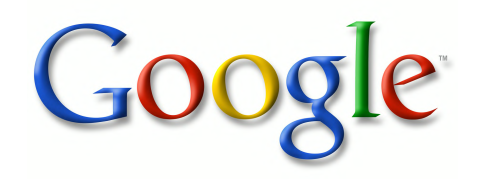
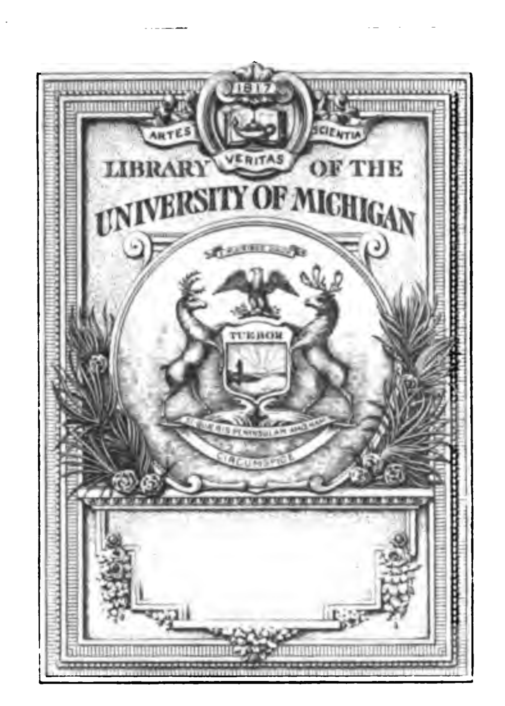





1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

DÉPARTEMENT DU JURA

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

DÉPARTEMENT DU JURA

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES du Jura.

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR

MM. ROUSSET, JUNCA & FINOT

ARCHIVISTES

ARCHIVES CIVILES. — SÉRIES C. D. E,



PARIS

IMPRIMERIE PAUL DUPONT,

—

1870

Département du Jura.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE C.

(Administrations provinciales. — Intendances, Subdélégations, Élections et autres divisions administratives ou financières, Bureaux des finances, États provinciaux, Principautés, Régences, etc.)

INTENDANCE DE FRANCHE-COMTÉ.

C. 1. (Portefeuille.) — 88 pièces, papier.

1718-1788. — Requêtes adressées à l'intendant de Franche-Comté, par : Philibert Le Courbe, premier avocat du Roi aux bailliage et Présidial de Lons-le-Saunier; — Rouget, avocat au même bailliage; — Louis-Henri-Eugène Petetin, lieutenant assesseur criminel au même bailliage, relativement à leurs offices près le bailliage et Présidial de Lons-le-Saunier. — Rejet par M. de Miromesnil, garde des sceaux, de la requête du sieur Gondot, praticien, tendant à obtenir pendant sa vie l'office d'avocat et procureur du Roi auxdits siéges. — Demande, par le sieur Louis Vincerot, de l'office de substitut des avocat et procureur du Roi au bailliage, en remplacement du sieur Fauconnet, condamné au bannissement hors de la province par arrêt du Parlement de Besançon.— Demande des habitants de Cousance, pour obtenir la création d'un office d'huissier près le royal bailliage de Lons-le-Saunier, résidant dans leur bourg. — Demande, par le sieur Joseph Bartholomey, de la création, en sa faveur, d'un office d'huissier au bailliage de Lons-le-Saunier, à la résidence de Beaufort. — Difficultés entre le sieur Fougeroux, garde-scel en la chancellerie du Présidial de Lons-le-Saunier, et les greffiers et procureur de ce siége, au sujet des droits dus pour le sceau; — entre les procureurs du Présidial et le sieur Vauchier, greffier, garde-minutes des expéditions et lettres de la chancellerie de ce siége, leur demandant un droit de collationné des lettres de chancellerie fixé à 5 sous. — Demande adressée par les procureurs au bailliage de Lons-le-Saunier d'un règlement pour prévenir les difficultés qui se présentent dans la perception des émoluments du sceau. — Demandes par le sieur Sappel, conseiller, et le sieur Chevillard, doyen des conseillers, de l'office de garde-scel en la chancellerie dudit Présidial. — Plaintes adressées à M. d'Armenonville, garde des sceaux de France, par les officiers dudit siége, sur le retard apporté par l'intendant de Franche-Comté à envoyer les mandements aux communautés, retard qui les prive du droit de statuer sur les surtaux des impositions dont la connaissance leur est dévolue. — Interdiction pendant trois mois du sieur Pourtier, avocat du Roi, et du sieur Petit-Jean, procureur du Roi au même siége, pour avoir fait rayer d'office du tableau des avocats le sieur Jannin, avocat au Parlement de Besançon, assesseur de la maréchaussée et subdélégué de l'intendant à Lons-le-Saulnier.

C. 2. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1721-1788. — Opposition des officiers du Présidial de Salins à la nomination de Jean-Nicolas Lepin, comme conseiller d'honneur en ce siége. — Invitation aux procureurs du siége présidial de réunir à leur corps l'office de substitut du procureur du Roi en ce siége, vacant par le décès du sieur Gillet; — lettres de MM. de Lamoignon et de Meaupeou. — Plaintes des officiers municipaux de Salins contre le greffier du bailliage, qui leur réclamait le coût d'une expédition demandée par le procureur du Roi

de ce siége du compte présenté par le receveur de la ville; — décision de M. Terray, contrôleur général, approuvant le refus de la ville. — Plaintes des huissiers royaux du bailliage contre plusieurs particuliers se disant commissaires aux subventions. —Conflit entre les huissiers royaux du Présidial et ceux de la Maîtrise des eaux et forêts des salines de Salins au sujet de leurs juridictions respectives.—Demande du sieur Masson, conseiller au Présidial de Salins, de la survivance de l'office de garde-scel en la chancellerie, en faveur de son fils, conseiller d'honneur au même siége. — Condamnation du sieur Roy, receveur de la chancellerie, à payer les droits de contre-scel dus à Antoine Michelet, chauffe-cire. — Plainte des officiers du bailliage et Présidial de Salins, contre les officiers de la justice seigneuriale de Nozeroy qui instruisent toutes sortes de procédures, soit sommairement, soit par écrit, et qui statuent en appel sur des causes ressortissant au Présidial de Salins.

C. 3. (Portefeuille.) — 76 pièces, papier.

1722-1788.—Demande, par les officiers du bailliage d'Arbois de l'augmentation de l'étendue de leur territoire. — Requête adressée à M. Dodun, contrôleur général des finances à Paris, par les lieutenants généraux et officiers du bailliage d'Aval, au comté de Bourgogne, demandant que, sans avoir égard aux arrêts du Parlement de Besançon, ils soient rétablis dans la jouissance des droits de publication des testaments et des actes qui se font en conséquence.—Demande, par M. Du Saix d'Arnans, de Lons-le-Saunier, de l'office de bailli de Dole, vacant par suite du décès de M. de Flammerans. — Demande semblable du comte de Balay-Marigna. — Demande, par M. Claude-François Bone, de l'office de lieutenant particulier audit bailliage, vacant aux parties casuelles par la mort de son père.—Demande, par les procureurs du bailliage de Dole, de la réunion à leur corps des offices de substitut du procureur du Roi de police.— Réclamation d'une indemnité audit corps des procureurs auquel l'office avait été réuni, par les héritiers de Jean Larquand, ancien procureur des dépens. — Plaintes portées à M. d'Armenonville, chancelier de France, par le procureur du Roi dudit bailliage, sur l'empêchement qu'un officier et quelques dragons avaient apporté à la visite qu'il voulait faire, avec le lieutenant criminel, dans l'hôpital de Dole, du cadavre d'un dragon soupçonné de s'être battu en duel avec un bourgeois de la ville. — Instance engagée au Conseil d'État par Claude-Louis Leinet, premier huissier audiencier dudit bailliage, contre les huissiers audienciers du même siége qui le frustrent de ses droits.

C. 4. (Portefeuille.) — 85 pièces, papier.

1525-1788. — Demandes d'offices d'huissier dans le bailliage d'Orgelet, par les sieurs Beissard et Comoy.— Plaintes des officiers du bailliage de Poligny contre un arrêt du Parlement de Besançon qui maintient les officiers municipaux de Poligny dans le droit d'exercer dans cette ville et sa banlieue la justice haute, moyenne et basse.— Copie de la concession faite à ladite ville en 1525, par Marguerite, archiduchesse d'Autriche et de Bourgogne, comtesse de Bourgogne, dame de Salins, etc., du droit de mairie, et au maire élu du droit d'exercer la justice haute, moyenne et basse sur son territoire. — Institution par Philippe IV roi d'Espagne, duc et comte de Bourgogne, de Claude Jaud, de Poligny, comme procureur d'office et justice de mairie et prévôté de ladite ville.— Édit du roi Louis XV portant suppression des juridictions des prévôtés, châtellenies, prévôtés foraines, vicomtés, vigueries, et de toutes autres juridictions royales établies dans les villes où il y a des siéges de bailliage ou Sénéchaussée, et réunion au bailliage ou à la Sénéchaussée desdites villes. — Réclamation des procureurs au bailliage de Poligny contre le droit que prétend s'arroger le sieur Benoît, substitut du procureur du Roi en la Maîtrise des eaux et forêts de cette ville, de postuler concurremment avec eux près dudit bailliage. — Indemnité réclamée par Jean-Louis Perrin et Anatoile-François Proudhon, anciens premiers huissiers audienciers dudit bailliage, contre les huissiers ordinaires de ce siége au sujet de la réduction de leurs offices au seul titre d'huissiers ordinaires. — Demande, par Claude-François Magnin de l'office de greffier audit bailliage. — Demande, par les habitants de Nozeroy de l'érection de leur ville en chef-lieu d'un bailliage royal, comprenant diverses communes à retrancher des bailliages de Poligny, Salins et Pontarlier.

C. 5. (Portefeuille.) — 66 pièces, papier.

1721-1788. — Demande par les officiers municipaux d'Arbois de la nullité de la commission obtenue par Hugues-François Crétin des fermiers du domaine royal pour exercer l'office de procureur de Roi en la justice de prévôté d'Arbois. — Requête du sieur Girod, juge châtelain à Bracon, signalant la nécessité de commettre aux fonctions de procureur du Roi et de greffier de cette prévôté.— Demande, par le sieur Giroulet de l'office de juge châtelain en la prévôté de Buvilly. — Demandes, par les sieurs Jacques-Alexis Graud et Jean-Antoine Vieil, l'un de l'office de prévôt royal juge-châtelain de la châtellenie royale de Co-

lonne, et l'autre de l'office de procureur du Roi au même siége. — Demande, par le sieur Jolimay, de la création en sa faveur d'un office de procureur postulant en la prévôté royale de Fraisans. — Demande d'une dispense de grades, par le sieur Guillaume-François Bony, pour exercer l'office de procureur du Roi en la prévôté royale de Gendrey.—Demande, par le sieur Bidot, de l'office de juge de la prévôté de La Loye. — Demande d'une dispense de grades, par le sieur Roy, afin d'être pourvu de l'office de procureur du Roi en la châtellenie de Grozon. — Requête du prévôt de Montmirey-le-Château demandant l'autorisation d'instruire une procédure criminelle contre un soldat accusé d'un crime commis dans la circonscription de cette prévôté, et de rendre un jugement sur cette affaire. — Demande, par le sieur Jean-Claude Faivre, avocat au Parlement de Besançon, de l'autorisation d'acquérir l'office de prévôt-châtelain d'Orchamps.

C. 6. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier.

1741-1786. — Liquidation de la finance de l'office supprimé du sieur Fauque, procureur du Roi en la prévôté de Poligny. — Demandes d'offices en la prévôté de Rochefort, par Pierre Moureau, Beaugillot, Barbelenet, Charles-François Perrot et Joseph Lamy. — Demande de l'office de procureur du Roi en la prévôté de Saint-Aubin, par Philibert Séguin, Louis Regnauld et François d'Arras. — Mémoire sur la justice prévôtale de Santans. — Demande de l'office de greffier en la prévôté du Val de Voiteur par le sieur Butin, de Courbeau.

C. 7. (Portefeuille.) — 13 pièces, papier.

1730-1784. — Demandes : par Emmanuel Dalloz, procureur fiscal en la grande judicature de Saint-Claude, de la charge de grand juge dans cette juridiction; — par le sieur Comoy, de l'office de premier huissier audiencier au même siége; — par l'évêque de Saint-Claude, de lettres de dispense en faveur du sieur Bayard de La Ferté, nommé par lui aux fonctions d'assesseur, en raison de l'alliance qui est entre ledit Bayard et le sieur Brody, son beau-père, grand juge dans la même juridiction; — par le sieur Bassard, de l'office de sergent royal à Saint-Claude; — par Claude-Pierre Vuillerme-Dunand, de la création en sa faveur d'un office de sergent royal à la résidence de Saint-Claude.

C. 8. (Portefeuille.) — 57 pièces, papier.

1518-1788. — Confirmation par Marguerite, archiduchesse d'Autriche et de Bourgogne, comtesse de Bourgogne, des lettres patentes de l'empereur Maximilien et du roi Philippe le Beau, son fils, concédant aux habitants d'Arbois le droit d'élire un maire, ayant la justice haute, moyenne et basse sur tout le territoire de la ville. — Arrêt du Conseil d'État du roi Louis XV maintenant les officiers du magistrat d'Arbois dans l'exercice de la justice haute, moyenne et basse. — Autre arrêt décidant que les magistrats de cette ville ne peuvent connaître des délits commis dans les bois communaux dont l'amende dépasse 12 livres. — Arrêt du Conseil d'État du roi Louis XVI réglant les fonctions, prérogatives et priviléges de procureur du Roi de police de ladite ville.—Plaintes portées à l'intendant par le sieur Vuillemot, substitut du procureur du Roi au siége de la police de Dole, contre les magistrats de cette ville, qui font exercer par des commis l'office de procureur du Roi de police dont ils ont obtenu la réunion au corps de ville;—règlement par M. de Vanolles, intendant de Franche-Comté, pour l'office du procureur du Roi de la mairie de Dole.—Jugement préparatoire rendu par le maire de Dole, lieutenant général de police, condamnant Jeanne-Antoine Lette, de ladite ville, à être incarcérée pour cause d'inconduite notoire. — Nomination de Philippe-Prosper Thervay comme procureur de police et mairie de ladite ville, en remplacement de sieur Pignon;—correspondance entre l'intendant et M. de Marenches, maire de ladite ville.

C. 9. (Portefeuille.) — 61 pièces, papier.

1697-1752. — Plaintes portées par les officiers de l'Hôtel-de-Ville de Lons-le-Saunier, au sujet des abus, concussions et malversations commises par le sieur Jeune, procureur de police de cette ville ; plaintes de ce dernier contre le maire. — Prétentions du magistrat de Lons-le-Saunier à instituer seul l'huissier de police, sans le concours du lieutenant au bailliage. — Opposition par les huissiers audienciers au bailliage de Lons-le-Saunier à la nomination du sieur Roussel comme huissier de police de mairie de cette ville; correspondance entre M. de Beaumont, intendant de Franche-Comté, et le chancelier de Lamoignon. — Mémoire tendant à prouver que les officiers du magistrat de la ville de Saint-Claude sont en possession d'exercer la justice de police à l'exclusion des officiers de l'abbaye. — Prétention du sieur Gilet, procureur du Roi de police de la ville de Salins, à exercer ces fonctions à l'exclusion du sieur Bonnet, acquéreur de l'office de procureur du Roi en la ville de Salins. — Plainte à l'intendant de Franche-Comté, au sujet du refus des officiers du

bailliage de Salins de les recevoir; correspondance avec le ministre Chauvelin. — Prétentions des officiers de l'Hôtel-de-Ville de Salins à empêcher le sieur Chapuis, substitut du procureur du Roi de police de ladite ville, de prendre possession de l'office d'assesseur en leur siége qu'il a acquis; correspondance sur ce sujet entre l'intendant de Franche-Comté, le chancelier d'Aguesseau et le sieur Furet d'Esvillers, subdélégué à Salins.

C. 10. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 31 pièces, papier.

1698-1786.— Nomination par Louis XIV, roi de France, du sieur Jean-Jacques de La Marre, en qualité de procureur en la Maîtrise particulière des eaux et forêts de Dole. — Demande de dispenses de grades, par le sieur Desbiez, pour être pourvu de la charge de procureur du Roi en ladite maîtrise; correspondance entre M. d'Armenonville, garde des sceaux, et l'intendant de Franche-Comté. — Opposition par les sieurs Grignet, Chapuis et Rémond, lieutenant, substitut et greffier en la Maîtrise particulière des eaux et forêts de Dole, à une condamnation à l'amende ordonnée contre eux, pour s'être immiscés dans la connaissance des contestations relatives à la perception des droits de contrôle. — Demande, par le sieur Rauffour, garde des bois du Roi en la Maîtrise de Dole, relative à l'acquisition de l'office d'huissier audiencier en cette Maîtrise. — Demande, par le sieur Jacquot, de l'office d'arpenteur en la Maîtrise de Dole. — Demande de l'établissement d'un troisième huissier audiencier en ladite Maîtrise, par M. de Marizy, grand maître des eaux et forêts. — Requête du sieur François, demandant la provision de l'office d'huissier audiencier en la Maîtrise de Dole; correspondance à ce sujet entre M. de Boynes, intendant de Franche-Comté, M. de Beaumont, contrôleur des finances, et M. de Saint-Ferjeux, subdélégué à Dole. — Correspondance entre M. de Beaumont et M. de Boynes, relative: aux plaintes du grand maître des eaux et forêts de France, au sujet des instructions criminelles contre les gardes de la forêt de Chaux, qui se dirigeaient à la fois en la justice de Salans et en la Maîtrise de Dole; à une demande du sieur Cèdre de l'office de receveur des amendes de ladite Maîtrise; à plusieurs autres demandes d'offices de Maître particulier, de garde-marteau en ladite Maîtrise par les sieurs Chapiot fils, Drague, Balland de La Bretenière et autres. — Correspondance entre M. Débonnaire de Forges, contrôleur général des finances, et M. Caumartin de Saint-Ange, intendant de Franche-Comté, au sujet du sieur Chapuis qui demande à traiter de l'office de procureur du Roi en ladite Maîtrise.

C. 11. (Portefeuille.) — 28 pièces, papier.

1722-1787. — Réclamations de l'évêque de Saint-Claude, demandant que les officiers de la Maîtrise particulière des eaux et forêts de Poligny n'aient aucune juridiction à exercer sur la terre monastique de Saint-Claude; lettres autographes de monseigneur Joseph Méallet de Fargues, évêque de Saint-Claude. — Correspondance entre M. de Beaumont, contrôleur général des finances, et M. de Lacoré, intendant de Franche-Comté, au sujet de la provision des offices de greffier, receveur des amendes, procureur du Roi et maître particulier en ladite Maîtrise, demandée par les sieurs Portier, Outhier, Croichet et Légerot. — Correspondance de M. de La Neuville, intendant de Franche-Comté, avec M. de Beaumont, contrôleur général des finances et MM. de Gaumont et de Baudry, au sujet: de l'office de receveur des épices et amendes en la Maîtrise de Poligny, demandé par le sieur Clerc; — des taxes imposées par toutes les contributions aux officiers de ladite Maîtrise. — Prestation de serment entre les mains du maître particulier en ladite Maîtrise, par Pierre-Marie Sauria, en qualité de conseiller du Roi et greffier.

C. 12. (Portefeuille.) — 23 pièces, papier.

1729-1766. — Invitation par M. Le Pelletier à M. Macloz, commissaire général de la réformation des bois en Franche-Comté, à se faire représenter par les officiers de la Maîtrise des eaux et forêts et par l'intendant des bâtiments des salines de Salins les quittances de finances et provisions de leurs offices. — Correspondance entre M. d'Augervillers et M. de La Neuville, intendant de Franche-Comté, au sujet de l'office de guette ou huissier en la juridiction des salines de Salins, demandé par le sieur Michel Dubourg, en remplacement de son père, démissionnaire. — Correspondance de M. de Cérilly, intendant de Franche-Comté, avec le ministre d'Argenson et M. de Champagnole, subdélégué à Salins, au sujet de la provision, avec dispense d'âge, demandée par Joseph Le Bret, de l'office de guette ou huissier en la juridiction desdites salines. — Correspondance des intendants de Franche-Comté: MM. de Beaumont et de Boynes, avec les chanceliers de Lamoignon et de Maupeou, au sujet des offices de juge visiteur et maître particulier, huissier et substitut du procureur du Roi en la Maîtrise particulière des eaux et forêts des salines de Salins, demandés par les sieurs Girod de Miserey, Nicolas Jeannerau et Cornu.

C. 13. (Portefeuille.) — 1 pièce, papier.

1734. — Arrêt du Conseil d'État du roi Louis XV maintenant le prince d'Isenghien, chevalier des Ordres de Sa Majesté, lieutenant général de ses armées, seigneur d'Orgelet, Nozeroy, Avegnel, Montrivel, Arlay et autres terres et seigneuries provenant de la maison de Chalon, situées au comté de Bourgogne, dans le droit d'avoir un juge gruyer général et le nombre d'officiers nécessaires pour exercer la juridiction des eaux et forêts dans l'étendue de ses terres et seigneuries, provenant de la maison de Chalon, hors les cas réservés.

C. 14. (Portefeuille.) — 37 pièces, papier.

1692-1746.—Édit du roi Louis XIV confirmant l'établissement fait de la Chambre des Comptes du comté de Bourgogne en la ville de Dole, avec attribution, outre les ordinaires, de tout ce qui est de la compétence des Cours et Chambres du domaine, aides et finances, dont elle connaîtra à l'avenir en dernier ressort sous le titre de Chambre et de Cour des Comptes, domaines, aides et finances du comté de Bourgogne (pièce imprimée).—Édits de Louis XIV : portant suppression du bureau des finances du comté de Bourgogne séant à Besançon, réunion dudit bureau à la Chambre des Comptes de Dole avec augmentation d'officiers en icelle, réunion à ladite Chambre de deux offices de commissaires généraux trésoriers de France pour la vérification des comptes des étapes et création d'une chancellerie près ladite Chambre des Comptes; — portant érection en titres d'offices formés en la Chambre des Comptes de Dole à l'instar des autres officiers de ladite Chambre d'un conseiller président, deux conseillers d'honneur ecclésiastiques, dix conseillers maîtres des comptes, un conseiller correcteur, trois conseillers auditeurs, un conseiller substitut du procureur général et un conseiller payeur-alternatif des gages des officiers de la Chambre. — Édit du roi Louis XV décidant que la chancellerie près la Cour des Comptes, aides, domaines et finances du comté de Bourgogne, séant à Dole, sera composée à l'avenir d'un conseiller garde des sceaux, de quatre conseillers secrétaires maison couronne de France audienciers, de quatre conseillers maison couronne de France contrôleurs, de seize conseillers secrétaires maison couronne de France, et réglant les priviléges, droits, exceptions dont jouiront ces officiers. — Arrêt du Conseil d'État du roi Louis XV portant règlement de juridiction entre le Parlement, séant à Besançon, et la Chambre des Comptes, Cour des aides, domaines et finances du comté de Bourgogne séant à Dole. —Projet de remise à la Chambre des Comptes de Dole des titres concernant le comté de Bourgogne et déposés à la Chambre des Comptes de Dijon; — correspondance entre M. de Gaumont et M. de Vanolles, intendant de Franche-Comté, au sujet de la dépense probable qu'entraînerait ce transfert. — Mémoire pour et contre l'usage adopté par les conseillers maîtres rapporteurs de la Chambre des Comptes de Dole de mettre en bourse commune et de partager également un préciput de la moitié de toutes les épices casuelles taxées sur les jugements des instances, enregistrement des lettres et réceptions d'officiers. — Requête adressée au contrôleur général des finances par les archivistes de la Chambre des Comptes de Dole pour faire continuer l'inventaire avec toute la diligence possible; — correspondance à ce sujet entre M. de Trudaine et M. de Vanolles, intendant de Franche-Comté. — Correspondance de M. de Vanolles avec le chancelier d'Aguesseau et M. Toytot, subdélégué à Dole, au sujet d'une requête adressée audit chancelier par le sieur Loys, greffier en chef de la Chambre des Comptes de Dole, demandant une somme pour faire bâtir son greffe et le règlement du pas qu'il doit avoir dans les cérémonies publiques, et de son droit de police du greffe qui lui est contesté par le procureur général de ladite Chambre. — Requête adressée au grand chancelier de France par les deux conseillers référendaires, le trésorier receveur des émoluments du sceau, le chauffe-cire et les deux huissiers de la chancellerie près la Chambre et Cour des Comptes de Dole, demandant l'exécution d'une déclaration du roi Louis XV réglant le mode de prélèvement de leurs émoluments sur le produit du sceau de ladite chancellerie ; — copie de cette délibération ; — extraits des délibérations de MM. de la chancellerie;—correspondance entre le chancelier d'Aguesseau et M. de Sérilly, intendant de Franche-Comté. — Lettre de M. de Baudry à M. de Sérilly, intendant de Franche-Comté, demandant à ce dernier un mémoire contenant les noms, surnoms et qualités des officiers qui ont exercé successivement, soit en titre, soit par commission, depuis 1715 jusqu'à 1744, les charges de chancellerie au Parlement de Besançon, à la Cour des Comptes de Dole, et dans les Présidiaux de Vesoul, Gray, Lons-le-Saunier et Salins.

C. 15. (Portefeuille.) — 86 pièces, papier.

1746-1779.—Correspondance entre M. de Trudaine et M. de Sérilly, intendant de Franche-Comté, au sujet d'une requête de M. Bouhelier d'Audelange, demandant à jouir des épices attribuées au procureur du Roi du bureau des finances de Besançon par les édits de Louis XIV. — Correspondance entre le chancelier de Lamoignon et M. de Beaumont, intendant de Franche-Comté, au sujet d'une

requête de M. Chauvelot, maître en la Chambre des Comptes de Dole, demandant des lettres de conseiller honoraire. — Consentement donné par le sieur Guillaume, docteur en théologie, acquéreur d'un office de conseiller d'honneur ecclésiastique en la Chambre des Comptes de Dole, à la suppression de son office, à la condition de recevoir une indemnité. — Demande de lettres d'honoraire, par le sieur Bougaud, conseiller maître en la Chambre des comptes de Dole. — Mémoire par lequel les officiers de la Chambre des Comptes de Dole demandent que le Parlement de Besançon soit invité à ne pas les inquiéter, et que la permission leur soit accordée de solliciter la cassation de différents arrêts rendus par ce Parlement au préjudice de leurs droits. — Correspondance entre le chancelier de Maupeou et M. de Lacoré, intendant de Franche-Comté, au sujet de plaintes portées par le procureur général près la Chambre des Comptes de Dole sur ce qu'on ne l'appelle point lorsqu'on délibère sur l'admission des sujets qui se présentent pour entrer dans cette Chambre. — Demande de remboursement de leur finance, par les greffiers de la Chambre des Comptes de Dole dont les offices ont été supprimés. — Requête du sieur Pyot, ancien receveur et contrôleur des amendes en la Chambre des Comptes de Dole, demandant le remboursement de son office. — Demande, par Jean-François Javel, écuyer, seigneur du Ressart et de Villers-Farlay du remboursement de l'office de conseiller maître en la Chambre des Comptes de Dole dont son père est mort pourvu. — Édit du roi Louis XV portant suppression de la Cour des Comptes, aides et finances de Dole et création d'un bureau des finances à Besançon, avec attribution au Parlement de différentes matières qui étaient de la compétence de ladite Chambre. — Demandes de liquidations ou indemnités d'offices supprimés : par Claude-Charles Moréal de Grozon, ancien conseiller, sous-doyen, Guignes, conseiller maître, Jean-Antoine Gyetet, maître des Comptes honoraire ; — par les officiers de la chancellerie de la Chambre des Comptes de Dole. — Mémoire relatif à la nécessité d'employer au remboursement des offices supprimés de la Chambre des comptes de Dole les 105,000 livres qui y sont destinées ; — correspondance du ministre Necker à M. de Lacoré, intendant de Franche-Comté, dédéclarant l'impossibilité de pourvoir à ces remboursements.

C. 16. (Portefeuille.) — 82 pièces, papier.

1773-1778. — Lettres patentes du roi Louis XVI concernant la composition et la desserte du collége de Dole. — Mémoire du vicomte-maïeur, lieutenant général de police et des magistrats de la ville de Dole relativement à l'établissement d'un nouveau collége, contenant l'historique des différents colléges qui ont existé à Dole depuis le XVIe siècle. — Correspondance entre M. d'Armenonville et de M. de La Neuville, intendant de Franche-Comté, au sujet de la demande faite par les habitants de Poligny de lettres patentes autorisant les religieux Dominicains de cette ville à y faire des leçons publiques de philosophie et de théologie. — Traité par lequel les pères de l'Oratoire, établis à Poligny, s'engagent à fournir deux sujets de leur congrégation pour enseigner la sixième et la cinquième au collége de cette ville, moyennant la rétribution annuelle de 300 livres. — Traité par lequel Jacques Joly, prêtre et vicaire en l'église paroissiale de Saint-Romain en la ville de Saint-Claude, et Pierre-Romain Bouderat, prêtre familier en ladite église et vicaire de celle de Saint-Sauveur, promettent une somme annuelle de 400 livres pour contribuer au rétablissement du collége de Saint-Claude. — Donation à la ville de Saint-Claude par Jacques Joly et Pierre-Romain Bauderat de deux maisons leur appartenant à l'entrée de la ville en la rue du Pré, avec les chapelles et classes qu'elles renferment, pour y établir le collége, et d'une rente annuelle de 600 livres pour payer les régents. — Lettres patentes du roi Louis XV confirmant l'établissement du collége de Saint-Claude. — Vente par les officiers de ladite ville à Charles de Massebeau, vicaire général du diocèse, en sa qualité de supérieur du séminaire, et à la participation de Mgr Joseph Meallet de Fargues, comte de Lyon, conseiller du Roi, premier évêque de Saint-Claude, du sol et des bâtiments tant anciens que nouveaux du collége de Saint-Claude avec les jardin, verger, cour et dépendances ; — difficultés entre la ville et l'évêque pour la résiliation de cette vente. — Plan d'éducation donné par l'évêque pour le collége de Saint-Claude. — Établissement d'un bureau d'administration pour ledit collége ; — difficultés entre les officiers municipaux et l'évêque sur la question de savoir à qui appartenait le droit de nommer les membres de ce bureau. — Projet de construction d'un nouveau bâtiment pour le collége de Saint-Claude. — Subvention de 1,500 livres accordée par la ville de Salins aux prêtres de l'Oratoire qui desservent le collége. — Gratification de 1,200 livres par ladite ville aux Oratoriens.

C. 17. (Portefeuille.) — 44 pièces, papier.

1708-1747. — État des permissions de tenir fief enregistrées à la Chambre des Comptes de Dôle depuis 1519 ; on y remarque les noms de Charles Rousselot, Guillaume Banoncel, de Vesoul, Simon Gagnefin, de Salins, Jacques Chambrier, de Besançon, Jean Pariset, de Lons-le Saunier, Louis d'Amedor, de Vesoul, Jean Musy, de Morteau, Denis Inglois de Colonne, François Terrier, de

Vesoul, Philippe Broch, de Dole, François Brauge, de Saint-Amour, François et Hugues Abriot. — Correspondances de MM. de La Neuville, de Vanolles et de Sérilly, intendants de Franche-Comté, avec le chancelier d'Armenonville, MM. Le Pelletier, Le Blanc, d'Angervillers, de Breteuil et d'Argenson au sujet de demandes d'autorisation de posséder fief, faites par : — Brocard, avocat au Parlement de Besançon, demeurant à Salins ; — Alexis Simon, de Lons-le-Saunier ; — Outhier, pour une maison acquise à Poligny de Mme Doroz ; — les frères Blandin, pour la terre et seigneurie de Chalain, Fontenu et dépendances ; — Jacques-Joseph et Jean-Baptiste Chaillet frères, avocats au Parlement de Besançon, pour la seigneurie de Verges, acquise de M. d'Aubaride ; — Louis Gagneur, procureur au bailliage de Poligny, pour une maison et un jardin sis à Poligny ; — Étienne-François et Hugues-Joseph Blandin, pour une pièce de vigne sise à Perrigny, acquise de M. Moustier ; — Joseph Villoz-Bourbois, pour un quart du fief de Brion au Grand-Noir ; — Jacques Monnier, de Savigna, pour la haute, moyenne et basse justice avec tous droits censaux et seigneuriaux dans les lieux de Savigna, Ugna et Marsenay, relevant du prince d'Isenghien à cause de la seigneurie d'Orgelet, par lui acquise du sieur de Grivel ; — Jean-Baptiste Vernier, de Blegny, pour la seigneurie de Beauregard et de ses dépendances, acquises de M. de Vialet ; — François Barret, du Saulçois, pour le quart de Brion ; — Ménestrier, marchand à Goux, pour le fief de La Loye ; — Claude Oyselet, lieutenant général du bailliage d'Orgelet, pour la terre de Légna, acquise du marquis de Lezay ; — Jean-Pierre Hugues, de Montigny, procureur fiscal de la justice de ce lieu, pour le fief de Proby, à Montigny, acquis du prince d'Isenghien ; — Jean-Baptiste Chrétien, garde du corps du Roi, pour la moitié du fief d'Amange, situé à Thervay, acquis de M. de Montrichard ; — Philippe Perruche, de Sellières, pour la maison de Poupet, sise à Salins ; — Ignace François, avocat du Roi au bailliage d'Arbois, comme héritier universel de Philippe-Thérèse Roberti, sa femme, de deux petits fiefs, La Tour-Canoz à Changin et le four banal de L'Abergement ; — les frères François-Hyacinthe Grandvaux, avocat au Parlement de Besançon, et Jean-Claude-Joseph Grandvaux, prêtre, pour le quart de la seigneurie de La Pinaudière, acquise d'Anatoile Mathieu ; — Tissot, avocat au Parlement de Besançon, pour la moitié de la seigneurie de Mérona et une portion de la chevance féodale de La Barre, acquise de François de Vannoz ; — Jean-Joseph Donneux, lieutenant criminel au bailliage d'Orgelet, pour un droit de moyenne et basse justice et des portions de cens et dîmes dans les villages de Chavéria, Beffia et lieux circonvoisins ; — Philibert Gaillard et Éléonore-Gabriel Gaillard, son fils, avocat au Parlement de Besançon, pour la terre de Villette, acquise du marquis de l'Aubépin ; — Monnier, procureur du Roi au bailliage d'Orgelet, pour la seigneurie de Savigna, acquise du marquis de Balay.

C. 18. (Portefeuille.) — 66 pièces, papier.

1749-1769. — Correspondance de MM. de Sérilly, de Beaumont, de Boynes, de Lacoré, intendants de Franche-Comté, avec MM. d'Argenson, de Paulmy, Crémillon, de Choiseul, au sujet de demandes d'autorisation de posséder fief, faites par : — Potier, commissaire ordonnateur de la marine à Auxonne, pour la seigneurie de Raynans et la haute justice de Gredisans, acquises de M. de Moyria ; — Pouchaut, coseigneur de Villers-Farlay, pour une pièce de terre de nature féodale à Villers-Farlay ; — Dunoyer, curé de Sens, et sa sœur, pour le fief de Boissia ; — Vaucher, bourgeois de Lons-le-Saunier, pour le fief de Rotalier, situé à Maynal, acquis de M. de Laurencin-Persange ; — Monnier, chirurgien à Montmirey-la-Ville, pour le four banal de Montmirey ; — Desbiez, ancien procureur du Roi en la Maîtrise des eaux et forêts de Dole, pour différentes portions de fiefs à Mont-sous-Vaudrey ; — Nicod et Rigollier ; — la veuve du sieur Clément, contrôleur ordinaire des guerres, pour la terre de Peintre, acquise de M. de Boissia ; — Rigollier, de Dole, pour le fief de La Prassagne, acquis du président Michotey ; — Rojat, bailli de Chavannes ; — Bidaut, pour une partie des bois de Frontenay, acquise du marquis de Montrichard ; — Matherot, avocat au Parlement de Besançon, pour la moyenne et basse justice sur le village de Morissey ; — Claude-Antoine Pourtier, conseiller avocat du Roi honoraire au bailliage et Présidial de Lons-le-Saunier, pour la seigneurie de Larnaud, acquise du marquis de l'Aubepin ; — Roland et Vernier, pour la moitié du fief de Mont-Saint-Ligier, situé à Saint-Laurent-La-Roche ; — Bernadet, curé de Mirebel, pour quelques fonds de nature féodale sis à Tourmont ; — Bouvard, de Lons-le-Saunier, pour des cens dépendant de fiefs de Bussy et de Druelles à Montmorot, acquis de M. de Balay ; — Cordier, notaire à Mignovillards, pour le fief de Blye ou de Champagnole, relevant du château de Montrivel, propriété de la duchesse de La Rochefoucauld ; — Babey, avocat au Parlement de Besançon, pour une portion de fief sur le territoire d'Augisey et de Grandfontaine ; — Poux, d'Étrepigney, pour un fief à Poligny, acquis du marquis de Lugheac.

C. 19. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1771-1786. — Correspondanee de MM. de Lacoré et de Caumartin Saint-Ange, intendants de Franche-Comté,

avec MM. de Choiseul, Monteynard, d'Aguillon, de Montbarrey et de Ségur, au sujet des demandes d'autorisation de posséder fief, faites par : — Bidot, commis du trésorier de l'extraordinaire des guerres, pour un fief à Revigny, acquis de M. de Lanans; — Tamisier, ancien garde du corps du Roi, pour le fief de Bard; — Martelet, curé du Grandvaux, pour le fief des Farols à Grande-Rivière; — Villot, pour une portion de la seigneurie de Beauchemin, acquise de M. d'Annoire; — Bouchard, curé de Bletterans et de Villevieux, pour le fief du Perret, acquis de M. de Champdivers; —Thevenin et Buat, pour le fief de Lect; — Sappel, pour le fief de La Chasnée; — Bouvard, de Lons-le-Saunier, pour un fief acquis de M. de Balay; — Dauphin, directeur des salines de Montmorot, pour la seigneurie de Moiron; — Gréa, avocat à Lons-le-Saunier, pour une portion des fiefs de La Barre et de Beauchemin; — Dauphin, pour une partie de la seigneurie de Vernantois, acquise du marquis de Marnézia; — Meynier, pour le fief de Blye, à Château-Châlon, acquis du comte de Mantry; — Cornier, pour la seigneurie de Chapelle-Voland, acquise de M. Damas-Antigny; — Le Courbe, conseiller au Présidial de Lons-le-Saunier, ponr le fief de Platenay; — Gréa, avocat à Lons-le-Saunier, pour le fief de Rotalier, acquis du marquis de Marnézia; — la veuve Rossigneux, pour une partie de la seigneurie de Rahon, acquise du prince de Poix; — Guiraud, médecin à Saint-Claude, pour les deux tiers d'une dîme se percevant à Mesnois, acquis du marquis de Lezay-Marnézia.

C. 20. (Portefeuille.) — 27 pièces, papier.

1726-1738. — Correspondance de MM. de La Neuville et de Vanolles, intendants de Franche-Comté, avec MM. Le Blanc et d'Angervillers, au sujet des requêtes adressées au Roi, pour demander le don de retrait féodal, par :— M. de Mannery, ancien capitaine au régiment royal des vaisseaux, chevalier de Saint-Louis, sur la terre de Vernois; — le marquis de Montagu-Boutavant, grand bailli de Besançon, sur la seigneurie de l'Aubépin, dont dépend celle de Curny; — M. Garnier, de Parthey, sur une partie de la seigneurie de Choisey : — M. de Vercel, sur la chevance ou corvée de Travaux; — M. le marquis de Montrevel, sur la terre de Vaudrey; — M. Jacquemet de Saint-Georges, sur l'étang de Roussot, dépendant de la terre de Saint-Georges; — M. Philippe-Emmanuel de Montigny-Colin, sur le quart de la seigneurie de Champagne; — M. d'Esternoz, de Molamboz, sur le fief de La Loye; — M. Étienne-François de Bancenel, sur un quart de la seigneurie de Champagne; — M. Remy Pécauld, sur la seigneurie d'Andelot-Dessus et d'Andelot-Dessous; — Claude-François de Montureux, écuyer, seigneur de Vadans et Chevigny, sur plusieurs cantons de bois dépendant de la seigneurie de Mouchard; — M. de Bersaillin, chevalier d'honneur de la Chambre des Comptes de Dole, sur la terre de Pleure et Saint-Martin; — M. de Moréal, seigneur de Commenailles, chevalier de Malte, sur un meix situé à Azans; — M. le marquis de Broissia, sur plusieurs cantons de bois dépendant de la vicomté de Neublans.

C. 21. (Portefeuille.) — 17 pièces, papier.

1738-1745. — Correspondance de MM. de Vanolles et de Sérilly, intendants de Franche-Comté, avec MM. de Breteuil et d'Argenson, au sujet des requêtes adressées au Roi, pour demander le don de retrait féodal, par : — M. Bergerot, conseiller honoraire au Parlement de Besançon, sur le fief d'Orchamps; — M. Charles-Joseph de Saint-Germain, lieutenant au régiment d'Enghien, sur une maison sise à Orchamps; — M. François Gallerier, directeur général et trésorier de la Monnaie à Besançon, sur une partie de la seigneurie de Villers-Farlay; — le marquis de Balay, sur la haute justice de Courlans; — M. de Courbouzon, conseiller au Parlement de Besançon, sur un fief dépendant de la seigneurie de Montmorot; — M. de Montagu, sur une portion de la seigneurie de La Boissière-sur-Chatonnay; — M. Bougault, maître en la Chambre des Comptes de Dole, sur la chevance de Toulongeon, située à Saint-Aubin; — M. de Glanne, sur 2 arpents de terre faisant partie de la seigneurie de Villers-Farlay.

C. 22. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1745-1758. — Correspondance de M. de Sérilly, intendant de Franche-Comté, avec MM. d'Argenson et de Paulmy, au sujet des requêtes adressées au Roi, pour demander le don de retrait féodal, par : — M. Tissot, avocat au Parlement de Besançon, sur la moitié de la chevance de La Barre à Macornay; — M. Froissard, chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dole, sur la seigneurie de Pupillin; — M. de Glanne, de Villers-Farlay, sur quelques biens de fief; — le baron de Villers-Farlay, sur une portion de la seigneurie de Villers-Farlay; — le baron d'Éclans, sur une partie de la seigneurie de Balay-Saulx; — M. Crestin, d'Arbois, sur la seigneurie d'Oussières et Champtirain; — M. Rouget, bourgeois de Dole, sur une portion du fief d'Hôtelans; — M. Broch, sur une partie de la seigneurie d'Hôtelans; — M. Peting de Santans, sur la seigneurie de Pagnoz et des Granges; — M. Nicod, maître de la Chambre des Comptes de Dole, sur le four banal de Passenans.

C. 23. (Portefeuille.) — 41 pièces, papier.

1756-1760. — Correspondance de M. de Boynes, intendant de Franche-Comté, avec MM. de Paulmy, de Bellisle et Crémillen, au sujet de requêtes adressées au Roi, pour demander le don de retrait féodal, par : M. Quirot, conseiller au Parlement de Besançon, sur une portion des seigneuries de Mouchard, Mouchet et Montureux, acquise de M. de Montureux; — M. Marquis, conseiller au Parlement de Besançon, sur la terre de Sermange; — M. Antoine-François Bancenel, de Salins, sur un quart de la seigneurie de Champagne; — M. Rigolier, bourgeois de Dôle, sur une partie de la seigneurie de Parrecey et moitié du fief des Mars; — M. Vuillemeau, maître honoraire en la Chambre des Comptes de Dôle, sur la haute, moyenne et basse justice de Plasne et de Bougelier; — la veuve du sieur Clément, sur la terre de Peintre; — le comte de Vaugrenans, sur les fiefs de Pagnoz et des Granges; — M. Pargault de Roussel, sur une maison et un terrain sis à Poligny; — la vicomtesse de Puy-Monbrun et ses sœurs, sur une portion de la seigneurie de Mérona.

C. 24 (Portefeuille.) — 67 pièces, papier.

1760-1772. — Correspondance de l'intendant de Franche-Comté avec MM. de Crémillen, le duc de Choiseul et de Monteynard, au sujet de requêtes adressées au Roi, pour demander le don de retrait féodal, par : MM. Perrenot et Matherot, sur le quart de la haute, moyenne et basse justice sur Moissey; — M. Henri-Joseph Brocard, premier avocat général en la Chambre des Comptes de Dôle, sur la seigneurie de Montmarlon; — M. Rigollier, bourgeois de Dôle, sur la moitié de la seigneurie de Parrecey; — M. de Marenches, sur la seigneurie de Champvans; — M. Javel, gentilhomme de Franche-Comté, sur des biens situés dans le bailliage de Poligny; — le marquis de Germigney, ancien capitaine au régiment du Roi-infanterie, sur différents biens acquis du comte de Vaugrenans; — M. Abriot de Grusse, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Chambre des Comptes de Dôle, sur la terre du Pin; — M. et madame de Mesmay, sur les trois quarts d'un fief dit de La Platrière, sur la Loye; — M. Maillet, prêtre à Orgelet, sur le fief de Blandans; — M. Quirot, conseiller au Parlement de Besançon, et M. Javel, du Ressar, sur une partie de la terre de Villers-Farlay; — M. Toytot, écuyer, sur la seigneurie de Reynans et la haute justice de Gredisans; — M. Crestin d'Oussières, d'Arbois, sur le fief de Vernois; — M. de Bachelu, directeur en la Chambre des Comptes de Dôle, sur la terre de Montmirey-la-Ville.

C. 25. (Portefeuille.) — 54 pièces, papier.

1777-1788. — Correspondance de l'intendant de Franche-Comté avec le comte de Montbarrey et le maréchal de Ségur, chancelier de France, au sujet de requêtes adressées au Roi, pour demander le don de retrait féodal, par : MM. Alexis-Désiré de Rotalier, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Soissonnais, et Claude-François Gréa, avocat au Parlement de Besançon, sur la seigneurie de Rambey et la chevance féodale de Rotalier; — M. Guérillot, lieutenant de maréchaussée, sur la terre de La Chaux-des-Crotenay; — M. Jacquemet, conseiller en la Cour des monnaies de Paris, sur la terre de Saint-Georges-des-Champs; — l'abbé de Courbouzon, sur la même terre; — M. Joseph-François d'Orival, capitaine dans le corps d'artillerie, sur la seigneurie de Menotey; — M. Javel, sur plusieurs portions de la seigneurie de Villers-Farlay; — M. Muguet, secrétaire du Roi au Parlement de Besançon, sur des biens en nature de fief, situés à Montmirey-la-Ville, Montmirey-le-Château et Offlanges; — M. de Rotalier, sur une dîme qui se perçoit à Montmorot; — M. Barilley, sur une partie de la terre de Villers-Farlay; — M. et madame de Bancenel, de Salins, sur une autre partie de la même seigneurie; — M. Bidot, de Revigny, sur la terre de Charrin.

C. 26. (Portefeuille.) — 99 pièces, papier.

1712-1747. — Érections ou réunions de fiefs, demandées par: M. de Boutechoux de Villette, pour les biens qu'il possède à Montigny; M. de Legay (érection en marquisat de terres non désignées); Philippe-Paul de Crécy, pour son domaine de Montigny; Galevier, de Miery, trésorier de Sa Majesté aux salines de Franche-Comté; Bouhelier, pour son domaine d'Audelange; d'Olivet, pour son domaine de Mirebel; Antoine-Joseph de Florimond, pour son domaine de Montmirey; François-Gaspard de Poly, pour sa terre de Pleure (érection en marquisat); de Courbouzon, pour sa terre de Montmorot (érection en baronnie); de Laurençin, pour sa terre de Beaufort (érection en comté); François de Balay, pour ses domaines de Savigna et Marzenay (union à son marquisat de Marigna); de Foissy de Chamessou, pour son domaine de Nance; de Dortans, pour sa terre de Goux (érection en comté); Guyenard, pour sa terre d'Andelot (confirmation de son marquisat); Masson, pour sa terre de Longvy (confirmation de sa baronnie); Glanne, pour sa terre de Villers-Farlay

(érection en baronnie) ; de Courbouzon, pour l'union de sa seigneurie de Montmorot à sa baronnie de Courbouzon; Roux de Grandfontaine, pour son domaine de Gevingey.

C. 27. (Portefeuille.) — 63 pièces, papier.

1748-1784. — Demandes en érection ou réunion de fiefs, faites par : M. Froissart, chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes de Dôle, pour la réunion de plusieurs fiefs non désignés et leur érection en marquisat; M. de Courbouzon, conseiller au Parlement de Besançon, pour quelques biens situés à Sainte-Agnès; M. Masson, pour l'érection en marquisat de sa terre d'Authume; M[lle] de Brun, pour l'érection de sa terre de Souvans en marquisat; M. Pierre-Louis Richardot, pour l'érection de sa terre de Choisey en baronnie; M. Pargaud de Roussel, pour la surannation des lettres patentes obtenues par son père, en 1703, dont l'objet était de transférer le titre d'arrière-fief d'un immeuble sur un autre; M. Toytot, pour son domaine du Poiset, près de Dôle; M. Dagay, maître des requêtes, pour l'érection en comté de ses terres de Villers et Mutigney; M[me] veuve Abriot, pour l'érection de la terre du Pin en baronnie; MM. le comte et le vicomte de Dortans, pour le transfert sur les terres de Goux de la substitution des biens faite en leur faveur par la comtesse de Bressoy; M. de Montrichard, pour l'érection en marquisat de sa terre de Frontenay; MM. de Boutechoux père et fils, pour l'érection en comté de terres non désignées; M. de Montciel, pour l'érection en marquisat des terres de Montciel, Parrecey et Vaudrey; M. de Vaulchier du Deschaux, pour le titre personnel de marquis.

C. 28. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1493-1750. — Liste des anoblissements enregistrés à la Chambre des Comptes de Dôle depuis 1493 jusqu'en 1581. On y trouve les noms des frères et sœurs de Balthazard Gérard, de Wuillafans, assassin de Guillaume de Nassau. — Production de titres par Edme de Belhotel, lieutenant criminel au bailliage de Dôle, pour justifier sa qualité de noble. — Jugement rendu par l'intendant de Franche-Comté, qui annule les poursuites dirigées contre le sieur Guerret, pour avoir pris la qualité de messire. —M. de Grivel, maître des Comptes à Dôle, demande des lettres de chevalier. — M. d'Esglans, de Saint-Amour, demande au Roi à être anobli. — Pierre-Ignace et Claude Marchand, frères, demandent au Roi des lettres de réhabilitation ou de relief de deux degrés de dérogeance à noblesse. — Antoine-Alexis Regnault, subdélégué de l'intendant à Poligny, demande au Roi de le relever d'un degré de dérogeance à noblesse.—MM. de Branges, frères, demandent à être relevés des inductions qu'on pourrait tirer contre eux d'une permission de posséder fiefs accordée à François de Branges, leur père.—Le sieur Coillot, de Poligny, demande au Roi des lettres de confirmation de noblesse. — M. Donnet et ses neveux demandent que des lettres de permission de posséder fief obtenues par son père soient déclarées ne pouvoir imprimer à sa famille la tache de dérogeance. — M. Javel, de Dôle, demande le titre de baron.

C. 29. (Portefeuille.) — 42 pièces, papier.

1755-1767. — Demandes de lettres de noblesse, adressées au Roi par : M. de Chaillet de Verges; M. François, de Salins; M. Parnet, de Moiron; François-Léonard Mercier, conseiller à la Cour des Comptes de Dôle; Richardot, de Choisey; de Vers de Vaudrey; Louis-François de Moyria, de Dôle, enfant illégitime de Louis de Moyria; M. de Poly; M. Boisson, de Ronchaux.

C. 30. (Portefeuille.) — 46 pièces, papier.

1711-1789. — Demandes de lettres de noblesse, adressées au Roi par : M. Oyselet, de Légna, lieutenant général au bailliage d'Orgelet; M. et M[me] Patouillet, de Salins. — M. de Florimond, gentilhomme du duc de Penthièvre, demande le titre de comte. — Le sieur Girod, médecin du Roi, demande des lettres de noblesse, puis une gratification de 3,000 francs pour l'indemniser du droit de marc d'or qu'il a payé pour ses lettres de noblesse.—Ferdinand-Denis et Gaspard-Emmanuel de Crécy demandent les titres de comte et de vicomte. — Charles-Louis Moreau demande l'autorisation de faire précéder son nom de la particule *de*, avec le titre de comte. — Le sieur Guignard de Menaville demande au Roi d'être relevé de l'omission de ses aïeux, qui, dans différents actes, n'ont pas pris la qualification de nobles.

C. 31. (Portefeuille.) — 8 pièces, papier.

1740-1778. — Demandes adressées au Roi pour ajouter la particule *de* aux noms des demandeurs : Antoine Michaud, de Rosel, conseiller à la Chambre des Comptes de Dôle; Girod de Miserey, juge visiteur des salines de Salins; Lecourbe, chanoine de la cathédrale du Puy, en Velay; Petitjean de Rotalier.

C. 32. (Portefeuille.) — 26 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1540-1760. — Analyse de divers dénombrements

fournis au maréchal de Bourgogne de plusieurs seigneuries et fiefs tenus à l'hommage envers l'empereur Charles V. — Injonction à M. Lallemand de justifier de la possession et de la qualité du droit de péage qu'il prétend avoir sur le pont de Sergenoz. — Plaintes adressées par plusieurs marchands du comté de Bourgogne au sujet des droits de péage exorbitants que le marquis de Balay fait lever depuis quelques années dans la terre de Montmorot. — Arrêts du Conseil d'État de France supprimant des droits de péage perçus par MM. Froissard, Froissard-Bersaillin et de Saint-Mauris. — Tarif du péage perçu par le seigneur de L'Aigle sur le pont du Saut-Girard. — Arrêts du Conseil d'État de France concédant des droits de péage : au marquis de Bauffremont ; à Béatrix de Lorraine, abbesse de Remiremont; à Mme de Boutavant; à M. d'Estrabonne; à Mme veuve de Pourcheresse de Fraisans. — Arrêt du Conseil d'État du Roi de France, du 7 avril 1754, maintenant M. Masson d'Authume dans le droit de tenir un bac sur le Doubs. — La comtesse de Marsan demande la mainlevée des saisies mises sur sa terre pour défaut de dénombrement et un délai de trois mois pour le fournir.

C. 33. (Portefeuille.) — 32 pièces, papier.

1768-1780. — Les habitants de la terre de Saint-Claude demandent que les religieux du chapitre de l'abbaye soient contraints de les affranchir de la mainmorte. — Le sieur Paris demande la cassation d'une sentence du Présidial de Salins et d'un arrêt du Parlement, rendus dans une contestation élevée entre lui et le sieur de Boutechoux. — Renseignements demandés par Necker, contrôleur général des finances, à l'intendant de Franche-Comté, sur un droit d'éminage et de couponnage que l'évêque de Saint-Claude percevait dans la ville de Moirans. — Le sieur de Vaulchier demande l'autorisation de relever des fourches patibulaires en sa seigneurie de Maynal.

C. 34. (Portefeuille.) — 72 pièces, papier.

1742-1789. — Plainte en usurpation des fonctions de notaire portée par les sieurs Potard et Guyon, notaires à Sellières, contre le sieur Bidaut, arpenteur dans la même ville. — Le sieur Besançon notaire à Besain, se plaint de ce que le notaire Gresset a fixé sa résidence à Crotenay.— Demandes en changement de résidence, adressées par les sieurs : Montigny, notaire à Bracon ; Sisanet, notaire à Montmirey; Antoine Vertel, notaire à Rennes ; Laurent-Joseph Dalphin, notaire à La Sarra; Antoine-Joseph Rousseau, notaire à Commenailles. — Demandes de création d'offices de notaires, adressées par les sieurs Joseph-Marie Marchand, Joseph Barbier, Desgouilles, Jean-Baptiste Nicolas, Cuenot, Jean-Baptiste Prost, Pierre-Gabriel Grandvaux, Doudet, Ramond, Polard, Doussot, Petitgnief, Genod. — Oppositions à la création d'offices de notaires, faites par les notaires de Lons-le-Saunier, le sieur Guyard, notaire à Orchamps. — Les notaires de Saint-Amour demandent la suppression et la réunion à leur corps de l'office de notaire arpenteur dans le bailliage d'Orgelet, dont est pourvu le sieur Magnin.

C. 35. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1492-1744. — Copie de lettres patentes concédées par Maximilien, roi des Romains, duc de Bretagne, et Philippe, archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne, aux habitants d'Arbois, leur permettant d'élire chaque année, au premier janvier, un maire qui serait juge en la justice de la seigneurie d'Arbois. — Confirmation de cette concession par lettres patentes de Marguerite, archiduchesse d'Autriche. — Plainte portée à l'intendant de Franche-Comté par les procureurs-syndics de la ville d'Arbois contre Gabriel Moneret, qui a soulevé le peuple contre les officiers du magistrat de cette ville. — Claude-François Marcaire, ancien receveur des revenus patrimoniaux de la ville d'Arbois, demande à faire partie du magistrat de cette ville. — Liste des officiers du magistrat d'Arbois. — Procès-verbal d'élection, par le maire, les échevins et les notables d'Arbois, de l'avocat Perroux comme conseiller municipal. — Ordonnance de M. de Vannoles décidant que le magistrat ne serait plus composé que de douze membres. — Le sieur Cretin, ancien commis par lettres du grand sceau à l'exercice de l'office d'assesseur de la ville d'Arbois, se plaint du refus que les officiers de ladite ville font de l'admettre dans leurs assemblées générales et particulières. — Plaintes contre le magistrat d'Arbois, adressées : par le sieur Rioudet, nouvel acquéreur de l'office du greffe de cette ville ; par le sieur Clerc, pourvu de l'office de la mairie (contre le maire électif et le premier échevin, qui l'accablent d'insultes et de mauvais traitements); par le sieur Noirot, conseiller, secrétaire-greffier de l'Hôtel-de-Ville; par le sieur Marcaire, receveur en titre des finances de la ville d'Arbois; par les sieurs Noirot et Pierre Borichon, notaires royaux. — Ferdinand Clerc, docteur en médecine, vicomte-maïeur de la ville d'Arbois, se plaint de ce que le sieur Brenans, pourvu de l'office de procureur-syndic de l'Hôtel-de-Ville, néglige ses fonctions. — Le sieur Brenans se plaint des menaces et insultes qu'il prétend lui avoir été faites par le sieur Clerc.

C. 36. (Portefeuille.) — 55 pièces, papier.

1744-1749. — Nomination de commis à la laissée des fermes de la ville d'Arbois et à l'audition des comptes des deniers patrimoniaux. — Protestation des officiers du magistrat d'Arbois contre la demande formée par le sieur Maréchal, sous-fermier des boucheries de ladite ville, qui veut acquérir une place de conseiller assesseur de l'Hôtel-de-Ville d'Arbois. —Plaintes du sieur Brenans contre le sieur Clerc, maire d'Arbois, et du sieur Clerc contre le sieur Brenans. —Les officiers municipaux d'Arbois demandent la permission de nommer une personne solvable pour être receveur des deniers royaux. — Offre faite par lesdits officiers municipaux au sieur Marcaire de la somme de 400 livres, pour le rembourser du prix de son office.—Plaintes du sieur Mazier, assesseur titulaire de la ville d'Arbois, contre le maire, et du maire contre le sieur Brenans.—Les officiers du magistrat d'Arbois demandent la permission de ne nommer que trois sujets pour remplir les fonctions de sept officiers réunis. — Nomination de l'avocat Drahier comme maire ancien alternatif.

C. 37. (Portefeuille.) — 38 pièces, papier.

1700-1757. — Liquidation de la finance due à Nicolas Coyer, conseiller-procureur du Roi de la ville d'Arbois, dont l'office a été réuni au corps du magistrat de cette ville. — Le sieur Coyer, avocat en Parlement, procureur du Roi de police d'Arbois, demande au Roi, en son Conseil, la cassation d'un arrêt rendu par le Parlement de Besançon, qui fixe les honoraires du procureur du Roi de police d'Arbois sur le pied de ceux attribués aux procureurs d'office des justices seigneuriales. — État de la composition des magistrats établis dans la ville d'Arbois. — Renseignements fournis à l'intendant de Franche-Comté, par son subdélégué à Arbois, sur la composition du Conseil municipal de cette ville. — Élection du sieur Febvre pour troisième échevin de la ville d'Arbois.

C. 38. (Cahier.) — 32 feuillets, papier.

1745. — Enregistrement de diverses quittances délivrées par Étienne Barthelet, receveur de la ville d'Arbois.

C. 39. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier.

1749-1759. — Liquidations de la finance due aux sieurs : Jean-Baptiste Noirot, pour son office de secrétaire de l'Hôtel-de-Ville d'Arbois;—Pierre Borichon, secrétaire-greffier alternatif de la ville d'Arbois; — Riondet, pour le remboursement de son office de conseiller du Roi; — Jean-Denis Rousseau, pour le remboursement de son office d'échevin de la ville d'Arbois;—Ferdinand Clerc, pour son office de conseiller du Roi, maire de ladite ville; —Pierre-Charles Bouvenot, pour le remboursement de son office de conseiller du Roi, échevin alternatif et mi-triennal;—Nicolas-François Perroux, François-Joseph Masières, Hyacinthe Clerc et aux héritiers du procureur Comte.

C. 40. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier.

1760-1772. — Élection des sieurs : Bruet, comme conseiller électif; Rousseau, comme syndic; Le Feire, comme échevin, et Barbier, comme contrôleur de l'Hôtel-de-Ville, par les officiers municipaux et les notables d'Arbois. — Présentation à l'intendant de Franche-Comté, par les officiers municipaux d'Arbois, du sieur Domet de Mont, lieutenant général du bailliage d'Arbois, pour les fonctions de maire de cette ville. — Remercîments adressés par M. Bruet fils à l'intendant de Franche-Comté, pour l'avoir fait nommer conseiller au magistrat d'Arbois. — Le baron de Villers-Farlay propose à l'intendant de Franche-Comté l'avocat Grignet, son parent, pour être nommé conseiller électif au magistrat d'Arbois. — Délibération contenant procès-verbal d'élection de M. de Belon, écuyer, seigneur de Cosges, comme maire d'Arbois. Élection des échevins et des conseillers municipaux. — Élection par les officiers municipaux d'Arbois d'un nouveau syndic, receveur de la ville. — Liste des officiers municipaux d'Arbois.—Réclamation des notables d'Arbois contre le choix fait sans leur participation par les officiers municipaux de cette ville. — Lesdits officiers municipaux demandent à l'intendant des finances la liquidation et le remboursement du prix de leurs offices; ils annoncent à l'intendant de Franche-Comté l'impossibilité où se trouve la ville de réunir les nouveaux offices municipaux au corps du magistrat.

C. 41. (Portefeuille.) — 94 pièces, papier.

1772-1674. — Liste de présentation à l'intendant de Franche-Comté : du sieur Gillabon Du Sorbier, comme maire; d'Épreny, ancien subdélégué, comme lieutenant du maire; de l'avocat Grossey, des avocats Marcaire et Moriveaux, comme échevins. — Lettres du sieur Villers-Vaudrey par laquelle il prie l'intendant de Franche-Comté de donner au sieur Jacques Vivet, d'Arbois, l'office de secré-

taire-greffier de l'Hôtel-de-Ville. — Demandes adressées à l'intendant de Franche-Comté par les sieurs Giroulet et Champy, pour obtenir les offices de secrétaire-greffier de l'Hôtel-de-Ville d'Arbois et d'échevins. — Liste des membres composant le magistrat d'Arbois. — Jean-François Gresset, d'Arbois, demande à l'intendant de Franche-Comté l'autorisation d'acquérir l'office de procureur du Roi de police de la ville d'Arbois. — L'intendant de Franche-Comté invite l'abbé de Courbouzon à lui faire connaître les noms des personnes qui lui paraissent propres à faire partie du Conseil municipal d'Arbois. — Jean-Baptiste Noirot, d'Arbois, prie l'intendant d'agréer sa démission de conseiller au magistrat de cette ville. — Les officiers municipaux d'Arbois demandent la réunion de tous les offices municipaux de cette ville qui restent à lever moyennant une somme de 24,000 francs qu'ils offrent. — Élection des conseillers municipaux.

C. 42. (Portefeuille.) — 77 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1772-1774. — Refus par les communautés de Vaudrey, Oussières et Aumont de prêter à la ville d'Arbois les 24,000 francs qu'elle doit pour la réunion de ses offices municipaux. — Arrêt du Conseil d'État, qui permet aux officiers municipaux, notables et habitants d'Arbois d'acquérir les offices de maire, lieutenant de mairie, échevins, assesseurs, secrétaire-greffier garde des archives, etc. — Procès-verbal des élections municipales de la ville.

C. 43. (Portefeuille.) — 85 pièces, papier.

1775-1787. — Liquidation des anciens offices municipaux d'Arbois, affectés en payement des 18,000 livres redues sur la finance des nouveaux offices. — Nomination proposée à l'intendant de Franche-Comté par les officiers municipaux d'Arbois de l'avocat Noirot comme échevin de cette ville, en remplacement du sieur Perroux. — Élection par les officiers municipaux d'Arbois : du sieur Laurençot, comme quatrième échevin; du sieur Huguenin, comme quatrième conseiller assesseur de la ville; du sieur Clerc, avocat, comme maire; des sieurs Calamand et Milleret, comme conseillers; du sieur François-Joseph Joliton, comme greffier de l'Hôtel-de-Ville, et de Henri Bouvenot, comme procureur-syndic. — Les officiers municipaux d'Arbois demandent au contrôleur général des finances la remise de la somme de 18,000 francs qui leur reste à payer sur les finances des offices que la ville a réunis. — Réquisition par les sieurs Bontemps, Pécaud de Prigny, Pécaud de Larderet, et autres notables d'Arbois, aux officiers municipaux de justifier de la nécessité d'un rôle de 8,000 livres dont ils viennent de voter le recouvrement. — Plaintes portées par les habitants d'Arbois contre la composition du corps municipal et sur sa gestion; renseignements sur la composition du Conseil municipal. — Plaintes contre le sieur Joliton, greffier de la mairie, accusé d'avoir fait couper des bois à son profit dans la forêt communale. — Démission du sieur Rosay comme procureur-syndic de l'Hôtel-de-Ville d'Arbois.

C. 44. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1748-1788. — Renseignements fournis par le Conseil municipal d'Arinthod sur la composition du corps du magistrat de ce bourg avant l'édit du mois d'août 1764. — État des personnes proposées pour former le nouveau corps d'officiers municipaux d'Arinthod. — Les échevins, notables, bourgeois et habitants d'Arinthod demandent à l'intendant d'être reçus opposants à une ordonnance desdits intendants du 10 février 1773, qui a supprimé le Conseil municipal dudit lieu. — Defense faite par l'intendant de Franche-Comté à Jean Clerc, d'Arinthod, de s'immiscer dans l'administration des affaires d'Arinthod. — Requête à M[me] la comtesse de Lauraguais pour que le Conseil municipal d'Arlay reste composé ainsi qu'il l'est. — Règlements par l'intendant pour les convocations en assemblées générales des habitants, chefs de famille du village d'Aumont. — Injonctions faites par l'intendant aux échevins des communes de Barretaine et de Buvilly pour qu'ils convoquent chaque fois qu'il sera nécessaire l'assemblée des habitants. — Ordonnance de l'intendant qui enjoint, sous peine d'amende, à tous les habitants, chefs de famille du village de Desnes, d'assister aux assemblées générales. — Ordonnance qui enjoint aux échevins de la communauté de Champagnole de convoquer l'assemblée des habitants toutes les fois que les circonstances le requerront. — Les habitants de Charcilla demandent à l'intendant l'autorisation de nommer un conseil municipal composé de deux échevins et de huit prud'hommes. — Les maire, échevins et conseillers de la ville de Clairvaux demandent que le nombre des suppôts du Conseil, fixé à douze, soit réduit à six. — Élection des conseillers municipaux de Clairvaux. — État contenant le nombre d'officiers dont doit être composé le corps municipal de Clairvaux. — Payement par cette ville d'une somme de 218 francs comme reste du prix de l'office de receveur et contrôleur des revenus patrimoniaux. — Observations adressées par le subdélégué d'Orgelet sur l'état actuel des suppôts de l'Hôtel-de-Ville. — Les habitants de Colonne, Vaivre, Biefmorin, Chezabois, Champrougier demandent à l'intendant la révocation de l'ordon-

nance par laquelle il a nommé deux personnes pour gérer les affaires des quatorze villages composant la terre de Colonne, au lieu de quatre personnes élues par les habitants.

C. 45. (Portefeuille.) — 39 pièces, papier.

1720-1789. — Nomination par les habitants de Colonne, Vaivre, Biefmorin et Chezabois du sieur Jacques Page pour administrer toutes les affaires de ces communautés. — Élection par les habitants d'Arlay, Bletterans et Conliége des officiers municipaux présentés par l'intendant. — Élection par les officiers municipaux de Bletterans des sieurs Ricard, Magloire et Cabaud comme conseillers assesseurs de cette ville, et de Claude Hervé et Michel Magloire comme premier et second échevin. — Ordonnances de l'intendant : décidant qu'à l'avenir le Conseil municipal de Bletterans ne serait plus composé que de cinq suppôts ; portant règlement sur la composition du Conseil municipal de Conliége et la forme des élections ; annulant les élections faites par les habitants de Conliége de quatre échevins et de neuf jurés.—Étienne Bonjean, Antoine Regnault et Désiré Huguenuchot, bourgeois de Bletterans, demandent à l'intendant la nullité de l'élection du sieur Claude Cabaud comme maire de cette ville. — Renseignements sur la composition des magistrats d'Arlay, Bletterans et Conliége. — Invitation par le contrôleur général des finances à l'intendant de faire cesser toutes fonctions au sieur Étienne Bonjean, auquel la commission de maire avait été adressée. — Révocation des sieurs Melchior Roch et Pierre Pelletier de leurs fonctions de commis de la communauté de Courbouzon. — Plainte adressée à l'intendant par Joseph-Marie Charton, qui a été insulté dans ses fonctions d'échevin de Cousance par Claude Michaud, du même lieu.

C. 46. (Portefeuille.) — 49 pièces, papier.

1694-1786. — Lettres patentes du roi Louis XIV réunissant à l'Hôtel-de-Ville de Dôle les offices de maire, conseillers assesseurs et commissaire aux revues créés pour cette ville. — Engagement pris par les notables de la ville de Dôle de faire payer sur les revenus de cette ville aux suppôts du magistrat la somme annuelle de 1,428 livres, représentant les intérêts de la somme avancée pour la réunion des offices municipaux au corps du magistrat de Dôle.— Les officiers municipaux, maïeurs et échevins de Dôle demandent au controleur général des finances la réunion à leur corps de ville des offices de police. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant la réunion de l'office de procureur du Roi de police au corps du magistrat de la ville de Dôle. — Plaintes du sieur Vuillemot, substitut du procureur du Roi de police, sur ce qu'on l'empêche d'exercer ses fonctions et de jouir des priviléges attachés à sa charge. —État dressé en 1730 des noms des suppôts du magistrat de la ville de Dôle. — Rejet de la demande formée par le sieur Denizot, secrétaire-greffier de l'Hôtel-de-Ville de Dôle, d'entrer immédiatement en fonctions. — Plaintes adressées par le sieur Mont, maïeur, le sieur Opinel, acquéreur de l'un des offices d'assesseur, sur ce qu'on refuse de les installer dans leurs fonctions. — Le magistrat de Dôle demande la réunion à son corps de trois offices municipaux restant à vendre. — Le contrôleur général des finances invite l'intendant à lui indiquer des personnes capables pour remplir au Conseil municipal de Dôle les offices qui restent à vendre. — Présentations par l'intendant au contrôleur général des finances de l'avocat Tricalet comme lieutenant de maire, de l'avocat Gay comme conseiller assesseur; acceptation de l'avocat Tricalet. — Le maire et les échevins de Dôle demandent la révocation de la commission de lieutenant de maire accordée au sieur Pongon, en prétendant que cet office est incompatible avec celui de substitut du procureur du Roi dont il est pourvu.

C. 47. (Portefeuille.) — 88 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1726-1755. — Protestation du sieur Saillard, procureur du Roi de la ville de Dôle, contre une convocation de notables qui aurait été faite par le sieur Pingon, lieutenant de maire. — Injonction faite au sieur Pingon par un sieur Droch de ne plus s'immiscer dans les fonctions du procureur du Roi.—Le sieur Jacques-Antoine Chupiet, avocat en Parlement, lieutenant de maire de la ville de Dôle, se plaint de ce que le sieur Jannin, élu lieutenant, veut continuer ses fonctions à son préjudice. — Le sieur Mairot, vicomte-maïeur, prétend avoir seul le droit d'instituer et de destituer les sergents de ville. — Arrêt du Conseil d'État qui réforme une erreur faite dans la quittance de finance et provision de l'office d'échevin de la ville de Dôle dont le sieur Opinel a été pourvu.—Nicolas-Bonaventure Saillard, conseiller, procureur du Roi de ladite ville, prétend avoir le droit d'assister à toutes les assemblées du magistrat, tant générales que particulières. — Plaintes portées par les officiers municipaux de ladite ville contre Jean-Baptiste Nélaton, échevin, pour faux commis dans ses fonctions.

C. 48. (Portefeuille.) — 65 pièces, papier.

1704-1758. — Nomination, par les conseillers mu-

nicipaux de Dôle du sieur : Henri Le Franc comme commissaire de police ; — du sieur Jean-Pierre Barberet, comme collecteur des amendes. — Plainte adressée au chancelier par la veuve Denisot, sur ce que les officiers municipaux de Dôle ne laissent pas jouir les personnes qu'elle a fait pourvoir des offices de secrétaire-greffier et de contrôleur de l'Hôtel-de-Ville, dont son mari était pourvu, des droits, priviléges et exemptions attachés auxdits offices. — Le magistrat de Dôle demande que l'office de procureur du Roi de la police, réuni à leur corps par arrêt du Conseil d'État, soit désuni. — Le sieur Mairot, maire en titre de ladite ville, se plaint qu'en son absence on ait destitué le sieur Comtois, garde de police. — Liquidation de la somme de 30,000 livres due par la ville de Dôle aux anciens suppôts du magistrat qui l'avaient avancée pour la réunion des offices municipaux. — Vérification des droits et émoluments attribués aux officiers municipaux de Dôle pour présences au Conseil et autres causes.

C. 49. (Portefeuille.) — 86 pièces, papier.

1694-1759. — Règlement de l'intendant pour l'administration des affaires de la ville de Dôle et la comptabilité de ses revenus. — Arrêt du Conseil d'État qui exclut le sieur Bachelu, échevin de ladite ville, des assemblées du magistrat et qui lui enjoint de vendre son office dans les trois mois. — État de la composition du Conseil municipal de Dôle fourni à l'intendant par son subdélégué, avec des observations sur chacun des membres de ce Conseil. — Jean-Baptiste Duchamps, chevalier, demande à l'intendant que le sieur Michotey, président à mortier au Parlement de Besançon, soit condamné, comme héritier du sieur Menier, à lui rembourser ce qu'il a reçu de trop sur le capital de la rente due par la ville de Dôle pour réunion des offices municipaux. — Procès entre les sieurs Lavillet de Florimond et Toytot, au sujet d'un contrat de rente que le premier avait sur la ville de Dôle, en raison de la réunion des offices municipaux et dont le capital se trouvait éteint par l'imputation des intérêts payés à 6 0/0 au lieu de l'être au denier vingt. — L'intendant maintient pour un an les officiers électifs nommés l'année précédente. — Reproches adressés par l'intendant au maire de Dôle, qui permet à l'imprimeur Tonnet d'imprimer indifféremment toutes sortes de livres et de mémoires. — Liquidation des offices municipaux de la ville de Dôle faite par l'intendant.

C. 50. (Portefeuille.) — 86 pièces, papier.

1757-1767. — Liquidation des offices des sieurs Jean-Claude Carmillet et Jean-Pierre Barberet, secrétaires-greffiers alternatifs de la ville de Dôle. — Le sieur Amyot, avocat, bailli des terres de la comtesse de Marsan, demande la place de maire de Dôle. — Le sieur Fourquet demande à l'intendant une des charges municipales de Dôle. — Le sieur Chupiet, lieutenant de maire à Dôle, demande à être dispensé de faire les rôles du sel, de la capitation et des vingtièmes. — Élections des officiers municipaux de Dôle. — Élections : du sieur Bailly, docteur en médecine, comme conseiller municipal de la ville de Dôle; de trois candidats à présenter au Roi pour le choix d'un maire. — L'intendant maintient le sieur Nélaton dans sa charge de maire et le sieur Chupiet dans celle de lieutenant de maire. — Le sieur Belon, maître des Comptes à Dôle, prie l'intendant de nommer le sieur Vandelin à l'une des places vacantes dans le Conseil municipal de Dôle. — Le sieur Nélaton, maire de Dôle, adresse à l'intendant sa démission, parce qu'il vient d'être nommé à une charge de maître des Comptes à Dôle. — Lettres de vétérance accordées par l'intendant aux sieurs André et Montmayeur, conseillers municipaux de Dôle. — Renseignements favorables donnés à l'intendant par le sieur Chupiet, sur l'avocat Rouget, qui demande une place dans le magistrat de Dôle. — L'avocat Frausquin demande à entrer dans le magistrat de Dôle. — Présentation par l'intendant aux officiers du magistrat de Dôle du sieur Duchot comme conseiller assesseur, en remplacement du sieur Lachiche. — Liste des officiers municipaux de Dôle. — Reproches adressés par le contrôleur général des finances aux officiers municipaux de Dôle sur le désordre qui règne dans leur administration et sur leur obstination à ne pas convoquer les notables.

C. 51. (Portefeuille.) — 86 pièces, papier.

1768-1773. — Projet d'arrêt du Conseil d'État contenant un règlement pour le mode d'élection des officiers municipaux de Dôle. — Arrêt du Conseil d'État qui permet à ladite ville d'acquérir les quatre offices d'échevins, les six d'assesseurs, ceux de procureur du Roi, de secrétaire-greffier garde des archives, de receveur ancien mi-triennal. — Demandes adressées par : le sieur Viton, réclamant les priviléges de la vétérance ; — le sieur Claude Braud, demandant à acquérir l'office de secrétaire-greffier ; — le sieur Badouillet, réclamant la même place ; — les officiers municipaux de Dôle, réclamant la réunion à leur corps des charges nouvellement créées ; — le sieur Pierreux, demandant une place de conseiller au magistrat de Dôle ; — le sieur Fourquet, réclamant l'office de conseiller-assesseur. — Ordre du Roi qui maintient M. de Marenches de Champvans, dans

la charge de maire de Dôle. — Renseignements fournis à l'intendant sur la formation du corps du magistrat de Dôle. — Pierre-François Guiguet, ancien conseiller maître en la Chambre des Comptes de Dôle, demande l'office de vicomte-maïeur. — Le sieur de Marenches, maire de Dôle, demande à l'intendant de combien d'officiers municipaux sera composé le corps de ville de Dôle et quelle sera la finance due par chacun d'eux. — Le sieur Pingou, procureur fiscal de la mairie de Dôle, se plaint d'avoir été omis dans la liste des officiers qui doivent composer le corps municipal de cette ville. — L'intendant invite M. Martinet, avocat du Roi et officier au magistrat de Dôle, à continuer ses fonctions jusqu'à son remplacement. — Liste des personnes présentées pour composer le corps du magistrat de Dôle. — Les officiers municipaux de Dôle demandent que leur nombre soit fixé à onze.

C. 52. (Portefeuille.) — 69 pièces, papier.

1772-1786. — État des gages et appointements des officiers et employés au service de la ville de Dôle.—Procès-verbal de prestation de serment entre les mains de Jean-Constance de Marenches, vicomte-maïeur, de Jean-Baptiste Vandelin d'Augerans, Jacques-François Grison, Jean-Jacques Roumette, en qualité d'échevins. — Demandes adressées : par Claude-François-Xavier Bachelu, réclamant l'office de vicomte-maïeur; — le sieur Fourquet, voulant faire partie du Conseil municipal de la ville de Dôle; — le sieur de Massac, demandant les offices de conseiller du Roi, trésorier-receveur des deniers patrimoniaux de Dôle; — Georges-François Bergine, demandant la cassation d'un arrêt du Parlement de Besançon qui reconnaît au maire de Dôle le droit de se faire précéder de l'huissier portant masse, dans les processions et cérémonies publiques. — Élections des sieurs Magdeleine, Gay, Chavelet, Brunet, comme conseillers-assesseurs au magistrat de Dôle. — Règlement dressé par l'intendant, déterminant la distribution des fonctions et les détails de l'administration de la ville de Dôle. — Injonction aux officiers municipaux de ladite ville de payer au trésorier des parties casuelles la somme de 40,000 livres, due pour la réunion des offices municipaux. — Mémoire anonyme adressé à l'intendant sur les abus commis par les officiers municipaux de Dôle dans leur administration. — Protestation des sieurs David et Martenet contre un mémoire que le sieur Breton a publié sous leur nom et le sien, contenant des plaintes sur la conduite de M. Vandelin d'Augerans.—Démission du sieur Grison de sa charge de conseiller au magistrat de Dôle.—Refus du maire de Dôle de se transporter chez le commissaire des guerres de cette ville pour assister à une adjudication de travaux à faire aux casernes de Dôle, parce qu'on ne lui avait pas communiqué l'ordre en vertu duquel il devait y être présent.

C. 53. (Portefeuille.) — 12 pièces, papier.

1721-1789. — Les habitants de Falletans prient l'intendant de défendre à Claude Michel, curé de Falletans, et à son frère de se trouver dans aucune assemblée de la communauté et de se mêler des affaires de cette commune. — Défense à Jean-Marie Perreaud et à Jean-Marie Perrard d'assister aux assemblées de la communauté de Fay. — Le sieur Pâris, ancien lieutenant de milice, dans le bataillon d'Ornans, se plaint de ce que les habitants de Grozon l'ont nommé échevin de ce village. — Les habitants de Longchaumois demandent l'autorisation de nommer six commis dans chacun des quatre cantons qui composent la communauté, pour administrer avec les deux échevins les affaires de la commune. — Élection par les habitants de Longchaumois de vingt-quatre prud'hommes.

C. 54. (Portefeuille.) — 87 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1685-1787.—Traité par lequel Jean-Alonse de Gand, de Mérode et de Montmorency, prince d'Isenghien, comte de Midelbourg, a renoncé au droit qu'il avait de nommer le maire de Lons-le-Saulnier, sur la présentation de trois candidats qui lui était faite par le Conseil munipal de cette ville. — Plainte adressée au garde des sceaux de France, par les officiers du bailliage et siége présidial de Lons-le-Saulnier, contre le nouveau maire de cette ville, qui avait fait relâcher de son autorité privée le sieur Roch, mis en prison par ordre du procureur du Roi. — Le marquis de Balay, maire et gouverneur de Lons-le-Saulnier, se plaint du refus qui lui est fait de le laisser jouir des priviléges attachés aux offices qu'il occupe. — Règlement fixant les droits de séance dus au maire et aux échevins de Lons-le-Saunier. — Défense faite au sieur Boichard, maître orfévre, d'exécuter les médailles destinées aux officiers municipaux de Lons-le-Saulnier, et qui lui ont été commandées par le sieur Rouget, échevin. — Le sieur Claude jeune, procureur du Roi à Lons-le-Saulnier, se plaint des vexations dont il est l'objet de la part du Conseil municipal de cette ville. — Pardon demandé par ce même Claude jeune aux officiers municipaux, pour les injures dont il s'était rendu coupable envers eux. — Refus par l'intendant d'admettre le sieur Courvoisier, qui avait obtenu une cinquième commission d'échevin à Lons-le-Saulnier. — La ville de Lons-le-Saulnier s'excuse de ne pouvoir réunir au corps

de son magistrat les offices de police. — L'intendant présente au contrôleur général des finances deux sujets pour remplir par commission les offices de lieutenant de maire et d'avocat du Roi de la ville de Lons-le-Saunier. — Maintien par l'intendant du sieur Courbe, maire ancien, dans ses fonctions, au préjudice du sieur Boullier, maire alternatif. — Nomination par le roi Louis XV du sieur Joseph Courvoisier comme second échevin alternatif de la ville de Lons-le-Saunier. — Le sieur Ardiet demande une commission d'assesseur à l'Hôtel-de-Ville de Lons-le-Saunier. — Le sieur Rouget se plaint du trouble apporté dans les fonctions de sa charge d'échevin de Lons-le-Saunier, par le sieur Courbe, maire de cette ville.

C. 55. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1727-1744. — Règlement pour établir un meilleur ordre dans les assemblées municipales de Lons-le-Saunier. — Plaintes d'officiers municipaux révoqués, parce que le sieur Deleschaux, second échevin, ne l'a pas été en même temps qu'eux. — Les échevins et assesseurs Rouget, Pagaud et Ébrard demandent la préséance sur les autres officiers municipaux. — Le sieur Boullier, ancien maire de Lons-le-Saunier, prie le contrôleur général des finances de faire rembourser à Alexis Simon les finances par lui payées pour un office de troisième assesseur au magistrat de cette ville. — Le maire et les échevins de Lons-le-Saunier demandent la destitution du sieur Andrey, échevin de cette ville, accusé d'avoir voulu empoisonner son père, son frère et son oncle. — Projet d'acquérir les offices de police, pour les réunir au corps du Magistrat de Lons-le-Saunier. — Nominations : du sieur Cretin aux fonctions de maire, du sieur Arbel à la place d'échevin alternatif. — Règlement des droits d'assistance aux assemblées. — Ventes : par Pierre Boullier, à François Deleschaux, de l'office de procureur du Roi alternatif à Lons-le-Saunier ; par Pierre Boullier, à Christophe Roux de Grandfontaine, de l'office de lieutenant général de police. — Mandement, par les officiers municipaux de Lons-le-Saunier, en faveur du sieur Jeune d'une somme de 60 livres, pour ses gages de syndic pendant un an. — Plaintes : par le sieur Jeune, contre les officiers municipaux, et par les officiers municipaux contre le sieur Jeune ; — par la veuve Renaud, contre les officiers municipaux, qui refusent de lui payer les revenus de la charge de son mari ; — du sieur Courbe, contre les nouveaux échevins. — Les officiers municipaux de Lons-le-Saunier ne prétendent rembourser au sieur Jeune la finance de son office que proportionnellement à la valeur des effets par lui donnés en payement de sadite finance. — Les magistrats de Lons-le-Saunier se plaignent de ce que le sieur Jacques Gros, maire, refuse de les laisser jouir paisiblement des droits qui leur sont acquis.

C. 56. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1728-1789. — Le sieur Munier prie M. le chancelier d'engager les officiers municipaux de Lons-le-Saunier à acquérir l'office de procureur du Roi, dont il est propriétaire. — Arrêts du Conseil d'État : prononçant réunion des offices de police au Magistrat de Lons-le-Saunier ; — annulant les élections des officiers municipaux ; — réunissant au corps du Magistrat l'office de procureur du Roi. — Règlement sur les préséances à observer. — Liste des membres du Magistrat. — Madame de Watteville, abbesse de Château-Châlon, prie l'intendant de faire nommer le sieur Reymondet comme conseiller municipal à Lons-le-Saunier. — Nomination du sieur Thomas, comme maire. — Interdiction au sieur Fougeroux d'exercer ses fonctions de premier échevin. — Élection du sieur Cretin, comme maire. — Plaintes en nullité des élections faites à Lons-le-Saunier. — Plainte du sieur Rousseaux à cause de la non-répression des délits. — État indiquant le nombre des officiers municipaux. — Reproches adressés aux officiers municipaux, parce qu'ils ne veulent pas recevoir le sieur Deleschaux comme conseiller. — Liste de candidats aux offices municipaux. — Les officiers municipaux proposent d'abandonner en payement de ce qu'ils doivent un contrat de rente de 20,000 francs en capital au denier vingt qu'ils ont sur les salines de Salins. — Nomination des sieurs Remondet et Prat, comme procureur du Roi et quatrième échevin. — Installation des sieurs Cretin, Humbert, Courvoisier, Gindre, Deleschaux, Delatour, comme maire, échevins et conseillers. — Plaintes adressées par le sieur Courvoisier sur la négligence de plusieurs officiers municipaux. — Démission du sieur Tamisier, échevin. — Projet de règlement des honoraires des officiers municipaux. — Jean-François Grand offre une somme de 3,000 francs pour obtenir des provisions des offices réunis de procureur-syndic et receveur de la ville de Lons-le-Saunier. — Élections : de l'avocat Guichard, comme maire, par les officiers municipaux ; — des sieurs Guigne, comme premier échevin, et Brillot, comme conseiller assesseur. — Le sieur Guérin demande l'autorisation de louer aux parties casuelles l'office de receveur et contrôleur des octrois et revenus patrimoniaux de Lons-le-Saunier. — État contenant le nombre, le nom et les qualités des officiers municipaux. — Élection du sieur Villermot, comme assesseur au Magistrat de Lons-le-Saunier. — Le sieur Pierre-Louis Besson offre

au trésorier des parties casuelles une somme de 2,000 francs pour l'office de procureur du Roi à Lons-le-Saunier. — Élections : par les officiers municipaux et les notables, du sieur Drillon, comme maire; — des sieurs Huguenet, Chevillard et Gerrier, aux places d'assesseurs de l'Hôtel-de-Ville.

C. 57. (Portefeuille.) — 49 pièces, papier.

1781-1789. — Les habitants de Saint-Pierre demandent qu'il soit élu alternativement deux échevins dans leur village et dans celui de Mathenay, ou qu'il n'y ait qu'un seul échevin pour les deux communautés. — Injonction aux habitants de Menotey d'assister à toutes les assemblées générales qui seront convoquées par les échevins. — Ordre aux échevins de Molain de convoquer les assemblées générales. — Élection par les habitants de Montigny, les Arsures et Vauxelles de deux sujets pour faire partie du Conseil municipal. — Ordre aux échevins de Montrond de convoquer les assemblées des habitants. — Ordre aux habitants de Morbier, payant plus de 3 livres d'impositions, d'assister aux assemblées. — Permission accordée aux habitants de La Mouille d'élire douze prud'hommes annuellement. — Réclamation aux officiers municipaux de Moyrans d'une somme de 720 francs, pour prix de l'office de receveur et contrôleur des octrois et revenus patrimoniaux de cette ville. — État du Magistrat de la ville de Moyrans; liste des officiers municipaux. — Installation des sieurs Jean-Nicolas Monnet, Pierre-Antoine Chavéria, Pierre-Pascal Gras, Jean-Antoine Gras, Jean Bonguyod et autres, qui ont obtenu du Roi des commissions pour remplir les offices municipaux à Moyrans. — Avis donné à l'intendant que la ville de Moyrans, ni les officiers municipaux n'étaient en état d'acquérir les offices créés par l'édit de 1771. — L'évêque de Saint-Claude expose qu'à lui seul, comme baron de Moyrans, appartient le droit d'y faire exercer la justice. — Plaintes du bailli, du procureur fiscal et d'un avocat, sur la composition du Conseil municipal. — Élection du sieur Chavéria, notaire, comme procureur du Roi. — État du corps municipal de Moyrans, en 1785. — Le sieur Buffet demande au contrôleur général des finances l'autorisation de lever les offices de trésorier, receveur des deniers patrimoniaux de la ville de Moyrans.

C. 58. (Portefeuille.) — 41 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1749-1789. — Ordre aux habitants de Nevy-les-Dole d'assister aux assemblées générales. — Ordre aux échevins de Ney de convoquer les assemblées générales. — Pierre-Antoine Courbe, de Nozeroy, demande à l'intendant que les habitants de Nozeroy soient condamnés à lui rembourser les frais par lui faits pour soutenir la validité de l'élection de sa personne comme maire de cette ville et de deux suppôts. — Nomination du sieur Lescot, comme maire de Nozeroy, du sieur Combette, comme premier échevin, du sieur Pajot, comme second échevin, des sieurs Champereux, Jacques, Cretenet et Roy, comme conseillers de ladite ville. — État du Magistrat de Nozeroy, lors de l'édit du mois d'août 1764. — Liste de sujets à élire aux offices municipaux de Nozeroy. — Installation, par le subdélégué, du sieur Favrot, comme maire, des sieurs Champereux, Jacques, Girardet, Besançon, Blondet, Chapaux, Combette, Tissot et Garnier, comme conseillers assesseurs de la ville de Nozeroy. — Liste des particuliers présentés pour remplir les fonctions municipales à Nozeroy. — Les officiers municipaux de Nozeroy représentent à l'intendant qu'ils ne peuvent acquérir les offices nouvellement créés; lettres patentes du roi Louis XV, sur arrêt du Conseil d'État, qui permettent aux officiers municipaux d'acquérir les offices nouvellement créés moyennant une somme de 1,500 francs. — Arrêt du conseil d'État qui accorde l'exercice des fonctions de maire de la ville de Nozeroy au sieur Faverot, docteur en médecine, celles de lieutenant de maire au sieur Champereux, avocat, celles d'échevin au sieur Girardet. — Les officiers municipaux de Nozeroy demandent l'homologation de l'adjudication qu'ils ont faite à Jacques-Fidèle David de la recette des deniers royaux et patrimoniaux. — Plaintes des habitants de Nozeroy sur l'administration des officiers municipaux de cette ville. — Élection des officiers municipaux de Nozeroy. — Autorisation accordée par le roi Louis XVI à l'intendant de Franche-Comté de convoquer à l'assemblée qui doit se tenir à Nozeroy, pour l'élection aux places municipales de cette ville, un nombre de notables égal à celui des officiers municipaux actuels.

C. 59. (Portefeuille.) — 75 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1725-1765. — Plainte des officiers municipaux d'Orgelet, contre le sieur Abel Magnin, commis par le Roi à l'office de maire de la ville. — Le contrôleur général des finances demande à l'intendant l'indication d'un sujet pour être commis à la place du sieur Magnin, maire d'Orgelet. — Le sieur Magnin prie le contrôleur général de le maintenir dans ses fonctions et de diriger une enquête sur la conduite du sieur Chapuis, qui fomente une cabale contre lui. — Les maire, échevins et autres officiers d'Orgelet demandent à l'intendant que leurs prédécesseurs rendent compte de leur gestion. — Règlement sur les préséances que les

officiers du bailliage et de la municipalité d'Orgelet doivent observer dans les cérémonies. — Jean-Baptiste Perraud, avocat, demande à être réintégré dans les fonctions de conseiller municipal. — Les officiers municipaux pourvus par le Roi prient l'intendant de fixer leurs droits d'assistance aux conseils ordinaires. — Hyppolite Romand prie l'intendant de le faire rembourser par la ville d'Orgelet du prix de son office de contrôleur et de receveur des revenus de la ville. — Réunion au corps du Magistrat, moyennant 4,180 livres, des offices de maire alternatif, secrétaire greffier alternatif, de deux contrôleurs, des greffiers et d'avocat du Roi. — Liquidation du prix des offices municipaux d'Orgelet. — Observations du subdélégué sur l'état actuel du Magistrat; conclusions données en faveur des anciens officiers. — Le sieur Maillet, procureur du Roi, demande l'évocation au Conseil d'État d'un procès criminel intenté contre lui et Joseph Maillet son fils, au bailliage d'Orgelet, pour prétendues exactions, vexations et concussions. — Mémoire adressé à l'intendant par son subdélégué d'Orgelet sur l'origine, les faits historiques et l'ancienne administration municipale d'Orgelet, pour être inséré dans la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique* du père Lelong.

C. 60. (Portefeuille.) — 57 pièces, papier.

1774-1788. — État des offices municipaux d'Orgelet remboursés ou qui restent encore à rembourser sur le produit du sou par pain de sel rosière. — Observations du subdélégué sur l'impossibilité où se trouvent les villes d'Orgelet et de Clairvaux de fournir aux dépenses nécessaires pour la réunion au corps du Magistrat des offices nouvellement créés. — Les chevaliers de l'arquebuse offrent au contrôleur général des finances une somme de 5,000 livres, pour lever aux parties casuelles les offices municipaux nouvellement créés, à condition que Marie-Gabriel Poupon remplira l'office de maire. — Les principaux bourgeois d'Orgelet font des représentations au contrôleur général des finances sur la mauvaise administration des officiers municipaux. — Les officiers municipaux d'Orgelet fixent à 200 livres annuellement les gages de leur receveur-syndic. — Élection du sieur Monnier de Savigna, comme maire d'Orgelet, en remplacement du sieur Poupon, démissionnaire. — Élections municipales d'Orgelet; l'avocat Clerc est élu second échevin. — Ordre donné aux officiers municipaux d'Orgelet de rembourser au sieur Poupon le prix de son office.

C. 61. (Portefeuille.) — 66 pièces, papier.

1575-1747. — Ordre à Claude Bernardin, maire d'Ounans, de rendre compte aux habitants de cette commune de son administration. — Les habitants de Perrigny et de Picarreau prient l'intendant de les autoriser à élire annuellement quatre commis chargés d'administrer conjointement avec les échevins les affaires de la communauté. — Concession par Marguerite, archiduchesse d'Autriche et comtesse de Bourgogne, au maire de Poligny, de l'exercice de la justice haute, moyenne et basse dans la ville et la banlieue de Poligny. — Mémoire adressé à l'intendant par les officiers municipaux de Poligny sur les finances payées par les suppôts du Magistrat de cette ville pour l'acquisition des offices de maire et assesseur. — Plaintes adressées par plusieurs habitants de Poligny, contre la mauvaise administration des officiers municipaux. — Plainte du sieur Vaucherot, maire de Poligny, au sujet du trouble apporté dans ses fonctions par les officiers municipaux de cette ville. — Les officiers municipaux de Poligny offrent au contrôleur général des finances une somme de 15,000 livres, pour obtenir la réunion de leurs offices au corps du Magistrat de cette ville. — Plaintes des anciens officiers municipaux contre les prévarications du sieur Vaucherot. — Les officiers municipaux demandent un règlement concernant l'exercice de la charge de lieutenant général de police réunie au corps de ville dont le maire occupe les fonctions sans pouvoir prendre rang, ni séance au bailliage. — Les officiers municipaux de Poligny se justifient des plaintes portées contre eux à l'intendant. — Règlement de l'intendant sur les attributions du procureur du Roi de la ville de Poligny.

C. 62. (Portefeuille.) — 80 pièces, papier.

1702-1756. — Le sieur Romand, acquéreur d'un office d'échevin à Poligny se plaint de ce que le Magistrat de cette ville refuse de faire enregistrer ses provisions au registre du greffe. — Les officiers municipaux de Poligny demandent au chancelier de France si le maire faisant les fonctions de lieutenant général de police doit être assisté d'assesseurs. — Mémoire adressé au chancelier de France, par M. Bietrix, chanoine et promoteur du chapitre royal de Poligny, sur les prévarications commises par le sieur Monnayeur dans ses deux charges de lieutenant général et de maire de la ville de Poligny. — Le sieur Gillet demande un règlement sur ce qui peut lui être dû à raison de son office de contrôleur. — Règlement concernant la forme de l'administration des affaires et revenus de la ville de Poligny. — Claude-Baltazard Romand demande à avoir voix dans les assemblées ordinaires et extraordinaires. — Plainte du sieur Duthier, lieutenant général de police contre le

sieur Monnayeur qui le trouble dans ses fonctions. — État des rentes et des anciennes finances des offices du Magistrat de Poligny dont cette ville est débitrice. — État de la composition du Conseil municipal de Poligny. — Mémoire sur l'exercice des offices municipaux de Lons-le-Saunier, nouvellement créés. — Le subdélégué de l'intendant à Poligny propose le sieur Maigrot pour maire et le sieur Cazeau pour lieutenant de maire à Poligny. — Vente par Claude-Baltazard Romand, conseiller du Roi, à Jean-François Robert, praticien, de son office d'échevin.— Élection, par les officiers municipaux et les notables, des sieurs Maigrot, comme maire, Caseaux, comme lieutenant de maire.— État adressé à l'intendant contenant le prix des offices municipaux de Poligny. — Les officiers municipaux de Poligny demandent à réunir au corps du Magistrat de cette ville l'office d'échevin, que le sieur Magnin se propose de remettre à son fils.

C. 63. (Portefeuille.) — 61 pièces, papier.

1748-1769. — Demande en réformation d'un jugement sur la régie et l'administration des hôpitaux de Franche-Comté, faite par les officiers municipaux de Poligny. — Les sieurs Romand, Rigaud, Labbé et Magnin, titulaires au Magistrat de Poligny, se plaignent de ce que les officiers municipaux de cette ville refusent de leur payer leurs gages. — Liquidation des offices municipaux de Poligny.

C. 64. (Portefeuille.) — 57 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1759-1770. — Règlement pour l'administration du chantier au bois de Poligny. — Maintien du sieur Maigrot comme maire de Poligny. — Le sieur Romand se plaint de ce que les notables ont nommé le sieur Jeantet échevin à sa place. — Nomination du sieur Authier comme lieutenant de maire. — Démissions du sieur Guérillot, échevin alternatif au Magistrat de Poligny, et du sieur Maigrot, maire. — Ordre au sieur Grand, receveur, de rendre compte de sa gestion. — Élections municipales de Poligny en 1765; approbation de l'intendant. — Plaintes portées par les bourgeois de Poligny sur l'administration des revenus patrimoniaux. — Élections municipales de Poligny, en 1766.

C. 65. (Portefeuille.) — 93 pièces, papier.

1771-1774. — Les officiers municipaux de Poligny délibèrent de cesser leurs fonctions pour se conformer à l'article 6 de l'édit de novembre 1771.—Le sieur Romand fils, procureur à Poligny, sollicite les fonctions de secrétaire de l'Hôtel-de-Ville. — Élection d'Hubert-François Maréchal, pour remplir les fonctions de secrétaire-greffier, garde des archives. — Élections municipales de Poligny. — Réunion au corps du Magistrat des offices de maire, lieutenant de maire, échevins, assesseurs, procureurs du Roi, secrétaire-greffier.

C. 66. (Portefeuille.) — 76 pièces, papier.

1774-1787. — Les officiers municipaux de Poligny demandent la réunion à leur corps des offices de receveurs et contrôleurs des deniers patrimoniaux. — Le sieur Gilles fils, procureur, prie l'intendant de le nommer secrétaire de l'Hôtel-de-Ville. — Élection du sieur Grand, comme lieutenant de maire. — Règlement pour l'administration de la ville de Poligny.—Élections : du sieur Jeantet, comme échevin, et du sieur d'Astorgue, comme maire de Poligny ; du sieur Joachim Clerget de Saint-Léger, comme conseiller municipal à Lons-le-Saunier; du sieur de Saporta, comme premier échevin ; du sieur Romand, comme conseiller municipal; du sieur Roy, comme lieutenant de maire. — Le marquis de Froissard-Bersaillin recommande l'avocat Grand, conseiller municipal de Poligny, accusé d'avoir insulté plusieurs de ses collègues. — Le sieur Duthier signale différents abus qui existent dans la municipalité de Poligny. — Liste des officiers municipaux de Poligny. — Le sieur Duthier, conseiller municipal, et M. d'Astorgue, maire, donnent leurs démissions.

C. 67. (Portefeuille.) — 65 pièces, papier.

1728-1771. — Les habitants de Ruffey se plaignent à l'intendant de ce que Claude-Marie Courbe, avocat, François-Henri et Philibert Genet se sont emparés, depuis trois ans, du gouvernement de leur communauté. — Réunion au corps du Magistrat de Saint-Amour des offices de contrôleurs et receveurs des deniers patrimoniaux. — Liste des officiers municipaux de cette ville. — M. de Dompsure, maire de Saint-Amour, se plaint d'avoir été insulté par M. de Thoisy. — Exclusion des sieurs Gay et Puget du Conseil municipal, comme parents d'autres membres du conseil. — Élections municipales de Saint-Amour. — Liste des personnes composant le Conseil municipal de cette ville; renseignements fournis par le subdélégué sur ces personnes. — Élection de trois candidats à présenter au Roi pour le choix d'un maire à Saint-Amour.

C. 68. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1724-1789. — État des personnes présentées par le subdélégué de l'intendant à Saint-Amour pour remplir les charges municipales. — Élections municipales de Saint-Amour en 1781, 1782, 1783. — Liste des noms, surnoms et qualités des personnes composant le Conseil municipal de Saint-Amour. — M. l'abbé de Marnézia, chanoine et comte de Lyon, se plaint à l'intendant de la mauvaise administration des officiers municipaux de sa terre de Saint-Julien.

C. 69. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1744-1778. — L'intendant fait connaître aux officiers municipaux de Saint-Claude que le nombre des suppôts du Magistrat de cette ville est fixé à douze. — L'intendant déclare que le maire de Saint-Claude ne peut pas convoquer l'assemblée générale des habitants sans en donner avis aux échevins. — Les officiers municipaux de Saint-Claude demandent la création d'un office de lieutenant général de police. — Plainte de l'évêque de Saint-Claude, au sujet de l'administration du sieur Regaud, maire de la ville. — Nominations des sieurs Reverchon, comme premier échevin, Pincelin, avocat, comme assesseur. — Élections, par les officiers municipaux de Saint-Claude, des sieurs Christin, Menier, Reymondet, Bourgeat, David, Panisset, Bavoux, Dumoulin, comme assesseurs au Magistrat de la ville. — Élections municipales de Saint-Claude. — Tableau des personnes proposées à l'intendant pour remplir par commission les places municipales de la ville de Saint-Claude, — Installation des officiers municipaux. — Les officiers municipaux de Saint-Claude demandent à réunir au corps du Magistrat de cette ville les deux offices de receveurs des deniers patrimoniaux. — Réunion de ces offices. — Nomination du sieur Buffet, comme maire de Saint-Claude.

C. 70. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1777-1786. — Élection du sieur Clément, comme lieutenant de maire, et du sieur Grival, comme conseiller municipal de Saint-Claude. — Les anciens officiers municipaux de Saint-Claude réclament contre l'arrêt du Conseil d'État qui, en fixant le régime d'administration de cette ville, a nommé aux places municipales. — Élection du sieur Regaud, comme premier échevin, et du sieur Delvert, comme conseiller municipal. — M. Crestin donne sa démission de maire de la ville de Saint-Claude. — Élection des sieurs Lorain, avocat, Molard, médecin, Nicod et Blandans, comme officiers municipaux de Saint-Claude. — Projet de règlement présenté par l'évêque de Saint-Claude pour l'élection des officiers municipaux de cette ville. — Liste des membres composant le corps municipal de Saint-Claude, adressée à l'intendant de Franche-Comté.

C. 71. (Portefeuille.) — 65 pièces, papier.

1716-1758. — Tarif des honoraires dus aux officiers municipaux de Salins, pour droit d'assistance aux assemblées ordinaires du Magistrat. — État des noms et qualités des suppôts du Magistrat de Salins. — Liste des officiers municipaux de Salins. — Réunion au corps du Magistrat de Salins, moyennant une somme de 16,000 livres, des offices de receveurs et contrôleurs des deniers patrimoniaux. — Nomination par l'intendant du sieur Dros de Larderet, comme maire de Salins. — Antoine Bouson, Jean-Baptiste Gorin et Jacques Ordinaire, avocats, demandent des commissions pour exercer les offices d'échevins à Salins. — Le sieur Coubladot, médecin à Salins, acquéreur d'un office d'échevin de cette ville, se plaint des manœuvres concertées entre les officiers du Magistrat et le procureur du Roi, pour éloigner sa réception. — Pierre-Joseph Balland, avocat en Parlement, commis par le Roi aux fonctions de maire de Salins, et le sieur Bacoulon, pourvu de l'office de greffier de l'Hôtel-de-Ville, se plaignent de ce qu'on leur refuse communication des titres et registres de l'Hôtel-de-Ville. — Les anciens suppôts de Salins demandent que le Magistrat de cette ville soit composé de seize suppôts. — État des officiers municipaux de Salins. — Projet de règlement pour remédier aux abus qui s'étaient glissés dans l'administration municipale de cette ville. — Plaintes adressées par les sieurs Blondeau et Borichon, contrôleurs du greffe de l'Hôtel-de-Ville, au sujet du trouble qui est apporté dans leurs fonctions. — Ordre aux officiers municipaux de Salins d'assister à toutes les assemblées ordinaires et extraordinaires du magistrat. — Contestation au sujet de la préséance entre les sieurs Aigut et Coubladon. — Plaintes anonymes contre l'administration des officiers municipaux de Salins. — Plainte portée par le sieur Dumont contre Jean-Étienne Ferroux, procureur du Roi de l'Hôtel-de-Ville de Salins, pour négligence dans ses fonctions.

C. 72. (Portefeuille.) — 77 pièces, papier.

1757-1772. — Acquisition de l'office de contrôleur

de l'Hôtel-de-Ville de Salins par François Arlaud. — Élection d'un maire à Salins. — Nomination du sieur Balland, comme conseiller municipal. — Élections municipales de Salins. — Le sieur Raclet est nommé conseiller assesseur, de préférence au sieur Lepin. — Les officiers municipaux de Salins demandent l'interdiction du sieur Estevenon, comme échevin titulaire de cette ville. — Le sieur Lemaire, capitaine de grenadiers en retraite, prie l'intendant de lui procurer une place au Magistrat de Salins. — Élections municipales de Salins ; liste des officiers municipaux. — Plaintes desdits officiers au sujet de la préséance dans les cérémonies. — Convocation des notables de Salins pour procéder aux élections municipales. — Les officiers municipaux de Salins prient l'intendant de procurer la réunion à leur corps des offices nouvellement créés.

C. 73. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1772-1773. — Les officiers municipaux de Salins demandent à l'intendant un règlement qui réduise leur nombre à douze. — Les nobles de Salins désignent à l'intendant les personnes qu'il conviendrait de choisir pour remplir les fonctions municipales. — Le sieur Ratte prie l'intendant de procurer au sieur Martin, son neveu, le remboursement de 10,000 francs, prix de l'office de procureur du Roi. — Projet de réunion au corps du Magistrat de Salins des offices municipaux nouvellement créés.

C. 74. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1772-1778. — Projet de réunion au corps du Magistrat de Salins des offices nouvellement créés ; opposition des anciens officiers municipaux à cette réunion. — Les officiers municipaux de Salins demandent le remboursement d'une somme de 16,800 francs qu'ils ont payée, en 1753, pour l'acquisition des offices de receveurs et contrôleurs des deniers patrimoniaux. — Michel-Yves Courtiat, conseiller d'honneur au Présidial de Salins, prie l'intendant de le commettre pour faire les fonctions de lieutenant de maire à Salins.

C. 75. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1774. — Réunion au corps du Magistrat de Salins des offices municipaux nouvellement créés ; correspondance entre le subdélégué de Salins, l'intendant et le marquis de Monteynard, au sujet de cette réunion.

C. 76. (Portefeuille.) — 62 pièces, papier.

1774-1787. — Élections de conseillers municipaux et d'échevins de la ville de Salins. — Les anciens officiers municipaux de Salins prient le contrôleur général de presser le jugement à rendre sur leur requête en opposition à l'arrêt du Conseil d'État par lequel la réunion des offices municipaux au corps du Magistrat de cette ville a été prononcée.

C. 77. (Portefeuille.) — 22 pièces, papier.

1746-1789. — Élections municipales de Sellières. — Plaintes des habitants et des officiers municipaux de Sellières contre le procureur du Roi du bailliage de Poligny. — Élections municipales de Syam, — de Toulouse, — de La Vieille-Loye. — Les échevins de Villers-Robert prient l'intendant de Franche-Comté de rendre une ordonnance pour contraindre les habitants d'assister aux assemblées générales de la communauté.

C. 78. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1697-1786. — Liste adressée à l'intendant de Franche-Comté, par son subdélégué à Dole, des corps de marchands et des communautés d'artisans qui peuvent exercer séparément et de ceux dont les professions peuvent être réunies à d'autres, à cause de leur analogie. — Les marchands de Poligny demandent l'établissement d'une maîtrise des marchands dans leur ville. — Plaintes des chirurgiens et des perruquiers-barbiers de Dole, Salins, Arbois, Poligny contre des personnes qui ont exercé la médecine sans avoir le brevet de chirurgien-juré. — Demandes du brevet de chirurgien-juré adressées par des médecins de Lons-le-Saunier, Orgelet et Poligny.

C. 79. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

1781-1789. — Concessions de trois terrains par la ville de Dole à la confrérie de l'Arquebuse. — Plainte des officiers municipaux contre cette confrérie. — La confrérie demande a être confirmée dans ses droits et priviléges. — La confrérie de la Croix, établie à Salins, demande l'autorisation de constituer des rentes sur particuliers. — Les directeurs de la confrérie de la Croix, établie à Dole, prient l'intendant de Franche-Comté de leur faire payer le loyer d'une maison qui leur a été donnée par M. de

Mesnay, et qui a été louée pour l'auditoire et les chambres du Conseil du bailliage de Dole.

C. 80. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

1742-1784. — Mandement de M. Raymond de Durfort au clergé régulier et séculier de son diocèse, au sujet de sa prise de possession du siége archiépiscopal de Besançon. — Sécularisation de l'abbaye de Saint-Claude et érection de son église en cathédrale. — L'évêque de Saint-Claude et son chapitre choisissent M. de Sérilly, intendant du comté de Bourgogne, pour statuer sur toutes les difficultés qui les divisent. — Plainte de l'évêque de Saint-Claude contre le chapitre. — Plainte du sieur Chrestin, curé de Saint-Claude, contre messieurs du chapitre. — Condamnation, par la Chambre des Comptes de Dole, des chapitres de Saint-Claude, Baume et Lure à faire enregistrer en ladite Chambre leurs brevets et lettres de sécularisation.

C. 81. (Portefeuille.) — 91 pièces, papier.

1744-1770. — L'évêque de Saint-Claude demande que l'église abbatiale de cette ville soit convertie en église paroissiale. — Difficultés entre le chapitre et l'évêque; évocation par le Roi de toutes contestations et renvoi devant des commissaires de son Conseil. — Difficultés entre l'évêque et le chapitre de Saint-Claude, d'une part, et les officiers municipaux, au sujet du rang que ces derniers doivent occuper dans les cérémonies publiques.

C. 82. (Portefeuille.) — 17 pièces, papier.

1777-1779. — L'évêque de Saint-Claude demande que les fonds destinés à l'établissement d'un séminaire dans cette ville, qui sont en séquestre, soient employés en acquisitions de rentes de l'espèce de celles que les gens de mainmorte peuvent posséder, et que le Roi permette qu'une partie de ces rentes serve à payer les pensions des pauvres ecclésiastiques du diocèse, qui seront envoyés dans les séminaires voisins, jusqu'à ce que le projet d'en établir un à Saint-Claude ait eu son exécution.

C. 83. (Portefeuille.) — 4 pièces, papier.

1701-1764. — Plaintes du doyen et des chanoines du chapitre de l'église collégiale d'Arbois, contre les Bénédictins de Saint-Just, qui ne veulent pas assister à la procession de l'Assomption. — Jean Petit, de Salins, entrepreneur de la construction du clocher d'Arbois, prie l'intendant de nommer des experts pour vérifier ses travaux. — Les officiers municipaux d'Arbois demandent des lettres patentes qui assurent aux ecclésiastiques, originaires ou natifs de cette ville, le droit exclusif de posséder les canonicats de la collégiale.

C. 84. (Portefeuille.) — 39 pièces, papier.

1724-1772. — Le chapitre de Baume demande à être transféré à Dole, et la permission de porter une médaille semblable à celle des chanoines de Gigny, suspendue à un ruban noir. — Nominations par le Roi : de l'abbé de Montiley, évêque d'Autun; de l'abbé de Champagne, de l'intendant de Franche-Comté, et de M. Dros, pour statuer sur les difficultés qui régnaient depuis longtemps entre les chanoines de l'église de Dole et les familiers de cette église. — Les chanoines de Dole demandent que leurs contestations soient jugées par les tribunaux ordinaires. — Projet de règlement pour le rit et le cérémonial de l'église collégiale de Dole.

C. 85. (Portefeuille.) — 58 pièces, papier.

1749-1787. — Procès entre le chapitre royal Notre-Dame de Dole et l'archevêque de Besançon, au sujet de la juridiction de ce dernier, dont le chapitre prétendait être exempt. — Plaintes des chanoines du chapitre de Dole, contre le sieur Anudey, l'un d'eux, maître des enfants de chœur, qui refusait absolument de remplir les devoirs de son état. — Difficultés entre les doyen et chanoines du chapitre royal et les familiers de l'église de Dole. — Les chanoines du chapitre royal de Dole demandent l'évocation et le renvoi devant des commissaires du Conseil des contestations nées et à naître, au sujet des réparations du chœur de leur église, avec les officiers municipaux de ladite ville.

C. 86. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1724-1771. — Les chanoines du chapitre Saint-Antoine de Nozeroy demandent à être exceptés de la déclaration du Roi du 29 janvier 1686, et de pouvoir faire desservir les églises de Fraroz, Mignovillard et Mièges par des chanoines de leur corps ou par des vicaires amovibles. — Évocation au Conseil d'État de tous les différents nés et à naître entre les doyen, chanoines et chapitre de Poligny, et les familiers de cette ville. — Le chapitre de Saint-Anatoile de Salins demande à être dispensé de la déclaration

du Roi et à pouvoir faire desservir par des vicaires amovibles la cure anciennement unie à son église. — Le chapitre collégial de Saint-Maurice de Salins se plaint que les Bénédictins de Cluny se maintiennent injustement en possession du prieuré de Notre-Dame de Château-sur-Salins, au préjudice de plusieurs arrêts qui ont ordonné l'union au chapitre.— Les officiers municipaux de Salins demandent la suppression du chapitre Saint-Michel de cette ville et l'union de ses revenus au collége de Salins, tenu par les Pères de l'Oratoire.

C. 87. (Portefeuille.) — 49 pièces, papier.

1726-1789. — Projet de règlement par l'archevêque de Besançon pour la desserte de la paroisse de la ville d'Arbois. — Le prieur commendataire du prieuré de Saint-Just d'Arbois, le curé vicaire perpétuel et les familiers de l'église paroissiale d'Arbois demandent des lettres confirmatives de trois décrets de règlements que l'archevêque de Besançon a rendus pour cette église. — Les habitants de Bellefontaine demandent l'érection d'une cure dans leur commune ; —ceux des Crozets et de Leschères demandent que leur chapelle soit érigée en église succursale de celle de Saint-Lupicin. — Contestations entre Emmanuel Lecourbe, co-curé, vicaire perpétuel de Saint-Désiré de Lons-le-Saunier, et les familiers de cette église.

C. 88. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

1690-1789. — Plaintes des familiers de Lons-le-Saunier contre les Bénédictins de cette ville. — Les habitants de Montcusel et Thancia demandent l'autorisation de poursuivre l'érection d'une cure à Montcusel. — Règlement des droits curiaux pour le curé de Ruffey. — Plainte d'un substitut du procureur général de la Chambre des Comptes de Dole, au sujet d'un sermon du curé de l'église de Saint-Jean-Baptiste de Salins, sermon qui avait pour but d'enflammer les esprits en faveur des Jésuites. — Les habitants de La Moura, La Combe, Le Lac et La Darbella demandent, pour ces hameaux, l'érection d'une cure indépendante de celle de Septmoncel. — Difficultés entre le curé de Sirod et ses paroissiens, au sujet des droits curiaux.

C. 89. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier.

1729-1785. — Présentation du sieur Champreux, ancien curé de l'église Notre-Dame de Salins, comme aumônier des forts Saint-André de Salins, en remplacement du sieur Garnier, démissionnaire.— Le sieur Bachelu, chapelain dans l'église Notre-Dame de Dole, demande l'autorisation de publier un mémoire contenant des avis pour la religion et le bien de l'État. — Le sieur Jacquemet, religieux cordelier de Lons-le-Saunier, demande la place d'aumônier de la saline de Montmorot. — État des biens et revenus dont jouit l'Aumônerie des manses épiscopale et capitulaire de Saint-Claude, des titres qui établissent la possession de ces biens et des charges auxquelles les revenus doivent être appliqués. — Les Cordeliers de Dole demandent une augmentation des honoraires qui leur sont attribués pour la desserte de la chapelle des prisons de cette ville.

C. 90. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1719-1788. — Claude-Gaspard de Lezay-Marnézia demande au Roi l'autorisation d'affranchir de la mainmorte les sujets et les domaines de l'abbaye d'Acey, dont il est abbé commendataire. — Les Frères Mineurs Capucins de l'ordre de Saint-François demandent la permission de transférer leur maison conventuelle, située à une demi-lieue de Dôle, à la porte d'Azans, près des casernes de cette ville. — Les frères des Écoles chrétiennes, établis à Rouen, demandent au Roi la permission d'accepter la proposition qui leur a été faite par M. de Mesmay, de Dole, de former une école dans cette ville pour l'instruction gratuite de la jeunesse, à condition par lui de leur donner la maison qu'il y occupe, le mobilier nécessaire et 2,000 livres de revenus soit en rentes, soit en immeubles.

C. 91. (Portefeuille.) — 15 pièces, papier.

1719-1739. — Renseignements demandés par le cardinal de Fleury, sur l'état du temporel de Gigny.—Les religieux Bénédictins du prieuré de Saint-Désiré de Lons-le-Saunier demandent des lettres pour évoquer tous les procès qu'ils ont au Parlement de Besançon ou au bailliage de Poligny. — Partage entre Jean-Jacques Bereur, docteur en droit, prêtre-prieur commendataire du prieuré Saint-Désiré de Lons-le-Saunier, et les PP. supérieurs et religieux Bénédictins dudit prieuré des biens dépendant de ce bénéfice. — Les Capucins du comté de Bourgogne demandent au Roi la confirmation de l'établissement qu'ils ont dans la ville d'Orgelet.

C. 92. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1732-1762. — Les prêtres de l'Oratoire établis à Besançon, Salins et Poligny demandent des lettres d'at-

tribution en première instance à la Chambre des requêtes du Parlement de Besançon de tous leurs procès. — Le père Aimable, de Poligny, capucin, se plaint de ce que, dans les chapitres généraux tenus à Rome par les religieux des différents ordres, ceux qui sont natifs du comté de Bourgogne sont regardés comme étrangers et, sous ce prétexte, exclus des charges et des emplois auxquels peuvent prétendre les religieux originaires des provinces de l'intérieur du royaume. — Projet d'établissement d'une administration pour gérer les revenus des abbayes de Goailles et de Montbenoît, pour empêcher que les religieux qui habitent ces monastères ne contractent des emprunts. — Projet de partage à faire, entre l'abbé commendataire et les religieux de l'abbaye de Rosières, des biens de ce monastère.

C. 93. (Portefeuille.) — 78 pièces, papier.

1730-1784. — Les officiers municipaux de Saint-Claude prient le Roi d'ordonner que le nombre des religieux, dans le couvent des Capucins de Saint-Claude, serait réduit, et qu'ils ne pourraient plus faire de quêtes dans la ville. — Le père Cottin, jésuite, procureur général des Jésuites pour la province de Lyon, demande au Roi de permettre, par un simple brevet, aux PP. Jésuites de la maison de Salins, d'acquérir un domaine de 30 à 35,000 livres, en remplacement d'un autre domaine faisant partie de la seigneurie d'Ougney, qu'ils se proposent d'aliéner, et qui faisait partie de leur dotation. — Les Cordeliers de Salins demandent à être autorisés à posséder différents biens qu'ils ont acquis, et la permission d'en acquérir de nouveaux. — Le sieur Fenouillot, intéressé dans les salines de Salins, demande la permission d'acquérir une maison particulière, que les Carmes déchaussés établis en cette ville, possèdent, et l'autorisation pour ces religieux d'en employer le prix à racheter d'autres immeubles. — Le sieur Huguenet, religieux de l'abbaye de Goailles, demande que ses supérieurs soient tenus de lui payer les revenus de sa prébende, depuis quatre ans qu'il est retiré, avec leur agrément, dans la maison de sa sœur, à Arbois.

C. 94. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1558-1788. — Le sieur Alix et Claudine Chaillet, sa femme, réclament aux Ursulines d'Arbois la succession de Pierre Chaillet. — Défense aux Ursulines d'Arbois de recevoir des novices. — Ces religieuses demandent au Roi l'autorisation d'acquérir deux portions de terrain d'une surface de dix journaux et quart. — État des personnes détenues par ordre du Roi dans le couvent des Ursulines d'Arbois. — Anne-Marie, dite de Watteville, abbesse de Château-Châlon, demande au Roi des lettres de relief pour être maintenue dans le droit de nommer en tout temps aux quatre offices ou bénéfices appelés quart-fiefs, dont les titulaires desservent, en qualité de co-curés, l'église abbatiale et paroissiale de Château-Châlon et trois autres églises filiales ou succursales qui en dépendent. — Procès intenté, par Philibert-Marie-Joseph de Balay, baron de Jousseaux, à dame Jeanne de Billot-Villette, abbesse de l'abbaye royale Sainte-Claire de Lons-le-Saunier, et les chanoinesses de ladite abbaye royale Sainte-Claire de Lons-le-Saunier, pour les contraindre à recevoir comme novice Jacinthe de Balay, sa fille. — Les religieuses et chanoinesses de Lons-le-Saunier, les Ursulines de Dole et les Clarisses de Salins demandent l'autorisation d'acquérir des biens-fonds ou des rentes sur les particuliers.

C. 95. (Portefeuille.) — 96 pièces, papier.

1718-1788. — Les Ursulines de Poligny demandent à pouvoir conserver les immeubles qu'elles ont acquis. — Défense aux Clarisses de Poligny de recevoir à l'avenir des novices. — Ces religieuses demandent le rétablissement de la gratification que le Magistrat de Poligny était dans l'usage de leur accorder à titre d'aumône chaque année. — État des professions et des décès dans les maisons religieuses de la subdélégation de Poligny. — Le comte d'Esternoz, de Dole, demande la permission de faire un échange d'immeubles avec les religieuses de Notre-Dame d'Ounans, établies à Dole. — Autorisation accordée aux Bernardines d'Ounans, établies à Dole, de recevoir des novices, faculté qui leur avait été interdite précédemment. — Demandes à l'effet d'être autorisées à acquérir, adressées par les Visitandines de Saint-Amour, les Annonciades de Saint-Amour et de Saint-Claude, les Clarisses et les Visitandines de Salins. — Certificat négatif fourni à l'intendant de Franche-Comté par la supérieure du couvent des Ursulines de Salins, constatant que, depuis cinquante ans, personne n'a été enfermé dans ce couvent en vertu de lettres de cachet.

C. 96. (Portefeuille.) — 74 pièces, papier.

1700-1788. — Renseignements sur les hôpitaux d'Arbois et de Dole. — Les maïeur, échevins et conseillers de la ville de Dole, et Mlle de Saint-Germain prient le Roi d'autoriser le traité passé entre eux, le 15 septembre 1723, au sujet de l'établissement d'une maison à Dole, sous le titre du Bon-Pasteur, pour y renfermer les filles dé-

bauchées. — M. de Mesnay, gentilhomme du comte de Bourgogne, demande la permission d'établir à Dole un hôpital pour 24 personnes âgées des deux sexes, — État des revenus de l'hôpital général de Dole. — Projet d'union des hôpitaux de Chaussin, Arlay, Saint-Julien et Orgelet à l'hôpital de Dole. — Instruction pour la formation, l'arrêté et le payement des états de journées des soldats marins admis dans l'hôpital de Dole.

C. 97. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1681-1786. — Les dames de la Charité de Lons-le-Saunier demandent au Roi la confirmation de leur établissement et de leurs statuts, avec permission d'accepter tous dons et legs. — L'archevêque de Besançon se plaint du peu d'exactitude qui est apporté dans l'administration de l'hôpital de Lons-le-Saunier et des abus qui s'y sont introduits depuis longtemps. — Les directeurs et administrateurs de l'hôpital du Saint-Esprit de Lons-le-Saunier demandent au Roi la réunion à cet hospice des biens dépendant de celui de Montaigu. — État des revenus et des charges des hôpitaux d'Orgelet et de Nozeroy. — Projets d'union : de l'hôpital général de la Charité de Poligny à l'Hôtel-Dieu de cette ville; — de celui de Rochefort à celui de Dole. — État des revenus et des charges de l'hôpital de Saint-Amour.

C. 98. (Portefeuille.) — 16 pièces, papier.

1749-1764. — Les officiers municipaux de Salins demandent au Roi que les biens de l'hôpital de Saint-Bernard de cette ville soient réunis à l'Aumône générale. — État des revenus et des charges de l'hôpital général de la Charité de Salins.

C. 99. (Portefeuille.) — 58 pièces, papier.

1719-1788. — Arrêt du Conseil d'État portant convocation d'une assemblée des anciens États de Franche-Comté pour le 1er novembre 1788 (imprimé). — Demande de lettres de pardon et de rémission pour crimes d'homicide, adressées par : Prost-Mayet, de Longchaumois, l'un des descendants du fameux Claude Prost, plus connu sous le nom de capitaine Lacuson, chef de partisans francs-comtois pendant la guerre de 1636 ; Huguenet, conseiller au présidial de Lons-le-Saunier ; Perrin, d'Arbois ; Hugues Cordier ; Desgranges ; Boitouset ; Désiré Petit, de Domblans ; Claude et Charles Jousserandot ; Dominique Moréal ; Guillaume et Joseph Muyard ; Jean Blanchin, d'Arlay ; Pierre Bapicot, de Souvans ; Barthélemy Dumont ; François Molain ; Claude Morian, de Salans ; Alexis Champion ; Jean Thioulet ; François Vyon ; Pierre Cornu ; Claude Guillemin ; Alexandre Maître ; Joanne Bertrand.

C. 100. (Portefeuille.) — 87 pièces, papier.

1738-1757. — Demandes de lettres de rémission pour crimes de meurtre, adressées par : Joseph Maistrot; Joseph Gainllaud ; Olivier ; Jean-Baptiste Collignon ; Jacques Rameaux ; Benoît Molin ; Claude-Anatoile Michaud ; Étienne Mazille ; Alexandre Dalloz, de Septmoncel ; Joseph Besançon, de Paisia ; Edme Galland ; Pierre Bailly-Guidre ; Claude Vandel.

C. 101. (Portefeuille.) — 90 pièces, papier.

1752-1758. — Demandes de lettres de rémission, adressées au Roi par : Philibert Charnier, exempt de maréchaussée à Poligny ; Perretier ; Humbert et Constantin, de Lons-le-Saunier ; Michel et Joseph Glanet ; Sarrou ; Quanteau et Buffet ; Claude Dernia ; Philibert Valet ; Benoît Gauthier ; Jacques Lepy ; Joseph Boudet et Jean-Baptiste Humbert ; Joseph Oudot ; Claude Morand ; Claude-Antoine Verguet, des Pois-de-Fiole. — Claude-François Maire, dragon au régiment royal, condamné à trois ans de galères pour avoir fait partie d'une bande de contrebandiers et attaqué les employés des Fermes, demande au Roi des lettres de remise ou au moins de commutation de peine.

C. 102. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1758-1759. — Demandes de lettres de rémission, pour crimes d'homicide, adressées au Roi par : Jean-Claude Buchot ; Perret et Bacoulon, de Salins ; Courty ; Joseph, Antoine et Jean Renard ; François Bride ; Marie-Pierrette Sachon ; Xavier Panel, de Nozeroy ; Jean Jacquot, dit Belle-Garde ; Claude Rondot, de Falletans ; Denis Odobez, de Château-des-Prés ; Claude Girod, de Crançot ; Pierre Girard, de Saint-Aubin ; Jean Masson et Joseph Carnet ; Christophe Robillier. — L'abbesse de Saint-Pierre de Lyon demande au Roi l'élargissement de Pierre Perret, détenu dans les prisons de Lons-le-Saunier comme voleur de grands chemins.

C. 103. (Portefeuille.) — 95 pièces, papier.

1768-1776. — Demandes de lettres de rémission,

pour crimes d'homicide, adressées au Roi par : Claude-Henri Boulier, chapelier de Saint-Amour; François Monneret; Philibert Janin; Troly, garde de la seigneurie de Rahon; François Sassard; le comte de Laurencin-Beaufort; Étienne Tissot, de Montfleur; Adrien et François Clerc; Jean-Baptiste Baccot; le sieur Chenu, accusé d'avoir favorisé un duel; Joseph-Marie Commoy, de Saint-Claude; Nicolas Viliard, de Thervay-les-Balançon; Jacques et Jean-Louis Fresne, de Châtel.

C. 104. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1776-1787. — Demandes de lettres de rémission, pour crimes de meurtre, adressées au Roi par : les sieurs Mareschy et Morand; Claude Guyot; Jean-Claude Bourgeois; Pierre Trinquand, de Doucier; Jean-François Barbier; Jean-Claude Bapicot, garde de la seigneurie de Souvans; Jean-Baptiste Chalot, de La Chassagne; les sieurs Bergeri, Cugnet, Jourdy, Liard et Thervay; Jean-Baptiste et Léonard Rameaux; Antoine et Jean-Baptiste Perrin; Denis Wuillemot; Denis Destrat; André Buchot, de Maynal; Pierre Perron, de Bard; M. de Maigret, de Desnes; Jean-Claude Grillon. — La fille Paulet, de Dole, condamnée à être fouettée, marquée et au bannissement perpétuel, pour avoir distribué de la fausse monnaie, demande au Roi des lettres de grâce.

C. 105. (Portefeuille.) — 93 pièces, papier.

1782-1785. — Les parents de Claude-Joseph Treston, de Montbarrey, comdamné à être rompu vif, demandent au Roi que cette peine soit commuée en celle des galères perpétuelles. — Demandes de lettres de rémission adressées au Roi par : Jacques-François Bresson, du Boisset; Jean-Denis Vernot et ses frères, d'Arbois; Henri-Baptiste Chibbe, de Nozeroy; Martin Faton, d'Alièze; Claude-Joseph Vuillerme; Antoine Vuillaume; Philippe Haut, dragon au régiment de Lorraine; Pierre Bourguignon et François Pouillard, vignerons à Vincelles; Jean-Claude Bouilly et François-Xavier Grillet, de La Frasme, garde de la seigneurie de Clairvaux; Joseph Hacquard, cavalier au régiment de la Reine; Adrien Ratte, d'Essavilly; Junion Roy, garde de la seigneurie de Villangrette; le sieur Gavaud, cabaretier à Balanod; Jean Armand, cavalier de la maréchaussée à Dole; Jean et Pierre Dutru, de La Bretonnière; Abraham Monneret, de Dole; le sieur Pelardy, sergent au régiment de Grenoble; le sieur Regard, de Mijoux; Marie Cornier et Laurent Chaudat, de Chapelle-Voland.

C. 106. (Portefeuille.) — 67 pièces, papier.

1786-1789. — Demandes de lettres de rémission adressées au Roi, pour crimes d'homicide, par : Jean-Claude-Amable et Émilien Henri, de Ruffey; Pierre Chourlin; les sieurs Jancy, Jeannin, Moutot, Comte et Vaillard; le sieur Volot, soldat au régiment de Berry; les sieur Cassabois, Épailly et Bouvier; Laurent et Sébastien Bodinéra; Jean-Baptiste Voillard, de Brans; Emmanuel Reverchon, du Fied; Balthazard Benoît.— Jean-Claude Liégon, d'Andelot, condamné à 5 ans de galères pour contrebande de tabac, demande au Roi des lettres de rémission. — Jean-Baptiste Maître, condamné aux galères à perpétuité pour complicité de vols avec la nommée Cussey, demande au Roi des lettres de grâce. — Jean-Claude Pérard, employé des Fermes du Roi, demande des lettres de rémission pour les violences dont il s'est rendu coupable envers Jacques-François Reverchon.

C. 107. (Portefeuille.) — 74 pièces, papier.

1731-1749. — Bannissement pendant trois ans, de la ville de Salins, du marquis de Loulans, pour avoir tué le sieur de Tourtour. — Ordre du Roi pour faire arrêter le sieur François fils, de Saint-Amour, qui a accusé les officiers des gabelles de cette ville de favoriser le commerce du faux sel et de la contrebande. — M. de By de Raze, gentilhomme de Franche-Comté, demande un ordre du Roi pour faire enfermer à Sainte-Pélagie Mlle de By de Raze de Fontenay, sa sœur, ancienne Ursuline du couvent de Salins, à cause de ses déréglements. — Ordre du Roi pour mettre en liberté les sieurs Lebœuf et Billot, curé de de Rahon.

C. 108. (Portefeuille.) — 63 pièces, papier.

1743-1750. — Le comte de Marcien, commandant en Dauphiné, demande un ordre du roi pour faire reléguer dans un des couvents de Cordeliers du comté de Bourgogne le P. Monnier, religieux de cet ordre, qui avait été conduit du couvent des Capucins de Briançon dans les prisons de Grenoble, pour avoir entretenu des correspondances avec Turin. — Le P. Monnier, envoyé à Dole, se plaint d'être trop sévèrement tenu. — Ordre du Roi qui enjoint au sieur de Joux, conseiller assesseur au présidial de Lons-le-Saunier, de se rendre de suite à Paris pour rendre compte des excès dont il s'est rendu coupable dans le village de Saint-Germain. — Ordre du Roi pour faire enfermer, au fort Saint-André de Salins, le sieur Bonhomme,

curé de Fougerolles, qui s'est rendu coupable de propos séditieux contre l'État.

C. 109. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1751-1757. — Ordre du Roi pour enfermer, à cause de ses intrigues galantes, Anne-Philippe Bereur de Saint-Ylie de Malans, chanoinesse en l'abbaye noble de Sainte-Claire de Lons-le-Saunier, dans le couvent des Ursulines de Flavigny. — Le sieur Rigolier, de Dole, demande au Roi des ordres pour faire enfermer Marguerite Michel, son épouse, dans le couvent des Ursulines de Seurre, à cause de sa passion pour le jeu et de la violence de son caractère.

C. 110. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1752-1755. — Ordre du Roi pour enfermer, au fort Saint-André de Salins, Jean-François Willers, avocat au Parlement, demeurant à Arbois, à cause de son libertinage et de sa mauvaise conduite. — M. de Laurencin, seigneur du Villars, demande un ordre du Roi pour faire enfermer, au fort Saint-André de Salins, son fils, ancien lieutenant au régiment de Navarre, qui s'est évadé du château d'Auxonne.

C. 111. (Portefeuille.) — 88 pièces, papier.

1754-1757. — Le sieur Regnault d'Épercy, maire et subdélégué à Arbois, demande que Louis-François-Xavier Regnault, son fils, dont les mœurs et la conduite sont scandaleuses, soit renfermé, par ordre du Roi, dans le couvent des Cordeliers de Beaune. — État des prisonniers détenus, par ordre du Roi, dans les châteaux et maisons de force de la subdélégation de Salins. — État des personnes de la subdélégation d'Arbois détenues, par ordre du Roi, dans des couvents, châteaux ou maisons de force.

C. 112. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1757-1758. — Les parents de Mlle Brun demandent un ordre du Roi pour la faire enfermer dans le couvent des religieuses Tiercelines d'Arbois, pour l'empêcher d'avoir des liaisons avec un jeune homme qu'elle ne peut épouser sans mésalliance. — Le sieur Titon, conseiller référendaire à la Chambre des Comptes de Dole, demeurant à Sellières, demande des ordres du Roi pour faire enfermer Anne Billot, son épouse, dans la maison du Bon-Pasteur de Dijon, puis dans le couvent des Tiercelines d'Arbois. — La veuve Pajot, de Lons-le-Saunier, demande un ordre du Roi pour faire enfermer son fils aîné dans une maison de force, afin de la mettre à l'abri de ses violences.

C. 113 (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1758-1763. — Les parents des trois frères Tabey, de Vernantois, demandent des ordres du Roi pour faire arrêter ces trois jeunes gens et les conduire dans le couvent des PP. Cordeliers de Tanlay, en Bourgogne, afin de prévenir les suites de leurs dérèglements. — Le sieur Marguier d'Aubonne, maître des comptes à Dole, demande, au nom de sa famille, des ordres du Roi pour faire arrêter et conduire au château de Bicêtre Gabriel d'Aubonne, son neveu, afin de prévenir les suites de son état de démence. — Le marquis de Monnier, premier président de la Chambre des Comptes de Dole, demande des ordres du Roi pour empêcher la conclusion du mariage de sa fille avec M. de Valdahon.

C. 114. (Portefeuille.) — 85 pièces, papier.

1768-1769. — La famille de Mlle Raclet demande des ordres du Roi pour faire enfermer cette demoiselle dans la maison des Bernardines d'Orgelet. — Jean-Girard Pajot, de Nozeroy, demande des ordres du Roi pour faire passer son fils dans l'île de La Désirade, afin de prévenir les suites de son inconduite. — La famille du sieur Marcaire, prêtre, demande des ordres du Roi pour faire enfermer ce dernier dans le couvent des Cordeliers de Sellières.

C. 115. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1769-1772. — Le sieur Vacher, avocat général honoraire en la Chambre des Comptes de Dole, demande des ordres du Roi pour faire enfermer, dans le couvent des Bernardines d'Orgelet, sa femme, afin de prévenir les suites de son inconduite notoire. — Ordres du Roi pour faire enfermer Mlle Bereur de Saint-Ylie, professe de l'abbaye royale de Lons-le-Saunier, dans le couvent des Ursulines de Nozeroy, et pour faire conduire le fils du sieur Martenet à l'hôpital de Bellevaux. — La famille de Mlle de Reculot demande des ordres du Roi pour la faire enfermer dans une maison de force à Lyon, pour l'empêcher de se mésallier en épousant le sieur Toucher, dont l'oncle paternel, graveur à la Monnaie de Besançon, avait été condamné à être pendu. — Ordre du Roi qui exile de la province de Franche-Comté le sieur Pouthier, chanoine de l'église collégiale Saint-Maurice de Salins, pour avoir

publié des mémoires séditieux et tenté de soulever le peuple. — Les parents de Jacques-Ermenfroid Moréal demandent des ordres du Roi pour le faire passer aux colonies, afin de prévenir les suites de ses débauches.

C. 116. (Portefeuille.) — 80 pièces, papier.

1770-1785. — Ordre du Roi pour mettre en liberté Mlle Lemoine, détenue au couvent du Bon-Pasteur de Dole, sur la demande du sieur Lemoine, curé de Saint-Jean-de-Veyle en Bresse, son frère. — M. Petting de Pagnoz, président honoraire de la Chambre des Comptes de Dole, demande un ordre du Roi pour faire arrêter et enfermer à ses frais François Petting de Pagnoz, son fils aîné, afin de prévenir les suites déshonorantes de sa mauvaise conduite et de ses désordres. — Révocation des ordres du Roi, en vertu desquels le sieur Barondel, curé de Saint-Julien, avait été détenu pendant seize ans dans la prison de Maneville. — Mme du Rognon, de Lons-le-Saunier, demande des ordres du Roi pour faire enfermer, à ses frais, à Bicêtre, Georges-Marie Andray, l'un de ses fils, dans le but de prévenir les suites déshonorantes de ses dissipations et de ses débauches.

C. 117. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1773-1775. — Les parents de Marguerite Burnet, de Chaussin, demandent des ordres du Roi pour faire enfermer cette fille à Lyon, à cause de sa conduite débauchée. — La supérieure et les religieuses du Refuge de Besançon se plaignent de ce que les parents de la nommée Queras, détenue dans leur maison, ont cessé de payer sa pension. — Ordre du Roi pour faire arrêter le sieur Vuillermet fils, chargé de la distribution du sel d'ordinaire dans la ville de Dole. — Ordre du Roi prononçant l'exil du sieur Prévôt, avocat, et du sieur Martin, notaire de Salins, l'un à Belfort et l'autre à Langres, pour les punir de leur refus d'exécuter les arrêts du Conseil d'État concernant la réunion au corps de ville de Salins des offices municipaux créés par l'édit de 1771. — Les parents d'Emmanuel Abriot, de Lons-le-Saunier, demandent un ordre du Roi pour le faire enfermer à l'hôpital de Bellevaux, afin de prévenir les suites de son inconduite et de ses violences.

C. 118. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier.

1775-1787. — Les parents de Jean Sinson-Rodier, de Lons-le-Saunier, demandent que ce jeune homme soit enfermé dans la maison des Cordeliers de Tanlay, pour prévenir les suites de l'état de démence dans lequel il est tombé. — Alexis Pothier, procureur du Roi de police à Salins, demande un ordre du Roi pour faire enfermer son épouse, qui a tenté de l'empoisonner. — Le comte de Dortans demande que son épouse, qui a été enfermée au couvent de la Pitié de Joinville, et dont la supérieure demande le renvoi à cause de la vie scandaleuse qu'elle continue d'y mener, soit transférée au couvent des Visitandines de Nozeroy. — Les parents de Claude-Charles-Emmanuel Praclet, ancien sous-lieutenant au régiment de la marine, demandent un ordre du Roi pour le faire passer aux îles Sainte-Marguerite, afin de prévenir les suites de ses désordres.

C. 119. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier.

1778-1782. — Le sieur Perron, secrétaire du Roi du Grand-Collége et médecin à Billon en Auvergne, demande un ordre du Roi pour que son fils, qui est détenu dans les prisons de Lons-le-Saunier, soit enfermé à ses frais dans une maison de force, afin de prévenir les suites déshonorantes de sa conduite. — La veuve de Remy Loys, de Poligny, demande un ordre du Roi pour faire enfermer, à ses frais, dans la maison de Saint-Lazare à Paris, Antoine-Alexis Loys, son fils aîné, afin de prévenir les suites de son inconduite. — Le sieur Rousselot, brigadier de maréchaussée à Poligny, demande un ordre du Roi pour faire enfermer sa femme dans la maison de Bellevaux, à cause de ses violences. — Révocation des ordres du Roi prononçant l'exil des PP. Lafonge et Arnoux, Cordeliers de la maison de Tanlay, l'un à Nozeroy en Franche-Comté, et l'autre à Charrière en Dauphiné. — Le frère et le mari de la dame Roumette demandent la révocation de l'ordre du Roi en vertu duquel elle est détenue chez les dames du Refuge à Besançon. — Les parents de Catherine Magdeleine, de Dole. demandent des ordres du Roi pour la faire enfermer dans la maison du Refuge de Dijon ou de Besançon, afin de prévenir le mariage déshonorant qu'elle se propose de contracter avec Jean-Claude Petitguyod, paysan de Dampierre, dont le cousin germain a été condamné à être pendu. — Le sieur Parandier, marchand à Salins, demande un ordre du Roi pour faire enfermer à ses frais, dans le couvent des Bénédictines de Besançon, sa fille, qu'il prétend avoir été enlevée par le nommé Gaillard.

C. 120. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1782-1788. — MM. Pécauld de Changin et Moréal de Brevans demandent que Mlle Pécauld de Vellefaux soit enfermée dans un couvent, afin de prévenir le ma-

riage qu'elle se proposait de contracter avec l'avocat Milleret, dont elle était enceinte. — Ordre du Roi pour enfermer au fort Saint-André de Salins Vincent-Augustin Nourry, ancien gendarme en la compagnie écossaise. — Claude-Charles Faure, bourgeois de Saint-Amour, demande un ordre du Roi pour faire enfermer à ses frais, dans le couvent des Dames de la Visitation de Saint-Amour, Jeanne-Françoise Monnier, son épouse, qui a fui le domicile conjugal pour vivre dans la débauche. — Le sieur Pelletier, agent des Fermes à Lons-le-Saunier, demande un ordre du Roi pour faire enfermer Jean-Baptiste Pelletier, son fils. — Le sieur Jacquot, adjudant au régiment de chasseurs des Ardennes, demande un ordre du Roi pour faire enfermer Anne-Baptiste Pelletier, sa femme, au Bon-Pasteur de Dole. — Ordre du Roi pour mettre en liberté M. de Farang, gendarme de la compagnie de Flandres, détenu depuis dix ans au fort Saint-André de Salins. — État des personnes détenues par des lettres de cachet dans la maison du Bon-Pasteur de Dole. — État des personnes détenues par ordre du Roi dans le couvent des Tiercelines de Lons-le-Saunier. — État des personnes détenues par ordre du Roi dans le couvent des Cordeliers de Sellières. — Attestation, par la supérieure du couvent des Tiercelines d'Arbois, de la conduite édifiante dans leur maison de Mme Rose-Gabrielle-Suzanne de Montrichard, chanoinesse du chapitre noble de Migette, détenue en vertu d'un ordre du Roi, avec défense de faire connaître à cette dame les motifs de sa détention.

C. 121. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1721-1787. — Jean-François Cendres, Jacques Tabard, Antoine Bouffaut, François Sagut et Claude Simon, détenus, sans jugement, dans les prisons de Dole, demandent leur mise en liberté. — Ordre du Roi de poursuivre le sieur Linglois, président au présidial de Lons-le-Saunier, accusé d'un meurtre, et dont le crédit empêche que le procureur du Roi ne fasse une instruction. — Les officiers municipaux et le lieutenant criminel du bailliage de Salins se plaignent de ce que M. de Beauvezit, commandant de place dans cette ville, retient dans les prisons du château, et sous prétexte de correction, trois soldats du régiment d'Enghien, convaincus d'avoir assassiné le procureur du Roi de police de cette ville. — Le sieur Guidon, prisonnier à Lyon, dénonce plusieurs personnes du comté de Bourgogne, qu'il croit complices des assassins des courriers de Lyon. — Le sieur Reverchon, de Saint-Claude, se plaint de ne pouvoir faire informer d'un assassinat tenté sur sa personne, par le sieur de La Croix, en raison des menaces de tous ceux qui déposeraient contre lui. — M. de Champagnole, subdélégué à Poligny, se plaint des menaces et des insultes dont il a été l'objet de la part du sieur Louvat, salpêtrier. — Mémoire anonyme adressé à M. Orry, pour lui prouver qu'il est impossible que M. de Courbouzon puisse exactement faire le rapport de l'affaire qui se poursuit contre le sieur Desbuz, procureur du Roi en la maîtrise de Dole. — Le sieur Jeune, procureur du Roi à Lons-le-Saunier, se plaint de l'enlèvement qui aurait été fait aux archives de la ville de plusieurs titres et papiers, et demande l'autorisation de faire une enquête pour découvrir les coupables. — Pierre-Joseph Grand-Perrin, de Molain, se plaint de ce que le sieur Marmet, greffier de la Réformation de Salins, refuse de lui rendre les pièces qu'il a produites à l'appui de l'instruction criminelle qu'il a fait diriger contre les sieurs Louvot et Duret, gardes de ladite Réformation.

C. 122. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1719-1746. — Claude Lecourbe, plus tard lieutenant-général, comte de l'Empire, lieutenant de milice, demeurant à Ruffey, se plaint de ce que trois cavaliers de la maréchaussée de Lons-le-Saunier ont enlevé les fusils qui étaient chez son père, et refusent de les rendre, malgré les ordres du duc de Duras, commandant de la province. — Plaintes des conseillers municipaux de Dole contre le régiment de Mailly, en garnison dans cette ville, dont les soldats assassinent les bourgeois. — Signalement donné par M. Engler, capitaine au régiment d'infanterie de Bretagne, de plusieurs contrebandiers qui s'étaient engagés dans sa compagnie et qui ont déserté. — Ordre d'arrêter une bande de faux-sauniers à cheval et armés, qui portent leur sel en Franche-Comté et en reviennent chargés de tabac et d'autres marchandises prohibées. — Arrestation d'une bande de contrebandiers à Presilly. — Poursuites contre les officiers de la Maîtrise de Dole.

C. 123. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1747-1752. — Poursuites contre le sieur Boisson, maître des comptes à Dole, sa mère et le sieur Molard, leur commis, pour commerce illicite de sel. — Plaintes portées contre le directeur des religieuses Tiercelines de Lons-le-Saunier, accusé d'avoir tenu des propos séditieux.

C. 124. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1752-1756. — Pierre Maisonnet, docteur en méde-

cine, intendant des eaux minérales de la province de Guyenne, réclame au sieur Du Moulet de La Colonge, commissaire des guerres, une somme de 1,920 francs, qu'il prétend lui avoir prêtée, tandis qu'il l'avait gagnée au jeu du Roi à Versailles.

C. 125. (Portefeuille.) — 55 pièces, papier.

1756-1757. — Plaintes de François-Gabriel, marquis de Lezay-Marnézia, baron de Saint-Julien, et Louis-Albert de Marnézia, contre Laurent-César Martinet, auditeur à la Chambre des Comptes de Dole, pour avoir adressé contre eux une dénonciation calomnieuse. — Ordre de mettre en liberté Nicolas Pierron, ermite de l'ordre de la Trinité, détenu depuis longtemps dans les prisons de Poligny, comme vagabond et libertin.

C. 126. (Portefeuille.) — 93 pièces, papier.

1758. — Poursuites contre des incendiaires qui, en quelques mois, ont mis douze fois le feu au bourg de Clairvaux. — État des pertes causées par chaque sinistre. — Dépositions des témoins.

C. 127. (Portefeuille.) — 84 pièces, papier.

1757-1761. — Arrestation, à Orgelet, du sieur Rey, se disant religieux profès du couvent des Capucins de Lyon, et de Béatrix-Françoise Du Fresne, de Salins, avec laquelle il voyageait. — Le sieur Nélaton, premier échevin au Magistrat de Dole, demande que le sieur Villiers de Byans, son débiteur, gendarme dans la seconde brigade d'Aquitaine, en garnison à Arras, soit arrêté et conduit dans les prisons de Besançon. — Les officiers de la Chambre des Comptes de Dole se plaignent de ce que le sieur Brusson, l'un d'eux, s'est absenté sans leur autorisation. — Dénonciation anonyme contre le sieur Cheverolles, maître perruquier à Dole, accusé injustement de profanations et de menaces contre le Roi. — Dénonciation contre les officiers municipaux de Poligny et ceux du bailliage de cette ville, qu'on accuse de prévarications dans leurs fonctions. — Renseignements à prendre sur un paysan de Varennes, dans le bailliage d'Auxonne, qui passe pour opérer des guérisons miraculeuses et qui attire un grand nombre de personnes ayant foi en sa puissance, lequel, cependant, est signalé par le président de la Chambre des Comptes de Dole comme un fourbe et un scélérat. — Les officiers du bailliage de Dole décernent un décret d'ajournement personnel contre le subdélégué de l'intendant à Dole, qu'ils accusent d'entreprises réitérées sur leur juridiction. — Pourvoi formé par le procureur du Roi de la Maîtrise de Dole contre une ordonnance des officiers municipaux de la même ville, concernant le rouissage du chanvre.

C. 128. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier.

1762-1773. — Avis donné à l'intendant de Franche-Comté, par son subdélégué à Dole, qu'un attroupement de deux cents personnes au moins, masquées et armées de fusils, haches et pistolets, des villages de Salans, Rans, Étrepigney, La Bretenière et lieux voisins, a poursuivi les gardes forestiers qui s'étaient rendus dans la forêt de Chaux, pour y constater des dégradations. — M. de Court, lieutenant du Roi à Salins, se plaint de ce que les officiers du présidial de cette ville ont refusé d'assister à la procession de l'Assomption, dans la crainte de ne pas avoir le pas sur les officiers municipaux de ladite ville. — Ordonnance de l'intendant de Franche-Comté, qui condamne à une amende de 300 livres six jeunes gens de Ruffey qui s'étaient révoltés contre les officiers de la maréchaussée de Lons-le-Saunier. — Mémoire sur les difficultés qu'éprouve la ville de Dole de s'approvisionner de bois de chauffage, et sur les moyens d'y remédier. — Dénonciation par M. de Monnier, premier président à la Cour et Chambre des Comptes de Dole, contre M. de Mailly, avocat général près la même Cour. — Le sieur Bernard, du Pont-du-Bourg, condamné à mort pour meurtre d'une jeune fille, demande au Roi des lettres de rémission. — Difficultés entre les officiers municipaux et ceux du présidial de Salins, au sujet de la préséance dans les cérémonies publiques.

C. 129. (Portefeuille.) — 75 pièces, papier.

1774-1789. — Dénonciation anonyme contre le sieur Paradis, compagnon imprimeur, accusé d'avoir tenu des propos injurieux contre la personne du Roi. — État des personnes détenues dans le couvent des dames Bernardines d'Orgelet. — Destitution du concierge des prisons de Lons-le-Saunier, pour avoir laissé évader plusieurs prisonniers. — Plaintes de M. Dollard, curé de Septmoncel, contre les employés des Fermes du Roi, qui maltraitent ses paroissiens. — Arrêt du Conseil d'État du roi de France, qui annule une sentence rendue par le juge châtelain de La Mouille, ordonnant l'expulsion de plusieurs ouvriers suisses, qui travaillaient dans une manufacture d'horlogerie de Morez, parce qu'ils étaient protestants. — Le bailli de Romain-Mouthier, au canton de Berne, se plaint de ce que les habitants du Bois-d'Amont commettent fréquem-

ment des délits dans les terres du canton de Berne. — M. de Laurencin demande que son beau-frère soit contraint de lui communiquer les originaux des titres de famille dont il est dépositaire. — Plaintes contre Hugues-Joseph d'Astorg, écuyer, gouverneur de Poligny, accusé injustement de faire des accaparements de bois de chauffage.

C. 130. (Portefeuille.) — 83 pièces, papier.

1690-1742.— Poursuites contre Antoine Bouffoz, de Peseux, le sieur Cendre, Jacques Tabard, Guillaume Cendre, Claude-Simon Olivier, François Lagu de La Chassagne, Étienne Boulet, de Pleure et Claude Metz, de Rye, accusés de faux-saunage.—Lettres de relief demandées par le marquis d'Antigny, gouverneur de la principauté de Dombes, en raison de la perte de ses titres concernant le comté de Ruffey et la baronnie de Chevreau. — Poursuites contre Pierre Dalloz, de Septmoncel, pour introduction en contrebande dans la ville de Saint-Claude de mouchoirs de fil et d'étoffes d'indienne. — Poursuites contre le sieur Constant et ses complices, de Lons-le-Saunier, accusés d'avoir arraché par force des contrebandiers des mains des gardes de la ferme du Roi, et d'avoir occasionné une émeute. — Poursuites contre des grenadiers logés à Saint-Claude, accusés de rébellion envers les employés des Fermes. — Arrestation à Maynal, par les cavaliers de la brigade de maréchaussée de Lons-le-Saunier, de trois étrangers non munis de passeports. — Le sieur Toytot, subdélégué de l'intendant à Dole, se justifie de l'injuste accusation portée contre lui d'avoir participé aux accaparements de blé reproché aux sieurs Rossigneux et Royer, dont les magasins furent pillés par la populace.

C. 131. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1752-1753.—Ordonnance de l'intendant de Franche-Comté, concernant l'incendie qui a dévasté la ville de Saint-Claude, le 14 juillet 1752. — Projets d'ordonnance concernant les secours qu'il y aurait à préparer, en cas d'incendie, dans les villes d'Orgelet, Poligny, Arbois, Dole, Arinthod.

C. 132. (Portefeuille.) — 80 pièces, papier.

1719-1751. — La veuve Loys demande un ordre du Roi pour faire enfermer sa fille dans un couvent hors du duché de Bourgogne, pour l'empêcher d'épouser un chirurgien anglais, qui la recherche en mariage. — Madame la comtesse de Grammont-Châtillon, détenue, en vertu d'ordre du Roi, au couvent des dames Bernardines d'Orgelet, demande sa liberté. — Mise en liberté de la femme Gemmaux, qui avait été détenue au fort Saint-André de Salins au mois de janvier 1742, pour avoir pris part à l'émeute arrivée dans cette ville en 1740. — Madame de Liencourt de Rochefort, renfermée depuis six ans au refuge de Besançon, par ordre du Roi, à cause de ses intrigues amoureuses, demande sa mise en liberté. — M. de Moux, conseiller au présidial de Lons-le-Saunier, demande la mainlevée de la lettre de cachet décernée contre lui.—L'évêque de Saint-Claude demande que la nommée Gauthier, fille de mauvaise vie, demeurant à Digna, soit enfermée à ses frais dans la maison de force de Dole.

C. 133. (Portefeuille.) — 82 pièces, papier.

1751-1757. — Le sieur Guigue, maître des comptes à Dole, demande un ordre du Roi pour faire enfermer son fils dans la maison de Charenton, afin de prévenir les suites de son inconduite. — Les administrateurs de la maison du Bon-Pasteur de Dole demandent la révocation de la lettre de cachet délivrée contre François Lemaire, de Mâcon, parce que son indocilité porte le trouble dans cet établissement. — Les parents de Henri-Étienne de Laurençin demandent un ordre du Roi pour le faire passer dans l'Inde, pour y servir dans les troupes de la Compagnie, afin de prévenir les suites de son inconduite.

C. 134. (Portefeuille.) — 90 pièces, papier.

1759-1776. — Ordre à Pierre-Marie Goujon, prêtre du diocèse de Lyon, de se retirer dans celui de Besançon, sur l'accusation portée contre lui de s'être emparé de la maison de charité d'Arinthod, où il était curé. — Ordre du Roi pour enfermer à Bellevaux Anne-Marie Guyard, veuve Millet, Marguerite-Anne et Jeanne-Baptiste Guyard, sœurs, d'Orchamps, à cause de leurs déréglements.

C. 135. (Portefeuille.) — 84 pièces, papier.

1766-1779. — Le sieur Galzôt, maître sculpteur à Lons-le-Saunier, demande un ordre du Roi pour faire enfermer son fils cadet à Bicêtre, afin de prévenir les suites de son inconduite. — Ordre du Roi pour transférer du couvent des Jacobines de Dijon dans celui des Visitandines de Nevers Mlle de Grusse, de Lons-le-Saunier, que ses parents avaient fait détenir pour l'empêcher d'épouser M. Dauphin, receveur des salines de Montmorot, qui l'avait fait enlever par le sieur Vindélier, son curateur, ancien curé de l'Étoile. — Le sieur Grand, greffier de la prévôté de Poligny, demande un ordre du Roi pour faire

passer dans les îles Théophile Grand, son fils, à cause de son inconduite. — Ordre du Roi pour enfermer dans le couvent de Saint-Joseph de Vienne la femme du sieur Delhorme, imprimeur à Lons-le-Saunier. — Les parents du chevalier Colombet, de Salins, demandent une lettre de cachet pour le faire enfermer au fort Saint-André de Salins, afin d'empêcher son mariage avec mademoiselle Girod.

C. 136. (Portefeuille.) — 90 pièces, papier.

1772-1787. — Le sieur Coynet, de Dole, demande un ordre du Roi pour faire envoyer aux îles Antoine-Joseph Coynet, son fils, détenu dans le couvent des Cordeliers de Lons-le-Saunier, afin de prévenir les suites de son inconduite. — Claude-François Gorin, fils du procureur du Roi des salines de Lons-le-Saunier, détenu au fort Saint-André de Salins, demande sa mise en liberté. — Le sieur Coubladoz, de Dole, demande que Léopold Coubladoz, son fils aîné, pensionnaire libre de Manneville, y soit détenu, afin de prévenir les suites de ses dissipations. — Just Garillot d'Auxange, demande un ordre du Roi pour faire enfermer à Bellevaux Jeanne Garillot, sa fille, afin de faire cesser la vie scandaleuse qu'elle mène avec Jean-Claude Carlet, meunier à Lavans. — La veuve Billot, de Champagnole, demande que Xavier et Germain Billot, ses fils, soient enfermés dans une maison de force, afin de prévenir les suites de leur inconduite. — Ordre du Roi pour enfermer au château de Joux le sieur Lacroix, de Domblans, qui a arraché par force, dans une auberge de Bourg, une lettre que l'abbesse de Château-Chalon envoyait à la marquise de Clermont. — Ordre du Roi pour faire transférer le sieur Berrichon, religieux bénédictin, de Lons-le-Saunier à Paray-le-Monial. — La baronne de Glanne, née de Chaillot, demande que la lettre de cachet sollicitée contre elle par son mari ne soit pas accordée. — Suzanne Coldre, de Salans, détenue par ordre du Roi dans la maison du Bon-Pasteur de Dole, pour cause de contrebande, ivrognerie et mauvaise conduite, demande sa mise en liberté.

C. 137. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier

1761-1785. — Demandes en autorisation de porter la croix de Saint-Jean de Latran, adressées par les sieurs Clément, de Saint-Claude, Marmet, de Salins, Colin de Champagne. — Extrait des ordonnances rendues par l'intendant de Franche-Comté pendant le mois de décembre 1773, pour faire enfermer des mendiants dans l'étendue de la lieutenance de maréchaussée de Lons-le-Saunier. — Le sieur Monniotte, qui exploite une prétendue mine de cuivre au hameau de Josnay, demande un sauf-conduit et un sursis pour payer ses créanciers. — Les officiers municipaux de Dole demandent l'autorisation de faire mettre sous les yeux du Roi, par MM. Willot de Beauchemin et Vandelin d'Augerans, les procès-verbaux, tant de l'inauguration de la statue de Sa Majesté (Louis XVI), érigée en 1782 sur la principale place de la ville, que de l'anniversaire de cette cérémonie, fait en 1784.

C. 138. (Portefeuille.) — 20 pièces, papier.

1789. — Les habitants de Septmoncel demandent que le sieur Cursenet, maître en chirurgie, demeurant en Suisse, soit réintégré dans les fonctions de chirurgien-major, dont il avait obtenu en 1780 le brevet, qui lui a été retiré par un ordre du Roi.

C. 139. (Portefeuille.) — 99 pièces, papier.

1784-1785. — Condamnations pour port d'armes prohibées, prononcées contre : Anatole Buchin, de Ney; Robelin, d'Arbois; Thomas Simandre, de Nevy; Philibert Banglet; Jacques Broye; Jacques Thibaud; Guod, d'Équevilley; Jean Carrelier; Joseph Jannot; Jean-Claude Rigonnot; Paul Vuillard; Philippe Garnier, de Besain; Jean Nicolas, de Besain; François Besançon; Pierre Loisier, de Mesnay; Louis Paillot.

C. 140. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1785-1788. — Condamnations pour port d'armes prohibées, prononcées contre : Alexis Boussaud; Breton; Dauphin, chirurgien à Aumont; Désiré Tissot, de Valempoulières; Olivier, greffier, concierge au château de Charrin; François Romand, de Monay; Alexis Billet; Claude-Antoine Goy; Joseph Boursier, d'Ivrey; Hyacinthe Cretin; Jacques Ventrillon; Jacques Jouvenot, de Mesnay.

C. 141. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1785-1789. — Condamnations pour port d'armes prohibées, contre : Étienne Lamy, de Dournon; Jacques Pelot, de Salins; Pierre Oudet, de Salins; Henri Chibbe, de Migès; Jean-Baptiste Montrolin, de Champagne; Alexandre Tréant, de Miéges; François de Cize; Jacques Viennot, de Salins; Gaspard Chaseraud; Didier Cantin, d'Écleux; Jean Jouvenot, de Mesnay.

C. 142. (Portefeuille.) — 10 pièces, papier.

1786-1788. — Condamnations pour port d'armes pro-

hibées, prononcées contre : Joseph Reverchon, de Lemmes; Claude Nicoley, de Lemmes; Hyacinthe Cretin, de Syam; Jean-Pierre Framier, de Miéges; Claude-Henri Mellet, de Mournans; Pierre Chagre et son fils Gabriel Chagre, de la Grange du Mont-Cornu; Richard Voiseney, de Crotenay; Isidore Donnet; Dominique Mignot; Étienne Rousseau, de Bief-du-Four; François Guidelot, de Pleure; Denis Petit; Étienne Templardon; Thibaud Voissat; François Bertrand et Gaspard Curie, du Petit-Saligney; Jean-Baptiste Thériot; Claude Landry, de Lamare; Claude Perrot, de Souvans; Pierre Niord, de l'Abergement-Saint-Jean; Étienne Truchot; Adrien Carrier.

C. 143. (Portefeuille.) — 67 pièces, papier.

1726-1788. — Le sieur Sarion, boulanger à Arbois, demande l'autorisation de construire une huilerie sur la puisance. — Demandes en autorisation de fondations de tuileries, faites par : Albert Faine, de Clairvaux; Fagot, de Montbarrey; Moreau, de La Barre. — Le sieur Plock demande qu'il soit interdit aux suisses de venir acheter du vin aux environs de la ville de Salins, parce qu'ils font hausser les prix. — Arrêt du Conseil d'État concernant le commerce des grains. — Projet de déclaration du Roi pour prévenir les abus qui résultent de la négligence des propriétaires laissant leurs terres en friche. — Mémoire de M. d'Astorg, gouverneur de Poligny, sur l'abus de plantations de vignes dans des terres propres à produire des céréales. — Mémoire du sieur Giroulet, d'Arbois, sur l'abus des nouvelles plantations de vignes en gros plants dans le vignoble de cette ville. — État statistique des bois appartenant aux communautés ecclésiastiques et laïques dans le ressort de la grande judicature de Saint-Claude. — État statistique des crimes dignes de mort ou de peines afflictives qui ont été commis dans le ressort du bailliage d'Orgelet, pendant les six premiers mois de l'année 1752.

C. 144. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1719-1770. — M. de France de Charchilla demande la confirmation d'une foire franche, qui se tient au village de Tassenierres le 25 août de chaque année. — Demandes en autorisations et confirmations de foires, faites par : les habitants de Morez; M. Guyenard d'Andelot; de Damas d'Antigny, à Cousance; le comte de Midelbourg, à Bletterans; les officiers municipaux de Lons-le-Saunier; M. du Saix d'Arnans, à Onoz; les habitants d'Orchamps; le doyen et le chapitre de Gigny; les habitants de Bletterans; le chapitre de Saint-Claude, à Morez; les habitants d'Arinthod.

C. 145. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1745-1787. — Demandes de fondations de foires et de marchés, par : les habitants de Saint-Julien, les habitants de Saint-Lupicin, les habitants de Saint-Laurent, les habitants de Champrougier, les habitants de Moyrans, les habitants de Ruffey, les habitants des Petites-Chiettes, M. Domet de Mont, à Mont-sous-Vaudrey.

C. 146. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1759-1789.—Les gardes-jurés, maîtres et marchands taillandiers et ferblantiers de Paris demandent qu'attendu la cessation des travaux de la manufacture de Montrambert (Jura), il leur soit permis de faire venir, chaque année, de Banis, en Lorraine, la quantité de 1,200 barils de chacun 300 feuilles de fer-blanc, en exemption de tous droits d'entrée. — Le marquis de La Poype demande la permission de faire construire une verrerie dans la paroisse de Vescles.— Le sieur Bataillard, de Neuville en Bresse, demande le privilége exclusif d'établir sur le territoire de la Chartreuse de Vaucluse des fours à verrerie blanche, pour consommer les bois qu'il a acquis des Chartreux. — Permission accordée aux habitants des Rousses de faire passer leurs bois fabriqués ou non dans le pays de Gex. — Les Carmes déchaussés de Franche-Comté demandent l'autorisation d'établir une manufacture de draps dans leur couvent de Salins. — Mémoire anonyme sur le commerce de la France et de ses colonies, imprimé chez Moutard, à Paris, en 1789.

C. 147. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1721-1784. — Condamnations à payer des gages aux recteurs d'écoles, prononcées contre les communes de Clairvaux, Fontaine, Châtillon-sur-Courtine, La Chassagne, Épy, Darbonay, Vaux-sur-Poligny, Sirod. — Autorisation accordée par l'intendant de Franche-Comté, aux officiers municipaux de Poligny, de contraindre la corporation des médecins et chirurgiens de cette ville à examiner la veuve Lutringer, qui se présente pour faire les fonctions de matrone à Poligny. — Condamnation des habitants de Montigny-sur-Ain à payer 30 livres d'indemnité au sieur Anatole Garnier, qui a fait les fromages de la communauté. — Traités entre des recteurs d'écoles et les communes de Darbonay, de Morbier, de La Rixouse, des Rousses, de Bellefontaine, de Saint-Germain, de Villard-Saint-Sauveur, de Mouchart, de Baume, de Martigna, de Ladoye, de Cosges, de Crançot, de Saint-Hymetière, de Loysia, de Marnésia, de Nogna, de Molay, de Graye-et-Charnay, de Doucier,

de Publy, de Saint-Christophe, de Saint-Pierre en Grandvaux, de Saint-Laurent en Grandvaux, de Vallefin, de Villette-lez-Dole, de Saligney, de Mutigney.

C. 148. (Portefeuille.) — 76 pièces, papier.

1787-1788. — Traités entre des recteurs et des maîtresses d'écoles et les communes de Bois-d'Amont, de La Boissière, d'Aliéze, de Crotenay, de Cinquétral, de Plaisia, du Fied, de Miéry, de Mirebel, de Martignat, de Bletterans, des Planches-les-Arbois, de Pupillin, de Prémanon, de Nans-sous-Garde-Bois, de Vers-en-Montagne, de Saint-Laurent en Grandvaux, de Pymorin, de Toulouse, de Viry et Rogna, de Vers-sous-Sellières, de Condes, d'Andelot, des Bouchoux, d'Éclans, de Gigny, des Petites-Chiettes, de Mutigney, de Montagna-le-Templier, d'Arlay, de Santans, de Sampans, de Dompierre, de Trenal, de Rothonay, d'Augisey, de Cousance, de Bornay, de Publy, de Bersaillin.

C. 149. (Portefeuille.) — 32 pièces, papier.

1789. — Traités entre des gardes forestiers, des pâtres et les communes de Villers-les-Bois, de Belmont, de Montbarrey, de La Loye. — Traité entre des recteurs d'écoles et les communes de Bellefontaine, de l'Abergement-la-Ronce, de Choisey, de Prénovel, de Falletans, de Chaumergy, de Dortans, de Dampierre, de Doucier, de Morez, de Martigna, de Mont-sous-Vaudrey, de Rans, de Saint-Ylie, de Thervay, de Villers-les-Bois, de La Vieille-Loye, de Villangrette, de Mignovillard.

C. 150. (Portefeuille.) — 41 pièces, papier; 4 plans.

1690-1789. — Plans de fractions du territoire de Nermier, de Césancey, de Saint-Laurent-la-Roche, de Vincelles. — Ordre aux habitants de Geruge qui ont usurpé des communaux de les restituer. — Les officiers municipaux de Dole demandent à rentrer en possession de la maison affectée au premier président de la Chambre des Comptes du comté de Bourgogne, que M. de Monnier persiste à vouloir occuper. — Ordre de l'intendant de Franche-Comté de pourvoir aux réparations des casernes de Lons-le-Saunier, qui appartiennent à cette ville. — Mémoire adressé au contrôleur général des finances par le sieur Perrin, curé de Besain, sur les abus de la vaine pâture dans sa paroisse, sur les inconvénients de nommer annuellement des messiers et gardes forestiers, d'établir des foires de bestiaux, et sur la nécessité de fournir aux curés des paroisses des granges et des écuries. — Le seigneur et les habitants de Villette-les-Arbois demandent à faire entre eux le partage des communaux.

C. 151. (Portefeuille.) — 65 pièces papier; 4 plans.

1406-1742. — Plan des bois communaux du Petit-Noir, le Saulçois, Hôtelans et Charmoncel. — Arrêt du Conseil d'État, qui maintient la ville d'Arbois dans la propriété de la forêt du Chaumois. — Projet d'arrêt du Conseil d'État pour l'administration des bois communaux et autres de la terre de Saint-Claude. — Plan des bois communaux de Cuvier et de Blesney. — Mémoire présenté à l'intendant de Franche-Comté, sur la nécessité de faire un règlement pour l'administration des bois communaux de Poligny. — Plan des bois communaux de Cressia. — Demandes en autorisation de ventes de coupes de bois, faites par les communes de Montmirey-le-Château, de Poligny, de La Chaux-des-Crotenay, Châtelet, Montliboz, d'Entre-deux-Monts, de Miéry, de Binans, de Voiteur, de Champagnole, de Cize, de Ney.

C. 152. (Portefeuille.) — 94 pièces, papier.

1742-1759. — Demandes en autorisation de ventes de coupes de bois, faites par les habitants du Fied, de Bletterans et Villevieux, de Peintre, de Gendrey, de Serre-les-Moulières, de Monnières, de Roufange, d'Authume, de Cousance, de Parrecey, de Moissey.

C. 153. (Portefeuille.) — 15 pièces, papier.

1759-1767. — Demandes en autorisation de ventes de coupes de bois, faites par les habitants de Brans, de Fort-du-Plasne, du Lac-des-Rouges-Truites, de Poligny, de La Chaux-du-Dombief, de Clairvaux, de Marigny, de Sampans, de Montoux, de Véria, d'Offlange, de Champvans, de l'Abergement-la-Ronce, d'Aumont, du Petit-Noir, de Saligney, de Sermange.

C, 154. (Portefeuille,) — 98 pièces, papier.

1767-1772. — Demandes en autorisation de ventes de coupes de bois, faites par les habitants de Rahon, de Ranchot, de Balanod, d'Andelot-les-Saint-Amour, de Saint-Amour, de Saint-Claude, de Graye-et-Charnay, de Crilla, de Neublans, de Loisia, de Romange, de Messia-les-Chambéria, de Dole, de Gigny, de Raynans, de Moirans, de l'Essart, de Syam, de Tourmont, de Grozon, de La Tour-

du-Meix, de Taxenne, d'Arinthod, de Sellières, de Gizia, d'Augea, de Wriange, d'Orgelet, de Foncine-le-Haut, de Montliboz.

C. 155. (Portefeuille.) — 84 pièces, papier.

1772-1777. — Demandes en autorisation de ventes de coupes de bois, faites par les habitants de Goux, de Montmirey-le-Château, de Louvatange, de Lezat, de Septmoncel, de Bourcia, de Patornay, de La Perouse, de La Balme d'Épy, de Gredisans, de Champagney, Mutigney et Dammartin, de Malange, de Digna, de Chavéria, de Loulle, de Colonne, Biefmorin, Chezabois, de Cuisia, de Rosay, d'Écrilles, de La Ferté.

C. 156. (Portefeuille.) — 87 pièces, papier.

1777-1782. — Demandes en autorisation de ventes de coupes de bois, faites par les communes de Molay, Port-Aubert, de Saint-Christophe, de Fontenu, de Soucia, de Thoyria, de Champsigna, de Moirans, de Monnières, de Pagney, de Nantey, de Boissia, de Crilla, de Saffloz, de La Frasnée, de Bongeailles, de Souvans, de Villette-les-Saint-Amour, de Séligney, de Coyrière, de Mantry, d'Hautecour, de Vitreux, de Nevy-les-Dole, de Monnet-la-Ville, de Saint-Lupicin, Étival et Ronchaud, des Essarts-Condé.

C. 157. (Portefeuille.) — 91 pièces, papier.

1779-1789. — Demandes en autorisation de ventes de coupes de bois, faites par les habitants d'Archelange, de Cogna, de Soyria, de Cuttura, d'Orchamps, de Commenailles, de l'Abergement-les-Malange, de Fragne-les-Moulières, de Châtel-de-Joux, de Saint-Lauthein, de Genod, de Florentia, du Grand-Chalême, de Champagnole, de Légna, des Petites-Chiettes, de Crans, de Senaud, de Loysia, de Rye, de Brevans et Baverans.

C. 158. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1781-1784. — Projets de construction : d'une caserne à Arbois; — d'une église neuve au bourg d'Arlay. — Réparations au presbytère de Chapelle-Voland.

C. 159. (Portefeuille.) — 68 pièces, papier.

1739-1776. — Constructions : d'un pavillon et de deux ailes, en face l'entrée de la place des casernes de la ville de Dole ; — d'un manége dans la cour des casernes de Dole ; — de deux écuries doubles dans la cour des casernes de Dole.

C. 160. (Portefeuille.) — 88 pièces, papier.

1768-1784. — Établissement de fontaines dans la ville de Dole. — Projet d'agrandissement des casernes de Dole, dont la dépense est évaluée à 353,854 livres.

C. 161. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1788. — Construction d'un hangar pour mettre à couvert les bois de la boulangerie des casernes de Dole. — Établissement d'une forge dans les casernes de Dole. — Réparations à faire aux casernes de Dôle.

C. 162. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier

1735-1768. — Projet d'agrandissement de l'enceinte de la ville de Dole. — Réparations à faire au pont de pierres de cette ville. — Adjudication des fournitures à faire aux casernes de Dole, pour les lits et autres objets. — Démolition d'une partie du gros mur d'enceinte de cette ville.

C. 163. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1751-1786. — Construction d'un mur de clôture autour des casernes de Dole. — Établissement d'un nouveau cimetière en dehors de l'enceinte de la ville de Dole. — Réparations à faire à la machine hydraulique, au château d'eau et aux fontaines publiques de Dole.

C. 164. (Portefeuille.) — 80 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1690-1756. — Réparations à faire au presbytère de Frontenay. — Construction sur l'emplacement du vieux château seigneurial de Lons-le-Saunier, d'un bâtiment destiné à servir d'Hôtel-de-Ville, de prison, d'auditoire pour le Bailliage et le Présidial, et de caserne pour loger cent chevaux.

C. 165. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

1745-1756. — Réparations à faire aux prisons du Présidial de Lons-le-Saunier.

C. 166. (Portefeuille.) — 62 pièces, papier.

1783-1789. — Les officiers municipaux demandent l'autorisation d'établir des lanternes dans la ville de Lons-le-Saunier, comme à Besançon. — Réparations à faire : au

pont de la Boucherie, dans la rue Saint-Désiré, à Lons-le-Saunier; — aux églises et aux presbytères des villages de Molain, Montrond, de Ney, des Planches près d'Arbois.

C. 167. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1723-1789. — Reconstructions et réparations d'églises et de presbytères à Saint-Germain-en-Montagne, Saint-Lamain, Saligney, Sirod, Trenal. — Construction de casernes de cavalerie à Sellières.

C. 168. (Portefeuille.) — 82 pièces, papier.

1742-1788. — Projet de construction d'une caserne d'infanterie à Salins. — La ville de Salins offre de contribuer, pour moitié, à la reconstruction d'un mur en pierre de taille pour clore la petite saline. — Projets de construction : de la fontaine de la rue du Pré, à Saint-Claude ; — des bâtiments du collége de Saint-Claude. — Ordonnance de l'intendant de Franche-Comté, qui autorise les paroissiens de l'église de Vadans à faire refondre leurs cloches. — Réparations aux presbytères de Villeneuve d'Aval, de Villers-Farlay, à l'église de Vitreux.

C. 169. (Portefeuille.)—94 pièces, papier; 2 pièces, parchemin; 2 plans.

1761. — Reconstruction du presbytère de Villette-les-Arbois; plans et devis; procès-verbal de visite et reconnaissance de ce presbytère.

C. 170. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1688-1789. — Demandes en nullité de ventes de biens communaux, faites par les communes de Neublans, de Septmoncel, de Crissey, de Commenailles, d'Azans, de Bletterans, de l'Étoile, de Vincent, de Mont-sur-Monnet, de Montrevel, de Sampans, de Monnières, de Vincent, de Belmont, de Saint-Vivant, de Villers-Farlay, de Domblans, de Poligny, de Champagnole, de Germigny, de Doucier, de Saffloz. — Vente par les habitants de Marigna, à Claude-Antoine Perret, du même lieu, d'un communal dit à la Foule. — Acensement perpétuel aux enchères, par les habitants de Bletterans, de diverses parcelles de terrains communaux. — Traité par lequel les habitants de Crançot ont cédé au sieur Monnayeur, leur curé, cinquante-trois journaux de terre provenant d'une ancienne confrérie du Saint-Esprit. — Échange par lequel les habitants de Moirans ont cédé aux familiers de cette ville deux parcelles de terrains communaux, et ont reçu une petite portion de terrain pour ouvrir un chemin.

C. 171. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1685-1778. — Condamnations à réparer leurs presbytères, prononcées contre les habitants de La Bretenière, de Montrambert, de Champagnolot, de Byarne, de Falletans, de Lombard et Recanoz, de Plainoiseau, de Chapelle-Voland, de Goux et Villette, de Monnet, Mont-sur-Monnet, Monnet-la-Ville, Pont-du-Navoy, La Buchielle et les Maisons-du-Bois, d'Arlay, de Césancey, de Coges, de Nevy-les-Dole, d'Authume et d'Archelange, de Malange et Wriange, de Saint-Laurent-la-Roche, de Châtel, Gizia, les Bretenoz et le Châtelet, de Foncine, de Condamine, de La Ferté, de Montmorot, de Vincelles et de Grusse, de Villevieux et Fontainebru. — Condamnation des habitants de Peseux à contribuer, avec ceux du Grand-Noir, Beauchemin, Chemin, Longvy, les Moussières, le Grand-Jousserot, Saint-Loup et Villangrette, à la réparation des digues construites au bord du Doubs.

C. 172. (Portefeuille.) — 88 pièces, papier.

1728-1775. — Condamnations à réparer leurs presbytères, prononcées contre les habitants de Saint-Pierre-sous-Vadans, Molamboz et Mathenay, de Mesnay, de Champdivers, d'Etrepigney, de Saint-Lamain, Passenans, Montchauvier, de Fontcine, de Vadans, de Commenailles, de Champagney, de Santans, de Mont-sous-Vaudrey, de Baverans et Brevans, de Villette et Saint-Cyr, de Santans et Montbarey, de Certemery, de Vincent, Froideville et Machefin, de Wriange, Chamblay, Écleux, Cramans et Villers-Farlay, d'Aumont.

C. 173. (Portefeuille.) — 65 pièces, papier.

1765-1785. — Adjudications de travaux à faire dans les communes de Vincent, de Monnet-la-Ville, de Blye, de Morbier, d'Épy, de Saint-Lamain.

C. 174. (Portefeuille.) — 83 pièces, papier.

1776-1787. — Adjudications de travaux à exécuter aux églises de Rye et de Doucier. — Condamnation des paroissiens de Blye à réparer leur presbytère.

C. 175. (Portefeuille.) — 67 pièces, papier.

1780-1785. — Adjudication des travaux de répara-

tion à faire au cimetière, à l'église et au clocher de Saint-Christophe. — Devis des réparations à faire au presbytère de Poitte, par le sieur Desvernois, architecte. — Autorisation accordée aux habitants de Mesnay de faire refondre leur cloche. — Autorisation accordée aux habitants de Saint-Lamain de faire réparer leur clocher, qui a été renversé en partie par un vent impétueux, le 10 juin 1784. — Autorisation accordée aux habitans de Sellières d'adjuger les travaux de réparations à faire, pour prévenir la chute de l'aiguille de leur clocher, qui a été gravement endommagé, au mois d'avril 1784, par un ouragan si fort que les arbres les plus gros des forêts ont été déracinés. — Adjudications de travaux à faire dans les communes de La Chaux-des-Crotenay, de Toulouse, de Brézy, de Morez.

C. 176. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier.

1585-1587. — Réparations aux presbytères et aux églises des communes de Cressia, — Loysia, — Saint-Julien, — Sézéria, — Épy, — Loulle, — Montfleur, — Clairvaux, — Jouhe, — Chaumergy, — La Chassagne, — Vaudrey, — Montain, — Nânce, — Moiron, — Marigna, — les Rousses, — Saint-Germain-en-Montagne, — Ivory, — Port-Lesney, — Mouchard, — Aresches, — Marnoz, — Villars-Saint-Sauveur. — Creusement d'un fossé pour dessécher le marais communal de Chaumergy. — Construction d'un pont à Vaivre. — Creusement de fossés entre les bois communaux et la forêt royale du Grand-Bois, à l'Abergement-la-Ronce. — Réparations : aux levées de Peseux; — à un pont dans le village de Saint-Aubin ; — aux fontaines dans les communes d'Ugna et de l'Étoile.

C. 177. (Portefeuille.) — 96 pièces, papier.

1764-1789. — Réparations aux églises et aux presbytères des communes — d'Aumont, — de Choux, — de Bellefontaine, — Clairvaux, — Desnes, — Charcier, Crançot, — Savigny-en-Revermont, — Binans, — Vers-sous-Sellières, — Vallefin-les-Saint-Claude, — Tourmont, — Saint-Didier, — Toulouse, — Saint-Lamain, — Poligny, — Plainoiseau, — Morez, — Morges, — Saint-Hymetière, — Gizia, — le Chanclet, — Bretenoz, — La Biolée, — Fay-en-Montagne, — Sellières ; — aux ponts et aux fontaines dans les communes de Domblans, — de Césancey, — Crevecœur et Orbagna, — Arthena, — Vernantois, — Villette-les-Arbois, — Saint-Lothain, — Menétru-le-Vignoble, — Montigny-sur-l'Ain, — Mantry, Lavans-les-Saint-Claude, — Arlay.

C. 178. (Portefeuille.) — 79 pièces, papier.

1787-1680. — Réparations aux églises et aux presbytères des communes d'Amange, — d'Annoire, — d'Aresches, — de Barésia, — Barretaine, — Bellecombe, — Besain, — Bois-d'Amont, — Brans, — Cernon, — Champagnole, — Sampans, — Chaumergy, — Cinquetral, — Commenailles, — Cramans, — Cressia, — Crotenay, — Dournon, — Épy, — Falletans, — Frasnois, — Gigny, — Grozon, — Larnaud.

C. 179. (Portefeuille.) — 94 pièces, papier.

1688-1789. — Réparations à faire aux églises et aux presbytères des communes de Martigna, — Légna, — Louvenne, — Macornay, — Moissey, — Molinges, — Montagna-le-Reconduit, — Morbier, — Nanc, — Prénovel, — Quintigny, — Rosay, les-Rousses, — Saint-Amour, — Saint-Pierre-en-Grandvaux, — Salans, — Saligny, — Villevieux, — Viry.

C. 180. (Portefeuille.) — 76 pièces, papier.

1716-1787. — Procès entre les habitants d'Alièze et Pierre Guillou, du même lieu, au sujet de terrains communaux usurpés par ce dernier. — Requête adressée à l'intendant par les habitants d'Andelot-sur-Salins, à l'effet d'obtenir l'homologation d'une transaction qu'ils ont passée avec M. de Pécauld, leur seigneur, pour terminer tous les procès qui régnaient entre eux. — Requêtes adressées par les habitants d'Annoire et d'Aumont, pour obtenir la cassation d'arrêts du Parlement de Besançon rendus contre eux. — Procès : entre les habitants d'Arbois et Guérard-Gabriel de Vers, seigneur de Vaudrey, au sujet de la propriété de la forêt des Chaumois ; — entre la ville d'Arbois et le fermier du droit d'éminage ; — au sujet de la perception de ce droit que la ville prétend trop élevé ; — entre les habitants d'Arlay et Claude Germain, qui s'était rendu adjudicataire de la glandée des bois de la communauté.

C. 181. (Portefeuille.) — 76 pièces, papier.

1741-1789. — Requête adressée au Roi par Guy-François Brock, écuyer, seigneur d'Hotelans, afin d'obtenir que les habitants d'Authume soient tenus de lui vendre et céder un petit terrain enfermé dans son enclos, à charge par lui d'en payer la valeur trois fois au-dessus de l'estimation qui en sera faite. — Procès : entre les habitants de

Bief-du-Four, le Villard et Mignovillard, au sujet du partage de leurs biens communaux et des limites de leurs territoires; – entre le comte de Midelbourg et les habitants de Bletterans, au sujet du partage des bois communaux; — entre les habitants de Censeau et de Cuvier, au sujet d'un canton de bois appelé Derrière-les-Auges. — Requête adressée à l'intendant par M. Morel de Champagne, pour obtenir l'homologation d'une transaction qu'il a passée avec les habitants de sa terre de Champagne. — Requête adressée au Parlement par les habitants de la commune de Chevigny, en Franche-Comté, pour obtenir la cassation de trois jugements de la Table de Marbre de Dijon, des 4 juin, 25 septembre et 15 octobre 1755, qui confirment une sentence de la mairie d'Auxonne, et les condamnent à garantir et indemniser quatre particuliers de leur village, et d'une condamnation d'amende prononcée contre eux au profit de la ville d'Auxonne. —Procès entre les officiers municipaux de Dole et le procureur-syndic de ladite ville, au sujet de la connaissance des contestations relatives à la perception d'un droit dont cette ville jouit à titre patrimonial sur les boucheries et boulangeries.

C. 182. (Portefeuille.) — 86 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1760-1766. — Procès entre les officiers de Dole et le sieur Brocard, ancien fermier des moulins de la ville, au sujet des réparations qu'on prétendait faire faire à ce dernier à la fin de son bail.

C. 183. (Portefeuille.) — 99 pièces, papier.

1787-1788. — Procès entre la ville de Dôle, les sieurs Bertin, Bacoulon et Nachon, et les sieurs Thervay, Pallu et Lagu, au sujet d'une adjudication, faite au sieur Bertin et autres, du transport des bois de chauffage des habitants, depuis la forêt jusqu'au chantier, lequel transport avait été adjugé précédemment aux sieurs Thervay et autres.

C. 184. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1721-1787. — Requête adressée à l'intendant par les habitants d'Écleux, pour obtenir l'autorisation de poursuivre en délaissement les détenteurs de leurs biens communaux, ainsi que la uullité de la vente qu'ils avaient faite aux Jésuites de Salins d'une partie de leurs bois. — Procès : entre les habitants du Fied et du Fay, au sujet d'impositions que les habitants du Fied payent pour leur droit de parcours dans les bois du Fay; — entre les habitants de Foulenay et le prieur de Fay-en-Bresse, au sujet des droits de pâturage que ce dernier leur conteste; — entre les paroissiens d'Ivory et leur curé, au sujet des droits curiaux. — Mémoire des officiers municipaux de Lons-le-Saunier contre les religieux Bénédictins de cette ville, au sujet de la propriété de la fontaine dite de Rome. — Requête adressée à l'intendant par les habitants de Lons-le-Saunier, pour obtenir l'autorisation de se pourvoir au Conseil d'État contre une ordonnance de l'intendant de Franche-Comté, qui les a condamnés à payer le droit de marque d'une cloche qu'ils ont fait refondre. — Requête adressée à l'intendant par les officiers municipaux de Lons-le-Saunier, pour obtenir la permission d'envoyer un député à Besançon, pour faire juger trois procès pendants au Parlement de Besançon. — Mémoire sur le procès qui existait entre les officiers municipaux de Lons-le-Saunier et Pierre-François Faivre, meunier au moulin de l'Argentelle, au sujet du canal de ce moulin.

C. 185. (Portefeuille.) — 74 pièces, papier; 1 plan.

1694-1789. — Requête adressée à l'intendant par les officiers municipaux de Lons-le-Saunier, pour obtenir l'autorisation d'évoquer au Conseil d'État du roi de France un procès qu'ils ont pendant au bailliage de Lons-le-Saunier, contre le sieur Damet, principal du collége de cette ville, avec lequel ils avaient fait un traité dont ils sollicitent la résiliation. — Plan des lieux contentieux entre les habitants de Puymorin et de Montséria, d'une part, et les habitants de Loysia, d'autre part. — Procès : du maréchal d'Ysenghien, contre les habitants de sa terre de Mirebel, qui surchargeaient ses domaines d'impôts; — entre les habitants de Montigny, Vauxelles, les Arsures et dépendances, et Antoinette Perret, épouse de Justin de Manory, au sujet de la délimitation du territoire de la Grange-Perrey. — Demandes en cassation d'arrêts du Parlement de Besançon, faites par les habitants de Neublans, de Nilly, de Pezeux, de Rahon. — Procès : entre la ville de Poligny et les communautés de Plasne et du Fied, au sujet de l'abreuvoir de Rouza ; — entre les habitants de Ruffey et la marquise d'Antigny, comtesse de Commarin, au sujet de la propriété des bois situés sur le territoire de cette commune.

C. 186. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1724-1788. — Plainte des officiers municipaux de Saint-Amour, au sujet d'un jugement en dernier ressort,

que le Présidial de Lons-le-Saunier a rendu le 29 août 1767, qui décharge le sieur Châtelard des sommes auxquelles il a été imposé au rôle de leur ville. — Plainte du sieur Vallet, se disant député de la communauté de Saint-Aubin, au sujet du retard qu'éprouve la décision d'une affaire qui intéresse ce village et qui était restée dans les bureaux du contrôleur général des finances. — Procès : entre la ville de Saint-Claude et les habitants de Chaumont, au sujet de la distribution du sel à attribuer à ce village ; — entre la ville de Saint-Claude et les chanoines de la collégiale de la même ville, au sujet de la propriété de l'église de Saint-Claude ; — entre les officiers municipaux de Saint-Claude et les chanoines de la collégiale de cette ville, au sujet de la police dans la rue Mercière de cette ville ; — entre Claude-François de Bressey, chambrier de la royale abbaye de Saint-Claude, et les officiers municipaux de cette ville, au sujet de la propriété d'un canal ; — entre les habitants de Saint-Lauthain et le sieur Tyton, de Lons-le-Saunier, propriétaire forain, qui refusait de contribuer aux charges locales; — entre les officiers municipaux de Salins et les officiers du Présidial de cette ville, au sujet de l'usage des prisons royales que ces derniers contestaient aux officiers municipaux. — Plainte du sieur Poulet à l'occasion du mur que les officiers municipaux de Salins ont fait élever contre l'écurie de sa maison, et qui en ferme ainsi l'entrée. — Requête adressée à l'intendant par les habitants de Salins, pour obtenir l'enlèvement d'un hangar qui est sur la place, et qui sert d'entrepôt pour les pièces d'artillerie, offrant d'en construire un ailleurs sur un terrain appartenant au sieur Martin. — Procès entre les officiers municipaux de Salins et M. Moreau du Villars, capitaine au régiment de Grammont, qui avait enlevé des terres au pied des murs de la ville. — Autorisation accordée aux habitants de Sirod de plaider contre Jean-Baptiste Pernet et autres, qui avaient usurpé des terrains communaux. — Procès : entre les communautés de Soucia et de Thoyria, contre celle de Champagna, au sujet de la quotité dans laquelle cette dernière commune doit contribuer aux charges de la paroisse ; — entre les habitants de Souvans et le sieur Poinçard, adjudicataire des revenus de cette communauté, au sujet de l'exécution de son adjudication.

C. 187. (Portefeuille.) — 88 pièces, papier.

1749-1789. — Requête adressée à l'intendant par les habitants du Vaudioux, pour obtenir l'autorisation de plaider contre ceux de Syam, au sujet de la propriété de la forêt de La Liége. — Procès entre les habitants de Vaudrey et le marquis de Montciel, dans une affaire non désignée et pour laquelle les habitants demandent l'évocation au Conseil. — Poursuites des habitants de Villers-Farlay contre le sieur Vuillermet, adjudicataire de la coupe de leurs bois, et opposition de ce dernier. — Autorisation accordée aux habitants de Villette-les-Arbois de plaider contre Remy Guignard, qui a usurpé une vigne appartenant à la commune.

C. 188. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1724-1785. — Requête adressée à l'intendant par les habitants d'Arbois, pour obtenir l'autorisation d'acquérir la maison prieurale de cette ville, afin d'y établir l'auditoire du Bailliage, les conciergeries et l'Hôtel-de-Ville. — Vente par les officiers municipaux de Bletterans aux sieurs Lonjaret, Malgloyre, Lambert et Germain, de Bletterans, d'un meix situé dans cette ville. — Acquisition d'un Hôtel-de-Ville par la communauté de Bletterans. — Autorisation accordée aux habitants de Civriat d'acquérir du sieur Panez un terrain pour bâtir un presbytère. — Requête adressée à l'intendant par le seigneur de Fraisans, pour obtenir l'homologation d'une vente qui lui a été faite, par les habitants de cette communauté, de plusieurs terrains en payement des sommes qui lui étaient dues. — Mise en vente de plusieurs places à bâtir dans la rue de la Fusterie, à Lons-le-Saunier. — Requête adressée à l'intendant par les officiers municipaux de Lons-le-Saunier, pour obtenir la nullité des acensements qu'ils ont faits à plusieurs particuliers de la ville, du côté du nord. — Confirmation par l'intendant de Franche-Comté d'un acensement consenti par les habitants de Lons-le-Saunier, au marquis de Balay-Marigna, d'une place à bâtir sur la place publique de cette ville, dont les officiers municipaux demandaient la résiliation. — Demandes faites par les habitants de Saint-Amour et de Macornay, pour être autorisés à acquérir des immeubles.

C. 189. (Portefeuille.) — 15 pièces, papier.

1659-1773. — Autorisation accordée aux officiers municipaux de Salins d'acquérir la maison précédemment occupée par les Jésuites, pour y placer le collége, et de vendre la maison où était le collége. — Requête adressée à l'intendant par les habitants de Salins, pour obtenir la résiliation d'une acquisition autrefois faite par la ville, aux demoiselles Lambert, pour servir à élargir la ruelle dite ruelle Bernardet. — Ordonnance de l'intendant de Franche-Comté, qui rejette la demande formée par les habitants de Valempoulières, en nullité d'une vente consentie par eux

à Louis de Ville, de Salins, de deux terrains communaux.

C. 190. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1721-1749. — État des dettes de la ville d'Arbois, fourni à l'intendant de Franche-Comté par son subdélégué. — Compte rendu par Claude-François Marcaire, receveur des revenus patrimoniaux d'Arbois, aux officiers municipaux de cette ville, en 1721. — États des revenus et des charges de la ville d'Arbois. — Requête adressée à l'intendant par les officiers municipaux d'Arbois, pour obtenir l'autorisation de faire un abonnement général des fours, moyennant la redevance annuelle de 8 sous par tête à payer par chaque habitant. — Arrêt du Conseil d'État, qui défend à la Cour des Comptes de Dole d'exiger que les villes et communautés rendent compte devant elle de leurs revenus, et annule les condamnations prononcées par cette Cour contre les officiers municipaux d'Arbois.

C. 191. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1706-1772. — État des revenus et des charges du bourg d'Arinthod. — Vérification des comptes présentés depuis vingt ans par les échevins de Bletterans. — État des revenus et des charges de la ville de Bletterans, en 1753. — Ordonnance de l'intendant de Franche-Comté qui condamne Claude-François Marsoudet, de Cernans, à rendre compte à cette communauté d'une somme de 145 francs, qu'il a touchée des habitants de Bracon.

C. 192. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

1722-1789. — États : des sommes dues par la ville de Clairvaux ; — des revenus de la ville de Clairvaux. — Condamnation prononcée par l'intendant contre les échevins de Commenailles et les procureurs spéciaux de cette communauté, pour les forcer à rendre compte des recettes et des dépenses par eux effectuées. — Condamnation prononcée par l'intendant contre les sieurs Vuillet, Menestrier et Boutin, pour les obliger à payer à la communauté de Crotenay le prix du bail des terrains communaux par eux cultivés. — États des dettes de la ville de Dole, en 1722, et de ses revenus. — Ordonnance de l'intendant de Franche-Comté qui enjoint à Claude-François Bachelu, échevin de Dole, de rendre toutes les pièces justificatives produites à l'appui des comptes dont la vérification avait été faite par des commissaires, en 1729.

C. 193. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1748-1788. — Envoi par M. de Monnier, premier président de la Chambre des Comptes de Dole, au contrôleur général des finances, d'une soumission qui lui a été remise par le sieur Bachelu, échevin de Dole, au sujet de la révision des comptes des deniers publics de cette ville, de 1735 à 1746. — Règlement général dressé par l'intendant de Franche-Comté, pour l'administration des revenus de la ville de Dole. — Lettre d'envoi à l'intendant de Franche-Comté, par les officiers municipaux de Dole, de l'état des revenus et des charges de cette ville.

C. 194. (Portefeuille.) — 7 cahiers in-4° (de 40 feuillets chacun); 1 pièce, papier.

1587-1712. — Compte rendu aux officiers municipaux de Lons-le-Saunier, par le receveur de la ville, de ses recettes et de ses dépenses pendant l'année 1587. — État des revenus de la ville de Lons-le-Saunier en 1636. — Comptes des recettes et des dépenses de la ville de Lons-le-Saunier, pendant les années 1654, 1694, 1700, 1710, 1712.

C. 195. (Portefeuille.) — 7 cahiers in-4° (de 24 feuillets chacun); 22 pièces, papier.

1722-1790. — Renseignements fournis à l'intendant de Franche-Comté par M. Pajot, sur la manière dont se font la recette et la dépense des revenus de la ville de Lons-le-Saunier. — Observations non signées sur le compte de l'administration des revenus de la ville de Lons-le-Saunier, de 1731 à 1735. — État du produit annuel des revenus patrimoniaux de la ville de Lons-le-Saunier, de ses charges annuelles et de ses dettes. — Observations adressées à l'intendant de Franche-Comté, par son subdélégué à Lons-le-Saunier, sur l'état de situation des revenus et des dettes de la ville de Lons-le-Saunier, en 1782.

C. 196. (Portefeuille.) — 6 cahiers in-4° (de 45 feuillets chacun); 3 pièces, papier.

1592-1782. — États des revenus et des charges des villes : de Moirans, 300 livres de dépenses et 220 de recettes, 1782; de Nozeroy, 460 livres de dépenses et 354 de revenus, non daté; — d'Orgelet, 5,904 livres de recettes et 5,343 de dépenses, 1724; de Poligny, 8,881 livres de revenus et 2,283 de dépenses, pendant les années 1663 à 1721.

C. 197. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-4° (de 92 feuillets chacun); 33 pièces, papier.

1748-1760. — Requête adressée à l'intendant par Désiré Buffard, marchand à Poligny, adjudicataire de la glandée des bois de cette ville, pour obtenir une réduction sur le prix de son bail. — Projet de règlement général par l'intendant de Franche-Comté, pour l'administration des biens et revenus de la ville de Poligny. — État des gages et appointements des maire, lieutenant général de police, échevins, officiers subalternes, domestiques et employés au service de la ville de Poligny. — Vérification du compte de Jean-Claude Jantot, receveur de la ville de Poligny, par l'intendant de Franche-Comté.

C. 198. (Portefeuille.) — 4 cahiers in-4° (de 40 feuillets chacun); 12 pièces, papier.

1760-1771. — Baux, par les officiers municipaux de Poligny, du moulin Farlay, de la halle de la boucherie, des vignes, des prés, de la halle aux grains.—Compte rendu aux vicomte maïeur, échevins, conseillers et notables bourgeois de Poligny, par Jean-Claude Bolay, notaire et receveur de cette ville, des revenus et charges de Poligny. — Projet de lettres patentes du Roi pour l'administration des revenus de la ville de Poligny.

C. 199. (Portefeuille.) — 3 cahiers in-4° (de 25 feuillets chacun); 9 pièces, papier.

1725-1764. — Compte rendu par Claude-François Reymondet, receveur particulier des revenus de la ville de Saint-Claude, aux maire, échevins, conseillers-assesseurs, des recettes et des dépenses par lui effectuées en 1724. — États: des dettes contractées par la ville de Saint-Claude, de 1640 à 1694; — des dépenses faites par la ville de Saint-Claude pour le collége, de 1748 à 1754; — des revenus et des charges dudit collége.

C. 200. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-4° (de 30 feuillets chacun); 56 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1726-1787. — Ordonnance de l'intendant de Franche-Comté, qui règle la comptabilité et le mode d'administration des octrois et autres revenus de la ville de Salins. — États: des dettes de la ville de Salins, contractées depuis 1514 jusqu'en 1747; — du produit annuel des revenus patrimoniaux et des octrois de la même ville, avec les observations du subdélégué de l'Intendance; — des revenus patrimoniaux de la ville de Sellières, dressé en exécution de la déclaration du Roi du 11 février 1764; — des droits d'octroi dont jouit la ville de Sellières. — Plainte adressée à l'intendant par Simon Berthod, procureur fiscal et notaire à Valempoulières, au sujet d'une ordonnance rendue par l'intendant de Franche-Comté, qui le déclare reliquataire envers la commune de 785 livres, tandis qu'il devrait être reconnu créancier de 1,274 livres.

C. 201. (Portefeuille.) — 65 pièces, papier.

1687-1789. — Condamnations prononcées par l'intendant contre les échevins et administrateurs des communes de Baverans, Arinthod, Arlay, Aumont, Belmont, Besain, Binans, Bletterans, Villevieux et Larnaud, des Bouchoux, Brans, Champrougier, Château-Chalon, Chilly, Chissey, Côges, Commenailles, Crançot, Cressia, Crissey, Doucier, à l'effet de les obliger à rendre compte de l'administration des biens patrimoniaux de ces communes. — Condamnations prononcées par l'intendant contre les communes de l'Abbaye-Damparis, d'Aiglepierre, Brans, Château-Chalon, Chatelay, Chilly, Colonne, Curny, à l'effet de payer les sommes dont elles étaient reliquataires.

C. 202. (Portefeuille.) — 81 pièces, papier.

1687-1789. — Condamnations prononcées par l'intendant contre les échevins des communes de l'Étoile, les Faisses, La Ferté, Falletans, Fetigny, Fraisans, Foncine, Froidefontaine, les Grandes-Rivières, Loulle, Lézat, Largillay, Macornay, Menetrux, Molamboz, Montigny-lez-Arsures, Vauxelles, Orchamps, Parrecey, Passenans, Plainoiseau, Poitte, Saint-Germain, Sampans, Sepmoncel, Sermange, Taxenne, Vers, Villevieux, Villerserine, Brans, Nantey, à l'effet de les obliger à rendre compte de l'administration des revenus patrimoniaux de ces communes. — Condamnations à payer les sommes dont elles étaient reliquataires envers leurs échevins prononcées par l'intendant contre les communes de Graye-et-Charnay, Jouhe, Menotey, Monay, Monrond, Neublans, Pillemoine, Ranchot, Saligney, Wriange, Goux.

C. 203. (Portefeuille.) — 91 pièces, papier.

1721-1789. — Requête adressée à l'intendant par le sieur Bouvenot, docteur en médecine à Arbois, pour obtenir le payement de la pension de 200 livres qui lui avait été promise pour qu'il fixe sa résidence dans cette ville. — Ordonnance de l'intendant de Franche-Comté qui enjoint

aux officiers municipaux d'Arbois de faire un rôle de 1,700 livres pour payer le prix d'une pompe à incendie.— Ordres donnés par l'intendant aux habitants d'Arlay, Juhans, Chavia et Clairvaux de payer à Claude Outhenin, garde général et receveur des amendes de la Maîtrise des eaux et forêts de Poligny, les amendes prononcées contre ces communautés.—Condamnation prononcée par l'intendant contre les habitants de Commenailles pour les obliger à payer au sieur Duvernois, architecte, et au sieur Perrin, géomètre, la somme de 680 livres pour vacations par eux employées à mesurer des bois que lesdits habitants se proposaient de céder à madame de Durfort, dame de ce lieu.— Plainte adressée à l'intendant par le sieur Denisot, greffier et contrôleur du greffe de la ville de Dole, au sujet du refus des officiers municipaux de lui payer les gages attachés à ses offices. — Ordonnance de l'intendant qui supprime le traitement accordé à l'organiste de Dole.—État des réparations à faire aux écuries des casernes de cette ville.— Condamnation prononcée par l'intendant contre les habitants de La Ferté, Mathenay, Saint-Pierre, Molamboz, l'Abergensent, Vadans, pour les obliger à payer à la Maîtrise des eaux et forêts et réformation des bois affectés aux salines de Salins la somme de 1,984 livres pour honoraires et vacations.

C. 204. (Portefeuille.) — 39 pièces, papier.

1690-1789. — Condamnations prononcées par l'intendant : contre les habitants de Mièges, pour les obliger à payer à Jean-Antoine Michaud le logement d'une maison lui appartenant qui a été occupée par les cavaliers du régiment de Charles en quartier dans ce village; — contre les habitants de Molamboz, pour les obliger à payer au sieur Vaubourg, arpenteur, la somme de 211 livres pour vacations employées à reconnaître les anticipations commises sur les communaux de ce village.—État adressé à l'intendant de Franche-Comté, par son subdélégué à Orgelet, des marchés par lui passés pour le transport des sels à la charge des communautés d'Orgelet, Denezières, Clairvaux, Chatonnay et Soucia. — Refus fait par les habitants de Salins de payer au sieur Lepin le traitement de 200 livres qu'ils lui avaient promis comme architecte de la ville. — Condamnations prononcées par l'intendant : contre les échevins de Vers-en-Montagne, pour les obliger de payer à M. Patouillet, de Salins, la somme de 241 livres pour arrérages d'une rente constituée par cette communauté au profit de Léonard Marchand; — contre les habitants de Villette-lez-Arbois, pour qu'ils aient à payer à Alexis Sachant, veuve du sieur Picauld, seigneur d'Ivrey et de Combelle, la somme de 1,294 livres pour arrérages de rentes; — contre les habitants de Vitreux, pour qu'ils payent à Claude Migard la somme de 30 livres pour indemnité du logement qu'il a fourni à l'étapier.

C. 205. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1684-1788. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que ceux qui prétendent des rentes à la charge des communautés du comté de Bourgogne remettront dans les trois mois à l'intendant de cette province les titres et contrats en vertu desquels les rentes ont été créées. — Procès-verbaux de vérification : de la rente au capital de 200 livres comtoises constituée par les habitants d'Amange au profit des dames Carmélites de Dole ; — de la rente au capital de 300 livres constituée par les habitants d'Archelange au profit des chanoines et familiers de l'église collégiale Notre-Dame de Dole. — Autorisations accordées par l'intendant aux habitants de La Barre de prêter une somme de 1,400 francs et à ceux de Cramans une somme de 25,000 francs à la ville de Salins. — Vote d'une pension annuelle de 200 livres faite par la ville de Dole en faveur de Claude-Antoine Pingon, substitut de police et procureur fiscal de cette ville, à cause de son grand âge et de ses infirmités.— Requêtes adressées : à l'intendant par le sieur Regard, pour obtenir le payement du loyer d'une maison occupée par les officiers du bailliage de Dole ; — par la veuve Rossigneux pour obtenir le payement de 750 livres pour fournitures de drap faites à la ville de Dole afin d'habiller les gardes de police. — Condamnation prononcée par l'intendant contre les habitants de l'Étoile, pour les obliger à payer aux Carmélites de Dole les arrérages échus d'une rente au capital de 2,000 livres.—Liquidation de la rente due par les habitants de La Ferté aux Carmélites de Dole. — Condamnation prononcée par l'intendant contre les habitants de Saint-Claude pour les obliger de payer à François-Ignace Dunod, professeur royal en l'Université de Besançon, les arrérages échus de la rente qu'ils avaient constituée au profit du sieur Charnage, son oncle.—Vérification et liquidation de la rente due par les habitants de Saint-Ylie aux Carmélites de Dole. — Condamnation prononcée par l'intendant contre les habitants de Tavaux, pour les obliger à payer les arrérages échus de la rente qu'ils doivent aux Carmélites de Dole.

C. 206. (Portefeuille.) — 83 pièces, papier.

1656-1790. — Arrêt du Conseil d'État qui permet aux officiers municipaux d'Arbois de percevoir, à titre d'oc-

troi, au profit de cette ville, pendant vingt ans, à partir du 1er septembre 1741, 6 livres par chaque muids de vin et 20 sous pour chaque quarteau de vendange provenant d'autres territoires que de celui d'Arbois. — Requête à l'intendant par les officiers du Magistrat d'Arbois, pour obtenir que, moyennant la rente de 8 sous par tête, que payera tous les ans chaque chef de famille au receveur de la ville, les habitants soient exempts de faire cuire leur pain aux fours banaux de ladite ville. — Arrêt du Conseil d'État qui suspend la perception des droits d'éminage de la ville d'Arbois. — Requêtes adressées à l'intendant par : les habitants du bourg d'Arinthod, pour obtenir l'autorisation : de continuer à percevoir, pendant vingt ans, les anciens octrois dont ils jouissent depuis un temps immémorial; — de lever pendant le même temps 1 sou par pain de sel d'ordinaire; — de rétablir un droit de panneterie, suspendu par un arrêt du Conseil d'État; — par les habitants de Clairvaux, pour obtenir l'autorisation de percevoir certains droits sur le vin débité par les cabaretiers et sur le bétail tué aux boucheries, et une augmentation des droits d'octroi, afin de payer les dettes urgentes de cette ville. — Condamnation prononcée par l'intendant, contre Pierre Abriot, de Conliège, Claude Convers, Benoît Marion et Jean Clerc, pour les obliger à payer la taxe due à la commune pour la permission de vendre du vin. — Jugement préparatoire de l'intendant, sur la question de savoir si tous ceux qui vendent des denrées à Dole sont tenus de les vendre au dedans des halles et de payer les droits au fermier de ces halles. — Condamnations prononcées par l'intendant contre François Durand et Jean Revillon, cabaretiers à Dole, pour avoir introduit du vin dans cette ville, en fraude des droits d'octroi. — État des cabaretiers de la ville de Dole et de sa banlieue, et des sommes auxquelles ils ont été cotisés par les officiers municipaux pour la permission de vendre du vin pendant l'année 1754. — Arrêt rendu par la Chambre des requêtes du Parlement séant à Dole, qui décide que tous bourgeois de Lons-le-Saunier et d'autres habitants de cette ville, qui entreront du vin étranger, seront tenus avant de l'encaver d'en donner avis aux fermiers des octrois.

C. 207. (Portefeuille.) — 80 pièces, papier.

1662-1777. — Requête adressée à l'intendant par les officiers municipaux de Lons-le-Saunier, pour obtenir l'établissement d'un nouvel octroi sur les vins étrangers, autorisation donnée par le contrôleur général des finances à la mise à exécution de la délibération du Magistrat portant établissement de cet octroi. — Jugement rendu par le Présidial de Lons-le-Saunier, qui condamne les cabaretiers de cette ville à payer les droits d'entrée et de vente de vin et de vendanges dus à cette ville. — Arrêt du Conseil d'État qui renvoie devant l'intendant : Charles-Louis Du Chatelier Dumesnil, chevalier; baron de Binans, chevalier, seigneur de Conliège, et Françoise-Élisabeth de Watteville, abbesse et chanoinesse de l'abbaye royale de Château-Châlon; Gabriel-Gaspard de Raincourt, grand prieur du chapitre royal de Baume ; Joseph-François de Falletans, grand prieur du chapitre royal de Baume ; Joseph-François de Falletans, grand prieur du chapitre royal de Gigny; François-Gabriel, marquis de Lezay, baron de Présilly; Jacques de Camus de Puisignan: César-Emmanuel de Nans, Marc-Antoine de Laurencin, seigneur de Villards; Claude-François-César de Vaulchier; Antoine-Hyacinthe de Grivel; Euchère de Broissia; Marguerite Henrion, de Franchevelle, douairière du président de Mailly; Anselme-François de Marenches; Ignace Boubelier d'Audelange; Nicolas Paret de Moyron; Pierre-François Courbe; Jean-Baptiste Bariot et les cabaretiers de Lons-le-Saunier, ainsi que les officiers municipaux de cette ville, pour faire une enquête sur un nouvel impôt établi sur les vins, à l'effet de bâtir une église paroissiale dans cette ville, pour remplacer celle qui avait été vendue aux religieux Bénédictins. — Requête à l'intendant, par les officiers de Lons-le-Saunier, afin d'obtenir une augmentation de droit sur les bestiaux, pour en employer le produit au bâtiment de la nouvelle église paroissiale de cette ville. — Requête adressée à l'intendant par les officiers municipaux de Lons-le-Saunier, pour obtenir la permission de lever 3 sous par voiture de bois qui passent par cette ville pour l'usage des salines de Montmorot.

C. 208. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier.

1724-1788. — Poursuites autorisées par l'intendant contre les sieurs Bailly et Jousserandot, cabaretiers à Lons-le-Saunier, pour obtenir le payement de leurs cotisations dans le rôle fait pour la perception du droit de banvin dû à cette ville. — Requête adressée à l'intendant par les habitants de Longchaumois, pour obtenir la permission de lever un droit d'octroi de 20 sous par baral de vin, pour en employer le produit au rétablissement de leur fontaine et aux réparations du chemin de Très-Baillard. — Requête adressée par les habitants de Moirans à l'intendant, pour obtenir la permission de lever pendant dix ans un octroi de 6 deniers par chariot étranger, chargé de blé, vin et autres marchandises, sortant ou entrant dans cette ville, attelé d'un seul cheval, et d'un sou pour chaque chariot attelé de deux chevaux ou

plus, pour employer le produit de cet octroi à la réparation de leurs pavés. — Adjudication des droits d'octroi concédés à la ville d'Orgelet, par arrêt du Conseil d'État du roi de France, du 25 juin 1754, à Claude-François Bouchard, moyennant 700 livres. — États certifiés adressés à l'intendant de Franche-Comté, par son subdélégué à Orgelet, des octrois qui se perçoivent à Orgelet et à Clairvaux.—Requête des officiers municipaux d'Orgelet à l'intendant, pour obtenir le rétablissement d'un droit de 2 sous 6 deniers qui se percevait autrefois dans cette ville, sur les boulangers, pâtissiers, cabaretiers, et la permission de vendre leur sel d'ordinaire à raison de 7 sous 6 deniers par pain, afin d'être en état de subvenir à leurs dépenses annuelles.

C. 209. (Portefeuille.) — 86 pièces, papier.

1459-1784. — Analyse de trois lettres patentes de Philippe le Bon, de Marguerite, archiduchesse d'Autriche, et de Charles-Quint, roi des Romains, comte de Bourgogne, des 2 juillet 1459, 24 janvier 1525, 20 juin 1545, par lesquelles le duc Philippe le Bon a accordé aux habitants de Poligny un octroi à prélever sur les vins étrangers, à charge d'en employer le produit aux réparations et fortifications de la ville; l'archiduchesse Marguerite, un moulin et un cours d'eau, aussi à charge de faire quelques réparations aux fortifications; et l'empereur Charles-Quint, les halles, les droits de ventes aux foires et marchés, à charge de bâtir le bureau de la libellance et de la clergerie du bailliage, ainsi qu'une chambre pour le dépôt des actes de justice. — Requête adressée à l'intendant par les officiers municipaux de Poligny, pour obtenir l'établissement de quelques octrois, afin de faire face aux dépenses de la ville. — Tarif des droits d'octroi accordés à la ville de Poligny, par arrêt du Conseil d'État du 15 mars 1740, pour une durée de quinze années. — Règlement par l'intendant de Franche-Comté pour la perception du droit de manantage à Poligny. — Requête adressée à l'intendant par les officiers municipaux de Saint-Amour, pour établir une boucherie de carême, dont le produit serait employé à la subsistance des malades de l'hôpital. — État certifié adressé à l'intendant de Franche-Comté, par son subdélégué à Saint-Amour, des octrois perpétuels et autres dont jouit cette ville. — Arrêt du Conseil d'État qui interprète un autre arrêt rendu le 11 juin 1761, établissant de nouveaux octrois.

C. 210. (Portefeuille.) — 82 pièces, papier.

1713-1788. — Requête des officiers municipaux de Saint-Amour, pour obtenir la continuation, pendant douze ans, des octrois accordés à cette ville, le 23 mars 1768. — Refus par le sieur Gauthier, notaire, d'acquitter les droits d'octroi dus à cette ville. — Requête adressée à l'intendant par les officiers municipaux de Saint-Claude, pour obtenir la continuation, pendant vingt ans, des droits d'octroi accordés à cette ville par arrêt du Conseil d'État. — Arrêt du Conseil d'État du roi de France, qui proroge pendant vingt ans les octrois précédemment accordés à la ville de Saint-Claude, avec attribution de juridiction à l'intendant.— État des octrois qui se perçoivent dans la ville de Saint-Claude. — Requête adressée par les officiers municipaux de Saint-Claude à l'intendant, pour obtenir la prorogation, pendant vingt ans, des droits d'octroi qu'ils perçoivent sur les vins et les grains, dont la recette doit finir le 9 août 1781.

C. 211. (Portefeuille.) — 80 pièces, papier; 1 pièce, parchemin.

1493-1748. — Concession faite par Maximilien, roi des Romains, aux maire, échevins, manants et habitants de Salins, du droit de percevoir pendant la durée de cinq ans, 15 sous estevenans par chaque muid de vin qui entrera à Salins, au bourg de Bracon et dans son faubourg, provenant d'autre cru que celui des habitans, et sur chaque charge de sel sortant de la grande saunerie, 2 engrognes; sur celle sortant de La Chauderette, 3 engrognes; et sur celle sortant de la saline du Bourg-Dessous de Salins, 2 engrognes et demi. Extrait de lettres du 10 février 1713, par lesquelles le roi Louis XIV a accordé à la ville de Salins le droit de percevoir divers octrois pour acquitter les charges ordinaires et extraordinaires de ladite ville. — Arrêt du Conseil d'État, qui permet aux officiers municipaux de Salins de continuer, pendant neuf ans, à percevoir divers droits d'octroi. — Requête adressée à l'intendant par les échevins et habitants de Bracon, afin d'être reçus opposants à l'arrêt du Conseil d'État qui permet aux officiers municipaux de Salins de percevoir dans le village de Bracon les droits d'octroi accordé par ledit arrêt. — Compte rendu aux maïeur, capitaine, lieutenant général de police, échevins, et conseillers assesseurs de Salins, par Guillaume Villermot, conseiller du Roi, receveur des finances au département de Salins, des recettes et dépenses par lui faites, des deniers d'octroi et autres, pendant une partie de l'année 1724 et une partie de l'année 1725. — Condamnations prononcées par l'intendant contre Hugues Rollier, François Poulet, Pierre Figuet, Joachim Bernard, qui ont introduit du vin dans leur cave en fraude des droits d'octroi. — Condamnation d'Aimable de Saiguelonge, directeur des

postes à Salins, à payer au fermier des octrois de cette ville la somme de 241 livres, pour droit d'entrée de vingt-deux queues.

C. 212. (Portefeuille.) — 92 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1742-1780. — Plaintes adressées à l'intendant par Pierrette Lonchamp, veuve de Georges Moreaud et de Claude Marchand, contre les fermiers des octrois de la ville de Salins, qui exigent un droit sur les cuirs, non-seulement lorsqu'ils entrent en ville, mais encore lorsqu'ils en sortent. — État adressé à l'intendant de Franche-Comté, par son subdélégué à Salins, des octrois qui se perçoivent dans cette ville. — Arrêt du Conseil d'État du roi de France, qui proroge pendant six ans la perception des octrois dans la ville de Salins. — Règlement par l'intendant des droits d'octroi accordés par le Roi à la ville de Salins. — Requête adressée à l'intendant par les directeurs de l'hôpital général de Salins, pour obtenir, au profit de cet établissement, l'exemption de l'octroi établi sur la viande de boucherie.

C. 213. (Portefeuille.) — 99 pièces, papier.

1749-1789. — Bail, par les officiers municipaux de Salins, au sieur Peltin, de l'impôt que perçoit la ville sur le sel d'ordinaire distribué aux habitants. — Requête adressée par les officiers municipaux de Salins, pour obtenir l'autorisation de régir par eux-mêmes les octrois de la ville pendant un an et d'être dispensés de les mettre en adjudication. — Requête adressée à l'intendant par les officiers invalides de la garnison de Salins, pour obtenir l'exemption de toute espèce d'octroi pour les objets relatifs à leur consommation, ainsi que des 4 deniers par livre de viande qu'ils achètent dans les boucheries. — Requête adressée par les habitants de Sellières à l'intendant, pour obtenir la permission de lever par forme d'octroi, pendant douze ans, un droit de péage sur les voitures qui traversent leur bourg, à l'exception de celles destinées pour le service du Roi. — Lettre d'envoi à l'intendant de Franche-Comté, par son subdélégué à Poligny, de l'état des octrois de Sellières et des lettres patentes en vertu desquelles ils se perçoivent. — Bail aux enchères, par les officiers municipaux de Sellières, à Claude-Marie Boulet, des droits d'octroi de ce bourg.

C. 214. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier.

1683-1787. — Bail, par les officiers municipaux d'Arbois, du droit d'encavage des vins. — Bail, par les officiers municipaux d'Arinthod, du droit de blairie (droit de parcours sur les champs après la moisson), dont jouit cette ville. — Bail, par les officiers municipaux d'Arinthod, des droits de boucherie et de panneterie. — Condamnations prononcées par l'intendant contre Marc Grandjean, Pierre Junut, Nicolas Lhomme, Marc Fourel de Bracon, Louis Masabiau, Jean-Claude Guy, pour fraudes et infractions aux droits d'octroi.

C. 215. (Portefeuille.) — 61 pièces, papier.

1718-1785. — Analyse des lettres patentes d'Othon V, comte palatin de Bourgogne; d'Eudes IV, duc et comte de Bourgogne, et de deux arrêts de la Cour des Comptes de Dole, confirmant à la ville de Dole différents octrois dont elle jouissait depuis un temps immémorial. — Arrêt du Conseil d'État, qui permet aux échevins et habitants de Dole de continuer, pendant douze ans, la perception de 3 sous 8 deniers sur chaque pain de sel qui se distribue dans la ville pour l'ordinaire des bourgeois, à condition que le produit en sera employé à l'achèvement des casernes. — État des octrois dont jouit la ville de Dole, adressé à l'intendant par son subdélégué à Dole. — État des personnes qui reçoivent à Dole du sel d'ordinaire et des pains de privilége, et du produit de l'octroi sur le sel. — Arrêt du Conseil d'État, qui suspend à Dole la perception des droits sur les grains et farines.

C. 216. (Portefeuille.) — 79 pièces, papier; 3 pièces, parchemin; 2 plans collés sur toile.

1747-1788. — Plans collés sur toile d'une partie de la ville de Dole et de la ville de Lons-le-Saunier, pour servir à l'alignement des rues. — Arrêt du Conseil d'État qui évoque devant le Conseil du Roi toutes les constestations nées et à naître, en quelque juridiction que ce soit, entre les propriétaires des maisons de la ville de Salins et les officiers municipaux de cette ville. — Projet de répararations à faire aux pavés du faubourg de Salins, dit de Galvoz.

C. 217. (Portefeuille.) — 26 pièces, papier.

1728-1789. — Requête adressée à l'intendant par les officiers municipaux de Salins, pour obtenir que la rue du faubourg Chantave soit pavée, moitié aux frais du Roi et moitié à ceux de la ville. — Requête adressée à l'intendant par le sieur Lepin, architecte, pour obtenir des échevins le payement de l'entretien de la ville de Salins pendant quinze mois, à raison de 408 livres par an. — Plainte adressée à l'intendant par Philippe Perruche, bourgeois de

Sellières, sur la manière dont ont été pavées les rues de ce bourg.

C. 218. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1692-1784. — Requêtes adressées à l'intendant à l'effet d'obtenir des indemnités pour constructions ou réparations de routes, par les habitants des communes de Barretaine, le Ressart, Champvaux, les Bouchoux, la Rivoire, Samiat, Champvans, Longchaumois, Moiron, Vernantois, Passenans, Saint-Lamain.—Requêtes adressées à l'intendant, à l'effet d'obtenir le curage de rivières, canaux et fossés, faites par les habitants de Germigney, de Santans, Lemuy. —Requête adressée à l'intendant par le sieur Galbio, afin d'obtenir le payement d'une somme de 1,600 francs que la ville de Lons-le-Saunier lui devait, à compte des travaux par lui faits pour le redressement et le curage du lit de la rivière de la Vallière. — Requête adressée à l'intendant par les habitants de Bracon, pour obtenir le curage du canal dans lequel viennent tomber les eaux de la montagne Saint-André et du bief d'Ivory.

C. 219. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1719-1777. — Requête adressée à l'intendant par M. Boyer, receveur des impositions du bailliage de Poligny, pour obtenir un sursis à l'exécution d'un arrêt de la Chambre des Comptes de Dole, qui le condamne à payer 1,023 livres, auxquelles ont été liquidés les intérêts de l'office de receveur triennal supprimé dudit bailliage. — Requêtes adressées à l'intendant, pour obtenir la radiation de leurs noms de la liste de la capitation, par: M. de Richemont, commis à la recette générale des finances du comté de Bourgogne; Bénard, Viton, marchands à Dole; Gabriel Chappuis, maître armurier à Dole; Catherine Maillard, douairière de Claude-Joseph Lallemand, seigneur de La Chassagne; Marinou de Bouvent; Saussard et Chapuis, suisses de nation; Masson, chevalier de Saint-Louis; de Toytot; madame d'Albamey, veuve du sieur de La Sablière; le sieur Magdeleine; Anne Manisset, veuve de Cathelin Tissot; le sieur Rossigneux, directeur des postes; le sieur Bureau, correcteur honoraire en la Chambre des Comptes; M. Bourges, maître des comptes à Dole; M. de Provenchère.

C. 220. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1758-1780. — Requête adressée à l'intendant par les officiers municipaux de Dole, afin d'obtenir la restitution de 40,000 francs que la ville avait payés pour avoir à perpétuité dans ses murs la Chambre des Comptes du duc de Bourgogne, ou la compensation de cette somme avec celles dues au Roi, pour l'ancien et le nouveau don gratuit. — Requêtes adressées à l'intendant, à l'effet d'obtenir une décharge ou une modération de la capitation, par: le sieur Thourel, garde-livres de l'ancienne Chambre des Comptes de Dole; le sieur Cuinet, substitut du procureur du Roi au bailliage de Dole; le sieur de Sédilot, ancien payeur de gages de la Chambre des Comptes.

C. 221. (Portefeuille.) — 44 pièces, papier.

1716-1772. — Plaintes des bourgeois d'Arbois adressées à l'intendant, au sujet de l'inégalité de leur cotes de contributions rurales et autres. — Requêtes adressées à l'intendant à l'effet d'obtenir une décharge ou une réduction de la capitation, par les sieurs : Clerc, docteur en médecine à Arbois; Antonie François, veuve du sieur Barberot; Remy-Gabriel-Marguerite de Froissard; Étienne-Joseph Noir, soldat invalide. — Avis donné à l'intendant, par son subdélégué à Arbois, sur les changements, diminutions et augmentations d'impositions ordinaires de son bailliage pour l'année 1736. — Requête adressée à l'intendant, par les habitants d'Arbois, pour obtenir une diminution des impositions royales et la distraction de plusieurs villages fertiles en grains, des bailliages de Dole et Poligny, pour être réunis à celui d'Arbois, — Avis donné à l'intendant, par son subdélégué à Arbois, du payement fait par cette ville d'une somme de 3,000 livres à laquelle elle a été taxée pour son don gratuit.

C. 222. (Portefeuille.) — 46 pièces, papier.

1720-1776. — Requêtes adressées à l'intendant, pour obtenir une décharge ou une réduction dans la capitation par les sieurs: Demoly, marchand à Lons-le-Saunier; Jean-Baptiste Portier, greffier au bailliage de Lons-le-Saunier; Jean-Hippolyte Mercier, substitut du procureur du Roi, du bailliage de Poligny; M. de Saporta, chevalier de Saint-Louis; Rapicot, Gaudet et Michel, soldats invalides. —Protestation des officiers municipaux de Lons-le-Saunier, contre une ordonnance de l'intendant, qui autorise la communauté de Montaigu à comprendre dans ses rôles les propriétaires forains. — Mémoire adressé à l'intendant par les officiers de Lons-le-Saunier, pour exposer l'impossibilité où se trouve cette ville de payer la somme de 31,500 livres quelle redoit sur le don gratuit. — État des biens féodaux

et roturiers qui opèrent la portion colonique, situés dans les bailliages de Poligny et d'Arbois.

C. 223. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1733-1786. — État des fiefs situés dans le bailliage de Saint-Claude, et des biens de roture possédés par des prévilégiés qui opèrent la portion colonique. — Requêtes adressées à l'intendant, pour obtenir une décharge ou une réduction de la capitation, par Claude-François Vuillerme, avocat à Saint-Claude; le sieur Bayard, grand-juge de la terre de Saint-Claude.— État de répartition, entre les villes de Saint-Claude et de Moirans, du don gratuit exigé de toutes les villes du royaume de France, par édit du mois d'août 1758, enregistré au Parlement de Besançon, le 28 février 1760. — Requête adressée à l'intendant par les officiers municipaux de Saint-Claude, pour obtenir une réduction sur la part mise à la charge de cette ville dans le don gratuit.

C. 224. (Portefeuille.) — 88 pièces, papier.

1659-1764. — Requête adressée à l'intendant par les officiers municipaux d'Orgelet, pour obtenir une modération sur le don gratuit dû par cette ville. — Saisies-arrêts pratiquées au préjudice de la ville d'Orgelet, sur le receveur des revenus communaux, pour avoir payement des termes échus du don gratuit. — Ordonnance de l'intendant de Franche-Comté, qui décharge les habitants de Blegny de l'imposition exigée par la ville de Salins, sous le nom de cote foraine. — Requêtes adressées à l'intendant, pour obtenir une décharge ou une réduction dans la capitation, par : Étienne-François de Bancenel; Marc Billard, seigneur de Mouchard; Charles-Joseph Guye, marchand épicier à Salins ; le sieur Moreau Du Villars. — Requête adressée à l'intendant par les officiers municipaux de Salins, pour obtenir qu'on leur indique le moyen de payer le don gratuit sans augmenter les impôts.

C. 225. (Portefeuille.) — 44 pièces, papier.

1768-1778. — Requête adressée à l'intendant par les directeurs de l'hôpital de la Charité de Salins, pour obtenir la restitution d'une somme de 78 livres, retenue par le receveur de Salins, pour les vingtièmes et 2 sous par livre du dixième des années 1755 à 1764, d'une rente de 60 livres payée annuellement audit hôpital sur les salines. — Requête adressée à l'intendant, pour obtenir une décharge ou une réduction de la capitation, par M. Piffon de Pressy; madame Claudine-Françoise Saule Dubois ; les sieurs Bassaud. — Requête adressée à l'intendant par les habitants du bourg de Sellières, pour obtenir un délai de six mois, afin de payer la part du don gratuit mise à leur charge.

C. 226. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1690-1785. — Requêtes adressées à l'intendant pour obtenir des dégrèvements d'impôts par les communes de l'Abergement-la-Ronce, de l'Abergement-les-Thézy, d'Andelot-lez-Saint-Amour, Arsure en Montagne, Arsurette, Azans, Brinans, Brans, La Bretonnière, Chambly, Champvans, Chevrotaine, Clairvaux, Colonne, Commenailles, Cramans. — Observations de l'intendant de Franche-Comté, sur le compte des revenus patrimoniaux et d'octroi de la communauté d'Arinthod, en 1756, et sur l'excédant qu'il peut y avoir chaque année, de ses recettes destinées à la somme de 300 livres, à laquelle a été fixé le don gratuit de cette communauté.

C. 227. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1692-1786.—Requête en dégrèvement adressée à l'intendant par les communes de Fort-de-Plasne, de Francheville, de Froidefontaine, de Frontenay, Fraroz, Frasne-lez-Moulières, Froideville, Gredisans, de Jouhe, du Latet, Longcochon, Louvatange, La Loye, Menotey, Mesnay, Mièges, Miéry, Moissey, Montholier, Montmirey-la-Ville, Montmirey-le-Château, Mont-sous-Vaudrey, Mouchard.

C. 228. (Portefeuille.) — 76 pièces, papier.

1690-1789. — Requêtes adressées à l'intendant, en dégrèvements du don gratuit et autres impositions, par les communes de Nozeroy, de Salins, d'Orgelet, d'Offlanges, Ounans, Oussières, Pasquier, Petit-Meix, Pont-d'Héry, Rahon, Raynans, Ranchot, Rye, Saint-Amour, Saint-Aubin, Saint-Germain-lez-Arlay, Saint-Pierre-sous-Vadans, Saint-Thiébaud, Sampans.

C. 229. (Portefeuille.) — 27 pièces, papier.

1724-1785. — Requêtes en dégrèvement adressées à l'intendant par les communes de Tassennières, Thervay, Uxelles, Vaudrey, Vers-en-Montagne, le Viseney.

C. 230. (Portefeuille.) — 88 pièces, papier.

1766-1789. — Requêtes en remise de contributions adressées à l'intendant par les habitants de Choisey, Ge-

vry, Molay, Tavaux, Champdivers, Hotelans, Annoire, Beauchemin, Chemin, Peseux, les Jousserots, Monnière, Longvy, P tit-Noir, Neublans, Villangrette, Villette, Crissey, Parrecey, Rahon, le Gros-Saulçois, Balay-Saulx, Acey et Goux, dont les récoltes ont été entièrement détruites par une grêle d'une grosseur énorme, tombée le 20 juin 1759, entre cinq et six heures du soir.

C. 231. (Portefeuille.) — 91 pièces, papier.

1690-1780. — Requêtes en remises de contributions, adressées à l'intendant : par les habitants de Beyne, Bonnaisaud, Bonnod, Briod, Césancey, Chilly, Conliège, Courbouzon, Crançot, Frebuans, Gevingey, Longeverne, Lons-le-Saunier, Macornay, Mallerey, Messia, Montaigu, Moyron, Perrigny, Sainte-Agnès, Saint-Georges, Trenal, Vaux-sous-Bornay et Vevy, dont les récoltes ont été ravagées par un ouragan, le 28 juin 1764 ; — par les habitants d'Aiglepierre, Billecul, Boucherans, Cuvier, Charancy, Chilly, Clucy, Essavilly, Saint-Germain en Montagne, dont les récoltes ont été endommagées par la sécheresse de 1780. — Autres requêtes de même nature à l'intendant, par les personnes ci-après désignées : Droz, conseiller au Parlement; Nicolas Flamier, d'Arinthod ; Jean-François Servain, d'Augerans; les enfants de Jean-Baptiste Meunier, de Biefmorin; Jean-Claude Roux, notaire à Bougeailles, Frédéric Germain, prêtre, directeur du séminaire de Besançon; le sieur Courty, fermier du prince de Beauffremont; Joseph Chavaux, maître de poste à Chemin ; les héritiers d'Étienne Ligier, d'Orbagna ; Pierre Martin, laboureur à Crissey ; Joseph Moutet, de Poligny; Marc Guyard, charpentier à Dôle ; mademoiselle de Mazerolles, de Dôle; madame Basivette, de Dôle; le marquis de Masson d'Authume ; Pierre Monnier, prêtre à Dôle; madame de La Bévière, douairière de M. de Poligny ; le sieur Bachelet, marchand de Dôle; madame de Montdoré, à Dôle; le sieur Montmayeur, marchand à Dôle; la veuve du sieur Roch, jadis procureur à Dôle; dame Philippe de Mesmay, douairière du président de Marnay; les sieurs Pierre-Joseph Oyrel et Gérard, de Doucier; Denys Bertrand et Claude Bertrand, de Foulenay ; Louis Pirreau, avocat, demeurant à Frontenay ; Louis Jannin, du Grand Meix ; le sieur Grosperrin, curé de Frasnoy ; Jacques Bournier, de Ivrey; Jean Gacon, de Larnaud; Henri Fougeroux, conseiller au bailliage de Lons-le-Saulnier; Antoine Brun, docteur en médecine à Lons-le-Saulnier; Thérèse Rouget, veuve de Paul de La Tour, bourgeois de Lons-le-Saulnier.

C. 232 (Portefeuille.) — 23 pièces, papier.

1685-1788. — Requêtes en remises ou modérations de contributions, adressées à l'intendant par les personnes ci-après désignées : François Gay, de Loysia; Jean Saigneux, ancien prévôt de la maréchaussée de Lons-le-Saulnier; François Bachod, de Gigny; Anatole-François Olivier, de Menetru ; Charles Jeannin, forestier à Moirans ; le sieur André, avocat au Parlement, demeurant à Conliège ; Hilaire Bévalot, de Montmirey-le-Château ; Lomet, capitaine de dragons et seigneur de Mont-sous-Vaudrey ; Jean et Guillaume, Gand de Nance; Jacques Vuilletet, de Nevy-sur-Seille ; Claude Desprès, de Lons-le-Saulnier.

C. 233. (Portefeuille.) — 44 pièces, papier.

1690-1779. — Requêtes en remises ou modérations d'impôts, adressées à l'intendant par les personnes ci-après désignées : les sieurs Gauthier, fermiers à Peseux et à Champdivers; François Vuillermet, du Picarreau ; Joseph Bouvier, de Poligny; Joseph Saillard, du Puits; François Chamouton, de Pymorin; Claude Remy, de Romain; Jacques Breton, de Saint-Aubin; la veuve Dumoulin, de Saint-Claude; l'avocat Coyrière, de Saint-Claude ; les habitants de Salins, parce que leurs vignes ont été entièrement gelées pendant l'hiver de 1788 à 1789; Joseph Pillot, François Ogier et Claude-Louis Rapiat, de Santans; Jean-François Potard, de Sellières; Claude et François Guérin, de Toulouse; M. Monnier, avocat général au bailliage de Lons le-Saulnier; Pierre Sauvage, prévôt de Colonne; Pierrette Muyard, de Raynans; Guillaume Jourdan, cabaretier à Lons-le-Saulnier, Jean-Claude Du Louverot, baron du Pin; Pierre Baugier, de Vaux-sous-Bornay; Francois Gélions, de Vers-sous-Sellières; Gerard de Crécy, seigneur de Chaumergy et Chavannes; les habitants de Fontainebru; Jean Trouillot, curé de Vincent ; les habitants de Wriange.

C. 234. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1757. — Déclarations fournies à l'intendant des biens possédés par des privilégiés, par les échevins des communes de : l'Abbaye-Damparis, Amange, Annoire, Antorpe (état négatif), Archelange, Audelange, Augerans, Aumur, Authume, Auxange, Azans, Balay-Saulx, Bans, La Barre, Baverans, Beauchemin, Belmont, Bersaillin, Biefmorin, Bouchot, Brainans, Brans, Bretenière, Brevans, Byarne, Chamblay, Champagnolot, Champrougier, Champvans-les-Dôle, Charne (état négatif), Châtelay, Châtenois, Chaumergy, Cheminot, Chêne-Sec (état négatif), Chevigny, Chezabois, Chissey, Choisey, Courtefontaine, Crissey, Dammartin, Dampierre, Éclans, Étrepigney, Falletans, les Deux-Fays, Fraisans, Frasne-les-Moulières.

C. 235. (Portefeuille.) — 37 pièces, papier.

1757. — Déclarations fournies à l'intendant des biens possédés par les privilégiés, par les échevins des communes de : Foulenay, Gatey, Gendrey, Germigney, Gevry, Goux, Grand et Petit-Meix, Gredisans, Gros-Sauçois, Hotelans, Jouhe, l'Abergement-les-Malange, Abergement-Saint-Jean, Lavangeot, Louvatange (état négatif), Lavans-lez-Orchamps, Montroland, Nenon, Neublans, Ounans, Our, Pagney, Pleure, Plumont, Rabeur, Raynans, Rochefort, Rougeague, Saint-Vivant, Sampans, Santans (état négatif), Sergenon, Sergenoz, La Vieille-Loye, le Visenay, Villers-les-Bois.

C. 236. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier.

1692-1786. — Requêtes en remises ou modérations d'impôts, adressées à l'intendant par : M. le conseiller d'Annoire, François d'Aubœuf, seigneur de Beauregard; Bertrand Michelin, du Bourgeau ; la veuve du conseiller Paris; Claude-Antoine et Claude-François Andrey, de Conliège; Claude Murillard, de Sermus; Jean-Étienne et Jean-Pierre Grandmottet; M. Du Fief; les habitants de La Lemuchée; Joseph Roux, de Lons-le-Saulnier; François de Leschaux, de Lons-le-Saulnier; Antoine Besançon; Pierre et Hugues de Ville, de Montrond; les habitants du Petit-Chalême, Xavier Garnier, substitut du procureur du Roi de police de Poligny; Jean-Baptiste et Pierre-Denis Lamy, de Prémanon; les habitants de Rivière-Devant, La Corne de Chaux; Guillaume André, fermier de Roccin; les habitants de Sapois et Fontainebru.

C. 237. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1751-1754. — Déclarations de leurs biens fournies à l'intendant par : Benoît Vauldry, de La Borde; Pierre Borrichon; Nicolas Mervans; Alexis Billet, d'Arsurette; François Faivre, de Billecul; Pierre Simonin, de Boene, Marie Picaud, Philibert Moureaux, de La Buchille; Claude-Henri Cretin, Gabriel Bayard, de Chaussenans; Jean-Baptiste Grandvaux; Adrien Seguin, de Château-Châlon; Joseph Martinat, de La Rixouse.

C. 238. (Portefeuille.) — 32 pièces, papier.

1751. — Déclarations de leurs biens fournies à l'intendant par : Jean-Claude Vuillerme; Pierre-François Verrier; Modeste Bavoux; Étienne Borsat; Alexis Dolard; Gaspart Pariset; François-Ignace Danod; François Poncet; Jean-Gaspard Egenod; Pierre de Finod, procureur du Roi de police de la ville de Saint-Claude; Prosper Vincent; Joseph Duparchy; Charles François, chanoine de Saint-Anatole; François Joz; Philibert Mimeret, de Villars Saint-Sauveur.

C. 239. (Portefeuille.) — 32 pièces, papier.

1726-1782. — Demandes de secours adressées à l'intendant par : les habitants de Vosbles, les doyen, chanoines et chapitre de l'église collégiale d'Arbois; le sieur Girod, de Salans ; les habitants de Saint-Cermain-en-Montagne; Jeanne Gagnely, de Salins. — Secours de 60,000 francs accordé par le roi Louis XV aux familles de Salins victimes de l'incendie qui a éclaté à la petite saline de cette ville, dans la nuit du 16 au 17 mars 1750, et qui a détruit trente-neuf maisons.

C. 240. (Portefeuille.) — 81 pièces, papier.

1772-1788. — Demandes de secours adressées à l'intendant par : le sieur Reymondet, archiprêtre de Saint-Claude et curé des Bouchoux ; les chanoines de l'église collégiale d'Arbois; le sieur Perrier, de Saint-Claude; madame de Réville, de La Vieille-Loye; le sieur Farrot, docteur en médecine à Nozeroy; le sieur Bonnefoy, de Crans; le sieur Sudam. — Pension viagère de 200 livres accordée par le roi Louis XVI au sieur Jean Jacob, né à Charcier, et demeurant à Montfleur, âgé de 115 ans et 11 mois en 1785.

C. 241. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1725-1789. — Requêtes adressées à l'intendant pour obtenir des indemnités à cause de pertes de chevaux par : le sieur Magaud, maître de poste à Beaufort; Jeannin, maître de poste à Champagnole ; la veuve Verguet, maîtresse de poste à Dôle. — Projet de suppression de la poste de Beaufort et de sa translation à Cousance. — Avis donné à l'intendant par le sieur Rigoley d'Oguy, au sujet de la décision du Conseil des postes établissant une poste à Château-Châlon.

C. 242. (Portefeuille.) — 82 pièces, in-8°, 2 cahiers, 24 feuillets, papier.

1765-1789. — Requêtes adressées à l'intendant, afin d'obtenir des indemnités pour pertes de chevaux, par : le maître de poste du Grand-Noir ; le sieur Roch, maître de poste à Lons-le-Saulnier; Jean-Antoine Vernier, maître de poste à Mantry ; le maître de poste de Mont-sous-Vaudrey; le maître de poste de Mouchard ; le maître de poste d'Orchamps.

C. 243. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1772-1789. — Requêtes adressées à l'intendant pour obtenir des indemnités à cause de pertes de chevaux, par : la veuve Brocard, maîtresse de poste à Poligny ; le maître de poste des Rousses ; le maître de poste de Saint-Amour ; le sieur Lombard, maître de poste à Tassenières. — Projet d'établissement d'une poste pour communiquer de Salins à Pontarlier, Quingey, Mouchard, Arbois. — Toisé à faire des distances de la route de Saint-Laurent aux Rousses.

C. 244. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1674-1785. — Acensement par la Chambre des Comptes de Dôle, aux habitans d'Arbois, d'une place dans cette ville appartenant au roi d'Espagne, pour construire des halles, une maison de ville, un auditoire pour l'audience des causes du siége d'Arbois et une conciergerie. — Engagement par Jean-Amédée Des Nogers, de Lormes, commis par arrêt du Conseil d'État du 12 octobre 1717 pour la vente et aliénation des domaines du Roi, à Joseph de Saint-André Marnais, brigadier des armées du Roi, gouverneur de Die, du droit d'éminage et de la dîme en vin à percevoir sur le territoire d'Arbois, moyennant 19,888 livres. — Requêtes adressées à l'intendant : par le sieur Étienne Besançon, conseiller à la Cour des Comptes de Dôle, pour obtenir la concession des justices haute, moyenne et basse sur le village d'Audelange, moyennant la rente annuelle de 150 francs ; — par les officiers municipaux de Dôle pour obtenir les mêmes justices sur le village d'Azans, moyennant une rente annuelle de 20 livres.

C. 245. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1531-1782. — Traité par lequel les échevins de Salins concèdent quatre quartiers vingt-huit seilles de muire à prendre sur les salines à Philippe III d'Espagne, en échange du droit de seigneurie de Bracon. — Arrêt du Conseil d'État qui déclare que le Roi, en ordonnant aux possesseurs des domaines, justices, seigneuries et droits domaniaux dans la province de Franche-Comté, qui en jouissent en vertu d'aliénations faites depuis 1674, de représenter leurs titres pour être procédé à la liquidation de leurs finances et ensuite à leur remboursement en deniers, n'a pas entendu comprendre dans l'exécution de l'arrêt du 24 juillet 1731 les justices de Brainans, Mesnay, Menotey, Auxon, Choisey, Falletans, Gendrey, Morlet, Amancey, Deservillers, Bollandoz, Évillers, Arc, Planet, Malpas, Plasne et Bougelier, Miéry, Amblans, Velotte, Arpenans, Bourbevelle, Bousserancourt, Anteuil, Cemboing, Chaux-lez-Port, Coubron, La Densi, Ranzevelle, Voray, Doux, Montcourt, Grignoncourt, Raincourt, réunis au domaine, Grozon et Buvilly. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne la revente à titre d'engagement de la seigneurie de la Châtelaine et des Planches. — Plaintes de M. Regnauld d'Éperey, seigneur engagiste du domaine de La Châtelaine et des Planches, contre M. de Vers de Vaudrey, qui prétendait avoir la moyenne et basse justice en ces lieux. — Adjudication à titre d'acensement, à Jean-Baptiste Dupuget, du four banal et du jardin en dépendant situé à Dampierre, appartenant au Roi. — Acensement par l'empereur Charles-Quint à la ville de Dôle de ses moulins et de ses fours dans cette ville, moyennant la rente annuelle de 180 livres.

C. 246. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 38 pièces, papier.

1606-1785. — Offre faite par M. de Glane de payer au Roi et à son domaine une rente annuelle de 10 livres pour l'engagement du domaine d'Écleux, et de rembourser la finance payée par l'ancien engagiste. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne la revente et aliénation à titre d'engagement de la haute, moyenne et basse justice sur le territoire de Falletans. — Adjudication à titre d'engagement de la justice de Fraisans, Plumont et le Rendey à Mme de Meyrot et Salans, moyennant la rente annuelle de 500 livres tournois et le remboursement de la finance à l'ancien engagiste. — Adjudication par les commissaires généraux députés par le Roi pour la vente et revente de ses domaines de la seigneurie et prévôté de Gendrey, au comte de Poitiers.

C. 247 (Portefeuille.) — 76 pièces, papier.

1471-1786. — Acensements par l'empereur Charles-Quint : à Jean Bel, de La Loye, de la motte de La Loye avec la tour et les fossés et les murailles, moyennant le cens de «30 sols estevenants ; » — à Jean de Saint-Mauris, sieur de Montbarrey, d'un bois banal, dit La Tuilerie, près de La Loye, de 100 journaux, moyennant le cens de quatre petits blancs par journal. — Manuel des redevances, cens, prestations, et autres droits appartenant à Sa Majesté catholique Philippe III, à cause de sa seigneurie de La Loye. — Adjudications : de la haute police de Menotey à M. de Chaillot ; de la seigneurie de Montmorot à M. de Mont-Saint-Ligier. — Requête adressée à l'intendant par M. de Mont-Saint-Ligier, pour obtenir la cession de deux petits terrains

appartenant au Roi et qui avoisinent les bâtiments des salines de Montmorot.

C. 248. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 21 pièces et 2 cahiers in-8°, 21 feuillets, papier.

1582-1779. — Extrait du rentier de la terre et seigneurie de Montmirey-le-Château, dressé par le notaire Bernard, le 4 avril 1576. — Dénombrement fourni au Roi par les acquéreurs de la seigneurie de Montmirey. — État des fiefs situés dans l'étendue de la prévôté royale de Montmirey-le-Château. — Bail à François-Désiré Monnier par Désiré Monnier, son cousin, du four banal de Montmirey-la-Ville.

C. 249. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1728-1777. — Liquidation de la finance à payer aux anciens engagistes de Montmirey. — Mémoire sur le procès entre Claude-Antoine de Florimond, écuyer, gentilhomme du duc de Penthièvre, et les habitants de Montmirey-le-Château, au sujet du cens sur le toisé des maisons.

C. 250. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 53 pièces, papier.

1687-1782. — Traité par lequel Antoine de Florimond, seigneur de Montmirey, permet aux habitants de ce lieu de tirer de la pierre proche du château. — Renseignements demandés par l'intendant à son subdélégué à Poligny, sur les biens composant le domaine de Poligny depuis la mort de madame Lambert, qui en était engagiste.

C. 250 (*bis*). (Registre.) — In-8°, 27 feuillets, papier.

1687. — Registre contenant les noms des particuliers de Montmirey qui doivent les cens des toisés de maisons.

C. 251. (Portefeuille.) — 88 pièces, papier.

1520-1787.—Requêtes adressées à l'intendant par : les chanoines de l'église de Poligny, pour obtenir la concession des débris d'un vieux mur existant depuis la ville jusqu'au château; — par les officiers municipaux de Poligny, pour obtenir la préférence dans l'adjudication des fours, moulins et martinets de cette ville; — par la comtesse de Romanet, pour obtenir la permission de détruire le moulin situé à Poligny, et d'en construire un autre un peu plus haut. — Acensement fait par Marguerite, archiduchesse d'Autriche et comtesse de Bourgogne, aux habitants d'Audelange, d'un bois de deux cents journaux, situé sur la seigneurie de Rochefort. — Requêtes adressées à l'intendant pour obtenir des concessions de terrains, par : M. de Pizard, à Saint-Aubin; le principal et les religieux du collége de Saint-Jérôme, à Dôle; M. Buzon, seigneur de Champdivers; M. Baverans d'Orson; M. Bouhelier d'Audelange. — Renseignements demandés par le contrôleur général des domaines sur un procès pendant en la Chambre des Comptes de Dôle entre MM. de Broglie et Monnier, au sujet du domaine de Toulouse, qui a été engagé à ce dernier. — Commission donnée à l'intendant de Franche-Comté pour procéder à la revente du domaine du Val-de-Voiteur, par suite de la résiliation de l'engagement consenti au profit du sieur Cavelle de La Neuville, devenu insolvable.

C. 252. (Portefeuille.) — 66 pièces, 2 cahiers, in-8°, 142 feuillets, papier.

1492-1782. — Requête adressée à l'intendant par M. de Bersaillin, pour obtenir la confirmation de la haute justice sur Bersaillin et La Charme, et la réunion de cette haute justice à la terre et seigneurie de Froissard-Bersaillin. — Confirmation faite par Philippe II d'une concession faite à Marin Benoît, par l'empereur Charles-Quint, d'un terrain de trois cent sept journaux aux Hays et à La Bretanière. — Requêtes adressées à l'intendant pour obtenir la concession du droit de haute justice sur leurs terres par MM. Marenches de Champvans, de Choisey. — Permission accordée par l'empereur Charles-Quint aux habitants de Dôle d'acenser certains terrains dépendant de son domaine, et ratification par ce souverain de certains acensements déjà faits dans ladite ville. — Quittance et décharge par l'empereur Charles-Quint en faveur des habitants de Crissey, dépendant de la seigneurie de Dôle, d'un cens de vingt bichets d'avoine, à charge par eux de lui payer un cens de 10 sous par feu, et de ne lui donner pendant huit ans que dix bichets d'avoine au lieu de vingt. — Acensement par les officiers de la Chambre des Comptes de Dôle, aux habitants de cette ville, de certaines places situées entre la muraille du château et la porte d'Azans, à la charge d'une redevance annuelle de 2 sous estevenants envers l'Empereur. — Acensement de diverses places à Jean Peirenet, Didier Gauthier, Jacques Machuré, Jean-Baptiste Daguet et Claude Roussel et Pierre Du Pin, de Dôle. — Manuel dressé le 22 février 1607 des fermes, du domaine et de la seigneurie de la ville de Dôle, qui s'amodient aux enchères. — Remise, par Philippe II, roi d'Espagne, aux habitants du Grand-Noir, de la redevance de 100 livres de cire qui n'avait pas été payée pendant la durée des guerres.

— Donation par le roi Louis XIV, à l'hôpital général de la Charité de Dôle, du bastion appelé autrefois le bastion du Pont.

C. 253. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1719-1781. — Requêtes adressées à l'intendant pour obtenir l'échange de portions de forêts contre le droit de haute, moyenne et basse justice, par MM. Eugène Moreau, chevalier de Saint-Louis ; Bouhelier d'Audelange, Clerget de Mont-Saint-Ligier, Quegain, de Falletans, Tricalet. — Renseignements demandés par M. Le Pelletier Des Forts, sur le nombre de feux dont sont composées les paroisses de Grozon et Buvilly, et de quelle juridiction royale elles sont démembrées.

C. 254. (Portefeuille.) — 12 pièces, papier.

1750-1784. — Baux aux enchères des domaines et justices de Champvans, Azans, de Saint-Aubin, Saint-Loup, Aumur, délivrés à MM. Cathelin Balluet, François Brun, avocat, Pierre Savit, M. de Marenches, seigneur de Nenon, Opinel.

C. 255. (Portefeuille.) — 16 pièces, papier.

1775-1779. — Baux aux enchères des domaines et seigneuries de La Grande-Loye, Lavangeot, Lavans, Menotey, Monnières, Orchamps, Parcey, Sampans, délivrés à Joseph Chaillot, Jean Courty, Chevalier, Perrenot, de Jallerange, Jean Berthaud.

C. 256. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1745-1784. — Requêtes adressées à l'intendant par les sous-fermiers du domaine de Dôle pour obtenir communication du règlement relatif au cens des boutiques des halles de Dôle ; — par les officiers municipaux de Dôle pour la suppression du droit d'éminage qui se perçoit sur les marchés de cette ville. — Baux aux enchères : de l'hôtel de la Monnaie à Dôle ; — de la maison des halles ; — des droits appartenant au Roi sur la vente des grains dans l'intérieur des halles de la ville de Dôle ; — du droit de péage qui se perçoit à Orchamps, Rahon et Dôle.

C. 257. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1740-1772. — Ordre donné par l'intendant de Franche-Comté aux fermiers ou sous-fermiers des domaines de Dôle de payer à la veuve Barberot la somme de 120 livres pour le loyer de sa maison, qui a servi aux officiers du bailliage d'Arbois. — Arrêt du Conseil d'État du roi de France qui approuve le nouveau bail que les officiers du bailliage d'Arbois ont passé d'une portion de maison appartenant au sieur Giroulet pour y tenir leurs séances. — Adjudication des réparations à faire aux moulins et autres usines dépendant du domaine du Roi à Arbois.

C. 258. (Portefeuille.) — 75 pièces, papier.

1775-1785. — Construction à Arbois d'un édifice destiné à servir d'Hôtel-de-ville, d'auditoire pour le bailliage et de prison. — Requête adressée à l'intendant par la veuve Giroulet, pour obtenir le loyer d'une maison qui a été louée pour servir d'auditoire aux officiers du bailliage d'Arbois. — Estimation des ouvrages que le sieur Parandier, fermier du droit d'éminage de la ville d'Arbois, a pris sur lui de faire faire pour la construction d'un petit bâtiment destiné à déposer les poids et mesures, et à mettre à couvert les grains et les marchands qui fréquentent le marché de cette ville. — Visite des moulins de Couturette et autres usines dépendant du domaine d'Arbois.

C. 259. (Portefeuille.) — 67 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1725-1760. — Requête adressée à l'intendant par le sieur Pernet, pour obtenir d'être remboursé par le fermier général des domaines de Franche-Comté d'une somme de 3,690 livres, qu'il a avancée pour les grosses réparations des halles de la ville de Dôle, qui font partie des domaines du Roi dans cette ville. — Adjudication des travaux de réparations à faire aux halles et aux prisons de Dôle, qui dépendent du domaine du Roi. — Procès-verbal d'adjudication des réparations à faire à la salle des archives de la Chambre des Comptes. — Projet de reconstruction du palais de justice et des halles de Dôle, et d'achat par le Roi de la maison de M. Brock d'Hortelans.

C. 260. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier ; 2 pièces, parchemin.

1754-1785. — Procès-verbaux d'adjudication des travaux de réparations à faire aux halles et à l'Hôtel des Monnaies de Dôle. — Vente des effets, outils et ustensiles de la Monnaie de Dôle.

C. 261. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1748-1771. — Procès-verbaux d'adjudication des travaux à faire aux prisons royales de Dôle et à l'auditoire du bailliage. — Requêtes adressées à l'intendant par le

sieur Normand, pour obtenir le loyer d'une maison qu'il a louée pour servir d'auditoire aux officiers du bailliage de Dôle, et à ceux des eaux et forêts.

C. 262. (Portefeuille.(— 84 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1733-1781. — Requêtes adressées à l'intendant par les directeurs de l'hôpital général de Dôle et la marquise de Brun, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ouvrir dans le mur des fortifications des portes pour desservir leurs maisons. — Canton de chasse de huit cent quarante-deux journaux réservé par le Roi pour ses plaisirs dans l'étendue du gouvernement de Dôle. — Permission accordée par le Roi à Charles Mansay de Saint-André, seigneur de Vérul, de chasser dans ledit canton. Difficultés à ce sujet entre le comte de Vérul et le magistrat de Dôle. — Requête adressée à l'intendant par les entrepreneurs de l'établissement d'une saline à Lons-le-Saulnier, pour obtenir, afin d'accélérer la construction des bâtiments de cette nouvelle saline, les restes d'une masure du château de Montmorot, qui appartient au Roi. — Adjudication des travaux de réparations à faire au four banal de Gendrey et au moulin Chaillot.

C. 263. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier; 3 pièces, parchemin; 1 plan collé sur toile.

1700-1778. — Procès-verbaux d'adjudication des réparations à faire au moulin d'Étrepigney; — au four banal de Lavans. — Projet de construction d'un bâtiment à Orgelet, pour servir d'auditoire au bailliage. — Permission accordée par le roi Louis XIV aux Jésuites de Salins de démolir les anciens murs de la ville étant le long de leurs propriétés, à condition de construire à leurs frais un nouveau mur de clôture sur leurs héritages, suivant le plan et profil du sieur Vauban.

C. 264. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1749-1781. — Requête adressée à l'intendant par le sieur Sarron, boulanger à Arbois, pour obtenir la concession d'un terrain le long de la rivière de Cuisance, afin d'y établir un moulin et une huilerie. — Reconnaissance des réparations à faire au corps de garde situé à la porte de Besançon, à Dôle. — Requête adressée à l'intendant par le sieur Dourlot, fermier du péage du pont de Dôle, pour obtenir la résiliation de son bail pour les trois dernières années qui restent à courir, moyennant la somme de 3,000 francs. — Procès-verbaux d'adjudication des réparations à faire à une écurie située à Dôle, dépendant du domaine du Roi; — à la tuilerie de Dôle, appartenant au Roi; — au logement du premier huissier, concierge de la Chambre des Comptes de Dôle.

C. 265. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 78 pièces, 6 cahiers, in-8°, 42 feuillets, papier; 1 plan collé sur toile.

1749-1778. — Procès-verbaux des adjudications des réparations à faire au palais de la Chambre des Comptes de Dôle; projet de reconstruction de ce palais.

C. 266. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier; 1 plan collé sur toile.

1605-1777. — Requête adressée au Roi par les officiers du bailliage de Dôle, pour obtenir le remboursement des réparations qu'ils ont faites au palais de la Chambre des Comptes de cette ville. — Acensement consenti par les officiers de la Chambre des Comptes de Dôle à Claude et François Bresard, d'une accrue du Doubs appartenant au Roi, couverte de saules et de gravier, près d'Éclans et d'Éclangeot. — Donation par Nicolas, Pierre et Jacques Chevalier, de Nevy-lez-Dôle, au profit de noble Vincent Jacquinot, sieur de Goux, d'un moulin sur la rivière de la Loue, avec le cours d'eau en dépendant, affecté envers S. M. de la cense de 12 livres estevenauts. — Acensement par les officiers de la Chambre des Comptes de Dôle à Antoine Vette et Antoine Prissey, de Rochefort, d'une accrue de pré située sur cette commune, appartenant au Roi.

C. 267. (Portefeuille.) — 57 pièces, papier.

1555-1784. — Offre faite au Roi par le sieur Brevant, capitaine de milice à Dôle, de lui faire don de toute sa fortune. — Traité par lequel les officiers de la Chambre des Comptes de Dôle ont permis à Jean-Claude Jacquinot d'avoir une barque sur la Loue, entre Goux et Nevy, propre à y passer chariots et bétail avec un *barquot*, à charge de payer au Roi une rente annuelle de 30 livres. — Autorisation accordée par l'empereur Charles-Quint à Claude-Antoine de Clanoz, seigneur de Santans et Étrepigney, de construire dans la seigneurie d'Orchamps un moulin, une foule et un battoir sur la rivière d'Étrepigney. — Réparations à faire au four banal de Miéry, dépendant du domaine du Roi; — aux prisons royales d'Orgelet.

C. 268. (Portefeuille.) — 76 pièces, papier; 3 pièces, papier; 1 plan collé sur toile.

1764-1778. — Procès-verbaux d'adjudication des

reconstructions et réparations à faire à l'auditoire du bailliage de Poligny; — aux prisons royales et aux greffes des diverses juridictions de Poligny.

C. 269. (Portefeuille.) — 95 pièces, papier.

1749-1779. — Procès-verbaux d'adjudication des réparations à faire aux moulins des Planches-sur-Arbois; — aux prisons royales de Poligny; — à l'escalier de l'auditoire du bailliage royal de Poligny.

C. 270. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier; 3 pièces, parchemin.

1772-1774. — Adjudication des ouvrages à faire pour meubler les nouveaux greffes de Poligny et paver la cour du bâtiment du bailliage; — pour réparer le martinet de Poligny, — les usines et les bâtiments du moulin Brisson, à Poligny.

C. 271. (Portefeuille.) — 95 pièces, papier.

1761-1777. — Procès-verbaux d'adjudication des réparations à faire à l'écluse et à l'aqueduc au-dessous du martinet, à Poligny; — aux moulins de Malpertuis, de Longeville, des Bournaux, du Milieu, Doroz; — aux fours banaux de Charcigny, de la Place, du Bourg et de Mouthier-Vuillard, à Poligny.

C. 272. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier; 2 pièces, parchemin.

1786-1788. — Adjudication des travaux de maçonnerie, charpenterie, couverture, gypserie, serrurerie et autres pour achever le bâtiment destiné au présidial et à l'Hôtel-de-Ville de Salins. — État des travaux restant à faire pour meubler la salle d'audience, la chambre du Conseil, le parquet et la chancellerie du présidial de Salins. — Réparations à faire à la toiture de l'auditoire du bailliage de Salins.

C. 273. (Portefeuille.) — 54 pièces, papier.

1771-1779. — Procès-verbaux d'adjudication des réparations à faire aux bâtiments des prisons, greffes, bailliage et présidial de Salins.

C. 274. (Portefeuille.) — 62 pièces, papier.

1739-1780. — Requête adressée à l'intendant par M. de Beauvezet, commandant en la ville de Salins, pour obtenir la jouissance d'un bâtiment à côté de l'hôtel qu'il occupe à Salins, pour lui servir d'écurie. — Adjudications : de matériaux provenant de la démolition des halles de Salins; — des réparations à la couverture de la chapelle du fort Belin; — aux prisons et aux cachots du fort Saint-André; — aux casernes de la maréchaussée de Salins. — Marché par lequel Louis Joly, chargé de la formation des sels et fourniture des bois des salines de Salins, s'est obligé à fournir, pour le compte du Roi, le bois à brûler, tourbe et chandelles nécessaires au corps de garde et chambrées des forts Saint-André et Belin.

C. 275. (Portefeuille.) — 66 pièces, papier; 1 plan.

1736-1788. — Procès-verbaux d'adjudication de la reconstruction de la maison du Roi à Saint-Amour, pour servir d'auditoire à la justice et de prisons royales. — Adjudication des réparations à faire au château de Santans. — Renseignements demandés par l'intendant sur les édifices publics et domaines dont les réparations et l'entretien sont à la charge du Roi dans les villes d'Arbois, Dôle, Lons-le-Saulnier, Orgelet, Poligny, Saint-Amour, Saint-Claude et Salins. — Mémoire adressé à M. de La Tour par l'intendant de Franche-Comté, sur la nécessité de faire inspecter annuellement par les ingénieurs des ponts et chaussées les bâtiments et usines qui dépendent du Roi. — Procès-verbal d'adjudication de la réparation à faire à la caserne de maréchaussée de Morey.

C. 276. (Carton.) — 40 pièces, papier; 3 pièces, parchemin; 1 plan.

1527-1757. — Concession par Marguerite, archiduchesse d'Autriche et comtesse de Bourgogne, aux habitants de Parecey, de droits d'usage dans la forêt domaniale de la Chaux. — Acensement par Philippe II, roi d'Espagne et comte de Bourgogne, à Jean Michel, armurier, demeurant à Dôle, d'une place de trente journaux dans la forêt de Chaux, pour y établir une forge, à charge de payer au Roi une rente annuelle de 9 deniers estevenants. — Concession par le même prince, aux habitants d'Authume, de droits d'usage dans la forêt de Chaux, moyennant la redevance de 10 livres. — Arrêt du Parlement de Dôle, du 17 février 1594, qui condamne Jacques de Buisson et consorts, à payer à Sa Majesté une rente annuelle et perpétuelle de 4 livres estevenants, assignée sur des meix, maisons, verrerie et prés situés en la forêt de Chaux. — Décharge accordée par Philippe II, roi d'Espagne, aux habitants d'Augerans, de la redevance de dix bichets de froment qu'ils lui devaient à cause du droit d'usage à eux accordé dans la forêt de Chaux. — Requêtes adressées à l'inten-

dant pour obtenir des droits d'usage dans la forêt de Chaux, par les habitants de Vaudrey, de La Loye. — Ordonnance de l'intendant qui défend aux officiers de la Maîtrise des eaux et forêts de Dôle de faire des traques dans la forêt de Chaux. — Requêtes adressées à l'intendant, pour obtenir moyennant redevance des concessions de terrain dans la forêt de Chaux, par M. Rigollier, M. de La Renouillère, le sieur Caldre, laboureur, les officiers municipaux de la ville de Dôle. — Plan de la forêt de Chaux divisée en vingt triages.

C. 277. (Portefeuille.) — 56 pièces, papier, 1 pièce, parchemin ; 2 plans.

1640-1776. — Lettres patentes du 26 mars 1640, par lesquelles les archiducs Albert et Isabelle instituent, conformément aux lettres patentes de Philippe II, à Philippe-Guillaume de Nassau, tous les biens provenant de la maison de Châlon, à l'exception des bois qui dépendaient des seigneuries de Nozeroy, Vers, Montrivel, Montmahou, Sainte-Anne, Chalamont et Rennes, lesquels furent incorporés au domaine de la grande saunerie de Salins, appartenant au souverain. — Arrêt du Conseil d'État qui approuve le règlement pour l'entière réformation des forêts du Vernois, de la Mangette, de Vaire, de Boischat, de Foras, d'Amont, d'Aval, de La Chaux. — Délimitation, par le juge des sauneries de Salins, d'une forêt acquise des habitants de Sainte-Anne par le roi de France. — Requête adressée à l'intendant par les habitants de Montoux, Latoy, le Larderet et Équevillon, de la paroisse de Saint-Germain-en-Montagne, pour obtenir que la forêt de La Fresse, qui appartient au Roi, soit soumise à la contribution pour la reconstruction de la nef et du clocher de leur église ou qu'ils puissent y couper les bois nécessaires pour cette reconstruction. — Requête adressée au Roi par le sieur Thomas Penotet, avocat à Besançon, pour obtenir la concession de terrains incultes résultant de l'ouverture de tranchées dans les bois du Roi. — Plans des forêts royales du Vernois, de Vaire et de La Mangette.

C. 278. (Portefeuille.) 80 pièces, papier; 1 plan.

1702-1778. — Autorisation accordée par les officiers de la Chambre des Comptes de Dôle à Denis et Michel Vernot, frères, taillandiers à Arbois, de construire une huilerie, un martinet et une scierie à Arbois, sur la rivière de Cuisance, qui appartient au Roi. — Commission donnée à l'intendant de Franche-Comté, pour procéder à la revente des domaines de Gendrey, Rochefort et Écleux, et des haute, moyenne et basse justices de Miéry et Chamole. — Arrêts du Conseil d'État qui ordonnent aux villes de Poligny et d'Orgelet de justifier des titres en vertu desquels elles se prétendent propriétaires de leurs murs, fossés et remparts. — Plan de la forêt de Jousseau.

C. 279. (Portefeuille.) — 66 pièces, papier; 2 plans.

1704-1768. — Adjudication de la reconstruction des ponts de la Pyle sur la rivière d'Ain; — de Mont-sous-Vaudrey et de Bans sur la Cuisance, — de Dôle sur le Doubs (plans et profils). — Établissement d'un péage sur ce pont. — État des époques auxquelles les communautés peuvent être communément employées aux travaux de corvées sans êtres dérangées des ouvrages de la campagne; ces époques sont du 20 avril au 24 juin, du 8 au 20 juillet, du 20 août au 20 septembre, du 10 au 30 novembre. — Adjudication des réparations à faire sur la route de Gigny à Saint-Amour; à un mur sec en amont du pont du Martinet, près de Saint-Claude. — Projet d'ouverture d'un chemin de Chassal aux Bouchoux.

C. 280. (Portefeuille.) — 31 pièces, papier.

1768-1788. — Ordonnance de l'intendant de Franche-Comté, concernant la construction, l'entretien et la plantation des grandes routes dans cette province. — Requête adressée à l'intendant par les officiers municipaux de Poligny, pour obtenir le maintien de l'ancien usage d'après lequel les cultivateurs font les corvées sur les routes et les propriétaires payent les tailles des héritages. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants des Rousses, Bois-d'Amont, Conliège, Perrigny, Briod, Vevy, Verges, Châtillon, pour obtenir l'ouverture de chemins de communication. — État général des routes terminées et parfaitement entretenues et de celles à rectifier en Franche-Comté, avec observations sur l'utilité de chacune de ces routes. — Mémoire, dressé en 1788 par maître Derguy, sur les routes de la Franche-Comté, comprenant l'époque et les motifs de leur établissement, leur utilité et leur direction.

C. 281. (Portefeuille.) — 10 plans, papier.

1770-1787. — Plans d'alignement des routes de : Lons-le-Saulnier à Châlon-sur-Saône; — Châlon-sur-Saône à Besançon; — Besançon à Dôle et Autun; — Lons-le-Saulnier à Saint-Claude (traverse de Nognat);— Dôle à Auxonne (traverse de Sampans); — Dôle à Arbois (traverse de Souvans); — Besançon à Dôle, Autun (traverse de Tavaux); — Salins à Genève; — Arbois à Saint-Claude (traverse des Planches).

C. 282. (Portefeuille.) — 10 plans, papier.

1787-1789. — Plans d'alignement des routes de : Gray à Dôle, Lons-le-Saulnier (traverse de Tassenières) ; — Arbois à Pontarlier (traverse de Mesnay) ; — Lyon à Strasbourg (traverse de Mantry) ; — Gray à Dôle, Lons-le-Saulnier (traverse de Sellières) ; — Sirod à Foncine (traverse de Crans) ; — Salins à Pontarlier (traverse de Cernans) ; — Châlon en Suisse (traverse de Conliège) ; — Sirod à Foncine (traverse des Planches-en-Montagne) ; — Paris à Genève (traverse de Champagnole) ; — Châlon-sur-Saône en Suisse (traverse du Sangeot).

C. 283. (Portefeuille) — 77 pièces, papier.

1747-1786. — Adjudication de la construction de cinq ponts sur la route de Lyon, entre Lons-le-Saulnier et Saint-Amour. — Réparation à faire au pont de Laubespin à Saint-Amour. — Projet de rectification de la route royale de Besançon à Lyon (traverse de Saint-Amour).

C. 284. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

1747-1769. — Adjudication des travaux à effectuer pour le redressement de la route de Lons-le-Saulnier à Châlon-sur-Saône jusqu'à Bletterans, et continuation de cette route jusqu'à Sottessard. — Pont à construire sur la Valière, à Montmorot (route de Lons-le-Saulnier à Châlon-sur-Saône).

C. 285. (Portefeuille.) — 42 pièces, papier.

1761-1787. — Adjudication des travaux à effectuer pour le redressement à faire à la route de Châlon-sur-Saône à Lons-le-Saulnier, entre cette dernière ville et Bletterans. — Construction de ponts en pierre et en bois sur la Seille, à Bletterans, et sur la Glantine, à Poligny, sur le ruisseau de la Londaine, à Champagnole.

C. 286. (Portefeuille.) — 66 pièces, papier.

1736-1779. — Adjudication des constructions de ponts sur la Valserime, à la limite du comté de Bourgogne et du pays de Gex ; sur le bief de l'étang (route de Salins à Saint-Claude) ; sur la rivière de Flumen, près de Saint-Claude. — Mémoire des habitants de Saint-Claude, sur les inconvénients de faire passer la route de Saint-Claude à Genève par Septmoncel.

C. 287. (Portefeuille.) — 99 pièces, papier.

1724-1778. — Ordonnance de l'intendant pour faire incarcérer Claude-Louis Boret, convaincu d'avoir commis des dégradations aux nouveaux ponts construits près de Parrecey, sur la Loue et sur la Riviérotte. — Procès-verbaux de l'état des routes de la subdélégation d'Arbois. — Instructions données par l'ingénieur en chef Querret, au sieur Cadie, sous-ingénieur, sur les travaux qu'il devra spécialement surveiller aussitôt qu'il sera entré en fonctions. — Requête adressée à l'intendant par les habitants d'Andelot-sur-Salins, afin d'obtenir d'être déchargés d'une portion des travaux d'entretien de la route de Salins à Jougne.

C. 288. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

1769-1784. — Projet d'une route à ouvrir de Morez à Versoye, par le pays de Gex. — Ordonnance de l'intendant de Franche-Comté, qui condamne les habitants d'Arbois à reconstruire un pont dans l'intérieur de cette ville, à la place de celui qui existait et qui était trop étroit. — Adjudication de construction d'un pont d'une travée sur la route de Salins à Dôle, dans la portion de territoire que la communauté de Cramans doit entretenir. — Réparations à faire à un pont sur le ruisseau de Longviry et construction d'un pont sur le bief du moulin de Cuttans, situé sur la route de Saint-Claude à Lyon par Dortans. — Ordonnance de l'intendant de Franche-Comté, qui enjoint aux officiers municipaux de Dôle de réparer, dans le délai d'un mois, le pavé des deux ponts de cette ville.

C. 289. (Portefeuille.) — 40 plans, papier.

1769-1788. — Plans d'alignement général des routes de Besançon, Dôle, Lyon, Saint-Claude et Pontarlier (traverse d'Arbois) ; de Besançon à Dôle et à Autun (traverse de Dampierre) ; de Paris à Genève (traverse de la grande rue de Dôle).

C. 290. (Portefeuille.) — 10 plans, papier.

1787-1789. — Plans généraux d'alignement : de la route de Gray à Lons-le-Saulnier (traverse du Deschaux) ; — de la route de Paris à Genève (traverse de Villers-Farlay) ; — de la route de Dôle à Poligny (traverse d'Aumont) ; — de Paris à Genève (traverse du Pasquier) ; — de Sirod à Foncine (traverse du bourg de Sirod) ; — Arbois à Saint-Claude (traverse de Montrond) ; — Lons-le-Saulnier à Saint-Claude (traverse de Lons-le-Saulnier), —

Lons-le-Saulnier à Pontarlier (traverse de Lons-le-Saulnier); — Paris à Genève (traverse de Vers-en-Montagne); — Lyon à Strasbourg (traverse de Saint-Germain).

C. 291. (Portefeuille.) — 79 plans, papier.

1764-1788. — Plan général d'un grand chemin à ouvrir d'Orgelet au Miroir par Rothonay, Cressia, Rosay, Cuisia et Cousance.

C. 291 *bis*. (Portefeuille.) — 79 pièces, papier.

1764-1788. — Projet d'ouverture de chemins d'Orgelet au Miroir et d'Arbois à Pontarlier, du Pasquier au pont du Navoy. — Adjudication des réparations à faire à la route d'Arbois à Montrond. — État des communautés chargées de deux rectifications à faire à la route de Salins à Saint-Claude.

C. 292. (Portefeuille.) — 94 pièces, papier; 1 plan.

1749-1775. — Plan général d'alignement de la route d'Arbois à Pontarlier, dans la traverse de Mesnay. — Adjudication de construction d'un pont sur la Doulonne, au chemin de Rans à Étrepigney. — Projets d'ouverture de chemins d'Orgelet à Cousance, de Cousance à Louhans, d'Antorpe à la route de Dôle à Besançon, de Nozeroy à Mouthe.

C. 293. (Portefeuille.) — 66 pièces, papier.

1760-1784. — Adjudication des réparations à faire à la route de Saint-Wit à Ougney. — Projets d'ouverture de routes de Dammartin à Pesmes, de Besançon à Auxonne par Balançon, et à Dijon par Cléry et Pontailler-sur-Saône. — Adjudication de réparations à faire au pont d'Avignon, sur la route de Salins à Saint-Claude.

C. 294. (Portefeuille.) — 43 pièces papier; 3 plans.

1785-1789. — Adjudication des réparations à faire sur les routes de Besançon : à Dijon; — Orgelet à Lons-le-Saulnier; — Poligny à Dôle. — Requête adressée à l'intendant par le duc de Polignac, afin que l'on fasse réparer deux ponts situés entre Mont-sous-Vaudrey et Poligny. — Plans d'alignement de la route de Paris à Genève (traverse de Chamblay), de la route de Châlon-sur-Saône en Suisse (traverse de Revigny).

C. 295. (Portefeuille.) — 67 plans, papier.

1778-1789. — Plans d'alignement des routes de : Besançon à Dôle et Autun (traverse de Saint-Ylie) ; — Lyon à Strasbourg (traverses de Voiteur et de Maizières); — Paris à Genève (traverse d'Ornans); — Dôle à Poligny (traverse de Mont-sous-Vaudrey); — Lyon à Strasbourg (traverse de Pupillin); — Paris à Genève (traverse de Mouchard); — Châlon en Suisse (traverse du Puids); — Lyon à Strasbourg (traverse de Plainoiseau); — Lons-le-Saulnier en Suisse (traverses d'Uxelles et du pont de Poitte).

C. 296. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1730-1767. — Procès-verbal de visite des grands chemins de Franche-Comté par Antoine Moréal, correcteur ordinaire en la Chambre des comptes de Dôle, commis par cette Chambre pour faire les fonctions de grand voyer. — Projets d'ouverture de chemins : de Salins au fort Saint-André, par Bracon; — de la route de Salins à Arbois, à Aiglepierre. — Adjudication des réparations de ponts à Clairvaux, sur le ruisseau de Chatrachat à Lons-le-Saulnier, à Vertamboz sur le Drouvenans, à Tourmont sur la Glantine.

C. 297. (Portefeuille.) — 82 pièces, papier.

1780-1789. — Adjudications des constructions et réparations de ponts : sur la rivière d'Ain à Poitte, à Cogna; — sur la rivière de Dombief; — au saut Girard; — à Morez.

C. 298. (Portefeuille.) — 88 pièces, papier.

1755-1784. — Adjudications des reconstructions et réparations de ponts : sur la Bienne et le Lison; — sur la rivière d'Ain (pont de la Pyle). — Rectification des routes : de Lons-le-Saulnier à Saint-Amour (au bas de la côte de l'Ermitage); — de Lons-le-Saulnier à Orgelet, entre Alièze et la porte de cette dernière ville. — Mémoire des officiers municipaux d'Orgelet pour s'opposer à la route projetée, entre Morez et la Versoye.

C. 299. (Portefeuille.) — 92 pièces, papier.

1752-1788. — Adjudications des reconstructions de ponts sur la rivière de Balerne, sur la rivière d'Ain à Navoy, sur la Thoreigne. — Projet d'ouverture d'un chemin de Lons-le-Saulnier à la rivière d'Ain, par Conliège, Briod et Blye.

C. 300. (Portefeuille.) — 78 pièces, papier.

1744-1777. — Adjudications des reconstructions de

ponts en bois sur la Braine, entre Toulouse et Poligny. — Plans des routes de Poligny à Dôle, de Lons-le-Saulnier à Conliège, de Lyon à Strasbourg, depuis Mantry jusqu'à Coligny.

C. 301. (Portefeuille.) — 88 pièces, papier.

1748-1789. — Adjudication d'un pont sur l'Orain, au bas du mont de Plasne. — Projet d'ouverture d'une route de Poligny à Dôle, par Mont-sous-Vaudrey.

C. 302. (Portefeuille.) — 46 pièces, papier; 1 plan

1760-1788. — Adjudication de la construction à faire d'un pont de sept arches sur le Doubs. — Adjudication des travaux de rectification à faire à la route de Lons-le-Saulnier par La Chevalerie.— Répartition entre les communautés de Sézéria, Chavéria, Chatagna, Nancuise, Échailla, Montséria et autres. — Plan général d'alignement de la route de Lyon à Strasbourg, dans la traverse des Mauffans.

C. 303. (Portefeuille.) — Plan en forme de cahier in-folio, 12 feuillets, papier.

1757-1879. — Plan itinéraire de la route de Besançon à Dôle et de Dôle à Auxonne et à Annoire, par Saint-Wit, Dampierrre, Ranchot, Orchamps, Dôle, Saint-Ylie, Tavaux, Chemin, Beauchemin et Annoire. Ce plan indique les travaux faits sur cette route depuis 1767 jusqu'en 1779.

C. 304. (Portefeuille.) — Plan en forme de cahier in-folio, 8 feuillets, papier.

1767-1779. — Plan itinéraire de la route de Dôle à Sellières et Lons-le-Saulnier par Villette, le Petit-Parrecey, le Grand-Deschaux, Tassenières, La Charme, Sellières, Mantry, La Grange-Tortelet, Saint-Germain et Plainoiseau. Ce plan indique les travaux faits de 1767 à 1779.

C. 305. (Portefeuille.) — Plan en forme de cahier in-folio, 6 feuillets, papier.

1768-1779. — Plan itinéraire de la route de Gray à Pesmes et à Dôle, par Champvans, le Tremblois, la Grande-Résie, Sauvigney, Pesmes, Moissey, Menotey et Authume. Ce plan indique les travaux faits sur cette route depuis 1768 à 1779.

C. 306. (Portefeuille.) — Plan en forme de cahier in-folio, 2 feuillets, papier.

1779. — Plan itinéraire de la route de Strasbourg à Lyon, par Toulouse, Mantry et Saint-Germain.

C. 307. (Portefeuille.) — Plan en forme de cahier in-folio, 10 feuillets, papier.

1768-1780. — Plan itinéraire de la route de Poligny à Lons-le-Saulnier, par Toulouse et Mantry.

C. 308. (Portefeuille.) — Plan en forme de cahier in-folio, 6 feuillets, papier.

1768. — Plan itinéraire de la route de Besançon à Paris, depuis Saint-Wit jusqu'aux limites du duché de Bourgogne, entre Dôle et Auxonne, au delà du village de Sampans.

C. 309. (Portefeuille.) — Plan en forme de cahier in-folio, 6 feuillets, papier.

1768-1778. — Plans itinéraires de la route de Louhans à Lons-le-Saulnier, par Montmorot, Courlans, Chavanne et La Levanchée, et de la route de Lons-le-Saulnier à Châlon-sur-Saône, par Pantaise, Larnaud, Villevieux, Bletterans, Coges et Sottessard. — Travaux faits sur cette route depuis 1769 à 1778.

C. 310. (Portefeuille.) — Plan en forme de cahier in-folio, 8 feuillets, papier.

1768-1778. — Plans itinéraire de la route d'Orgelet à Saint-Amour, par Loysia, jusqu'à son embranchement avec celle de Lyon; de la route d'Orgelet à Cousance, par Cressia et Rosay, depuis son embranchement entre Beffia et Rothonay sur la précédente, et de celle d'Orgelet à Arinthod jusqu'aux limites du Bugey.

C. 311. (Portefeuille.) — Plan en forme de cahier in-folio, 6 feuillets, papier.

1768-1780. — Plans itinéraires de la route de Pontarlier à Salins, par les Houtaux, Chaffoy, Levier, Cernans, Blégny, et de la route de Salins à Arbois, par Marnoz. — Travaux faits sur ces routes de 1768 à 1780.

C. 312. (Portefeuille.) — Plan en forme de cahier in-folio, 12 feuillets, papier.

1778-1780. — Plans itinéraires de la route de Pontarlier à Lons-le-Saulnier, avec les deux embranchements de Nozeroy à Salins et de Marnoz à Lons-le-Saulnier. — Travaux faits sur ces routes de 1778 à 1780.

C. 313. (Portefeuille.) — Plan en forme de cahier in-folio, 4 feuillets, papier.

1768-1778. — Plan itinéraire de la route de Saint-Claude à Lyon, par Chassal, Molinges, Chevry, Vaux, jusqu'aux limites du Bugey. — Ce plan indique les travaux faits sur cette route depuis 1768 à 1778.

C. 314. (Portefeuille.) — Plan en forme de cahier in-folio, 12 feuillets, papier.

1768-1780. — Plans itinéraires de la route d'Arbois au pont de Grateroche et au bas de Foncine, par Mesnay, les Planches-Montrond et de celle de Poligny au pont du Navoy, depuis son embranchement au haut du mont de Plasne. — Travaux faits sur ces routes de 1768 à 1780.

C. 315. (Portefeuille.) — Plan en forme de cahier in-folio, 11 feuillets, papier.

1767-1780. — Plan itinéraire de la route de Besançon à Saint-Claude. — Travaux faits sur cette route de 1767 à 1780.

C. 316. (Portefeuille.) — Plan en forme de cahier in-folio, 12 feuillets, papier.

1768-1778. — Plans itinéraires de la route de Lons-le-Saulnier à Saint-Claude, par Montaigu, Clairvaux, Saint-Lupicin, et de la route de Saint-Claude à Genève, par Septmoncel et Mijoux.— Travaux faits sur ces routes de 1768 à 1778.

C. 317. (Portefeuille.) — Plan en forme de cahier in-folio, 12 feuillets, papier.

1768-1788. — Plans itinéraires de la route de Lons-le-Saulnier à Saint-Claude, par Orgelet et Moirans, et de la traverse du pont de Poitte à Orgelet. — Travaux faits sur ces routes de 1768 à 1788.

C. 318. (Portefeuille.) — Plan en forme de cahier in-folio, 12 feuillets, papier.

1768-1780. — Plan itinéraire de la route de Salins à Jougne, par Censeau. — Travaux faits de 1768 à 1780.

C. 319. (Portefeuille.) — Plan, 2 feuillets, papier.

1768. — Plan de la chaussée du pont de Dôle, de la côte de Nenon et des environs, avec le profil des déblais que cette partie de la route de Dôle à Lons-le-Saulnier aura exigés.

C. 320. (Portefeuille.) — Plan en forme de cahier, in-folio, 8 feuillets, papier.

1768-1778. — Plans itinéraires des routes du Pont-de-Poitte en Suisse et de Clairvaux à Uxelles. — Travaux faits sur ces routes de 1768 à 1778.

C. 321. (Portefeuille.) — 1 cahier, in-folio, 12 feuillets, papier.

1780. — Tableau indiquant la nomenclature des routes de 1re, 2e et 3e classe, qui traversent la Franche-Comté, avec la désignation des diverses parties de ces routes, leur longueur et leur largeur, etc.

C. 322. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1741-1784. — Adjudications de constructions de ponts, au Deschaux sur la Glantine, à Mont-sous-Vaudrey sur la Cuisance. — Adjudication de réparations à faire à la route de Dôle à Lons-le-Saulnier, depuis Tassenières jusqu'au delà de Pont-de-Bourg.

C. 323. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier.

1774-1778. — Répartition, entre les communautés des bailliages de Saint-Claude et d'Orgelet, de la somme de 62,000 francs, qui doit être levée pour être employée à la construction de la Pyle.

C. 324. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1781-1784. — Adjudication des travaux de réparation de la route de Poligny à Lons-le-Saulnier, par Château-Chalon.

C. 325. (Portefeuille.) — 83 pièces, papier.

1755-1786. — Projet d'ouverture d'une route d'Orgelet à Louhans, par Rothonay, Cressia, Rosay, Cuisia et Cousance. — Élargissement à faire de la route d'Orgelet à Saint-Claude, entre le grand et le petit Villars-d'Héria. — Projet de reconstruction du pont de Gerin, près de l'hôpital d'Orgelet, sur la route de Lons-le-Saulnier à Saint-Claude.

C. 326. (Portefeuille.) — 46 pièces, papier.

1768-1788. — Adjudication des travaux de réparations à faire au chemin d'Orgelet à Saint-Claude, par Moirans. — Projet d'ouverture de la route d'Orgelet à Nantua, par Arinthod. — Plan des rampes du pont de la Pyle.

C. 327. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

1767-1749. — Adjudication de la reconstruction d'un pont de sept arches sur la Loue.

C. 328. (Portefeuille.) — 62 pièces, papier.

1750-1758. — Adjudication des travaux de barrage à faire en aval du pont de la Loue, sur la route de Dôle à Lons-le-Saulnier.

C. 329. (Portefeuille.) — 61 pièces, papier.

1754-1757. — Adjudication des travaux de remblais à faire pour combler l'ancien lit de la rivière de Loue et former la chaussée du nouveau pont près de Parrecey, sur la route de Dôle à Lons-le-Saulnier.

C. 330. (Portefeuille.) — 61 pièces, papier.

1759-1779. — État des constructions indispensables restant à faire près de Parrecey, pour maintenir la rivière de Loue dans son lit et en redresser le cours.

C. 331. (Portefeuille.) — 90 pièces, papier.

1765-1786. — Ordres donnés par l'intendant : aux habitants de Saint-Maurice de travailler par corvées à la route de Lons-le-Saulnier à Saint-Claude ; — aux habitants d'Arinthod de travailler au chemin d'Orgelet à Nantua; — aux communautés de Mignovillard et des Grangettes, de travailler à la route de Salins à Jougne ; — aux communautés de La Chaux-sur-Champagny, Boisset, Aresches, Fonteny, Aiglepierre, Pretin, Chilly, Moutaine, Yvory, de travailler sans retard à l'atelier du pont d'Héry, sur la route de Salins.

C. 332. (Portefeuille.) — 22 pièces, papier.

1774-1785. — Ordres donnés par l'intendant : à la communauté d'Arlay, de construire soixante-treize toises sur la nouvelle route de Bletterans à Bellevèvre; — aux habitants de Montmorot d'extirper une haie et d'ouvrir un fossé sur le bord de la route de Lons-le-Saulnier à Bletterans ; — aux communautés d'Étrepigney et de Ranchot de combler l'excavation de la butte de Ranchot, sur la route de Besançon à Dôle ; — aux habitants de Rouffange, de casser et réduire à la grosseur d'une noix les pierres par eux employées aux réparations de la route de Gray à Dôle ; — aux habitants de Chassey d'achever le terrassements mis à leur charge sur la route de Besançon à Dijon ; — aux communautés de Vigearde, Mercey-le-Grand, Vertière, Berthelange, Antorpe, Saint-Wit, Estrabonne, Romain, Rouffange, Taxenne et Ougney de réparer la route de Saint-Wit à Ougney ; — aux habitants de Montbarrey de réparer la route de Dôle à Arbois ; — aux communautés de Braiuans, Colonne, Oussières de travailler à la route de Dôle à Poligny; — aux habitants d'Authume d'enlever les matériaux qu'ils ont déposés sur les bords de la route de Gray à Dôle ; — aux habitants de Moissey de travailler à la nouvelle route de Besançon à Dijon.

C. 332 *bis*. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1788-1768. — Projet de rendre la rivière d'Ain flottable sur une longueur de neuf lieues, depuis le pont de Poitte jusqu'à Condes, près du Bugey et de la Bresse. — Minute d'une circulaire adressée par l'intendant de Franche-Comté à son subdélégué à Dôle, pour demander des renseignements sur les rivières de son bailliage qui pouvaient être rendues navigables.

C. 333. (Portefeuille.) — 85 pièces, papier.

1777-1780. — États des travaux exécutés depuis le pont de la Saisse jusqu'à Condes, pour faciliter le flottage des bois jusqu'à Lyon et à la Méditerranée.

C. 334. (Portefeuille.) — 46 pièces, papier.

1778-1789. — État des moulins, pertuis, vannes,

écluses, arches, pêcheries, établis tant sur les rivières que sur les canaux navigables situés dans la subdélégation de Dôle. — Renseignements fournis à l'intendant de Franche-Comté par son subdélégué à Lons-le-Saulnier, sur la possibilité de rendre l'Ain et la Bienne navigables. — Lettre d'avis adressée à l'intendant de Franche-Comté par son subdélégué à Poligny, l'informant qu'il n'existe dans les bailliages d'Arbois et de Poligny aucune rivière propre à porter bateau. — Requête adressé à l'intendant par les habitants des villages de Lays et Fletterans, afin d'être autorisés à exécuter des travaux pour arrêter les ravages que le Doubs occasionne dans ces villages.

C. 335. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1739-1775. — Requêtes adressées à l'intendant : par les habitants de Bletterans et Villevieux, pour obtenir le curage de la rivière de la Seille; par le sieur Dolard, madame de Malans, le sieur Dronier Du Villars, le sieur Desjardins, M. de Barbier, le baron de Villers-Farlay, à l'effet d'être autorisés à établir des forges. — État des forges, fourneaux, martinets et usines qui existent dans les subdélégations de Saint-Claude, d'Orgelet, de Poligny, d'Arbois et de Dôle.

C. 336. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

1775-1787. — État des usines situées dans la subdélégation de Dôle et de la quantité d'arpents de bois appartenant aux propriétaires de chaque usine affectés à leur exploitation. — Requêtes adressées à l'intendant par les sieurs Courty, Chamecin, Vuillermet et Dollard, Laurent, la comtesse de Lauraguais, le marquis de Montrichard, afin d'obtenir l'autorisation de construire des usines.

C. 337. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 30 pièces, papier; 1 plan.

1777-1788. — Carte d'un canal de navigation pour joindre le Doubs à la Saône. — Copie d'une délibération des élus généraux des États du duché de Bourgogne, sur l'utilité d'ouvrir un canal depuis Dôle jusqu'à la Saône. — Édit du roi Louis XVI, du mois de janvier 1783, par lequel Sa Majesté permet aux États de Bourgogne d'ouvrir un canal de navigation dans le Charolais, par la Saône et la Loire, depuis Châlon jusqu'à Digoin. — Arrêt du Conseil d'État du roi de France du 25 septembre 1783, qui décide qu'il sera ouvert et construit un canal de navigation appelé canal de Franche-Comté, dont les eaux seront tirées de la rivière du Doubs, un peu au-dessous de la ville de Dôle, et dont l'embouchure sera dans la Saône, près du village de Saint-Symphorien.

C. 338. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1783-1786. — Avis donné à M. de La Millière, par l'intendant de Franche-Comté, de l'adjudication qu'il vient de faire du canal de Franche-Comté au sieur Chevalier, moyennant 610,000 livres tournois. — Procès-verbal dressé par M. Bertrand, ingénieur du Roi, pour les ponts et chaussées du comté de Bourgogne, de l'estimation des biens fonds, droits et indemnités à payer par le Roi, pour l'établissement du canal de Franche-Comté sur les communes de Dôle, Saint-Ylie, Choisey, l'Abbaye-Damparis, l'Abergement-la-Ronce et Jamecey.

C. 339. (Portefeuille.) — 75 pièces, papier.

1785-1786. — Liquidation des indemnités dues : aux Ursulines de Dôle, pour les terrains leur appartenant qui ont été occupés par le canal de Franche-Comté; — aux Minimes, à l'hôpital, aux confrères de la Croix-de-Dôle, à M. de Froidevaux et autres, pour terrains occupés par le canal de Franche-Comté. — Autorisation, accordée par l'intendant au sieur Chevalier, d'extraire et faire enlever des gravières de Gevry les sables dont il aura besoin pour la construction du canal de Franche-Comté.

C. 340. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1785-1786. — Liquidation des indemnités dues à la communauté de Saint-Ylie, à la cure de Choisey, à la comtesse de Durfort, à M. de Jallerange, pour terrains occupés par le canal de Franche-Comté.

C. 341. (Portefeuille.) — 25 pièces, papier.

1784-1789. — État de toutes les propriétés situées sur les territoires de Dôle, Saint-Ylie, Choisey, l'Abbaye-Damparis, Abergement-la-Ronce et Jamecey, qui doivent être occupées pour l'établissement du canal de Franche-Comté. — Procès-verbaux d'estimation des fonds situés sur les territoires de Choisey et de Dôle. — Requête adressée à l'intendant par les habitants de Saint-Ylie, afin d'être autorisés à acquérir des fonds jusqu'à concurrence de 4,749 livres, pour remplacer ceux qui leur ont été pris pour construire le canal de Franche-Comté.

C. 342. (Portefeuille.) — 34 pièces, papier.

1765-1787. — Ordonnances de l'intendant de Franche-

Comté : défendant à tous pâtres, bergers et propriétaires riverains ou autres de conduire et laisser paître leurs bestiaux sur les digues, fossés et talus du canal de Franche-Comté; — condamnant les sieurs Joseph Pointaire, Gervais Danjeau, Philippe Thavanon, Louis Meroux, à des amendes de 40 livres, pour avoir fait pâturer des chevaux sur les bords du canal de Franche-Comté. — Direction à donner au ruisseau de Bief-Noir, pour amener ses eaux dans le canal de Franche-Comté.

C. 343. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier.

1726-1754. — Ordres donnés par l'intendant au marquis de Beauffremont et aux seigneurs de Binans, de rapporter d'autres titres que ceux qu'ils ont produits pour justifier les droits de bac qu'ils perçoivent à Rans et à Blye. — Requêtes adressées à l'intendant, par le prince de Montbarrey et les seigneurs de la terre de Champagne, afin d'obtenir l'autorisation d'établir des bacs. — Autorisations d'entretenir des bacs accordées à madame de Saint-Mauris, à M. d'Arnans, aux habitants d'Orchamps, à M. de Broissia, à M. de Salans, aux habitants de Montbarrey.

C. 344. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1754-1788. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants de Rochefort, qui demandent à être maintenus dans le droit de tenir un bac sur le Doubs. — Arrêts du Conseil d'État permettant aux sieurs Matherot, Regnault, aux habitants d'Orchamps d'avoir et d'entretenir des bacs sur le Doubs et sur la Bienne.

C. 345. (Portefeuille.) — 92 pièces, papier.

1730-1774. — Requêtes adressées à l'intendant : par les sieurs Courtois et Le Gros, afin d'obtenir le privilége exclusif, pendant vingt ans, d'exploiter les mines d'or qu'ils prétendent avoir découvertes dans les montagnes du bailliage de Dôle ; — par les sieurs Oudet de Salins, Crestin d'Auxange, Montmartin et Cormier, le comte de Hatteville. Matherot, de Desnes, Morel, de Besançon, Dorlodot, Prost, Berthet, François et Jean-Baptiste Delacroix, Barthélemy Vuillet, le chevalier de Bouverot, afin d'obtenir le privilége exclusif d'exploiter des mines d'argent, de houille, des ardoisières, des carrières de marbre.

C. 346. (Portefeuille.) — 92 pièces, papier.

1772-1789. — Requêtes adressées à l'intendant par les sieurs Rodin, Mouniotte, Nicolas Sudan, Fayet et Richard, Chiche et Brière de Montesson, Drouillet, d'Ornans, afin d'obtenir l'autorisation d'exploiter des mines de houille, de fer, des carrières. — État des différentes mines de fer destinées à l'approvisionnement des forges de Clairvaux. — Certificats constatant la non-existence de tourbières dans les bailliages de Dôle, Lons-le-Saulnier, Poligny et Saint-Amour. — État des communautés de la subdélégation de Saint-Claude qui possèdent des tourbières. — État des communautés de la subdélégation de Salins qui possèdent des tourbières.

C. 347. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

1726-1732. — Marché par lequel Guillaume et Abraham Bolle, des Verrières, canton de Neuchâtel, ont promis de cimenter la cuve du Tripot avec de l'asphalte aux petites salines de Salins, moyennant 13 livres par chaque toise carrée de superficie. — Procès-verbaux de vente et de réception des travaux faits aux petites salines. — Instructions données à ce sujet par l'intendant. — Réparations à faire aux bornes et devis approximatif de la construction de quatre chaudières.

C. 348. (Portefeuille.) — 6 pièces, papier.

1738-1758. — Correspondance du subdélégué de Salins avec l'intendant au sujet des réparations à faire aux berges des salines de Salins. — État de la dépense occasionnée par la construction de dix-huit bassins établis à neuf dans les bernes des salines, à raison de deux par bernes, pour déposer les muires grasses.

C. 349. (Portefeuille.) — 33 pièces papier.

1725-1736. — Règlement de l'intendant tant pour accélérer les réparations à faire aux bâtiments des salines de Salins que pour pourvoir au payement des ouvriers qui y auront été employés. — Cahier des charges pour les travaux à faire aux couvertures des salines, à la tuilerie de Clucy et lieux en dépendant. — État de la dépense pour l'enlèvement des terres et déblais provenant des salines, lesquels avaient été jetés dans la rivière de Furieuse, au-devant des portes du Perroquet et de la Poterne, et y avaient séjourné. — Devis général des ouvrages à exécuter aux bâtiments des grande et petite salines de Salins pendant les années 1730 à 1733. — Adjudication des travaux de réparations à faire au pavé de la cour de Moureau, à la petite saline.

C. 350. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

1736-1749. — Procès-verbal dressé par M. Opurret, ingénieur en chef des ponts et chaussées, de la visite des ouvrages de maçonnerie, charpenterie et autres, faits aux salines de Salins. — Ordonnance de l'intendant qui liquide, entre le fermier entrant et le fermier sortant des salines de Salins, les dépenses faites pour réparations aux toitures desdites salines. — Adjudication de la construction à faire d'une aile de bâtiment sur les écuries attenant au bâtiment de la direction, pour contenir les employés principaux de cette direction. — Adjudication des travaux de réparations à faire au puits d'amont de la grande saline de Salins.

C. 351. (Portefeuille.) — 23 pièces, papier.

1751-1758. — Plainte adressée à l'intendant par les fermiers généraux des sauneries réunies contre M. de Beauvez, qui a condamné une poterne indispensable au service de la petite saline. — Ordonnance de l'intendant accordant une indemnité de 3,000 francs à la ville de Salins, pour la cession d'une fontaine enclavée dans la nouvelle enceinte des sauneries.

C. 352. (Portefeuille.) — 58 pièces, papier.

1738-1744. — Réparations à faire aux voûtes des constructions souterraines des sauneries de Salins. — Adjudication de ces travaux à Guillaume et Pierre Oudet.

C. 353. (Portefeuille.) — 46 pièces, papier.

1722-1787. — Projet de fourneaux pouvant chauffer très-économiquement les chaudières des sauneries, présenté par Samuel Fabry, médecin suisse. — Nouvelle méthode de formation du sel par évaporation, proposée par le sieur Gauthier, médecin à Nantes. — Mémoires adressés à l'intendant au sujet de l'abolition de l'usage du sel en pains en Franche-Comté, et des établissements de la distribution du sel en grains comme aux cantons suisses. — Observations sur l'analyse du sel en pains. — Observations des fermiers des salines au sujet de l'insuffisance du sel distribué en Franche-Comté.

C. 354. (Portefeuille.) — 55 pièces, papier.

1705-1788. — Arrêt du Conseil d'État qui supprime les francs-salés acquis en vertu de la déclaration du Roi du 11 août 1705. — États : des salaires en sel délivrés en nature aux officiers de la saunerie de Salins; — des sels délivrés comme charges du bail des fermiers; — des officiers de la Cour des Comptes, aides, domaines et finances du comte de Bourgogne, qui ont droit de franc-salé pour l'année 1734. — Vérification de l'état des charges assignées sur la saline de Salins et payables en sel.

C. 355. (Portefeuille.) — 49 pièces, papier.

1258-1784. — Liquidation des charges assignées sur les salines de Salins en ce qui concerne les Cordeliers de cette ville. — Copie d'une donation faite au couvent des Frères Mineurs de Salins par Jean, comte de Bourgogne et sire de Salins, au mois de février 1258, d'une rente de 4 livres estevenants par semaine sur son puits de Salins. — Invitation faite par le contrôleur général des finances à l'intendant d'examiner l'état contenant les noms des communautés auxquelles il est accordé du sel de redevance sur les salines de Salins, et de vérifier le nombre des personnes composant chacune des communautés.

C. 356. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1680-1789. — Ordonnance de l'intendant qui défend à toutes les personnes d'amasser et de vendre du sel sans le consentement exprès du fermier des salines. — Délivrance de douze cents bosses de sel au canton de Neufchâtel. — Mémoire sur les sels délivrés aux sept cantons catholiques de la Suisse, en vertu des traités d'alliance. — Taxe dressée par les fermiers généraux des prix qui seront payés pour la voiture des bosses de sel des cantons suisses. — Procès-verbal d'enquête sur les causes de l'incendie de l'entrepôt des bosses de sel trié pour les cantons suisses à Villeneuve. — Avis donné par le contrôleur général à l'intendant qu'il a réduit à douze cents charges de sel extraordinaire la redevance mensuelle due à la province. — Défense aux officiers des sauneries d'exiger à l'avenir le droit de boîte, perçu jusqu'à présent. — État des sels délivrés aux Suisses pendant l'année 1789.

C. 357. (Portefeuille.) — 99 pièces, papier.

1722-1769. — Maintien du rôle de répartition du sel entre les communes, dressé en 1657. — Requêtes adressées à l'intendant, afin d'obtenir une augmentation dans la distribution du sel par les habitants de Villette-lez-Saint-Amour, de Presle-lez-Montbozon, au bailliage de Vesoul, de Censeau, de Crançot, du bailliage de Saint-Claude, par les

subdélégués de Quingey, Arbois, Poligny, Orgelet, Lons-le-Saunier, Saint-Claude, Dôle, Pontarlier, Gray, Vesoul, Baume-les-Dames, Salins, Besançon, l'abbesse de Château-Chalon, les religieuses de l'hôpital de Poligny. — État des quantités de sel qui doivent être distribuées dans chaque magasin des bailliages de Vesoul, Arbois, Lons-le-Saunier, Poligny, Saint-Claude.

C. 358. (Portefeuille.) — 31 pièces, papier.

1712-1788. — Ordonnance de l'intendant qui décide que les officiers des sauneries jouiront de l'exemption du logement des gens de guerre. — Suppression des vérificateurs des rôles pour la distribution du sel. — Défense par l'intendant, à toute personne étrangère au service, d'entrer dans les salines de Salins. — Condamnation, par l'intendant, du sieur Lepin, maître des ouvrages, à restituer tous les vieux matériaux dont il s'est emparé depuis son entrée en fonctions.

C. 359. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1740-1758. — Plainte des officiers municipaux de Salins au sujet du droit de manantage (résidence) qu'ils veulent exiger des ouvriers des sauneries.

C. 360. (Portefeuille.) — 90 pièces, papier.

1542-1784. — Ordonnance de Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle, garde des sceaux de l'empereur Charles-Quint et *pardessus* des offices de la saunerie de Salins, qui défend à toutes personnes d'aller couper du bois dans les forêts qu'on a coutume d'exploiter pour la cuite des muires. — État des bois de construction nécessaires à l'entretien de la saline. — Ordre du sieur Maclot, président de la réformation, de joindre à l'extrait d'adjudication des travaux les devis de ces travaux. — État des bois et charbons nécessaires à l'exploitation des sauneries pendant les années 1735, 1736, 1757, 1782, 1784.

C. 361. (Portefeuille.) — 27 pièces, papier.

1728-1752. — Ordre donné par l'intendant aux habitants voisins de Salins et possesseurs de voitures d'amener trois fois par semaine du bois aux sauneries; — aux fournisseurs de bois de remplir leurs engagements.

C. 362. (Portefeuille.) — 73 pièces, papier.

1721-1788. — Défense par l'intendant aux fermiers des salines d'établir un magasin de sel dans la ville de Champlitte. — Devis des travaux d'établissement de magasins de sel de Rozières à Boujailles, à Rioz, à Songeson. — État des sels de Rozières délivrés pendant les années 1733, 1734.

C. 363. (Portefeuille.) — 46 pièces, papier.

1733-1751. — Requête des habitants de Lons-le-Saunier pour obtenir une augmentation dans la distribution du sel. — État des charges de sel Rozières fixées aux différents magasins de Franche-Comté pendant les mois de mai, juin, juillet 1734. — Ordonnance de l'intendant rétablissant des magasins de sel de Rozières à Vadans, à Château-Chalon, Commenailles.

C. 364. (Portefeuille.) — 34 pièces, papier; 2 plans.

1724-1762. — Arrêt du Conseil d'État homologuant l'offre faite par Jean Grillan de louer pour six ans, moyennant 150,000 livres annuellement, la ferme des domaines et gabelles des évêchés de Metz, Toul et Verdun, terres et pays en dépendant, avec la saline de Moyenvic. — Procès-verbal de la situation de la caisse des gabelles de Franche-Comté et d'Alsace qui ont été réunies à la régie de Cordier. — Résiliation du bail de Jean Grillan. — Mémoire sur les causes probables de la diminution dans les degrés des eaux salées du puits à muire de la petite saline de Salins. — Plan d'une partie des salines de Salins. — Plan, dressé par le sieur Dépotaine, du terrain occupé par la grande saline de Salins. — Frais dus aux sieurs Rougnon, Lange, professeurs de médecine; Goy et Rossigneux, apothicaires, pour opérations chimiques faites dans les salines de Franche-Comté.

C. 365. (Portefeuille.) — 14 pièces, papier.

1728-1786. — Procès-verbaux dressés : par l'intendant de Franche-Comté, de la visite des bâtiments des salines de Salins; — par Claude-Antoine Girod, juge-visiteur des salines, de la démolition à faire des murs de refend des trois réservoirs situés vis-à-vis des bernes de la salle. — Réclamation adressée aux fermiers généraux par Hugues Perrot pour obtenir un supplément au prix de son adjudication de la fourniture des bois aux salines de Salins.

C. 366. (Portefeuille.) — 17 pièces, papier; 1 plan.

1738-1759. — Plan d'un îlot de maisons à démolir pour l'élargissement de la grande rue de Salins et de celle de la

petite saline.— Arrêt du Conseil d'État qui autorise l'emploi de toutes les eaux de Salins, après qu'elles auront servi à l'usage public, à faire tourner les roues des sauneries de Salins. — Adjudication des travaux d'agrandissement des sauneries de Salins.

C. 367. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

1702-1785. — Ordonnances de l'intendant assignant, sur les états des charges des salines du comte de Bourgogne : 695 livres sous le nom de Jean-François Maréchal ; — une rente de 5,400 francs sous le nom de François de Halloy ; — une rente de 302 francs sous le nom d'Emmanuel Pétrey et Françoise Pétrey, sa sœur ; — diverses rentes créées par Philippe IV, roi d'Espagne, sous les noms du duc d'Aremberg, Henri de Malpas, Jean-Baptiste et Vincent Matherot. — Requêtes adressées à l'intendant afin d'obtenir l'inscription de leurs noms sur les états des charges assignées sur les salines de Salins, par Constance-Ignace et Joseph Bidez frères, Thérèse Prillard et Charlotte Juvanis, Pierre-Joseph Mouret, seigneur de Châtillon ; les religieuses de l'abbaye d'Ounans, établies à Dôle ; la ville de Lons-le-Saunier, Pierre de Billy, Jeanne et Françoise de Billy, frères et sœurs ; Françoise Altériet, Jean-François, Gaspard Ardouin, Claude et Léonard de Mesmay ; l'abbesse et l'abbaye Sainte-Claire de Lons-le-Saunier, les héritiers de M. de Champdivers.

C. 368. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1634-1720. — Requête adressée à l'intendant par M. Terrier de Mailleroncourt, conseiller honoraire au Parlement de Besançon, afin qu'il soit procédé à la vérification et liquidation des rentes qu'il prétend lui être dues sur les domaines et salines du comte de Bourgogne, pour être ensuite employées dans les États de Sa Majesté. — États des rentiers sur les sauneries de Salins pendant les années 1634 à 1639.

C. 369. (Portefeuille.) — 83 pièces, papier.

1727-1746. — Avis donné par M. d'Ormesson à l'intendant que les rentes de l'abbaye de Bellevaux sur les sauneries de Salins ne sont pas sujettes à la réduction au denier 25 ordonnée par l'édit de janvier 1716. — Projet d'ordonnance de l'intendant qui décide que Claude-François Grandmougin, docteur en médecine à Besançon, sera inscrit sur les états des charges assignées sur les sauneries de Salins pour une rente de 350 francs. — Arrêt du Conseil d'État du 27 mai 1727, qui décide que les parties prenantes employées dans les états des charges qui ont fourni aux sieurs de Santans, père et fils, depuis le 1er janvier 1720, des quittances pour rentes antérieures à ladite année 1720, seront tenues de les retirer incessamment des mains de M. de Santans fils, et de leur fournir par compensation, et jusqu'à concurrence de 88,490 livres, des quittances de pareille somme pour les années 1720, 1721 et années suivantes.

C. 370. (Portefeuille.) — 27 pièces, papier.

1719-1775. — Requêtes adressées à l'intendant par le marquis de Brun, le comte de Vaudrey, le chapitre de Poligny, pour obtenir d'être inscrits sur les états des charges des sauneries de Salins. — Comptes à rendre par les héritiers de Dominique Peting de Santans, commis pour le payement des charges assignées sur les sauneries de Salins. — Avis à ceux des propriétaires de titres nouvels dont les certificats de remise délivrés par M. Éthis sont timbrés des numéros indiqués au tableau joint à cet avis de les faire retirer au secrétariat de l'Intendance.

C. 371. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier ; 1 plan.

1733-1789. — Copie du plan des bâtiments de la saline de Lons-le-Saunier, faite par M. Depautaine.— Rapport de M. Jeannin, subdélégué à Lons-le-Saunier, sur l'état des bâtiments de la saline de Montmorot. — Étude des eaux du puits à muire de Montmorot. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne que les entrepreneurs de la saline de Montmorot, à Lons-le-Saunier, construiront incessamment les bâtiments nécessaires à l'exploitation de l'étang du Saloir. — Réclamation des habitants de Lons-le-Saunier contre l'établissement d'un canal d'écoulement pour dessécher l'étang du puits salé. — Adjudication des travaux nécessaires pour capter les sources salées de Montmorot et de l'étang du Saloir, et pour les séparer des eaux douces.

C. 372. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier ; 2 plans.

1738-1765. — Devis des ouvrages de maçonnerie, charpente, couverture, gypserie, menuiserie, serrurerie, vitrerie et autres travaux nécessaires pour plusieurs logements à faire à la nouvelle saline établie à l'étang du Saloir. — Plan et coupe des souterrains et bâtiments à faire à la nouvelle saline de l'étang du Saloir. — Procès-verbal dressé par M. Jeannin, de l'Étoile, subdélégué, de l'état actuel des ouvrages du puits Cornod. — Plan des salines de Montmorot

pour servir à la construction d'un nouveau bâtiment de graduation.

C. 373. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1739-1743. — Procès-verbal dressé par le sieur Jeannin des terrains à acquérir pour l'établissement de la saline de Montmorot. — Acquisitions de terrains pour la construction de la saline de Montmorot sur la communauté de Saint-Germain, le sieur Gaspard Saunot, madame veuve Tricalet de Taxenne, Nicolas Paret, seigneur de Moyron.

C. 374. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 78 pièces, papier; 1 plan.

1739-1788. — Ventes de terres, prés et moulins nécessaires pour l'établissement de la nouvelle saline de Montmorot. — Requête adressée à l'intendant par le sieur Helvetius, fermier des salines de Montmorot, afin d'obtenir la coupe de cent pieds d'arbres pour servir à construire la nouvelle saline dudit lieu. — États des sommes dues à différents particuliers pour acquisition de terrains nécessaires à l'établissement de la tuilerie que l'entrepreneur a fait construire pour le service de la nouvelle saline de Montmorot. — Procès-verbal dressé par le sieur Jeannin des terrains à acquérir pour l'établissement d'un troisième bâtiment de graduation aux salines de Montmorot. — Plan des terrains sur lesquels doivent être placés les corps destinés à conduire les eaux salées de l'étang du Saloir jusqu'au bâtiment de graduation.

C. 374 (*bis*). (Portefeuille.) — 142 pièces, parchemin; 1 fragment de sceau.

1498-1758. — *Lettres rendues* sur le troisième compte de Jacques Luc, trésorier général de la saunerie de Salins, pour l'ordinaire de la saunerie pendant un an fini le dernier jour de septembre 1498. — Quittance donnée par Henri de Quincy, seigneur de Torpes, d'une somme de 21 sols 16 deniers qui doit lui être payée chaque année à la Saint-Michel par Jacques Luc, conseiller du Roi et son trésorier général, au comté de Bourgogne. — Procès-verbal de recensement des vins et vendanges qui se trouvent dans les caves d'Ornans, dressé par les échevins assistés de tonneliers à ce commis. La quantité des vins récoltés était de six muids et cinq queues; les tonneliers Pierre Poulain et Othenin Estevenon demandèrent 2 francs pour leurs frais de visite dans les caves. — Certificat d'indigence délivré par Étienne Comtois, notaire public à Colonne, et Thomas Humbelet, seigneur de Champrougier, à Philippe Rousselot, frappé d'une amende de 20 livres estevenins. — Quittances données : par François de Merceret à Pierre Fauche, seigneur de Nancray, trésorier général des sérénissimes archiducs en leurs sauneries de Salins, de la somme de 30 livres estevenins qui lui est due chaque année comme parçonnier (rentier) sur le partage d'Auxerre; — par Cussemenet, de Salins, d'une somme de 25 livres provenant d'une rente de 50 livres, payables en deux termes, et assignée sur le communal des salines de Salins; — par Jeanne d'Estanoy, dame de Montfort, de la somme de 7 livres estevenins qui lui est due comme arrérages d'une rente qu'elle a sur le communal des salines de Salins; — par Jehannin de Gilley, de Salins, d'une somme de 10 livres estevenins qui lui est due chaque année comme arrérages d'une rente de 200 livres qu'il a sur le communal des sauneries de Salins; — par Charles de Poupet, seigneur de La Chaux et de Charolles, bailli d'aval au comté de Bourgogne, d'une somme de 10 livres estevenins, arrérages d'une rente qui leur est due sur le communal des sauneries de Salins; — par le sieur de Monteix, d'une somme de 1,005 livres de Flandres qu'il avait déboursée pour le compte de madame la comtesse, afin de faire célébrer un service dans l'église Saint-Pierre de Malines, pour le repos de l'âme du prince de Castille; — par Guillaume Barcaille, d'une somme de 50 livres tournois qui lui était due pour divers services rendus par lui à madame la comtesse; — par Jean Tounail, prêtre chapelain de la chapelle Marie-Madeleine, fondée en l'église collégiale Notre-Dame-de-Dôle, d'une somme de 40 livres qui lui était due comme arrérages d'une rente de 10 livres pendant les années 1521 à 1524; — par Léonard de La Tour-Saint-Quentin, de quatre charges de sel moitenal qu'il a droit de prendre, chaque année, sur le communal de la saunerie de Salins; — par Charles de Poupet, de la somme de 10 livres estevenins qu'il prend chaque année sur le communal des sauneries de Salins. — Taxe des journées de l'huissier Philibert Legrand, fixée par le Parlement de Dôle à 5 francs par journée. — Quittance de l'huissier Legrand. — Quittances données : par l'abbé des monastères de Sainte-Marie et de La Charité, de la somme de 10 livres estevenins assignée sur les revenus de la prévôté de Chargey, et payée annuellement pour la célébration de l'anniversaire de dame Jeanne, comtesse de Bourgogne; — par Hugues Marmier, président au Parlement de Dôle, de la somme de 547 livres 17 sols qui lui était due comme montant de son traitement; — par l'abbé du couvent de Baume-les-Moines, d'une somme de 4 livres estevenins que le couvent a droit de prendre, chaque année, sur « le partage de l'Empereur » aux sauneries de Salins; — par Hugues Danzon, ex-chauffe-cire

de Sa Majesté, de la somme de 36 livres, terme échu de la moitié de la pension qui lui est faite sur le partage de l'Empereur en ses sauneries de Salins ; — par le recteur de l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, d'une somme de 10 livres estevenins qui est due annuellement à l'hôpital sur le communal de la saunerie de Salins ; — par Nicolas Doroz, de Salins, amodiataire du revenu des biens de Guillaume de Poupet, abbé de Baume et de Balerne, d'une somme de 10 livres estevenins prise sur le partage de l'Empereur aux sauneries de Salins ; — par l'amodiataire des biens de l'abbé et couvent de Cîteaux, d'une somme de 10 livres à prendre sur le partage de Sa Majesté aux sauneries de Salins ; — par Jean de Gilley, de Salins, de la somme de 10 deniers estevenins assignée sur les sauneries de Salins ; — par Hugues Augicourt, abbé de Saint-Vincent de Besançon, d'une somme de 40 sols estevenins assignée sur les sauneries de Salins. (Fragment de sceau de l'abbaye de Saint-Vincent.) — Certificat délivré par Jacques de Bercy, lieutenant de monseigneur le bailli de Dôle au siége de la Gruerie, et de Oudot Bonniron, substitut audit siége, attestant l'indigence de Humbert Lagarde, condamné par ce tribunal à une amende de 8 sols estevenins. — Quittances : par le prévôt et le chapitre de l'église collégiale de Saint-Maurice de Salins, d'une somme de 100 sols estevenins, moitié de celle de 10 livres de rente annuelle qu'elle a sur « le partage du souverain » aux sauneries de Salins ; — de 12 et 3 francs dus au sieur Étienne Tournier, dit Tabourin, héraut à cheval, pour ses frais de voyage aux marches de Gueldre, sur l'ordre du maréchal de Bourgogne, afin d'annoncer la promulgation des trêves accordées par le roi de France. — Certificat délivré par Jean Prevost, curé de l'église de Saint-Jean de Salins, attestant que le sieur Jean Frontenay, prêtre et chapelain de la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul fondée en cette église par feu Thiébaut de Fley, s'est acquitté des services qu'il devait célébrer. — Quittances données : par le sieur de Santans, agissant comme procureur du sieur de Thoraise, d'une somme de 144 livres estevenins qui revient à ce dernier comme héritier des droits du cardinal Granvelle sur le partage du Vignory ; — par le sieur Bouverans, chanoine et receveur des prébendes de l'église de Saint-Anatoile de Salins, de la somme de 92 livres 9 sols 4 deniers due à cette église sur le revenu de la saunerie ; — par les sieurs Bonive et Beloni, brigadiers de la maréchaussée de Lons-le-Saulnier, de la somme de 30 livres qui leur était due pour leurs appointements ; — par le célérier des Bénédictins du collége Saint-Jérôme, de la somme de 1,717 livres due au monastère sur les salines de Salins ; — par le sieur d'Udressier, de la somme de 1,736 livres qui lui était due sur les sauneries de Salins ; — par le sieur Solland, secrétaire de l'illustre chapitre de l'église métropolitaine de Besançon, de la somme de 1,723 livres due à cette église sur les sauneries de Salins, pour fondations de services faits pour les anniversaires des ducs et duchesses de Bourgogne ; — par la supérieure des Ursulines de Poligny, de la somme de 48 livres 6 sols qui était due au couvent ; — par André Rousseaux, de Quingey, chapelain de la chapelle fondée au château de Quingey en l'honneur de saint Georges, de la somme de 20 sols estevenins due à cette chapelle sur la saunerie de Salins ; — par la marquise de L'Aubespin, de la quantité de quatre bénates et quatre gros de sel qu'elle a prise aux sauneries de Salins ; — par Pierre-Dominique Mangey, exécuteur de la haute justice au comté de Bourgogne, de la somme de 40 livres qui lui est due pour trois mois de ses gages ; — par Ignace Petit, procureur du Roi en la maîtrise de Salins, de 38 livres 5 sols à lui dus pour cinq mois de ses gages ; — par le sieur Bullet, receveur contrôleur des épices au Parlement de Besançon, de la somme de 180 livres pour ses gages pendant l'année 1752.

C. 375. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 22 pièces, papier.

1733-1758. — Arrêt du Conseil d'État qui déclare accepter le sieur Chaillet et ses associés, qui offrent d'établir à leurs frais une saline à Lons-le-Saunier. — Mémoire historique sur les anciennes salines de Lons-le-Saunier. — Procès-verbal de l'inauguration des salines de Montmorot, dressé par le sieur Jeannin. — Requête des officiers municipaux de Lons-le-Saunier à l'intendant, pour obtenir que les nouvelles salines soient établies dans leur ville et non à Montmorot. — Recueil des arrêts du Conseil d'État du roi de France concernant l'établissement de la nouvelle saline près Montmorot et à Lons-le-Saunier.

C. 375 (*bis*). (Portefeuille.) — 81 pièces, papier ; 1 plan.

1784-1788. — Plan des bois communaux de Polygny, d'une surface de 4,365 arpents à affecter à l'usage des salines de Montmorot. — Ordonnances de l'intendant : donnant commission aux sieurs Girod et Rougemont de visiter et arpenter les bois du Chamois, de Plainoiseau, La Muire, Rosnay, Vaivre, Courlans et autres affectés aux salines de Montmorot ; — autorisant le sieur Girod à instituer six nouveaux gardes pour la conservation de ce bois ; — prescrivant au sieur Jousserandot, greffier de la réformation, de payer les appointements dus aux officiers de ladite réformation ; — fixant la coupe des bois communaux de Po-

ligny qui devra servir à l'approvisionnement du chantier de cette ville; — contenant un règlement pour les gardes des forêts affectées aux salines de Montmorot; — défendant aux officiers de la Maîtrise des eaux et forêts de Poligny d'établir des ponts dans les forêts de Foras ou dans toute autre forêt royale; — contenant règlement pour le chantier de bois de la ville de Lons-le-Saunier; — rapport de M. Jeannin, subdélégué de l'intendant, sur l'état d'avancement des travaux de la saline de Montmorot; — toisé des ponts en maçonnerie construits sur les routes conduisant depuis la saline de l'étang du Saloir aux forêts affectées à cette saline; — état des ordonnances de payement délivrées par l'intendant sur le receveur général de la saline de Salins au sieur Rougemont; — à-compte de ses frais d'arpentage et estimation des bois de l'arrondissement de Lons-le-Saunier; — arrêt du Conseil d'État qui décide que les payements faits et à faire pour l'entretien de chemins nécessaires à la nouvelle saline de Montmorot et l'arpentage des bois affectés à ladite saline seront avancés par Nicolas Des Boves, adjudicataire des fermes unies, des deniers de la recette générale des salines de Salins. — Mémoire des journées employées aux arpentages; visites et reconnaissances des forêts du Roi de Rosnay et de Pymorin, affectées aux salines de Montmorot; — arrêt du Conseil d'État qui ordonne que les cinq cantons de bois composant la forêt de Sagy, située dans le duché de Bourgogne, et qui avaient été affectés à la saline de l'étang du Saloir, seraient retranchés de cette affectation; — copie d'arrêts rendus par la Chambre souveraine des eaux et forêts du Parlement de Besançon qui annulent des sentences rendues par le juge des salines de Montmorot; — état des travaux à faire pour réparer les piles ou éperons du pont de la Tonnelle, près de Dompierre, et construire un pont sur la route de l'étang du Saloir aux granges du Gravier; — état des gardes des bois affectés à la nouvelle saline de Montmorot, et de ce qui leur est dû pour leurs gages; — avis donné à l'intendant par son subdélégué à Lons-le-Saunier, que l'adjudication de la glandée des forêts du Roi s'est élevée à 3,718 livres; — arrêt du Conseil d'État qui décide que l'affectation générale des bois situés dans les provinces des duché et comté de Bourgogne qui doivent rester au service de la saline de Montmorot sera désormais fixée à la distance de trois lieues comtoises de la ville de Lons-le-Saunier. — Envoi par le contrôleur général des finances à l'intendant d'un arrêt du Conseil d'État qui commet le sieur Marquis pour procéder au jugement du procès instruit par les officiers de la réformation de Montmorot contre le sieur Juban, l'un des gardes des bois affectés à ladite saline, accusé de prévarications dans son emploi; — mémoire sur différents abus dans l'administration des bois affectés aux salines de Montmorot; — état des bois à affecter à l'usage de la nouvelle saline de Montmorot; — état contenant l'ordinaire des coupes de 1771 à 1772, à exploiter pour l'usage des salines de Montmorot; — mémoire du procureur du Roi de l'affectation établie pour les bois situés dans l'arrondissement des salines de Montmorot, sur la question de savoir si la juridiction de la réformation doit continuer de s'étendre sur les bois qui ont été détachés et désaffectés du service de cette saline.

C. 376. (Portefeuille.) — 86 pièces, papier.

1734-1738. — État des sources des puits à muire de Montmorot et de l'étang du Saloir. — Procès-verbaux : pour usage de faux poids et de fausses mesures dans la distribution du sel; — de vérification des poids et mesures employés dans les entrepôts de sel de Poligny, Saint-Julien, Arinthod, Saint-Amour, Montmorot, Clairvaux, Orgelet, Blye, Bletterans, Lons-le-Saunier, Saint-Laurent Grandvaux, Longchaumois, Saint-Mauris, les Rousses, Moirans; — d'une expérience faite pour reconnaître si le sel de Salins valait mieux que celui de Montmorot pour la salaison des fromages. — État des sels levés à la nouvelle saline de Montmorot pendant le cours des mois d'octobre et de novembre 1735, par les bailliages de Lons-le-Saunier, Orgelet, Saint-Claude, Poligny. — Ordonnance de l'intendant qui supprime l'entrepôt de sel de Blye et le transporte à Publy.

C. 377. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier.

1735-1761. — Avis demandé par le contrôleur général des finances à l'intendant de Franche-Comté au sujet des ouvriers luthériens qui continuent à travailler à l'exploitation des salines de Lons-le-Saunier. — Plaintes des habitants de Saint-Claude sur la mauvaise qualité des sels de Montmorot. — Demandes en exemption de logement des gens de guerre par des distributeurs de sel et des fournisseurs de bois aux salines. — Mémoire de M. de Villemur sur les volumes d'eau que les puits de Lons-le-Saunier, de Montmorot et de l'étang du Saloir peuvent fournir chaque année. — Avis donné par le contrôleur général à l'intendant de l'envoi de M. de Montigny, membre de l'Académie des sciences, pour analyser les eaux salées de Salins et de Montmorot.

C. 378. (Portefeuille.) — 61 pièces, papier.

1734-1735. — Plaintes des habitants de Saint-Amour, Lons-le-Saunier, Mallerey, au sujet de l'insuffisance du sel distribué. — Tableaux présentant : 1° la différence du bénéfice que les entreposeurs feront en prenant directement le sel à la saline de Montmorot sans le sous-affermer; avec le profit qu'ils auraient en le sous-affermant; 2° la différence sur le prix des voitures, et ce que l'entrepreneur gagne ou perd sur cette différence. — Mémoire des sieurs Chaillet et de ses associés, entrepreneurs de la saline de Montmorot, au sujet de la distribution du sel en grains dans les bailliages de Lons-le-Saunier, Saint-Claude, Orgelet et Poligny. — Avis donné à l'intendant de Franche-Comté par son subdélégué à Saint-Claude, sur les préventions dont le sel de Montmorot est l'objet dans son bailliage, et sur la nécessité d'y distribuer du sel de Salins.

C. 379. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier.

1735-1736. — Mémoire des fermiers généraux sur les preuves employées par les entrepreneurs de la nouvelle saline de Montmorot pour soutenir la prétendue supériorité de leur formation et de leur manière d'opérer. — Procès-verbal d'enquête dressé par le sieur Jeannin, subdélégué de l'Intendance à Lons-le-Saunier, contre ceux qui ont répandu dans le public des propos malveillants contre la qualité du sel formé à Montmorot et contre les distributeurs de ce sel qui ont commis des malversations dans leurs emplois. — Enquêtes et frais d'enquête dans les bailliages de Poligny, de Saint-Claude et d'Orgelet, au sujet des malversations commises par les distributeurs de sel.

C. 380. (Portefeuille.) — 55 pièces, papier.

1736-1760. — Plaintes des religieux de Balerne et des officiers municipaux de Saint-Claude sur la mauvaise qualité des sels de Montmorot. — Ordre et distribution du travail adoptés dans cette saline par les fermiers généraux. — Ordonnances de l'intendant prescrivant aux communes des bailliages d'Orgelet, Poligny, Saint-Claude, Lons-le-Saunier de s'approvisionner de petit sel à Montmorot et non plus à Salins.

C. 381. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier.

1733-1735. — Vente et arpentage des bois de Charmes, Plainoiseau, La Muyre, Rosnay, Vaivre et Courlans, affectés aux salines de Montmorot. — Arrêt du Conseil d'État qui affecte à l'usage des salines de Montmorot les bois du Roi situés dans les quatre lieues comtoises de ladite saline. — État de ces forêts. — État des officiers forestiers qu'il convient de nommer. — Pétitions pour l'obtention de ces offices. — M. de Froissard-Broissia demande et obtient que la forêt de Rosnay ne soit pas comprise dans les forêts affectées aux salines de Montmorot.

C. 382. (Portefeuille.) — 54 pièces, papier.

1735-1738. — État des chemins faits pour l'usage de la saline de Montmorot. — Mémoire sur la nécessité d'exclure les salpêtriers de l'arrondissement des salines de Montmorot. — État des bois à couper pour la cuite des muires dans les forêts du Roi. — Ordonnance des commissaires généraux de la réformation qui prescrit à toutes personnes, même aux communautés séculières et régulières possédant des fonds ou communaux aux bords des étangs, ruisseaux et rivières qui ne sont ni flottables ni navigables, de planter sur leurs rives des saules à huit pieds les uns des autres. Cette ordonnance est suivie d'une autre rendue par l'intendant, qui décide que le jugement des commissaires généraux sera exécuté dans les quatre lieues comtoises de la ville de Lons-le-Saunier. — Demandes en nullité de condamnations pour contraventions aux règlements forestiers, pour cause d'incompétence.

C. 383. (Portefeuille.) — 75 pièces, papier.

1739-1741. — Nouvelle invitation faite par l'intendant au sieur Rougemont de procéder sans retard à l'arpentage des bois affectés aux salines de Montmorot. — États des gardes qui ont été employés pour la conservation des bois affectés à la nouvelle saline de Montmorot, et des sommes qui doivent leur être accordées pour leurs gages échus. — Mémoire sur la quantité de pieds d'arbres reconnus par le maître charpentier des salines de Salins dans la forêt de Foras, comme propres à être employés à faire des courbes pour les rouages de la nouvelle saline de Montmorot, et à réparer les ponts. — Récapitulation générale des bois de Sa Majesté et de ceux des communautés et particuliers, arpentés, visités et estimés pour les salines de Montmorot. — Procès-verbaux constatant des difficultés entre les gardes de la réformation et les gardes de la maîtrise de Poligny.

C. 384. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1741-1789. — Défense par l'intendant, à tous particuliers, de quelque qualité et condition qu'ils soient, et à toutes communautés ecclésiastiques ou laïques, séculiers ou réguliers, possédant des bois dans la distance de quatre lieues comtoises de Montmorot, d'en vendre, couper, ni faire couper pour quelque destination que ce puisse être, si ce n'est pour les salines établies en ce lieu. — État des communautés et particuliers possédant des bois dans l'arrondissement des quatre lieues comtoises de la ville de Lons-le-Saunier, qui ont fait des coupes de bois en 1746, 1747, 1748. — Demandes en continuation de droits d'usage adressées à l'intendant par les habitants de Foulenay et de Fay.

C. 385. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1724-1740. — Requêtes adressées à l'intendant, par les habitants et échevins d'Orgelet, le marquis de Marnezia, à l'effet d'obtenir pour leurs forêts une exemption de l'affectation aux salines de Montmorot. — Devis et adjudications des constructions et réparations de chemins allant de la saline de l'étang du Saloir à la forêt de la Fresse, à Présilly, Sagy, Flacey, Tortelet. — Nominations de gardes et d'un huissier audiencier à la réformation de Montmorot.

C. 386. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1724-1743. — Devis des travaux à effectuer pour réparer les chemins qui conduisent à la saline de Montmorot. — Condamnations pour délits forestiers prononcées par l'intendant contre des particuliers de Briod, Dompierre et Alièze. — Requête du comte de Middelbourg à l'intendant, par laquelle il demande que la forêt qu'il possède dans sa seigneurie ne soit pas soumise à l'affectation aux salines de Montmorot. — Procès-verbal de la visite des bois de Sa Majesté, situés dans la maîtrise de Poligny et dans celle de Châlon-sur-Saône, par l'arpenteur Rougemont. — Ordre donné par l'intendant de marquer 196 arpents de bois pour servir à la formation des sels en 1744 et 1745.

C. 387. (Portefeuille.) — 32 pièces, papier.

1743-1749. — États: des villages distants d'une demi-lieue de la forêt de Présilly, qui peuvent servir à voiturer les bois à l'entrepôt de Bornay; — des villages de l'arrondissement des salines de Montmorot à portée de voiturer des bois auxdites salines répartis sur dix routes différentes. — Requête du magistrat de Lons-le-Saunier à l'intendant, pour le prier de surseoir à son ordonnance du 3 janvier 1743, qui interdit toute coupe et enlèvement de bois dans le rayon de quatre lieues de la saline, sous peine de 1,000 livres d'amende. — Compte rendu par Claude-Étienne Jousserandot, greffier et receveur de la réformation, de ses recettes et des dépenses, du 21 juillet 1745 au 10 août 1746. — Condamnations prononcées par l'intendant contre Augustin Perrin et François Foulon, de Chaveria, gardes prévaricateurs: le premier à trois ans de bannissement et à l'exposition au carcan dans la ville de Lons-le-Saunier; le second à deux heures de carcan dans la même ville. — Règlement pour les gardes des forêts affectées aux salines par Jean Malus, commissaire des guerres, subdélégué général de l'Intendance du comté de Bourgogne.

C. 388. (Portefeuille.) — 19 pièces, papier.

1738-1742. — Nomination par l'intendant des commissaires pour la réformation des bois affectés à la saline de Montmorot. — Ordre aux officiers de la maîtrise de Poligny de remettre au greffe de la réformation toutes les pièces concernant le service de la saline dans ces forêts. — Opposition formée par M. de Saint-Thiébaud à l'ouverture sur ses propriétés du chemin de Lons-le-Saunier au Pont-du-Bourg. — Demandes en permission d'exploitation de coupes adressées à l'intendant par M. de Grivel, mademoiselle de Gramont et les habitants de Plainoiseau et de Sellières.

C. 389. (Portefeuille.) — 15 pièces, papier.

1742-1789. — Demandes en autorisations d'exploiter des coupes adressées à l'intendant par les habitants de Nogna, Alièze, Relans, Bonnaisod, Bletterans et Villevieux, Philibert Colin, de Fontainebru et Joseph Roux, de Clairvaux, le prince de Montbarrey. — Nominations des gardes des bois et des huissiers de la réformation de Montmorot. — Tableau général des coupes de bois exploitées pour le service de la saline de 1776 à 1789.

C. 390. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1724-1740. — Mémoires sur les moyens proposés par le sieur Chaillet, entrepreneur général de la ferme de

la saline de Montmorot, pour régulariser le service de la fourniture des bois à la saline. — État des bois de la seigneurie de Mirebel appartenant au prince d'Issenghien. — Conflit de juridiction entre la réformation de Montmorot et la maîtrise de Poligny; demande d'un règlement sur la compétence du commissaire des salines. — Enquête sur les malversations commises par les gardes des salines.

C. 391. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

1740-1748. — État des communes appelées à l'arpentage général de leurs bois. — Autorisation accordée au sieur Jacquemet, seigneur de Pymont, de couper 40 arpents de sa forêt. — États: des sommes dues aux gardes des bois pour leur traitement; — des bois à couper pendant l'année 1744. — Arrêt du Conseil d'État concernant les forêts et les bois qui ont été affectés à la saline de Montmorot. — Compte des recettes et des dépenses du 10 août 1746 au 23 février 1748, rendu par le greffier de la réformation.

C. 392. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1748-1779. — Compte des recettes et des dépenses rendu par le receveur de la réformation pour 1748 et 1749. — Observations sur les opérations de l'arpentage des bois affectés au service des salines de Montmorot, exécuté par l'arpenteur Rougemont. — État général de tous les bois situés à trois ou quatre lieues de Lons-le-Saunier, qui sont soumis à l'affectation des salines de Montmorot. — Adjudication des glandées dans les forêts affectées aux salines de Montmorot. — État nominatif des gardes de bois et des sommes dues pour leur traitement. — Opposition des habitants de Poligny pour empêcher que leurs bois ne soient affectés aux salines. — Tableau général des délivrances des coupes et de leur exploitation pour le service de ladite saline de Montmorot.

C. 393. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier.

1754. — Mémoires sur les routes, chemins et bois situés dans l'arrondissement des quatre lieues de la saline de Montmorot. — Avis donné à l'intendant que M. de Maclos, réformateur général, a l'intention d'ajouter à son département les salines de Montmorot, contrairement à l'arrêt du Conseil qui les avait comprises dans les attributions de l'intendant de Franche-Comté. — Requêtes à l'effet d'être autorisés à faire des coupes adressées à l'intendant par les habitants d'Arlay, Crançot, Vevy, Briod, Montaigu, le grand prieur de Baume, l'abbé et les habitants de Saint-Maur, Courbette, Ruffey, Publy, Poids-de-Fiole, Maynal, Desnes, Cuisia, l'Étoile, Perrigny, Montain, Auge, Augisey, Gizia.

C. 394. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

1758-1789. — Fixation par l'intendant du prix de la corde de bois à délivrer à la saline. — Projet de règlement pour fixer la compétence des officiers de la réformation. — Réclamation des habitants du duché de Bourgogne contre l'arrêt du Conseil qui a affecté quelques-uns de leurs bois à la cuite des muires des salines de Montmorot. — Procès-verbal de visite et reconnaissance des forêts du Roi affectées à la saline de Montmorot. — État des forêts non exploitées en 1772 et des coupes à exploiter en 1781 jusqu'en 1787. — Attribution de juridiction des officiers de ladite réformation fixée par arrêt du Conseil d'État.

C. 395. (Portefeuille.) — 20 pièces, papier.

1742-1789. — Requête des abbesse, prieure, doyenne et chanoinesses de l'abbaye de Château-Châlon, tendante à ce que leurs bois ne soient plus affectés au service des salines. — État des gardes royaux de la réformation, au nombre de 37. — Délivrance générale des coupes de 1778 à 1789.

C. 396. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1754-1789. — Visite des routes qui doivent servir au transport des bois des forêts du Roi aux salines. — Plaintes sur les abus prétendus qui existeraient dans l'administration des salines. — Information prise par le commissaire des salines contre Claude-Antoine Renaudet, accusé d'avoir tué une biche à Viry. — État général des forêts soumises à l'affectation. — Règlement pour les gardes des forêts au service de la saline. — Conflit de juridiction entre l'intendant et les collecteurs de la réformation. — Rapports des gardes de la réformation.

C. 397. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1788. — Manuel forestier ou répertoire complet de toutes les forêts affectées au service des salines de Montmorot, rédigé par Jean-Joseph Monuier, arpenteur de la réformation.

C. 398. (Cahiers.) — In-folio, 105 feuillets, papier.

1748. — États des forêts appartenant aux communautés, seigneurs et particuliers, affectées aux salines de Montmorot, dans l'arrondissement de trois lieues comtoises.

C. 399. (Registre.) — In-folio, 135 feuillets, papier.

1735-1770. — Registre du commissaire délégué pour la visite des bois. — Procès-verbaux de ces visites.

C. 400. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1743-1787. — Tableaux des délivrances de coupes accordées dans les bois du Roi, des communautés et des particuliers.

C. 401. (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1750. — Notes et observations sur la situation et l'étendue des forêts du Roi, des communes et des particuliers affectées à l'usage desdites salines.

C. 402. (Registre.) — In-folio, 30 feuillets, papier.

1748. — Répertoire alphabétique des bois affectés aux salines de Montmorot.

C. 403. (Cahier.) — In-folio, 70 feuillets, papier.

1748. — Arrêt du Conseil d'État du Roi portant règlement général pour l'affectation et exploitation des bois appartenant au Roi et aux particuliers et destinés à la cuite des muires des salines de Montmorot.

C. 404. (Portefeuille.) — 9 pièces, papier.

1735-1748. — Règlement pour les gardes des forêts affectées au service de la saline de Montmorot. — Renseignements sur le prix des voitures à transporter les sels dans les bailliages de la Franche-Comté. — Rapport sur l'état de la fourniture des bois à Salins et sur le projet du sieur Chaillet, entrepreneur de la saline de Montmorot, de ne fabriquer que du sel en grains. — Commission au sieur Girod pour faire la réception de la nouvelle saline de Montmorot. — Jugement rendu par le grand-maître de la réformation de Montmorot, condamnant le sieur Hubert Juhans au carcan et au bannissement pour crimes d'exactions et de concussions.

C. 405. (Portefeuille.) — 9 pièces, papier.

1747. — Frais de visites faites, par ordre du Roi, aux salines de Franche-Comté par M. de Marigny. — Plainte du maréchal de Belle-Isle, au sujet du bruit répandu dans la province d'après lequel il aurait un intérêt dans les salines de la Franche-Comté. — Arrêt du Conseil d'État qui distrait de l'affectation aux salines les bois situés dans les 4e 5e et 6e lieues de la ville de Salins et dans les trois lieues de l'arrondissement des salines de Salins ou de Montmorot. — Enquête ordonnée par M. de Necker sur les moyens d'alimenter de bois les chantiers. — Mémoire sur la nécessité de vendre le plus possible aux Suisses des sels des salines de Franche-Comté.

C. 406. (Portefeuille.) 15 pièces, — papier.

1773-1775. — Opposition des officiers municipaux de Dôle et des officiers de la maîtrise de Poligny à l'établissement de la nouvelle saline d'Arc, près de la forêt de Chaux. — Arrêts du Conseil d'État établissant la saline d'Arc et réglementant l'affectation de la forêt de Chaux. — État des communautés riveraines de la forêt de Chaux auxquelles il est accordé du bois de chauffage.

C. 407. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier.

1704-1777. — Observations sur le projet d'abolir en Franche-Comté l'usage du sel en pain et de le remplacer par la distribution du sel en grains. — Ordonnance de l'intendant de Franche-Comté qui décide que les employés et commis des salines de Salins jouiront de l'exemption de logement des gens de guerre en cette ville. — Jugements du grand maître de la réformation de Salins qui condamnent à la peine du fouet, pour faux-saunage, Marguerite Lambert, et Denis Courtois pour détournement de sel aux salines de Salins. — Projet d'achat de pompes pour les salines de Salins. — Arrêt du Conseil d'État qui décide que les ordonnances de payement seront déposées au greffe de la réformation.

C. 408. (Portefeuille.) — 1 pièce et 1 cahier in-folio, 67 feuillets, papier.

1781. — États : des triages de la forêt de Chaux ré-

glés par les commissaires de la réformation en coupes ordinaires; — des communautés séculières et regulières qui ont produit leurs titres au greffe de la réformation pour établir leurs droits d'usage dans la forêt de Chaux.

C. 409. (Portefeuille.) — 8 pièces, papier.

1730-1734.—Mémoire sur les avantages d'un nouvel aménagement de la forêt de Chaux. — Avis donné à l'intendant par son subdélégué à Salins que l'on a commencé en 1730 à couper des bois pour la marine dans toutes les futaies de sapins de la maîtrise de Poligny. — Avis demandé à l'intendant par le contrôleur général des finances, sur une sentence rendue par la maîtrise de Dôle, qui condamne les habitants de Lavans à une amende pour avoir coupé et exploité sans permission du Conseil d'État plusieurs chênes destinés à l'usage du salpêtrier. — Conditions suivant lesquelles les entrepreneurs de la saline d'Arc devront exploiter la forêt de Chaux.

C. 410. (Portefeuille.) — 28 pièces, papier.

1699-1777.—Ordonnances : d'Edmond Coulon, chevalier, seigneur de la Grange-aux-Bois, relative à l'arpentement de toutes les forêts situées dans le comté de Bourgogne et appartenant à des ecclésiastiques, communautés séculières, régulières et laïques, et aux particuliers; — de l'intendant, portant défense de faire rouir du chanvre dans les rivières ou ruisseaux poissonneux et dans les étangs ; — de Philibert Durand, grand maître des Eaux et Forêts au département de Bourgogne, portant défenses : de chasser dans les forêts de Sa Majesté et dans celles où elle a droit de gruerie; — aux arpenteurs de faire des travaux hors du ressort des siéges où ils ont été reçus; — aux communautés de faire des coupes dans leurs bois sans en avoir préalablement obtenu la permission; — aux officiers des Eaux et Forêts d'exiger aucuns frais de vacations pour leurs visites dans les bois des communes.

C. 411. (Portefeuille.) — 78 pièces, papier.

1741-1784. — Demandes en congés absolus adressées à l'intendant par le sieur Alix de Poligny et les parents de Louis-Thibaut Monniot, Simon Gemy, dit le Charpentier, Joachim Écoffet. — Mémoire des officiers municipaux de Lons-le-Saunier sur les inconvénients qu'il y aurait à envoyer dans cette ville des troupes à cheval en quartier, tant à cause du mauvais état des casernes que de la rareté des fourrages. — Circulaire de l'intendant de Franche-Comté à ses subdélégués pour procéder à la levée du dernier sixième des soldats provinciaux. — Demandes de places à l'École militaire pour leurs fils, par madame Picot de Moras et M. Roux de Rochelle.

C. 412. (Portefeuille.) — 73 pièces, papier.

1784-1788. — Ordonnance du Roi qui substitue, en cas d'absence, les subdélégués de l'intendant de Franche-Comté aux commissaires des guerres pour la police des hôpitaux où les soldats sont reçus. — État des frais de pension à la cantine pour les gendarmes détenus prisonniers au fort Saint-André de Salins.—Demandes en retenue de traitement de militaires pensionnés adressées par les sieurs Petit, boulanger à Poligny, et Poulin, tailleur dans la même ville. — Requêtes adressées à l'intendant à l'effet d'obtenir des places à l'École militaire pour leurs fils, par MM. Toytot et de Glanne. — États des jeunes gens de la province admis à l'École militaire. — Requêtes adressées à l'intendant à l'effet d'obtenir des exemptions de logement des gens de guerre, par les officiers municipaux de Salins, par le sieur Cuseau, commis garde-scel des hypothèques à Salins, le sieur Longchamp, de Salins, le sieur Besançon, commis juré au greffe de la réformation. — Procès-verbal, dressé par le commissaire des guerres, des fourrages servant à la garnison de cavalerie de Dôle.

C. 413. (Portefeuille.) — 65 pièces, papier.

1788-1789. — Requête adressée à l'intendant par Simon Redy, maître d'école à Salins, pour obtenir l'exemption du logement des gens de guerre. — Envoi par le marquis de Faye d'un tonneau de poudre de guerre pour être employé aux exercices du régiment royal étranger en garnison à Dôle. — Envoi, par le sieur Perrot, commissaire des guerres à Dôle, de l'inventaire des fourrages qui se trouvaient dans les magasins de Dôle et de Gray. — Avis donné à l'intendant par le marquis de Langeron de l'envoi depuis Besançon d'un détachement de 60 hommes se rendant à Salins. — Requête adressée par les officiers municipaux de Dôle, qui ont reçu 600 fusils pour la milice nationale, afin d'obtenir 600 gibernes.

C. 414. (Portefeuille.) — 80 pièces, papier.

1731-1785. — Avis donné à l'intendant de Franche-Comté par son subdélégué à Saint-Claude sur les miliciens

de ce bailliage qui ont quitté le pays. — Procès-verbal dressé par le subdélégué de l'intendant à Lons-le-Saunier de la visite qu'il a faite des fourrages et grains se trouvant dans les magasins de l'étape de cette ville. — Requêtes adressées à l'intendant : par les maire et échevins de Saint-Amour, au sujet des procédés injurieux qu'il essuient de la part des officiers de la compagnie de Soulher au régiment de la Ferronnaye-dragons, en garnison dans cette ville, et du peu de soin que ces officiers apportent à empêcher leurs soldats de molester les habitants;—par M. Guillaume-François Roux de Rognon, de Rochelle, afin d'obtenir une place à l'école de Saint-Cyr, pour sa fille cadette.—État des enfants de la province de Franche-Comté agréés pour les écoles royales militaires, le 31 décembre 1783. — Lettre d'avis des subdélégués de Dôle et Salins à l'intendant, constatant le retard des hôpitaux de Dôle et de Salins dans l'envoi des états d'entrée et de sortie des soldats malades.

C. 415. (Portefeuille.) — 50 pièces papier.

1751-1789. — Requêtes adressées à l'intendant, afin d'obtenir des places à l'École militaire pour leurs fils, par le sieur Furet, de Salins; MM. Patornay, du Fied; de Moréal, de Dôle; Pécauld, de Saint-Germain. — État des enfants de la province agréés à l'École militaire en 1786 : Claude-Gaspard Roux, de Rochelle, Nicolas-Hyacinthe-Philippe Toytot. — Édit du Roi, portant création d'une école royale militaire.—Requête adressée à l'intendant, par madame de Laurencin, afin d'obtenir une place à l'École militaire de Saint-Cyr pour sa fille.

C. 416. (Portefeuille.) — 81 pièces, papier.

1724-1784. — Requêtes adressées à l'intendant, afin d'obtenir l'exemption de logement des gens de guerre, par Charles et Jean Martin, de Nozeroy, gardes-étalons, Louis Gagneur, procureur à Poligny; Jean-François Belin, docteur en médecine à Poligny. — Lettre d'avis du subdélégué de Dôle à l'intendant, annonçant des difficultés entre le vicomte de Dortans, lieutenant-colonel du régiment de la Reine-cavalerie, en garnison à Dôle, et le sieur Juby, commissaire des guerres, sur la question de savoir si les troupes doivent prendre les armes dès le commencement de la revue du commissaire. — Édit du Roi, du mois de janvier 1751, portant création d'une école royale militaire et instructions sur ce que les parents doivent faire pour obtenir que leurs enfants y soient admis. — Madame de Laurencin demande une place à l'école royale de Saint-Cyr pour Anne-Marie de Laurencin, sa fille. — Nomination du sieur Tyton comme médecin militaire de l'hôpital de la Charité de Dôle.

C. 417. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier.

1784-1789. — Circulaire de l'intendant de Franche-Comté aux commissaires des guerres de son département, pour les prévenir de ne plus correspondre directement avec le ministre de la guerre. — Demandes en obtention de congés absolus sollicités pour leurs fils miliciens, par les sieurs Dudelay et Jacques Vauriet, Joseph Petit, de l'Étoile, le sieur Constantin, de Lons-le-Saunier, Jean-Baptiste Ravier, le sieur Thibaud, de Salins.—Reproches adressés par l'intendant de Franche-Comté au maire à Mont-sous-Vaudrey, qui a refusé de faire fournir l'étape à un détachement de dix soldats qui se rendait de Pontarlier à Dôle.—Mémoire adressé à l'intendant par son subdélégué à Poligny, sur la répartition à faire dans sa subdélégation des soldats provinciaux à lever.

C. 418. (Portefeuille.) — 80 pièces, papier.

1704-1749. — Requêtes adressées à l'intendant, afin d'obtenir l'exemption du logement des gens de guerre, par: Henri Girod, juge et châtelain de la justice de Bracon; la veuve de Pierre Clément, greffier au bailliage de Lons-le-Saunier; Clerc, docteur en médecine à Arbois; les habitants de Bracon; Xavier Huguenet, de Lons-le-Saunier, avocat en Parlement; Jacques Ardiet, procureur au bailliage de Lons-le-Saunier; les officiers des gabelles établis à Saint-Amour; Pierre Mannet, de Salins.— État des pensionnaires, des veuves et des filles, demeurant à Lons-le-Saunier, qui supportent en argent la charge du logement des gens de guerre. — Invitation, par M. d'Argenson, à l'intendant de faire tenir des chevaux prêts pour le passage de Sa Majesté se rendant au camp devant Fribourg.

C. 419. (Portefeuille.) — 80 pièces, papier.

1756-1789. — État général des habitants de Lons-le-Saunier qui sont en état de supporter le logement des gens de guerre. — État des troupes qui sont en quartier dans les différentes villes du comté de Bourgogne et des poudres qui doivent leur être délivrées. Sur cet état figurent les régiments de la Marche à Salins, de Royal-Cravate à Gray, de Royal-Lorraine à Dôle, de Damas-Dragons à Vesoul et de Nassau-Hussards à Jussey. — Le marquis de Montrichard de Frontenay, demande pour son fils, une place à l'École militaire.

C. 420. (Portefeuille.) — 21 pièces, papier.

1784-1788. — États des journées des soldats, cavaliers dragons, entrés ou sortis de l'hôpital d'Arbois.

C. 421. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

1784-1788. — États des journées des soldats, cavaliers dragons et autres malades, entrés ou sortis de l'hôpital de Dôle.

C. 422. (Portefeuille.) — 25 pièces, papier.

1784-1788. — États des journées des soldats, cavaliers dragons et autres malades, entrés ou sortis de l'hôpital de la Charité de Lons-le-Saunier.

C. 423. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1784-1788. — États des journées des soldats, cavaliers dragons et autres malades, entrés ou sortis de l'hôpital de la Charité de Saint-Amour.

C. 424. (Portefeuille.) — 31 pièces, papier.

1784-1788. — États des journées des soldats, cavaliers dragons malades, entrés ou sortis de l'hôpital de la Charité de Salins.

C. 425. (Portefeuille.) — 80 pièces, papier.

1694-1788. — Condamnations pour négligences et irrégularités dans les fournitures militaires, prononcées par l'intendant, contre: Gaspard Bousson, Justin Rambaud, Jean Viennot. — Requêtes adressées à l'intendant, afin d'obtenir l'exemption du logement militaire, par: André Lescot, châtelain de Nozeroy; Pajot, apothicaire à Lons-le-Saunier; Pierre Courdier, Marie-Elisabeth Ratte, de Nozeroy. — Certificats de vie délivrés, pour toucher leurs appointements, à Maximien Huguenet, Bernard-Adrien de Leschaux, Louis-Bonaventure de Barbe, Guillaume-François Roux, de Rochelle, Alexandre Grand, Nicolas de Pelasgey, de Combelle; Anatoile Champereux, Pierre Dongand, Alexis Bousson, Jean-Claude Billot, de Bancenel, Charles de La Tour, de Saint-Claude, capitaines et commandants retraités.

C. 426. (Portefeuille.) — 68 pièces, papier.

1685-1784. — Condamnations en payement d'indemnités pour cause de logement des gens de guerre prononcées contre les communes de Longcochon, Lavigny, Blye, Montigny, Arlay, Rahon, Pagney, les habitants de Saint-Michel-lez-Salins, des hameaux et faubourgs de Salins, Simon Étienne, de Poligny, Gasparine Félix, veuve de Claude-Simon Chevalier, Jean-Claude Canichon, du faubourg Saint-Pierre de Salins, Guillaume Compagnon de la Grange-Feuillet, Joseph de La Joux, de la chapelle Saint-Pierre, Antoine Compagnon. — Ordonnance de l'intendant, qui décide que les communes de Colonne, Fay, La Chassagne, Rye, Champrougier, Chemenot, Chatelay, Bersaillin, Monay, Montchauvrot, Montchauvier, Saint-Lamain, Bréry, Commenailles, Bois-de-Gand, La Piotière, Chaumergy aideront la ville de Sellières à fournir des chevaux et des voitures pour le transport des officiers et des bagages de deux bataillons de La Fare qui doivent passer à Sellières. — Commission donnée par l'intendant de Franche-Comté à son subdélégué de Dôle pour faire les fonctions de commissaire des guerres en cette ville.

C. 427. (Portefeuille.) — 31 pièces, papier.

1685-1785. — Condamnation prononcée par l'intendant contre Claude Paget, du Vaudioux, l'obligeant à loger pendant trois mois l'un des dragons en quartier dans ce village. — Ordonnance du Roi, du 2 mai 1781, portant règlement général pour les hôpitaux militaires.

C. 428. (Portefeuille.) — 31 pièces, papier.

1694-1778. — Ordonnance de l'intendant, qui décide que les habitants de Fontainebru logeront jusqu'à concurrence du quart les cavaliers qui sont en garnison à Villevieux. — État des communautés qui doivent envoyer leurs miliciens au bataillon de Dôle, le 25 avril 1739. — État et signalements des hommes de milice levés en exécution de l'ordonnance royale du 22 novembre 1746 dans le bailliage de Dôle. — Répartition entre les communautés du bailliage de Dôle de la somme de 3,912 livres pour les frais de l'équipement et du tirage de la milice. — Ordonnance du Roi sur les voitures qui doivent être fournies aux troupes pendant leurs marches.

C. 429. (Portefeuille.) — 77 pièces, papier.

1739-1789. — Requêtes adressées à l'intendant, afin d'obtenir l'exemption du logement des gens de guerre, par: Joseph Renel, greffier en la justice des gabelles à Dôle; Anne-Marie Reymondet, veuve de Pierre Clément, greffier du bailliage de Lons-le-Saunier; Simon Gillet, substitut

du procureur du Roi au bailliage de Lons-le-Saunier; M. Tricalet, de Taxennes; M. Surmondard, de Pagney. — Rôle des habitants d'Arbois qui peuvent loger des gens de guerre, d'après la visite qui a été faite de leurs maisons.

C. 430. (Portefeuille.) — 100 pièces, papier.

1738-1785. — Requêtes adressées à l'intendant, afin d'obtenir l'exemption des gens de guerre, par : Pierre Boulier, conseiller du Roi au bailliage de Lons-le-Saulnier; Louis Frère, huissier audiencier en la chancellerie du présidial de Salins. — Projet d'abonnement en argent pour le logement des officiers dans la ville de Dôle. — Ordonnance de l'intendant concernant le logement des gens de guerre à Salins. — État du prix du froment et du seigle dans les marchés de Dôle sur le pied du sac de 200 livres et de la ration de la garnison. — Requête adressée à l'intendant par M. de Moras, afin d'obtenir une place à l'École militaire pour un de ses neveux.

C. 431. (Portefeuille.) — 55 pièces, papier.

1785-1789. — Plainte du commissaire des guerres de Dôle contre le comte de Roucy, mestre de camp, lieutenant qui a refusé, dans une revue, de faire ouvrir les rangs des troupes pour entraver son inspection. — Requêtes adressées à l'intendant afin d'obtenir l'exemption du logement des gens de guerre par les officiers municipaux de Lons-le-Saunier. — Placements dans les hôpitaux de Poligny et de Dôle de Gaspard, Pierre Marchand et Baudelin, militaires incurables. — Choix d'un terrain près de la forêt de Chaux, propre à la manœuvre de la cavalerie.

C. 432. (Portefeuille.) — 100 pièces, papier.

1734-1764. — Devis et projets de construction de ponts à Dôle et à Rochefort, sur le ruisseau de Montigny (route de Salins à Arbois) à Saint-Michel près Salins, sur la route de Dôle à Gray. — Projet de construction d'un chemin d'Orgelet à Saint-Amour.

C. 433. (Portefeuille.) — 83 pièces, papier.

1750-1778. — Visites des routes de la subdélégation de Salins pendant les années 1758, 1760 et 1763. — Projet de construction de chemins entre Marigna, Orgelet et Lons-le-Saulnier, Arinthod et les limites de la Bresse.

C. 434 (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1759-1771. — État des communes appelées à travailler à la route de Lons-le-Saunier à Château-Chalon. — Projet de redressement du chemin de Clairvaux au pont de Cogna. — Projet de construction d'un pont à Champagnole. — Reconstruction du pont et de la chaussée près la Maison-Neuve, route de Salins à Saint-Claude.

C. 435. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1771-1786. — Projet d'ouverture d'un chemin d'Orgelet au pont de Poite. — Projet de travaux de réparations à faire aux routes de Château-Chalon au pont du Navoy; Salins à Nozeroy; Ranchot à La Barre; Dôle à Poligny.

C. 436. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1777-1787. — Projet de construction de deux aqueducs à Nevy, snr la route de Dôle à Arbois. — Profil en longueur et en travers du projet de la route de Pupillin à Arbois. — État des communautés désignées pour travailler à la route de Chalon à Dôle, depuis le Grand-Noir jusqu'au pont de La Sablonne. — Requête adressée à l'intendant par le comte de Crécy, afin d'obtenir le rétablissement d'une ancienne voie romaine qui de Pierre tendait au pont du Bourg. — Ordres de travailler aux routes donnés par l'intendant aux communautés de Saint-Ylie, Fraisans, Gevry, Pagney, aux habitants propriétaires riverains de la route de Saint-Vit à Ougney. — Projet de reconstruction des pavés de la rue neuve à Lons-le-Saunier, route de Besançon à Lyon.

C. 437. (Portefeuille.) — 67 pièces, papier.

1739-1788. — Travaux de réparation à faire sur la route de Quingey à Salins. — Projet de construction d'un pont à Clairvaux. — Détail estimatif des ouvrages à faire pour la construction d'un mur à l'entrée de la caverne de la gorge de la Tour-du-May. — Condamnation pour retard dans les corvées prononcées par l'intendant contre les échevins et les quatre principaux habitants des communautés de Sellières, Chamblay. — Ordre au sieur Foulot de combler les carrières qu'il a ouvertes sur les bords de la route de Vesoul à Auxonne.

C. 438. (Portefeuille.) — 88 pièces, papier.

1736-1784. — Rapport adressé à l'intendant sur les

travaux de réparations à faire à la route d'Arbois à Quingey. — Ordres de travailler aux routes donnés par l'intendant aux communautés de Buvilly, Grozon, Picarreau, St-Lothain (route de Poligny à Lons-le-Saunier); Mesnay (Poligny à Arbois); Vadans et Saint-Cyr (Dôle à Poligny); Écleux et Villers-Farlay (Dôle à Salins); Frontenay et Château-Chalon (Château-Chalon à Poligny); Villeneuve (Dôle à Poligny). — Ordonnances de l'intendant homologuant des adjudications de travaux à effectuer sur les routes de : Poligny à Champagnole; Poligny à Dôle; Dôle à Lons-le-Saunier; Lons-le-Saunier à Pontarlier; Salins à Saint-Claude.

C. 439. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1784-1785. — Ordres de travailler aux routes donnés par l'intendant à la communauté de Saint-Amour. — Ordonnances de l'intendant portant homologation de diverses adjudications de travaux à effectuer sur les routes de : Arbois à Pontarlier; Arbois à Jougne; Lons-le-Saunier à Pontarlier; Besançon à Lyon; Salins à Champagnole; Poligny à Château-Chalon; Poligny à Dôle; Dôle à Lons-le-Saunier; Poligny à Champagnole. — Condamnations pour retard dans les corvées prononcées par l'intendant contre les échevins et les quatre principaux habitants des communautés de Larderet, Froidefontaine, Lemuy, Sirod.

C. 440. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1785. — Ordonnances de l'intendant portant homologation d'adjudications de travaux à effectuer sur les routes de : Poligny à Arbois; Sellières à Toulouse; Poligny à Château-Chalon; Poligny à Lons-le-Saunier; Poligny à Dôle; Lons-le-Saunier à Pontarlier; Salins à Saint-Claude; Arbois à Dôle; Arbois à Pontarlier; Arbois à Salins; Poligny à Toulouse; Dôle à Lons-le-Saunier; Arbois à Champagnole.

C. 441. (Portefeuille.) — 81 pièces, papier.

1786-1787. — Adjudication à faire des travaux pour rétablir une partie de la route de Salins à Pont-d'Héry. — Ordre aux communautés de Choisey et Gevry de réparer sans retard la route de Dôle à Chalon-sur-Saône. — Ordres à plusieurs particuliers de démolir des constructions élevées sans autorisation le long des routes : de Saint-Claude à Moirans, de Pagnoz et dans les traverses des villages de Morbier, Moissey, Aumont, Champagnole.

C. 442. (Portefeuille.) — 66 pièces, papier.

1787-1789. — Ordres de travailler aux routes donnés par l'intendant aux communautés de Courvière, Antorpe, Mercey-le-Grand, Romain et Taxennes (route de Saint-Vit à Ougney); Toissia, Andelot et Saint-Amour (Lyon à Besançon); Aumont (Poligny à Dôle); Sellières (Dôle à Lons-le-Saunier). — Ordres donnés par l'intendant à des particuliers d'avoir à démolir des constructions élevées sans autorisation le long de la route de Dôle à Poligny, Lons-le-Saunier à Saint-Claude, Arbois à Pontarlier, Paris à Genève, Besançon à Dijon, Lons-le-Saunier à Dijon.

C. 443. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

1784-1789. — Ordres de travailler aux routes donnés par l'intendant aux communautés de Morez, Septmoncel, Choisey (route de Dôle à Chalon-sur-Saône), de Saint-Ylie, Chevigny, Frasne, Septmoncel, Longchaumois. — Ordre aux communautés chargées de l'entretien des routes de Dôle à Arbois, Salins et Poligny, de les réparer et mettre en bon état et d'en faire les approvisionnements nécessaires.

C. 444. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

1787. — Ordonnance de l'intendant qui décide que les propriétaires qui exploitent des fonds sur les montagnes ne pourront établir et faire usage de glissoirs pour descendre les bois sur la route sans placer des manœuvres au bas de ces glissoirs pour prévenir les voyageurs. — Ordres donnés par l'intendant à divers particuliers d'avoir à démolir les constructions élevées par eux sans autorisation sur les routes de Salins à Saint-Claude, Saint-Claude à Lons-le-Saunier, Arbois à Pontarlier.

C. 445. (Portefeuille.) — 25 pièces, papier.

1787-1788. — Ordonnance de l'intendant portant règlement général pour les réparations à faire aux grandes routes. — Minute d'une circulaire adressée par l'intendant pour faire suspendre provisoirement toutes corvées. — Requêtes adressées à l'intendant afin d'être déchargés de la contribution au travail des routes par les Bénédictins de Vaux-sur-Poligny, les Jacobins de Poligny, les non-résidents de Saint-Cyr. — Ordre aux habitants des communautés de la subdélégation de Poligny de travailler à la réparation des routes, comme par le passé, sous les ordres du commis des ponts et chaussées.

C. 446. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1736-1789. — Requête par les officiers municipaux de Saint-Claude, pour le rétablissement du chemin de Saint-Claude à Genève, lieu de Cenille, suivie de l'ordonnance de l'intendant de Franche-Comté. — Condamnation par l'intendant de Jean-François Berthier, de Moyrans, à une amende, pour détournement du ruisseau qui coulait dans la rue du Bourg-Neuf de Moyrans. — Ordre de l'intendant prescrivant d'envoyer des cavaliers de maréchaussée à Sellières et à Champagnole, pour forcer les habitants à travailler aux corvées. — Procès-verbaux du sieur Cadié, sous-ingénieur des ponts et chaussés, des réparations et rectifications à faire aux routes de la subdélégation de Lons-le-Saunier. — Circulaire de l'intendant à ses subdélégués, portant défense de vexer les corvéables ou communautés en corps et de leur décerner des contraintes. — Ordre de l'intendant aux habitants de Lons-le-Saunier de réparer les portions de route aux abords de cette ville. — Ordonnance de l'intendant sur requête de Jean-Claude Brenot, de Montholier, au sujet d'une indemnité de terrain occupé par la nouvelle route de Poligny à Dôle. — Ordonnances de l'intendant : fixant les portions de route à la charge de la communauté de Trénal ; — prescrivant aux communautés des Repots, Condamine, Courlaoux et Montmorot de payer au sieur Marchand, soldat invalide, les vacations à lui dues comme surveillant des travaux des routes ; — portant condamnation des habitants de Ruffey à payer au sieur Tiolier, commis des ponts et chaussées, ses vacations en qualité de surveillant des travaux des routes ; — enjoignant à divers habitants de Villevieux d'enlever les matériaux par eux déposés sur la route de Bletterans à Lons-le-Saunier ; — enjoignant aux habitants de Bletterans d'exécuter sur les routes les travaux à eux assignés ; — défendant aux commis des ponts et chaussées de faire emprisonner des corvéables sans son autorisation. — Procès-verbal de Jean-Claude Sachon, commis des ponts et chaussées, contre Michel Gazon, de Revigny, pour avoir abattu un mur sur l'alignement de la route de Lons-le-Saunier à Clairvaux. — Requête des habitants de Ruffey pour obtenir que la communauté de Desnes contribue aux travaux des routes de Lons-le-Saunier à Saint-Germain et à Bletterans. — Ordonnances de l'intendant : condamnant Jean-Antoine Sachon, Gaudard et ses associés, comme entrepreneurs de routes, à payer aux Bénédictins du prieuré de Saint-Désiré le prix de douze voitures de pierres qu'ils ont enlevées dans le cimetière ; — enjoignant à la communauté de Chilly de faire un écrettement sur le bord de la route de Lons-le-Saunier à Lyon ; — au procureur d'office de Bletterans de faire démolir la maison dépendant de la succession de l'abbé Mauzin qui menaçait ruine. — Répartition des travaux : entre les habitants de Montmorot et de Messia, sur la route de Lyon à Besançon, proche les salines de Montmorot ; — entre les communautés de Bletterans, Villevieux, Fontainebru, Desnes, Ruffey et Bard, sur la route de Chalon à Lons-le-Saunier. — Requête, en suite d'une plainte contre le sous-ingénieur des ponts et chaussées, par laquelle les habitants de Mesnay demandent à faire faire par régie les travaux de rectification de la rampe du Mont de Mesnay. — Lettre de l'ingénieur en chef contenant instruction au sujet du projet de redressement de la route de Lons-le-Saunier à Clairvaux, à la sortie de Conliége. — Ordonnance de l'intendant, portant homologation du marché fait par les habitants de Larnaud pour l'exécution des travaux à leur charge sur la route de Lons-le-Saunier à Bletterans, — M. Bertrand, ingénieur en chef, donne avis à M. de Condeison, sous-ingénieur, qu'il n'est pas possible d'obtenir un secours pour le redressement de la route de Lons-le-Saunier à Conliége, près de la Chevalerie. — Procès-verbal du sieur Sachon, commis des ponts et chaussées, constatant que la route de Lyon à Besançon est ravinée par les eaux fluviales, par suite des anticipations sur sa largeur commises par les propriétaires des fonds riverains. — Ordres de l'intendant : aux communautés de Saint-Georges, Frebuans et Gevingey de travailler à la route de Lyon à Besançon ; — aux habitants de Courbette de travailler sans retard à la rectification de la rampe du Mont-de-Revigny, sur la route de Lons-le-Saunier à Clairvaux. — Homologation par l'intendant du marché fait par les habitants de Meussia pour exécuter les travaux à leur charge sur la route d'Orgelet à Saint-Claude. — Ordre aux échevins de Montmirey-le-Château de payer à Jacques Bachelu, maire de la terre et seigneurie de Champagney, le prix des travaux qu'il a exécutés à la décharge des habitants de Montmirey sur la route d'Auxonne à Vesoul. — Procès-verbal de Pierre-Marie Prost, commis des ponts et chaussées, constatant qu'un orage violent a déraciné plusieurs arbres sur la route de Besançon à Lyon, notamment près du pont de Laubespin à Saint-Amour. — Avis donné à l'intendant par le subdélégué de Dôle sur le projet d'ouverture d'une route de Sellières à Bellevesvre.

C. 447. (Portefeuille.) — 86 pièces, papier.

1767-1786. — Procès-verbal de reconnaissance par Antoine-Bonaventure Fumey, commis des ponts et chaus-

sées à Poligny, des terrains à occuper à Tourmont pour ouvrir la nouvelle route de Poligny à Dôle. — Procès-verbal du subdélégué de l'Intendance à Poligny, au sujet des Jacobins de Poligny, qui demandaient à être exemptés des corvées à eux imposées pour les travaux de la route de Poligny à Dôle. — Ordres de l'intendant : à Jean-François Brun, ancien officier d'infanterie, de faire faire par des ouvriers ou par ses domestiques les corvées qui lui seront désignées, par le motif que les corvées des routes sont réelles dans cette province et réparties au marc la livre de l'imposition ordinaire ; — aux habitants des communautés de Mont-sur-Monnet, Vannoz, Sirod, Champagnole, Ney, Saffloz de se transporter sur la route de Lons-le-Saunier à Champagnole pour débarrasser un éboulement considérable qui a eu lieu à la côte de Barrey ; — portant répartition entre les communautés de Beauregard, Bissia, Bonard, Blesney, Blye, Clervaux, Largillay, Liefnans, Marsonnay, Mesod, Patornay, Poitte et Publy, de travaux de déblais et remblais à faire à la route de Lons-le-Saunier à Genève par le pont de Poitte, vis-à-vis le moulin de la doye de Buron. — Requête adressée à l'intendant par les États de Bourgogne pour obtenir la cession d'un terrain de deux journaux, au territoire de Montmorot, afin d'extraire de la pierre pour la confection des routes dans leur province. — Requête adressée à l'intendant par les officiers municipaux de Lons-le-Saunier pour obtenir que le pont construit sur la Vallière en cette ville, sur lequel passent plusieurs routes, soit reconstruit aux frais de la province. — Requête à l'intendant par les habitants de Toulouse pour obtenir que la reconstruction du pont des Lezins sur la route de Toulouse à Mantry ait lieu aux frais de la province. — Ordonnances de l'intendant qui homologuent les marchés faits par les habitants de Champagnole, Vannoz, Équevillon, Montigny, Grand et Petit-Abergement, Bracon, La Châtelaine, les Planches, Malain, Valampoulière, Pretin, Chamole, Montchauvier, Saint-Lamain, Darbonnay, Montchauverot, Monay, Ménetru, Toulouse, Saint-Lothain, Villeneuve, Montmalin, Villette, Mauffans, Commenailles, Froideville, La Chaux-en-Bresse, le Bois-de-Gand, La Ronce, Sellières, Recanoz, Vadans, Arbois, La Ferté, Mathenay, Molamboz, Bosne, le Sauvement, Lombard, Frontenay, le Ressart, Champvaux, Miéry, Plasne, Picarreau, Château-Chalon, Blandans, Mézières, Tourmont, Villerserine, Mantry, la Pinaudière, Chapelembert, Vincent, Vers-sous-Sellières, le Bois-Gelot, Francheville, Bréry, La Charme, Grozon, le Bouchaud, Sapois et le Viseney, pour exécuter sur diverses routes les travaux à leur charge. — Ordres par l'intendant : aux communautés de Commenailles, Équevillon, Saffloz, Loulle, Champagnole, le Villard, Sirod, Chamole, Chaussenans, Saint-Lothain, Chezabois, Molain, Pretin, les Arsures, La Chaux-des-Crotenay, Mesnay, Cize, Pillemoine, le Vaudioux, Villette, Montigny, Montmalin, Saint-Cyr, La Grange-de-Saron, Certemery, Arbois, Buvilly, Pupillin, Grozon, de travailler sans retard aux routes qui leur ont été assignées ; — à la commune de Toulouse, de réparer sans retard le pont qui se trouve entre ce village et celui de Mantry ; — aux officiers municipaux d'Arbois, de faire réparer dans quinze jours les pavés de cette ville dans les rues traversées par la route de Besançon à Lyon.

C. 448. (Portefeuille.) — 82 pièces, papier.

1786-1789. — Ordres de l'intendant : aux habitants de Voiteur et de Mézières de réparer les parapets et les abords d'un pont sur la Seille, sur l'ancienne route de Poligny à Lons-le-Saunier ; — aux communautés de Francheville, Commenailles, La Chaux, La Charme, La Ronce, Sellières, Bosne, le Sauvement, Chapelembert, Bois-Gelot, Mantry, Vincent, La Pinaudière, Molain, Vaudioux, Pillemoine, Cize, Ney, Montigny, Syam, Mauffans de transporter sans retard les matériaux à leur charge sur les routes qui leur ont été désignées. — Homologations par l'intendant des marchés faits par les communautés de Champagnole, La Châtelaine, Villette, Molain, Mesnay, Passenans, Montchauvrot, Tourmont, Chamole, Montholier, Grozon, Aumont, Toulouse, Montmalin, Petit et Grand-Abergement, Buvilly, les granges de La Tournelle, Pupillin, Ardon, La Chaux-des-Crotenay, Lons-le-Saunier, Macornay, Vaux-sous-Bornay, Mathenay, Château-Chalon et Nozeroy, pour l'exécution des travaux de routes à la charge de ces communautés. — Ordonnance de l'intendant qui rejette la demande des habitants de Champagnole tendante à être dispensés de travailler à la route de Salins à Saint-Claude, parce que leur bétail était atteint d'épizootie.

C. 449. (Portefeuille.) — 25 pièces, papier.

1754-1784. — Projet du sieur Girard, de Courbouzon, pour dessécher les marais qui sont dans le bailliage de Lons-le-Saunier (informations à ce sujet). — État des défrichements et des dessèchements qui ont été entrepris dans le bailliage de Dôle du 1er octobre 1779 au 1er octobre 1780. — Requête des habitants de Villette-lez-Dôle, pour être autorisés à convertir en défrichement un pâtis appartenant à cette communauté. — Projet du sieur Magnin pour assainir une plaine de quatre lieues, formant un marais, près Orgelet, au moyen d'un canal d'une lieue d'étendue. — Projet du marquis de Froissard-Bersaillin,

pour défricher 285 arpents de bois dont le sol est marécageux, moyennant l'exemption pendant vingt ans de tailles, dîmes, droits d'insinuation, centième denier, etc. — Nomenclature des terres que différents particuliers proposent de défricher dans les subdélégations d'Orgelet, Poligny, Lons-le-Saunier et Saint-Claude, de 1783 à 1784.

C. 450. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1724-1782. — Requête du sieur Pécaud, capitaine au régiment de Rosnivissen, pour être payé de ses fermages, par préférence aux officiers de justice, sur les meubles d'un de ses fermiers, condamné comme homicide. — Lettre du prince d'Isenghien, lequel, quoique seigneur haut justicier de Lons-le-Saunier et d'Orgelet, prétend n'être pas tenu de fournir le pain, la paille et le droit de garde des prisonniers détenus dans les conciergeries de ces deux villes. — L'intendant de la Franche-Comté consulte le garde des sceaux, pour savoir lequel, de l'évêque de Saint-Claude ou du domaine du roi de France, devait supporter les frais de capture et d'extradition dans les prisons de Saint-Claude de deux individus prévenus de vols et d'assassinats, qui s'étaient réfugiés en Suisse.

C. 451. (Portefeuille.) — 26 pièces, papier.

1782-1789. — Gratification demandée par M. de Bar, lieutenant de maréchaussée à Lons-le-Saunier, et les cavaliers des brigades de cette ville et de Morez, pour les courses par eux faites pour parvenir à arrêter Jean-Étienne Malachard, accusé des crimes les plus atroces « et brigand célèbre. » — Requête des administrateurs des domaines pour obtenir qu'il soit arrêté un rôle extraordinaire des frais avancés par l'État, à l'occasion de la procédure criminelle instruite au bailliage de Dôle contre les nommés Gorse, Fumey et Cugnet, qui avaient assassiné M. Ivigny, procureur du Roi en la juridiction des gabelles à Dôle.

C. 452. (Portefeuille.) — 23 pièces, papier.

1697-1785. — Notes et renseignements sur les geôliers des prisons de Dôle, Lons-le-Saulnier, Poligny, Saint-Claude et Orgelet.

C. 453. (Portefeuille.) — 72 pièces, papier.

1685-1789. — Refus par les habitants de Cuvier et de Censeau de payer au chapitre de Saint-Antoine de Nozeroy la portion congrue, sous le prétexte qu'ils sont séparés de l'église de Mièges. — Réclamations adressées à l'intendant au sujet de la portion congrue par les curés de Plasne, Crotenay, Grozon, Sermange, La Ferté, Plénise, Mont-sous-Vaudrey, Esserval, La Chassagne, La Rixouse, La Mouille, Saint-Maurice, Saint-Lupicin, Ruffey, Tassenières, Bretennière et par l'abbé de Baume; par : les desservants des paroisses ou chapelles de Champvans, Rans, Byarne, Neublans, Brans, Mignovillard, Denezières, le Puy-Saugeot, Frontenay, Molay, Champdivers et Gros-Saulçois, Champagne, Cuvier et Censeau, Bréry, Gillois, Chaveney, Longchaumois, Foncine-le-Bas, Blye et Verges, Salans, Rochefort, Saint-Maur, Saint-Laurent-en-Grandvaux, Doucier, Chaumergy et La Chaux, Château-des-Prés et Poitte, au sujet de leurs traitements ou de leurs logements; — les habitants de l'Étoile, pour obtenir que Jean-François Marnix, religieux et infirmier de l'abbaye de Saint-Claude, soit tenu de célébrer ou faire célébrer à l'Étoile tous les dimanches une messe basse avant ou après la messe paroissiale; — les habitants de Cinquétral demandent l'exécution du décret par eux obtenu, le 28 mai 1689, de l'archevêque de Lyon, qui ordonne au curé de Saint-Romain d'établir dans leur village un vicaire pour les desservir. — Demande des habitants de Champagne en obtention de l'annulation du traité par lequel ils s'étaient engagés, sans autorisation, à payer au sieur Jean-Antoine Prillard, curé de Liesle, 60 mesures de froment, 3 muids de vin et 60 livres d'argent chaque année, à condition qu'il desservirait leur village *in divinis*; — homologations par l'intendant : d'un traité par lequel les Cordeliers de Nozeroy avaient promis de célébrer les jours de dimanches et fêtes une messe matutinale dans la chapelle d'Essavilly; — du traité par lequel les habitants de la paroisse de Seurre avaient promis de construire dans leur église une chapelle collatérale, en remplacement de celle de Saint-Antoine, qui avait été démolie. — Requêtes : des habitants de Publy pour être autorisés à se pourvoir devant le roi de France, afin d'être démembrés de l'église de Saint-Étienne de Coldres et de faire ériger leur chapelle en succursale; — des habitants de Picarreau, afin d'être démembrés de la paroisse des Faisses; — de ceux de la Combe de Morbier, afin d'être démembrés de la paroisse de Morbier, et d'avoir une église succursale dans leur hameau; — des communautés de Meussia et de Coyron, pour obtenir l'autorisation de faire un rôle de 600 livres, afin de fournir aux frais d'érection de leur église en titre de cure.

C. 454. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier.

1724-1750. — Ordonnances de l'intendant condam-

nant : Claude-Richard Gailliot, prêtre familier à Macornay, à rendre compte aux habitants de cette commune des recettes de la fabrique ; — les paroissiens de l'église de Champagnole à payer à Henri Ramboz, chirurgien, la somme de 119 livres pour frais par lui acquittés dans le procès soutenu devant le vicaire général de Besançon et devant l'intendant de Franche-Comté, pour obtenir la translation de l'église paroissiale.

C. 455. (Portefeuille.) — 69 pièces, papier.

1780-1789. — Requêtes adressées à l'intendant par : les habitants de Jousserot demandant à ceux de Longwy la production du titre en vertu duquel ils ont exigé d'eux une rente annuelle de 6 livres pour l'entretien et les réparations de l'église de Longwy ; — les fabriciens de la paroisse de Sirod, pour obtenir que les habitants des Planches contribuent, comme par le passé, aux frais de la fabrique de l'église de Sirod ; — les paroissiens de Clairvaux, afin d'obtenir la nullité de la vente faite par plusieurs fabriciens et par le curé au sieur Recy, maire de Clairvaux, d'un terrain appartenant à la fabrique, à charge de faire placer une table de communion en fer dans l'église. — Ordonnances de l'intendant : décidant que les frais de réparations du mur du cimetière de Dampierre seront supportés par les habitants de Fraisans et de Dampierre, en proportion de leur taxe ordinaire à l'imposition royale ; — portant que les charges de la paroisse de Morbier seront réparties entre les habitants de ce lieu et ceux de Bellefontaine, au marc la livre de leur imposition ordinaire. — Requête de Jean-Denis Girod, chirurgien à Froidefontaine, pour obtenir que les paroissiens de l'église de Mignovillard soient condamnés à lui payer ses avances pour l'achat du métal des cloches dudit Mignovillard.

C. 456. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1718-1782. — Arrêts du Conseil d'État du roi de France : concernant les étoffes des Indes, de la Chine et du Levant, toiles de coton peintes ou blanches, soieries, mousselines et autres, avec injonction de faire marquer tous les meubles qui en sont composés, suivant les précédentes déclarations, à peine de 3,000 livres d'amende contre les contrevenants ; — prorogeant d'une année la réduction des droits d'entrée sur le charbon de terre provenant de la Grande-Bretagne. — L'intendant est invité par le garde des sceaux à tenir la main à ce que dans la province de Franche-Comté on ne porte aucun habit de toile peinte et de coton brodé des Indes et de la Chine. — Projet d'arrêt pour remédier à la fraude commise par les marchands voituriers qui introduisent sous le nom de la Suisse une grande quantité de fromages dans l'étendue des cinq grosses fermes. — Arrêts du Conseil d'État portant : que les rubans de fil provenant du duché de Bergh ne payeront que 10 livres le cent pesant pour droits d'entrée ; — que le commerce du castor sera libre et qu'il sera payé à la Compagnie des Indes, pour droits d'entrée dans le royaume, 9 sous par livre de castor gras et 6 sous par livre de castor sec ; — concernant les contestations entre le prévôt des marchands et échevins de la ville de Lyon et les directeurs de la Compagnie des Indes, au sujet de la rentrée des soies qu'elle fait venir ; — portant, en faveur du commerce général et de la ville de Lyon en particulier, suppression de tous les droits qui frappaient les soies, tant indigènes qu'étrangères ; — renouvelant la défense de porter et faire usage des étoffes et toiles peintes venant des Indes, de la Chine et du Levant ; — prorogeant la modération des droits accordés sur les beurres et fromages, tant des provinces que de l'étranger ; — prorogeant la réduction des droits sur les savons étrangers ; — défendant de tenir le 22 juillet 1721 la foire à Beaucaire ni dans aucune autre ville ; — prorogeant pour un an la permission et franchise de droits accordées aux négociants français de faire venir des lards, suifs, beurres et saumons salés des îles françaises de l'Amérique ; — réduisant à 8 sous par baril du poids de 150 livres le droit sur les charbons de terre d'Angleterre, Écosse et Irlande ; — contre les marchands de Besançon et autres villes de la province qui introduisent des toiles peintes, droguets d'Angleterre, draps du nord, camelots, cahlemandes rayées et unies et autres étoffes provenant de Bâle, Neufchâtel et Genève ; — relatif aux droits d'entrée des cristaux venant de l'étranger. — Autres ordonnances : au sujet de la liberté du commerce des verres à vitre ; — concédant la franchise des moutons, brebis et agneaux tirés de l'étranger ; — autorisant une loterie d'étoffes de soie, or et argent, en faveur des créanciers de Gazon-Galpin ; — supprimant les secondes marques en parchemin et en plomb sur les toiles de coton blanches, mousseline et mouchoirs, provenant des pays de la concession de la Compagnie des Indes ; — permettant la sortie des grains pour l'étranger par différents ports de Bretagne, en payant 10 sous par tonneaux de froment et méteil, et 8 sous par tonneaux de seigle, orge et autres grains ; — portant interdiction de l'entrée dans le royaume de la racine appelée rhapontic.

C. 457. (Portefeuille.) — 81 pièces, papier.

1718-1771. — Arrêts du Conseil d'État : renouve-

lant pour six ans l'exemption du nouveau droit imposé au profit du Roi par la déclaration du mois d'octobre 1710 et autres règlements subséquents sur les huiles provenant des baleines, des morues et autres poissons pêchés par les sujets de Sa Majesté et apportées dans les différents ports du royaume sur des vaisseaux français; — prorogeant pour deux années la modération de droits ci-devant accordée sur les aiguilles venant des pays étrangers; — modérant à 14 livres tournois du cent pesant les droits d'entrée des cinq grosses fermes et de la douane de Lyon sur les plumes d'autruche appelées *petit noir à pointe plate*; — avis donné à l'intendant par le contrôleur général de s'informer avec soin par quels endroits de la Franche-Comté les draperies d'Angleterre et d'Allemagne pénètrent dans le royaume, au grand détriment des marchands de la ville de Troyes et de ceux qui fréquentent les foires qui s'y tiennent. — Arrêts du Conseil d'État : ordonnant que les laines non filées qui seront envoyées de l'étranger dans le royaume pourront en sortir librement par tous les ports du Ponent, en exemption de tous droits; — portant règlement pour le commerce de l'Inde, autorisant les administrateurs de la Compagnie à délivrer gratuitement et sans frais les passe-ports qui leur seront demandés par tous les négociants et armateurs qui se présenteront, et fixant les droits qui seront perçus sur les marchandises provenant du commerce de l'Inde et de la Chine, à raison de 5 0/0 de leur valeur en France, et sur celles provenant du cru des îles de France et de Bourbon, à 3 0/0 aussi de leur valeur en France; — portant réduction des droits à la sortie du royaume sur les papiers peints appelés « *tontisses* » et ordonnant que les fabricants seront tenus de mettre leur nom sur chaque rouleau de ces papiers; — ordonnant que les pierres à arquebuse, à fusil et à briquet acquitteront à leur sortie un droit de 5 0/0 de leur valeur sur l'évaluation commune de 15 francs le quintal; — concernant la circulation des peaux et poils de lièvre dans le royaume.

C. 458. (Portefeuille.) — 62 pièces, papier.

1685-1724. — Ordonnances de l'intendant : concernant les droits de retrait réclamés au prince d'Insenghien pour les terres acquises de la maison de Chalon; — portant décharge d'une amende prononcée contre Jean Deutret de Vers pour mauvais traitements envers François Tricalet; — fixant : la taxe à payer par les officiers de justice de Beaufort, du Perron et Maynal; — la taxe sur les moulins de Cousance; — de Gizia; — les droits d'amortissement réclamés aux Cordeliers de Nozeroy; — ordonnant de poursuivre : le notaire Pône, de Vaux sur Poligny, pour un acte non contrôlé; — les notaires Chevrier et Giboulet; — prononçant des amendes contre les huissiers Antoine Pernet et Claude Budix, pour avoir signifié une cession non contrôlée; — radiant du rôle des droits d'amortissement les religieux de Baume; — fixant les droits d'amortissement que doivent payer les curés de Villette-lez-Arbois, Montigny-les-Arsures, Marigny; — portant remise des droits d'amortissement en faveur des R. P. Cordeliers de Lons-le-Saulnier et des religieuses Ursulines de Dôle; — fixant les droits d'amortissements dus par : les familiers de Saint-Désiré; le curé de Besain; l'hôpital des pauvres de la ville de Poligny; les fabriques des communes de Mièges et Communailles; les Bénédictins de Montroland; les curés de Blye, de Thervay et de Baverans; les Cordeliers et le chapitre de Dôle; les Ursulines d'Arbois; les chanoines et familiers de Dôle; les chanoines de Saint-Maurice de Salins; le chapitre de Notre-Dame d'Arbois; la confrérie des Agonisants de Marnoz; la fabrique de Notre-Dame-Libératrice de Salins; le sieur Jules Mathieu, pour fondation d'une chapelle; les Jacobins de Poligny; les chanoines et familiers de Poligny; le curé de Vincent; le curé de Ney; les familiers de Château-Chalon; la fabrique de Moyron; la fabrique de Verges; le curé de Nogna; la confrérie de la Croix à Dôle; les Carmélites et les Ursulines de Dôle; les familiers de Moirans.

C. 459. (Portefeuille.) — 23 pièces, papier.

1727-1750. — Ordonnances de l'intendant : réglant les droits d'amortissement dus par la fabrique de la chapelle de Publy; le curé de Saint-Germain-en-Montagne; la confrérie des Trépassés de Salins; les congréganistes de Poligny; la fabrique de Frontenay; le curé de Toulouse; les Cordeliers de Salins; les confrères Pénitents blancs de l'ermitage de Lons-le-Saulnier; l'hôpital de Poligny; — prononçant des amendes pour des actes non contrôlés contre les sieurs Dalon, notaire à Poligny, Guenin de Toulouse, Boillaud et Guillot de Salins, Jean Leband, échevin de Pretin, Didault de Poligny, Guillaume, contrôleur à Champagnole; les frères de Monine d'Entre-deux-Monts, le notaire Billot de Sellières; le sieur Lombard de Biefmorin, Mr de Choisey; Banquin de Sellières.

C. 460. (Portefeuille.) — 31 pièces, papier.

1728-1766. — Ordonnances de l'intendant réglant les droits d'amortissement dus par le chapelain de la cha-

pelle Saint-Joseph en l'église Sainte-Claire de Salins; la confrérie de la Croix de Dôle; les fabriciens de Rye; les religieuses Ursulines d'Arbois; les directeurs de l'hôpital de Dôle; le curé d'Aresches; les habitants de Choisey; les officiers municipaux de Salins; le curé de la Chapelle-lez-Rennes; — état des employés aux salines de Salins et de Montmorot, devant servir à régler la capitation qu'ils doivent.

C. 461. (Portefeuille.) — 17 feuillets, papier.

1687-1694. — Requête adressée à l'intendant par les habitants de Tourmont et des Chassaulx pour obtenir de poursuivre les RR. PP. Bénédictins du couvent de Notre-Dame de Vaux, qui veulent être maintenus en la jouissance d'un canton de terre situé sur leur territoire. — Ordonnances de l'intendant : décidant que l'arpentement de la terre de Mirebel sera continué à l'exception des bois communaux; que les territoires de Barretaine et de Champvaux sont délimités et séparés par le grand chemin tirant du village de Barretaine aux bois communaux de Champvaux; — délimitant les territoires de Tourmont et de Poligny; — attribuant le terrain dit aux Coques à la commune de Toulouse.

C. 462. (Cahiers.) — In-folio, 39 feuillets, papier.

1694-1786. — Ordonnances de l'intendant concernant : un procès de la commune de Baverans relatif à un communal dit le Glanon de la Barque; — un procès de la commune de Clairvaux contre ceux qui prétendaient avoir des places à banc dans l'église; — l'arpentement du territoire de Vadans; — le règlement de l'usage des bois d'Oussières; — un procès de la commune de Buvilly avec celle de Poligny, relativement aux bois communaux; — un procès de la commune de Chaussenans avec Poligny, relatif à un bois appelé « les Communes; » — un procès de la commune de Romange avec Lavangeot pour un terrain en parcours; — le bail des communaux de Geraise; — l'arpentement du territoire de Commenaille. — État des porcs mis à la glandée dans la commune d'Oussières. — Ordonnances de l'intendant prescrivant des poursuites contre : le sieur de La Garde, qui avait usurpé un bien communal dans la commune de Mouchard; — le sieur Sanorr, qui avait usurpé un chemin à Arbois; — le sieur Deniset, qui a usurpé des biens communaux à Geruge; — le sieur Boussenard, qui a usurpé un terrain communal à Montrambert; — décrétant l'arpentement des bois de Moissey, de Mont-sous-Vaudrey, de Saint-Romain, de Vieille-Loye, de Billecul, de Gredisans, de Montrond, de Mièges, d'Arbois.

C. 463. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1694-1788. — Ordonnances de l'intendant au sujet des parcours de Nans, Esclans, Dôle, de l'arpentement des territoires de Darbonnay, du Picarreau, de Blandans, La Latette et Frarod, d'Esserval-Tartre et Plénise, Nozeroy, Genod, Florentia, Gevingey, Largillay, Charcier; des baux des biens communaux des communes de Relans, Gevry, Boissia, Essia, Chisseria, Nogna, Cogna, Saint-Claude, Plaisia, Collondon, Cussia, Doucier, Cinquetral, Dournon, Mièges, Salins, Brans, Archelange, Gredisans, Rouffange, Parrecey, Villette, Auxange et la Tuilerie, Arinthod, Valempoulières.

C. 464. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1652-1786. — Ordonnances de l'intendant réglant : les baux des biens communaux d'Arinthod, Monnières, Neublans, Stain-Claude (bail de la boucherie), Tourmont, Villars-sur-l'Ain, Mesmay, Barretaine, Septmoncel, Moirans, Jeurre, Morbier, Saint-Amour; la délimitation, l'arpentement des territoires et les usurpations commises sur les terrains communaux de Grande-Rivière, Lac des Rouges-Truites, Louvenne, Pont-des-Vents, Laneria, Balanod, Picarreau, Lamare et les Faisses, Augisey, Chaussenans, Froideville, Montchauvier, Ney, Saint-Lamain, Publy, Poitte, Montmorot, Revigny, Plenisette, Arlay, Arbois, Bletterans, Quintigny, Chaumergy, Gevingey.

C. 465. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1680-1789. — Autorisation donnée par l'intendant à la commune de Saint-Didier de vendre une coupe de bois; — défense aux habitants du bois l'Abbesse (communes de Bletterans et Villevieux) de prendre part aux parcours. — Ordonnances de l'intendant : terminant les difficultés qui existaient entre Maizières et Voiteur au sujet des communaux; — réglant la perception d'une part de fruits sur les communaux cultivés de la commune de Saint-Wit; — terminant les difficultés entre Blandans et Voiteur au sujet des communaux; — portant reconnaissance des anticipations communales dans la commune de Grande-Rivière; — amodiant les dîmes à Rivière-Devant et les regains à Augea; — délimitant le territoire de La Chaux du Dombief; — autorisant : l'achat de terrain pour l'agrandissement du cimetière de Bletterans, — les baux des biens du prieuré de Gigny, — les baux des moulins de Montmorot, l'ar-

pentement du territoire de Mallerey, — le marché conclu pour faire copier les places des bois communaux de Bletterans et Villevieux, — l'arpentement du territoire de Légna, de Montaigu, La Rixouse, — le bail des communaux de Morez, — l'arpentement du territoire de La Chaux-des-Prés, Augea, Rochefort, — les baux des communaux de Gevry, La Loye, La Tuilerie, Chamblay, Gendrey, Taxenne, Orchamp, Marpain, Authume, Saint-Loup, Chevigny, Champvans, Thervay, Longvy, Amange et Auxange, Neublans, Dôle, Souvans, Rahon, Montaigu, Binans, Crançot.

C. 466. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1687-1787. — Ordonnances de l'intendant : prescrivant ou autorisant : des délimitations de territoire entre La Chaux du Dombief et le Grandvaux, entre Longchaumois La Mouille et les Rousses ; — les baux des grands moulins de Dôle, des près communaux d'Aumont, des communaux de Gillois, de Legna, de Septmoncel, Longchaumois, Vertamboz, Revigny, Bletterans, Perrigny, Nogna, Pannessières, Largillay, Chapelle-Voland, Grozon, Doucier, Villette-lès-Arbois, Picareau ; — les délimitations et arpentements des territoires de Martigna, Ronchaux, Moirans et les Crozets, Louvenne, La Pérouse et Cropet, Ménétru, Soyria et Barézia, Charrier, La Tour-du-Maix, Varessia, Augisey, Ravilloles et Saint-Lupicin, Gendrey, Les Piards, Prenovel et les terres du prince de Bauffremont, Serre-lès-Moulières ; — des taxes sur les communaux cultivés de Publy, Barretaine, Tourmont, Villerserine, Lavans, Rivière-Devant, Etival et Ronchaux, Château-des-Près ; — réglant la fruitière de Vers-en-Montagne, — la jouissance des communaux de Châtelneuf, — le conflit élevé avec le Parlement au sujet du bail d'une carrière à Sampans.

C. 467. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1787-1789. — Ordonnances de l'intendant : autorisant des procès en délimitation que veulent intenter les communes de Saint-Lothain, Monnet-la-Ville, Foncine-le-Haut, Foncine-le-Bas, Les Planches, Pont du Navoy, Morbier, Grande-Rivière, Pontoux, Crozets, Besain, Picareau, Marigny et Villard, Vulvoz et Chaux, Moirans, les communautés du Grandvaux, Villette-lès-Arbois, Archelange, Pointre, Moissey ; — homologuant les baux des biens communaux de Morez, Les Bonchoux, Chisseria, Menétru-le-Vignoble, le Villard, Syam, Pra, Villette-lès-Dôle, Raynans, Jouhe, Dammartin, Frasne, Amange, Auxange, Chatenois, Ougney, Saint-Witt, La Rivière-Derrière, Saint-Lupicin.

C. 468. (Portefeuille.) — 92 pièces, papier.

1685-1788. — Ordonnances de l'intendant : relatives au droit de parcours des communes de Bief-du-Four, Rans, Certemery, Seligney et Villers-lès-Bois, — Saint-Aubin, Miéges, Morbier, Lac-des-Rouges-Truites, Jeurre, Les Crozets, Loulle et Ney, Tancua, Villard-sur-l'Ain, St-Lamain, Les Bouchoux, Sarrogna et Villeneuve, Les Piards et Prenovel, Lezat ; — homologuant les baux de biens communaux dans les communes de Blye, Pupillin, Morez, Syam, Tassenières, Poitte, Doucier, Moyrans ; — autorisant l'arpentement des territoires de : Arbois, Bief-des-Maisons, Le Grand et Le Petit Chalême, Doucier, Leschères, Chambly, Darbonnay, Château-des-Prés, Lavans-lès-St-Claude, le Vernois, La Pérouse, Epy et Tarcia, Boutavant, Orgelet, Cuttura.

C. 469. (Portefeuille.) — 42 pièces, papier.

1788-1789. — Ordonnances de l'intendant concernant : les usurpations commises sur les terrains communaux à Miége, Dampierre, Orgelet, Geruge, Supt et Andelot, Pagnoz, Les Villards, La Lattette, Les Bonchoux, Moirans, Taveaux, Epy, Sirod ; — homologuant des baux de biens communaux conclus par les communes de Salins, Champagne, Port-Lesney, Jeurre, Cinquetral ; — autorisant l'arpentement des territoires d'Arsure, Lezat, La Rixouse et Les Leschères, Avignon et Pontoux, Fort-du-Plasne, Doucier.

C. 470. (Portefeuille.) — 14 pièces, papier.

1688-1771. — Ordonnances de l'intendant : condamnant les échevins des communes de Saint-Lothain, de Poligny, Menotey, Baverans, Azans à rendre compte de leur gestion ; — condamnant les communautés du Fied, Gendrey, Moissey, Étrepigney, Saint-Aubin, Toulouse, Foucherans à payer à leurs anciens échevins les sommes dont elles sont reliquataires.

C. 471. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1724-1758. — Ordonnances de l'intendant : enjoignant de rendre leurs comptes de gestion aux échevins des communes de Domblans, de Bletterans, Villevieux et Larnaud, Vincelles, Vincent, Commenailles, Arlay, Loulle, Valempoulières, Plainoiseau, Montaigu, Montigny, Les Arsures et Vauxelles, Vers, Dôle, Ruffey, Mesnay, La Loye, les bâtis de Bresse, Bersaillin et Colonne, La Ferté, Champa-

gnole, Sellières, Les Planches, Clairvaux ; — condamnant à payer à leurs échevins les sommes dont elles sont reliquataires les communes de Champdivers, Lavans-lès-Saint-Claude, Frontenay, Besain, Châtelneuf, le Grand-Abergement, Binans, Buvilly, Toulouse, Montrond, Marnoz, Saint-Laurent-la-Roche, Vincelles, Monnet-la-Ville, La Châtelaine, Communailles, Fort du Plasne, Larnaud, Chilly, Orchamps, Rochefort, Cramans, La Ferté, Azans, Éclans, Rahon, Menotey, Gendrey, Vaudrey.

C. 472. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier.

1777-1788. — Ordonnances de l'intendant : condamnant à payer à leurs échevins ou à leurs procureurs spéciaux les sommes dont elles sont reliquataires les communes de La Chaux-des-Crotenay, le Vaudioux, Chambly, Ney, Treffay, Gillois, Foncine, Villette-lès-Arbois, le Lac des Rouges-Truites, Graye et Charnay, Grand-Abergement; — prescrivant de rendre leurs comptes de gestion aux échevins ou procureurs spéciaux des communes de Colonne, Bois d'Amont, Passenans, Montrond, Nevy, Genod, Saint-Hymetiere, Cressia, Saint-Germain-en-Montagne, Menotey, Loysia, Supt, Bracon, Doucier, L'Étoile, Arinthod, Clairvaux, Ylay, Marigna, Moiron, Vertamboz, Barezia, Toissia, La Chapelle-lès-Rennes, Fraroz, La Grande-Rivière ; — Etats de situation des revenus, charges et dépenses : de la ville de Dôle (revenus 44,599 livres ; dépenses 46,949 livres); — de Moirans (revenus 5,180 livres; dépenses 7,557 livres); — d'Orgelet (revenus 5,849 livres ; dépenses 7,283 livres); — de Poligny (revenus 5,949 livres; dépenses 9,280 livres); — de Saint-Claude (revenus 9,299 livres ; dépenses 10,229 livres) ; — de Bletterans (revenus 1,760 livres ; dépenses 2,593 livres).

C. 473. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1690-1727.—Ordonnances de l'intendant condamnant à payer à leurs échevins ou à leurs procureurs spéciaux les sommes dont elles sont reliquataires, les communes d'Augisey, Pont-du-Navoy, Loulle et Châtelneuf, Vaux, Chaussenans, Chamolle, Champvaux, Barretaine, Plasne, Buvilly, Aumont, Ranchot, Peintre, Verges, Montaigu et Vatagna, Montigny, Besain, Souvans, Arlay, Pannessières, l'Abergement-lès-Rosay, Dampierre, Saffloz, Montrond, Saint-Germain, Chappois, Pupillin, le Des Chaux et Lioutre, Perrigny, Nans, Sellières, Grozon, Mont-sur-Monnet, Courlaoux, Courlans, Vers-en-Montagne, Valempoulières.

C. 474. (Portefeuille.) — 68 pièces, papier.

1727-1748. — Ordonnances de l'intendant condamnant à payer à leurs échevins ou à leurs procureurs spéciaux les sommes dont elles sont reliquataires ou qu'elles doivent à d'autres titres les communes de Molamboz, Collondon, Charcier et Pelier, Relans, Andelot, La Doye, Crotenay, Mièges, Chevrotaine, Doucier, Chambly, Ménétru-en-Joux, Commenailles, Chilly, La Ferté, La Châtelaine, Château-Châlon, Conliége, Taxenne, Orchamps, Belmont, Cramans, Macornay, Clairvaux, Villers-Farlay, Bellefontaine, Augerans, Moussières, Arbois, Montain, le Pin, le Louverot, Fay-en-Montagne.

C. 475. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1749-1788. — Ordonnances de l'intendant condamnant à payer les sommes dont elles sont reliquataires, et prescrivant la confection de rôles pour cet effet, les communes de Villerserine, Vincent, Baume et Grange-sur-Baume, Barretaine, Les Faisses, Bréry, le Bouchaud, Poligny, les quatre bâtis de la terre de Colonne, La Chaux-des-Crotenay, Champagne, Salins, Ecleux, Entre-deux-Monts, Nevy-sur-Seille, Charnod, le Vaudioux, Vers-sous-Sellières, Chisseria, La Bretenière, Morbier, Les Jousserots, l'abbaye Damparis, Arinthod et Chatonay, Digna, Blye, Soucia et Thoiria, Barezia, Saizenay, Ivory, Crilla, Chille, Courbette, Nancuise, Graveleuse, Molain, Paisia, Mignovillard, Cernans, Fonteny.

C. 476. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1690-1787. — Ordonnances de l'intendant : condamnant à payer les sommes qu'elles doivent à la suite d'exécutoires pris contre elles les communes de Courbouzon, Vevy, Courlans, Mirebel, Lons-le-Saulnier, Bletterans et Villevieux, l'Abergement-lès-Rosay, Chilly, Césancey, Conliége, Montmorot, Courlans, Gizia, Macornay, Saint-Cyr, Picareau, Chanon, Arbois, Vaux, Champsigna, Nilly ; — autorisant les communes de Lavigny, La Tour-du-Maix, Orbagna et Crèvecœur à faire des rôles pour payer leurs dettes.

C. 477. (Portefeuille.) — 88 pièces, papier.

1692-1789. — Ordonnances de l'intendant : condamnant à payer les sommes qu'elles doivent à leurs procureurs les communes de Montigny-sur-l'Ain, Ivory, Villers-

Farlay, Pont-d'Héry, Saint-Aubin, Brainans, Crissey, Montaigu, Les Planches, Azans, Belmont, Colonne, Our, Villers-lès-Bois, Mièges, Villerserine, Cesancey, Asnières, Arthena, Essia, Saint-Laurent, Geruge, Augisey et Grandfontaine, Louvatange, Barésia, Bonnaud, Alièze, Nogna, le Vernois, le Pin, Messia, Morez, Baume-lès-Messieurs, le Petit-Abergement, Bosne, Saint-Lamain, le Grand-Abergement, Songeson, Menetru, La Fromagerie, les Vaux dessus et dessous Chambly, La Ferté, Lamare, le Villey, Sésigna, Les Arsures, Montmirey-le-Château, Bans et Souvans, Chevigny ; — autorisant à faire des rôles pour parvenir à l'acquittement de leurs dettes les communes de Chapois, Alièze, Cogna, Augisey, Saint-Lamain, Passenans, Montchauvier, Frontenay, Grozon, Saint-Loup, Le Grand-Deschaux, Les Bretennières, Chaumergy, Les Crozets, Goux.

C. 478. (Portefeuille.) — 57 pièces, papier.

1685-1720. — Ordonnances de l'intendant condamnant à payer les arrérages des rentes qu'elles ont constituées au profit de communautés religieuses ou de particuliers les communes de Vaudioux, de Montliboz, Fraisans, Saint-Aubin, Saffloz, Monnet-la-Ville, Vitreux, Pagnez, Chatenois, Jouhe, Port-Auber, Gevry, Treffay, Auxange, Aumur, l'abbaye Damparis, Poligny, l'Abergement-La-Ronce, Salins, La Ferté, Nozeroy, Moirans, Arlay, Montmorot, Crotenay, Plenise, Valempoulières.

C. 479. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1720-1789. — Ordonnances de l'intendant : condamnant à payer les arrérages des rentes qu'elles ont constituées au profit de communautés religieuses ou de particuliers les communes de Courlans, Nilly, Mantry, Villette-lès-Arbois, Montaigu, Chilly, Champrougier, Rochefort, Marnoz, Champvans, Pupillin, Château-Chalon, la terre de Colonne ; — autorisant à plaider les communes de Ravilloles, Cuttura, Salins.

C. 480. (Portefeuille.) — 73 pièces, papier.

1685-1720. — Ordonnances de l'intendant : condamnant à payer les arrérages des rentes qu'elles ont constituées au profit de communautés religieuses ou des particuliers les communes de Sermange, Sirod, Ranchot, Cramans, L'Etoile, Villars-lès-Rixouse, le Petit-Noir, La Chassagne, Saint-Claude, Étival, Molinges, Sainte-Agnès, Ruffey, Dôle, Brery, Passenans, Montchauvier et Montchauvrot, Archelange, le Grand et le Petit Nans-sous-Garde-Bois ; — réduisant au denier vingt les rentes des communes de Villevieux, Montaigu, Miéges, Plainoiseau, Domblans.

C. 481. (Portefeuille.) — 14 pièces, papier.

1720-1781. — Ordonnances de l'intendant condamnant à payer les arrérages des rentes qu'elles doivent, soit à des communautés religieuses, soit à des particuliers, les communes de Salans, de Besain, de Rouffange, de Peseux, de Goux, de Monay, de Terváy.

C. 482. (Portefeuille.) — 81 pièces, papier.

1685-1788. — Ordonnances de l'intendant : prescrivant : la nullité d'un traité fait par les habitants de Saint-Laurent avec ceux de Grusse, au sujet de l'usage dans leurs bois communaux ; — la validité de la saisie pratiquée sur les échevins de Mont-sur-Monnet, afin d'obtenir le payement de 208 livres pour lesquelles cette commune doit contribuer aux frais de clôture du cimetière de Monnet, par les communes de Monnet, Montigny, Monnet-la-Ville, Monnet-le-Bourg, Pont-du-Navoy, les Maisons du Bois et La Buchille ; — condamnant à faire des rôles pour payer les sommes qu'elles doivent les communes de Brans, d'Offlanges, des Rousses, Gendrey, Largilla, Nevy, des Bouchoux, Villangrette, des Crozets, Château-Chalon, Morbier, du Pin, Montcusel, La Rixouse, La Chaux-du-Dombief, Bonnaisod, Longchaumois, Cousance, Équevillon, Plasne, Aumont, Arinthod, Montagna-le-Reconduit, Syam, Romain et Visgearde, Grozon, Mesnay, Frontenay, Fort-du-Plasne, La Vieille-Loye, Audelange, Chevigny, Champrougier, Byarne, Montmirey-le-Château, Viry, Romange, Mijoux, Vevy, Sampans, Les Granges-de-Nom, Allonal, Nanc, Liconas, Morez, Montséria, Plumont, Pleure et Ranchot, Rosay, Trétu, Saint-Lupicin, la Boissière, Buvilly, Authume.

C. 483. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1721-1780. — Ordonnances de l'intendant : condamnant à payer leurs dettes, ou à faire des rôles pour les payer, les communes de Menotey, Cuisia, Lect, Our, Le Villey, Nevy-lès-Dôle, Montholier, Rathier et Neuvilley, Commenailles, La Perrena, le Grand et le Petit-Chalême, Champvaux, Château-des-Prés, Les Crozets, Darbonnay, Peintre, Champagnolot, Châtenois, La Chassagne, Courtefontaine, Courbouzon, Saint-Hymetiere, Rabeur, Romain;

Vaudrey; — condamnant à rendre leurs comptes les échevins des communes de Tervay, Audelange, les bâtis de Colonne, Valempoulières, Sellières, le Fied, Fay-en-Montagne.

C. 484. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1687-1780. — Ordonnances de l'intendant: condamnant à payer les sommes qu'elles doivent les communes de Crissey, Nance, Coges, Jousseaux et Le Bourgeau, La Ferté, Pupillin, Molamboz, Port-Lesney, Pagnoz, Vaugrenans, Les Granges, Graye-et-Charnay, Ivory, Montain, Chaux, Champagny, Martigna, Malange, Wriange, Auxange, Molay, Champdivers et Gros-Saulçois, Aresches, Saint-Germain; — condamnant à réparer leurs églises les habitants des communes de Bréry, de la Chaux-des-Crotenay, d'Entre-deux-Monts, de Montliboz, du Châtelet, de Lombard, Morez, Martigna, Buvilly, Cernans; — autorisant la confection de rôles pour l'acquittement de dettes communales des communes de Vitreux, Goux, Ounans, Falletans, Nenon, Éclans, Sampans, Romange, Champrougier, Corcelle, La Vieille-Loye, Montmirey-la-Ville, Ougney, Peintre, Pointre, Santans, Sergenaux, Sergenon, Vaudrey, Chevigny, Auxange, Moissey, Chemin, Crissey, Évans, Châtelay, Authume, La Bretenière, Dampierre, Charnod, Villetan, Lavans-lès-Dôle.

C. 485. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier.

1685-1697. — Requêtes adressées à l'intendant à l'effet d'obtenir leur radiation du rôle des impositions, par: messire de Code, abbé de Rosières, Philippe-Louis de Raze, Philippe-Guillaume de Montrichard, Nicolas-Albert Du Bois, les prieur et confrères de la confrérie du Saint-Esprit à Aumont, Pierre Jacquot, François Oisel, Jean Bailly, la veuve d'Etienne Jacquot de Doucier, Claude Racle du Vaudioux, les Ursulines de Poligny, le sieur Doroz, chanoine, et plusieurs personnes de Buvilly, le chevalier de Conflans, Claude Bulabois de la Grange des Millières, Claude Colombe de La Chaux-des-Crotenay, Marguerite Chevillot, veuve de François d'Aubigney de la Grange Felizot, Charles-Louis Moureau du Pont-du-Navoy, Antoine Perrenot de Miéry, les habitants de Syam (portés sur le rôle des contributions de la commune de La Chaux-des-Crotenay), les habitants du Vaudioux (idem), Chrysostôme Proux de Menetrux, Claude de Moyria, de Merigna, Claude Jantet et Claude Alliot de La Ferté, Anne Toupelin, veuve de Hugues Pona de Rathier, Jean Grevy de Colonne, François Luquet, Pierre et Gabriel Faivère de Bosne, Jean-Baptiste Page, de Poligny, Pierre Saillard de Frontenay.

C. 486. (Portefeuille.) — 54 pièces, papier.

1694-1747. — Requêtes adressées à l'intendant à l'effet d'obtenir leur radiation du rôle des impositions ou une modération dans leurs impositions, par: Clément Malcourant de Vaux-sous-Poligny, Claude Hugonet, de Brainans, Pierre et Denis Breton, de Montrond, Jean Guvinod, du Puy, Vincent Outhier, Antoine et Jean Outhier, de Picareau, Jeanne Jacquier, de La Piotière, veuve et héritière de Baltazard Maublans, de Sellières, Charles Petitjean, seigneur de La Tournelle, de Condamine, Michel Rivot, de Vaux-sous-Bornay, Denise Boissard, de Darbonnay, Catelin Chauvenet, de Rochefort, Anatole-Antoine Tavernier, Jean-Joseph Répécaud, Joseph-François Pequelet, François Nicolas, Jacques Chevassus, Anne Batonnaire, veuve de Pierre Buchot, du Petit-Abergement, Catherine-Charlotte Chevalier, veuve de Philibert Bonnot, de Besain, Huguette Nelaton, veuve de Renobert de Montrichard, de Salins, Eléonore Du Pasquier, seigneur de La Vilette, Fétigny et Chambéria, le prince d'Ysenghien, Jean Mailliard, de Salins, Claude Mayet, Joseph Crestin, Jean-Étienne Boulerot, de Champagnole, Jean-Nicolas et Philibert de Persan, de Dôle, Léonard de Mesmay, Louis Vermot, maître-papetier, demeurant à Mesnay.

C. 487. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier.

1687-1786. — Ordonnances de l'intendant défendant: au sieur Dauboeuf, seigneur de Beauregard, d'insulter ou de maltraiter les échevins de Binans lorsqu'ils vont lui réclamer ses contributions; — aux habitants des Bretenoz d'imposer à l'avenir les propriétaires et cultivateurs des cantons dits Champs Pachon, Champs du Tiers et Combe Baillard, attendu que ces fonds appartiennent au territoire de Gizia. — Rôles de répartition de l'imposition ordinaire dressés par les échevins respectifs des communautés de Lect, Bois-d'Amont, Bellefontaine, Morbier, Avignon, les Bouchoux, Coyserette, Cinquetral, Chanon, Châtel-de-Joux, Château-des-Prés, Coulouvre, Châtel-Grenet, Charchilla, Chaumont, Brillat, Fort-du-Plasne. — Ordonnances de l'intendant autorisant la confection de rôles pour l'acquittement de leurs dettes les communes de Buvilly, Cinquetral, Liconnas, Morval, Chatonnay, Chisseria, Crêssia, La Boissière-sous-Chatonnay.

C. 488. (Portefeuille.) — 28 pièces, papier.

1789.— Rôles de supplément sur les privilégiés, dressés par les commis des communautés de Lombard, Loulle,

Lect, Ney, Nevy-sur-Seille, Narlay et le Frasnoy, Frontenay, Froideville, Francheville, de Fonteine, Molain, Monnet-la-Ville, Monay, Monnet-le-Bourg, Montchauvier, Montchauvrot, Mont-sur-Monnet, Mauffans, Mantry, Marigny, Maizières, Maisons-du-Bois, Montrond, Montliboz, Montigny, Mirebel, Miéry.

C. 489. (Portefeuille.) — 38 pièces, papier.

1789. — Rôles de répartition d'un supplément de contributions sur les privilégiés dressés par les commis des communautés d'Ardon, Aumont, Barretaine, Baume, Besain, Bief-des-Maisons, Blandans, Blois, Bois-de-Gand, Bois-Gelot, Bosne et Sauvement, Bougelier, Bourg-de-Sirod, Doucier, La Buchille, Buvilly, Chalême, Chambly, Chamole, Champagnole, Champvaux, Chapelambert, Chapois, Château-Chalon, le Châtelet, Châtelneuf, Chaussenans, La Chaux-des-Crotenay, La Chaux-en-Bresse, Chevrotaine, Cize, Commenailles, Condes, Crans, Crotenay et La Pra, le Fied, Lamare-Jousserand, Menétrux-le-Vignoble, Menétrux-en-Joux.

C. 490. (Portefeuille.) — 44 pièces, papier.

1789. — Rôles de répartition de suppléments de contributions sur les privilégiés dressés par les commis des communautés de Darbonnay, Doucier, La Doye, Entre-deux-Monts, Epercy, Equevillon, Gillois, les Prés de Crans, La Grange-du-Rotour, La Grange-de-la-Maute, La Grange-de-Taravant, Les Granges-sur-Baume, Grozon, Passenans, La Perrena, Noir, Saulçois et Charmoncel, le Picarreau, Pillemoine, Poligny, Plasne, Pont-du-Navoy, Recanoz, le Ressart, La Ronce, Saffloz, Saint-Lamain, Saint-Lothain, Sellières, Sirod, les Soupois, Toulouse, Tourmont, Treffay, le Vaudioux, le Val dessus et dessous de Chambly, Vaux-sur-Poligny, Vers-sous-Sellières, Villars-sur-l'Ain, Villerserine, Villette-lez-Saint-Amour, le Villey, Courbouzon.

C. 491. (Portefeuille.) — 22 pièces, papier.

1720-1727. — Ordonnances de l'intendant condamnant à payer les droits d'amortissement qui leur sont réclamés : Claude-Richard Collin, prêtre familier en l'église Notre-Dame de Macornay ; le chapelain de la chapelle Sainte-Barbe à Vernantois ; le curé et le marguillier de Septmoncel ; les familiers sociétaires de l'église Saint-Romain de Saint-Claude ; le curé de l'abbaye du Grand-vaux ; le chapelain de la chapelle du Martinet ; le sieur David, religieux sacristain du prieuré de Bouchoux ; Jean-Claude Jacquenot, curé de Choux ; les familiers de l'église de Moirans ; les curé et familiers de Mont-sous-Vaudrey ; le curé de Souvans ; le chapelain de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, à Moissey ; les confrères du Saint-Esprit, à Nevy ; le curé et le marguillier de Menotey ; les Bénédictins de Montroland ; le curé de Baverans ; le curé d'Auxange.

C. 492. (Portefeuille.) — 9 pièces, papier.

1727-1741. — Ordonnances de l'intendant condamnant à payer leurs droits d'amortissement : Philippe-Ambroise Bondeau, curé de Saint-Lupicin ; le curé et le marguillier de Pointre ; le curé et les marguilliers de Pagney ; les officiers municipaux de Dôle ; les Carmélites de Dôle ; les religieuses Ursulines de Poligny ; Claude-François Hugues de Thésy ; les habitants de Ney ; Charles-Louis de Chalain, seigneur de Blesney et Beauregard.

C. 493. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1750-1768. — Déclarations des particuliers possédant des biens immeubles sur le territoire des communes de Censeau, Aiglepierre, Gillois et Gilleret, Grozon, le Pasquier, Chancia, Chassal, les Crozets, Cuttura, Rouvres, La Rivoire, Chiria, le Grand-Châtel, le Grand-Serva, le Grand-Villard d'Héria, Lavans, Marigna, Moirans, Molinges, Montcusel, les Moussières, Nezen, Ravilloles, Rivière-Derrière, Rivière-Devant, Ronchaud, les Rousses, Saint-Lupicin, Saint-Romain de Roche, Tancua, Valfin-lez-Saint-Claude, Vaux-Chiria. — Rôles des impositions ordinaires des communes de Vouglans et de celles énumérées ci-dessus.

C. 494. (Portefeuille.) — 20 pièces, papier.

1750-1767. — Rôles des impositions ordinaires des communes de Châtel-Grenet, Chervy, Choux, Coyrière, Coyron, Crenans, Grande-Rivière, Jeurre, Lavancia, Meussia, Pontoux, le Pré, Rhien, La Rixouse, Rogna, Samiset, Villards d'Héria, Villars-Saint-Sauveur, Viry, Vulvoz.

C. 495. (Portefeuille.) — 82 pièces, papier.

1750. — Déclarations faites par les particuliers des immeubles qu'ils possèdent dans les communes de Champagnole, la Grande-Rivière, le Lac des Rouges-Truites, Lavans, Longchaumois, Marest-le-Martinet, Montagna-le-Reconduit, le Patay, Rogna, Saint-Claude, Samia, Samiset.

C. 496. (Portefeuille.) — 12 pièces, papier.

1736-1766. — Rôles des impositions ordinaires des communes de Bellecombe, La Chaux-des-Prés, Leschères et Angelon, Maret-Mareschet, Martigna, La Pérouse, le Petit-Villard, les Piards, Pra, Ranchette, Sancia, Vaucluse.

C. 497. (Portefeuille.) — 23 pièces, papier.

1690-1788. — Ordonnances de l'intendant condamnant à payer les droits curiaux et seigneuriaux qu'elles doivent : les communes de Vaudioux, Sellières, La Ferté, Certemery, Balay-Saulx, Perrigny, Étrepigney, Dôle, Mouchard, Saint-Amour, Ounans.

C. 498. (Portefeuille.) — 12 pièces, papier.

1731-1781. — Jugements préparatoires de l'intendant au sujet des requêtes à l'effet d'être dispensés des droits seigneuriaux, adressées par les habitants de Lavigny, Perrigny, Chaussenans ; — ordonnances de l'intendant autorisant à plaider les communes de Fontenu, Colonne, la Chassagne et le Fay, Doucier.

C. 499. (Portefeuille.) — 42 pièces, papier.

1687-1786. — Ordonnances de l'intendant autorisant à plaider les communes de Saint-Laurent-en-Grandvaux, Miéry, Frontenay, Fraisans, Tavaux, le Vernois, Digna, le Pin, Crançot, les Petites-Chiettes, Jousseaux, Saint-Amour, Plasne, Rogna, Andelot-les-Saint-Amour, les communautés du Grandvaux, Châtillon-sur-Curtine, Saint-Georges, Dôle, Nevy, Crissey, Rye, Savigna.

C. 500. (Portefeuille.) — 32 pièces, papier.

1688-1787.— Ordonnances de l'intendant : décidant que, pour les prés des Accrus de Lescot, de Clairon, de La Barque, de La Chapelle, dépendant de la commanderie du Temple qui appartiennent à Pierre Du Closel, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ce dernier aura seul le droit d'en faire manger les seconds fruits par ses bestiaux; — condamnant les habitants de Rans, Ranchot, Monteplain et La Plaine à faire les charrois nécessaires pour réparer le moulin de Rans, appartenant à Louise-Françoise de Bauffremont, marquise de Meximieux, dame dudit Rans; — déboutant les habitants de Menotey de la demande qu'ils avaient formée contre François-Ignace Larquand, de Dôle, docteur en droit, seigneur de Menotey, de pouvoir faire parcourir leur bétail dans les contrées qui étaient autrefois en vignes et réduites en friche depuis les guerres de l'an 1636. — Arrêt du conseil d'État maintenant les familiers-curés de l'église paroissiale de Saint-Désiré de Lons-le-Saunier et les héritiers du sieur Pecauld, chanoine, pour une moitié indivise dans le droit de percevoir le bichenage ou couponnage sur tous les grains, graines et farines exposés en vente dans les marchés, foires et lieux publics de Lons-le-Saunier. — Ordonnances de l'intendant autorisant à plaider les communes de Menetrux-en-Joux, les communautés composant la terre de Saint-Julien, Pannessierres.

C. 501. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1688-1789. — Jugements préparatoires de l'intendant au sujet de requêtes adressées : par les habitants de Molay, demandant la délimitation d'un communal qu'ils possèdent dans l'indivision avec les habitants de Gevry; — par Claude Dupré, veuve de Gaspard de Dortans qui demande que les habitants de Grandserva, Montcusel, Nezen soient condamnés à lui payer une poule par an, et à lui faire plusieurs corvées d'hommes, en vertu d'une reconnaissance de droits seigneuriaux; — par les habitants d'Audelange, demandant qu'il soit ordonné à Pierre Abry du Moulin-Rouge de leur rendre une petite barque qu'ils avaient sur la rivière du Doubs, proche le Groschêne ; — par les mêmes habitants, demandant à être indépendants du magistrat de la ville de Dôle. — Jugements de l'intendant : décidant : que la communauté du Bois de Nance sera comprise dans les répartements de la communauté de Nance; — que les frais de nourriture et de transport des prisonniers détenus dans les prisons de Saint-Claude seront à la charge de la ville ; — que la grange de M. de Broissia, celles de Varondel et de Sambin seront imposées à l'avenir dans les rôles de la communauté de Longchaumois; — annulant une délibération prise par la commune de Publy pour plaider contre ceux de Vevy au sujet de la propriété d'un canton de bois; — maintenant le sieur Deniset, conseiller au présidial de Lons-le-Saunier, en possession de différents terrains qui lui ont été réclamés par les habitants de Geruge. — Autorisations de plaider accordées aux habitants de Blois, Villars-Saint-Sauveur, Dampierre, Patornay, Chille, Laubespin, Essia, Baume, Oussières, Vaudrey, Rahon, Moirans, Saint-Lupicin, Gevingey.

C. 502. (Portefeuille.) — 28 pièces, papier.

1730-1789. — Ordonnances de l'intendant homologuant des traités passés pour l'ouverture de chemins sur

leurs territoires par les communes de Montmirey-la-Ville, Germigney, Rathier, Baume, Buvilly, La Châtelaine, Andelot-sur-Salins, Maizières, Censeau, Marnoz, Doucier, Aiglepierre, Château-Chalon, Bréry, Poligny, Montigny, Blois, Chamole.

C. 503. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1685-1780. — Ordonnances de l'intendant condamnant ou autorisant à réparer leurs chemins communaux les habitants de Chapois, Andelot, les Nans, Chille, Champagne, Saint-Lamain, Loulle, Véria, Graye-et-Charnay, Molain, La Mouille, Champvans, Moirans, Besain, Morey, Chilly, Saint-Didier, La Chaux-des-Crotenay, Montliboz et le Châtelet, le Latet et Montoux, Beaufort, Chaveria, Saint-Lothain, Montchauvrot, Viry et Rogna, Arbois, Monnet-la-Ville, Montigny, Marigny, Fontenu, Saffloz, Mont-sur Monnet, Jeurre, Montcusel, Grand-Serva, Chancia, Nezen, Épercy, Douvres, Mont-sous-Vaudrey, Cinquetral, Longchaumois, Foncine-le-Haut, Foncine-le-Bas, les Planches, Darbonnay, les Landes, Cramans, Saint-Michel de Marnoz, Aiglepierre, Montmorot.

C. 504. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1687-1741. — Jugement de l'intendant qui décide que les communautés qui ont droit d'usage dans la forêt de Chaux jouiront de la glandée pour leurs porcs dans ladite forêt. — Requête adressée à l'intendant par les directeurs de l'hôpital général de Dôle, demandant qu'il soit fait une reconnaissance des terrains des anciennes fortifications de Dôle qui ont été concédés à l'hôpital par le roi Louis XIV. — Ordonnance de l'intendant condamnant les habitants d'Arbois à payer à Charles Labourée, ancien fermier des domaines du Roi au comté de Bourgogne, la rente annuelle de 100 livres pour l'adjudication qui leur a été faite de la justice, haute, moyenne et basse sur La Châtelaine et les Planches.

C. 505. (Portefeuille.) — 32 pièces, papier.

1740-1784. — Jugements de l'intendant condamnant : les habitants de Mesnay à produire le titre par lequel la seigneurie de ce lieu leur a été engagée ; — les sieurs Henri et Joseph Bragier du Grandvaux à payer les droits à l'auteur sur neuf tonneaux remplis de navette par eux amenés chez Claude-Louis Vuillame, cabaretier à Arbois ; — Denis Sauvage, du Viseney, Jean et Denis Bouchot, de Machard, de Champrougier, à entretenir en bon état les étangs dépendant du domaine du Roi, qui leur ont été engagés ; — Pierre Ardiot et Jean Vuillemenot, de Lavans, à réparer le four banal de ce lieu appartenant à Sa Majesté et qui leur a été loué ; — autorisant le sieur Georges Derozier à avoir un four chez lui pour y cuire ses pains et pâtes pendant tout le temps que durera le bail du four banal de Poligny fait au sieur Patrin ; — Devis et adjudication des travaux à faire pour réparer sept moulins et quatre fours banaux dépendant du domaine du Roi à Poligny.

C. 506. (Portefeuille.) — 12 pièces, papier.

1742-1788. — Ordonnances de l'intendant fixant le nombre et portant réglementation des fruitières dans les villages de Ney, Sirod, Foncine-le-Haut, Foncine-le-Bas, Champagnole, Mièges, Vers-en-Montagne, Bracon, Lemuy.

C. 507. (Portefeuille.) — 32 pièces, papier.

1730-1786. — Jugement de l'intendant, rendu sur la requête des officiers municipaux d'Arbois, qui décide que les vignes implantées depuis le 1er janvier 1709 dans des terres servant précédemment à d'autres cultures seront incessamment arrachées aux frais des possesseurs et que les gamets, melots et autres raisins prohibés seront extirpés aux frais des possesseurs. — Mémoire des officiers du parlement de Besançon au contrôleur général des finances sur les mesures qu'il convient de prendre pour empêcher les nouvelles plantations de vignes ; — envoi par le contrôleur général des finances à l'intendant d'une lettre adressée au premier président du parlement de Franche-Comté pour lui dire que le Roi n'a pas jugé à propos d'ordonner l'extirpation entière des vignes plantées depuis 1701. — Liste des plans de vigne cultivés dans l'étendue du bailliage de Dôle. Sur cet état figurent le tresseau, le gros noir, l'hargan, le melon blanc, le noirin, le polsard, le taquet, le grison, le maldoux, le pineau, le gamet noir, le gamet blanc, le chasselas et le sauvignin. — États : des différents plans de vigne cultivés à Poligny, Arbois, Lons-le-Saunier (muscats noir et blanc), beclans, meulan, margillin, le farineux, le fouras, le mési, le gueuche ; — des défrichements et desséchements faits dans les subdélégations de Lons-le-Saunier, Poligny et Arbois, Saint-Claude, Orgelet. — Extrait des demandes adressées par M. Necker à l'intendant au sujet de l'état actuel de l'agriculture et de ses progrès dans la province.

C. 508. (Portefeuille) — 17 pièces, papier.

1692-1789.—Jugements de l'intendant, condamnant : pour contraventions aux lois sur la poste, Pierre Brody de Saint-Claude, avocat au parlement, Anatoile Péclet, Pierre-Denis Dain, Gaspard Guiran, Charles Mensier, de Dôle, Claude Mazières, d'Arbois ; — déclarant que le sieur Jeannin, maître de poste à Champagnole, n'est point exempt des charges de paroisse et autres charges locales ; — avis demandé par l'intendant à son subdélégué à Dôle sur l'exemption attribuée aux maîtres de poste du payement des impositions sur leurs biens propres et sur 100 arpents à ferme.

C. 509. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier.

1697-1780. — Ordonnances de l'intendant condamnant à fournir le bois nécessaire aux nitrières, pour la fabrication du salpêtre, les communautés d'Essavilly, Wriange, Romange, Lavangeot, Mont-sur-Monnet, Montigny-les-Arsures, Cosges, Sirod, Treffay, La Loye, Champagnole, La Chaumusse, Fraroz, Nevy-sur-Seille. — Requête adressée à l'intendant par les habitants de Nozeroy, qui demandent à être exempts pour toujours de la fouille des terres salpêtrées. — Ordonnance de l'intendant qui valide la vente de la nitrière d'Arbois, faite à M. Vandelin d'Augerans, de Dôle.

C. 510. (Portefeuille.) — 57 pièces; cahier in-folio de 76 feuillets, papier.

1787-1789. — Règlement du Conseil d'État pour le commerce du tabac dans le comté de Bourgogne. — Registre contenant les déclarations des particuliers de la subdélégation de Dôle qui désiraient faire le commerce du tabac et des quantités de tabac qui leur avaient été délivrées. — Ordonnances de l'intendant défendant de continuer le commerce du tabac à Dôle à la femme François Martin, Girard Chabod, au sieur Sinat, à la veuve Pelissard, au sieur Viard Paunier, au sieur Signaud, aux frères Rossigneux, à la veuve Besançon, à Désiré Guanet, au sieur Fillau, au sieur Louvat, Antoinette Guenot, la veuve Susard, Jacquin, Hyacinthe, Isabey. — État des villes et bourgs de la subdélégation de Dôle situés dans les trois lieues limitrophes où il y a des marchands inscrits pour le commerce du tabac. — Ordonnances de l'intendant autorisant à vendre du tabac dans la ville de Dôle : Marguerite Derriey, Thérèze Miette, Nicolas Causeret, Mégal, Antoine Leschelle, Joseph Ménier, Jean Lambert, Marguerite Bravers, Georges Jacquot, Charles Lecuyer, à Auxange; Lapierre, à Ranchot; Gigard, à Étrepigney; Marguerite Fouras, à Orchamps; Françoise Faivre, à Pagney; Louis Duchesne, à Vitreux; François Godin, à Mont-sous-Vaudrey; Claude Debrand, à Chamblay; Claude Pierret, à Santans; Antoine Pillot, à Pagney; Augustin Genisset, à Ounans; Claude Grenot, à Pagney; Jacques Laplace, à Auxange. — Arrêt du Conseil d'État concernant la vente et le débit du tabac.

C. 511. (Portefeuille.) — 75 pièces, papier.

1718-1765. — Ordonnances de l'intendant autorisant à ouvrir des bureaux de tabac : Charles Magnin, à Sermange; Joseph Renaud, à Mont-sous-Vaudrey; Mlles Morlin, à Dôle; Jean-Baptiste Thiébaud, à Lavans-lez-Dôle; Jean-Baptiste Roch, à Dampierre; Jean-Baptiste Largeot, à Étrepigney; Dominique Bouveret, à Parrecey; Jean Biard, à Mont-sous-Vaudrey; Denis Lachapt, idem; François Beaulieu, à Ougney; Jean Fougas, à Pagney; Hugues Humbert, à Gendrey; Philibert Bailly, à la Grande-Loye; Jean-Baptiste Pierrecey, à Gendrey; Jean-Baptiste Mariat, à Lavans; Marguerite Leclerc, à Dôle; François Villequey, de Rans; François Dubois, à Orchamps; François Lamy, à Orchamps; Claude Gouvernet, à Acey; Claude Vermot, à Thervay; Catherine Marchand, au Deschaux; Joseph Amodru, à Etrepigney; Claude Étienne, à Pagney; Léonard Touchot, à Rans; Jean-Baptiste Grandpaux, à Sermange; Claude Martin, à Entre-deux-Monts; Claude Biguenet, à Évans; Étienne Mourget, à Malange; Désiré Canet, à Dôle; à la veuve Guyard, à Orchamps; François Blondeau, à Orchamps; Mathieu Savary, à Fraisans; François Figuet, à Taxenne; Dominique Chereau, à Éclans; Pierre Brunet, à Moissey; Charles Saunier, au Grand-Noir; Antoine Montely, à Saint-Aubin; Edme Bichet, à Santans; Denis Genevois, au Petit-Noir; Gaspard Bourdeau, à Nevy-lez-Dôle; Françoise Bernard, à Gendrey; Claude Janneret, à Dampierre; André Sigonney, à Chissey.

C. 512 (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1765-1779. — Ordonnances de l'intendant autorisant à ouvrir des bureaux de tabac : Pierre Thomas, à Ounans; Claude Thourey, à Falletans; Georges Guyon, à Courtefontaine; Jean-Baptiste Pelletier, à Chissey; Roy, à Belmont; Philibert Martin, à Germigney; Pierre Jauniot, à Plumont; Anne Joasthin, au Ranchot.

C. 513. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1690-1788. — Condamnations prononcées par l'in-

tendant pour faits de contrebande, contre : François Prost, Claude Gindre et Claude-François Prost, de Longchaumois; Benoît Thiébaud, de Septmoncel; Pierre Dumas, de Saint-Claude; Noël Lamy, des Rousses; Pierre Touveret, de Fort-du-Plasne; Simon Mignot, de Salins; Denis Courtois, à Orchamps; la veuve Rouvier, marchande à Lons-le-Saunier; Charlotte Ardouin, marchande à Salins; Gilbert Bournant et Pierre Dery, à Rahon; Pierre Lorge, à Vouglans; Jacques Boisson, à Champvans; Boniface Petetin, de Foncine; Sébastien Trouillard, de Villangrette; — pour port de vêtements d'indienne, contre madame de Vers et sa fille, Pernette Souvent, de Salins. — Lettres patentes du roi Louis XVI, concernant la livraison du sel dans les trois lieues de la Franche-Comté limitrophes aux provinces des gabelles de France et du Lyonnais.

C. 514. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1784-1789. — Condamnations prononcées par l'intendant pour faits de contrebande, contre : Jean-Baptiste Bonnefoy et le sieur Vandelle, des Rousses; Joseph Dalloz, de Mijoux; Denis Lançon, de Salins; Claude et Étienne-Benoît Gouin, de La Joux; Amoudru, marchand à Arbois; Joseph Sebille, idem; le sieur Ardin, fabricant aux Planches.

C. 515. (Portefeuille.) — 15 pièces, papier.

1704-1784. — Requête adressée à l'intendant par Baltazard Bertod, échevin de Morges, qui demande la remise de l'amende à laquelle il a été condamné pour n'avoir pas fourni au garde-étalon de son canton l'état des juments dudit village. — État des sommes et frais à payer par les adjudicataires du domaine royal de Montmirey. — Procès-verbaux : de reconnaissance des bâtiments occupés par le présidial de Lons-le-Saunier; — des réparations à faire aux moulins de La Châtelaine et des Planches, près Arbois, appartenant au Roi.

C. 516. (Portefeuille.) — 57 pièces, papier.

1726-1788. — Procès-verbal de reconnaissance de l'état des prisons de Saint-Amour à réparer pour incarcérer les coupables poursuivis par les employés des fermes. — Requête adressée à l'intendant par les greffiers de la Chambre des Comptes de Dôle, afin d'obtenir une gratification pour la table chronologique qu'ils ont faite des ordonnances, édits et déclarations qui sont dans les archives de ladite chambre ou au greffe de cette chambre. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne qu'il sera procédé à l'aliénation et revente, à titre d'engagement au plus offrant, de la haute, moyenne et basse justice, appartenant au Roi sur les territoires, villages et communaux de Plasne et Bougelier, sous l'offre de payer au domaine du Roi une rente annuelle et perpétuelle de 10 livres. — Devis estimatif des réparations à faire aux bâtiments de l'Hôtel-de-Ville, du bailliage et siége présidial de Lons-le-Saunier et d'Arbois.

C. 517. (Portefeuille.) — 13 pièces, papier.

1720-1787. — Requêtes adressées à l'intendant, afin d'obtenir les fonctions d'huissier en la juridiction des Gabelles, par les sieurs Pétraud, Bassard, Cuinet.

C. 518. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1692-1785. — Lettres patentes du roi Louis XV sur le règlement rendu pour le service des haras du royaume. — Ordonnances de l'intendant condamnant à des amendes pour n'avoir pas présenté leurs étalons à l'inspection : Jean-Baptiste Michel, garde-étalon à Trenal; Étienne Pavaz, garde-étalon à Vernantois; les habitants de Saint-Lothain, Frontenay, Passenans, Saint-Lamain et Montchauvier; Claude Brocard, garde-étalon à Vers; les habitants de la Chaux-des-Crotenay, Baume-les-Messieurs, Grange-sur-Baume; Claude Michelin, garde-étalon à Vincent; Pierre Regard, garde-étalon à Marigny; Réné Guichard, garde-étalon du canton de Cousance. — État des circonscriptions qui n'ont pas de gardes-étalons. Sur ce tableau figurent Arbois, Villeneuve-d'Aval, Villers-Farlay, Villevieux, Bletterans, Ruffey.

C. 519. (Portefeuille.) — 15 pièces, papier.

1720-1743. — Ordonnances de l'intendant condamnant à des amendes pour n'avoir pas présenté leurs étalons à la visite : Étienne Gayet, garde-étalon à Valempoulières; Philibert de Roche, garde-étalon à Moirans; Prost Mayet, garde-étalon à Longchaumois; Humbert Dronier, garde-étalon à Clairvaux; Claude Pariand, garde-étalon de Souvans; Pierre Panaud, garde-étalon de Chaumergy; — condamnant à payer les gages qu'elles doivent à leurs gardes-étalons les communes de Lavangeot, La Barre, Orchamps, Cinquetral, Monnet-la-Ville, le Vieux-Bourg, Pagney, Saint-Lothain, le Grand et le Petit-Chalême, La Perrena.

C. 520. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1721-1726. — Ordonnances de l'intendant prononçant des amendes pour détention de poudre et de marchandises prohibées contre : le sieur Jacquet, de Saint-Claude; Morin, vigneron à Arbois; Melin, marchand à Arbois; Estier, marchand à Moirans; Étienne Jacquet, de Septmoncel; mademoiselle Lorain, de Saint-Claude.

C. 521. (Portefeuille.) — 54 pièces, papier.

1586-1756. — Procès-verbal de liquidation par l'intendant des dettes, rentes et intérêts dus à divers particuliers par la ville de Dôle. — Pièces justificatives de ladite liquidation.

C. 522. (Portefeuille.) — 38 pièces, papier.

1754-1769. — Procès-verbaux dressés par le subdélégué de l'intendant de la liquidation des rentes dues par la ville de Lons-le-Saunier à M. Gagne, aux directeurs de l'hôpital de Lons-le-Saunier, aux prêtres familiers de l'église Saint-Désiré, à M. de Rotalier, à Jean-Baptiste Vernier, conseiller-assesseur à Lons-le-Saunier; à Claude-François Michaud, Honoré Ébrard, Joseph Pagaud, Joseph Nicodème, Nicolas Clavelin, Gros, Renaud, conseillers-assesseurs.

C. 523. (Portefeuille.) — 37 pièces, papier.

1721-1769. — Procès-verbaux dressés par le subdélégué de l'intendant de la liquidation de diverses rentes dues par les villes de Poligny, de Saint-Claude, d'Orgelet. — État des dettes de la ville de Poligny; parmi les créanciers figurent le roi de France, la confrérie de la Croix de Poligny, le chapitre collégial de cette ville, M. Chevalier, ancien procureur du Roi du bailliage.

C. 524. (Portefeuille.) — 41 pièces, papier.

1721-1788. — Requêtes adressées à l'intendant pour obtenir le remboursement des finances qu'ils ont déboursées pour l'achat de divers offices par les sieurs Grandmaison, Sedillot, Jacques Magnin. — Avis donné par le contrôleur général des finances à l'intendant de la translation du bureau de la recette des impositions de la ville de Poligny dans celle d'Arbois.

C. 525. Portefeuille.) — 24 pièces, papier.

1779-1789. — Requêtes adressées à l'intendant : par les frères Muneret qui demandent la fixation des dommages qui leur sont dus par suite de l'ouverture des portières du moulin des Malades pour l'utilité du canal de Franche-Comté; — par les habitants de l'Abergement-la-Ronce et l'abbaye Damparis, qui se plaignent de ce que les eaux des sources qui se trouvent dans la partie ouverte du canal de Franche-Comté se dégorgent dans la partie basse de leur prairie, y séjournent et nuisent à leurs récoltes; — par le sieur Amoudru, entrepreneur du canal de Franche-Comté, qui demande qu'il soit procédé à l'estimation des approvisionnements, carrières, outils et autres choses nécessaires à l'entreprise qui lui a été remise par le sieur Chevalier. — Ordonnances de l'intendant condamnant pour délits commis dans les travaux du canal de la Franche-Comté les sieurs Claude Landre, Denis Bigon et Jean Pennessot.

C. 526. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier

1730-1781. — Jugements de l'intendant de Franche-Comté prononçant des condamnations à des amendes contre Jean-Gaspard Cochet, notaire à Morez ; Antoine Morel, notaire à Morbier; Joseph Chaveriat, échevin à Châtel-Grenet, Claude Curé, sergent en la justice de Bletterans, pour contraventions aux lois sur le contrôle.

C. 527. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1694-1788. — Condamnations des communautés de Saint-Lothain, Crissey, Azans, Mont-sur-Monnet, Poligny, Villette-les-Arbois, Audelange, Brans, Dampierre, Arlay, Macornay, Orchamps, Arbois, Rochefort, Sellières, Vers-sous-Sellières, Montigny-les-Arsures, Mathenay, Morey, Lamare, Falletans, Rouffange, Champagnole, Cressia, Chisseria et les Planches-en-Montagne à payer les gages dus à leurs instituteurs.

C. 528. (Portefeuille.) — 38 pièces, papier.

1688-1789. — Jugements de l'intendant prononçant la saisie de fusils trouvés au domicile de Thiébaud Calais, d'Aumont, d'Hugues Convers de Revigny, Guillaume Picard de Poligny, Pierre Petit des Répots, François, dit le Savoyard d'Auxange.

C 529. (Portefeuille.) — 65 pièces, papier.

1684-1789. — Jugements de l'intendant qui valident les poursuites dirigées contre : Claude-Antoine Bangier,

d'Arbois; Marie Granier, de Menétru; le marquis de Montrichard, de Frontenay, et autres, pour les contraindre à payer leurs contributions.

C. 530. (Portefeuille.) — 15 pièces, papier.

1721-1786. — Requête adressée à l'intendant par le sieur Michaud, subdélégué de l'intendant à Lons-le-Saunier, qui demande à être payé de la somme de 1,000 livres qui lui a été accordée à titre de gratification sur les meubles confisqués au préjudice du sieur Morin, marchand à Lons-le-Saunier, condamné pour crime de fausse monnaie. — Ordonnance de l'intendant prescrivant au sieur Préval, brigadier de la maréchaussée de Salins, de se transporter au village d'Ounans pour découvrir les auteurs de menaces anonymes faites à plusieurs habitants de ce lieu de brûler leurs maisons. — Requête adressée à l'intendant par Joseph Pâris et Denis Guillemet, de Grozon, demandant une indemnité de 200 livres pour avoir arrêté et conduit dans les conciergeries de Poligny François Just, tailleur, qui était condamné à être pendu.

C. 531. (Portefeuille.) — 77 pièces, papier.

1720-1756. — Comptes rendus aux officiers municipaux de Saint-Claude et d'Orgelet par les receveurs particuliers des recettes et des dépenses de ces villes. — États des recettes et des dépenses de la ville de Nozeroy : recettes, 5,450 livres ; dépenses, 3,701 livres; — des octrois et revenus patrimoniaux des villes d'Orgelet et de Saint-Claude; — des dettes de Saint-Amour (19,450 livres); d'Orgelet (27,466 livres); d'Arbois (28,500 livres); — des gages attribués aux offices de secrétaires syndics et contrôleurs de la ville de Dôle.

C. 532. (Portefeuille.) — 20 pièces, papier.

1750-1764. — États du produit annuel des revenus patrimoniaux et d'octrois de la ville d'Orgelet et des dépenses annuelles : recettes, 4,160 livres; dépenses, 3,960 livres); de Conliège, recettes, 5,340 livres; dépenses, 2,970; de Saint-Claude, recettes, 5,693; dépenses, 3,290 livres; de Nozeroy, recettes, 796 livres; dépenses, 815 livres.

C. 533. (Portefeuille.) — 93 pièces, papier.

1700-1789. — État portant le tarif des monnaies du comté de Bourgogne et de celles de France en prenant pour base que 1 livre vaut 12 gros, 1 gros 4 blancs, 1 livre 20 sous et 1 sou 12 deniers. — Jugements préparatoires de l'intendant au sujet de la requête de Joseph Petetin, de Lons-le-Saunier, de Claude Jousserandot-Ravot, de Macornay, créanciers intéressés au décret mis sur les biens de Jean-François Vernier prêtre, curé de l'Étoile, demandant qu'il soit ordonné à Gaspard Breney, procureur à Lons-le-Saunier, de remettre incessamment à l'hôtel des monnaies de Besançon les 60 louis d'or consignés entre les mains de Jean Quartier, de Lons-le-Saunier. — Avis demandé par le contrôleur général des finances à l'intendant sur les résultats obtenus dans la Franche-Comté par l'usage du kermès minéral. — Jugements de rejet de l'intendant rendus sur des requêtes au sujet de la diminution dans la valeur des espèces avec lesquelles ils avaient été payés par : Claude-Ignace Thorel, recteur d'école à Ruffey; Claude-Louis de Saint-Germain, baron et seigneur de Chavanne et Courlans, Ferdinand, Perraud, de Frontenay. — Avis demandé par le contrôleur général des finances à l'intendant de la Franche-Comté sur ce que deviennent les enfants exposés dans la province quand ils ont atteint l'âge de sept ans, et l'usage qu'on pourrait en faire pour les rendre utiles à l'État et à eux-mêmes. — Règlements spirituels et temporels de la maison du Bon-Pasteur de Dôle. — Avis donné par l'intendant à ses subdélégués d'un édit du roi Louis XV qui a ordonné la conversion de différents effets au porteur en contrats de rentes perpétuelles. — Requêtes adressées à l'intendant : par M. de Lamartine, pour obtenir un secours à cause de l'incendie qui a détruit les bâtiments et effets composant la manufacture de fil de fer, la forge et la scierie qui lui appartenaient au lieu des Combes, près de Saint-Claude; — par les fournisseurs de pain aux prisons de Dôle, afin d'obtenir des états constatant le nombre des prisonniers qui s'y trouvent; — par M. Gordon d'Ainzy, maréchal de camp, directeur au corps royal du génie, en Languedoc, demandant qu'il soit permis aux officiers de ce corps de lui faire parvenir leurs lettres sous le couvert du subdélégué de l'Intendance à Lons-le-Saunier; — par le sieur Jonaton, demandant une gratification pour avoir reconnu plusieurs chevaux atteints de morve ; — par le chapitre de Saint-Claude demandant la permission d'établir à Morez une manufacture de toile et de mouchoirs de coton; — par le sieur Despotaine, demandant à être dispensé de se rendre à Besançon pour prêter serment comme lieutenant de louveterie ; — par les habitants des Rousses au sujet des difficultés créées par l'État de Berne au transit des bois façonnés qu'ils transportaient dans le pays de Gex en passant par Saint-Cergues et Nyon. — Ordonnance de l'intendant prescrivant de faire une visite dans la commune

de Bief-du-Four pour s'assurer qu'il n'y a pas de chevaux atteints de la morve.

C. 534. (Portefeuille.) — 61 pièces, papier.

1720-1789. — Ordonnances de l'intendant qui condamnent les habitants de Jousseaux, Poligny, Vincent, Molamboz, Marsonnay, Plainoiseau, Marigny, Nilly, Courlaoux, Saint-Maur, Thuron, Cousance, Monnet-le-Vieux-Bourg et autres lieux à payer les gages dus aux gardes-étalons de ces communautés.

C. 535. (Portefeuille.) — 55 pièces, cahier in-folio, 26 feuillets, papier.

1692-1788. — Requêtes adressées à l'intendant : par Pierre de Drouet, inspecteur de la cavalerie au comté de Bourgogne, demandant qu'il soit ordonné au sieur Barondet, curé de la Chapelle-les-Rennes de lui remettre les lettres concernant l'hôpital d'Ivrey; — par les nobles de Salins, demandant l'autorisation de rembourser les titulaires qui ont acquis des offices municipaux dans cette ville.— Inventaire des titres et papiers de la ville do Lons-le-Saunier, dressé par Joseph de Cave, Étienne Petitjean, conseillers en l'Hôtel-de-Ville et Joachin Massier, secrétaire ordinaire de la mairie. — Approbation par le contrôleur général des finances du projet de lettres patentes préparé par l'intendant de la Franche-Comté pour l'hôpital de Nozeroy.—Jugement de l'intendant qui décide que les anciens officiers municipaux, leurs veuves et héritiers doivent être payés du prix de leurs offices au denier 20 par la ville de Salins, aussi longtemps que cette ville jouira des octrois ou jusqu'au remboursement réel et effectif. — Arrêt du Conseil d'État portant réunion aux villes et communautés du comté de Bourgogne des offices municipaux restant à vendre, et qui ordonne, que pour parvenir au payement du montant de la finance desdits offices, il sera levé et perçu, à commencer du 1er novembre 1748, 1 sou par chaque pain de sel Rosières ou d'extraordinaire qui se vendra dans les villes et communautés de cette province. — Table des dossiers sur lesquels l'intendant de France-Comté n'a pas encore statué.— Ordonnance de l'intendant de Franche-Comté qui permet aux boulangers de la ville de Salins de se pourvoir de blés dans le marché public de cette ville, chaque jour de la semaine, à charge de ne s'y présenter qu'à midi en hiver et à deux heures après-midi en été.—Plainte adressée à l'intendant par les habitants d'Orgelet au sujet de la réunion de la subdélégation de cette ville à celle de Lons-le-Saunier.

SUBDÉLÉGATION DE DÔLE.

C. 536. (Portefeuille.) — 69 pièces, papier.

1752-1786. — Commission donnée par l'intendant de Franche-Comté au sieur Girod, pour remplir les fonctions de commis des ponts et chaussées dans la subdélégation de Dôle. — Procès-verbal de la visite faite par le sieur Normand, sous-ingénieur des ponts et chaussées, des réparations, rectifications et corrections à faire aux routes de la subdélégation, pendant les années 1758, 1759, 1661. — Instructions données par l'ingénieur en chef du comté de Bourgogne, aux sieurs Normand et Picaud, sous-ingénieur pour leurs services.— Ordres aux communautés de Goux, Augerans, Vilette, La Loye, Belmont, Parrecey et la Vieille-Loye, de travailler à la route de Dôle à Lons-le-Saunier ; — à celles d'Azans, Crissey, Brevans, Baverans, Authume, Archelange, Jouhe, Monnières, Saint-Ylie, Choisey, Champvans et Sampans, de faire leurs corvées.— Ordonnances de l'intendant prononçant des amendes contre les échevins d'Antorpe, Belmont, Bersaillin, le Bouchaud, Brans, Chêne-Sec, Châtenois, Courtefontaine, Gendrey, la Vieille-Loye, Montbarrey, Ranchot, pour retard de la part de ces communautés à faire des corvées. — Envoi par M. Bertrand, ingénieur en chef des ponts et chaussées, de l'état de répartition des salaires des commis employés à la direction des travaux des routes de la subdélégation de Dôle. — Ordre par l'intendant de Franche-Comté à son subdélégué, à Dôle, de faire déblayer les neiges qui encombrent les routes de la subdélégation pour rendre la circulation libre. — Envoi par l'intendant de Franche-Comté à son subdélégué, à Dôle, de l'arrêt du Conseil d'État qui ordonne, pendant trois ans, la conversion de la corvée en une prestation en argent.

C. 537. (Portefeuille.) — 79 pièces, papier.

1718-1788. — Devis des travaux de réparations à faire aux églises et aux presbytères de La Chassagne, de Colonne, de Chaumergy, Dammartin, Augerans, Goux, La Loye, Vitreux, Pagney, Ougney, Taxenne, Salans, Thervay, Éclans.

C. 538. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1871-1789. — Devis des travaux de réparations à faire aux églises et aux presbytères de Villers-les-Bois,

des Deux-Fays, de Rye, de Bersaillin, du Bouchaud, du Viseney, les bâtis de Bersaillin, Rathier.

C. 539. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1781-1785. — Devis des travaux de réparations à faire aux églises et aux maisons d'école des communes de Neublans, Orchamps, Parrecey, Pleure, Rahon.

C. 540. (Portefeuille.) — 69 pièces, papier.

1752-1786. — Devis des travaux de réparations à faire aux églises de Longwy, de Champdivers, de Dammartin et de Vaudrey; aux chaussées de Dôle, à la côte de Némond, de Hotelans, d'Éclans et d'Éclangeot; — aux digues de Gevry; — au presbytère de Molay; — aux levées, ponts, fontaine, chapelles et maison d'école de Longwy, Neublans et Taxenne.

C. 541. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier.

1785. — Ordonnances de l'intendant autorisant les communes d'Augerans, d'Aumur, d'Authume, Auxange, La Barre, La Chassagne, Chemenot, Chemin, Dampierre, les Deux-Fays, Éclans, Étrepigney, Évans, Jouhe, Moissey, Monteplain, Mont-sous-Vandrey, Nenon, Orchamps, Our, Peintre, Peseux, Pleure, Plumont, Pointre, Rabeur, Ranchot, Romain, Romange, La Ronce, Rougeague, Saint-Aubin, Saint-Loup, Saligney, Sampans, Sergenon, Sermange, Serre-les-Moulières, Tassenierres, Vaudrey, Villangrette, Villers-les-Bois, Wriange, à s'imposer pour acquitter leurs charges locales.

C. 542. (Portefeuille.) — 23 pièces, papier.

1758-1787. — Ordonnances de l'intendant de Franche-Comté condamnant les communautés de Villers-les-Bois, Chezabois, Foulenay, Oussières, Augerans, Our, Ougney et Taxenne, Souvans, Vitreux, Rye, les villages de la terre de Colonne, à payer le montant des exécutoires obtenus contre elles.

C. 543. (Portefeuille.) — 32 pièces, papier.

1765-1776. — Ordonnances de l'intendant, autorisant: les habitants de Viseney à plaider contre ceux de Colonne et de Brainans, au sujet des parcours; — les habitants de la terre de Colonne à s'imposer pour une somme de 800 francs, afin de soutenir un procès contre les habitants de Foulenay, qui prétendaient avoir un droit d'usage dans leurs bois; — les habitants de Brainans à plaider pour empêcher les fermiers des granges de Grensier de jouir des droits de pacage dans les bois de Soupois; — les habitants d'Oussières à disposer des deniers provenant de la vente de leurs bois communaux; — réglant le mode d'administration des revenus communaux de la terre de Colonne; — homologuant une taxe mise par les habitants de Brainans sur les moutons conduits au parcours; — autorisant les habitants de Rabeur à plaider, pour s'opposer aux accensements consentis par les officiers de la réformation de la saline de Montmorot, de terrains défrichés sur les bords de la route de Poligny à Dôle.

C. 544. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier.

1776-1785. — Ordonnances de l'intendant: condamnant les habitants des Deux-Fays à payer les amendes auxquelles ils ont été condamnés; — ordonnant la délimitation des hameaux du Ferment, Beymey, les Nues, avec la commune de Rye; — de la commune de Biefmorin avec celle de Vaivre; — l'arpentement du territoire de Neuvilley; — condamnant les habitants d'Oussières, de Fraisans et de Dampierre à payer les sommes qu'ils doivent, en vertu d'exécutoires obtenus contre eux; — autorisant les communes de Saint-Ylie et Saint-Loup à plaider.

C. 545. (Portefeuille.) — 81 pièces, papier.

1754-1781. — Ordonnances de l'intendant de Franche-Comté: homologuant le marché que les habitants de Bersaillin ont fait avec le sieur Gillot, pour la refonte de leur cloche; — autorisant le comte de Dortans, seigneur de Goux, à passer une reconnaissance des travaux à faire faire par les habitants de Goux, pour préserver le territoire des inondations de la rivière de Clauge. — Devis des travaux de réparations à faire aux églises de Foulenay, Rye, Bersaillin.

C. 546. (Portefeuille.) — 28 pièces, papier.

1785-1788. — Ordonnances de l'intendant : autorisant les habitants de Longwy à poursuivre la résiliation d'un marché qu'ils avaient fait avec le sieur Lacombe pour la construction de cinq ponceaux; — prescrivant: la réparation des fontaines publiques de Pagney, — de l'église de Salans, — des chemins vicinaux aboutissant à Orchamps; — de la fontaine, de l'église, du presbytère, de la maison d'école de Champvans; — la refonte de la cloche de Choisey; — la réparation de l'église d'Éclan-

geot; — le puits public du Grand-Deschaux; — la refonte des cloches de Thervay.

C. 547. (Portefeuille.) — 95 pièces, papier.

1775-1785. — Ordonnances de l'intendant qui autorisent les habitants de l'Abbaye-Damparis, l'Abergement-lez-Malange, Amange, Audelange, Aumur, Auxange, Azans, Brainans, Breteniêres, Brans, Byarne, Champrougier, le Châtelet, Chatenois, Chaumergy, Courtefontaine, Crissey, Dammartin, Falletans, Foulenay, Fraisans, Goux, Jouhe, le Jousserot, Louvatange, Malange, Peintre, Rye, Santans, à faire des rôles pour payer leurs charges locales.

C. 548. (Portefeuille.) — 67 pièces, papier.

1763-1783. — Ordonnances de l'intendant : homologuant les baux faits par les habitants de Villers-les-Bois de leurs bois communaux ; — autorisant les habitants de Montholier et de Rathier à consentir à la délimitation demandée par la veuve Courcenet. — Mémoire présenté à l'intendant, proposant l'aliénation d'une des promenades de Dôle, dite le cours Masson.

C. 549. (Portefeuille.) — 34 pièces, papier.

1785-1789. — Ordonnances de l'intendant homologuant : un bail fait par les habitants d'Annoire d'un terrain communal de 42 journaux ; — un bail d'un terrain communal consenti par les habitants de Dôle ; — les baux des fours banaux de Rouffange, Brans, Gredisans, Archelange, Frasne; — les baux : d'un terrain communal fait par les habitants de Sampans, — d'une vigne de 6 journaux par les habitants de Champvans, — de la maison dite du Pasquier par les habitants de Dôle, — d'un terrain communal par les habitants de Taxenne, — de terrains communaux par les habitants d'Ougney ; — autorisant les communes de Souvans, Chaumergy, Évans, Authume, Montmirey-le-Château, le Petit-Noir, le Saulçois et Charmoncel, Rans, à plaider contre divers particuliers qui avaient usurpé des terrains communaux.

C. 550. (Portefeuille.) — 23 pièces, papier.

1776-1788. — Ordonnances de l'intendant qui homologuent des rôles faits par les habitants d'Audelange, Bersaillin, Brainans, Chamblay, Champagney, Chatenois, Colonne, Dôle, Longwy, Montholier; avec des maîtres d'école, des marguilliers et des sonneurs.

C. 551. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1768-1788. — Ordonnances de l'intendant qui homologuent les marchés faits par les habitants d'Aumur, Authume, La Bretenière, La Charme, La Chassagne, les Deux-Fay, Évans, Gastey, Jouhe, Menotey, Montholier, Peintre, Plumont, Rabeur, Rathier, Romain, Sergenon, Sermange, pour payer les charges locales.

C. 552. (Portefeuille.) — 44 pièces, papier.

1768-1788. — Ordonnances de l'intendant : condamnant les communes de Chaumergy, Montholier, Augerans, Baverans, Romain, Sergenoz, Jouhe, Louvatange, Rochefort, Vigearde à payer les sommes qu'elles doivent en vertu d'exécutoires obtenus contre elles ; — autorisant les communes du Châtelet, Annoire, Pagney et Vitreux, Our, La Bretenière, Frasne, Chaumergy, Saint-Loup, Salans, à faire des rôles pour acquitter leurs charges locales.

C. 553. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1737-1789. — Ordonnances de l'intendant autorisant à plaider les communes de Rochefort, Montholier, Rabeur, Bersaillin, le Bouchaud, le Viseney, Longwy, Choisey, Molay, Mont-sous-Vaudrey, Ougney, Saint-Loup, Sampans, l'Abbaye-Damparis, La Bretenière, Ounans, Dammartin, Évans, Rouffange, Saint-Aubin, Vaudrey, Taxenne, Archelange, Rochefort, Oussières.

C. 554. (Portefeuille.) — 15 pièces, papier.

1767-1789. — Ordonnances de l'intendant : qui homologuent des marchés faits par les habitants de Chaumergy, Colonne, Tavaux, Villers-les-Bois, avec leurs maîtres d'école ; — autorisant à faire des rôles pour acquitter leurs charges locales les communes d'Amange, Gevry, Neuvilley, Plumont, l'Abergement-lez-Malange.

C. 555. (Portefeuille.) — 66 pièces, papier.

1747-1789. — Ordonnances de l'intendant condamnant ou autorisant les communes de Foulenay, Brans, La Loye, Savigny-en-Revermont, Flacey, Rye, La Chassagne, Asnans et Montalègre, Chissey, Germigney, Rouffange, Pagney, Chevigny à curer les ruisseaux et les rivières qui arrosent leurs territoires.

C. 556. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1758-1788. — Ordonnances de l'intendant qui condamnent les échevins de Bersaillin, Biefmorin, La Charme, Colonne, Foulenay, Menotey, Molay, Montholier, Ounans, Oussières, Rathier, Rye, Sergenon, Souvans, Vaivre, le Viseney à rendre leurs comptes aux habitants de ces communes.

C. 557. (Portefeuille.) — 56 pièces, papier.

1592-1786. — Ordonnances de l'intendant : homologuant des traités passés entre les communes d'Évans, Belmont, Dammartin, Germigney, le Bouchaud, Seligney, Monnières, Azans, Annoire et leurs seigneurs au sujet de leurs droits seigneuriaux ; — prescrivant : aux communes du Petit-Noir, Crissey de payer leurs maîtres d'école ; — aux échevins de Byarne, Colonne et Dammartin de rendre leurs comptes aux habitants.

C. 558. (Portefeuille.) — 81 pièces, papier.

1758-1787. — Ordonnances de l'intendant, prescrivant aux habitants d'Offlange, Villers-les-Bois, les Granges-de-Rosières, Brenans, La Fenote, de travailler aux routes. — États : des communautés situées dans un rayon de deux lieues et demie, qui doivent être employées aux nouvelles levées et à l'enlèvement des graviers pour le redressement de la rivière de la Loue, en amont du pont de Parrecey ; — des ouvriers employés à réparer les rues de Saint-Aubin.

C. 559. (Portefeuille.) — 86 pièces, papier.

1762-1789. — Tableau indiquant le nombre de feux de chaque communauté du bailliage de Dôle, le montant de leurs contributions; le nombre des feux était en 1762 de 12,757 et celui des personnes de 58,053. — Statistique agricole de la subdélégation de Dôle ; le nombre des journaux de terre en culture était de 128,627 (le journal vaut 35 ares 64 centiares). — État servant à constater les récoltes et la quantité des bestiaux dans chaque communauté de la subdélégation de Dôle. — États : des défrichements entrepris dans la subdélégation de Dôle, de 1775 à 1789; — des usines situées dans la subdélégation de Dôle. — Lettre de l'intendant à son subdélégué, à Dôle, pour lui demander des renseignements sur l'usine de Montrambert. — États : des prix des fourrages dans les principaux marchés de la subdélégation de Dôle ; — du pain, de la viande, du vin, de l'avoine et du foin aux marchés de Dôle. — État général des journaux de terre labourable dans l'étendue de la subdélégation de Dôle ; il y avait 8,554 journaux de terre de roture, 1,675 journaux de fief et 707 journaux d'ancienne dotation. — Avis demandés par l'intendant à son subdélégué, à Dôle : sur toutes les espèces de raisins cultivées dans cette subdélégation ; — sur les ressources que présente la subdélégation pour la nourriture de ses habitants; — sur la valeur des fers dans les principales forges de la subdélégation. — Mémoire adressé par l'intendant à son subdélégué, à Dôle, sur les dégâts que les taupes font dans les prés et pâtis communaux et la négligence que les habitants des campagnes apportent à ce sujet.

C. 560. (Portefeuille.) — 88 pièces, papier.

1783. — Tableaux indiquant le nombre d'arpents de bois, les débouchés pour la vente des bois dans les communautés de l'Abbaye-Damparis, l'Abergement-Saint-Jean, l'Abergement-lez-Malange, Amange, Annoire, Archelange, Audelange, Augerans, Aumur, Authume, Auxange, Azans, Belmont, Beauchemin, Bans, Balay-Saulx, Brans, Bretenière, La Barre, Brevans.

C. 561. (Portefeuille.) — 75 pièces, papier.

1783. — Tableaux indiquant le nombre d'arpents de bois, les débouchés pour la vente des bois dans les communes de Menotey, Mercey-le-Petit, Moissey, Molay, Monnière, Montbarrey, Monteplain, Montmirey-la-Ville, Montmirey-le-Château, Montrambert, Montroland, Mont-sous-Vaudrey, Moussières et autres.

C. 562. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1775-1789. — Avis demandé par l'intendant à son subdélégué à Dôle, sur la situation des récoltes en foin, paille et avoine. — États des prix : des denrées qui se vendent aux marchés de Dôle; — des foin, paille et avoine, à Dôle, pendant l'année 1784. — Questionnaire adressé par l'intendant à son subdélégué sur le nombre de mines exploitées, sur les titres de ceux qui les exploitent et le genre de travaux qui y sont exécutés.

C. 563. (Portefeuille.) — 56 pièces, papier.

1759-1789. — Avis donné par l'intendant à son

subdélégué à Dôle des priviléges dont le Roi a l'intention de gratifier les gardes-étalons et les gardes-haras. — Ordonnances de l'intendant : prescrivant aux communes de Foulenay, Aumur, Souvans, Gendrey, Jallerange, La Grande-Loye, Parrecey et Colonne de payer à leurs gardes-étalons les gages qu'elles leur doivent ; — prononçant des amendes et des confiscations de fusils contre le sieur Guillet, garde du seigneur de Fraisans, contre le sieur Chevreux de Brans et autres pour ports d'armes.

C. 564. (Portefeuille.) — 36 pièces, papier.

1733-1786. — Arrêts du Conseil d'Etat : commettant l'intendant pour instruire et juger en dernier ressort toutes les affaires civiles et criminelles qui surviendront dans l'étendue de la province pour raison des fraudes et contraventions aux droits de la ferme des tabacs ; — défendant aux habitants des paroisses situées dans les trois lieues des limites des provinces de Champagne, Bourgogne et Bresse de faire aucune plantation et culture de tabac et d'en tenir des magasins et entrepôts, soit en feuilles, en cordes, en poudre ou autrement ; — concernant le commerce du tabac à l'usage des habitants de la Franche-Comté et empêchant les fraudes et les versements qui s'en font sur les provinces de la ferme. — État demandé par l'intendant à son subdélégué à Dôle des noms des particuliers inscrits au greffe de la subdélégation pour le commerce du tabac, avec leurs professions et le lieu de leur résidence. — Ordonnance de l'intendant réduisant le nombre des marchands inscrits pour le commerce du tabac dans les trois lieues limitrophes de cette province. — Avis donné par l'intendant à son subdélégué à Dôle que désormais les gratifications accordées à ceux qui détruisent les loups seront réduites, savoir : pour les louves à 12 livres, pour les loups à 9 livres et pour les louvetcaux à 4 livres. — Arrêt du Conseil d'État portant règlement pour la chasse aux loups.

C. 565. (Portefeuille.) — 20 pièces, papier.

1767-1784. — État indiquant les maladies dont les bestiaux ont été attaqués depuis quinze ans dans les communes de la subdélégation de Dôle. — Ordonnances de l'intendant enjoignant de faire à Dôle la visite de plusieurs chevaux atteints de la morve. — Arrêts du Conseil d'État concernant les épizooties.

C. 566. (Portefeuille.) — 17 pièces, papier.

1746-1788. — Ordonnances de l'intendant : rejetant les demandes des habitants de Balay-Saulx, Pleure, Tassenierres, Seligney, La Chassagne, Fay, demandant l'établissement d'un entrepôt de sel Rosières ; — décidant que tous les marchands du bailliage de Dôle seront tenus de faire porter en cette ville, en la maison du subdélégué, toutes les mousselines et toiles de coton, soit en pièces ou en coupons, fabriquées aux Indes, qui sont en leur possession, pour y être plombées et marquées gratis. — État demandé par l'intendant à son subdélégué à Dôle des seigneurs qui perçoivent des droits aux foires et marchés se tenant dans leurs terres.

C. 567. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1741-1780. — Arrêt du Conseil d'État décidant que les adjudicataires des bois de la forêt de Chaux seront tenus de payer les droits établis au passage du Doubs à Dôle. — Requêtes adressées à l'intendant pour être maintenus dans la possession des droits de bac, par l'abbesse de Remiremont et la princesse d'Épinoy, le marquis de Beauffremont, les sieurs Lampinet, Boileux, Lallemand et Cuynet, les habitants d'Orchamps. — Renseignements demandés par l'intendant à son subdélégué à Dôle : sur les lieux du bailliage où il se perçoit des droits de bac et de péage ; — sur les droits de bacs qui se perçoivent à Parrecey, Souvans, Rahon, Orchamps, Montbarrey, Longwy, Gevry, Audelange, Fraisans, Neublans, Salans, Rochefort, Falletans et Port-Aubert. — Arrêt du Conseil d'État concernant les péages sur les grandes routes et les rivières navigables.

C. 568. (Portefeuille.) — 38 pièces, papier.

1738-1789. — Requêtes adressées à l'intendant pour obtenir des indemnités à cause de pertes de chevaux, par Pierre Picard, maître de poste à Dôle, la veuve Lombard, maîtresse de poste à Orchamps, le maître de poste du Grand-Noir. — Requêtes des maîtres de poste des principales routes du royaume à M. d'Argenson, demandant une augmentation sur les tarifs. — État indiquant le nombre de relais de poste établis dans la subdélégation de Dôle.

C. 569. (Portefeuille.) — 95 pièces, papier.

1784. — Etats : des communautés qui lèvent leur sel à Salins, de la quantité qui leur est fixée par mois à chacune d'elles suivant la répartition faite par l'intendant ; — des frais d'adjudication du transport du sel d'ordinaire destiné aux communautés du bailliage de Dôle.

C. 570. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1720. — Arrêts du Conseil d'État : décidant que tous les contrats de rente, tant perpétuelles que viagères, seront représentés dans deux mois par-devant les commissaires du conseil, pour être par eux procédé à la vérification ; — ordonnant que les billets de la Banque auront conrs dans tout le royaume ; — concernant les monnaies ; — le prix des matières d'or et d'argent ; — en faveur des communautés ecclésiastiques et hôpitaux du royaume, des cardinaux, archevêques, évêques et autres bénéficiers ; — accélérant le remboursement des créanciers du clergé et des officiers des décimes ; — concernant les actions de la Compagnie des Indes ; — portant création de 25 millions de livres de rentes au denier 40 sur l'Hôtel-de-Ville de Paris ; — accordant à la Compagnie des Indes la jouissance à perpétuité de tous les droits et priviléges concernant son commerce ; — concernant les rentes provinciales ; — portant suppression des billets de banque. — Édit du Roi portant qu'il sera fabriqué de nouvelles espèces d'or et d'argent.

C. 571. (Portefeuille.) — 26 pièces, papier.

1716-1720. — Ordonnance de l'intendant décidant que chaque particulier qui, sur un ou plusieurs rôles, se trouve imposé à des sommes assez fortes pour remplir tout le montant d'un billet de banque de 10 ou de 100 livres et qui les payera de cette manière, jouira du bénéfice de 10 0/0. — Arrêts du Conseil d'État : fixant le prix des anciennes monnaies et espèces d'or et d'argent ; — portant diminution sur les espèces de cuivre, sur les louis d'or fabriqués ou réformés ; — fixant les constitutions des rentes au denier trente ; — portant diminution d'un cinquième sur les espèces et matières d'or et d'argent. — Mémoire sur le nouveau système des finances et particulièrement sur le remboursement des rentes constituées.

C. 572. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1789. — Déclarations faites par des mendiants de la subdélégation de Dôle, détenus au dépôt de mendicité de Chalon-sur-Saône, indiquant le nom, l'âge, le lieu de naissance, les parents de chacun d'eux, la profession qu'ils avaient avant de mendier, celles qu'ils pourraient prendre, le lieu où ils pensaient se retirer.

C. 573. (Portefeuille.) — 80 pièces, papier.

1777-1778. — Déclarations analogues faites par les mendiants de la subdélégation de Dôle, détenus dans les dépôts de mendicité de Bellevaux et de Bourg.

C. 574. (Portefeuille.) — 98 pièces, papior.

1785-1786. — Bordereaux des sommes déboursées pour signification et publication du procès-verbal de mesurage et destination de terrains qui doivent servir à l'emplacement du canal de Franche-Comté, pour le payement du prix de ces terrains.

C. 575. (Portefeuille.) — 78 pièces, papier.

1702-1737. — Déclarations des biens donnés à leurs églises par les curés de Frasne-les-Moulières, Longwy, les religieuses du tiers-ordre de Saint-François de Dôle, les Bénédictins du prieuré de Jouhe, les curés de Pleure, Bersaillin, les Bénédictins du collége Saint-Jérôme de Dôle, de Montroland, les Jésuites de Dôle, le chapitre de l'église collégiale Notre-Dame de Dôle.

C. 576. (Portefeuille.) — 18 pièces, papier.

1750-1752. — Déclarations des biens possédés par : MM. Jacquard d'Annoire, François Michaud de La Gratte, Philibert Michaud, Émiland Michaud, Pierre Durand, Émiland Bongain de Balay-Saulx, Hugues Blanc de Servotte, le marquis de Froissard-Bersaillin, Jean-Baptiste et Mathieu Bouchot, Jacques et François Lombard, Adrien Guillemin, Pierre Thiébaud, Jean Meunier de Bersaillin, Roussigneux à Brevans et Baverans, Joseph Guillaume, Gengoulpre et Nicolas Pitoulet, Michel Petitpain, François Grandperrin, à Moissey, Melle d'Estrabonne, à Fraisans et Étrepigney, Pierre Sorlin, Pierre Bulet, Laurent Bernard, Claude François Poux, Jacques Bernard, à Salans, Antoine Penot, François Boilley, Antoine Georgeon, Quentin Fourneret, François Bouchot de Santans, Jean Grandperrin, François Page, François By, Claude Saulnot, Claude Monrey, à Sermange, Jean-Baptiste Brunet, Claude Gevriet, Pierre Brenne, Joseph Sibille, Antoine Bapicot, à Souvans, Jean-Anatoile Curie, Ignace Vincent, Gaspard Guerrin, Martin Phelebon à Seligney, Désiré Tonnot, Claude Grivet, Jean-Baptiste Rameaux, Pierre Billand, Claude Mathieu, François Merle, Gabriel Girard, Claude Naulot de Vaudrey, Jean-Baptiste Romanet, Claude Poux, Antoine Panouillet, Anatoile Gras au Viseney.

C. 577. (Portefeuille.) — 44 pièces, papier.

1751-1785. — Déclaration des biens possédés par :

Jean Lornet, Jean Lenoir, Christophe Michelot, Jean-Denis Bougand, François Charlemagne, Denis Millerot, Louis Collinet, Jean Millon à Aumur, Claude-Marie Broch à Dôle, Joseph Monamy, Philibert Duvilet, Antoine Coladau, Philibert Gras, Christophe Damelet, Claudine et Jeanne Guérillot, Jean Lescalier à Tassennières, Ferdinand-Benoît et Charles-Antoine de Guyot à Thervay, Émiland Gontier, Gervais Daujean, François Sullier, Jean Rouget à Tavaux; les sieurs Jean Rouget, Jean Thevenins, Nicolas Bouvier, Pierre Fortin à Saint-Loup. — Ordonnances de l'intendant qui autorisent les échevins de Belmont, Chemin, Dôle, La Lalette, Loulle, Miége, Plenise, Rye à poursuivre les habitants de ces communautés en retard de payer leurs contributions.

C. 578. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1706-1782. — État des communautés du bailliage de Dôle et des sommes auxquelles elles doivent être réparties pour contributions; — tableau indiquant la distance de chaque communauté du bailliage de Dôle au chef-lieu de ce bailliage et à Besançon où se versent les contributions; — états des communautés: du bailliage de Dôle qui font partie du domaine royal; — de la subdélégation de Dôle où il y a des biens répartis dans les rôles de l'imposition ordinaire à la portion colonique soit de fief, ou de roture, ou des biens d'église, qui sont dans le cas d'obtenir des diminutions d'impôt à raison des accidents de grêle, incendie, etc.

C. 579. (Portefeuille.) — 16 pièces, papier.

1755-1778. — Rôles des impositions ordinaires des communautés de la subdélégation de Dôle pour les années 1755 à 1758; — états des communautés du bailliage de Dôle qui peuvent supporter des augmentations d'impôts pour l'année 1768 ou auxquelles il doit être accordé des dégrèvements pour cause d'incendie, grêle, etc.

C. 580. (Portefeuille.) — 96 pièces, papier.

1700-1782. — État des biens immeubles acquis: par les religieuses de la Visitation de Dôle dès le 4 août 1695, fourni à l'Intendance de Franche-Comté en exécution de l'arrêt du Conseil d'État du roi de France; — par les Ursulines de Dôle, les religieuses Carmélites, les Carmes déchaussés de Dôle, les religieuses Annonciades de Dôle, les Minimes de Dôle; — questionnaire adressé au subdélégué de Dôle sur les richesses forestières de sa subdélégation.

C. 581. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1747-1787. — Ordonnances de l'intendant: — réglant le mode des répartitions des impositions entre les communautés de Vaivre et de Colonne; — accordant les radiations d'impôts demandées par Thérèse Caffo, Antoine Digomeau, de Villers-les-Bois; — homologuant les rôles faits par les échevins de La Chassagne et du Châtelet pour payer les charges locales; — autorisant à plaider les habitants de La Ronce, de Vaivre, La Chaux-en-Bresse.

C. 582. (Portefeuille.) — 24 pièces, papier.

1701-1778. — Mémoire des officiers de la Chambre des Comptes de Dôle en réponse à celui présenté par le procureur général près la même Cour au sujet des reprises de fief à chaque mutation; — avis demandé par l'intendant à son subdélégué à Dôle sur les avantages qu'il y aurait à réunir les justices domaniales du bailliage de cette ville.

C. 583. (Portefeuille.) — 19 pièces, papier.

1777-1780. — État des justices appartenant au Roi dans le bailliage de Dôle affermées ou engagées; — évaluation demandée par l'intendant à son subdélégué à Dôle de la finance de chacun des offices de prévôt, juge, procureur du Roi et greffier des différentes justices domaniales qui existent dans cette subdélégation.

C. 584 (Portefeuille.) — 63 pièces, papier.

1776-1789. — État des personnes auxquelles le subdélégué de l'intendant à Dôle se propose d'envoyer des remèdes et du nombre de villages qui pourront en profiter.

C. 585. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1780-1789. — État des hôpitaux de la subdélégation de Dôle, du nombre de lits existant dans chaque hôpital, de la quantité des pauvres qui y étaient en 1780.

C. 586. (Portefeuille.) — 46 pièces, papier.

1780-1789. — État des terres à salpêtre trouvées

dans chacune des maisons des communautés de la subdélégation de Dôle, et qui ont été travaillées par des salpêtriers.

C. 587. (Portefeuille.) — 68 pièces, papier.

1745-1777. — Arrêt du Conseil d'État qui permet au marquis de Bauffremont de continuer à tenir un bac sur le Doubs à Rans ; — tableau fourni à l'intendant par son subdélégué à Dôle sur l'utilité, le nombre des péages situés dans cette subdélégation; — arrêt du Conseil d'État contenant le règlement sur les péages et bacs dans l'étendue de la Généralité de Besançon; — états : des droits de péage qui se perçoivent sur les marchandises transportées sur les rivières de Franche-Comté ; — des péages qui se perçoivent dans la subdélégation de Dôle.

C. 588. (Portefeuille.) — 20 pièces, papier.

1789. — États des foires établies dans les villes, bourgs et villages de la subdélégation de Dôle.

C. 589. (Portefeuille.) — 32 pièces, papier.

1775-1787.— Arrêts du Conseil d'État et ordonnance concernant la nouvelle organisation du service des diligences et messageries du royaume;—état des maîtres de poste de la subdélégation de Dôle; — tableau des distances entre chaque relais de poste de la subdélégation de Dôle; — requêtes adressées à l'intendant à l'effet d'être déchargés des charges communales par le sieur Lombard, la femme Verguet, maîtres de poste à Orchamps et à Dôle.

C. 590. (Portefeuille.) — 69 pièces, papier.

1765-1775. — Procès-verbaux de la liquidation de la rente sur les tailles, remboursable au denier vingt, due à Antoine Bogillot, de Dôle, au marquis de Lugeac, au sieur Claude Satet, aux enfants et héritiers de Louis-César Texier, à Jean-Baptiste Gagnerot, de Dôle, aux sieurs Jean et Jacques Ducloux, à Alexandre et Charles Bancenel; — certificats délivrés par l'intendant constatant la remise faite entre ses mains par MM. Varin, Guillaume Picard, par les Ursulines de Dôle, Jacques Jeausse, Jeanne-Antoine Sellechet, Antoine, Philippe, Catherine, Joseph et Françoise Aubert de Dôle; les officiers municipaux de Dôle, Jean-Baptiste Marginer, Antoine Paris, les dames abbesse et religieuses de l'abbaye d'Ounans, Marie-Augustin Toytot, Mme Bonhomme, veuve Biétrix de Pelousey, Jean-Constance de Marenches, François Maréchal de Longueville, François de Mesmay, de titres en vertu desquels ces derniers jouissent des rentes inscrites sur les états du Roi de France ; — état adressé à l'intendant à son subdélégué à Dôle des différents titres de rente qui lui ont été transmis et qui doivent être rendus aux parties prenantes.

C. 591. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1755-1764. — Questionnaire adressé par l'intendant à son subdélégué à Dôle sur le prix des grains dans cette subdélégation ; — état des dimensions de la plus grande des mesures matrices pour le mesurage des grains en usage au marché de Dôle ; — taux du prix des grains vendus aux marchés de Dôle pendant l'année 1764 et taxe de la viande et du pain.

C. 592. (Portefeuille.) — 100 pièces, papier.

1765-1766. — Taux du prix des grains et taxe de la viande et du pain. (La mesure de blé se vendait 2 livres 15 sous, celle de seigle 2 livres 1 sou, d'orge 1 livre 11 sous, d'avoine 1 livre 10 sous, la livre de bœuf 4 sous 6 deniers, de veau 4 sous 9 deniers, de mouton 4 sous 9 deniers.)

C. 593. (Portefeuille.) — 46 pièces, papier.

1767. — Taux du prix des grains vendus aux marchés de Dôle et taxe de la viande et du pain pendant chacun des mois de l'année 1767; — état du poids, des mesures locales pour les blés et autres grains et du boisseau de l'étape qui représente celui de Paris constaté par le même grain dans les deux mesures pour servir à déterminer le rapport de leur contenance dans la subdélégation de Dôle. (Mesure de blé, 2 livres 16 sous, de seigle, 2 livres 3 sous, d'orge, 1 livre 14 sous, d'avoine, 1 livre 11 sous, la livre de bœuf 4 sous 7 deniers, de mouton, 4 sous 6 deniers, de veau, 4 sous 10 deniers.)

C. 594. (Portefeuille.) — 63 pièces, papier.

1768. — Taux du prix des grains vendus aux marchés de Dôle et taxe de la viande et du pain pendant chaque mois. (La mesure de blé se vendait 47, 49 et 51 sous ; la livre de viande, 4 sous 8 deniers et 5 sous.)

C. 595. (Portefeuille.) — 68 pièces, papier.

1769-1770. — Taux du prix des grains vendus aux

marchés de Dôle et taxe du pain et de la viande pendant chaque mois. (La mesure de blé se vendait 44, 46, 48 et 50 sous ; la livre de viande, 4, 5 et 6 sous.)

C. 596. (Portefeuille.) — 99 pièces, papier.

1771-1772. — Taux du prix des grains vendus à chacun des marchés de Dôle et taxe de la viande et du pain pendant chaque mois. (La mesure de froment se vendait 5 livres et 5 livres 2 sous; la livre de viande, 5 sous 6 deniers.)

C. 597. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1773. — Taux du prix des grains vendus aux marchés de Dôle et taxe du pain et de la viande pendant chaque mois. (La mesure de blé se vendait 3 livres 2 sous à 3 livres 4 sous ; la livre de viande, 5 sous à 5 sous 6 deniers.)

C. 598. (Portefeuille.) — 67 pièces, papier.

1774. — Taux du prix des grains vendus aux marchés de Dôle et taxe du pain pendant chaque mois. (La mesure de blé se vendait 53, 56 et 58 sous; la livre de pain, de 1 sou à 3 sous 1 denier.)

C. 599. (Portefeuille.) — 73 pièces, papier.

1775. — Taux du prix des grains vendus aux marchés de la ville de Dôle et taxe du pain pendant l'année. (La mesure de blé se vendait de 3 livres à 4 livres 6 sous; la livre de pain, de 1 sou à 3 sous.)

C. 600. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1776. — (?) Taux du prix des grains vendus aux marchés de la ville de Dôle et taxe du pain et de la viande pendant l'année 1776 (?) (La mesure de blé se vendait de 36 à 40 sous; la livre de pain, de 1 à 2 sous.)

C. 601. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1776. — Taux du prix des grains vendus sur les marchés de Dôle et taxe du pain et de la viande pendant chaque mois. (La mesure de blé se vendait de 1 livre 16 sous à 2 livres, la livre de pain de 1 à 2 sous,)

C. 602. (Portefeuille.) — 81 pièces, papier.

1777. — Taux du prix des grains vendus sur les marchés de Dôle et taxe du pain pendant chaque mois. (La mesure de blé se vendait de 39 à 45 sous : la livre de pain, de 1 sou à 2 sous.)

C. 603. (Portefeuille.) — 75 pièces, papier.

1778. — Taux du prix des grains vendus sur les marchés de Dôle et taxe du pain pendant chaque mois. (La mesure de blé se vendait de 50 à 55 sous; la livre de pain, de 1 à 3 sous.)

C. 604. (Portefeuille.) — 66 pièces, papier.

1779. — Taux du prix des grains vendus sur chacun des marchés de la ville de Dôle et taxe du pain pendant chaque mois. (La mesure de froment se vendait de 53 sous à 3 livres; la livre de pain, de 1 à 3 sous.)

C. 605. (Portefeuille.) — 65 pièces, papier.

1780. — Taux du prix des grains vendus aux marchés de la ville de Dôle et taxe du pain pendant chaque mois. (La mesure de blé se vendait de 50 à 55 sous; la livre de pain, de 1 à 3 sous.)

C. 606. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1781. — Taux du prix des grains vendus aux marchés de la ville de Dôle et taxe du pain pendant chaque mois. (La mesure de blé se vendait de 38 à 45 sous ; la livre de pain, 2 sous.)

C. 607. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1782. — Taux du prix des grains vendus sur chacun des marchés de la ville de Dôle et taxe du pain pendant chaque mois. (La mesure de blé se vendait de 57 sous à 3 livres et 2 sous; la livre de pain de 1 à 3 sous.)

C. 608. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1783. — Taux du prix des grains sur les marchés de la ville de Dôle et taxe du pain pendant chaque mois. (La mesure de blé se vendait de 3 livres 4 sous à 3 livres 8 sous; la livre de pain, de 1 à 3 sous 6 deniers.)

C. 609. (Portefeuille.) — 57 pièces, papier.

1784. — Taux du prix des grains sur les marchés de la ville de Dôle et taxe du pain pendant chaque mois. (La

mesure de blé se vendait de 50 à 54 sous; la livre de pain de 1 à 3 sous.)

C. 610. (Portefeuille.) — 56 pièces, papier.

1785. — Taux du prix des grains sur les marchés de la ville de Dôle et taxe du pain pendant chaque mois. (La mesure de blé se vendait 50 à 54 sous; la livre de pain 2 sous 9 deniers et 1 sou.)

C. 611. (Portefeuille.) — 54 pièces, papier.

1786. — Taux du prix des grains sur les marchés de la ville de Dôle et taxe du pain pendant chaque mois. (La mesure de froment se vendait 42 à 47 sous; la livre de pain de 1 à 2 sous 6 deniers.)

C. 612. (Portefeuille.) — 55 pièces, papier.

1788.—Taux du prix des grains vendus sur les marchés de Dôle et taxe du pain pendant chaque mois. (La mesure de blé se vendait de 3 livres à 3 livres 9 sous; la livre de pain blanc de 1 à 3 sols 6 deniers.)

C. 613. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1789. — Taux du prix des grains vendus sur les marchés de Dôle et taxe du pain pendant chaque mois. (La mesure de blé se vendait de 3 livres à 4 livres 5 sols; la livre de pain de 1 à 2 sous 9 deniers.)

C. 614. (Portefeuille.) — 16 pièces, papier.

1768-1788. —Tarif du prix des grains, pain et fourrages dans la subdélégation de Dôle pendant le mois de décembre 1768 (?). —Circulaires de l'intendant au subdélégué de Dôle pour lui demander les prix des grains et les causes des variations dans ces prix (1771-1788).

C. 615. (Cahier.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1783. — État des bois et usines existant dans la subdélégation de Dôle et appartenant tant aux communautés religieuses qu'aux seigneurs et aux particuliers.

C. 616. (Portefeuille.) — 12 pièces, papier.

1746-1786. — Répartition de la somme de 2,788 livres sur les villes et communautés du bailliage de Dôle pour leur part de celle de 29,532 livres, à laquelle reviennent les frais de l'habillement et le tirage de la milice, ordonnée en 1745 pour être levée en 1746. — État et signalement des hommes de la milice, levés en exécution de l'ordonnance du Roi dans la subdélégation de Dôle. — États : des sommes qui reviennent aux sergents de grenadiers royaux, des compagnies de fusiliers, des bataillons de milice; — des miliciens de la subdélégation de Dôle qui ont été présents à l'assemblée des bataillons faite à Besançon au mois de mai 1751, des réformes et des déserteurs. — Questions auxquelles les parents des jeunes gentilshommes qui se présenteront pour l'École royale militaire doivent répondre exactement.

C. 617. (Portefeuille.) — 37 pièces, papier.

1756-1788. — État des garçons et des hommes mariés sujets au tirage de la milice qui se sont trouvés à Dôle au moment de la réception et publication de l'ordonnance du Roi. — Procès-verbaux du tirage de la milice dans la subdélégation de Dôle, dressés par le subdélégué. — États généraux des garçons et hommes veufs sans enfants demeurant à Dôle, et qui, par leur âge et leur taille, sont propres au service des troupes provinciales.

C. 618. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1770-1788. — États : des communautés de la subdélégation de Dôle qui ont fourni des soldats provinciaux; — des soldats provinciaux du bailliage de Dôle, levés de 1775 à 1780; — des soldats provinciaux de 1775 à 1780 qui ont disparu, qui sont morts ou qui se sont engagés. — Circulaires de l'intendant de Franche-Comté à son subdélégué à Dôle, relatives aux levées des soldats provinciaux.

C. 619. (Portefeuille.) — 28 pièces, papier.

1775-1788. — États et signalements des hommes tombés au sort et fournis par les villes, bourgs et communautés de la subdélégation de Dôle.

C. 620. (Portefeuille.) — 149 pièces, papier.

1782-1789. — Avis donné par le subdélégué de Dôle

à l'intendant, qu'il a adressé au ministre de la guerre un double des états des militaires entrés à l'hôpital de Dôle ou qui en sont sortis pendant les mois de mai et de juin 1782. — États : des recettes et dépenses faites par le subdélégué de Dôle pour l'enrôlement des hommes destinés au service de la marine ; — des soldats de la levée de 1787 destinés pour le remplacement du bataillon de Dôle qui ne se sont pas présentés à l'assemblée ; — des hommes du régiment de Bourbonnais qui sont morts ou congédiés et auxquels il revient des parts de prises sur les vaisseaux du roi de France ; — des dépenses auxquelles a donné lieu la levée de 44 soldats provinciaux en 1788 dans la subdélégation de Dôle. — Envoi par l'intendant à son subdélégué à Dôle d'ordonnances en placard pour annoncer la levée des troupes provinciales dans l'étendue de la subdélégation.

C. 621. (Portefeuille.) — 55 pièces, papier.

1751-1787. — Répartition des frais de levée des miliciens entre les communautés de la subdélégation de Dôle pendant les années 1751, 1752 et 1756. — Procès-verbal dressé par le subdélégué de l'intendant à Dôle du tirage de la milice dans cette subdélégation en 1758. — Rôle des garçons de la subdélégation de Dôle qui se sont absentés du tirage de la milice. — État approximatif des prix auxquels se vendront les fourrages pendant une année, à compter du 1er novembre 1775, dans les principaux lieux de la subdélégation de Dôle. — Avis donné par l'intendant à son subdélégué à Dôle que les étapiers sont autorisés à tuer, même pendant le carême, les bestiaux nécessaires pour la fourniture de l'étape. — Extrait de l'état des soldats provinciaux de la Généralité de Besançon venus au dépôt des matelots novices à l'Ile de Ré, qui sont morts, qui ont servi ou qui ont été congédiés. — Règlement général sur la fourniture des fourrages aux troupes à cheval.

C. 622. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier.

1770-1787. — Avis donné par l'intendant à son subdélégué à Dôle de la suppression des brigades de maréchaussée établies à Saint-Vit et à Saint-Loup. — Copie des instructions adressées par le prince de Montbarrey à l'intendant sur les droits d'étape dus aux cavaliers de maréchaussée. — État des journées employées par la maréchaussée de la subdélégation de Dôle pour porter les ordres relatifs à l'assemblée d'une partie des soldats provinciaux.

C. 623. (Portefeuille.) — 76 pièces, papier.

1776-1789. — Acquisition, au nom du Roi, d'une maison située à Dôle, rue du Vieux-Château, pour servir au logement de la brigade de maréchaussée établie en cette ville. — État demandé par l'intendant de Franche-Comté à son subdélégué à Dôle sur les réparations à faire aux maisons occupées par les brigades de maréchaussée de ladite subdélégation.

C. 624. (Portefeuille.) — 28 pièces, papier.

1777-1781. — Instructions sur l'établissement des nitrières et sur la fabrication du salpêtre, publiée par ordre du Roi par les régisseurs généraux des poudres et salpêtres. — État du cautionnement de chaque salpêtrier dans la subdélégation de Dôle. — Ordonnances de l'intendant qui condamnent les habitants d'Audelange, Authume, Brevans, Éclans, Tassenières à recevoir des salpêtriers dans leurs communes.

C. 625. (Portefeuille.) — 21 pièces, papier.

1758-1788. — Procès-verbal dressé par le subdélégué de l'intendant à Dôle du tirage de la milice en 1758. — Ordonnance du Roi concernant l'administration des fourrages pour les chevaux de la cavalerie des dragons et des hussards. — État des hommes et des chevaux qui peuvent être placés, le 1er mars 1788, en garnison ou en quartier à Dôle.

C. 626. (Portefeuille.) — 26 pièces, papier.

1767-1788. — Arrêts du Conseil d'État : portant règlement pour les professions d'arts et métiers et autres qui intéressent le commerce et qui ne sont pas en jurande ; — ordonnant que les gardes jurés des différents corps et communautés des marchands et artisans du royaume seront tenus de rendre compte tous les ans de la recette et administration de leurs revenus devant les juges de paix. — Renseignements demandés par l'intendant à son subdélégué à Dôle sur chaque profession établie dans cette subdélégation et organisée en corps de communauté. — États des corps et communautés d'arts et métiers établis ou non établis en jurande dans la ville de Dôle. — Avis demandé par l'intendant à son subdélégué à Dôle sur les sociétés de l'arc et de l'arquebuse.

C. 627. (Portefeuille.) — 15 pièces, papier.

1755-1785. —Ordonnances de l'intendant : homologuant des traités passés pour la répartition des charges paroissiales entre les habitants de Germigney, de Chissey et du Châtelay;—condamnant les communes de Villers-lez-Bois, Belmont, les Bretenières, Champagney à payer à leurs curés les sommes qu'elles leur doivent.

C. 628. (Portefeuille.) — 9 pièces, papier.

1785-1788. — Ordonnances de l'intendant, homologuant des traités passés avec leurs marguilliers pour fournitures de luminaire par les communes de Jouhe, Orchamps, Villette-les-Dôle, Amange, Balay-Saulx, Champagney, La Tuilerie et Nilieu, Pleure, Saint-Vivent, Goux.

C. 629. (Portefeuille.) — 10 pièces, papier.

1783-1784. — Arrêts du Conseil d'État sur le roulage. — Lettres du contrôleur général des finances : contenant une exception en faveur des fermiers des messageries à l'exécution de l'article 3 du règlement sur le roulage ;—décidant que la totalité des amendes prononcées pour contraventions aux articles 5 et 11 du règlement sur le roulage appartiendra aux employés qui auront fait les saisies.

C. 630. (Portefeuille.) — 37 pièces, papier.

1769-1786. — Ordonnance de l'intendant, homologuant un traité par lequel les habitants de La Chassagne, du Grand-Fay, du Petit-Noir ont réglé le mode de répartition des impôts entre ces trois communautés. — Rôles de l'imposition ordinaire de la communauté de Vaudrey pour l'année 1774. — État des biens de roture appartenant aux officiers du parlement de Besançon, de la Chambre des Comptes de Dôle, de l'Université de Besançon et des deux chancelleries de Franche-Comté, qui ont été réduits à la portion colonique dans la subdélégation de Dôle. — Projets de répartition de l'imposition ordinaire entre les communautés de la subdélégation de Dôle pour les années 1780, 1784, 1785. — Ordonnance de l'intendant, autorisant : la commune de Rochefort à plaider contre les sieurs Finot père et fils, qui se prétendaient surtenés ; — les habitants de Pleure, de La Barre, de Montmirey-la-Ville à faire des rôles d'imposition.

C. 631. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier.

1715-1789. — Comptes de gestion des revenus royaux et communaux rendus par les échevins de Wriange. — Ordonnances de l'intendant : contenant règlement pour le parcours des moutons à Villers-les-Bois ; — autorisant les officiers municipaux de Dôle à envoyer une députation à Paris pour demander le maintien dans cette ville de la Chambre des Comptes, qui devait être transférée à Besançon ; — autorisant les officiers municipaux de Dôle, de Rahon, de Vaudrey et de Villers-Robert à plaider. — Bordereau des recettes et des dépenses relatives à plusieurs ateliers de charité établis à Dôle, Saint-Aubin, Champvans, Byarne.

C. 632. (Portefeuille.) — 31 pièces, papier.

1769-1789. — Formule du serment que doivent prêter le secrétaire et le greffier de la Chambre des Comptes de Dôle. — Ordonnances de l'intendant homologuant des taxes mises sur le bétail par les échevins de Vaivre, Montholier, Brainans. — État des juments destinées à être confiées à des particuliers domiciliés dans la subdélégation de Dôle.— Conditions réglées par le Roi pour la remise à faire aux cultivateurs des chevaux appartenant à Sa Majesté.

C. 633. (Registre.) — In-folio, 196 feuillets, papier.

1750-1770. — Enregistrement des ordonnances par lesquelles le subdélégué de l'intendant de Dôle a homologué les comptes présentés par les échevins de Rahon, Lavangeot, Chamblay, Tavaux, Vitreux, Goux, Champvans, Montmirey-le-Château, Raynans, Thervay, Nenon, Hotelans, Pointre, Frasne, de leur gestion des revenus communaux.

C. 634. (Registre.) — In-folio, 287 feuillets, papier.

1758-1762. — Enregistrement et transcription des ordonnances sur requêtes rendues par l'intendant sur l'avis de son subdélégué à Dôle.

C. 635. (Registre.) — In-folio, 55 feuillets, papier.

1766. — Contrôle général et signalement des miliciens levés dans la subdélégation de Dôle.

C. 636. (Registre.) — In-folio, 88 feuillets, papier.

1766. — Enregistrement des noms des particuliers qui ont des juments et des poulains dans les communautés de la subdélégation de Dôle.

C. 637. (Registre.) — In-folio, 394 feuillets, papier.

1772-1779. — Transcription des ordonnances sur requêtes rendues par l'intendant sur l'avis de son subdélégué à Dôle.

C. 638. (Registre.) — In-folio, 260 feuillets, papier.

1779-1786. — Transcription des ordonnances sur requête rendues par l'intendant sur l'avis de son subdélégué à Dôle.

C. 639. (Registre.) — In-folio, 166 feuillets, papier.

1780-1789. — Répertoire des pièces déposées au bureau du subdélégué de l'Intendance de Dôle.

C. 640. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier.

1782-1789. — Répertoire des requêtes présentées par les particuliers à la subdélégation de Dôle.

C. 641. (Registre.) — In-folio, 197 feuillets, papier.

1786-1789. — Transcription des ordonnances sur requêtes de l'intendant rendues d'après l'avis de son subdélégué à Dôle.

C. 642. (Portefeuille.) — 83 pièces, papier.

1767-1782. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux églises et presbytères de Chapelle-Voland, Montain, Vevy, Beaufort, Bletterans, Desnes, Plainoiseau, Gevingey.

C. 643. (Portefeuille.) — 73 pièces, papier.

1736-1789.— Devis et adjudications : des travaux de réparations à faire aux églises et presbytères de Sainte-Agnès, Vincelles, Augisey ; — des travaux de réparations des ponts et fontaines à Saint-Didier, Chapelle-Voland, Gevingey, Chilly.

C. 644. (Portefeuille.) — 75 pièces, papier

1766-1788. — Devis et adjudications des travaux de réparations à faire aux presbytères de Saint-Laurent-la-Roche, Beaufort, Chilly, Saint-Georges et Frebuans, Châtel.

C. 645. (Portefeuille.) — 66 pièces, papier.

1767-1789. — Devis et adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux du Louverot, Chapelle-Voland, Beyne, Revigny, Saint-Laurent-la-Roche, Bornay, Augea, Lons-le-Saunier, Binans.

C. 646. (Portefeuille.) — 99 pièces, papier.

1779-1789.— Devis et adjudications des travaux de réparations à faire à un presbytère à Trenal, au clocher et au presbytère de Sainte-Agnès.

C. 647. (Portefeuille.) — 86 pièces, papier.

1761-1787. — Devis et adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Villevieux, Ruffey, Montmorot, Saint-Didier.

C. 648. (Portefeuille.) — 88 pièces, papier.

1755-1789. — Devis et adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Plainoiseau, Trenal, Saint-Germain-lez-Arlay, Arlay, Larnaud, Châtel et La Biolée, Desnes.

C. 649. (Portefeuille.) — 61 pièces, papier.

1735-1788. — Devis et adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Césancey, Condamine, La Valière, Gevingey, Moiron, Macornay.

C. 650. (Portefeuille.) — 86 pièces, papier.

1764-1784. — Devis et adjudications des travaux de

réparations à faire aux édifices communaux de Vincelles, Voiteur, Courbouzon, Chille, Bornay, Césancey, Courlans, Gevingey.

C. 651. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier.

1768-1781. — Devis et adjudications des travaux de réparations à faire aux églises et presbytères de Vernantois, Geruge, Lavigny, Blye, Montain, Saint-Didier, Trenal, Saint-Germain-lez-Arlay.

C. 652. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1734-1788. — Devis et adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Perrigny, Gevingey, Montain, Chapelle-Voland, Vernantois.

C. 653. (Portefeuille.) — 44 pièces, papier.

1762-1789. — Devis et adjudications des travaux de réparations aux édifices communaux de Montmorot, Arlay, Bletterans, Châtillon-sur-Curtine, Sainte-Agnès, Vercia, Paisia, Rotalier, Longeverne, Trenal, Mallerey et Césancey.

C. 654. (Portefeuille.) — 99 pièces, papier.

1765-1788. — Devis et adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Pannesières, Revigny, Saint-Maur, Publy, Crançot.

C. 655. (Portefeuille.) — 55 pièces, papier.

1773-1784. — Devis et adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Savagna, Perrigny, Voiteur, Montaigu, Gevingey.

C. 656. (Portefeuille.) — 82 pièces, papier.

1769-1789. — Devis et adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Chilly, le Gravier, Moyron, Frebuans, Lons-le-Saunier, Saint-Georges-des-Champs.

C. 657. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier.

1766-1784. — Devis et adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Pannesières, Ruffey, Publy, Montaigu, Montain, Chille.

C. 658. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1768-1789. — Devis et adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Courlaoux, Montmorot, Nilly, Courlans, l'Étoile, Vincelles, Villevieux, Condamine.

C. 659. (Portefeuille.) — 24 pièces, papier.

1765-1780. — Devis et adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Revigny, Côges, Mantry, Lons-le-Saunier.

C. 660. (Portefeuille.) — 49 pièces, papier.

1766-1789. — Devis et adjudications des travaux de réparations qui doivent être faites aux routes par les communes de Conliège, Perrigny, Vatagna, Messia, Ruffey, Bletterans, Condamine, Trénal, Nilly et Mallerey.

C. 661. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

1765-1789. — Ordonnances de l'intendant autorisant les habitants de Bletterans, Villevieux, Ruffey, Desnes, Nance, Revigny, l'Étoile, Larnaud, Macornay, Crançot, Nogna, à louer leurs terrains communaux.

C. 662. (Portefeuille.) — 65 pièces, papier.

1765-1789. — Ordonnances de l'intendant homologuant des baux de biens communaux faits par les habitants de Revigny, Montmorot, Relans, Blye, Macornay et Vaux-sous-Bornay, Poids-de-Fiole, Vincent, Froideville, Lombard, Recanoz, Vernantois, Grusse.

C. 663. (Portefeuille.) — 76 pièces, papier.

1712-1789. — Ordonnances de l'intendant : décidant que les bois communaux de Voiteur seront délimités; — homologuant les baux de biens communaux faits par les habitants de l'Étoile, Chapelle-Voland, Nogna, Saint-Didier, Publy, Champsigna, Saint-Maur, Perrigny, Pannesières.

C. 664. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1763-1789. — Ordonnances de l'intendant prescrivant de rendre leurs comptes aux échevins de Gevingey, Geruge, Augisey, Beaufort, Collondon, l'Étoile, Crançot, Macornay, Desnes, Courbouzon, Arlay, Saint-Laurent-la-Roche, Moiron, Loysia, Ruffey.

C. 665. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1763-1788. — Comptes rendus des revenus patrimoniaux faits par leurs échevins aux habitants de Courlaoux, Saint-Maur, Châtillon-sur-Curtine, Nilly, Poids-de Fiole, Condamine, Bletterans, l'Étoile, les Repots, Blye, Desnes, Gizia, Gevingey, La Lième, La Muire, Briod, Trenal, le Vernois, Véry, Vincelles.

C. 666. (Portefeuille.) — 55 pièces, papier.

1742-1789. — Ordonnances de l'intendant qui homologuent des baux de leurs biens communaux faits par les habitants de Ruffey, Larnaud, Villevieux, Relans, Beaufort, Vernantois, Montagna-le-Reconduit.

C. 667. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1738-1789. — Ordonnances de l'intendant qui homologuent des baux de leurs biens communaux faits par les habitants de Sottessard, Conliège, Essia, Chevreau, Digna, Chapelle-Voland, Nogna, Fontainebru, Montaigu et Vatagna.

C. 668. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1741-1781. — Procès-verbaux des dommages causés aux propriétaires riverains des cours d'eau de La Valière, du Bief-du-Roi, de Rondenne, du Terraillot et Suorge, de La Seille, du Gravier. — Devis et adjudications des ouvrages à faire aux rivières du Bief-du-Roi, au puits des Gouilles, d'Ézenans, aux rivières de Vincelles et Sainte-Agnès.

C. 669. (Portefeuille.) — 36 pièces, papier.

1782-1789. — Ordonnances de l'intendant qui homologuent des marchés faits avec des marguilliers et des maîtres d'école par les habitants d'Augisey, Arlay, Coges, Desnes, Gevingey, le Pin, Moiron, Ruffey, Vernantois, Maynal, Macornay, Perrigny, Rosay, Saint-Maur, Voiteur, Augea, Briod, l'Étoile, Nance, Verges, Vévy, Lavigny, Chilly-le-Vignoble.

C. 670. (Portefeuille.) — 83 pièces, papier.

1707-1789. — Ordonnances de l'intendant autorisant les habitants du Perrigny, Chilly, Arlay, Macornay et Vaux-sous-Bornay, Blye, Bletterans, Pannessières, Crançot, Publy, Binans, Mirebel, Crèvecœur, Poids-de-Fiole, Sermus, Nogna à poursuivre des particuliers qui ont coupé des arbres dans les bois communaux ou usurpé des terrains communaux.

C. 671. (Portefeuille.) — 23 pièces, papier.

1738-1789. — Ordonnances de l'intendant autorisant à plaider les habitants d'Alièze, Césancey, La Lième, Condamine, Conliège, Perrigny, Jousseaux, Messia, le Vernois, Villevieux, Augisey, Blye, Montmorot.

C. 672. (Portefeuille.) — 38 pièces, papier; 1 plan.

1760-1774. — Ordonnances de l'intendant prononçant la nullité des ventes de communaux faites par les habitants de Bletterans et Villevieux. — Plans parcellaires du territoire de Perrigny. — Requête adressée à l'intendant par les cabaretiers de la ville de Lons-le-Saunier, qui demandent que l'abonnement qu'ils ont fait avec les officiers municipaux pour le droit de ban-vin, et qui a été fixé à 2,400 francs, soit réduit à 1,800 francs.

C. 673. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1774-1788. — Ordonnances de l'intendant : condamnant les communes de Desnes, Vaux-sous-Bornay, Publy, Desnes, Arlay à réparer leurs églises; les communes de Voiteur, Nevy, Domblans, Blandans, Vernantois, Moyron, Macornay, Bornay, Vaux-sous-Bornay, Courbouzon, Geruge et Courbette, Dompierre, Larnaud, l'Étoile, Montmorot à réparer leurs chemins vicinaux; — homologuant des marchés passés par les communautés de Desnes, Gevingey, Plainoiseau, Augisey, Larnaud, Ruffey, Lavigny, Briod, Maynal avec des marguilliers ou des fournisseurs de luminaire pour leurs églises.

C. 674. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

[illegible]-1788. — Ordonnances de l'intendant homolo-

guant des traités passés avec des prêtres et des recteurs d'école par les communes de Publy, Desnes, Chilly, Bletterans, Courlans, le Pin, Villevieux, Courbouzon, la Muire, Macornay, Relans, Ruffey, Saint-Laurent-la-Roche, Vévy.

C. 675. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1721-1789. — Comptes rendus de la gestion de leur échevins faits aux habitants des communes de Domblans, Cousance, Courbette, Gevingey, Bletterans, les Répots, Desnes, Villeneuve-Sous-Pymont, Saint-Maurice, Augisey, Saint-Laurent-la-Roche, Gizia, Quintigny, Verges.

C. 676. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1756-1789. — Déclaration fournie par les propriétaires possédant des biens sur le territoire des Poids-de-Fiole de la nature de ces immeubles. — Ordonnances de l'intendant autorisant les échevins de Bletterans, l'Étoile, Villevieux, Condamine, Moyron, les Répots, Arlay, Chilly et autres lieux à poursuivre les contribuables de ces communautés qui sont en retard pour payer leurs impôts.

C. 677. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1784-1785. — Procès-verbaux de vérification des rôles des impôts des communautés de Macornay, Côges, Gevingey, sur lesquels les échevins sont accusés d'avoir fait des surcharges. — Requêtes adressées à l'intendant par François Parquez, d'Arlay, Philibert Coutot et Christine Gérard, sa femme, demandant à être exempts de tous impôts.

C. 678. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier.

1718-1789. — Ordonnances de l'intendant : réglant l'emploi du prix provenant de la vente d'une coupe faite dans les bois communaux d'Augea, Changea et Bois-Laurent; — prononçant la confiscation de fusils trouvés aux domiciles de Simon Malfroy, Pierre Grenier; — défendant à François Regard, prêtre de la communauté de Revigny, et à Jean Roussel, de Cousance, de donner des remèdes aux animaux malades. — État de la population des villes, bourgs et villages des subdélégations de Lons-le-Saunier, Orgelet et Saint-Amour, avec le nombre des maisons de chaque ville principale et celui des têtes de bétail dans chaque localité.

C. 679. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1594-1788. — Taxes des grains, huile, blé et vin faites par les maïeurs de Lons-le-Saunier d'après le prix fixé aux foires et marchés depuis 1594 à 1620. — Devis : des travaux de réparations à faire aux murs du cimetière de Desnes, au presbytère de Ruffey, du curage des biefs de la Rondenne, de Tarcillot et de Suorge, sur les territoires de Desnes, Relans, Bletterans. — Ordonnances de l'intendant autorisant les communautés de Poitte, Arlay, Chatillon-sur-Curtine, Sottessard, à plaider.

C. 680. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1767-1789. — Ordonnances de l'intendant : homologuant des baux de biens communaux faits par les habitants de Collondon, Beyne; — autorisant à plaider les communautés de Césancey, Cuisia, Mallerey.

C. 681. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1768-1774. — Devis des réparations à faire au clocher et aux églises paroissiales de Plainoiseau, Nance, Ruffey, Desnes.

C. 682. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1780-1788. — Devis des travaux de réparations à faire : au presbytère de Blye, — au clocher et à l'église de Binans, — aux ponceaux et aqueducs sur le chemin de Beaufort, aux prairies de Longeverne et du Perron, aux fontaines d'Arthena.

C. 683. (Portefeuille.) — 78 pièces, papier.

1782-1787. — Devis des réparations à faire aux églises et presbytères de Domblans, Courlans, Cuisia Desnes, Châtillon-sur-Curtine.

C. 684. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1778-1789. — Devis des travaux de réparations à faire : au presbytère de Plainoiseau, — aux fontaines publiques de Moiyron, — aux clochers de Vernantois, Villevieux, — aux ponts de Chapelle-Voland, Jousseaux, — au presbytère et à la maison d'école de Desnes.

C. 685 (Portefeuille.) — 86 pièces, papier.

1765-1788. — Devis des travaux de réparations à faire aux églises de Macornay, Trenal, l'Étoile, Moyron, Montaigu.

C. 686. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1770-1789. — Devis des travaux : de construction d'un presbytère à Macornay; — de réparations aux presbytères et aux églises de Macornay, Maynal, Saint-Laurent-la-Roche, Saint-Didier, Montaigu.

C. 687. (Portefeuille.) — 90 pièces, papier.

1772-1788. — Devis : des travaux de réparations à faire aux presbytère, maison d'école et église de Sézéria; — des travaux de desséchement des marais de Blye ; — de la construction d'une caisse pour l'horloge publique de Saint-Laurent-la-Roche ; — d'une planche sur la rivière de Nilly.

C. 688. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1759-1789. — Ordonnances de l'intendant prescrivant aux habitants de Feschaux, Conliège, Lavigny, Lons-le-Saunier, Revigny, Binans, Publy, Vernantois de travailler aux chemins vicinaux. — État de situation des ateliers de charité établis dans la subdélégation de Lons-le-Saunier, pour la réparation des chemins vicinaux.

C. 689. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1752-1787. — Ordonnance de l'intendant qui règle l'alignement de la rue Neuve, ou du Palais, à Lons-le-Saunier. — État des fonds fournis par le gouvernement, les villes et les communautés pour les travaux de charité entrepris sur les chemins dans la subdélégation de Lons-le-Saunier. — Ordonnances de l'intendant autorisant les habitants de Perrigny, Blye, Publy, Conliège à réparer leurs chemins communaux.

C. 690. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier.

1787-1788. — Ordonnances de l'intendant : prescrivant à Claude Noir, entrepreneur du pavé de Bletterans, de n'employer que des cailloux de rivière ayant deux pouces d'épaisseur ; — autorisant les habitants de Villevieux, Sainte-Agnès, Châtillon-sur-Curtine à réparer leurs chemins vicinaux ; — état de situation des ateliers de charité établis dans les subdélégations réunies de Lons-le-Saunier et d'Orgelet.

C. 691 (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

1776-1789. — Ordonnances de l'intendant : autorisant les communes d'Arthena, Césancey, Asnières, Bletterain et Villevieux, Blye, l'Étoile, Geruge, Gevingey, Macornay, les Poids-de-Fiole, Présilly, Senay et Saint-Georges, Rotalier, Saint-Laurent-la-Roche, Vercia à faire des rôles pour payer les frais de procès qu'elles ont soutenus; — condamnant les communes de Courbouzon, Courlaoux, Cousance, Crançot, Crèvecœur, Cuisia, Fontainebru, Grusse, Perrigny, Ruffey, Vaux-sous-Bornay, Villeneuve-sur-Pymont, Césancey, Coges, Augea, Chilly, Montaigu, Verges, Desnes, les Répots à payer le montant des exécutoires obtenus contre elles.

C. 692. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier; 1 plan.

1755-1789. — Plan parcellaire d'une partie du territoire de Césancey; — ordonnances de l'intendant condamnant les communes de Larnaud, Villevieux, Chilly, Arthena, Bletterans et Villevieux, Condamine, Courlans, La Lième, Macornay, Ruffey, Grusse, Augisey, Lamare, Colonosay, Coyron, Saint-Laurent-la-Roche, Asnières, Rotalier, Trenal et Mallerey, Saint-Georges et Frebuans, Gevingey, Voiteur, Binans, Blandans et Domblans à payer les frais de procès qu'elles ont soutenus et le montant d'exécutoires obtenus contre elles

C. 693. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1764-1798.— Ordonnances de l'intendant : prescrivant d'assister aux assemblées générales de la communauté les habitants de Courbette, Montain, Montmorot, Ruffey, Plainoiseau ; — homologuant les marchés faits entre les communes de Pannessières, Vernantois, Cuisia, Voiteur, Chilly, Saint-Georges et Frébuans, Gizia, Maynal, Ruffey, Montaigu, Montmorot et divers particuliers qui se sont engagés à fournir le luminaire de leurs églises.

C. 694. (Portefeuille.) — 61 pièces, papier.

1739-1789. — Ordonnances de l'intendant : autorisant les habitants de Vincelles et Rotalier à faire faire la

délimitation de leurs territoires; — homologuant les comptes rendus par leurs échevins aux communes de Frebuans, Villeneuve-sous-Pymont, Feschoz, Arthena, Nevy, Bonnaud, Vincelles, Coges; — autorisant à plaider les communautés de Publy, Lons-le-Saunier, Saint-Laurent-la-Roche, Crançot.

C. 695. (Portefeuille.) — 51 pièces. papier.

1755-1789. — Ordonnances de l'intendant homologuant les baux de leurs biens communaux faits par les habitants de Desnes, Binans, Larnaud, Montaigu, Beaufort, Montmorot, Saint-Didier, Grusse.

C. 696. (Portefeuille.) — 11 pièces, papier.

1665-1672. — Baux des revenus communaux de la ville de Lons-le-Saunier.

C. 697. (Portefeuille.) — 9 pièces, papier.

1673-1688. — Baux des biens communaux de la ville de Lons-le-Saunier.

C. 698. (Portefeuille.) — 25 pièces, papier.

1699-1733. — Déclarations des biens : possédés par la cure de Vernantois; — acquis par les Carmes déchaussés de Bletterans;—par les religieuses Tiercelines de Lons-le-Saunier, les Cordeliers et les Bénédictins de la même ville. — Inventaire sommaire des titres concernant les acquisitions ou échanges faits par l'abbesse de Sainte-Claire de Lons-le-Saunier, de 1695 à 1733.

C. 699. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier.

1742-1750. — Déclarations fournies : par les habitants et propriétaires non résidents dans les communes de Chevreau, Chilly, Crançot, Gizia, des biens qu'ils possèdent dans ces villages; — par les habitants de Paisia, Perrigny, Plainoiseau, Poids-de-Fiole, Publy, Quintigny, Relans, Revigny, Romette, Rotalier, Ruffey, Sainte-Agnès, Saint-Didier, Saint-Germain, Saint-Georges, Saint-Laurent, Saint-Maur, Sermus, Sotessard, Tr nal, Vercia, Vernantois, Villeneuve, Vévy, Vincelles, Voiteur, des biens communaux de ces localités.

C. 700. (Portefeuille.) — 55 pièces, papier.

1750-1754. — Déclarations fournies par les échevins du Grand et du Petit-Jousseaux, de Lavigny, Larnaud, Arlay, Arthena, Augea, Augisey, Beaufort, Beyne, Blye, Bonnaud, Bonnaisod, Bornay, le Bourgeau, Briod, Césancey, la Chasnée, Chapelle-Voland, Châtillon, Chavannes, Chevreau, Chille, Chilly, Collondon, Condamine, Conliége, Courbette, Courbouzon, Courlans, Courlaoux, Cousance, Crèvecœur, Cuisia, Desnes, Domblans, l'Étoile, Feschaux, Frébuans, Geruge, Gizia, Grusse, la Lième, le Louverot, Machefin, Mallerey, Maynal, Messia, Montmorot, Moyron, Orbagna, Pannessières, le Vernois, Villevieux, des biens possédés par ces communautés.

C. 701. (Portefeuille.) — 52 pièces. papier.

1750.— Déclarations fournies : par les propriétaires des biens qu'ils possèdent à l'Étoile, Lons-le-Saunier, aux Répôts, à Ruffey, à Saint-Didier, Saint-Germain-lez-Arlay, Saint-Maur, Voiteur; — par le maréchal prince d'Ysenghien des biens composant sa seigneurie de Saint-Laurent-la-Roche, situés audit Saint-Laurent, à Césancey, Geruge, Arthena, Augisey, Grusse, Essia, Rotalier, la Combe de Chalandigna et Asnières.

C. 702. (Portefeuille.) — 49 pieces, papier.

1763-1788. — Autorisations accordées aux échevins de Bletterans, Ruffey, Sainte-Agnès, Courlans, Cousance, Binans, Larnaud, Relans et autres, de poursuivre les habitants de ces communautés en retard pour payer leurs impôts.

C. 703. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1775. — Adjudications du transport des sels d'ordinaire destinés aux communautés de Beaufort, Blye, Courbouzon, Courlans, Crançot, Desnes, Larnaud, Lons-le-Saunier, Messia, Moyron, Pannessières, Perrigny, Sainte-Agnès, Villeneuve.

C. 704. (Portefeuille.) — 20 pièces, papier.

1766-1789. — Tableau des distances de chacune des communautés de la subdélégation de Lons-le-Saunier à Besançon, où se trouvait la recette générale des finances. — Autorisations accordées : aux échevins de Frebuans,

Montaigu et Villevieux, de poursuivre les habitants en retard pour payer leurs impôts; — aux habitants de Nance de faire un rôle de 500 livres pour acquitter des frais de procès; — à ceux de l'Étoile de plaider contre Jean-Baptiste Vernier, fermier de la seigneurie de ce lieu, qui prétend avoir été surtaxé dans ses contributions; — aux officiers municipaux de Saint-Amour de faire un rôle de 1,200 livres pour remplacer l'octroi sur les comestibles.

C. 705. (Portefeuille.) — 7 pièces, papier.

1707-1775. — Arrêt du Conseil d'État du 15 septembre 1720, portant règlement pour les billets de banque et les actions de la Compagnie des Indes. — État des animaux morts d'épizootie dans le village de Blye. — Lettre du subdélégué de Lons-le-Saunier à l'intendant, lui donnant avis d'une maladie épizootique qui régnait au village de l'Étoile. — Ordonnance de l'intendant qui permet aux officiers municipaux de Lons-le-Saunier de faire frapper chaque année onze médailles d'argent pour être distribuées aux maire, lieutenant de maire, échevins, assesseurs et procureur du roi.

C. 706. (Portefeuille.) — 14 pièces, papier.

1682-1788. — Extrait des statuts et règlements pour la maîtrise de l'art en chirurgie établie à Lons-le-Saunier. — Arrêt du Conseil d'État portant règlement pour les professions d'arts et métiers et autres qui intéressent le commerce et qui ne sont pas en jurande. — Adresse de la compagnie des chevaliers de l'arquebuse de Lons-le-Saunier à l'intendant, à l'occasion de sa nomination à ses fonctions. — Ordonnances de l'intendant : interdisant aux habitants de Lons-le-Saunier de nourrir des porcs dans cette ville; — condamnant les habitants de Lons-le-Saunier à payer les gages dus au sieur Grandperrin, garde-étalon du canton.

C. 707. (Portefeuille.) — 99 pièces, papier.

1780-1789. — État des officiers, bas officiers, soldats invalides pensionnés, retirés dans la subdélégation de Lons-le-Saunier, dont les anciens certificats de pension sont joints audit état pour être remplacés par de nouveaux, conformément à l'article 18 de l'ordonnance de 1772. — États et signalement des hommes de la subdélégation de Lons-le-Saunier, tirés au sort et fournis par les villes, bourgs et communautés de cette subdélégation pendant les années 1780 à 1788. — Procès-verbaux dressés par le subdélégué de Lons-le-Saunier du tirage au sort des jeunes gens appelés à faire partie des troupes provinciales pour les années 1780 à 1788. — Rôles des payements à faire aux invalides pensionnés dans la subdélégation de Lons-le-Saunier.

C. 708. (Registre.) — In-folio, 32 feuillets, papier.

1766. — Contrôle général et signalement des miliciens levés dans la subdélégation de Lons-le-Saunier. — Noms des communautés qui ont fourni les miliciens, noms et surnoms des miliciens, les lieux de leur naissance, leur âge, leur taille et signalement, le nom du bataillon et celui de la compagnie.

C. 709. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier.

1765-1789. — Noms des particuliers qui ont fait les fonctions d'échevins dans les communautés de la subdélégation de Lons-le-Saunier.

C. 710. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

1787-1789. — Noms des particuliers qui ont fait les fonctions d'échevins dans la subdélégation de Lons-le-Saunier.

C. 711. (Registre.) — In-folio, 288 feuillets, papier.

1764-1789. — Noms des particuliers de la subdélégation de Lons-le-Saunier qui ont présenté des requêtes à l'intendant.

SUBDÉLÉGATION D'ORGELET.

C. 712. (Portefeuille.) — 96 pièces, papier.

1765-1789. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux églises, presbytères et fontaines de la Chaux-du-Dombief, Alièze, Charcier, Chambéria, Condes.

C. 713. (Portefeuille.) — 83 pièces, papier.

1772-1789. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux églises et édifices communaux de Marigna, Dompierre, Orgelet, Hautecour, Barézia, Morges.

C. 714. (Portefeuille.) — 69 pièces, papier.

1749-1785. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux presbytères et aux édifices communaux de Poitte, des Petites-Chiettes, Plaisia.

C. 715. (Portefeuille.)— 79 pièces, papier.

1764-1784. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux presbytères et aux édifices communaux de Savigna, Sarrogna, Saint-Mauris.

C. 716. (Portefeuille.) — 32 pièces, papier.

1781-1789. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux églises et édifices communaux de Soucia, Savigna et Ugna, Sézeria, Saint-Christophe, Thoiria.

C. 717. (Portefeuille.) — 42 pièces, papier

1614-1789. — Procès-verbaux : de délimitation des territoires d'Orgelet et d'Onoz;—de reconnaissance des terrains communaux d'Essia. — Ordonnances de l'intendant autorisant les officiers municipaux d'Orgelet, Montadroit, Présilly, Dompierre, Clairvaux, Cogna, Piételle et Bissia, Uxelles, Gigny à poursuivre les particuliers qui ont usurpé des terrains communaux.

C. 718. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1772-1789. — Ordonnances de l'intendant : homologuant des baux de biens communaux consentis par les habitants d'Alièze, Cernon, Ylay, Orgelet, la Charme, Dompierre; autorisant à plaider les communautés de Barézia, Nermier, Poitte, Saint-Julien, Sarrogna, Sézéria.

C. 719. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1741-1785. — Ordonnances de l'intendant autorisant à plaider les communautés d'Ylay, de La Réthouse, Auge, Collondon, Montséria, Onoz, Piételle, Denezières, Plaisia.

C. 720. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1704-1789. — Ordonnances de l'intendant autorisant à plaider les communautés de Montadroit, Givria, Chambéria, le Saugeot, Présilly, Montseria, Chavéria, La Tour-du-May, Alièze, Cogna, Saint-Julien et la Rivière, Uxelles.

C. 721. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1729-1787. — Ordonnances de l'intendant autorisant à plaider les communautés de Beffia, Rothonay, Marigna, Dompierre, Trêtu, Vertamboz.

C. 722. (Portefeuille.) — 16 pièces, papier.

1782-1789. — Ordonnances de l'intendant condamnant les communautés de Savigna, Essia, Fétigny, Légna, Petites-Chiettes, Poitte, Onoz, Charcier, Crilla, Marnézia, Montjouvent, Sarrogna, Charnod, Cressia à payer à leurs recteurs d'écoles et à leurs gardes forestiers les gages qu'elles leur doivent.

C. 723. (Portefeuille.)— 97 pièces, papier.

1734-1783. — Assignations, mémoires, inventaires des pièces produites dans le procès entre Charles-Antoine Charlot de Princey, Jean-Alexis François, seigneur de Vannoz, conseiller honoraire au présidial de Salins, Anne-Marie et Anne-Antoinette François, tous seigneurs et dames de Mérona, et le sieur Mervans, curé de Plaisia, au sujet d'une fondation faite dans l'église dudit Plaisia par Philippe de Merceret, alors seigneur de Mérona, de différents services, moyennant la redevance annuelle de quatre pareils de froment.

C. 724. (Portefeuille.) — 61 pièces, papier.

1693-1766. — Procès entre les habitants de Plaisia et le sieur Mignot, leur curé, au sujet des droits curiaux.

C. 725. (Portefeuille.) — 27 pièces, papier.

1787-1788. — Ordonnances de l'intendant homologuant les marchés conclus par des particuliers pour la fourniture du luminaire des églises avec les communes de La Chaux-du-Dombief, Ylay, le Puits, Saugeot et Denezières, Soucia, Doucier, Collondon, Chambly, Charcier, Dompierre, Clairvaux, Légna, Menouille, Varessia.

C. 726. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1770-1789. — Ordonnances de l'intendant autorisant les communautés d'Essia, Chambéria, Sancia, Marze-

nay, Dompierre, Crilla, Largillais, Légna, Marnézia, les Petites-Chiettes, Sarrogna, Savigna, Varessia, Vertamboz, Champagne, Louvenne à faire des rôles pour acquitter des charges locales.

C. 727. (Portefeuille.) — 31 pièces, papier.

1753-1789. — Ordonnances de l'intendant autorisant à faire des rôles pour l'acquittement des charges locales les communautés de Légna, Agea et Montadroit, Néglia, le Bourget, Charezier, La Chaux-du-Dombief, Onoz, Savigna, Ugna, Givria, Sarrogna, Villeneuve, Présilly, Marnézia, La Rethouse (à l'occasion du droit d'aide dû à leur seigneur, M. de Marnézia, qui mariait sa fille aînée avec M. de Beauharnais), Menouille, Alièze, Gigny.

C. 728. (Portefeuille.) — 11 pièces, papier.

1775-1788. — Ordonnances de l'intendant homologuant des procès-verbaux de liquidation de rentes dues par les communautés de Cogna, Néglia, Marigna, Orgelet, Clairvaux.

C. 729. (Portefeuille.) — 75 pièces, papier

1749-1789. — Comptes rendus aux habitants par les échevins des recettes et des dépenses des communautés de La Chaux-du-Dombief (recettes 3,3?0 livres, dépenses 3,339 livres); de Boissia (recettes 669 livres, dépenses 697 livres); de Présilly (recettes 1,347 livres, dépenses 1,384 livres); de Sarrogna (recettes 1,202 livres, dépenses 1,208 livres); de Thoyria (recettes 254 livres, dépenses 489 livres); de St-Maurice (recettes 2,763 livres, dépenses 2,780 livres); de Poitte (recettes 3,526 livres, dépenses 2,936 livres).

C. 730. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1757-1785. — Comptes rendus aux habitants par les échevins des recettes et des dépenses des communes de Chambéria (recettes 1,051 livres, dépenses 1051 livres); Cogna (recettes 573 livres, dépenses 5?8 livres). — Ordonnances de l'intendant prescrivant de rendre leurs comptes aux échevins et officiers municipaux d'Orgelet, de Champsigna, Néglia, Thoyria, de toutes les communautés de la subdélégation d'Orgelet.

C. 731. (Portefeuille.) — 13 pièces, papier.

1785-1789. — Ordonnance de l'intendant qui décide que chaque année, lorsqu'il s'agira de faire le rôle des contributions des charges locales, il sera convoqué par les échevins une assemblée générale des habitants, où il sera dressé un état desdites charges et déclaré si les échevins ont encore quelques deniers entre leurs mains. — Ordres donnés par l'intendant aux communautés de Fétigny et de Véria de payer à leurs échevins les sommes dont elles sont reliquataires, et aux échevins d'Onoz, Orgelet, Clairvaux, Cressia de payer celles dont ils sont reliquataires.

C. 732. (Portefeuille.) — 32 pièces, papier.

1771-1787. — Ordonnances de l'intendant autorisant les échevins des communautés de Varessia, Merlia, Chambéria, Charézier, Essia, Chavéria, Givria, Mesnois, Savigna, Nancuise, La Chaux-du-Dombief, La Frasnée, le Saugeot et Hautecour, à poursuivre les contribuables de ces communautés en retard pour payer leurs impôts.

C. 733. (Portefeuille.) — 36 pièces, papier.

1733-1789. — Projets de répartition de l'imposition ordinaire entre les communautés de la subdélégation d'Orgelet pour les années 1733, 1734, 1741. — Déclarations des biens qu'ils ont acquis, fournies à l'intendant par les Carmes de Clairvaux, les familiers d'Orgelet, les propriétaires de Présilly, d'Alièze, d'Orgelet. — Autorisations de plaider accordée par l'intendant aux communes d'Islay, Charcier, le Saugeot, Savigna, Villechantria, Denezières, Montcoux.

C. 734. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1763-1789. — Ordonnances de l'intendant : autorisant les échevins d'Alièze à poursuivre les habitants de cette commune en retard pour payer leurs contributions; — décidant que les officiers municipaux de Clairvaux seront tenus de convoquer une assemblée de tous les bourgeois, notables et habitants de cette ville, pour délibérer sur la question de savoir s'ils entendent ou non conserver la municipalité de ce lieu. — État de distribution de la somme de 1,363 livres accordée par l'intendant aux communautés de Dompierre, Saint-Christophe, Présilly et Alièze, pour y établir des ateliers de charité. — Ordre aux habitants de Sézéria, Chavéria, Chatagna et Nancuise de travailler à la réparation du chemin de Marigna à Orgelet.

C. 735. (Portefeuille.) — 31 pièces, papier.

1759-1789. — Ordonnances de l'intendant condam-

nant les communes de Savigna, Chambéria, Sarrogna, Givria, Bissia, Charcier, Alièze, le Bourget, Nogna à payer les sommes qu'elles doivent aux entrepreneurs qui ont fait à leur décharge des travaux sur les routes de la subdélégation.

C. 736. (Portefeuille.) — 26 pièces, papier.

1750-1789. — État du nombre de feux, de journaux de terre et du bétail de la commune de Véria. — Procès-verbaux dressés par le subdélégué de l'intendant à Orgelet du tirage au sort des communautés de Clairvaux, Bougeailles, Cogna, Crilla, Denezières, La Frasnée, Saint-Maurice, Tretu, le Saugeot, le Puits et Uxelles, pour le contingent qu'elles doivent fournir aux levées provinciales de 1775. — État et signalement des hommes tombés au sort dans la subdélégation d'Orgelet en 1775. — Ordre aux communautés de Denezières, Saint-Maurice, Fetigny et les Petites-Chiettes de payer les gages dus à leurs gardes-étalons.

C. 737. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1746-1788. — Adjudication des travaux de réparations à faire au presbytère, à l'église et au cimetière d'Aumont.

C. 738. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1739-1782. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux églises de Baume, Bréry, Buvilly, Bief-des-Maisons, Blois.

C. 739. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1776-1789. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Baume, Barretaine, Besain.

C. 740. (Portefeuille.) — 25 pièces, papier.

1740-1787. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Château-Châlon. — Condamnation des habitants de Blois et Ladoye à contribuer à une partie des frais de reconstruction de l'église et du presbytère de Château-Châlon.

C. 741. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1767-1788. — Adjudications des travaux de réparation à faire : au presbytère de Champagnole ; — aux pont, fontaine, caserne de maréchaussée de la même ville.

C. 742. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier.

1764-1779. — Adjudications : des travaux de réparations à faire au presbytère et à l'église de Crotenay ; — de la fonte d'une cloche pour l'église de Champagnole.

C. 743. (Portefeuille.) — 49 pièces, papier.

1740-1789. — Adjudications : des travaux de réparations à faire au presbytère de Commenailles ; — de la construction d'une église dans cette localité ; — du creusage d'un nouveau lit de rivière au hameau de La Piotière, section de Commenailles.

C. 744. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1764-1788. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de La Châtelaine, de Crans, de Châtelneuf, Chamole.

C. 745. (Portefeuille.) — 57 pièces, papier.

1744-1789. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux églises du Fied, de Darbonnay, des Faisses.

C. 746. (Portefeuille.) — 38 pièces, papier.

1744-1789. — Adjudications : des travaux de construction de l'église de Foncine-le-Haut ; — de réparations des édifices communaux des Planches, Foncine-le-Bas.

C. 747. (Portefeuille.) — 11 pièces, papier.

1778-1789. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Frontenay, Fontenu, Fay-en-Montagne, le Frasnois.

C. 748. (Portefeuille.) — 88 pièces, papier.

1761-1789. — Adjudications des travaux de répa-

rations à faire à l'église et aux édifices communaux de Grozon.

C. 749. (Portefeuille.) — 100 pièces, papier.

1772-1789. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de La Doye, Lamare, Lombard, Loulle.

C. 750. (Portefeuille.) — 94 pièces, papier.

1778-1783. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Montrond.

C. 751. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1749-1789. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux églises et aux édifices publics de Miéry, Mantry, Ménétrux-en-Joux, Mirebel, Monnet-la-Ville.

C. 752. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier.

1731-1787. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux églises, presbytères, édifices communaux de Mont-sur-Monnet, Menétru-le-Vignoble, Monnet-la-Ville, Molain, Monay, Songeson, Montigny-sur-Ain.

C. 753. (Portefeuille.) — 80 pièces, papier.

1764-1780. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux églises, presbytères et édifices communaux de Marigny, Nevy-sur-Seille, Ney.

C. 754. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1775-1789. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux églises, presbytères et édifices communaux de Nevy-sur-Seille, Ney.

C. 755. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1743-1788. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Poligny, Plasne.

C. 756. (Portefeuille.) — 80 pièces, papier.

1751-1778. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux églises, presbytères et édifices communaux de Saint-Lamain.

C. 757. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

1767-1789. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux église, presbytère et autres édifices communaux de Saint-Lothain.

C. 758. (Portefeuille.) — 37 pièces, papier.

1746-1789. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Sellières.

C. 759. (Portefeuille.) — 55 pièces, papier.

1746-1786. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux d'Aumont, d'Ardon, Saffloz, Songeson, Vannoz, Loulle, Équevillon.

C. 760. (Portefeuille.) — 58 pièces, papier.

1768-1789. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux églises de Syam et de Sirod.

C. 761. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier.

1728-1783. — Adjudications des travaux de réparations à faire à l'église, au presbytère et aux murs du cimetière de Tourmont.

C. 762. (Portefeuille.) — 55 pièces, papier.

1776-1779. — Requête adressée à l'intendant par le curé et les habitants de Tourmont, demandant la réparation du clocher de l'église et du presbytère de cette commune ; — devis et adjudication de ces réparations.

C. 763. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier.

1743-1786. — Devis et adjudications des travaux de réparations à faire à l'église, au clocher et aux autres édifices communaux de Toulouse.

C. 764. (Portefeuille.) — 68 pièces, papier.

1764-1787. — Ordonnance de l'intendant décidant que les habitants de Vers, du Villey, de La Ronce, de Francheville, du Bois-de-Gand, de Chavannes et du Sauvement doivent contribuer aux frais de la refonte de la cloche de Sellières. — Adjudications des travaux de réparations à faire au presbytère et à l'église de Vers-sous-Sellières.

C. 765. (Portefeuille.) — 28 pièces, papier.

1740-1788. — Adjudications des travaux de réparations à faire à l'église, au presbytère et aux édifices communaux de Vincent, Villers-Farlay, Valempoulières, Vannoz, Villard-sur-l'Ain, Nevy. — Lettre de l'intendant à son subdélégué à Poligny, lui donnant avis que l'archevêque de Besançon se plaint des retards apportés aux ordonnances par lui rendues pour faire réparer ou reconstruire certaines églises de son diocèse.

C. 766. (Portefeuille.) — 55 pièces, papier.

1734-1788. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux églises, presbytères et autres édifices communaux de Frontenay, Miéry, Buvilly, Aumont, Baume, Foncine-le-Haut, Champagnole, Menetrux, Franois, Mirebel, les Faisses, Lamare, le Fied, Grozon, Lombard et Recanoz, Commenailles, Crotenay, Blois, Mantry, Molain.

C. 767. (Portefeuille.) — 44 pièces, papier.

1742-1789. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Ney, Poligny, le Vaudioux, Plasne, Sellières, Vers-sous-Sellières, Saint-Lothain, Vincent, Nevy, Montrond, Tourmont, Besain.

C. 768. (Portefeuille.) — 13 pièces, papier.

1750-1789. — Ordonnances de l'intendant homologuant : le règlement fait par les échevins d'Aumont pour le parcours des moutons dans les communaux ; — les baux des biens communaux de cette localité ; — les taxes mises sur les porcs qui vont à la glandée ; — des échanges faits avec des particuliers par les habitants d'Ardon.

C. 769. (Portefeuille.) — 39 pièces, papier.

1770-1788.—Requêtes adressées à l'intendant : par les habitants de Champvaux, Plasne, le Fied, Barretaine, demandant la nullité de baux conclus par ces communautés avec divers particuliers ; — par les habitants de Barretaine, Champvaux et le Ressart, demandant que la taxe de 12 livres imposée sur chaque journal de communal cultivé soit réduite à 8 livres par journal. — Ordonnance de l'intendant autorisant les habitants de Barretaine à faire procéder à l'arpentement général de leur territoire.

C. 770. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1750-1781. — Ordonnances de l'intendant : prescrivant aux communautés de Baume et des Granges-sur-Baume de faire procéder à un nouvel arpentement de leurs territoires ; — à ceux de Besain et de Baume qui cultivent sans titre des bois communaux de les abandonner ; — autorisant ceux de Besain à faire un rôle des particuliers qui ont conduit leurs porcs à la glandée dans les bois communaux.

C. 771. (Portefeuille.) — 15 pièces, papier.

1750-1782. — Ordonnances de l'intendant : homologuant les baux de leurs biens communaux faits par les habitants de Bréry, de Bois-de-Gand, Blandans ; —autorisant à poursuivre les particuliers qui ont usurpé les biens communaux du Bief-des-Maisons et du Bois-de-Gand ; — les habitants du Bief-des-Maisons et des Grand et Petit-Chalême à faire procéder à la délimitation de leurs territoires.

C. 772. (Portefeuille.)—29 pièces, papier ; 1 plan collé sur toile.

1739-1788. — Plan des territoires des Chalêmes et de La Perrena. — Ordonnances de l'intendant : homologuant les baux des biens communaux des habitants de Champagnole et de Chamole ; — autorisant ces deux communes à plaider et à poursuivre les particuliers qui ont usurpé des biens communaux.

C. 773. (Portefeuille.) — 38 pièces, papier.

1745-1789. — Ordonnances de l'intendant : autorisant à poursuivre les particuliers qui ont usurpé les biens communaux de Champvaux, Château-Châlon, Châtelneuf;

— prescrivant aux habitants de Champvaux, le Ressart et Barretaine, Châtelneuf de faire délimiter leurs territoires; — autorisant à plaider les habitants de Château-Châlon, Menetru, Blois, Ladoye et Maizières, contre le sieur Ramboz, au sujet de la propriété d'un bois de douze arpents.

C. 774. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1743-1789. — Ordonnances de l'intendant : autorisant à poursuivre les particuliers qui ont usurpé les biens communaux de La Chaux-des-Crotenay, Chaussenans; — homologuant les baux des biens communaux ou des règlements pour la jouissance de ces biens faits par les habitants de Crotenay, Chaussenans, Commenailles, La Chaux-des-Crotenay.

C. 775. (Portefeuille.) — 79 pièces, papier.

1749-1789. — Ordonnances de l'intendant : autorisant les habitants des Faisses, Lamarre, Picarreau à procéder au partage de leurs communaux; — autorisant à poursuivre les particuliers qui ont usurpé les terrains communaux du Fay, Doucier, Frontenu, des Faisses, Équevillon, le Fied.

C. 776. (Portefeuille.) — 99 pièces, papier.

1720-1789. — Ordonnances de l'intendant : autorisant les habitants de Monnet-la-Ville, Marigny, Menetrux-en-Joux à poursuivre les particuliers qui ont usurpé des terrains communaux; — les habitants de Grozon et de Mantry à faire dresser l'arpentement de leurs territoires; — homologuant les baux des biens communaux faits par les habitants de Menetrux-le-Vignoble, Grozon, Gillois, Mirebel, Molain, Marigny.

C. 777. (Portefeuille.) — 31 pièces, papier.

1755-1788. — Ordonnances de l'intendant autorisant les habitants de Nevy-sur-Seille : à faire dresser l'arpentement de leur territoire; — à poursuivre ceux des particuliers qui ont usurpé des biens communaux; — à donner à bail leurs biens communaux.

C. 778. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1788-1789. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants de Nevy-sur-Seille, demandant la nullité d'une vente de terrains communaux qu'ils ont faite à Joseph Clavelin. — Ordonnance de l'intendant autorisant les habitants de Nevy-sur-Seille à plaider contre leur seigneur qui, sans autorisation, a loué une carrière de tuf située dans un de leurs communaux.

C. 779. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1729-1789. — Ordonnances de l'intendant: autorisant: les habitants de La Perrena, Saint-Lamain et Montchauvier, Passenans, le Petit-Chalême à faire procéder à l'arpentement de leurs territoires; — les habitants de Passenans et de Plasne à faire poursuivre les particuliers qui ont usurpé des terrains communaux; — homologuant les baux de leurs terrains communaux consentis par les habitants de Poligny, Pont-du-Navoy, le Picarreau.

C. 780. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1735-1775. — Ordonnances de l'intendant : autorisant à plaider les habitants de Syam, du Petit-Chalême, les officiers municipaux de Poligny; — à faire faire la délimitation de leurs territoires les habitants de Sellières, Saint-Lamain; — condamnant: les habitants de Sellières à payer les droits dus pour chaque animal qu'ils abattent dans les boucheries de la ville; — le sieur Joseph Duraud, boucher à Sellières, à une amende, pour avoir tué du bétail sans payer le droit dû au fermier des octrois de cette ville; — le sieur Crinquant à payer aux habitants de Songeson une somme de 30 livres, pour valeur de la jouissance d'un communal qu'il a cultivé; — le sieur Pierre-Joseph Fumey, prêtre, chapelain de Syam, à rapporter la valeur des foins par lui récoltés sur un pré appartenant à la commune. — Arrêt du Conseil d'État qui permet aux habitants de Sellières de lever pendant 11 ans un droit d'octroi sur le bétail tué dans les boucheries de ce lieu, à raison de 30 sous par bœuf, 20 sous par vache, 10 sous par porc, 5 sous par veau et par mouton.

C. 781. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1776-1789. — Ordonnances de l'intendant: homologuant : des baux de biens communaux consentis par les habitants de Saffloz, Songeson, Syam, Saint-Lothain; — des rôles d'impositions sur les communaux cultivés, dressés par les échevins de Saffloz et Songeson; — autorisant les habitants de Sellières à plaider.

C. 782. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1722-1779.—Ordonnances de l'intendant autorisant :

les habitants de Tourmont à partager entre eux une coupe de bois communal de sept arpents; — ceux de Toulouse à faire faire l'arpentement de leur territoire; — homologuant des baux de terrains communaux consentis par les habitants de Tourmont, Villerserine, Villars-sur-l'Ain, Vers-sous-Sellières.

C. 783. (Portefeuille.) — 83 pièces, papier.

1737-1787. — Ordonnances de l'intendant autorisant : les habitants de Foncine-le-Haut à faire reconstruire le clocher de leur église; — ceux de Montrond à faire dresser l'arpentement de leur territoire; — ceux de Frontenay, Poligny, Aumont, Tourmont, Mantry, Frasnois, Ney, Villars-sur-l'Ain à faire réparer leurs édifices communaux.

C. 784. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier.

1745-1789. — Ordonnances de l'intendant autorisant à plaider les communes de Château-Châlon, Équevillon, Fay-en-Montagne, Chalême, Gillois, Toulouse, Crotenay, Buvilly, Frontenay, Châtelneuf, Commenailles, Ladoye, Champagnole, Communailles, Frasnois.

C. 785. (Portefeuille.) — 62 pièces, papier.

1743-1789. — Ordonnances de l'intendant autorisant à plaider les communes de Poligny, Toulouse, Saint-Lothain, Bréry, Sellières, Maizières, Mirebel, le Vaudioux, Nevy-sur-Seille, Saffloz, Marigny, Vaux-sur-Poligny, Sirod, Menétru, Villerserine, Monnet-la-Ville, Vaux, Monay, Montrond.

C. 786. (Portefeuille.) — 75 pièces, papier.

1739-1788. — Ordonnances de l'intendant condamnant les communes de Baume, Bréry, Aumont, Bief-des-Maisons, Buvilly, Barretaine, le Ressard et Champvaux, Bourg-de-Sirod, Ardon, Arbois, Besain à payer les sommes qu'elles doivent à divers titres.

C. 787. (Portefeuille.) — 9 pièces, papier.

1788-1789. — Ordonnances de l'intendant condamnant les communes de Bosne, Buvilly-les-Arsures à payer les sommes qu'elles doivent à divers titres; — autorisant les habitants de Barretaine, le Ressart et Champvaux à faire faire l'arpentement de leurs territoires.

C. 788. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1746-1789. — Ordonnances de l'intendant condamnant les communes de Chapelambert, Champagnole, Crans, la terre de Colonne, Commenailles, Crotenay, le Châtelet, Château-Châlon, Conte, Champvaux, Chalesmes, la Chaux-des-Crotenay, Châtelneuf, Chaussenans, Cize à payer les sommes qu'elles doivent à divers titres.

C. 789. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1733-1789. — Ordonnances de l'intendant condamnant les communes du Fied-en-Montagne, Frontenay, le Fay, Foncine, Équevillon, Doucier, Entre-deux-Monts, La Ferté, le Picarreau, Blois et La Doye, Darbonnay, les hameaux de la Combe d'Ain, La Thuilette, le Part, les Combes et La Feuillasse à payer les sommes qu'elles doivent à divers titres.

C. 790. (Portefeuille.) — 61 pièces, papier.

1731-1784. — Ordonnances de l'intendant condamnant les communes de Montliboz, le Châtelet, Mont-sur-Monnet, Monay, Gillois et Treffay, Grand-Serva, Montcusel, Colonne, Vaivre et Biefmorin, Montchauvier, Molain, Grozon, Monnet-le-Bourg, Miery, Blois et La Doye, Montrond, Marigny, Menétrux-en-Joux, Baume, Mauffans, Lent, La Chaux-des-Crotenay, Montigny-sur-l'Ain à payer les sommes qu'elles doivent à divers titres.

C. 791. (Portefeuille.) — 15 pièces, papier.

1784-1786. — Ordonnances de l'intendant autorisant des marchés passés entre des particuliers et les communes de Miery, Montrond, Grozon, Menétru, Mantry au sujet de la fourniture de taureaux pour les bergeries de ces localités.

C. 792. (Portefeuille.) — 68 pièces, papier.

1746-1789. — Ordonnances de l'intendant condamnant les communes de Plasne, Passenans, Poligny,

Nevy, Ney, Petit-Abergement à payer les sommes qu'elles doivent à divers titres.

C. 793. (Portefeuille.) — 61 pièces, papier.

1730-1772. — Ordonnances de l'intendant condamnant les communes de Saint-Lothain, Sellières, Sirod, Tourmont, Sauvement, Toulouse et Fangy, Syam, Vers-sous-Sellières, Villerserine, le Vaudioux, Vannoz, Saffloz, le Val-de-Voiteur, Saint-Lamain, Rathier, Songeson à payer les sommes qu'elles doivent à plusieurs titres.

C. 794. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

1772-1789. — Ordonnances de l'intendant condamnant les communes de Sirod, Saffloz, les habitants du vicariat de Songeson, le Viseney, Toulouse et Fangy, Recanoz à payer les sommes qu'elles doivent à divers titres.

C. 795. (Portefeuille.) — 38 pièces, papier.

1764-1789. — Ordonnances de l'intendant homologuant des marchés conclus par des particuliers qui s'offrent à faire les fonctions de régents d'école ou de secrétaires de mairie dans les communes de Besain, Barretaine, le Ressart et Champvaux, Blandans, Aumont, Bréry, Buvilly, Blois, Baume, Bief-des-Maisons.

C. 796. (Portefeuille.) — 26 pièces, papier.

1736-1789. — Ordonnances de l'intendant condamnant les communes de Château-Châlon, Chaussenans, Champagnole, Cize, Chapois, Vaux-sur-Poligny, la Chaux-des-Crotenay, à payer les gages qu'elles doivent à leurs recteurs d'écoles.

C. 797. (Portefeuille.) — 41 pièces, papier.

1737-1789. — Ordonnances de l'intendant condamnant les communes des Faisses, de Champvaux, Crotenay, Fay-en-Montagne, Darbonnay, le Fied, Grozon, Foncine, Équevillon, Bosne, Granges-sur-Baume, Château-Châlon, la Doye, Fontenu à payer les gages qu'elles doivent à leurs maîtres d'écoles ou à leurs pâtres communaux.

C. 798. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier.

1744-1789. — Ordonnances de l'intendant condamnant les habitants de Montrond, Grozon, Lombard, Nevy-sur-Seille, Poligny, Menétru, Monay, Menétru-en-Joux à payer les gages qu'elles doivent à leurs recteurs d'écoles.

C. 799. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier.

1729-1789. — Ordonnances de l'intendant homologuant des marchés passés avec des recteurs d'écoles par les communes de Songeson, Villerserine, Saint-Lamain, Tourmont, Sellières, Saffloz, Saint-Lothain, Sirod, Toulouse, Vers-sous-Sellières, Vincent.

C. 800. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1747-1774. — Plans collés sur toile des bois appartenant à l'abbaye de Château-Châlon. — Ordonnances de l'intendant condamnant les communes de Fay-en-Montagne, le Fied, le Bief-des-Maisons, Bersaillin, le Bouchau, le Viseney, le Picarreau, Lamare, les Faisses, Saint-Lothain, Marigny, Songeson, Vers-sous-Sellières, à payer les sommes qu'elles doivent à divers titres.

C. 801. (Portefeuille.) — 28 pièces papier.

1776-1785. — Ordonnances de l'intendant homologuant des traités passés avec divers particuliers pour la fourniture du luminaire dans les églises par les communes de Nevy-sur-Seille, Sirod, Ney, Saint-Lothain, Grozon, Fay-en-Montagne, Gillois, Molain, Monnet-la-Ville, Valempoulières, du Fied, Lombard.

C. 802. (Portefeuille.) — 63 pièces, papier.

1785-1789. — Ordonnances de l'intendant homologuant des marchés pour la fourniture du luminaire des églises passés par divers particuliers avec les communes de Miéry, Montrond, Vaux-sur-Poligny, Villers-Farlay, Chaussenans, Foncine-le-Haut, Foncine-le-Bas, Menétru-en-Joux, le Franois, Crotenay, Frontenay, Bréry, Commenailles, Besain, Bief-des-Maisons, Sellières.

C. 803. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1735-1779. — Ordonnances de l'intendant prescrivant aux habitants de Vers-sous-Sellières, Vinçent, Narla, et le Franois, Vannoz, Conte, La Doye, Saint-Lamain, Bief-des-Maisons de se réunir en assemblées communales pour

procéder à l'élection de leurs échevins. — État demandé par l'intendant à son subdélégué de Poligny indiquant : 1° le nombre d'officiers dont doit être composé chaque corps municipal des villes de la subdélégation, y compris les secrétaires, greffiers et receveurs ; 2° le nombre et la nature des charges qui auront été levées aux parties casuelles ; 3° le nom des personnes qui seront pourvues et en possession de leurs offices.

C. 804. (Portefeuille.) — 36 pièces, papier.

1770-1789. — Ordonnances de l'intendant : convoquant les assemblées communales des habitants de Blois, Chaussenans, Fontenu, Plasne, Montigny, Frontenay ; — homologuant les élections d'échevins faites par les habitants de Sellières, Toulouse, Bréry, Mirebel, Château-Chalon, Syam, Nevy-sur-Seille, Communailles.

C. 805. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1735-1768. — Ordonnances de l'intendant qui règlent le mode d'administration des fruitières de Crotenay, Sirod, Équevillon, Crans, Saffloz, Songeson, Plasne, Chaussenans, Foncine-le-Bas, Besain, Champvaux, Barretaine, Champagnole, Entre-deux-Monts, Monnet-la-Ville, Châtelneuf, la Chaux-des-Crotenay, Vannoz, Foncine-le-Haut.

C. 806. (Portefeuille.) — 9 pièces, papier.

1771-1773. — Ordonnances de l'intendant homologuant les projets de règlement des fruitières de Songeson, Syam, Champvaux, Barretaine.

C. 807. (Portefeuille.) — 65 pièces, papier.

1772-1789. — Ordonnances de l'intendant contenant règlement pour les fruitières de la Chaux-des-Crotenay, du Vaudioux, de Gillois et Gillaret, le Petit-Plasne et Grand-Plasne, Monnet-le-Bourg, Molain, Fontenu, Sirod, Pillemoine, Passenans, le Fied.

C. 808. (Portefeuille.) — 11 pièces, papier.

1737-1786. — Ordonnance de l'intendant : qui règle le mode d'élection des notables et la forme des assemblées électorales ; — prescrivant aux échevins de Crotenay, de rendre compte de leur gestion. — Rôle des communaux de la communauté de Songeson qui ont été cultivés.

C. 809. (Portefeuille. — 81 pièces, papier.

1731-1788. — Ordonnances de l'intendant condamnant à payer les rentes qu'elles doivent les communes de Villars, Marigny, Équevillon, Mont-sur-Monnet, les Faisses et Pillemoine, Bréry, Conte, Crans, Treffay, Grozon, Syam, Mantry, Passenans, Domblans, Darbonnay, Nevy-sur-Seille, Vincent, Commenailles, Sirod, le Vaudioux, Sellières, Saffloz, Fontenu, Monay, Châtelneuf, Besain, Mathenay, Songeson.

C. 810. (Portefeuille.) — 15 pièces, papier.

1775-1781. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitans d'Aumont (recettes 2,568 livres ; dépenses, 2,532 livres) ; Ardon (recettes, 1,252 livres ; dépenses, 1,096 livres) ; — ordonnance de l'intendant prescrivant aux échevins de l'Abergement-lez-Thésy de rendre compte de leur gestion.

C. 811. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier.

1738-1777. — Ordonnances de l'intendant condamnant les habitants de Baume, Bois-de-Gand, Aumont, Bief-des-Maisons à payer à leurs échevins les sommes dont ils sont reliquataires. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Besain (recettes, 995 livres ; dépenses, 1,122 livres) ; Bois-Gelot (recettes, 370 livres ; dépenses, 352 livres) ; Bosne et le Sauvement (recettes, 281 livres ; dépenses, 187 livres) ; Buvilly (recettes, 2,200 livres ; dépenses, 2025 livres) ; Blandans (recettes, 1,890 livres ; dépenses 1,976 livres) ; Bief-des-Maisons (recettes, 1,286 livres ; dépenses, 1,267 livres).

C. 812. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1777-1788. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Barretaine (recettes, 1,391 livres ; dépenses 1,419) ; Bréry (recettes, 3,716 livres ; dépenses, 3,621 livres) ; Baume (recettes, 4,912 livres ; dépenses, 4,755 livres) ; Blois (recettes, 2,753 livres, dépenses, 2,521 livres) ; Besain (recettes, 1,140 livres ; dépenses, 1,251 livres) ; Sirod (recettes, 716 livres ; dépenses, 670 livres) ; Bois-de-Gand (recettes, 560 livres ; dépenses, 543 livres) ; La Buchille (recettes, 285 livres ; dépenses, 253 livres).

C. 813. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1744-1770. — Ordonnances de l'intendant condamnant les communes de Commenailles, Champvaux, Tourmont à payer les sommes dont elles sont reliquataires aux échevins; — comptes rendus par les échevins aux habitants de Chamole (recettes, 1,918 livres; dépenses, 2,139 livres); Crans (recettes, 2,341 livres; dépenses, 2,496 livres); Chaussenans (recettes, 1,549 livres; dépenses, 1,646 livres); Crotenay (recettes, 1,920 livres; dépenses, 1,945 livres); Sapois (recettes, 605 livres; dépenses 606 livres); Chapelambert (recettes, 930 livres; dépenses, 963 livres); la Chaux-des-Crotenay (recettes 4,843 livres; dépenses, 5,054 livres); Chevrotaine (recettes, 759 livres; dépenses, 748 livres); Chamblay (recettes, 894 livres; dépenses, 904 livres); le Châtelet (recettes, 480 livres; dépenses, 485 livres).

C. 814. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier.

1768-1782. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Conte (recettes, 1,222 livres; dépenses, 1,222 livres); le Grand et le Petit-Chalème (recettes, 2,172 livres; dépenses, 1,844 livres); Chambly (recettes, 1,113 livres; dépenses, 990 livres); La Chaux-en-Bresse (recettes, 112 livres; dépenses, 24 livres); Château-Chalon (recettes, 5,121 livres; dépenses, 5,079 livres); Chevrotaine recettes, 748 livres; dépenses, 739 livres); Commenailles (recettes, 2,410 livres; dépenses, 2,515 livres); Cize.

C. 815. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier.

1782-1787. — Comptes rendus par leurs échevins : aux habitants de Chapois (recettes, 725 livres; dépenses, 662 livres); Châtelneuf (recettes, 1,568 livres; dépenses, 1,453 livres). — Ordonnances de l'intendant condamnant les échevins de Château-Chalon, la Chaux-des-Crotenay, Chaussenans, Crotenay, Champagnole, Chambly, Crans, Commenailles à rendre compte de leur gestion aux habitants.

C. 816. (Portefeuille.) — 36 pièces, papier.

1787-1789. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Champagnole (recettes, 7,732 livres; dépenses, 6,793 livres); Commenailles (recettes 1,139 livres; dépenses, 1,119 livres); Chamole (recettes, 2,613 livres; dépenses, 2,474 livres); Besain (recettes, 1,210 livres; dépenses, 1,156 livres); Baume (recettes, 4,713 livres; dépenses, 4,508 livres).

C. 817. (Portefeuille.) — 41 pièces, papier.

1730-1789. — Ordonnances de l'intendant condamnant les habitants de Doucier, des Deux-Fays à payer à leurs échevins les sommes dont ils sont reliquataires. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Darbonnay (recettes, 2,697 livres; dépenses, 2,060 livres); la Doye (recettes, 1,329 livres; dépenses, 1,294 livres).

C. 818. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1749-1788. — Ordonnance de l'intendant prescrivant aux échevins d'Équevillon de rendre compte de leur gestion. — Comptes rendus aux habitants d'Entre-deux-Monts par leurs échevins (recettes, 729 livres; dépenses, 740 livres).

C. 819. (Portefeuille.) — 67 pièces, papier.

1745-1789. — Comptes rendus faits par leurs échevins aux habitants de La Ferté (recettes, 4,978 livres; dépenses, 4,825 livres); Foulenay (recettes, 6 livres 6 sous; dépenses, 47 livres); Francheville (recettes, 8 livres; dépenses, 66 livres).

C. 820. (Portefeuille.) — 49 pièces, papier.

1769-1789. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Froideville, Frasnois, La Fromagerie, Frontenay.

C. 821. (Portefeuille.) — 38 pièces, papier.

1771-1787. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants du Grand-Abergement, du Grand et du Petit-Chalême, Grozon.

C. 822. (Portefeuille.) — 37 pièces, papier.

1777-1789. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Granges-sur-Baume, Lamarre, Lombard, Lent.

C. 823. (Portefeuille.) — 41 pièces, papier.

1765-1789. — Comptes rendus par leurs échevins

aux habitants des Maisons-du-Bois, Maizières, Mantry, Marigny.

C. 824. (Portefeuille.) — 74 pièces, papier.

1759-1789. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Mathenay, Mauffans, Menétrux-en-Joux, Miéry.

C. 825. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1769-1789. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Mirebel, Molain, Monay, Monnet-la-Ville, Monnet-le-Bourg.

C. 826. (Portefeuille.) — 39 pièces, papier.

1742-1788. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Montchauvier, Montchauvrot, Montigny-sur-l'Ain.

C. 827. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1768-1789. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Montliboz, Montrond, Mont-sur-Monnet, Narlay, Nevy, Ney.

C. 828. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1762-1788. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Passenans, La Perrena, Picarreau, Pillemoine.

C. 829. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1745-1789. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants des Planches, Plasne, Poligny, Pont-du-Navoy.

C. 830. (Portefeuille.) — 34 pièces, papier.

1746-1789. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants du Ressart, Recanoz, La Ronce.

C. 831. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1784-1789. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Saffloz, Saint-Lamain, Sirod, Sellières.

C. 832. (Portefeuille.)—47 pièces, papier.

1762-1789. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Saint-Lothain, Songeson, Syam, Sappois.

C. 833. (Portefeuille.) — 56 pièces, papier.

1745-1789. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Toulouse et Fangy, Tourmont, Treffay.

C. 834. (Portefeuille.)—42 pièces, papier.

1776-1789. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Vannoz, du Vaudioux, des Vaux-de-Chambly, Vaux-sur-Poligny.

C. 835. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1776-1789. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Miéry, Frontenay, Champagnole, Blois, le Fied, Chaussenans, Buvilly, Château-Châlon, Commenailles, Équevillon, Besain, Champvaux, la Doye, Cize, Châtelneuf, Lamarre, Mantry, Lombard, Picarreau, Monnet-le-Bourg, La Perrena, Conte, les Faisses, Monay, Pont-du-Navoy, Grozon, Toulouse, Châtelet, Frasnois, la Chaux, Crotenay, Passenans, Ardon, Montigny-sur-l'Ain, Chevrotaine, la Chassagne, Buvilly, Biefmorin, la Chaux-des-Crotenay.

C. 836. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1777-1788. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants d'Ardon, Bois-de-Gand, Bourg-de-Sirod, Bréry, Chambly, Champagnole, Chapelambert, la Chaux-en-Bresse, Crans, le Fied, Francheville, Frontenay, Lamarre, Menétru, Miéry, Monay, Monnet-le-Bourg, Monnet-la-Ville, Montrond, Recanoz, La Roncê, Saint-Lamain, Vaux-sur-Poligny.

C. 837. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1777-1788. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Vers-sous-Sellières, du Villey, Montrond, Narlay, Barretaine, Champagnole, la Buchille, Chambly, Cize, la Doye, Maisons-du-Bois, Molain, Monnet-le-Bourg

Ney, les Planches, Pont-du-Navoy, Charency, Toulouse, Tourmont, Treffay, Vaudioux, Sirod, Ney, Saint-Lothain.

C. 838. (Portefeuille.) — 77 pièces, papier.

1776-1788. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Châtelneuf, Chaussenans, Cize, Fay-en-Montagne, Grand et Petit-Chalème, Grozon, Champvaux, Sapois, Château-Châlon, Barretaine, Chamole, la Chaux-en-Bresse, Aumont, Besain.

C. 839. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1777-1778. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants d'Aumont, Barretaine, Blois, Buvilly, Chamole, Château-Châlon, La Chaux-en-Bresse, Conte, Crotenay, la Doye, Entre-deux-Monts, Équevillon, les Faisses, Grozon, Mantry, Molain, Montchauvier, Montigny, Nevy-sur-Seille, La Perrena, Sapois, Syam, Toulouse, Tourmont, Treffay, Vannoz, le Villey, Villars-sur-l'Ain, Villerserine, Vincent, Sapois, Lombard, Passenans, le Ressart.

C. 840. (Portefeuille.) — 34 pièces, papier.

1777-1787. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Besain, Châtelay, la Chaux-des-Crotenay, Darbonnay, Loulle, Ney, Bois-de-Grand, Bosne, Brery, Chamole, Chapelambert, Châtelneuf, Chaussenans, Commenailles, Entre-deux-Monts, Fay-en-Montagne, du Fied, Frontenay, Lamare, Maizières, Miéry, Molain, Monay, Montigny-sur-l'Ain, Saint-Lamain.

C. 841. (Portefeuille.) — 63 pièces, papier.

1785-1789. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants du Châtelet, Équevillon Ardon, Aumont, Blandans, Bourg-de-Sirod, la Chaux-des-Crotenay, Crans, Fay-en-Montagne, Froideville, Molain, Montchauvrot, Saint-Lamain, Saint-Lothain, Tourmont, les Faisses, Lent, Besain, Syam, Vannoz, Vaux-sur-Poligny, Vers-sous-Sellière, Villey.

C. 842. (Portefeuille.) — 44 pièces, papier.

1730-1788. — Ordonnances de l'intendant condamnant les habitants de Mont-sur-Monnet, Toulouse, Grozon à payer à leurs échevins les sommes dont ils sont reliquataires. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Sapois, Bois-de-Gand, Bois-Gelot, Chapelambert, Darbonnay, Menétru, Monnet-la-Ville, Songeson, Treffay, Villerserine,

C. 843. (Portefeuille.) — 68 pièces, papier.

1747-1789. — Ordonnances de l'intendant homologuant les procès-verbaux de réception des travaux faits sur les échevins à la décharge des habitants de Darbonnay, Picarreau, Saint-Lothain, Fay-en-Montagne, Aumont, Baume, Gillois, Bourg-de-Sirod, Lent, Sirod, Syam, Treffay, Besain, La Chaux des-Crotenay, Montliboz, le Châtelet, Bréry, Champagnole, Château-Chalon.

C. 844. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier.

1744-1777. — Ordonnances de l'intendant : condamnant à travailler aux routes les habitants du Fied, du Picarreau, d'Aumont, d'Ardon; — autorisant les habitants des Vaux-de-Chambly à ouvrir un chemin pour communiquer avec Songeson et Menétru; — homologuant le procès-verbal d'estimation dressé par le subdélégué de l'intendant à Poligny des terrains dont les officiers municipaux de Poligny entendent s'emparer pour élargir la grande rue de cette ville.

C. 845. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier; 1 plan collé sur toile.

1776-1789.—Plan de la ville et du territoire de Poligny.—Ordonnances de l'intendant condamnant à travailler aux routes les habitants de Sapois, Vannoz, Bréry, Baume-les-Messieurs, La Perrena, le Grand et le Petit-Chalème, Gillois, Gillerois, Conte, Lent, Sirod, le bourg de Sirod, Granges-sur-Baume et Crançot, Crotenay, Mirebel, Sellières, Blois.

C. 846. (Portefeuille.) — 44 pièces, papier.

1740-1785. — Comptes rendus par leurs échevins aux habitants de Vers-sous Sellières, Vincent et La Pinaudière, le Villey, Villars-sur-l'Ain, Villerserine, Chambly.

C. 847. (Portefeuille.) — 36 pièces, papier.

1738-1788. — Comptes rendus par leurs échevins

aux habitants de Baume-les-Messieurs, Fay-en-Montagne, Foncine et les Planches, Doucier, Chambly, Ardon, Blandans, Saint-Lamain, Bief-des-Maisons, Blois, La Fromagerie, Molain, Lombard, Vincent, Montrond, Gillois, Loulle.

C. 848. (Portefeuille.) — 83 pièces, papier.

1719-1774. — Déclarations des biens immeubles possédés par les habitants du Petit-Abergement et de Montigny; — requêtes adressées à l'intendant par les commis répartiteurs de Saint-Lamain, Sellières, Tourmont, demandant que le subdélégué de Poligny assiste à la confection des rôles de ces communes.

C. 849. (Portefeuille.) — 65 pièces, papier.

1764-1785. — État de répartition de la somme de 43,070 francs sur les communautés du bailliage de Poligny à percevoir en 1780. — Ordonnances de l'intendant autorisant les échevins de Miéry, Doucier, Mièges à poursuivre les contribuables en retard.

C. 850. (Portefeuille.) — 23 pièces, papier.

1766-1789. — Procès-verbal dressé par le subdélégué de l'intendant à Poligny au sujet de la demande formée par les habitants de Baume-les-Messieurs afin d'être séparés, pour le payement des impositions royales, de la communauté des Granges-sur-Baume. — Ordonnances de l'intendant autorisant les habitants de Château-Chalon, Plasne, Poligny, Besain, La Doye, Sellières à poursuivre les contribuables de ces communes qui n'ont pas payé leurs impôts.

C. 851. (Portefeuille.) — 23 pièces, papier.

1756-1776. — Requêtes adressées à l'intendant afin d'obtenir l'exemption du payement de leurs impositions, par les sieurs : Taillard, maître chirurgien à Poligny; — Humbert-Joseph Prégaud, avocat au parlement; — Claude Chenu, bas officier invalide; — Hyacinthe Duhamel D'Udésert, écuyer, capitaine de cavalerie. — Projets de répartion des sommes de 52,160 francs et de 43,170 francs, montant de l'imposition ordinaire à recouvrer en 1774 et 1777 sur les communautés du ressort du bailliage de Poligny.

C. 852. (Portefeuille.) — 94 pièces, papier.

1780-1780. — Requêtes adressées à l'intendant afin d'obtenir des décharges ou des modérations d'impôts par : les fermiers de M. Astorg, gouverneur de Poligny; — les religieux de Vaux-sur-Poligny; — le sieur Champard, de Darbonnay; — Jacques Benoît, de Champagnole; — le sieur Viard Gruet, de Champvaux; — les fermiers du sieur de La Collonge, commissaire des guerres à Salins; — le baron d'Olivet; — le sieur François-Christin Jacquin, de Chamole; — le sieur Claude Sonnet, de Champvaux; — le sieur Balard, receveur des droits réunis sur les cuirs à Champagnole; — Joseph Vuillemot de Château-Chalon; les frères Amyet, fermier des Dominicains de Poligny; — le sieur Baptiste Morel, maître de poste à La Chaux-des-Crotenay; — le sieur Grandvaux, de Bréry; — la baronne douairière de Moyria; — état des charges des communautés de la subdélégation de Poligny.

C. 853. (Portefeuille.) — 78 pièces, papier.

1725-1755. — Arrêt du Conseil d'État portant règlement sur la levée du cinquantième du revenu des biens. — Ordonnances de l'intendant prescrivant des poursuites en recouvrements d'impôts contre divers habitants des communautés de la subdélégation de Poligny.

C. 854. (Portefeuille.) — 17 pièces, papier.

1746-1788. — Ordonnances de l'intendant : prescrivant des poursuites en recouvrement d'impôts contre divers habitants des communautés de la subdélégation de Poligny; — accordant des décharges d'impôts : aux héritiers Butet, à La Perrena; — aux fermiers des biens possédés par le prieuré de Vaux à Chaussenans; — au sieur Pierre Terrillon, de Poligny; — prescrivant aux commis des communautés de Vers-sous-Sellières, Fay-en-Montagne, Menétru-le-Vignoble de faire les rôles des impositions; — projet de répartition de l'imposition ordinaire entre les communautés du bailliage de Poligny pour 1781, 1783, 1786, 1788.

C. 855. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1781-1786. — Ordonnances de l'intendant prescri-

vant des poursuites en recouvrement d'impôts contre divers habitants des communautés de la subdélégation de Poligny. — Rôle des impôts de la commune de Marigny.

C. 856. (Portefeuille.) — 57 pièces, papier.

1747-1788. — Ordonnances de l'intendant : prescrivant des poursuites en recouvrement d'impôts contre divers habitants des communautés du bailliage de Poligny; — accordant des décharges d'impôts : au sieur Claude Michel, invalide; — au sieur Claude-Charles Moréal de Grozon, écuyer, conseiller-maître honoraire de la Chambre des Comptes de Dôle. — Procès-verbaux : de la liquidation des impôts à rembourser aux habitants de Grozon ; — de la répartition des charges communales entre les communautés de Saint-Lamain, Montchauvier et Passenans, qui composent la même paroisse ; — condamnation prononcée par l'intendant contre les habitants du Petit-Abergement, les condamnant à contribuer aux dépens des réparations et entretien de l'église, du presbytère, du luminaire et du gage du maître d'école.

C. 857. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier.

1760-1772. — Tableau des distances, en lieues de Comté, des communes et de la subdélégation de Poligny à Besançon ; — impositions ordinaires des communautés de la subdélégation de Poligny (1760-1763). — Ordonnances de l'intendant autorisant des poursuites : contre les contribuables retardataires de la commune de Frontenay ; — les fermiers de M. de Vatteville à Syam ; — les contribuables retardataires de la commune de Blois, de Marigny. — Projet d'ordonnance sur les visites à faire du bétail pour l'assiette de l'impôt ; — observations sur la répartition de l'imposition ordinaire pour le bailliage de Poligny, de 1770 à 1771. — Rôle à faire sur les habitants de Bersaillin pour payer des charges locales.

C. 858. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

1772-1789. — Projet d'assiette pour l'imposition ordinaire dans le bailliage de Poligny. — Procès-verbaux de poursuites autorisées contre les sieurs : Bury, fermiers à l'Hôtel-Dieu, à Plasne ; — Chambard, de Château-Chalon; — Rousseau, de Vers-sous-Sellières, — le marquis de Montrichard, à Frontenay; — les contribuables retardaires de Maizières; — rôle à faire pour payer les charges locales de la commune de Lombard.

C. 859. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1685-1753. — Pièces de procédure, ordonnances, mémoires touchant le procès entre la commune de Fontenu et M. Moreau de Chalain, qui prétendait ne pas payer d'impôts. — Ordonnances de l'intendant prescrivant des poursuites contre les contribuables retardataires des communes de Pillemoine, Lombard. — Réclamations faites par les habitants de Châtelneuf contre la formation des rôles.

C. 860. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1750-1789. — État du revenu de la communauté des Granges-de-Crans, s'élevant à 1,750 livres. — Déclaration fournie par François Boisselot, échevin de La Chaux-en-Bresse, des immeubles en terres, prés et étangs composant le territoire de cette communauté. — Ordonnances de l'intendant autorisant les échevins de Bréry et de Crotenay à poursuivre leurs contribuables en retard. — Requêtes adressées à l'intendant afin d'obtenir des modérations d'impôts par : Étiennette Vaubourg, de La Doye; — Joseph-Désiré de Richardot, seigneur de Choisey ; — les prieurs et religieux de Vaux-sur-Poligny ; — le sieur Merle, entrepreneur de la nitrière de Champagnole. — Ordonnance de l'intendant prescrivant aux habitants de Molain, Besain, Montrond, le Pasquier et Valempoulières de payer l'impôt pour les chemins auquel a été taxé le sieur Gagneur, commis des ponts et chaussées.

C. 861. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1769-1780. — Requêtes adressées à l'intendant pour obtenir des remises d'impôts pour pertes de récoltes ou de bétail par : Jean-Claude Routy, greffier de la justice royale de Grozon ; — Henri-Antoine Mercier, de Poligny, sergent au régiment de Metz ; — Jean-Pierre Petetin, curé de Santans ; — Henri Villermot, de La Perrena, et autres. — Déclaration par Jean-Baptiste Noirot, d'Arbois, Claude-Louis et Denis Bosne, des immeubles qu'ils possèdent sur le territoire du Grand-Abergement. — Lettre de l'intendant au subdélégué pour lui donner avis des plaintes faites par le clergé sur ce qu'on faisait contribuer les fermiers des biens ecclésiastiques à l'abonnement des deux vingtièmes suivant le profit qu'ils retirent de l'exploitation de leurs fermes ; — pour l'inviter à tenir la main à

la prompte exécution des rôles des impôts aussitôt après la réception des mandements adressés aux communautés.

C. 862. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1763-1782. — État des nobles et possesseurs de fiefs dans le bailliage de Poligny qui ont été compris dans le rôle de la capitation en 1763.—Requêtes adressées à l'intendant à l'effet d'obtenir des modérations dans leurs impôts, par : Joseph Etiévant, — Jean-Alexis Guichard, de Mntru-le-Vignoble, — le sieur Sidenier, officier de grenadiers royaux, au régiment d'Aufflize, — Pierre-François Planet, de Montrond, — Joseph Gagneur, receveur des consignations à Poligny. — Ordonnances de l'intendant autorisant les échevins de Frontenay, Monnet-la-Ville, Tourmont, Fay-en-Montagne, Vers-sous-Sellières, à poursuivre les contribuables en retard dans ces communes. — États demandés par l'intendant à son subdélégué, à Poligny, des biens-fonds, revenus patrimoniaux, octrois et autres droits appartenant aux villes, bourgs, corps, colléges, communautés, administrations des hôpitaux, maisons de charité et corporations d'arts et métiers.

C. 863. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1740-1768. — Ordonnances de l'intendant, condamnant Claude-François Olivier, de Loulle, Joseph Michaud, du Bois de Gand, Jean-Baptiste Desvigne, de Monay, Anatoile Michaux, de Miéry, Richard Gaillard, de Saint-Cyr, Anatoile Gallier, de Vers, à payer aux échevins de ces communautés leurs impôts arriérés.—Lettre de l'intendant à son subdélégué de Poligny, lui donnant avis de trois arrêts du Conseil d'État accordant une réduction d'impôt à la Franche-Comté, et portant une exemption de 2 sous par livre, en faveur des villes et communautés et des baillis et sénéchaux d'épée. — Ordonnances de l'intendant accordant des décharges d'impôts : aux doyen, chanoines, chapitre et familiers de l'église royale et collégiale de Poligny pour certains biens qu'ils possèdent dans cette ville ; — à Jean Perrin, de Poligny ; — à l'abbé Berthet, de Foncine ; — à Françoise Mazué, de Commenailles ; — aux habitants d'Entre-deux-Monts, — à Joseph Outhier, de Poligny. — Lettres de l'intendant à son subdélégué de Poligny, pour lui donner avis : que l'intention du roi Louis XV est qu'il ne soit plus accordé aux chevaliers de l'ordre de Malte, profès ou non profès, aucune déduction ni décharges sur les vingtièmes des biens et revenus qui leur sont cédés par leurs familles ; qu'il vient d'arrêter un nouveau tarif pour le recouvrement des droits de 6 sous par livre, perceptibles sur le sel Rosières.

C. 864. (Portefeuille.) — 57 pièces, papier.

1768-1785. — Lettre de l'intendant à son subdélégué à Poligny, pour lui donner avis qu'on se plaint du retard qu'il apporte à l'arrêté du rôle des impositions. — Ordonnances de l'intendant de Franche-Comté enjoignant à son subdélégué de Poligny de poursuivre les riches cultivateurs en payement de leurs impôts.— État demandé par l'intendant à son subdélégué, à Poligny, des biens ecclésiastiques situés dans cette subdélégation. — Ordonnance de l'intendant prescrivant à tous commis répartiteurs des villes et communautés de Franche-Comté de comprendre dans leurs rôles de supplément tous les fonds, terres, prés, bois, vignes, marais, pacages, usages, étangs, rivières, moulins, usines, fromageries, châteaux, jardins, enclos, vergers et maisons de campagne.

C. 865. (Portefeuille.) — 76 pièces, papier.

1759-1789. — Délibération des habitants de Mirebel, au sujet de leur procès avec le maréchal prince d'Ysenghien, relativement aux contributions qu'on prétendait lui faire payer. — Ordonnances de l'intendant autorisant les échevins de Plasne, des Planches, du Bois-de-Gand, Sellières, Champagnole, à poursuivre les contribuables en retard dans leurs communes.

C. 866. (Portefeuille.) — 85 pièces, papier.

1702-1779. — État des contrats représentés à l'intendant par les Pères Dominicains du couvent de Poligny, en exécution de la déclaration du Roi du 21 octobre 1732. — Déclarations des biens appartenant : à l'Oratoire de Poligny ; — à la cure de Colonne ; — aux familiers de la collégiale de Poligny ; — à l'hôpital du Saint-Esprit de Poligny ; — à l'église de la Chassagne ; — aux Ursulines et aux Clarisses de Poligny ; — à l'abbaye de Notre-Dame de Balerne.

C. 867. (Portefeuille.) — 67 pièces, papier.

1732-1780. — Lettre du subdélégué de Poligny à l'intendant, pour lui donner avis des plaintes portées par plusieurs particuliers de Buvilly, contre les officiers de l'escadron de Bourbon, qui ont fait manœuvrer leurs com-

pagnies sur leurs terres ensemencées. — Lettres de l'intendant au subdélégué de Poligny, lui donnant avis : qu'un escadron du régiment de Lanans restera en garnison à Arbois et un autre à Poligny ; — que le sieur Dauphin, ancien prévôt général au département du Berry, fera l'inspection de la compagnie de Franche-Comté ; — que M. de Mazoncourt signale les logements occupés à Poligny par sa compagnie comme étant en très-mauvais état ; — que l'escadron du régiment de la Marche, qui doit partir d'Ornans pour se rendre à Lons-le-Saulnier, arrivera à Poligny le 16 juillet.

C. 868. (Portefeuille.) — 34 pièces, papier.

1766-1780. — Contrôle général des officiers, bas-officiers, soldats, cavaliers, dragons, invalides retirés dans la subdélégation de Poligny ; — état des radiations faites sur le compte de l'extraordinaire des guerres, pendant les six premiers mois de 1778.

C. 869. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1781-1787. — Requêtes adressées à l'intendant, à l'effet d'obtenir exemption du logement des gens de guerre par François Cler, receveur des épices et amendes à Poligny. — Lettres par lesquelles l'intendant prévient son subdélégué à Poligny de l'arrivée : d'un escadron du régiment d'Artois cavalerie ; — du régiment Bourbon ; — de cinq corps de troupes de divers régiments. — États des militaires entrés à l'Hôtel-Dieu de la ville de Poligny au mois de mars 1783.

C. 870. (Portefeuille.) — 78 pièces, papier.

1789-1787. — Requêtes adressées à l'intendant, à l'effet d'obtenir exemption du logement des gens de guerre, par François Potard, de Sellières, Landry, Nicolas Beziat, de Sellières ; — pour obtenir la permission de se marier, par les miliciens Lothain Grand, Jean-Baptiste Moureau, Anatole Pernot, François Vaubourg, Étienne Maublanc, Claude Singey, François-Marie Ganneval, Joseph Bone, Ambroise Brouillard, Jean Benoît, Anatole Lamy.

C. 871. (Portefeuille.) — 32 pièces, papier.

1788-1790. — État de la maison dans laquelle est casernée la brigade de maréchaussée, établie à Poligny. — Ordonnances de l'intendant : accordant des permissions de mariage aux soldats miliciens, Philibert Beauhon, Remy Soleilland, Claude-François Paillard ; — prescrivant le payement des sommes dues par les communes qu'ils administrent aux échevins de Songeson, Tourmont, Miéry, Trémont ; — rappelant aux communautés de la subdélégation de Poligny qu'elles ont à fournir les voitures nécessaires au transport des bagages des troupes.

C. 872. (Portefeuille.) — 91 pièces, papier.

1770-1777. — Lettres de M le duc de Choiseul : aux trésoriers principaux de l'extraordinaire des guerres, leur ordonnant de fournir un état des dépenses restant à payer, pendant les six derniers mois de 1769 ; — à l'intendant, l'invitant à veiller à ce que les capitaines et lieutenants, conduisant des recrues et des remontes, ne reçoivent que la moitié des fourrages attribués à leur grade. — États : des officiers qui demandent à être employés dans les milices provinciales ; — du prix auquel revient dans chaque quartier de la subdélégation de Poligny la ration complète de 12 livres de foin et des deux tiers du boisseau d'avoine ; — du prix des grains et des fourrages dans les diverses places de la subdélégation de Poligny ; — des officiers nommés aux emplois des régiments provinciaux de Salins et de Vesoul, dont les résidences sont dans la subdélégation de Poligny ; — des hommes auxquels il a été permis, aux revues d'inspection, de se retirer chez eux, pour y jouir soit de la solde entière, soit de la demi-solde ; — des payements faits dans la subdélégation de Poligny, aux malades et aux soldats retirés avec solde et demi-solde ; — des soldats, cavaliers, dragons et invalides, retirés en Franche-Comté, avec solde et demi-solde, qui ont été traités dans l'hôpital de la Charité de Poligny. — Circulaires de l'intendant à son subdélégué de Poligny, relatives : au casernement des brigades de maréchaussée ; — à la solde accordée aux bas-officiers et grenadiers des corps royaux, passés dans la milice provinciale ; — aux grenadiers du régiment de France, en congé dans la subdélégation, qui devront, à l'expiration de leur congé, se rendre à Nancy, pour rejoindre leur régiment ; — au renvoi dans leurs foyers des miliciens engagés dans les régiments royaux ; — à l'exemption du logement des gens de guerre, accordée aux officiers de louveterie ; — au renouvellement des certificats en vertu desquels les officiers, bas-officiers et soldats invalides touchent leurs pensions ; — aux nouveaux états adoptés pour le payement des invalides et des soldats retirés avec solde et demi-solde ; — à la cessation des avances d'argent aux invalides en route. — Lettres patentes du roi Louis XV, portant règle-

ment pour l'admission des enfants au collége royal de la Flèche.

C. 873. (Portefeuille.) — 57 pièces, papier.

1777-1789. — États : des officiers des régiments provinciaux du comté de Bourgogne supprimés en vertu de l'ordonnance du Roi du 25 décembre 1775 ; — des sommes payées aux grenadiers à cheval retirés à Salins avec solde entière ou demi-solde ; — du tirage au sort, dans les communautés des bailliages de Poligny et d'Arbois, pour la levée de seize soldats à fournir aux régiments de la milice provinciale ; — des officiers, bas-officiers et soldats invalides, retirés dans la généralité de Franche-Comté, auxquels l'habillement sera dû le 1er du mois de juillet 1787 ; — du nombre des soldats provinciaux fournis par les communes de la subdélégation de Poligny, pendant les cinq années antérieures à 1788 ; — des payements faits aux grenadiers à cheval retirés dans la subdélégation de Poligny, dans le deuxième semestre de 1788 ; — des hommes de différents régiments, retirés avec la demi-solde et la récompense militaire, dans la Généralité de Franche-Comté.

C 874. (Portefeuille.) — 11 pièces; 44 cahiers, in-folio, 165 feuillets, papier.

1771-1787. — Comptes des recettes et des dépenses faites par le subdélégué de Poligny, tant pour la subsistance des invalides, que pour les soldes et demi-soldes. — Contrôle : des soldes et demi-soldes de la subdélégation d'Arbois et Poligny ; — des officiers, bas-officiers et soldats invalides retirés dans la subdélégation de Poligny, à la charge de l'extraordinaire des guerres ; — des invalides pensionnés dans la subdélégation d'Arbois et de Poligny. —Procès-verbaux du tirage au sort, dans la suddélégation d'Arbois et Poligny, de 1775 à 1787.

C. 875. (Cahiers.) — In-folio, 162 feuillets, papier.

1774-1786. — Contrôle : des soldes et demi-soldes de la subdélégation d'Arbois et Poligny, de 1774 à 1777 ;— des invalides et soldats pensionnés retirés dans la même subdélégation, de 1772 à 1786.

C. 876. (Portefeuille.) — 96 pièces, papier.

1777-1789. — Certificats de congés absolus, délivrés par l'intendant à des soldats des régiments de la milice provinciale.

C. 877. (Portefeuille.) — 84 pièces, papier.

1776-1789. — État des hommes de divers régiments retirés avec la solde entière, dans la subdélégation de Poligny et Arbois, auxquels l'habillement a été délivré le 1er juin des années 1776 à 1789.

C. 878. (Portefeuille.) — 69 pièces, papier.

1759-1787. —Ordonnances de l'intendant, prescrivant au subdélégué de Poligny: d'aider le sieur Du Rocher dans la recrue de soldats, pour les régiments du Roi ; — de fournir de feuilles de route les officiers voyageant pour la remonte ; — de faire arrêter les soldats dont le congé est expiré et qui ne se retrouvent pas sur la route de leur régiment. — États : des employés aux travaux de la salpêtrière devant être dispensés du tirage au sort pour la milice ; — des habillements des invalides pensionnés, qui touchent leur traitement à la subdélégation de Poligny.

C. 879. (Portefeuille.) — 91 pièces, papier.

1781-1788. — Correspondance entre l'intendant et son subdélégué à Poligny, au sujet de diverses demandes d'exemption, de remplacement et de congés, faites par des miliciens. — États : des soldats cavaliers, dragons de différents régiments retirés dans la subdélégation, auxquels il a été accordé des soldes et demi-soldes, en récompense de leurs services militaires; — des miliciens de la subdélégation de Poligny qui sont jugés propres au service des grenadiers royaux. — Tarif de la solde, telle qu'elle doit être payée sans déduction aux bas-officiers, soldats, cavaliers et dragons, retirés des troupes du Roi par ancienneté de service. —Lettres d'amnistie pour plusieurs déserteurs, qui voudront aller s'établir en Corse. — Circulaire de l'intendant, pour faire connaître que le meilleur ouvrier de chaque nitrière est exempt du tirage au sort.

C. 880. (Portefeuille.) — 84 pièces, papier.

1766-1788. — États : des à-comptes envoyés au subdélégué pour être employés au payement des pensions des invalides retirés du service ; — des prix des denrées qui composent les rations d'étape dans la subdélégation de Poligny ; — des hommes tombés au sort dans les princi-

pales communautés de la même subdélégation.—Requêtes adressées à l'intendant, afin d'être exempts du tirage au sort, par plusieurs jeunes gens de la subdélégation de Poligny.

C. 881. (Portefeuille.) — 87 pièces, papier, et 1 livre de 32 feuillets.

1558-1764. — Copie des articles du terrier de Sellières de 1558, concernant les halles, foires et marchés. — Lettres de l'intendant au subdélégué de Poligny, au sujet des précautions à prendre sur les frontières, pour empêcher la peste, qui règne en Moldavie, en Valachie et en Pologne, de pénétrer sur le territoire français. — Arrêt du parlement de Besançon, concernant la maladie contagieuse dont est victime le bétail rouge. — Règlement concernant les salpêtriers dans le comté de Bourgogne. — Requêtes adressées à l'intendant, par les communes de Miéry, Aumont, Passenans, au sujet des bois qu'elles fournissent aux salpêtriers. — Extrait des registres du parlement de Besançon, au sujet des prés à mettre en regain à cause de la disette des foins en Franche-Comté. — Lettres de l'intendant au subdélégué de Poligny : pour le prier de répondre à des questions dont les auteurs de l'*Agronomie de France* désirent avoir la solution ; pour l'avertir que, dans l'intérêt de l'agriculture, il va faire réimprimer le mémoire relatif à la conservation des grains dans l'Augoumois. — États : des récoltes et de leurs produits dans la subdélégation de Poligny pendant les années 1763 à 1786 ; — du mouvement de la population, comprenant les baptêmes, mariages et sépultures depuis l'espace de 10 ans.

C. 882. (Portefeuille.) — 83 pièces, papier.

1764-1767. — Lettres de l'intendant au subdélégué de Poligny : pour lui demander un état des villes, bourgs et autres lieux de sa subdélégation où il existe des marchés pour la vente des grains ; — lui annonçant l'envoi d'une boîte de remèdes de la composition de feu M. Helvetius, destinés au soulagement des pauvres malades de la campagne ; — pour le prier de faire savoir à tous les gens de lettres de sa subdélégation, et aux maisons religieuses, que l'ouvrage intitulé *Bibliothèque historique de la France,* par le père Lelong, va recevoir une nouvelle édition et que tout ce qui pourrait être envoyé pour cet ouvrage sera reçu à l'Intendance ; — demandant un état de tous les gardes-étalons existant dans sa subdélégation ; — réclamant des renseignements mensuels sur les météores, centenaires, phénomènes de tout genre, antiquités, etc., pour la *Gazette de France;* — des renseignements : sur un jonc, qui devient assez fort et assez dur pour servir à faire des clôtures ; — sur un secret pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture ; — sur la cause de l'augmentation du prix du bétail ; — sur la culture du ray-grass et sur les effets produits dans les terrains où l'on en a semé ; — sur l'état des desséchements et défrichements en Franche-Comté ; — sur les effets du mauvais temps pendant la récolte ; — sur les noms des maladies dont sont atteints les bestiaux ; —sur l'opportunité, pour les communes, de se servir des élèves sortant de l'école vétérinaire.

C. 883. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1767-1772. — Lettres de l'intendant à son subdélégué à Poligny, au sujet des dégâts commis par les loups et l'opportunité des traques ; —des plaintes adressées contre les salpêtriers ; — de la disette des grains, qui règne dans sa subdélégation ; — de la culture du tabac ; — de l'industrie des amidonniers ; — des papeteries, des forges et fourneaux.

C. 884. (Portefeuille.) — 62 pièces. papier.

1772-1775.— États : des abbayes, prieurés, maisons religieuses, paroisses et annexes dans le bailliage ; —des défrichements et desséchements ; — des foires et marchés existant dans les villes et bourgs des bailliages de Poligny et Arbois. — Lettres de l'intendant à son subdélégué de Poligny, pour lui donner des renseignements : sur le choix des lieux où l'on doit planter des vignes et sur le choix des plans ; — sur l'expédition rapide des affaires en retard ; — sur l'utilité d'un inventaire des matières, effets et ustensiles qui sont dans les ateliers à salpêtre à Poligny.

C. 885. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1775-1780. — Arrêt du Conseil d'État exemptant des droits d'entrée et de circulation les morues sèches provenant de pêche française. — Instructions sur les attributions respectives de l'intendant et des grands maîtres des eaux et forêts sur les devis et plans des travaux communaux. — Ordonnances de l'intendant, prescrivant au subdélégué de Poligny de dresser des états : des noirs qui résident dans la subdélégation de Poligny ; — du produit probable et du produit effectif des récoltes ; — du produit des droits de péage, pontage, travers et autres de cette nature ; — du nombre précis des moulins, pertuis, vannes, écluses, etc. ; — de la culture du chanvre ; du

nombre des nitrières ; — prescrivant de faire afficher des exemplaires de l'instruction pour l'établissement des nitrières et la fabrication du salpêtre.

C. 886. (Portefeuille.) — 69 pièces, papier.

1780-1789. —Arrêts du Conseil d'État : portant défense d'exporter à l'étranger des métiers propres aux manufactures, des cendres, salins, et potasses; — concernant les épizooties. — Ordonnances du roi Louis XVI concernant la course et les armements des navires des corsaires. — Lettres de l'intendant à son subdélégué de Poligny, au sujet : des progrès de l'agriculture ; — du déblaiement des neiges ; — de l'amodiation des biens communaux ; — de l'état actuel de la fabrication des ouvrages de bonneterie ; de l'état des forges, fourneaux, fonderies et autres usines à fer ; — de l'état des papeteries ; — des récoltes de 1789, et de la différence avec celle de l'année précédente.

C. 887. (Cahiers.) — In-folio, 42 feuillets, papier.

1766-1789. — Répertoire des requêtes à répondre et des marchés à homologuer. — Registres des comptes déposés par les échevins des communautés de la subdélégation de Poligny.

C. 888. (Portefeuille.) — 16 pièces, papier.

1737-1789. — Arrêts du Conseil d'État : fixant les droits d'entrée sur les livres latins, français, etc., venant de l'étranger; les papiers, cartons, amidons, les chanvres et lins ; — mettant en régie les droits sur les jeux et sixains de cartes à jouer. — Noms des marchands inscrits à Poligny, dont la ferme générale demande la destitution comme les soupçonnant de faire la fraude. — Procès-verbaux dressés contre les sieurs Boy, Amaudru, Mouchet, comme détenteurs de papiers entrés en fraude.

C. 889. (Portefeuille.) — 9 pièces, papier.

1759-1776. — Ordonnances de l'intendant : prescrivant aux villes, bourgs, communautés, colléges, hôpitaux, corporations, d'envoyer un état de leurs revenus soit patrimoniaux, soit d'octrois ; — de faire expédier des lettres patentes sur les arrêts qui ont autorisé la perception des droits d'octroi ; — faisant savoir que la connaissance des matières d'octroi passe des présidiaux au bureau des finances ; — levant la suspension des droits d'octroi sur les grains, à la représentation des officiers municipaux de plusieurs villes.

C. 890. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1732-1787. — Déclaration à fournir par les administrateurs des hôpitaux, hôtels-Dieu, maisons de charité et colléges, des revenus et dépenses de ces établissements avec les titres de fondation, dotations, etc. — Lettres de l'intendant à son subdélégué de Poligny, pour lui demander : un état des militaires malades à l'hôpital de Poligny ; — des renseignements sur les revenus et aumônes des établissements de charité de sa subdélégation ; — un état des maréchaux de logis, sergents et soldats vétérans, proposés pour les places de contrôleurs et infirmiers dans les hôpitaux de Poligny et Arbois. — Brouillon d'un mémoire, concernant les revenus et les ressources de l'hôpital du Saint-Esprit de Poligny.

C. 891. (Portefeuille.) — 8 pièces, papier.

1767-1786. — Ordre de l'intendant à son subdélégué, de retirer de MM. les curés un récépissé des sommes qu'il leur donne à titre d'aumônes de Sa Majesté aux pauvres de leurs paroisses. — Lettre de M. Lacoré, intendant, à son subdélégué, pour lui faire part de l'envoi de 2,656 francs.

C. 892. (Portefeuille.) — 72 pièces, papier.

1728-1771. — Ordre de l'intendant à son subdélégué de faire enfermer tous les mendiants dans les prisons. — Procès-verbal du sieur Varod sur l'incendie qui a éclaté à Clairvaux, dans la nuit du 5 au 6 octobre. — Lettres de l'intendant à son subdélégué de Poligny : demandant : un état de tous les chevaliers de l'ordre de Saint-Lazare résidants dans la subdélégation ; — la liste des personnes autorisées à exercer la profession d'artificier ; — donnant les signalements de plusieurs malfaiteurs accusés d'assasinats ; — au sujet de l'envoi dans l'intérieur des provinces de 400 Canadiens, qui peuvent être employés aux travaux de l'agriculture; — au sujet : de la défense de toute relation commerciale entre les sujets du roi de France et les Génevois ; — de la visite mensuelle, qui doit être faite chez les libraires et les imprimeurs, pour savoir s'ils sont détenteurs de livres séditieux ou contraires à la religion ; — de la saisie de l'édition contrefaite en Belgique de *l'Histoire de France* de l'abbé Velly ; — de la prohibition à l'entrée en France de la nouvelle édition de *l'Encyclopédie* imprimée à Genève.

C. 893. (Portefeuille.) — 87 pièces, papier.

1771-1789. — Circulaire de l'intendant à son subdélégué : au sujet des mesures à prendre pour empêcher l'exportation des grains ; — sur les moyens par lesquels on fait hausser le prix du blé ; — au sujet de l'incarcération du fils Crétin au fort Saint-André. — États : des imprimeurs et libraires résidants dans les villes, bourgs et communautés de la subdélégation de Poligny ; — de tous les individus qui jouissent du privilége de faire le commerce des grains, dans la même subdélégation. — Lettres de l'intendant à son subdélégué : pour l'engager à veiller à ce que l'édition contrefaite des sermons du père Bourdaloue ne puisse s'introduire chez les libraires de son département ; — pour lui donner avis de la confection à Birmingham de 30,000 louis faux et les empêcher de pénétrer dans le royaume. — Remises d'amendes accordées par l'intendant à plusieurs individus qui avaient contrevenu au règlement sur le port d'armes.

C. 894. (Portefeuille.) — 28 pièces, papier.

1740-1789. — Réclamations adressées à l'intendant par les communes de Saint-Germain-les-Arlay, Nevy, Conte, Sirod, Recanoz, Mantry, Mauffans, Villerserine, le Petit-Abergement, Fay-en-Montagne, Plasne, au sujet des dégradations commises par les moutons dans les parcours communaux.

C. 895. (Portefeuille.) — 5 pièces, papier.

1745-1780. — Extrait des registres de la justice de police, relatif aux achats de cuirs faits par les tanneurs aux bouchers. — Délibération de l'assemblée générale des habitants de la communauté de Craus, au sujet d'un règlement à établir pour le cantonnement des chèvres.

C. 896. (Portefeuille.) — 4 pièces, papier.

1771-1784. — Lettres de l'intendant à son subdélégué, lui apprenant que la décision du Conseil du 7 avril 1770, relative au nombre des chevaux à atteler aux charrettes à deux roues, ne s'applique pas à celles qui transportent des grains ; — que M. le contrôleur général, dans le but de stimuler le zéle des employés de la police du roulage, a décidé que la totalité des amendes leur appartiendrait.

C. 897. (Portefeuille.) — 27 pièces, papier.

1765-1779. — Lettres de l'intendant à son subdélégué de Poligny, pour lui demander des éclaircissements sur les oppositions formées par les seigneurs hauts-justiciers de la Chaux-des-Crotenay, d'Arlay, de Colonne, Vadans, Villers-Farlay, Écleux, à leur inscription au rôle de frais de justice criminelle.

C. 898. (Portefeuille.) — 23 pièces, papier.

1763-1780. — Requêtes adressées à l'intendant, afin d'obtenir les offices de procureurs, huissiers, notaires, chirurgiens et médecins, jurés aux rapports, juges châtelains, greffiers, receveurs des amendes, avocats au bailliage, substitut du procureur du Roi par les sieurs : Légerot, Beaupoil, Jarry, Mouchet, Ritière, Ferrand, Roy, Outhier, Garod, Charnier. —Envoi au subdélégué de plusieurs exemplaires de l'arrêt du Conseil concernant la liquidation des offices supprimés dans les corps de parlements et autres. — État des prises de possession, des offices de prévôt, de procureur du Roi, et de greffiers des différentes justices domaniales de la subdélégation.

C. 899. (Portefeuille.) — 19 pièces, papier.

1758-1776. — Lettres de l'intendant à son subdélégué, au sujet : des exemptions et priviléges réclamés par les chirurgiens de sa subdélégation ; — des priviléges accordés aux commerçants ; — des moyens à employer pour multiplier les corporations des arts et métiers ; — d'un arrêt du Conseil portant règlement pour les professions d'arts et métiers qui ne sont pas en jurande. — Liste des professions qui pourront être exercées librement désormais et de celles qui pourront continuer à l'être.

C. 900. (Portefeuille.) — 31 pièces, papier.

1743-1789. — Requêtes adressées à l'intendant par divers particuliers, pour obtenir le payement des sommes qui leur sont dues par les communautés de Fay-en-Montagne, le Villey, Communailles, la Ferté, Monay, Villerserine, Mantry, Valempoulières, Montchauvier.

C. 901. (Portefeuille.) — 6 pièces, papier.

1781-1789. — Ordonances de l'intendant, homolo-

guant des marchés conclus pour la fourniture du luminaire nécessaire aux églises, entre divers particuliers et les communes de Saint-Savin, Mantry, Monay, Ney. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants du Picarreau, afin d'obtenir un prêtre pour desservir leur chapelle.

C. 902. (Portefeuille.) — 13 pièces, papier.

1765-1786. — Requêtes adressées à l'intendant : par Mlle Regnauldot, le sieur Javel et Bidault, pour obtenir le retrait féodal ; — par les abés Bernardet et Maillet, pour avoir la permission de posséder des fiefs, dont ils ont fait l'acquisition. — Arrêts du Conseil d'État qui ordonnent aux seigneurs et propriétaires de droits sur les grains de représenter, dans six mois, leurs lettres de propriété par-devant commissaires. — Ordonnance royale, prescrivant à tous les possesseurs des fiefs de rendre hommage au Roi par procureurs et sans frais autres que ceux du papier timbré.

C. 903. (Portefeuille.) — 82 pièces, papier.

1743-1774. — Jugements de l'intendant, condamnant : les communautés de Commenailles, Tourmont à payer des indemnités aux particuliers condamnés pour le fait des routes ; — plusieurs communautés (dont les noms ne sont pas donnés) à payer les journées des surveillants aux routes. — Requêtes adressées à l'intendant, à l'effet d'obtenir d'être rayés de la liste des corvéables, par les Bénédictins de Vaux et les échevins de Grozon. — État des particuliers qui ont refusé de travailler aux grands chemins royaux et ordre de l'intendant à son subdélégué de les poursuivre. — État de la visite faite par le sieur Cadié, sous-ingénieur des ponts et chaussées, des réparations, rectifications et corrections à faire aux routes de la subdélégation de Poligny.

C. 904. (Portefeuille.) — 73 pièces, papier.

1669-1782. — Ordonnances de l'intendant, autorisant des marchés passés avec des entrepreneurs, par les communes de Montrond, Baume, Grozon, pour les travaux à exécuter sur les routes. — Devis des travaux à exécuter sur la route de Château Châlon à Nozeroy, Poligny à Château-Châlon. — Ordonnances de l'intendant, prescrivant de faire réparer les routes de Levier, d'Arbois à Salins et à Rennes. — États : de répartition des salaires des commis des ponts et chaussées employés à la conduite des travaux de corvée sur les routes de la subdélégation de Poligny ; — des ordonnances portant amende, dont le subdélégué a été prié de poursuivre le recouvrement, et qui sont encore entre ses mains.

C. 905. (Portefeuille.) — 79 pièces, papier.

1774-1788. — Procès-verbaux de reconnaissance de travaux faits sur les routes de Poligny à Dole, de Poligny à Tourmont, de Mont-sous-Vaudrey à Poligny. — Ordonnances de l'intendant, autorisant des marchés passés à la folle-enchère des non résidants, pour la réparation des routes dans les communautés de Villette, Pillemoine, Toulouse, Tourmont, Saint-Lothain, Montchauvier, Brainans, Villerserine, Monay, Viseney, Mauffans, Brery, Montrond, Molain, Vaux, Besain, Valempoulières, Pasquier, Buvilly, Picarreau. — Circulaires de l'intendant à son subdélégué : pour le prévenir que les travaux des routes vont être repris comme par le passé avec le concours des corvées des habitants des communautés ; — lui prescrivant de poursuivre les réfractaires aux travaux des routes, à la requête des entrepreneurs.

C. 906. (Portefeuille.) — 21 pièces, papier.

1775-1788. — Ordonnances de l'intendant, homologuant des marchés passés par les communes de Grozon, la Châtelaine, la Ferté, Crans, Mantry, Granges-sur-Baume, Picarreau, Nevy-sur-Seille, Pupillin, Monay, Bief-des-Maisons, avec divers particuliers qui s'engagent à faire les fonctions de recteurs d'école.

C. 907. (Portefeuille.) — 42 pièces, papier.

1749-1789. — Ordonnances de l'intendant, autorisant les poursuites dirigées contre les particuliers qui auront usurpé des biens communaux et spécialement contre ceux qui auront usurpé les biens communaux de Lamare, Fay-en-Montagne, les Faisses, Passenans, Mesnay. — État des coupes exploitées pour la saline de Montmorot, dans les forêts de la terre de Mirebel et du prix des cordes de bois. — Lettre de l'intendant contenant des instructions pour l'amodiation des biens communaux.

C. 908. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1786-1789. — Devis estimatifs et reconnaissances, faites par le subdélégué, des travaux exécutés aux presbytères de Lombard, Mantry, Frontenay. Monay, Fay-en-Montagne, Molain, Mesnay.

C. 909. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1757-1770. — Significations de rentes et remboursements de capitaux dus à divers particuliers par les communes de Poligny, Marigny, Saint-Pierre et Mathenay, Château-Châlon.

C. 910. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier.

1749-1770. — Instructions de l'intendant à son subdélégué de Poligny, relatives aux vérifications à faire des comptes des échevins. — Comptes de gestion de deniers royaux et communaux rendus par les échevins des communautés de Tourmont, Montchauvier, de la Fromagerie, Verssous-Sellières, Marigny, Narley et Franois, les Granges-sur-Baume, Nevy-sur-Seille, Fay-en-Montagne, Syam, Chamole, le Vaudioux, la Buchille, le Ressart, Blois, Champagnole, le Picarreau, Darbonnay, Monnet-le-Bourg, Lamare-Jousserand, Pont-du-Navoy, Ladoye, Commenailles, Cize, Bonne et Sauvement, Champveaux, Barretaine, Chaussenans, Château-Châlon, Froideville, Maisons-des-Bois, la Chaux-en-Bresse, Ardon, le Fied, Frontenay.

C. 911. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1770-1772. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux rendus par les échevins de Montigny, Recanoz, Francheville, la Ronce, le Villey, Entre-deux-Monts, Molain, Monay, Fontenu, la Chaux-des-Crotenay, Vannoz, Sirod, Blandans, Bois-Gelot, Équevillon, Châteauneuf, Bréry, Miéry, Chapelambert, Chapois, Pont-du-Bourg, Crans, Mantry, Mauffans, Marigny, Granges-sur-Baume, Baume-les-Messieurs, Doucier, Menétrux-en-Joux.

C. 912. (Portefeuille.) — 55 pièces, papier.

1772-1788. — Comptes de gestion des deniers royaux rendus par les échevins de Maizières, le Vaudioux, le Fied, Ney, la Chaux-en-Bresse, Fontenu, Saffloz, Gillois, Sappois, Blois, Marigny, Menétrux-en-Joux, la Fromagerie, Chambly, Nevy-sur-Seille, Baume, Granges-sur-Baume, le Frasnois, Songeson, les Faisses, Montigny, Valempoulière, Mirebel, Montchauvrot, Champagnole, Vincent, Recanoz, Ardon, Barretaine, Miéry, Crotenay, Commenailles, Pont-du-Navoy.

C. 913. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1772-1789. — État des charges et des revenus de chaque communauté de la subdélégation de Poligny. — Ordonnances de l'intendant : prescrivant aux échevins de faire payer les dommages et intérêts dus aux communautés ; — enjoignant de rendre leurs comptes de gestion aux échevins de Lamare, Passenans, Gillois, Menêtru-en-Joux, Entre-deux-Monts, Sirod, Fay-en-Montagne, Molamboz, Vadans, Mantry.

C. 914. (Portefeuille.) — 91 pièces, papier.

1720-1743.— Procès-verbaux des poursuites exercées contre des particuliers de diverses communautés qui refusaient de payer leurs impositions.

C. 915. (Portefeuille.) — 87 pièces, papier.

1744-1753. — Procès-verbaux des poursuites exercées contre des particuliers de diverses communautés qui refusaient de payer leurs impositions.

C. 916. (Portefeuille.) — 59 pièces papier.

1754.—Déclarations faites par les échevins des biens patrimoniaux des communautés de Baume, Buvilly, Bois-de-Gand, Bourg-de-Sirod, Bief-des-Maisons, du Châtelet, la Chaux-en-Bresse, Chambly, Chalêmes, Chapelambert, Champagnole, Château-Châlon, Chaussenans, Chevrotine, Crans, Crotenay, la Chaux-des-Crotenay, Darbonnay, Doucier, la Doye, Entre-deux-Monts, Fontenu, Fay-en-Montagne, Froideville, la Fromagerie, Grozon, Islay, Loulle, Lombard et Lent, Narlay et Frasnois, Nevy-sur-Seille, Montrond, Monnet, Maisons-des-Bois, Mantry, Montliboz, Mont-sur-Monnet, Monay, Molain, Menétrux-en-Joux, Perrenat, Pillemoine, Plasne, la Ronce et Recanoz, Saffloz, Saint-Lamain, Sellières, Saint-Lothain, Songeson, Toulouse et Fangy, Treffay, le Vaudioux, Villard-sur-Ain, Villerserine, Vincent.

C. 917. (Portefeuille.) — 63 pièces, papier.

1755-1772. — Procès-verbaux des poursuites exercées, contre des particuliers de diverses communautés de la subdélégation de Poligny qui ont refusé de payer leurs impositions. — Instructions données par l'intendant à son

subdélégué de Poligny, au sujet des taxations dues aux échevins sur les recouvrements des contributions extraordinaires.

C. 918. (Portefeuille.) — 84 pièces, papier.

1769-1789. — Procès-verbaux des poursuites exercées contre des particuliers de diverses communautés, qui ont refusé de payer leurs impositions. — Requêtes adressées à l'intendant par divers particuliers qui demandent à être déchargés de leurs impôts ou se plaignent d'être surtaxés.

C. 919. (Portefeuille.) — 55 pièces, papier.

1733-1784. — Réclamations adressées à l'intendant par les échevins de diverses communautés, au sujet de l'insuffisance du sel distribué dans leurs communautés. — État des adjudications des voitures de sel d'ordinaire des communautés du bailliage d'Arbois et Poligny, à faire pour neuf ans, à partir de 1784.

C. 920. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1733-1780.— État des bâtiments, augmentations et améliorations faites dans les martinets et moulins, aux frais de la ville de Poligny, depuis l'accensement de 1688. — Devis estimatifs des travaux à faire : aux fours banaux et aux moulins de Poligny ; —aux étangs du domaine de Colonne ; — aux prisons de Poligny. — Édit de 1764, concernant le remboursement des rentes au denier 20.

C. 921. (Portefeuille.) — 86 pièces, papier.

1767-1789. — Arrêts du Conseil d'État confirmant les adjudications des travaux : au moulin Brizon, à Poligny ; — au four banal de Miéry ; — au martinet de Poligny ; — au greffe de la même ville ; — déclarant que les murs, fossés et remparts de Poligny, ainsi que le cours de la rivière de Glantine, appartiennent au domaine de la couronne. — État des domaines du Roi, arrentés, accensés et affermés.

C. 922. (Portefeuille.) — 65 pièces, papier.

1743-1789. — État de tous les chevaliers-profès des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et Saint-Lazare de Jérusalem, qui résident à Poligny. — Ordonnances de l'intendant prescrivant au subdélégué de Poligny : d'activer la fabrication des poudres dans sa subdélégation ; — de faire assembler les habitants de plusieurs communautés des bailliages d'Arbois et de Poligny, pour délibérer au sujet de l'entretien des anciens chemins et de l'utilité de l'ouverture de nouveaux.

C. 923. (Portefeuille.) — 53 pièces, 14 cahiers in-8°; 106 feuillets, papier.

1553-1789. — États statistiques des naissances, mariages et décès des communautés de Poligny et de Bréry. — Lettres de l'intendant à son subdélégué de Poligny, pour lui demander des renseignements concernant : la culture de la vigne ; — les péages perçus sur les ponts et sur les routes de la subdélégation de Poligny. — État et signalement des hommes tombés au sort pour la milice provinciale et fournis par les villes, bourgs et communautés de la même subdélégation.

C. 924. (Portefeuille.) — 48 pièces papier.

1766-1789. — Ordonnances de l'intendant concernant les distributions de blé, de riz et d'autres denrées à faire aux communautés du bailliage de Poligny pendant la disette de 1771.

C. 925. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

1764-1774. — Répertoire des requêtes à répondre et des marchés à homologuer.

C. 926. (Registre.) — In-folio, 172 feuillets, papier.

1775-1790. — Répertoire des requêtes à répondre et des marchés à homologuer.

C. 927. (Registre.) — In-folio, 156 feuillets, papier.

1770-1789. — Registre destiné à inscrire les comptes des échevins. — Rôles des impositions ordinaires du bailliage de Poligny.

SUBDÉLÉGATION D'ARBOIS, AUTREFOIS DISTINCTE DE CELLE DE POLIGNY.

C. 928. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier.

1772-1788. — Ordonnances de l'intendant : homo-

loguant un rôle dressé sur les particuliers qui cultivent les biens communaux de Villette ; — prescrivant de rectifier l'arpentement du territoire de Mesnay; — ordonnant la construction ou réparation des presbytères, fontaines ou autres édifices communaux de la Ferté, Arbois, Villette, la Châtelaine, Saint-Pierre-sous-Vadans, Villers-Farlay, Pupillin, Mesnay ; —homologuant des marchés passés avec des recteurs d'école, par les communes de la Châtelaine, Mathenay, Pupillin, Valempoulières, Villette, la Ferté, Saint-Cyr.

C. 929. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1732-1790. — Délibérations prises par les habitants des communes de Montigny-les-Arsures, Écleux, Villeneuve d'Aval, la Ferté, au sujet du parcours des moutons dans les biens communaux. — État des charges et des revenus de la ville et du bailliage d'Arbois. — Ordonnances de l'intendant : prescrivant de rendre leurs comptes aux échevins de Villette-lez-Arbois, Écleux, Villers-Farlay, Saint-Pierre et Mathenay, Montmalin ; — homologuant des marchés conclus par les communes du bailliage d'Arbois avec plusieurs particuliers, pour la fourniture de taureaux banaux. — Déclarations des biens possédés par les Tiercelines, les Ursulines, les Carmélites d'Arbois.

C. 930. (Portefeuille.) — 63 pièces, papier.

1773-1777. — Rôles de l'imposition ordinaire de Poligny et d'Arbois. — État des terres, prés et vignes, situés sur chaque communauté des subdélégations d'Arbois et de Poligny, de leurs impôts, valeur et revenu. — Ordonnances de l'intendant, accordant des modérations d'impôts ou prescrivant des poursuites contre des contribuables retardataires de la subdélégation d'Arbois.

C. 931. (Portefeuille.) — 41 pièces, papier

1778-1789. — Procès-verbaux des poursuites exercées contre des contribuables en retard dans la subdélégation d'Arbois. — État des sommes payées par le greffier de la subdélégation de Poligny aux particuliers porteurs de passe-ports signés de Messieurs les représentants de la ville de Paris.

C. 932. (Cahiers.) — In-8°, 102 feuillets, papier.

1789. — État général des biens de fiefs et droits seigneuriaux, des biens de roture soumis à la portion colonique, des biens d'église ainsi que de leur imposition ordinaire. — Rôle de l'imposition principale, des impositions accessoires, de la capitation et de ses accessoires pour la ville de Poligny.

SUBDÉLÉGATION DE SAINT-AMOUR.

C. 933. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1767-1788. — Instructions de l'intendant à son subdélégué de Saint-Amour, au sujet du tirage au sort et de la répartition des soldats provinciaux. — Requêtes adressées à l'intendant, par plusieurs particuliers de la subdélégation de Saint-Amour qui demandent à être exemptés du service de la milice. — Lettres du prince de Montbarrey, ministre de la guerre, relatives au payement de la solde et à la fourniture de l'habillement des invalides. — Ordonnances du Roi concernant le logement des officiers de troupes.

C. 934. (Portefeuille.) — 84 pièces, papier.

1769-1772. — Procès-verbaux du passage à Saint-Amour des trois régiments de Cartelle (Suisses), de Royal-Picardie (cavalerie) et de Beauffremont (dragons). — Devis de l'habillement des hommes retirés dans la subdélégation de Saint-Amour avec solde et demi-solde des régiments d'infanterie, cavalerie, hussards, dragons, troupes légères. — Lettres de congés absolus accordés à des soldats de la milice provinciale.

C. 935. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1738-1772. — Lettres de l'intendant à son subdélégué de Saint-Amour, au sujet de la solde des troupes, l'entrée des soldats malades à l'hôpital, la formation d'un bataillon de recrues dans la province de Franche-Comté. — États : des officiers, maréchaux des logis, bas-officiers et soldats invalides retirés dans la subdélégation de Poligny ; — des habillements des invalides pensionnaires, envoyés dans la subdélégation de Saint-Amour depuis le 1er janvier 1767, jusqu'au 23 avril 1772.

C. 936. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1772-1789. — États des payements faits pour la solde des officiers, bas-officiers et soldats invalides pendant les mois de juillet et août 1772 et pendant l'année

1773. — Table alphabétique du contrôle des invalides retirés dans la subdélégation de Saint-Amour. — Cahier servant à enregistrer les voitures fournies aux militaires convalescents.

C. 937. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier.

1774-1785. — Compte rendu des recettes et dépenses par M. François, subdélégué à Saint-Amour, au trésorier principal des guerres. — Ordonnances du Roi : supprimant les régiments de la milice provinciale ; — concernant les déserteurs et ceux qui favorisent les déserteurs. — Procès-verbal dressé par le subdélégué de Saint-Amour du tirage au sort fait dans les communautés de sa subdélégation. — Contrôle du payement des soldes et demi-soldes des invalides retirés dans la subdélégation de Poligny.

C. 938. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1777-1780. — Ordonnance du Roi pour faire quelques changements dans la répartition des régiments provinciaux ou bataillons de garnisons. — États et signalements des hommes tombés au sort et fournis par les villes, bourgs et communautés de la subdélégation de Saint-Amour. — États : des comptes envoyés à M. François, subdélégué à Saint-Amour, pendant les six derniers mois de 1783 ; — des officiers, bas-officiers et soldats décorés, retirés dans la subdélégation ; — des résidences des brigades de maréchaussée de la province et instruction de l'étape pour ceux de ces militaires qui conduisent des déserteurs de brigade en brigade.

C. 939. (Portefeuille.) — 81 pièces, papier.

1770-1789. — Contrôle des soldes et demi-soldes et récompenses militaires qui doivent être payées aux soldats retirés dans la subdélégation de Saint-Amour. — États : des dépenses et recettes faites pour les enrôlements des hommes destinés au service de la marine ; — des dégâts commis dans les prés et biens communaux par les troupes. — Mercuriale du prix des denrées sur les marchés de la subdélégation de Saint-Amour, pour servir à la fixation des rations d'étapes et convois militaires.

C. 940. (Portefeuille.) — 67 pièces, papier.

1787-1789. — État des soldes, demi-soldes et récompenses militaires dont les anciens congés et certificats doivent être adressés au commissaire des guerres. — Rôles des payements à faire et des habillements à fournir aux invalides pensionnés, retirés dans la subdélégation de Saint-Amour.

C. 941. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier.

1759-1785. — Ordonnances de l'intendant adressées à son subdélégué de Saint-Amour : au sujet de la cessation et de la reprise des corvées extraordinaires que doivent exécuter sur la route de Lyon à Besançon les communautés de sa subdélégation ; — relatives aux moyens de rendre la charge des corvées moins lourde aux communautés ; — prescrivant d'employer les invalides à la contrainte des communautés et particuliers pour les corvées. — État de répartition des salaires des commis des ponts et chaussées employés à la conduite des travaux des routes. — Procès-verbaux de l'adjudication des travaux à effectuer sur les routes par les communes de Nanc, Villette-lès-Saint-Amour, Laubespin.

C. 942. (Portefeuille.) — 15 pièces, papier.

1771-1786. — Inventaire des registres du bureau de contrôle de la ville de Saint-Amour. — Établissement d'employés pour la perception des droits sur les papiers, les cartons et les amidons ; — tarif des taxes imposées sur ces objets. — Arrêt du Conseil d'État mettant en régie, pour le compte du domaine, les droits sur les cartes à jouer.

C. 943 (Portefeuille.) — 82 pièces, papier.

1745-1786.— Procès-verbaux : des poursuites exercées contre des particuliers qui ont usurpé des biens communaux dans la subdélégation de Saint-Amour ; — du récolement des biens communaux d'Arinthod, Chevannes, Agea. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants de Laubespin, Louvenne, pour obtenir l'arpentement de leurs territoires.

C. 944. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1777-1784. — Procès-verbaux des poursuites exercées contre les particuliers qui ont usurpé des biens communaux. — Requêtes adressées à l'intendant par les communes de Villette, Nantey, Nanc, Mont, Saint-Amour, Balanod, Loysia, pour obtenir l'autorisation de vendre le quart en réserve de leurs communaux.

C. 945. (Portefeuille.) — 88 pièces, papier.

1784-1789. — Procès-verbaux des poursuites exercées contre les particuliers qui ont usurpé des biens communaux dans la subdélégation de Saint-Amour. — Requêtes adressées à l'intendant par les communautés de Chavanne, Nantey, Florentia, Boutavent, Gigny, pour obtenir l'autorisation de faire procéder à la délimitation de leurs territoires et à la reconnaissance de leurs biens communaux.

C. 946. (Portefeuille.) — 75 pièces, papier.

1756-1785. — Rôles à faire pour payer les charges locales des communautés de Gigny, Faverges-lez-Charnod, la Chaux-sur-Champagny, Chisseria, Saint-Julien, Cropet, Arinthod, Dramelay-la-Ville, Chenilla, Dramelay-la-Tour, la Boissière-sur-Chatonnay.

C. 947. (Portefeuille.) — 77 pièces, papier.

1725-1789. — Ordonnances de l'intendant, homologuant des marchés conclus avec divers particuliers, par les communes d'Arinthod, Cernon, Cressia, Mont, Saint-Amour, Louvenne, Dramelay-la-Tour, Ugna, Loisia, Rosay, Saint-Julien, Lains, Montfleur, Chisseria, Condes, Gigny.

C. 948. (Portefeuille.) — 57 pièces, papier.

1761-1789. — Procès-verbal d'une émeute et révolte contre l'autorité par plusieurs particuliers de Saint-Amour qui refusaient de payer les droits d'octroi. — État des villes de la subdélégation de Saint-Amour qui ont obtenu des droits d'octroi depuis 1759. — Rôle des cabaretiers de Saint-Amour débiteurs de 8 sous par livre. — Tarif des droits d'entrée de la ville de Saint-Amour. — Rétablissement du droit de paneterie demandé par la ville d'Arinthod.

Ç. 949. (Portefeuille.) — 34 pièces, papier.

1763-1789. — État des fonds des ateliers de charité en 1783 et 1784 et emploi qui en a été fait. — Ordonnances de l'intendant relatives à la construction et à l'entretien des routes dans la subdélégation de Saint-Amour

C. 950. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1780-1787. — État des desséchements et défrichements opérés dans la subdélégation de Saint-Amour. — Règlements concernant : la mendicité; — la culture du tabac; — la carte de Bourgogne; — la délimitation de la Bresse et de la Franche-Comté; — le prix des grains; — les secours médicaux à apporter aux gens des campagnes, les épidémies, les épizooties et surtout la morve.

C. 951. (Portefeuille.) — 65 pièces, papier.

1756-1789. — Arrêts du Conseil d'État concernant la recherche du salpêtre. — Renseignements et états demandés par l'intendant à son subdélégué à Saint-Amour : sur le nombre de paroisses, bourgs et villes de sa subdélégation; — sur les usines; — sur le commerce de la bonneterie; — sur le produit des récoltes.

C. 952. (Portefeuille.) — 49 pièces, papier.

1767-1789. — Renseignements demandés par l'intendant à son subdélégué, sur : le produit des récoltes; — les clôtures des héritages; — la culture du chanvre; — les progrès que peut faire l'agriculture; — l'importation de vaches étrangères; — la confection du pain de pommes de terre; — l'établissement de foires et marchés; — les relais de poste; — les droits de vente sur les grains dans la subdélégation de Saint-Amour.

C. 953. (Portefeuille.) — 26 pièces, papier.

1771-1787. — Ordonnances de l'intendant prescrivant des poursuites pour non-payement des droits de saillies de juments dans les stations d'étalons de Gigny, Denezières, Arinthod. — Règlement de l'intendant, concernant les haras de la province. — Cahier servant à l'enregistrement des ordonnances de l'intendant.

C. 954. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1757-1789. — Lettre du ministre Bertin, demandant un inventaire de toutes les chartes qui existent dans les archives royales et municipales et des copies de toutes celles antérieures au XVe siècle qui sont dans les archives des monastères, des églises et des seigneurs. — Instruction relative à la compétence de l'intendant et du grand

maître des eaux et forêts en matière de construction communale. — Nouvelle division des attributions des bureaux de l'intendance. — Cahiers du greffe de la subdélégation de Saint-Amour.

C. 955. (Cahiers.) — In-8°, 360 feuillets, papier.

1766-1789. — Requêtes et ordonnances ;—contrôle de la vérification des rôles des impositions royales.

C. 956. (Portefeuille.) — 77 pièces, papier.

1763-1789. — Correspondance entre l'intendant et le subdélégué de Saint-Amour, au sujet de l'hôpital de Saint-Amour et des admissions militaires. — État des hôpitaux et établissements de charité qui existent dans la subdélégation de Saint-Amour. — Circulaire de l'intendant, concernant les enfants trouvés — État des chevaliers du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem qui habitent la subdélégation.

C. 957. (Portefeuille.) — 84 pièces, papier.

1750-1789. —Lettres et circulaires de l'intendant à son subdélégué de Saint-Amour, concernant : le signalement d'individus à arrêter ; — des règlements sur la surveillance des imprimeurs et des libraires; sur les professions d'arts et métiers; sur l'émigration des ouvriers français ; — la prohibition des éditions contrefaites de l'*Histoire de France* de l'abbé Velly; des *Sermons* de Bourdaloue; de l'*Encyclopédie ;* des œuvres de M. d'Aguesseau ; — la police des foires et marchés ; — la surveillance des quêtes faites par des prétendus prêtres italiens ; — les faux bruits répandus sur le projet de la suppression des fermes ; — la confection d'un état des personnes détenues en vertu d'ordres du Roi ; — les manœuvres employées en Franche-Comté pour faire sortir le numéraire et le faire passer à l'étranger.

C. 958. (Portefeuille.) — 28 pièces, papier.

1762-1786. — Ordonnances de l'intendant portant règlements : pour la culture des communaux et le cantonnement des moutons ; — pour l'écheuillage des arbres et des haies ; — pour la fauchaison des regains et les bans à bœufs.

C. 959. (Portefeuille.) — 37 pièces, papier.

1758-1785. — Lettres de l'intendant à son subdélégué de Saint-Amour : concernant l'élection de nouveaux maires et de nouveaux officiers à Saint-Amour et à Arinthod, demandant : 1° le nombre des officiers municipaux composant chaque corps municipal; 2° la nature des charges levées aux parties casuelles ; 3° l'état des personnes pourvues en possession de leurs offices. — Règlement concernant les assemblées générales des habitants chefs de famille. — Liste des membres composant le corps municipal de Saint-Amour.

C. 960. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1756-1789. — Ordonnances de l'intendant : homologuant des traités passés par les communes de Chisséria, Gigny, Villars, Champagne, Graye-et-Charnay, Faucherans avec leurs seigneurs, au sujet de la jouissance et du partage de leurs bois ; — autorisant à plaider les communes de Cressia, Saint-Julien, Faucherans.

C. 961. (Cahiers.) — In-8°, 50 feuillets, papier.

1781-1786. — Contrôle de la vérification des rôles des impositions royales de la subdélégation de Saint-Amour.

C. 962. (Portefeuille.) — 6 pièces ; 29 cahiers in-8°, 203 feuillets, papier.

1784-1786. — Rôles de l'imposition royale ordinaire de la subdélégation de Saint-Amour ; somme totale : 26,400 francs. — Contrôle auquel on doit avoir recours pour la répartition de l'impôt annuel.

C. 963. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1725-1789. — Rôles de la capitation de la communauté de Thoirette, subdélégation de Saint-Amour.

C. 964. (Portefeuillle.) — 64 pièces, papier.

1725-1789. — Rôles de la capitation de la communauté de Chaléa, subdélégation de Saint-Amour.

C. 965. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1725-1789. — Rôles de la capitation de la commune de Poisoux, subdélégation de Saint-Amour.

C. 966. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1725-1789. — Rôles de la capitation de la communauté d'Aromas, subdélégation de Saint-Amour.

C. 967. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1725-1788. — Rôles de la capitation de la communauté de Vaugrineuse, subdélégation de Saint-Amour.

C. 968. (Portefeuille.) — 36 pièces, papier.

1762-1788. — Rôles des impositions extraordinaires et des cotes royales des communautés de Cernon, Saint-Julien, Loysia, Condes, Louvenne, Laubespin, Pymorin, Sénaud, Chatonnay, la Biolée.

C. 969. (Portefeuille.) — 54 pièces, papier.

1732-1787. — Procès-verbal des poursuites exercées contre les contribuables retardataires de la subdélégation de Saint-Amour. — Déclarations de leurs biens faites par les propriétaires dans les communes de Rupt, Véria, Morval. — Mémoire sur la répartition des impôts dans la subdélégation de Saint-Amour.

C. 970. (Portefeuille.) — 83 pièces, papier.

1760-1780. — Procès-verbal des poursuites exercées contre les habitants de la communauté de Saint-Amour. — État des particuliers incendiés dans la subdélégation de Saint-Amour. — Rôles pour l'imposition ordinaire des communautés de Nanc, Écuiria, Morval, Loysia, Andelot, Laubespin. — Requêtes adressées à l'intendant par plusieurs particuliers de la subdélégation de Saint-Amour, afin d'obtenir des remises ou des modérations d'impôts.

C. 971. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1708-1786. — Procès-verbaux des poursuites exercées contre les contribuables retardataires dans les communes de Dramelay, Laneria, Cressia, Nanc. — États : des biens des priviliégiés dans les communes de Boutavent, Andhais, Chatonnay, Vogna, Arinthod, Condes, Faverges, Chisseria, Vosbles, Chenilla, Saint-Hymetierre, Mont, Rupt, Sésigna et la Boissière ; — du produit des fonds, des maisons, de l'industrie et des impôts supportés par la communauté de Saint-Amour.

C. 972. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1786-1789. — Procès-verbaux des poursuites exercées contre les contribuables retardataires dans les communautés de Nanc, Loysia, Cropet. — États des biens des privilégiés dans les communautés de Condes, Mont, Arinthod, la Boissière, Sésigna. — Rôles à faire pour payer les charges locales des communautés de Sénaud, Saint-Julien, Louvenne, Graveleuse, Andelot, Monetay, Montagna-le-Reconduit, Néglia.

C. 973. (Portefeuille.) — 61 pièces, papier.

1756-1762. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de Chazelles, Montagna, Gigny, Cézia, Laubespin, Montagna-le-Templier, Champagne, Villette-Saint-Amour, Nantey, Vescles, Épy, Saint-Amour, Boutavent, Rupt, Chenilla, la Boissière, Nanc, Mont, Arinthod, Cernon, Écuiria.

C. 974. (Portefeuille.) — 49 pièces, papier.

1764-1772. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de Balanod, Écuiria, Cessia, Vescles, Nanc, la Boissière, Vilette-Saint-Amour, Arinthod, Montagna-le-Reconduit, Montagna-le-Templier, Gigny, Bourcia, Louvenne, Monetay, Chatonnay, Sésigna, Chisseria, Chenilla, Laubespin, Villards.

C. 975. (Portefeuille.) — 85 pièces, papier.

1772-1775. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de la Boissière, Arinthod, Vescles, Lavans, Saint-Amour, les Granges-de-Nans, Chatonnay, Cressia, Cropet, Morges, Nantey, Épy, Chisseria, Chenilla.

C. 976. (Portefeuille.) — 91 pièces, papier.

1775.—Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de la Boissière, Laubespin, Champagne, Florentia, Montagna-le-Reconduit, Faverges, Balanod.

C. 977. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1775-1788. — Comptes de gestion des deniers

royaux et communaux, rendus par les échevins de Graveleuse, Boutavent, Villars, Senaud, Dramelay, Mont, Saint-Julien.

C. 978. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1775-1788. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de Saint-Hymetiere, Charnod, Faverges, Lavans, Loysia, Louvenne, Vilette-Saint-Amour.

C. 979. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1775-1789. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de Morval, Nanc, Écuiria, Cézia, Pymorin, Andelot.

C. 980. (Portefeuille.) — 54 pièces, papier.

1776-1777. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de Gigny, Condes, Monetay, Sésigna, Vescles, Rupt, Cropet, Valfin, Montagna-le-Reconduit, Laubespin, Nantey, Épy, Cressia, Gigny.

C. 981. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1778-1780. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de Loysia, Monetay, Chisseria, Chazelles, Andelot, Montagna-le-Reconduit, Sésigna, Cressia, Laubespin, Nantey, Épy, Montagna-le-Templier, Chisseria, Chatonnay.

C. 982. (Portefeuille.) — 63 pièces, papier.

1780-1788. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de Cressia, Condes, Sésigna, Agea, Nantey, Rupt, Vescles, Chisseria, Chatonnay, Chenilla, Morges, Gigny, Épy, Laubespin, Montagna-le-Reconduit, Monetay.

C. 983. (Portefeuille.) — 63 pièces, papier.

1784-1788. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de Cressia, Condes, Sésigna, Agea, Nantey, Rupt, Vescles, Chatonnay, Chenilla, Morges, Gigny, Épy, Laubespin, la Pérouse, Cropet, Véria, Villeneuve, Louvenne.

C. 984. (Portefeuille.) — 46 pièces, papier.

1787-1789. — Comptes de gestion des deniers royaux et commmunaux, rendus par les échevins de Morges, Graveleuse, Gigny, Chenilla, Granges-de-Nans, Nantey, Sésigna, la Pérouse, Saint-Amour, Cropet, Nancuise, Nanc, Monetay, Andelot, Agea, Louvenne, Montséria, Saint-Hymetiere.

C. 985. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier.

1710-1787. — Ordonnances de l'intendant, prescrivant de rendre leurs comptes aux échevins de Saint-Julien, Gigny, Chatonnay, Arinthod, Saint-Amour, Chisseria, Nanc.

C. 986. (Portefeuille.) — 42 pièces, papier.

1787-1789. — Procès-verbaux des poursuites exercées contre les échevins de Cressia et d'Agea. — État des échevins de la subdélégation de Saint-Amour qui ont rendu leurs comptes. — Condamnations prononcées par l'intendant contre les échevins de Veria, Loysia, Chisseria, Genod, Thoissia, Augisey, la Chaux-sur-Champagny, Cressia, la Pérouse, Saint-Hymetiere, pour le payement des sommes dont ils sont reliquataires.

C. 987. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1749-1766. — Devis et adjudication de travaux de réparation à faire aux édifices du culte de Saint-Laurent-la-Roche, Monetay, Arinthod, Cressia, Loysia, Saint-Amour, Montagna-le-Reconduit.

C. 988. (Liasse.) — 49 pièces, papier; 2 plans.

1766-1779. — Requêtes, ordonnances, plans, devis, adjudications, rapports d'experts, au sujet des réparations à faire au pont d'Arinthod sur la Valouse.

. 989. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier.

1767-1772. — Devis et adjudications des travaux de réparation à faire aux édifices communaux de Loysia, Sénaud, Chatonnay, Louvenne, la Boissière, Arinthod, Bourcia, Cernon.

C. 966. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1725-1789. — Rôles de la capitation de la communauté d'Aromas, subdélégation de Saint-Amour.

C. 967. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1725-1788. — Rôles de la capitation de la communauté de Vaugrineuse, subdélégation de Saint-Amour.

C. 968. (Portefeuille.) — 36 pièces, papier.

1762-1788. — Rôles des impositions extraordinaires et des cotes royales des communautés de Cernon, Saint-Julien, Loysia, Condes, Louvenne, Laubespin, Pymorin, Sénaud, Chatonnay, la Biolée.

C. 969. (Portefeuille.) — 54 pièces, papier.

1732-1787. — Procès-verbal des poursuites exercées contre les contribuables retardataires de la subdélégation de Saint-Amour. — Déclarations de leurs biens faites par les propriétaires dans les communes de Rupt, Véria, Morval. — Mémoire sur la répartition des impôts dans la subdélégation de Saint-Amour.

C. 970. (Portefeuille.) — 83 pièces, papier.

1760-1780. — Procès-verbal des poursuites exercées contre les habitants de la communauté de Saint-Amour. — État des particuliers incendiés dans la subdélégation de Saint-Amour. — Rôles pour l'imposition ordinaire des communautés de Nanc, Écuiria, Morval, Loysia, Andelot, Laubespin. — Requêtes adressées à l'intendant par plusieurs particuliers de la subdélégation de Saint-Amour, afin d'obtenir des remises ou des modérations d'impôts.

C. 971. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1708-1786. — Procès-verbaux des poursuites exercées contre les contribuables retardataires dans les communes de Dramelay, Laneria, Cressia, Nanc. — États : des biens des priviliégiés dans les communes de Boutavent, Anchais, Chatonnay, Vogna, Arinthod, Condes, Faverges, Chisseria, Vosbles, Chenilla, Saint-Hymetierre, Mont, Rupt, Sésigna et la Boissière ; — du produit des fonds, des maisons, de l'industrie et des impôts supportés par la communauté de Saint-Amour.

C. 972. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1786-1789. — Procès-verbaux des poursuites exercées contre les contribuables retardataires dans les communautés de Nanc, Loysia, Cropet. — États des biens des privilégiés dans les communautés de Condes, Mont, Arinthod, la Boissière, Sésigna. — Rôles à faire pour payer les charges locales des communautés de Sénaud, Saint-Julien, Louvenne, Graveleuse, Andelot, Monetay, Montagna-le-Reconduit, Néglia.

C. 973. (Portefeuille.) — 61 pièces, papier.

1756-1762. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de Chazelles, Montagna, Gigny, Cézia, Laubespin, Montagna-le-Templier, Champagne, Villette-Saint-Amour, Nantey, Vescles, Épy, Saint-Amour, Boutavent, Rupt, Chenilla, la Boissière, Nanc, Mont, Arinthod, Cernon, Écuiria.

C. 974. (Portefeuille.) — 49 pièces, papier.

1764-1772. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de Balanod, Écuiria, Cessia, Vescles, Nanc, la Boissière, Vilette-Saint-Amour, Arinthod, Montagna-le-Reconduit, Montagna-le-Templier, Gigny, Bourcia, Louvenne, Monetay, Chatonnay, Sésigna, Chisseria, Chenilla, Laubespin, Villards.

C. 975. (Portefeuille.) — 85 pièces, papier.

1772-1775. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de la Boissière, Arinthod, Vescles, Lavans, Saint-Amour, les Granges-de-Nans, Chatonnay, Cressia, Cropet, Morges, Nantey, Épy, Chisseria, Chenilla.

C. 976. (Portefeuille.) — 91 pièces, papier.

1775.—Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de la Boissière, Laubespin, Champagne, Florentia, Montagna-le-Reconduit, Faverges, Balanod.

C. 977. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1775-1788. — Comptes de gestion des deniers

royaux et communaux, rendus par les échevins de Graveleuse, Boutavent, Villars, Senaud, Dramelay, Mont, Saint-Julien.

C. 978. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1775-1788. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de Saint-Hymetiere, Charnod, Faverges, Lavans, Loysia, Louvenne, Vilette-Saint-Amour.

C. 979. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1775-1789. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de Morval, Nanc, Écuiria, Cézia, Pymorin, Andelot.

C. 980. (Portefeuille.) — 54 pièces, papier.

1776-1777. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de Gigny, Condes, Monetay, Sésigna, Vescles, Rupt, Cropet, Valfin, Montagna-le-Reconduit, Laubespin, Nantey, Épy, Cressia, Gigny.

C. 981. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1778-1780. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de Loysia, Monetay, Chisseria, Chazelles, Andelot, Montagna-le-Reconduit, Sésigna, Cressia, Laubespin, Nantey, Épy, Montagna-le-Templier, Chisseria, Chatonnay.

C. 982. (Portefeuille.) — 63 pièces, papier.

1780-1788. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de Cressia, Condes, Sésigna, Agea, Nantey, Rupt, Vescles, Chisseria, Chatonnay, Chenilla, Morges, Gigny, Épy, Laubespin, Montagna-le-Reconduit, Monetay.

C. 983. (Portefeuille.) — 63 pièces, papier.

1784-1788. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux, rendus par les échevins de Cressia, Condes, Sésigna, Agea, Nantey, Rupt, Vescles, Chatonnay, Chenilla, Morges, Gigny, Épy, Laubespin, la Pérouse, Cropet, Véria, Villeneuve, Louvenne.

C. 984. (Portefeuille.) — 46 pièces, papier.

1787-1789. — Comptes de gestion des deniers royaux et commmunaux, rendus par les échevins de Morges, Graveleuse, Gigny, Chenilla, Granges-de-Nans, Nantey, Sésigna, la Pérouse, Saint-Amour, Cropet, Nancuise, Nanc, Monetay, Andelot, Agea, Louvenne, Montséria, Saint-Hymetiere.

C. 985. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier.

1710-1787. — Ordonnances de l'intendant, prescrivant de rendre leurs comptes aux échevins de Saint-Julien, Gigny, Chatonnay, Arinthod, Saint-Amour, Chisseria, Nanc.

C. 986. (Portefeuille.) — 42 pièces, papier.

1787-1789. — Procès-verbaux des poursuites exercées contre les échevins de Cressia et d'Agea. — État des échevins de la subdélégation de Saint-Amour qui ont rendu leurs comptes. — Condamnations prononcées par l'intendant contre les échevins de Veria, Loysia, Chisseria, Genod, Thoissia, Augisey, la Chaux-sur-Champagny, Cressia, la Pérouse, Saint-Hymetiere, pour le payement des sommes dont ils sont reliquataires.

C. 987. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1749-1766. — Devis et adjudication de travaux de réparation à faire aux édifices du culte de Saint-Laurent-la-Roche, Monetay, Arinthod, Cressia, Loysia, Saint-Amour, Montagna-le-Reconduit.

C. 988. (Liasse.) — 49 pièces, papier; 2 plans.

1766-1779. — Requêtes, ordonnances, plans, devis, adjudications, rapports d'experts, au sujet des réparations à faire au pont d'Arinthod sur la Valouse.

. 989. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier.

1767-1772. — Devis et adjudications des travaux de réparation à faire aux édifices communaux de Loysia, Sénaud, Chatonnay, Louvenne, la Boissière, Arinthod, Bourcia, Cernon.

C. 990. (Portefeuille.) — 72 pièces, papier.

1771-1788. — Devis et adjudications des travaux de réparation à faire aux édifices communaux de Saint-Amour, Arinthod, Cernon, Gigny.

C. 991. (Portefeuille.) — 46 pièces, papier.

1773-1785. — Procès-verbaux, ordonnances, devis estimatifs, adjudications de travaux à exécuter pour la reconstruction de l'église paroissiale de Gigny.

C. 992. (Portefeuille.) — 78 pièces, papier.

1774-1783. — Devis et adjudications des travaux de réparation à faire aux édifices communaux de Saint-Amour, Asnières, Andelot, Bourcia, Louvenne, Balanod, Loysia, Nantey, Condes, Saint-Julien.

C. 993. (Portefeuille.) — 87 pièces, papier.

1780-1788. — Devis et adjudications des travaux de réparation à faire aux édifices communaux de Cressia, Arinthod, Louvenne, la Boissière, Rothonay, Civria, Gigny, Saint-Hymetiere, Loysia.

C. 994. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1783-1789. — Devis et adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Chisseria, Gigny, Saint-Amour, Rosay, Laubespin, Veria, Montfleur, Condes, Montagna-le-Templier, Loysia, Montagna-le-Reconduit, Nanc, Saint-Julien, Saint-Hymetiere.

C. 995. (Portefeuille.) — 38 pièces, papier.

1786-1789. — Devis et adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices communaux d'Ugna, Morges, Cressia, Châtelet, Louvenne, Gigny, Chisseria, Chatonnay, Granges-de-Nans.

C. 996. (Portefeuille.) — 26 pièces, papier.

1754-1779. — Liquidations des rentes dues par les communes de Saint-Amour, Chatonnay, Chisseria, Valfin, Nanc, Chazelles, Mont, Vilette-lez-Saint-Amour, Pymorin.

C. 997. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

1762-1789. — Lettres de l'intendant, demandant des renseignements sur l'éducation des moutons, la culture du chanvre, le transport du sel d'ordinaire. — Ordonnances de l'intendant homologuant des marchés passés pour la fourniture du luminaire d'église, par les communes de Graye-et-Charnay, Sésigna, Nantey, Montagna-le-Reconduit, la Boissière, Arinthod, Dramelay. — État du nombre de charges dont sont composées les communautés de perruquiers des villes de la subdélégation de Saint-Amour.

C. 998. (Portefeuille.) — 67 pièces, papier.

1767-1789. — États des moulins, pertuis, écluses, usines établis dans la subdélégation de Saint-Amour. — Lettres de l'intendant demandant des renseignements sur les fabriques d'amidon, de toiles peintes, les mines, les papeteries, les forges, martinets de la subdélégation de Saint-Amour.

Subdélégation de Saint-Claude.

C. 999. (Portefeuille.) — 26 pièces, papier.

1770-1776. — État des résidences assignées aux brigades de maréchaussée de la subdélégation de Saint-Claude. — Répartition, entre les communautés de la subdélégation de Saint-Claude, de la dépense du logement des gens de guerre et de la maréchaussée.

C. 1000. (Portefeuille.) — 82 pièces, papier.

1772-1787. — Correspondance entre l'intendant et son subdélégué à Saint-Claude, au sujet de l'entretien et des réparations à faire à la caserne de la maréchaussée de Morez.

C. 1001. (Portefeuille.) — 25 pièces, papier.

1772-1789. — États contenant : les noms, surnoms, taille et signalements des soldats provinciaux de la subdélégation de Saint-Claude ; — les résidences des brigades de maréchaussée dans ladite subdélégation ; — procès-verbaux des opérations du tirage au sort pour la milice

provinciale dans les communautés de la subdélégation de Saint-Claude.

C. 1002. (Portefeuille.) — 23 pièces, papier.

1775-1786. — Lettres de l'intendant à son subdélégué de Saint-Claude, pour lui demander des renseignements sur des épidémies, des épizooties qui régnaient dans plusieurs communautés de sa subdélégation. — Procès-verbaux pour contraventions aux ordonnances sur la police du roulage.

C. 1003. (Portefeuille.) — 62 pièces, papier.

1758-1788. — Procès-verbal de la visite des routes de la subdélégation de Saint-Claude faite par le sieur Prémond, commis des ponts et chaussées. — Ordonnances de l'intendant homologuant des marchés passés par les communautés de Bellefontaine et Morez, avec divers particuliers, pour l'entretien des portions de routes mises à la charge de ces communautés. — Reconnaissances des travaux de réparation à faire au pont de Surmaison et à l'église de Saint-Laurent-en-Grandvaux.

C. 1004. (Portefeuille.) — 91 pièces, papier.

1733-1750. — Déclarations des biens acquis par les Carmes de Saint-Claude, le chapitre de l'église de la même ville, les communes de Bellefontaine, Brillat, Châtel-de-Joux, Crenans, Toulouse, Charchilla, Meussia, Pontoux, Septmoncel, Vouglans, les particuliers de Montcusel, Morbier, Saint-Lupicin, Grande-Rivière, Molinges.

C. 1005. (Portefeuille.) — 97 pièces, papier.

1749-1750. — Déclarations des biens possédés par les communautés de Tancua, Siéges, Valfin, Vouglans, Vaux-les-Molinges, Vaucluse, Viry, Vulvoz.

C. 1006. (Portefeuille.) — 69 pièces, papier.

1750. — Déclarations des biens possédés par les communautés de la Mouille, Morez, Nezen, Petit-Villard, Prénovel.

C. 1007. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier.

1750. — Déclarations des biens possédés par les communautés de Pontoux, Pra, Ravilloles, Ranchette.

C. 1008. (Portefeuille.) — 68 pièces, papier.

1750. — Déclarations faites par les particuliers qui possèdent des biens sur le territoire de la communauté de Moirans.

C. 1009. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1787-1789. — États : des marchands chargés de la vente du tabac; — des gardes étalons résidant dans la subdélégation de Saint-Claude.

C. 1010. (Portefeuille.) — 41 pièces, papier; 1 plan.

1783-1789. — États des tourbières, des recettes et des dépenses des ateliers de charité dans la subdélégation de Saint-Claude. — Plan de la ville de Moirans.

C. 1011. (Portefeuille.) — 39 pièces, papier.

1758-1789. — Ordonnances de l'intendant homologuant des baux de terrains communaux appartenant aux communautés de Jeurre, Saint-Lupicin, Saint-Claude. — États des sommes à rembourser pour les offices municipaux de la ville de Saint-Claude, suivant la liquidation ordonnée par l'arrêt du Conseil du 10 décembre 1758. — Déclaration défendant les pèlerinages sans la permission du Roi et des évêques. — Procès-verbal des difficultés survenues entre Rivière-devant et Rivière-derrière au sujet des communaux.

C. 1012. (Portefeuille.) — 91 pièces papier.

1739-1787. — Correspondance entre l'intendant de Franche-Comté et son subdélégué de Dôle, au sujet de la levée des soldats provinciaux. — Procès-verbal des opérations du tirage au sort pour la milice provinciale dans la subdélégation de Dôle.

C. 1013. (Portefeuille.) — 14 pièces in-8° ; 4 cahiers, 48 feuillets, papier.

1755-1758. — Répartition entre les communautés de la subdélégation de Dôle des frais pour la levée des miliciens. — États et signalements des hommes tombés au sort pour la milice provinciale et fournis par les villes, bourgs et communautés de la subdélégation de Dôle.

C. 1014. (Portefeuille.) — 36 pièces ; 3 cahiers in-8°, 26 feuillets, papier.

1752-1756. — États et signalements des hommes tombés au sort pour la milice provinciale et fournis par les bourgs, villes et communautés de la subdélégation de Dôle.

C. 1015. (Portefeuille.) — 42 pièces, papier.

1744-1789. — États et signalements des hommes tombés au sort pour la milice provinciale et fournis par les villes, bourgs et communautés de la subdélégation de Dôle. — Circulaires relatives aux médecins et chirurgiens attachés aux hôpitaux militaires.

C. 1016. (Portefeuille.) — 56 pièces, papier.

1722-1788. — Déclarations des acquisitions d'immeubles faites : par les Cordeliers de Dôle ; — par les particuliers de la communauté d'Oussières. — État des biens cultivés par les maîtres de poste de la subdélégation de Dôle. — Projets d'établissement à Dôle d'une maison de refuge pour les enfants trouvés et d'une maison de sœurs de Saint-Charles.

C. 1017. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1727-1780. — Procès-verbaux d'adjudication des travaux de réparation à faire aux digues, canaux et ponts. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux rendus par les échevins d'Amange, Brans. — Règlement de police pour les boulangers de la subdélégation de Dôle. — État des moulins construits sur les ponts ou à côté, et des barrages faits dans les rivières de la subdélégation de Dôle, pour les moulins. — Règlement pour les magistrats des villes de la Franche-Comté

C. 1018. (Portefeuille.) — 1 pièce; 14 cahiers in-8°, 140 feuillets, papier.

1766-1788. — Convention entre le roi de France et la reine de Hongrie et de Bohême pour la restitution réciproque des déserteurs. — Procès-verbaux des opérations du tirage au sort pour les régiments de la milice provinciale dans la subdélégation de Salins.

C. 1019. (Portefeuille.) — 62 pièces, papier.

1695-1789. — Déclarations des biens possédés par : la cure de Nozeroy; — le couvent des Annonciades de la même ville; — la chapelle de Boucherans; — les Ursulines de Nozeroy; — les communautés du bailliage de Salins. — Ordonnances de l'intendant autorisant à plaider les communautés de Chilly, Bief-du-Four. — Tableau des distances des diverses communautés du bailliage de Salins à Besançon, chef-lieu de la province de Franche-Comté.

C. 1020. (Portefeuille.) — 38 pièces, papier.

1692-1727. — Déclarations des biens acquis par : les Cordeliers; — les Jésuites; — les religieuses de la Visitation de Sainte-Marie; — les Tiercelines; — les Carmélites ; — les Carmes déchaussés; les Ursulines de la ville de Salins.

C. 1021. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1728-1785. — Règlement pour les contrôleurs municipaux de la communauté de Salins. — Procès-verbal des troubles qui ont éclaté dans la communauté de Nozeroy au sujet de l'élection du maire et des échevins; — correspondance entre l'intendant et son subdélégué de Salins au sujet de cette affaire.

C. 1022. (Portefeuille.) — 67 pièces, papier.

1787-1789. — État de la dépense en bois, tourbes et chandelles faite au compte du Roi dans les casernes et corps de garde de Fort-Belin.

C. 1023. (Portefeuille.) — 11 pièces ; 1 cahier in-8°, 36 feuillets, papier.

1785-1787. — Registre des ordonnances sur requêtes rendues par l'intendant. — Ordonnances de l'intendant : supprimant une fruitière à Nozeroy ; — réglant la vaine pâture sur le territoire de la commune d'Arsure ; — autorisant la ville de Salins à contracter un emprunt de 15,000 livres.

C. 1024. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier.

1785-1789. — Requêtes adressées à l'intendant par

divers particuliers pour obtenir le payement des sommes qui leur sont dues par les communautés de Saint-Germain, Cramans, Charency, Aresches, Vers-en-Montagne, Abergement-lez-Thésy, le Larderet, Salins, Ivory, Saisenay, Mouchard, la Chapelle-lez-Rennes, Mièges, Nozeroy, Chapois, Cernans, la Chaux-sur-Champagny, Mignovillard.

C. 1025. (Portefeuille.) — 34 pièces, papier.

1785-1789. — Requêtes adressées à l'intendant par les communautés de Chilly, Ivory, Pont-d'Héry, Cernans, Aiglepierre, Saint-Thiébaud, Marnoz, Cuvier, Vers-en-Montagne, Saint-Germain, le Muy, Port-Lesney, Mouchard, Fraroz, Salins, Dournon, Bief-du-Four, afin d'obtenir l'autorisation de réparer leurs églises et leurs autres édifices communaux.

C. 1026. (Portefeuille.) — 28 pièces, papier.

1785-1789. — Procès-verbaux des poursuites dirigées contre des particuliers qui ont usurpé des biens communaux dépendant des territoires d'Onay, la Chapelle-lez-Rennes, le Larderet, Esserval-Tartre, les Grand et Petit-Villars, Arsure. — Ordonnances de l'intendant homologuant : des amodiations de biens communaux faites par les communautés d'Onay, Dournon, Rix, Charbonny ; — des délimitations et arpentements des territoires du Larderet, Mièges, Plenise.

C. 1027. (Portefeuille.) — 27 pièces, papier.

1785-1789. — Requêtes adressées à l'intendant par les communautés de Mouchard, Arsure, le Larderet, Esserval-Tartre, pour obtenir l'autorisation de plaider. — Ordonnances de l'intendant prescrivant de rendre leurs comptes aux échevins d'Aresches, Vers-en-Montagne, Cramans, le Muy, Pagnoz, Aiglepierre, Cernans, Pont-d'Héry, Saint-Germain, Saizenay, la Chaux-sur-Champagny, la Chapelle.

C. 1028. (Portefeuille.) — 22 pièces, papier.

1788-1789. — Requêtes adressées à l'intendant par les officiers municipaux de Nozeroy et de Salins, pour obtenir le règlement de leurs octrois. — Ordonnances de l'intendant homologuant des marchés conclus par les communautés d'Aresches, la Chapelle-lez-Rennes, Cernans, Port-Lesney, Vers, avec divers particuliers pour la fourniture du luminaire nécessaire aux églises ou l'accomplissement des fonctions de recteurs d'école.

C. 1029. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1755-1789. — Procès-verbaux des poursuites exercées contre les contribuables retardataires des communautés de Barézia, Clairvaux, Vertamboz, Orgelet, Marnezia, Nancuise. — Révision des comptes des échevins d'Auge, Soyria, Agea, Vertamboz, Poitte, Doucier, la Chaux-du-Dombief.

C. 1030. (Portefeuille.) — 34 pièces, papier.

1760-1789. — Adjudications des travaux de réparations à faire aux édifices du culte et aux bâtiments communaux à Clairvaux, Véria, Soucia, les petites Chiettes, Vertamboz, Orgelet, Frasnois, Soucia, Charrézier.

C. 1031. (Portefeuille.) — 37 pièces, papier.

1764-1787. — Ordonnances de l'intendant homologuant des baux de biens communaux conclus par les communautés de Thuron, Barezia, Auge, Vertamboz, délimitant les territoires de Clairvaux, Saint-Sorlin et Crotenay.

C. 1032. (Portefeuille.) — 28 pièces, papier.

1726-1788. — Ordonnances de l'intendant : autorisant les communautés de Barézia et Soucia à plaider contre le prince de Bauffremont au sujet des droits seigneuriaux ; — admettant les réclamations de divers particuliers créanciers des communautés de Liefnans, Orgelet, Doucier, Nancuise, Bissia, Agea, Barézia. — Liquidation de l'office de lieutenant du maire d'Orgelet.

C. 1033. (Portefeuille.) — 11 pièces, papier.

1760-1761. — Correspondance de l'intendant avec son subdélégué d'Orgelet, au sujet des élections des officiers municipaux d'Orgelet et de Clairvaux.

C. 1034. (Portefeuille.) — 9 pièces, papier.

1770-1786. — Ordonnances de l'intendant homologuant des marchés passés par les communautés de Barézia,

Poitte, avec des particuliers, pour la fourniture du luminaire de leurs églises.

C. 1035. (Portefeuille) — 2 pièces, papier.

1789. — Ordonnance de l'intendant homologuant un marché conclu par la communauté de Charcier, avec le sieur Odobel, pour servir de recteur d'école.

C. 1036. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1787. — Requête adressée à l'intendant par le sieur Paulin Oudet pour obtenir l'autorisation de construire quelques usines sur la rivière d'Ain à Patornay.

C. 1037. (Portefeuille.) — 1 pièce ; cahier in-8°, 24 feuillets, papier.

1769-1789. — Requête adressée à l'intendant par le salpêtrier de Clairvaux pour obtenir que les habitants soient contraints de lui fournir le logement. — Comptes des échevins de la subdélégation d'Orgelet.

C. 1038. (Portefeuille.) — 63 pièces, papier.

1768-1788. — Lettre du duc de Choiseul à l'intendant pour défendre d'avancer des sommes aux soldats en congé dans le royaume. — Ordonnance de l'intendant homologuant le bail d'une maison pour le logement de la maréchaussée de Clairvaux.

C. 1039. (Portefeuille.) — 58 pièces, papier.

1770-1788. — Requêtes adressées à l'intendant par les curés de Saint-Jean-d'Étreux, Ceffia, Poisoux, Aromas, demandant la reconnaissance des travaux de réparation nécessaires à leurs presbytères.

C. 1040. (Portefeuille.) — 20 pièces, papier.

1766-1789. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants de Burigna, Ceffia, Coisia, Aromas, Saint-Jean-d'Etreux, Chazelles, afin d'être autorisés à plaider.

C. 1041. (Portefeuille.) — 14 pièces, papier.

1777-1789. — Rôles à faire pour acquitter des charges locales par les communautés de Saint-Jean-d'Étreux, Thorigna, Ceffia, Burigna, Aromas, Chazelles.

C. 1042. (Portefeuille.) — 31 pièces, papier.

1771-1789. — Répartitions de fonds de réserve entre les communautés de Saint-Jean-d'Étreux, Cessiat, le Poisoux, Burigna, l'Hôpital, Thorigna, en vertu de l'ordonnance de l'intendant de Bourgogne et Bresse du 27 juillet 1771.

C. 1043. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1725-1789. — Rôles de la capitation imposée à tous les habitants et contribuables de la communauté de Cessiat.

C. 1044. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier.

1725-1789. — Rôles de la capitation imposée à tous les habitants et contribuables de la communauté de l'Hôpital.

C. 1045. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1725-1789. — Rôles de la capitation imposée à tous les habitants et contribuables de la communauté de Villette-lez-Cornod.

C. 1846. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1725-1789. — Rôles de la capitation imposée à tous les habitants et contribuables de la communauté de Coisia.

C. 1047. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1725-1789. — Rôles de la capitation imposée à tous les habitants et contribuables de la communauté de Burigna.

C. 1048. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1725-1789. — Rôles de la capitation imposée à tous les habitants et contribuables de la communauté de Ceffia.

C. 1049. (Cahier.) — In-8°, 14 feuillets, papier.

1789. — Rôle de l'imposition principale, des impositions accessoires de la capitation et des quatre deniers par livre pour la communauté de Chazelles.

C. 1050. (Portefeuille.) — 26 pièces, papier.

1754-1788. — Comptes rendus des deniers royaux et communaux présentés par les échevins de Poisoux et de Burigna. — Ordonnances de l'intendant autorisant à plaider les communautés d'Aromas, l'Hôpital, Saint-Jean-d'Étreux, Cornod.

C. 1051. (Portefeuille.) — 13 pièces, papier.

1759-1765. — Demandes en remise ou en modération d'impôts, adressées à l'intendant par les habitants de la communauté de Saint-Baraing.

C. 1052. (Portefeuille.) — 54 pièces, papier.

1755-1762. — Demandes en remise ou en modération d'impôts, adressées à l'intendant par les habitants de la communauté de Foucherans.

C. 1053. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1755-1769. — Demandes en remise ou en modération d'impôts, adressées à l'intendant par les habitants de la communauté d'Asnans.

C. 1054. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1755-1768. — Demandes en remise ou en modération d'impôts, adressées à l'intendant par les habitants de la communauté de Chaussin.

C. 1055. (Portefeuille.) — 22 pièces, papier.

1757-1762. — Demandes en remise ou en modération d'impôts, adressées à l'intendant par les habitants de la communauté de Chêne-Bernard et Chalonge.

C. 1056. (Portefeuille.) — 21 pièces, papier.

1755-1764. — Demandes en remise ou en modération d'impôts, adressées à l'intendant par les habitants de la communauté de Vornes.

C. 1057. (Portefeuille.) — 14 pièces, papier.

1764-1789. — Rôles à faire pour acquitter diverses charges locales de la communauté de Foucherans.

C. 1058. (Portefeuille.) — 72 pièces, papier.

1765-1789.— Procès-verbal et adjudication de travaux de réparation à faire aux édifices communaux de Foucherans.

C. 1059. (Portefeuille.) — 91 pièces, papier.

1748-1789. — Ordonnances de l'intendant homologuant des marchés conclus avec des recteurs d'école, des gardes-bois, messiers, sages-femmes, marguilliers, messagers par les communautés de Chaussin, Asnans, Saint-Baraing, Chavanes, les Essards-de-Condé, Montalègre, Pleure.

C. 1060. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier.

1767-1788. — Comptes de dépenses et recettes communales; — états de mandats à payer; — poursuites en recouvrements de fonds contre les procureurs spéciaux dans les communautés d'Asnans, Chaussin, Saint-Baraing.

C. 1061. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1762-1786. — Règlements pour les assemblées générales du magistrat dans les communautés de Chaussin et de Saint-Baraing. — Plaintes des échevins de Chaussin contre M. Dufour, échevin perpétuel; — démission de ce dernier.

C. 1062. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1768-1788. — Ordonnances de l'intendant autorisant à plaider les communautés d'Asnans, Chaussin, Saint-Baraing.

C. 1063. (Portefeuille.) — 74 pièces, papier.

1768-1779. — Décharges et remboursements d'impôts ; — réclamations d'indemnités ; - rôles à faire pour

frais de procès dans les communautés d'Asnans, Saint-Baraing, Chaussin, Servotte, Vornes.

C. 1064. (Portefeuille.) — 76 pièces, papier.

1780-1785. — Ordonnances de l'intendant homologuant les payements : de sommes avancées par des procureurs spéciaux ou par les échevins; — des gages des recteurs d'école ; — des frais de règlement de bois ou de fourniture de verrats et taureaux banaux dans les communautés d'Asnans, Chaussin, les Essards-de-Condé, Saint-Baraing.

C. 1065. (Portefeuille.) — 57 pièces, papier.

1785-1789. — Ordonnances de l'intendant homologuant le payement de sommes dues par les communautés d'Asnans, la Chainée-des-Coupis, Chalonge, Chaussin, Saint-Baraing, Chêne-Bernard, les Essards-de-Condé, Foucherans.

C. 1066. (Portefeuille.) — 66 pièces, papier.

1756-1772. — Projets, devis, adjudications et correspondance au sujet des travaux communaux d'Asnans, Saint-Baraing, Chaussin, Vornes.

C. 1067. (Portefeuille.) — 73 pièces, papier.

1772-1777. — Projets, devis, adjudications et correspondance au sujet des travaux communaux d'Asnans, Chaussin, les Essards-de-Condé, Pleure, Saint-Baraing.

C. 1068. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1778-1788. — Projets, devis et correspondance au sujet des travaux communaux d'Asnans, Chaussin, Saint-Baraing.

C. 1069. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

1786-1789. — Projets, devis, adjudications et correspondance au sujet des travaux communaux d'Asnans, la Chaînée-des-Coupis, Chaussin, les Essards-de-Condé, Saint-Baraing.

C. 1070. (Portefeuille.) — 76 pièces, papier.

1757-1767. — Ordonnances de l'intendant : homologuant des baux de biens communaux; — autorisant à plaider les communautés d'Asnans et de Chaussin.

C. 1071. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1768-1784. — Ordonnances de l'intendant homologuant des baux de biens communaux ou fixant des délimitations de territoires dans les communautés d'Asnans, Chaussin, Saint-Baraing, Vornes, Montalègre.

C. 1072. (Portefeuille.) — 63 pièces, papier.

1782-1789. — Ordonnances de l'intendant homologuant des baux de biens communaux ; dans les communautés de Chaussin, la Chaînée-des-Coupis, Chêne-Bernard, Pleure, Gatey, la Grotte, Pétrey, Asnans, Montalègre, Saint-Baraing, les Petits-Coupis.

C. 1073. (Portefeuille.) — 14 pièces, papier.

1763-1789. — Requêtes adressées à l'intendant par les communautés de Saint-Baraing, Chaussin, Asnans, afin d'être autorisées à plaider.

C. 1074. (Portefeuille.) — 54 pièces, papier.

1761-1789. — Projet d'ordonnance relatif à une proposition faite par la communauté de Chaussin, de mettre la boulangerie en adjudication. — Procès-verbal des difficultés survenues : entre la communauté d'Asnans et celle de Chaussin, qui refusait de contribuer à la dépense du curage du bief de Barataine ; — au sujet de l'introduction du tabac dans le marquisat de Chaussin et des droits exigés. — Projet d'ordonnance pour les réparations à faire au pavé des rues de la ville de Chaussin. — Requêtes adressées à l'intendant par les communautés d'Asnans et de Chaussin, afin d'obtenir des secours pour cause d'incendie ou de grêle.

C. 1075. (Portefeuille.) — 25 pièces, papier.

1757-1777. — Comptes de gestion des deniers royaux et communaux des communautés de Chapelle-Voland, Condamine, Bonnaiseaux.

C. 1076. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1721-1789. — Requêtes adressées à l'intendant à

l'effet d'obtenir l'homologation ou la nullité de ventes de biens communaux faites par les communautés de Bletterans et de Villevieux. — Confiscation de tabacs introduits à Lons-le-Saunier en fraude et venant de Suisse.

C. 1077. (Portefeuille.) — 2 plans, papier.

1750-1769. — Plans géométriques : du domaine de l'Hôtel-Dieu de Lons-le-Saunier; — d'une partie de la communauté de Césancey.

C. 1078. (Portefeuille.) — 8 pièces, papier.

1755-1789. — État des amendes et frais payés à la justice de police municipale de Lons-le-Saunier. — Procès-verbaux : de condamnations pour contraventions aux règlements sur la police du roulage ; — des difficultés survenues entre la communauté de Courbouzon et le desservant de la chapelle de ce lieu au sujet du droit de responsion à payer au prieur de l'église Saint-Désiré de Lons-le-Saunier. — Ordonnance de l'intendant homologuant des marchés passés par les communautés de Courbouzon, Germana, Chavannes, avec des recteurs d'école ou des fournisseurs de luminaire. — Règlement pour la fruitière de la Chaux-du-Dombief. — Adjudication des travaux à faire pour la construction d'un pont sur la rivière de Sorne dans la communauté de Messia.

MAITRISE PARTICULIÈRE DES EAUX ET FORÊTS DE POLIGNY.

C. 1079. (Portefeuille.) — 76 pièces, papier.

1736-1775. — Rapports d'experts faits par des maîtres particuliers en la maîtrise des eaux et forêts de Poligny sur les travaux jugés nécessaires aux édifices communaux de Nevy-sur-Seille, Saint-Amour, Aumont, Marigny, Moirans, Maynal, Graye-et-Charnay, Gigny, Andelot-lez-Saint-Amour, Balanod, Cressia, Véria.

C. 1080. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

1775-1778. — Rapports d'experts faits par des maîtres particuliers en la maîtrise des eaux et forêts de Poligny sur les travaux jugés nécessaires aux édifices communaux, ponts et fontaines de Mont-sur-Monnet, Foncine-le-Bas, Syam, Gigny, les Planches, le Grand-Villard, Monnetay, Crans, la Tour-du-Meix, Pymorin, Chaumergy.

C. 1081. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1779. — Rapports d'experts faits par des maîtres particuliers en la maîtrise des eaux et forêts de Poligny sur les travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Montholier, Neuvilley, Champrougier, Colonne, Bersaillin.

C. 1082. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1780-1781. — Rapports des maîtres particuliers en la maîtrise de Poligny, délibérations des habitants, procès-verbaux d'adjudications des travaux de réparation à faire aux édifices communaux de Colonne, Vaivre, les Millières, le Rathier, Biefmorin, Nantel, Bouchot, la Charme, les Bâtis-de-Colonne, Brainans, Soucia, Écrille, Chézabois, Chambesson, Cuisia, Chatelay.

C. 1083. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1782-1789. — Rapports des maîtres particuliers en la maîtrise des eaux et forêts de Poligny, délibérations des habitants, adjudications des travaux de réparation à faire aux édifices communaux de Colonne, Nanc, Commenailles, Bellecin, Digna, Chemenot, Marengea, Sellières, Brainans, Coiron, Bersaillin.

C. 1084. (Portefeuille.) — 34 pièces, papier.

1772-1788. — Rapports des maîtres particuliers en la maîtrise des eaux et forêts de Poligny, délibérations des habitants et adjudications des travaux de réparation à faire aux édifices communaux de Mont-sur-Monnet, Longchaumois, Saint Lamain, Gigny.

C. 1085. (Portefeuille.) — 14 pièces, papier.

1727-1789. — Procès-verbaux : des reconnaissances des dégâts commis dans les forêts appartenant aux abbayes de Baume et de Château-Chalon; — de la mise en vente par adjudication du quart de réserve des bois du chapitre de Gigny, de l'abbaye de Balerne, de l'évêché de Saint-Claude. — Visite et reconnaissance des bois ecclésiastiques du ressort de la maîtrise des eaux et forêts de Poligny.

C. 1086. (Portefeuille.) — 15 pièces, papier.

1724-1787. — Procès-verbaux : de la mise en vente

du quart en réserve des bois des abbayes de Gigny, de Baume ; — de la reconnaissance et du récolement des bois et coupes des abbayes de Gigny, Baume, du chapitre de Saint-Claude, des Carmes de Clairvaux.

C. 1087. (Portefeuille.) — 3 pièces ; 1 cahier in-8°, 20 feuillets, papier.

1732-1789 — Procès-verbaux : de la reconnaissance faite par les maîtres particuliers en la maîtrise des eaux et forêts de Poligny; — des abus et délits commis dans les forêts de Vaivre; — rapports des gardes particuliers de la maîtrise des eaux et forêts de Poligny.

C. 1088. (Portefeuille.) — 37 pièces, papier ; 4 plans.

1716-1585. — Plans de l'assiette d'un certain nombre d'arpents de bois pour l'ordinaire de l'année 1717 dans les bois de la Mangette, d'Amont, de Foras, d'Aval, du Boichat appartenant à Sa Majesté. — Procès-verbaux : du récépage et du balivage des coupes à faire dans les bois d'Amont, de Vaivre, de la Mangette, de Foras et du Boichat; — du resemage dans les forêts de la Chaux et du Bois-Couronné ; — de la visite et reconnaissance faites pour désigner les endroits des forêts où les habitants des communautés environnantes peuvent faire parcourir leur bétail sans endommager les rejets. — Approbations et ratifications de ventes de coupes.

C. 1089. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

1732-1770. — Procès-verbaux faits par les maîtres arpenteurs de la maîtrise des eaux et forêts de Poligny de l'assiette et du mesurage d'arpents de bois dans les forêts de la Mangette, de Boichat, du Vernois, de Foras, de Vaivre, d'Aval ; — extrait des registres des ventes de glandées et états des frais de délivrance de glandées et des visites pour procéder aux adjudications.

C. 1090. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1732-1772. — Procès-verbaux dressés par les officiers de la maîtrise des eaux et forêts de Poligny de la visite des glandées dans les forêts royales de Vaivre, Boichat, Amont, Aval, de la côte de Juisse, de la Chaux, de la Mangette, du Vernois, Foras.

C. 1091. (Portefeuille.) — 96 pièces, papier.

1766-1772. — État des porcs qui peuvent être mis dans les forêts royales par les communautés du Rathier, le Chemenot, Neuvilley, le Viseney, Colonne, Vaivre ; — aménagement des bois des communautés de Soucia, Montrevel, Montfleur, Morges, la Pérouse, Bletterans, Montagna-le-Reconduit, Geruge, Viremont, Saint-Amour.

C. 1092. (Portefeuille.) — 37 pièces, papier.

1727-1789. — Procès-verbaux de la visite et reconnaissance faites par les officiers en la maîtrise des eaux et forêts de Poligny, des bois appartenant aux communautés de Rosay, Graveleuse, la Biolée, le Picarreau, Plainoiseau. Crançot, Chaumergy, Monnet-la-Ville, Lavigny, Mirebel, Sellières, Château-Chalon, Montholier et Rabeur, Champagnole, Mantry et Mauffans: — procès-verbaux de la visite des registres du greffier de la justice de Sellières, contenant les rapports des délits et malversations commis dans les bois communaux de Sellières, Chapelambert, Montchauvier, Montchauverot, le Villey, Passenans, Saint-Lamain, la Ronce et Francheville.

C. 1093. (Portefeuille.) — 48 pièces, papier.

1730-1788. — Aménagement des bois appartenant aux communautés de Vincelles, Rotalier, Verges, Gevingey ; — procès-verbaux de la visite et de la reconnaissance des bois des communautés de Graveleuse, Bletterans, Villevieux et Larnaud, Loysia, Rabeur, Poligny, Sellières, Baume, Crançot, Mirebel, Bersaillin, Arlay, Messia-lez-Chambéria, Légna, Chavéria.

C. 1094. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier.

1733-1759. — Aménagement des bois appartenant aux communautés de Chisséria, Soucia, Genod, Baume, Agea, Arinthod, Bourcia, Allonval, Marsonnay, Véria, Hautecour, Charnod, Chemilla, Sivria, Clairvaux, Champsigna, Chambéria, Marzenay, Valfin, Andelot, Saint-Julien.

C. 1095. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1742-1771. — Procès-verbaux de la visite et reconnaissance des bois appartenant aux communautés de Ney, la Chaux-des-Crotenay, Coligny, Nanc, Chevreau, Gizia, le Châtelet, Rosay, Digna, Cousance, Cuisia, Augea, la Terre-de-Monnet, Sirod, Crans, Conte, Treffay, Gillois, Bief-des-Maisons, Grand-Chalême, Petit-Chalême, la Perrena et Syam, Viry, Septmoncel, les Rousses, Morez, la

Mouille, la terre de Saint-Claude, Tourmont. — Copie d'un mémoire sur les futaies, leur entretien et conservation, les coupes à y pratiquer par un officier de la Maîtrise des eaux et forêts de Poligny.

C. 1096. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier.

1740-1770. — Procès-verbaux dressés, par les officiers de la Maîtrise des eaux et forêts de Poligny de l'apposition d'assiette des coupes ordinaires des communautés de Châtean-Chalon, Ladoye, Blois, Châtillon-sur-Curtine, Saint-Julien, le Pin, les communautés séculières dépendant de la terre de Saint-Claude, Mont-sur-Monnet, Safloz, Fontenu, Loulle, Montigny, Monnet-la-Ville, Louvenne, Chaumergy, Monnet-le-Bourg, la Ronce du Villey, Francheville, Chaumergy, Andelot-lez-Saint-Amour.

C. 1097. (Portefeuille.) — 28 pièces, papier.

1764-1776. — Aménagements des bois appartenant aux communautés de Ceffia, Thoirette, Turgon, Chaléa, Coisia, Thoissia, Chatagna.

C. 1098. (Portefeuille.) — 95 pièces, papier.

1786-1786. — Procès-verbaux des délibérations des habitants des communautés de la Tour-du-Meix, Marigna, Andelot, Thoissia, Cropet, Saint-Claude, Vaux, le Villards, Chevroz, Montagna, Saint-Julien, Florentia, Cuttura, Pont-du-Navoy, Saint-Christophe, Molinges, Ranchette, Martigna, Onoz, Pontoux, Poligny, Civria, Gigny, Bourcia, pour procéder à la nomination de bûcherons.

C. 1099. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1765-1770. — Procès-verbaux dressés par les maîtres-jurés en la Maîtrise des eaux et forêts de Poligny, de la visite et reconnaissance des bois appartenant aux communautés de Cousance, Augea, Cuisia, Chisséria, Agea, Légna, Arinthod, Dramelay, Givria, Chatonnay, Savigna, Messia, Chambéria, Soucia, Chemilla, Ilay, Morbier, Bellefontaine, les Rousses, Longchaumois, Septmoncel, les Bouchoux, Sirod, Foncine, Véria, Balanod, Saint-Claude, Château-des-Prés, la Chaux-des-Prés, les Piards, Prénovel, Colonne, Messia-lez-Chambéria, Graye-et-Charnay, Loysia, Nermier, Gigny, Moirans, la Tour-du-Meix, Uxelles.

C. 1100. (Portefeuille.) — 42 pièces, papier.

1770-1784. – Procès-verbaux, dressés par les officiers en la Maîtrise des eaux et forêts de Poligny, de la visite et reconnaissance des bois appartenant aux communautés d'Orgelet, Syam, Foncine, Gizia, Montliboz, Augea, Arinthod, Cousance, Tourmont, Grozon, Sellières, Nancuise, Valfin, Mont-sur-Monnet, Morges, Cressia, Pymorin, Conte, Marigny, Monnetay, Laubespin, Bellefontaine, Longchaumois, Graye-et-Charnay.

C. 1101. (Portefeuille.) — 42 pièces, papier.

1785-1788. — Procès-verbaux, dressés par les maîtres particuliers en la Maîtrise des eaux et forêts de Poligny, de la visite et reconnaissance du quart en réserve des bois des communautés de Saint-Amour, la terre de Colonne, la terre de Montfleur, Marangea, Orgelet, Graveleuse, Francheville, Montagna, Boissia, Bouchaud et Étival, Brainans, le Villey, Nermier, Véria, Chanon, Martigna, Saint-Amour, Longchaumois, Septmoncel, le Grand-Villard, Leschères, Sellières, Saffloz, Chambéria.

C. 1102. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1761-1776. — Procès-verbaux, dressés par les maîtres particuliers en la Maîtrise des eaux et forêts de Poligny, de l'apposition d'assiette dans les bois communaux de Chaumergy, la Ronce, le Villey, Francheville, Loulle, Saffloz, Fontenu, Monnet-le-Bourg, la terre de Colonne, Mont-sur-Monnet, Poligny, Aumont, Rabeur, Saint-Lothain, Crotenay, Brainans, Ranchette, Sellières.

C. 1103. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier.

1770-1788. — Procès-verbaux, dressés par les maîtres particuliers en la Maîtrise des eaux et forêts de Poligny, de la marque et délivrance d'arbres dans les bois communaux de Clairvaux, la terre de Colonne, Montigny, Moirans, Marigny, la Tour-du-Meix, Thoiria, Patornay, Septmoncel, Oussières, Loulle, Rathier, Champagnole, Sellières, Lent, Syam, Brainans, Graye-et-Charnay, le Bourget, Longchaumois, Soucia.

C 1104. (Portefeuille.) — 57 pièces, papier.

1770-1778. — Procès-verbaux du balivage et de la

délivrance des futaies dans les bois communaux de Mont-sur-Monnet, Colonne, Leschères et Angelon, Saint-Claude, Moirans, Gigny, Saint-Amour, Graye-et-Charnay; Loysia, Balanod, Andelot, Marigny, Augea, Clairvaux, Foncine, les Planches, Nancuise, Syam, Morges, la Tour-du-Meix, Gizia, Monetay, Cressia, Cousance, Montrevel, Louvenne, Valfin-sur-Valouse, Crans, Cize, Pimorin, Bief-des-Maisons, Conte, Lezat, Chaumergy, Chatagna, Gillois, Fontenu.

C. 1105. (Portefeuille.) — 39 pièces, papier.

1778-1782. — Procès-verbaux du balivage du quart en réserve des bois communaux de Brainans, Hautecour, Digna, Bougeailles, Nantey, le Villey, Soyria, Soucia, Thoyria, Loulle, Champsigna, Rosay, Oussières, Vilette-Saint-Amour, Crotenay, Saint-Lothain, Chalême, Commenailles, Senaud, Ilay, Clairvaux, Saint-Christophe, Légna, Bellecin.

C. 1106. (Portefeuille.) — 22 pièces, papier.

1784-1788. — Procès-verbaux du balivage du quart en réserve des bois communaux de Marangea, Longchaumois, Orgelet, Chevreau, Bouchoux, Montigny, Cressia, Saffloz, Graveleuse, Nermier, Martigna, Montagna, Aumont, Toulouse.

C. 1107. (Portefeuille.) — 28 pièces, papier.

1729-1754. — Comptes rendus aux officiers de la Maîtrise des eaux et forêts de Poligny par François Goury, receveur des amendes de la maîtrise.

C. 1108. (Portefeuille.) — 26 pièces, papier.

1727-1747. — Comptes rendus aux officiers de la Maîtrise de Poligny par le sieur Claude Othenin, garde général, receveur collecteur des amendes de la maîtrise.

C. 1109. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1752-1762. — Comptes rendus aux officiers de la Maîtrise des eaux et forêts de Poligny par le sieur Simon Busson, garde général, receveur et collecteur des amendes de ladite maîtrise.

C. 1110. (Portefeuille.) — 14 pièces, papier.

1712-1759. — Comptes rendus aux officiers de la Maîtrise des eaux et forêts de Poligny par les receveurs collecteurs des amendes.

C. 1111. (Portefeuille.) — 19 pièces, papier.

1762-1777. — Comptes rendus aux officiers de la Maîtrise des eaux et forêts de Poligny par les receveurs collecteurs des amendes.

C. 1112. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1768-1781. — Comptes rendus aux officiers de la Maîtrise des eaux et forêts de Poligny par les collecteurs receveurs des amendes.

C. 1113. (Portefeuille.) — 67 pièces, papier.

1772-1782. — Procès-verbaux de la visite et reconnaissance de coupes de quartier réservé dans les bois communaux de Marigna, Leschères, Marigny, Balanod, Gigny, Andelot, Véria, Loysia, Graye-et-Charnay, Saint-Amour, Augea, Poligny, Tourmont, Moirans, Montrevel, Morges, Mont-sur-Monnet, Clairvaux, Chatagna, Bief-des-Maisons, Gillois, Syam, Gizia, la Tour-du-Meix, Cousance, Cize, Chaumergy, Conte, Foncine, Crans, Septmoncel, Monetay, Pimorin, Cressia, Chaveria, Crotenay.

C. 1114. (Portefeuille.) — 92 pièces, papier.

1781-1788. — Procès-verbaux de la visite et reconnaissance des coupes de quarts en réserve dans les bois communaux de Saint-Lupicin, Sarrogna, Lezat, Cuisia, Digna, Loulle, Louvenne, Hautecour, la Frasnée, Écrilles, la Pérouse, Cogna, Sellières, Soucia, Soyria, Thoyria, Champsigna, Nantey, Senaud, Rosay, Colonne, Orgelet, Charnay, Commenailles, Légna, Saint-Christophe, Ney, Monnetay, Bellecin, Longchaumois, Petit-Chalême, Grand-Chalême, Besain, Marangea, Cernon, Chevreau, les Crozets.

C. 1115. (Portefeuille.) — 24 pièces, papier.

1770-1779. — Procès-verbaux de l'adjudication du quart en réserve des bois communaux de Véria, Saint-

Amour, Balanod, Augea, Gillois, Cousance, Monnetay, Morges, Bourcia, Clairvaux, Cize, Bief-des-Maisons, Conte, la Pérouse, Chavéria, Brainans, Colonne, Poligny, la Tour-du-Meix, la Frasnée, Hautecour, Champsigna.

C. 1116. (Portefeuille.) — 79 pièces, papier.

1779-1788. — Procès-verbaux de la mise en adjudication du quart en réserve des bois communaux de Rosay, Nantey, Thoyria, Oussières, Crotenay, Commenailles, Senaud, Montholier, Bellecin, Sellières, Syam, Chevreau, Marangea, Étival, Graveleuse, Broissia, Nermier, Cressia, Coyron, Aumont, Montigny, Montagna, Chaumergy.

C. 1117. (Portefeuille.) — 78 pièces, papier.

1700-1733. — Plans de l'assiette de vente de portions de bois situées dans les forêts royales de la Mangette, d'Amont, Aval, Foras, dépendant de la Maîtrise des eaux et forêts de Poligny.

C. 1118. (Portefeuille.) — 84 pièces, papier.

1702-1735. — Plans de l'assiette de portions de bois situées dans les forêts royales de Poligny, Vaivre, le Boichat, le Vernois, de la Côte-de-Juisse, de la Chaux.

C. 1119. (Portefeuille.) — 14 pièces, papier.

1761-1787. — Requête adressée à Mgr de Marizy, grand maître, réformateur général des eaux et forêts au département de Bourgogne, par les officiers de la Maîtrise de Poligny, pour obtenir le payement des honoraires qui leur sont dus par les habitants de Saint-Julien. — Procès-verbaux de la visite et reconnaissance du cantonnement des bois communaux de Colonne, Brainans.

C. 1120. (Portefeuille.) — 1 plan collé sur toile.

1730. — Plan géométrique de la forêt royale de la Chaux.

C. 1121. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1701-1704. — Ventes ordinaires des futaies, des panages, des glandées de la Maîtrise des eaux et forêts de Poligny.

C. 1122. (Registre.) — In-folio, 92 feuillets, papier.

1704-1716. — Procès-verbaux de visite et adjudications des glandées des forêts royales dépendant de la Maîtrise des eaux et forêts de Poligny.

C. 1123. (Registre.) — In-folio, 238 feuillets, papier.

1770-1790. — Procès-verbaux d'assiettes, de martelages, balivages, enchères, adjudications, récolement des ventes des futaies et taillis dans les bois de la Maîtrise de Poligny.

C. 1124. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

1727. — Procès-verbaux des visites et reconnaissances faites par les officiers de la Maîtrise de Poligny dans les forêts de la Côte-de-Juisse, du Vernois, Illion, Vaivre, de la Mangette, de Boichat, d'Aval, d'Amont, de Foras, de Vaumalia, de la Chaux.

C. 1125. (Registre.) — In-folio, 250 feuillets, papier.

1708-1716. — Ventes par adjudication et enchères des bois royaux dépendant de la Maîtrise de Poligny.

C. 1126. (Registre.) — In-folio, 87 feuillets, papier.

1716-1724. — Procès-verbaux de visite et reconnaissances faites dans les glandées des bois royaux dépendant de la Maîtrise de Poligny.

C. 1127. (Registre.) — In-folio, 66 feuillets, papier.

1701-1704. — Assiettes, martelages et balivages de la Maîtrise de Poligny.

C. 1128. (Registre.) — In-folio, 95 feuillets, papier.

1704. — Ventes ordinaires de futaies des forêts royales dépendant de la Maîtrise de Poligny.

C. 1129. (Registre.) — In-folio, 278 feuillets, papier.

1764-1777. — Rapports des gardes des bois des

communautés situées dans le ressort de la Maîtrise de Poligny.

C. 1130. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1716-1729. — Ventes par adjudications et enchères des bois royaux dépendant de la Maîtrise de Poligny.

C. 1131. (Registre.) — In-folio, 242 feuillets, papier.

1734-1776. — Procès-verbaux des visites et reconnaissances des glandées des forêts royales dépendant de la Maîtrise de Poligny.

C. 1132. (Registre.) — In-folio, 186 feuillets, papier.

1728-1743. — Ventes par adjudications et enchères des bois royaux dépendant de la Maîtrise de Poligny.

C. 1133. (Registre.) — In-folio, 114 feuillets, papier.

1775-1784. — Édits, déclarations, arrêts, règlements, ordonnances, provisions, commissions, institutions et destitutions d'officiers de la Maîtrise de Poligny.

C. 1134. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets, papier.

1779-1785. — Édits, déclarations, arrêts du Parlement et du Roi, arrêts du Conseil ordinaire de la Grande-Maîtrise et autres actes semblables.

C. 1135. (Registre.) — In-folio, 121 feuillets, papier.

1743-1756. — Mandements et ordonnances du grand maître, réformateur des eaux et forêts aux duché et comté de Bourgogne.

C. 1136. (Registre.) — In-folio, 145 feuillets, papier.

1721-1731. — Ventes par adjudications des bois royaux dépendant de la Maîtrise des eaux et forêts de Poligny.

C. 1137. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1731-1769. — États des ventes par adjudications et enchères des bois appartenant aux communautés du ressort de la Maîtrise de Poligny.

C. 1138. (Registre.) — In-folio, 179 feuillets, papier.

1754-1787. — Procès-verbaux dressés par les officiers de la Maîtrise de Poligny et les gardes des bois des communautés du ressort de cette maîtrise.

C. 1139. (Registre.) — In-folio, 110 feuillets, papier.

1741-1744. — Procès-verbaux dressés par les officiers de la Maîtrise de Poligny et les gardes des bois des communautés du ressort de cette maîtrise.

C. 1140. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

1742-1784. — Procès-verbaux dressés par les officiers de la Maîtrise de Poligny et les gardes des bois des communautés du ressort de cette maîtrise.

C. 1141. (Registre.) — In-folio, 136 feuillets, papier.

1728-1741. — Procès-verbaux dressés par les officiers de la Maîtrise de Poligny et les gardes des bois des communautés du ressort de cette Maîtrise.

C. 1142. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1722-1729. — Récolements faits dans les bois d'Aval et d'Amont, par les officiers de la maîtrise de Poligny.

C. 1143. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

1790. — Procès-verbaux des adjudications des ventes ordinaires et extraordinaires, tant de futaies que de taillis, dans les bois dépendant de la Maîtrise de Poligny.

C. 1144. (Portefeuille.) — 79 pièces, papier.

1782-1788. — Requêtes adressées au grand maître, réformateur général des forêts au département de Bourgogne; par des gardes des bois, chasses et pêches, à l'effet d'être admis à prêter serment; — minutes des prestations de serments annexées aux requêtes.

C. 1145. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier.

1771-1789. — Procès-verbaux, dressés par les officiers de la Maîtrise de Poligny, de la réception des gardes des bois particuliers proposés par les propriétaires ou les fermiers de ces bois.

C. 1146. (Portefeuille.) — 28 pièces, papier.

1749-1775. — Assiettes de coupes à faire dans les bois communaux et particuliers dépendant du ressort de la Maîtrise de Poligny.

SUPPLÉMENT AU FONDS DE L'INTENDANCE DE FRANCHE-COMTÉ.

C. 1147. (Portefeuille.) — 86 pièces, papier.

1688-1757. — Procès-verbaux de poursuites exercées pour retard dans le payement des impositions contre des particuliers de Barretaine, le Vaudioux, Doucier, Sirod, Songezon, le Jousseau, Mantry, Commenailles, Aumont, Antorpe. — Réclamations faites par les fermiers généraux aux Carmélites de Saint-Claude, aux familiers de Saint-Désiré, de Sirod, aux directeurs de l'hôpital de Poligny, au curé de Mouchard, au sieur Vielle, chapelain d'une chapelle dans l'église d'Orchamps, des droits d'amortissement qu'ils doivent. — Déclarations des biens des privilégiés dans les communautés de Chassey, Grand-Deschaux, Romange, Montbarrey.

C. 1148. (Portefeuille.) — 79 pièces, papier.

1762-1789. — Procès-verbaux des poursuites exercées contre les contribuables en retard dans les communautés de Vaux, Saint-Lamain, Saint-Lothain, Sirod, Sellières, Grozon, Saint-Cyr, Étival et le Bouchaud, Étables, la Mouille, le Ressart, Jeurre, Vaux-sous-Bornay, Saint-Amour, Villevieux, Saint-Claude, Bletterans, Champagnole, Vilette-lez-Arbois.—Rôles à faire pour acquitter des charges locales dans les communautés de Champagnole, Courtefontaine, la Balme-d'Épy, Chemenot, Fraisans, Villangrette, Châtelay, Loulle, Salins, Foncine-le-Haut, les Faisses, Fay-en-Montagne et la Fromagerie, Villette-les-Arbois, Marnoz et Aiglepierre.

C. 1149. (Portefeuille.) — 28 pièces, papier.

1685-1788. — Règlements de la compagnie des chevaliers de l'arquebuse de Lons-le-Saunier, confirmés par le maréchal duc de Randan, commandant militaire au comté de Bourgogne. —Ordonnances de l'intendant déterminant les indemnités dues par les communautés de Villers-Farlay et d'Ardon aux hommes qui ont voulu compléter de bon gré le nombre des miliciens demandés à ces communautés. — Protestations adressées à l'intendant contre les opérations du tirage au sort dans les communautés de la Rixouse, Gillois.

C. 1150. (Portefeuille.) — 32 pièces, papier.

1722-1788. — Arrêt du Conseil d'État du roi de France en faveur des officiers municipaux créés et rétablis par l'édit du mois de novembre 1733. — Mémoire des officiers municipaux de Dôle sur l'exécution de l'édit de 1771 portant rétablissement des offices municipaux. — Liste des officiers municipaux à nommer à Dôle, présentée par M. Vandelin d'Augerans.— Projet d'un règlement pour l'élection des officiers municipaux des villes de Franche-Comté et pour l'administration des revenus municipaux.

C. 1151. (Portefeuille.) — 12 pièces, papier.

1694-1786. — Ordonnances de l'intendant accordant des autorisations de plaider aux communautés de Pretin, Martigna, Vouglans, Dôle, Cousance, Crotenay, Véria.

C. 1152 (Portefeuille.) — 32 pièces, papier.

1721-1789. — Procès-verbaux des poursuites exercées contre : des particuliers qui ont usurpé des terrains communaux sur les territoires de Rahon, Saint-Laurent, Saint-Lothain; contre les contribuables en retard dans la communauté de Bletterans. — Cantonnement des usagers dans les forêts des seigneuries de Clairvaux, Monnet-la-Ville et Montsaugeon en Crotenay. — État général des biens et revenus de la ville d'Arbois. — Ordonnances de l'intendant autorisant à plaider les communautés des Granges-de-Noms, Salans, Courtetain, Monnet-la-Ville, Darbonnay, la Chaux-des-Crotenay et Entre-deux-Monts.

C. 1153. (Portefeuille.) — 18 pièces, papier.

1727-1752. — État des réparations à faire aux fours et aux moulins de la communauté de Poligny; — devis et adjudication de la construction d'un pont sur la Glantine.

C. 1154. (Portefeuille.) — 56 pièces, papier.

1721-1788. — Procès-verbaux des travaux de réparations à faire aux édifices communaux de Mignovillard, Vilette-lez-Arbois, Parrecey, Goux, Cousance, Vaudrey, Trenal, Montbarrey, Poligny, Salins, Sellières, Saint-Amour, Moirans, le Pin, Alièze, Saint-Pierre-sous-Mathenay, Cinquétral, Marigny, Charcier, Brans, Vernantois.

C. 1155. (Portefeuille.) — 72 pièces, papier.

1526-1789. — Édit de l'archiduc d'Autriche Philippe le Beau concernant la collation des bénéfices. — Copies des capitulations accordées à la ville de Dôle par Louis XIV en 1668 et 1674. — Édits de Louis XV : réglant l'intérêt de l'argent au denier vingt ; — modérant la finance que doivent payer les officiers des Élections et gabelles. — Délimitation entre la terre de Saint-Claude et le canton de Berne (1765). — Convention entre le roi de France et l'Impératrice reine de Hongrie et de Bohême pour la restitution réciproque des déserteurs. — Correspondance des subdélégués relative aux dépôts de chartes existant dans la province de Franche-Comté dont l'état est demandé par le ministre Bertin. — Formule de serment proposée par M. le marquis de Monteiel aux ordres du bailliage de Dôle, au sujet de l'élection des députés aux prochains états généraux du royaume. — Proclamation de Louis XVI du 9 octobre 1789, instruisant les habitants des provinces des circonstances qui l'ont déterminé à venir résider à Paris.

C. 1156. (Portefeuille.) — 101 pièces, papier.

1742-1778. — Ordres du Roi pour faire enfermer les sieurs Gindre, Fluzin, Jahier, Michel Bichot, François, ecclésiastiques ou moines, à cause de leur vie scandaleuse.

C. 1157. (Portefeuille.) — 18 pièces, papier.

1612-1784.—Ordonnance de l'intendant et arrêts du parlement concernant la mendicité et le service des hôpitaux. — Procès-verbaux de saisies d'armes à feu chez divers particuliers. — Mémoires sur les maladies contagieuses et sur la manière de conserver les grains.

C. 1158. (Portefeuille.) — 82 pièces, papier.

1727-1742. — Ordonnances de l'intendant : prescrivant la restitution d'armes saisies indûment ; — défendant l'exportation des pierres à fusil. — Arrêt du parlement défendant aux habitants des paroisses du ressort de fréquenter les cabarets des lieux de leur domicile. — Règlements : pour les fruitières de Sirod et de Commenailles ; — pour la police sanitaire.

C. 1159. (Portefeuille.) — 76 pièces, papier.

1742-1762. — Observations sur la maladie épizootique qui règne en Franche-Comté. — Ordonnances de l'intendant : défendant de tanner les cuirs d'animaux atteints d'épizootie ; — prescrivant l'échenillage. — Informations : contre divers meurtriers ; — contre une bande de malfaiteurs qui dévastaient Salins.

C. 1160. (Portefeuille.) — 38 pièces, papier.

1764-1777. — Extraits de procès-verbaux de captures faites par les différentes brigades de maréchaussée de la lieutenance de Lons-le-Saunier pendant le mois d'avril 1764. — Ordonnances de l'intendant : défendant aux particuliers de déposer des matériaux sur les routes ; — prescrivant des précautions contre l'épizootie qui règne dans le bailliage de Pontarlier. — Arrêt du Conseil d'État concernant les loteries.

C. 1161. (Portefeuille.) — 49 pièces, papier.

1778-1786. — Procès-verbaux de saisies d'armes à feu aux domiciles de divers particuliers ; — demandes d'autorisations pour exercer la profession de libraires. — Remises d'amendes prononcées pour contraventions à la police de la voirie et du roulage.

C. 1162. (Portefeuille.) — 44 pièces, papier.

1787-1789. — Procès-verbaux de saisies d'armes à feu aux domiciles de divers particuliers. — Lettres patentes par lesquelles le Roi sanctionne la loi martiale décrétée par l'Assemblée nationale au mois d'octobre 1789. — Mémoire sur l'abolition de la mendicité.

C. 1163. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier ; 2 plans collés sur toile.

1671-1764. — Cession faite par le Roi à M. François-Gaspard de Poly du domaine royal de Colonne ; -

pièces à l'appui de ladite cession ; — plans du domaine de Colonne.

C. 1164. (Portefeuille.) — 165 pièces, papier.

1718-1789. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant que distraction sera faite des paissons des baux et sous-baux des domaines du Roi. — Engagements des domaines royaux et justices de Buthier, Jussey, Plasne et Bougelier. — États généraux des forêts de sapins et autres appartenant au Roi, de leurs contenances et du produit net de leurs coupes pour l'usage des salines de Montmorot et de Salins.

C. 1165. (Portefeuille.) — 29 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 5 plans.

1774-1788. — Établissement fait dans le palais du parlement d'un nouveau greffe nécessaire au dépôt des papiers de l'ancienne Chambre des comptes de Dôle. — État des justices appartenant au Roi dans le comté de Bourgogne, affermées ou engagées avec la réserve de l'exercice et de la nomination aux offices. — Arrêt du Conseil d'État concernant les domaines royaux engagés. — État des domaines du Roi aliénés en Franche-Comté. — Notes historiques et statistiques sur la forêt royale de Chaux.

C. 1166. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 36 pièces papier; 1 plan.

1595-1786. — Ordonnance de Philippe II, roi d'Espagne et souverain du comté de Bourgogne, concernant les armoiries, timbres et autres usurpations de baronnies, chevalerie et noblesse. — Édit d'Albert et Isabelle-Clara-Eugenia, archiducs d'Autriche, comtes de Bourgogne, concernant les fiefs.— Lettres de reliefs de laps de temps, accordées à l'archevêque de Besançon, à l'abbé de Sainte-Marie, au comte de Poitiers, à l'abbesse de Château-Châlon. — Mémoire sur l'usage du relief contre la prescription qui ne doit servir que pour les fonds des droits seigneuriaux et non pour les arrérages. — Arrêts du Conseil d'État supprimant divers droits de péage en Franche-Comté.

C. 1167. (Portefeuille.) — 6 pièces, parchemin; 48 pièces, papier.

1739-1750. — Arrêts du Conseil d'État supprimant divers droits de péage et de bacs en Franche-Comté. — Affranchissement de Jacques Gondot, mainmortable, moyennant la somme de 48 livres, par Philippe de Laurencin, chevalier, seigneur de Beaufort (1742).

C. 1168. (Portefeuille.) — 31 pièces, papier; 10 plans, dont 3 collés sur toile.

1751-1760. — Confirmations et tarifs de droits de péage. — Plans : de la forêt de Chanois, appartenant au seigneur d'Écrilles ; — de délimitation entre la seigneurie du duc de Randan et les terres de l'abbaye de Rosières.

C. 1169. (Portefeuille.) — 81 pièces, papier; 2 plans collés sur toile.

1761-1770. — Demandes en autorisation de posséder des fiefs adressées au Roi par des non nobles. — Arrêt du Conseil d'État qui proroge jusqu'au 1er juillet le délai accordé aux anoblis pour payer le droit de confirmation. — Plan d'une partie des territoires de Varessia, Arthena et Asnières, payant la dîme au seigneur de Grusse.

C. 1170. (Portefeuille.) — 18 pièces, papier; 2 plans collés sur toile.

1777-1789. — Requêtes adressées au Roi par les non nobles à l'effet d'être autorisés à posséder des terres féodales.—Requête du marquis de Jouffroy d'Abbans, qui demande, en sa qualité de haut justicier, l'autorisation de lever, suivant la coutume, le droit d'aide (3 livres par feu) dans les communautés d'Abbans-Dessus, Abbans-Dessous, Byans et Osselle, à l'occasion du mariage de sa fille avec le marquis de Silve (1788). — Reconnaissance des droits généraux et seigneuriaux faite, par les habitants de Cousance, Flériat et les Bois, envers le baron de Chevreau. — Plans des terres de la seigneurie de Charrin et de l'abbaye d'Acey.

C. 1171. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; 2 plans collés sur toile.

1691-1754. — Certificat d'authenticité donné par M. de Damas, vicaire général de Lyon, concernant les reliques de saint Fortunat et sainte Constance, et du sang de saint Vincent, martyr. — Plans des terres appartenant aux Jésuites de Salins, aux chevaliers de Malte. — Défense de par le Roi aux dames Ursulines de Pontarlier

de recevoir des novices dans leur communauté jusqu'à nouvel ordre.

C. 1172. (Portefeuille.) — 84 pièces, papier.

1755-1788. — Nomination des fabriciens de la paroisse de la Chaux-des-Crotenay. — Lettre circulaire de l'archevêque de Besançon aux curés de son diocèse, les engageant à surveiller eux-mêmes les maîtres d'école. — Édit du Roi supprimant le chapitre collégial de Gigny. — Règlement des droits de sépulture que le prieur de Saint-Désiré de Lons-le-Saunier est autorisé à lever sur les paroisses de Montmorot, Montaigu, Courbouzon, Vaux, Macornay et Messia.

C. 1173. (Portefeuille.) — 56 pièces, papier.

1120-1745. — Requêtes adressées à l'intendant par divers particuliers afin d'obtenir des indemnités pour logement de gens de guerre. — Ordonnances de l'intendant validant l'engagement de divers jeunes gens de la Franche-Comté dans les troupes du Roi.

C. 1174. (Portefeuille.) — 73 pièces, papier.

1746-1771. — États : des soldats de la compagnie de Moras, avec leur signalement; — des engagements faits à Besançon dans les régiments de Limousin et de Montboisier; — des soldats ayant séjourné dans l'hôpital royal de Champlitte; — des troupes qui sont en quartier dans les villes de Franche-Comté et des poudres qui doivent leur être distribuées. — Circulaire relative à l'exemption du logement des gens de guerre accordée aux officiers de la grande vénerie du Roi.

C. 1175. (Portefeuille.) — 56 pièces, papier.

1772-1775. — Ordonnance du Roi prescrivant aux deux régiments provinciaux de Franche-Comté de ne rester assemblés que du 25 mai au 6 juin 1772. — Rôle de signalements de soldats déserteurs. — État de la plus-value qui a été payée aux troupes en quartier en Franche-Comté. — Avis concernant le payement des officiers réformés retirés dans les provinces. — Règlement pour les recrues suisses auxquelles le Roi accorde le passage à travers le royaume.

C. 1176. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1776-1785. — Extraits mortuaires de soldats originaires de la Franche-Comté morts dans diverses garnisons et dans l'expédition des Grandes-Indes ; — congés accordés à différents militaires; — avis donné à l'intendant par M. de La Galaisière de l'envoi de 117 hommes à Bourbonne pour y prendre les eaux. — Ordonnances de l'intendant relatives : à la levée de la milice provinciale en Franche-Comté ; — aux comptes que les commissaires des guerres doivent lui rendre directement. — Jugement du Conseil de guerre de Paris condamnant le sieur Stanislas de Viautay, lieutenant de milice du bataillon de Lons-le-Saunier, à la dégradation et à vingt ans de prison pour port illégal de la croix de Saint-Louis.

C. 1177. (Portefeuille.) — 24 pièces, papier.

1786-1789. — État des fournitures d'habillements aux invalides retirés dans la subdélégation de Saint-Amour, avec les comptes des recettes et dépenses faites pendant leur subsistance. — Requêtes adressées à l'intendant par divers militaires afin d'obtenir des gratifications d'appointements. — Jugement du Conseil de guerre de Paris condamnant le sieur Claude Badeau, soldat provincial de la communauté de Lemuy, coupable de désertion, à passer dix tours de baguettes par cent hommes (1787).

C. 1178. (Portefeuille.) — 73 pièces, papier.

1690-1789. — Ordonnance de l'intendant concernant la vente de la poudre dans la province de Franche-Comté. — Arrêt du Conseil d'État autorisant le directeur des salpêtres du comté de Bourgogne à faire travailler les salpêtriers pendant la guerre seulement dans l'arrondissement des bois affectés aux salines de Salins ; — état des communautés qui se trouvent dans cet arrondissement. — Difficultés entre les salpêtriers et les communes où ils doivent opérer au sujet de leur logement ou des terres à lessiver.

C. 1179. (Portefeuille.) — 13 pièces, papier.

1727-1789. — État dressé par ordre de l'intendant des endroits de la province de Franche-Comté, où il est permis aux messageries de prendre des chevaux de renfort. — Requêtes adressées à l'intendant par des maîtres de poste afin d'obtenir des indemnités pour pertes de chevaux.

C. 1180. (Portefeuille.) — 55 pièces, papier.

1780-1789. — Ordonnances de l'intendant prescri-

vant des poursuites contre divers particuliers pour non-payement de droits de saillie de juments. — Signalements de quatre chevaux entiers destinés par M. de Maurepas aux haras de Franche-Comté. — Distribution de 1,000 chevaux du Roi aux cultivateurs du comté de Bourgogne.

C. 1181. (Registre.) — In-4°, 175 feuillets, papier.

1724. — Règlements et instructions touchant l'administration des haras du royaume.

C. 1182. (Portefeuille.) — 78 pièces, papier.

1727-1753. — Requêtes adressées à l'intendant par divers fonctionnaires municipaux ou de l'ordre judiciaire à l'effet d'être dispensés de travailler aux routes; — devis, adjudications, visites des travaux de réparations à faire: aux routes de Poligny à Arbois et d'Arbois à Quingey; — aux digues du Doubs à Peseux; — aux ponts de Faverney, Tourmont, Cousance. — Mémoire sur la nécessité d'ouvrir des routes faisant communiquer la Bourgogne avec Genève, Lyon et Langres. — Visite, par le grand voyer du comté de Bourgogne, des routes du bailliage d'Aval.

C. 1183. (Portefeuille.) — 49 pièces, papier; 2 plans.

1755-1760. — Visite des routes de la subdélégation d'Orgelet par les commis des ponts et chaussées; — état des bois à couper le long des routes pour la sûreté publique dans l'arrondissement des salines de Salins et de Montmorot. — Devis, plans, procès-verbaux d'adjudications des travaux de réparations à faire: aux ponts de Pesmes, Quingey, Saint-Amour, Surmaison; — aux routes de Chaussin à Saint-Jean de Losne, de Dôle à Poligny, de Lons-le-Saunier à Clairvaux.

C. 1184. (Portefeuille.) — 74 pièces, papier; 3 plans.

1766-1771. — Ordonnances de l'intendant prescrivant à diverses communes de travailler aux routes. — Plan et devis d'une arche de 114 pieds d'ouverture que l'on construit au lieudit la Pyle, sur la rivière d'Ain. — —Instruction pour les stationnaires, concernant l'établissement et l'entretien des plantations sur les grandes routes en Franche-Comté.

C. 1185. (Portefeuille.) — 77 pièces, papier; 5 plans.

1771-1782. — État des communautés qui doivent travailler aux routes de Dôle à Poligny, Lons-le-Saunier à Morey, Arinthod à Orgelet. — Réclamation des corvéables réfractaires de la Ferté.

C. 1186. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier; 1 plan.

1772-1779. — Ordonnances de l'intendant prescrivant des poursuites contre des contribuables réfractaires. — Procès-verbaux des reconnaissances des travaux de réparation à faire : aux routes de Saint-Claude à Lons-le-Saunier, de Besançon à Lyon, de Salins à Arbois; — aux portières et écluses de la Saône.

C. 1187. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1779-1789. — Notes des agents des ponts et chaussées sur l'entretien des routes dans la subdélégation d'Orgelet. — Reconnaissances des portières et écluses qui se trouvent dans la subdélégation de Vesoul; — des travaux à faire aux routes de : Salins à Jougne, de Lons-le-Saunier à Orgelet, de Lons-le-Saunier à Montmorot, de Bletterans à Bellevesvre, de Strasbourg à Lyon, de Salins à Champagnole. — Ordonnances de l'intendant prescrivant des poursuites contre des corvéables et des communautés réfractaires. — Mémoire explicatif de la non-exécution en Franche-Comté du règlement du 24 juin 1777 concernant la navigation sur les rivières du royaume.

C. 1188. (Portefeuille.) — 21 pièces, papier.

1784-1785. — Ordonnances de l'intendant prescrivant des poursuites contre des corvéables réfractaires. — État des travaux faits par diverses communautés sur les routes de : Gray à Dôle, Dôle à Chalon, du Grandvaux à Saint-Claude, Besançon à Dôle. — Requêtes adressées à l'intendant par les communautés de Saint-Claude, les Bouchoux, Longchaumois, afin d'obtenir un délai pour travailler aux routes.

C. 1189. (Portefeuille.) — 24 pièces, papier.

1785-1786. — Reconnaissances des travaux de réparation à faire : aux rampes du moulin de Cousance; — aux routes de Salins à Saint-Claude, de Besançon à Lyon, de Lyon à Chalon, d'Arbois à Pontarlier, de Salins à Besançon.

C. 1190. (Portefeuille.) — 28 pièces, papier.

1786. — Reconnaissances des travaux de réparations à faire : aux routes de Salins à Arbois, de Salins à Noze-

roy, de Lons-le-Saunier à Saint-Claude, de Saint-Claude au Grandvaux, de Poligny à Champagnole, de Salins à Champagnole, de Lons-le-Saunier à Pontarlier, de Voiteur à Lons-le-Saunier, de Lons-le-Saunier à Louhans.

C. 1191. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

1786. — Ordonnances de l'intendant prescrivant des poursuites contre les corvéables réfractaires de diverses communautés.

C. 1192. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1786-1789. — Procès-verbaux de reconnaissance des travaux de réparations aux aqueducs sur les routes traversant les territoires des communautés de Bletterans, Côges, Courlaoux, aux routes de Suisse (près du pont de l'Évalude), d'Orgelet à Saint-Claude, Poligny à Champagnole.

C. 1193. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

1787-1788. — État des travaux de corvées faits sur les routes de la subdélégation de Dôle ; — reconnaissances : des travaux à faire dans la traverse de Champagnole ; — de constructions d'aqueducs sur le territoire de Moirans, Saint-Laurent-en-Grandvaux;—de rampes aux abords du pont de Choisey.

C. 1194. (Portofeuille.) — 53 pièces, papier; 2 plans.

1788-1789. — Ordonnances de l'intendant prescrivant des alignements à divers particuliers ; — reconnaissances des travaux de réparations à faire : au pont de la Londaine ; — aux routes de Saint-Claude à Morez, de Châlon en Suisse, de Paris à Genève. — États : des ateliers de charité dans la subdélégation de Poligny ; — des communautés employées à l'exécution d'une partie de la route d'Orgelet à Saint-Amour.

C. 1194 *bis*. (Portefeuille.) — 19 plans collés sur toile.

1702-1776. — Plans des bois communaux de Chatenois, Chaumergy, Commenailles, la Chaux-du-Dombief, Samiat, Samiset, Septmoncel, le Villars, le Villey, Saint-Vivant, Vulvoz.

C. 1194 *ter*. (Portefeuille.) — 18 plans collés sur toile.

1702-1761. — Plans des bois communaux de l'Abbaye-Damparis, Champvans, Gevry, l'Abergement de Champagny, Authume, Bans, Baverans, Byarne, Brans, Thervay, Chaumergy, Saint-Maurice, la Tuilerie de Champagny, Valfin-lès-Saint-Claude, le Villey, Saint-Vivant, Vulvoz.

C. 1194 *quater*. (Portefeuille.) — 13 plans collés sur toile.

1702-1741. —Plans des bois communaux de l'Abergement-la Ronce, Archelange, Gredisans, Menotey, Baverans, Brevans, Byarne, Chaumergy, la Chaux-du-Dombief, Morillon, Longchaumois, Morez, la Mouille, Nermier, Sermange, Vers-en-Montagne.

C. 1195. (Portefeuille.) — 80 pièces, papier.

1722-1770. — Arrêt du parlement de Besançon qui ordonne aux échevins des communautés des déclarations de toutes les vignes plantées en mauvais plants sur les territoires de ces communautés à partir de 1702. — Procès-verbal des épreuves faites pour perfectionner la fabrique des fromages d'Auvergne selon les procédés suisses. — Note concernant les mesures agraires en usage en Franche-Comté. —Requêtes adressées à l'intendant par divers particuliers à l'effet d'obtenir des concessions de mines de fer et de houille. — Édit du mois de mars 1767 sur les professions d'arts et métiers et autres qui ne sont pas en jurande. — Statistique des établissements religieux de la province et du mouvement de la population dans chaque bailliage. — Renseignements demandés par M. de Trudaine, sur la fabrication des fromages de Gruyère.

C. 1196. (Portefeuille.) — 72 pièces, papier.

1771-1789. — État des amidonniers et de leur industrie en Franche-Comté ; — demande de renseignements par l'intendant sur les carrières de Molinges ; — règlement de l'Académie de peinture et de sculpture de Besançon; — questionnaires adressés aux médecins par l'Académie des sciences, leur demandant quelle a été la température des années 1772 à 1775, dans les pays qu'ils habitent. — État des défrichements dans les subdélégations de Baume, Gray, Ornans, Salins, Quingey. — Arrêt du Conseil d'État portant règlement pour l'exploitation des mines de charbon de terre. — Instruction pour les inspecteurs des manufactures donnée par l'administration du commerce.—Codex de physique, philosophie, etc., en latin.

C. 1197. (Portefeuille.) — 46 pièces, papier; 2 pièces parchemin; 1 sceau pendant.

1649-1788. — Charte de Philippe IV, roi d'Espagne, instituant le sieur Bernard Benoît, prêtre, chapelain de la chapelle du parlement de Dôle (sceau de ce prince en cire rouge). — Ordonnances de l'intendant portant condamnations : contre divers particuliers pour exercice illégal du notariat ; — contre des notaires pour non-contrôles d'actes. — Circulaire du chancelier d'Aguesseau, relative à la formation d'un tableau statistique des siéges royaux ; — comptes des quatre chancelleries présidiales de Salins, Lons-le-Saunier, Gray et Vesoul. — Lettres patentes qui fixaient à 2,400 livres les gages de chacun des avocats généraux du Parlement de Besançon. — Édits portant : création de quatre offices de chevalier d'honneur au parlement de Besançon ; — réduction d'offices du parlement de Besançon.

C. 1198. (Cahiers.) — In-4°, 90 feuillets, papier.

1769-1770. — Questionnaires adressés aux subdélégués de la Franche-Comté sur l'état des juridictions et des prisons dans leur ressort. — Réponses faites par les subdélégués de Poligny, Lons-le-Saunier, Saint-Amour, Salins et Quingey, Dôle, Orgelet.

C. 1199. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1685-1780. — Ordonnances de l'intendant, rendues sur requêtes, condamnant divers particuliers de la Franche-Comté à payer les sommes qu'ils doivent à des personnes habitant d'autres provinces, ou à exécuter les marchés qu'ils ont passés avec elles.

C. 1200. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1780-1781. — Ordonnances de l'intendant, rendues sur requêtes, condamnant divers particuliers du comté de Bourgogne à payer à des personnes habitant d'autres provinces, les sommes qu'ils doivent, ou à exécuter les marchés passés avec elles.

C. 1201. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1781-1785. — Ordonnances de l'intendant, rendues sur requêtes : condamnant divers particuliers du comté de Bourgogne à payer à des habitants d'autres provinces les sommes qu'ils doivent, ou à exécuter les marchés passés avec eux ; — prononçant des nullités et des validations de saisies.

C. 1202. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

1726-1781. — Ordonnances de l'intendant, rendues sur requêtes : condamnant divers particuliers du comté de Bourgogne à payer les sommes qu'ils doivent à des habitants d'autres provinces, ou à exécuter les marchés passés avec eux ; — annulant ou validant des saisies.

C. 1203. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1700-1755. — Arrêt du Conseil d'État qui ordonne l'exécution de la déclaration du 9 mars 1700, pour le recouvrement des droits d'amortissement, francs-fiefs, nouveaux acquêts. — États abrégés des impositions tant ordinaires qu'extraordinaires du comté de Bourgogne. — Requêtes adressées à l'intendant par des particuliers et des communautés demandant un dégrèvement d'impôts, parce que leurs immeubles ont été incendiés.

C. 1204. (Portefeuille.) — 67 pièces, papier.

1760-1768. — Requêtes adressées à l'intendant par des particuliers et des communautés demandant des décharges ou des modérations d'impôts. — Observations sur les augmentations ou diminutions de l'impôt du don gratuit, à faire pour chaque ville de Franche-Comté. — État des communautés auxquelles il peut être accordé des diminutions d'impositions dans la subdélégation de Dôle.

C. 1205. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1770-1790. — État des subsides du bailliage de Gray. — États des sommes à recouvrer pour les premier et deuxième dons gratuits dans les villes et bourgs du comté de Bourgogne. — Règlement général pour la régie et administration des vingtièmes dans les duchés et comtés de Bourgogne et pays adjacents. — Requêtes adressées à l'intendant afin d'obtenir des décharges ou modérations d'impôts.

C. 1206. (Portefeuille.) — 36 pièces, papier.

1658-1789. — État en forme de tarif des marchandises et denrées des pays étrangers, dont le Roi a permis

l'entrée en Alsace et au comté de Bourgogne en payant les droits ordonnés par les arrêts dans lesquels elles sont mentionnées. — État des villes, bourgs et villages du comté de Bourgogne dans l'étendue des trois lieues de frontières des autres provinces du royaume sujettes à la gabelle. — Déclarations des maires et échevins des communautés du comté de Bourgogne concernant les deniers patrimoniaux et octrois de ces communautés. — Avis donné à l'intendant par les directeurs de la Compagnie des Indes de la réunion de la ferme à leur Compagnie. — État des offices dont les titulaires sont en retard de remettre leurs titres pour procéder à la liquidation. — Édit portant création d'un droit sur les soies étrangères et originaires.

C. 1207. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

1722-1727. — Arrêts du Conseil d'État concernant les droits à percevoir sur les mousselines, les huiles et savons venant de l'étranger, les laines, les morues vertes et sèches. — Procès-verbal de la saisie faite aux Rousses de moules pour peindre les indiennes.

C. 1208. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier.

1727-1736. — Ordonnances de l'intendant : validant des saisies de marchandises prohibées ; — prescrivant des poursuites pour non-payement des droits de confirmation ou de contrôle; — concernant les plantations, magasins et entrepôts de tabacs. — Arrêts du Conseil d'État concernant les droits d'entrée des brebis, moutons et agneaux, des beurres et des fromages, des toiles grosses et fines.

C. 1209. (Portefeuille.) — 39 pièces, papier.

1737-1746. — Ordonnances de l'intendant : validant des saisies de marchandises prohibées ; — autorisant des poursuites pour non-payement des droits d'octroi, de contrôle, de scel. — Requêtes adressées à l'intendant afin d'obtenir l'autorisation de vendre du tabac. — État des droits qui doivent être levés sur les marchandises et denrées des pays étrangers entrant en Franche-Comté.

C. 1210. (Portefeuille.) — 66 pièces, papier.

1746-1788. — Déclaration du Roi concernant les officiers des Élections et ceux des grandes et petites gabelles. — Requêtes adressées à l'intendant pour obtenir l'autorisation d'ouvrir des bureaux de tabac. — Ordonnances de l'intendant validant des saisies de marchandises prohibées.

C. 1211. (Portefeuille.) — 49 pièces, papier.

1675-1790. — Ordonnances de l'intendant validant des saisies de marchandises prohibées.

C. 1212. (Registre.) — In-4°, 38 feuillets, papier.

1749. — Règlement général pour l'affectation des bois destinés à la cuite des muires de la saline de Montmorot.

C. 1213. (Portefeuille.) — 65 pièces, papier.

1718-1790. — Procès-verbaux des gardes de la Réformation de Montmorot contre des délinquants dans les forêts royales de la terre de Colonne. — Formule de réquisition à faire aux communautés pour travaux aux chemins dans les quatre lieues de l'arrondissement de la saline de Montmorot. — Arrêt du Conseil d'État permettant aux habitants des bailliages de Lons-le-Saunier, Orgelet, Saint-Claude et Poligny, de faire usage du sel en grain de la saline de Montmorot. — Ordonnance de l'intendant portant règlement de l'administration des bois affectés à la saline de Montmorot ; — instruction pour les gardes de ces bois ; — état des bois des particuliers affectés aux salines de Montmorot ; — règlement pour l'adjudication des glandées.

C. 1214. (Registre.) — In-folio, 112 feuillets, papier.

1718-1719. — Enregistrement des délivrances de sel faites par les salines de Salins aux communautés des bailliages d'Aval et de Salins.

C. 1215. (Registre.) — In-folio, 88 feuillets, papier.

1750-1774. — Tableau général de la situation et du produit des bois affectés au service de la ville et des salines de Salins.

C. 1216. (Portefeuille.) — 86 pièces, papier; 2 plans.

1687-1789. — Ordonnances de l'intendant défendant : d'établir des entrepôts de sel dans le rayon de trois lieues de frontière du duché de Bourgogne ;—de stationner autour des chariots des sauniers et de toucher le sel qu'on leur délivre. — Arrêt du Conseil d'État pour la prise de

possession du bail de la ferme des salines de Franche-Comté par la Compagnie des Indes sous le nom d'Armand Pillavoine; — ordonnances de l'intendant : qui règlent les comptes entre les fermiers entrant et les fermiers sortant des salines de Salins; — concernant l'accélération des réparations à faire aux bâtiments des salines de Salins et dépendances. — Rapport sur la consommation probable du bois aux salines de Salins. — Tableau des édits, déclarations, arrêts, ordonnances et règlements concernant l'administration des forêts affectées aux salines de Salins.

C. 1217. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1695-1760. — Procès-verbaux pour ventes illégales de sel. — Ordonnances de l'intendant : établissant un tarif du prix du sel Rosière dans les bureaux où il sera vendu et distribué en Franche-Comté ; — prescrivant des poursuites contre des fermiers de sels coupables d'exactions. — Réponses aux observations sur le mémoire communiqué par M. Desoux, à l'occasion d'une nouvelle saline projetée entre Arc et Senans ; — opposition de la ville de Salins. — Arrêts du Conseil d'État concernant l'établissement de la saline de Chaux et l'affouage de la ville de Dôle.

C. 1218. (Portefeuille.) — 150 pièces, papier.

1790. — Requêtes adressées par des particuliers aux administrateurs de la Réformation des bois affectés aux salines de Salins pour obtenir des délivrances de bois dans ces forêts dont ils sont usagers.

C. 1219. (Portefeuille.) — 100 pièces, papier.

1790. — Requêtes adressées aux administrateurs des bois affectés aux salines de Salins par divers particuliers usagers de ces forêts, pour obtenir des délivrances de bois.

C. 1220. (Portefeuille.) — 150 pièces, papier.

1790. — Requêtes adressées aux administrateurs des bois affectés aux salines de Salins par divers particuliers usagers de ces forêts, pour obtenir des délivrances de bois.

C. 1221. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

1682. — État général des communes du bailliage de Dôle, dressé par les ordres de l'intendant.

C. 1222. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1736-1784. — Arrêts du Conseil d'État ordonnant le remboursement des offices municipaux créés par l'édit du mois de novembre 1733 et leur réunion aux hôtels de ville. — État des fournitures de pompes à incendie, faites par le sieur Tillage, de Rouen, aux principales communes de la Franche-Comté. — Payement de l'arriéré des dons gratuits dans les communes de la subdélégation de Vesoul. — Rapports sur les ateliers de charité à établir dans la subdélégation de Saint-Claude.

C. 1223. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier.

1784-1789. —États détaillés des ateliers de charité dans la subdélégation d'Orgelet. — Avis du sieur Aubert, commis des ponts et chaussées à Dôle, portant que, eu égard à la disette des fourrages et à la misère des habitants des communautés, on ne peut exiger d'eux que des corvées à bras. —Rôles des impositions pour les bailliages d'Arbois, Salins, Saint-Claude, Dôle, Orgelet, Lons-le-Saunier, pour les six derniers mois de 1789.

C. 1224. (Portefeuille.) — 69 pièces, papier ; 1 pièce, parchemin.

1690-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par les échevins des communautés d'Abbans-Dessus et d'Abbans-Dessous, de l'Abergement, d'Alaise, d'Andelot, d'Arbois, afin d'obtenir l'homologation de marchés passés avec des particuliers pour diverses fournitures ou l'autorisation de faire certaines constructions.

C. 1225. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1687-1789. — Requêtes adressées à l'intendant par les échevins des communautés d'Arc et Senans, Arc-sous-Montenot, Arinthod, Aubigney, Anchay, Audelange, Augerans, Aumont, Auxange, Auxon, Avoudrey, Azans, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1226. (Portefeuille.) — 36 pièces, papier ; 1 plan collé sur toile.

1692-1789. — Requêtes adressées à l'intendant par les échevins des communautés de Balaisaux, Bartherans, Baume, Beaurepaire, Bellague, Belmont, Benusse, Berthoulange, Besain, Billecul, Bletterans, Blye, Boismurie, au sujet de l'administration des biens communaux.

C. 1227. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier.

1721-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par les échevins et les habitants des communautés de Bondeval, les Bouchoux, Boujailles, Boulot, Boussières, Boutavent, Bracon, Brainans, Brans, Brère, la Bretonière, Bretonvilliers, Brevans, Broissia, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1228. (Portefeuille.) — 49 pièces, papier.

1678-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par les échevins et les habitants des communautés de Buffard, Buvilly, By, Byans, au sujet de l'administration des biens communaux.

C. 1229. (Portefeuille.) — 32 pièces, papier.

1607-1788. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants et les échevins des communautés de Cellia, Cendrey, Rougemont, Chaigey, Barterans, Cessey, Chaffoy, le Grand et le Petit-Chalesmes, Chamblay, Chambornay Champagnole, Champagnolot, Coligny, Champel, Champlitte, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1230. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1690-1789. — Requêtes adressées à l'intendant par les échevins des communautés de Champvans, Barretaine, Champraux, Chaucenne, la Chapelle, Rennes, Chapois, Charantonay, Chargey, Charmois, Charnoz, Chasoy, Burgille-les-Marnay, la Chassagne, la Chatelaine, Château-Chalon, Château-Lambert, Château-le-Bois, le Châtelay, Châtenois, Chantonnay et Dramelay, Chaumont, Chaumergy, Chaussenans, la Chaux-des-Crotenay, la Petite-Chaux, la Chaux-sur-Champagny, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1231. (Portefeuille.) — 56 pièces, papier; 2 plans collés sur toile.

1722-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par les échevins des communautés de Chavannes, Chaveria, Chaix-sur-la-Loue, Chemenot, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1232. (Portefeuille.) — 44 pièces, papier.

1690-1790.—Requêtes adressées à l'intendant par les échevins des communautés de Chenecey, Chenilla-lès-Bouttavent, Chevigny, Chevroz, Chézabois, Chilly, Chissey, Chisseria, Chouzelot, Cize, Clairvaux, Cleron, Cogna, Colombier, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1233. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1721-1789. — Requêtes adressées à l'intendant par les échevins et les habitants de Coligny, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1234. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1719-1789. — Requêtes adressées à l'intendant par les échevins et les habitants des communautés de Commenailles, Conliège, Colonne, Cordiron, la Corne-de-Chaux, Coittier, Luzans, Courcelles, Courchapon, Courlans, Coutière, Cousance, Couvenne, Cramans, les Crozets, Cussey-sur-Lizon, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1235. (Portefeuille.) — 69 pièces, papier.

1692-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par les échevins et les habitants des communautés de Dalle, Dampierre, Dancia, Desnes, Digna, Dingier, Dôle, Domblans, Dortans, Doulaise, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1236. (Portefeuille.) — 18 pièces, papier.

1721-1787. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants et les échevins d'Échay, Écot, Écleux, Essia, Estrelle, Éternoz, Étrabonne, Étrepigney, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1237. (Portefeuille.) — 66 pièces, papier.

1685-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants et les échevins de Falletans, Faverges-les-Saint-Hymetiere, Faverney, les Deux-Fays, Faymont, Ferrières, la Ferté, le Fied, Fleurey-lès-Faverney, Fuans, Osselle, Fontaine, Fontenay, Fonteuu, Foucherans, le Fourg, Fraisans, Frasne, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1238. (Portefeuille.) — 74 pièces, papier.

1685-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants des communautés de Gendrey, Geneville, Geraize, Germigney, Germagna, Laserra, Toulongeon, Gevresin, Gevry, Glainans, Grandfontaine, Gray, Goux, Gury, Gy, Jalleranges, Jasney, Jonvelle, Jussey, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1239. (Portefeuille.) — 37 pièces, papier.

1694-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants des communautés de Labarre et Vandelans, la Bretonnière, Laingney, Courcelle, Lautenne, Lavans, Lemuy, Leugney, Levier, Liconnal, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1240. (Portefeuille.) — 67 pièces, papier; 1 plan collé sur toile.

1680-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants et les échevins des communautés de Liesle, Loisia, Lombard, Longvy, Lons-le-Saunier, Louvenne, le Louverot, la Loye, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1241. (Portefeuille.) — 65 pièces, papier; 2 plans.

1685-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants des communautés de Macornay, les Maisons-du-Bois, Malange, Mannet, Bartaillon, Mantoche, Mantry, Marilly, Marnoz, Aiglepierre et Cautainne, Martigna, Menouille, Mercey-le-Grand, Mesnay, Meymont, Mézières, Mijoux, Moirans, Moissey, Molamboz, Monay, Monnet-le-Bourg, Mont, Montagna-le-Reconduit, Montaigu, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1242. (Portefeuille.) — 85 pièces, papier.

1685-1790. Requêtes adressées à l'intendant par les habitants des communautés de Montbozon, Montcoux, Montfaucon, Montferrand, Mossans, Montigny, Montmirey-le-Château, Montrond, Montron, Mont-sous-Vaudrey, Mon-sur-Lizon, Mont-sur-Monnet, Morbief, Morez, Mônay, Mouthe, Mutigney, Myon, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1243. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

1692-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants des communautés de Nans, Nancray, Nancsous-Saint-Anne, Narvezain, Naumont, Neublans, Neuvilley, le Nouveau-Sainte-Anne, Nozeroy, Nyon, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1244. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

1685-1787. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants d'Oiselay, Orgelet, Orgeans, Ornans, Ougney, Ounans, Oussières, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1245. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier; 1 plan collé sur toile.

1459-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants de Pagney, Palantine, le Pin, Pannesierres, Paroy, Peintre, Percey-le-Grand, Perrigny, Pesmes, Pessans, Petit-Noir, Plainoiseau, les Planches, Plasne, Pointre, Poligny (copie de la charte communale de 1459), Pontarlier, le Pont-de-Planche, Pont-de-Poitte, Pont-d'Héry, les Pontets, Port-sur-Saône, Pouilla, Pouilley, Pupillin, au sujet de leurs biens communaux.

C. 1246. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

1787-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants ou les échevins de Quingey et Quintigny, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1247. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1719-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants ou les échevins des communautés de Rahon, Rans, Ranchot, Raynans, Rennes, Ressard, la Rixouse, Rochefort, Roche, Ronchaux, Roufflanges, Rouhe, les Rousses, Routelle, Rozet, Rye, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1248. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1690-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants ou les échevins des communautés de Saffloz, Saint-Amour, Saint-Aubin, Saint-Beroing, Saint-Claude, Saint-Germain, Saint-Hymetierre, Saint-Jean-d'Étreux, Saint-Julien, Saint-Lamain, Saint-Laurent, Saint-Lothain, Saint-Loup, Saint-Lupicin, Saint-Martin, Saint-Maurice, Saint-Pierre-les-Montfleur, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1249. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier; 1 plan collé sur toile.

1687-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants des communautés de Saint-Vit, Saint-Vivant, Salavre, Saligney, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1250. (Portefeuille.) — 73 pièces, papier.

1688-1781. — Requêtes adressées à l'intendant par les échevins et les habitants de la ville de Salins, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1251. (Portefeuille.) — 61 pièces, papier.

1722-1789. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants et les échevins de la communauté de Salins, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1252. (Portefeuille.) — 26 pièces, papier; 3 plans.

1686-1789. — Requêtes adressées à l'intendant par les échevins et les habitants de Sapois, Savigny, Savoyeux, Seligney, Sellières, Senaut, Senans, Septmoncel, Sergenaud, Scey-en-Varais, Sirod, Soing, Souvans, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1253. (Portefeuille.) — 38 pièces, papier.

1685-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par les échevins et les habitants des communautés de Tavelle, Taxenne, Thervay, Thiénans, Thise, Thoraise, Torpes, Toulougeon, Toulouse, Tourmont, le Trouset au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1254. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier.

1687-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par les habitants et les échevins des communautés de Vadans, Vaivre et Goux, Val-Saint-Éloi, Vandelans, le Vaudioux, Vaucluse, Velesme, Vernantois, Vers-en-Montagne, Vers-sous-Sellières, Vesoul, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

C. 1255. (Portefeuille.) — 57 pièces, papier; 1 plan collé sur toile.

1699-1790. — Requêtes adressées à l'intendant par les échevins et les habitants des communautés de Vestière, la Versoye, Longechaux, Cuvier, Vertamboz, Villers-sous-Chalamont, Villers-le-Sec, Villevieux, le Villey, Voisey, la Vieille-Loye, la Vigearde, le Villard, Villars-Saint-Georges, Ville-sous-Charmoux, la Ville-Dieu, Villeneuve-d'Amont, au sujet de l'administration de leurs biens communaux.

Subdélégation de Dôle.

C. 1256. (Registre.) — In-4°, 284 feuillets, papier.

1765. — Ordonnances rendues par l'intendant sur requêtes des habitants de la subdélégation de Dôle.

C. 1257. (Registre.) — In-4°, 127 feuillets, papier.

1776. — Ordonnances rendues par l'intendant sur les comptes des échevins des communautés de la subdélégation de Dôle.

C. 1258. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier.

1700-1789. — Requêtes adressées à l'intendant et ordonnances rendues par ce dernier au sujet de la levée des miliciens, des travaux communaux et de l'administration générale de la subdélégation de Dôle.

C. 1259. (Portefeuille.) — 27 pièces, papier.

1668-1789. — Arrêts du Conseil d'État concernant : les droits sur les toiles, — les sucres, — les fers noirs en feuilles, — la garance, — la répartition du sel d'ordinaire en Franche-Comté.

C. 1260. (Portefeuille.) — 74 pièces, papier; 1 plan collé sur toile.

1755-1790. — Requêtes adressées à l'intendant au sujet de l'administration de leurs biens communaux par les habitants de la Chaux, Bissia, Merlia, Sarrogna, Barezia, Saint-Christophe, la Tour-du-Maix, Crilla, Marnézia, Islay, Champsigna, Bonlieu, Poitte. — État des fonds de fiefs dans la subdélégation d'Orgelet; — statistique de la ville d'Orgelet; — inventaire sommaire des pièces et papiers déposés au greffe de la délégation d'Orgelet.

C. 1261. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 35 pièces, papier.

1572-1790. — Ordonnances rendues par l'intendant au sujet de l'administration des biens communaux et des

constructions ou réparations à faire dans les communautés de Maynal, Saint-Laurent-la-Roche, Chilly, Domblans, Macornay, Legna, Marigny, Courlans, Condamine, Nilly, Chapelle-Voland, Messia. — Noms des particuliers qui ont exercé les fonctions d'échevins dans les communautés de la subdélégation de Lons-le-Saunier pendant l'exercice 1765. — Inventaire sommaire des pièces remises à M. Ebrard, procureur-général du département, par M. Deleschaux, subdélégué à Lons-le-Saunier.

C. 1262. (Portefeuille.) — 24 pièces, papier; 3 plans.

1739-1788. — Copies des rôles des impositions ordinaires et de la capitation des communautés de Septmoncel, des Piards et de Prénovel. — État des travaux de défense à faire contre les ravages de la rivière de Bienne sur le territoire de Chiriat. — Tableau des voitures du sel d'ordinaire de la subdélégation de Saint-Claude.

C. 1263. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1699-1764. — État des comptes des échevins d'Arinthod, de Coligny, Toulongeon et Charnoz.

C. 1264. (Portefeuille.) — 82 pièces, papier.

1761-1775. — Rôles des impositions des communautés de Laserra, Montagna-le-Templier, Germagna. — Circulaires concernant : la culture des vignes, — l'exportation des pommes de terre et des châtaignes (1772) ; — les droits d'octroi sur les grains. — État des foires et marchés tenus dans les communautés dépendantes de la subdélégation de Saint-Amour.

C. 1265. (Portefeuille.) — 76 pièces, papier.

1776-1789. — Recettes et dépenses de l'extraordinaire des guerres dans la subdélégation de Saint-Amour; — Personnel médical de l'hôpital de Saint-Amour. — Noms des particuliers de la subdélégation de Saint-Amour qui ont présenté des requêtes à l'intendant; — état des soldes et demi-soldes dans la subdélégation de Saint-Amour. — Comptes de gestion des échevins de Saint-Hymetierre, Vobles, Champel, Pouilla.

C. 1266. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1772-1750. — Arrêts du conseil d'État concernant : l'administration des hôpitaux; — les précautions à prendre aux frontières contre l'invasion des maladies contagieuses. — État des affaires contentieuses des communautés du bailliage de Poligny, soumises au jugement du subdélégué.

C. 1267. (Portefeuille.) — 44 pièces, papier.

1751-1766. — Arrêts du conseil d'Etat concernant : les droits sur les tabacs, — le sel de Rozière, — le poisson de pêche, — les cendres lessivées, — les cuirs étrangers, — les mousselines, — les quincailleries de fer et d'acier, — les soies blanches de Chine, — les drogueries pour teintures, — les batteries de fer.

C. 1268. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1767-1774. — Règlement concernant le service des poudres et des salpêtres. — Arrêts du conseil d'Etat au sujet des droits sur les peaux et poils de lapins, — sur l'huile de vitriol, — sur les livres et le papier, — sur les toiles peintes ou imprimées, — sur les morues sèches, — sur les dentelles; — concernant la police des bacs.

C. 1269. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1775. — Arrêts du conseil d'Etat concernant : le commerce des grains et leur importation, — les droits sur les fers noirs en feuilles, les sucres raffinés en pains et en poudre, — la garance ; — demande d'états des droits d'octroi qui se percevaient sur les graines dans la subdélégatiou de Poligny; — état de la situation des villes, communautés et hôpitaux, dans l'étendue de la subdélégation de Poligny.

C. 1270. (Portefeuille.) — 38 pièces, papier.

1776-1790. — Ordonnances de l'intendant : portant défense d'accorder des ports d'armes aux particuliers; — concernant la levée des troupes provinciales dans la subdélégation de Poligny; — l'attelage des chevaux aux voitures; — l'accaparement du sel de Rozière; — l'exportation des graines et légumes.

C. 1271. (Portefeuille.) — 71 pièces. papier.

1710-1784. — Récolements des coupes de bois faites sur adjudication, dans les forêts royales de Boichat, Vaivre.

C. 1272. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1712-1784. — Récolements des coupes de bois faites

sur adjudication, dans les forêts royales de la Mangette, d'Aval, d'Amont.

C. 1273. (Portefeuille.) — 68 pièces, papier.

1710-1784. — Récolements des coupes de bois faites sur adjudication dans les forêts royales de la côte de Juisse, du Vernois, de Foras.

C. 1274. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 34 pièces, 1 cahier, 76 feuillets, papier; 2 plans.

1669-1786. — Plans de la forêt d'Aval et des bois communaux d'Aumont. — Arrêts du conseil d'Etat : portant règlement pour les bois de la Franche-Comté; — réglant les coupes de bois qui doivent y être faites; — concernant la chasse; — défendant aux juges seigneuriaux et à ceux de la Table de marbre d'ordonner des coupes. — Procès-verbaux de visite et balivage des quarts en réserve des bois communaux de Coligny, de la Sarra, Salavre, Cellia, Toulongeon. — Code en forme de dictionnaire par lettres alphabétiques, de la maîtrise des eaux et forêts de Besançon.

C. 1275. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 24 pièces, papier. 3 plans; 1 sceau pendant.

1607-1787. — Répartement des bans et arrière-bans du ressort d'Orgelet; —Edit portant création du bailliage royal de Besançon; — Condamnations pour ventes illégales de sel; — Convocation d'un chapitre général de l'ordre de Cluny; — Réclamations du clergé de la Franche-Comté au sujet de la répartition du don gratuit. — Plans du bois de la Resme dépendant de la seigneurie de Saligney.

C. 1276. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1789. — Règlement sur les fonctions des contrôleurs et leurs émoluments. — Procès-verbal d'une émeute à Arbois à l'occasion du salaire des pionniers qui devaient travailler pour le compte de la ville. — Ordonnances concernant les droits d'entrée sur les tabacs, le marc d'or, les précautions contre les épizooties.

C. 1277. (Portefeuille.) — 92 pièces, papier.

1782-1789. — Condamnations et remises d'amendes pour délits de ports d'armes.

Département du Jura.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE D.

(Instruction publique, Sciences et Arts. — Universités, Facultés, Colléges, Sociétés académiques.)

Collége des Jésuites de Dole.

D. 1. (Portefeuille.) — 15 pièces, papier.

1582-1672. — Lettres-patentes de Philippe II, roi d'Espagne, permettant aux Jésuites d'ériger un collége dans la ville de Dôle en Franche-Comté, au lieu qui leur sera indiqué par le magistrat de ladite ville. — Traité fait par les Jésuites avec le magistrat pour la fondation de ce collége. — Lettres patentes de Philippe II, et bulle de Sixte IV, unissant les biens du prieuré de Jonvelle en Franche-Comté au collége de Dôle. — Bulle de Paul V unissant le prieuré de Saint-Vivant au collége de Dôle ; — lettres patentes des archiducs Albert et Isabelle unissant au même collége le prieuré de Jouhe ; — procès-verbal de la prise de possession de ce prieuré. — Minute d'un *motu proprio* unissant le prieuré de Mouthe au même collége. — Enregistrement de ces bulles et lettres patentes par le parlement. — Protestation des Bénédictins de Jouhe contre leur validité.

Collége de Citeaux a Dole.

D. 2. (Portefeuille.) — 39 pièces, 1 cahier in-8°, 80 feuillets, papier.

1615-1787. — Copie de lettres patentes et de bulles portant autorisation et concession d'un collége des religieux de Cîteaux à Dôle. — Requête adressée aux archiducs Albert et Isabelle par l'abbé des Trois-Rois, vicaire général de l'ordre de Cîteaux, au comté de Bourgogne, pour obtenir l'autorisation d'ériger un collége à Dôle. —Arrêts du parlement, bulles d'Urbain VIII, d'Innocent X, lettres de jussion d'Albert et Isabelle, portant création du collége. — Achat d'une maison à Dôle pour y établir ce collége. — Confirmation par Louis XIV du droit de régale en faveur du collége. — Extrait de toutes les recettes et dépenses des vacances d'abbayes arrivées au profit du collége de Cîteaux. — Comptes de l'administration des revenus du collége présentés au parlement par le proviseur.

Collége des Orphelins de Dole.

D. 3. (Portefeuille.) — 76 pièces, papier.

1702-1788. — Arrêt du Conseil d'État ordonnant qu'il serait transigé sur le procès entre les héritiers de Jean-Ignace Froissard de Broissia, abbé de Cherlieu, et les administrateurs du collége des Orphelins de Dôle, en prenant 100,000 francs sur la succession de l'abbé de Cherlieu qui serviront à doter le collége selon la volonté du défunt. —État des biens-fonds de cette succession affectés à cette dotation.— Actes d'acquisitions de maisons à Dôle, de terres à Molay et Gevry, d'échange de propriétés dans

cette localité, au profit dudit collége ; — donation de livres aux recteurs et aux élèves ; — difficultés entre les héritiers au sujet de la nomination des boursiers. — États des revenus du collége.

D. 4 (Cahiers.) — In-8°, 374 feuillets; 4 pièces, papier.

1761-1784. — Comptes rendus par le sieur Grenot, prêtre, économe du collége des Orphelins de Dôle, des revenus et de la dépense de la maison.

D. 5. (Cahiers.) — In-8°, 100 feuillets, papier.

1761-1765. — Copie des comptes concernant l'administration des biens des Orphelins, arrêtés à Besançon le 21 avril 1762. — Gestion de l'économe Grenot, assisté des sieurs Millon et Fretin, puis des sieurs Bonnepoise et Porcherot.—États : des orphelins nommés par M. de Broissia et par M. de Falletans ; — des boursiers et des pensionnaires à 24 francs par mois ; — comptes pour les années 1762 à 1765.

D. 6. (Cahiers.) — In-8°, 100 feuillets; 5 pièces, papier.

1766-1770. — Comptes des revenus des boursiers, rendus par l'abbé Grenot, le 8 janvier 1767. — Copie des quittances données par l'abbé Grenot à madame la marquise de Broissia, des sommes que la famille de Broissia doit payer chaque année pour l'entretien des orphelins et des boursiers d'après l'acte de fondation du séminaire (2 septembre 1702). — Comptes pour les années 1767 à 1770.

D. 7. (Cahiers.)— In-8°, 100 feuillets; 12 pièces, papier.

1771-1775. — État des sommes touchées pour les boursiers pendant les années 1771 à 1775. — Comptes généraux de l'administration des biens du séminaire des Orphelins, rendus par le sieur Grenot, pour la même période.

D. 8. (Cahiers.) — In-8°, 25 feuillets; 5 pièces, papier.

1776-1780. — États des sommes payées pour l'entretien des boursiers pendant les années 1776 à 1780. — Comptes généraux de l'administration des biens du séminaire des Orphelins, rendus par l'abbé Grenot, pendant la même période.

D. 9. (Cahiers.) — In-8°, 100 feuillets; 5 pièces, papier.

1781-1785. — États des sommes payées pour l'entretien des boursiers pendant les années 1781 à 1785. — Comptes généraux de l'administration des biens du séminaire des Orphelins, rendus par l'abbé Grenot, pour la même période.

D. 10. (Portefeuille.) — 4 pièces, papier.

1786-1788. — États des sommes payées pour l'entretien des boursiers pendant les années 1786, 1787, 1788. — Observations des commissaires nommés par les officiers municipaux de la ville de Dôle, au sujet du remplacement dans la régie et administration des revenus du séminaire des Orphelins de l'abbé Grenot, par le sieur Labeuche. — Décision par laquelle le sieur Grenot reste encore obligé et responsable sur ses biens propres de l'administration du sieur Labeuche.

Collége de l'Oratoire a Salins.

D. 11. (Portefeuille.) — 57 pièces, papier.

1623. — Copie de l'acte de l'assemblée du clergé, du magistrat et des notables de Salins, décidant de ne pas recevoir les PP. de l'Oratoire à Salins. — Copie de deux lettres de l'infante Isabelle en faveur de la réception des PP. de l'Oratoire. — Exposition de 50 articles par messieurs du clergé et du magistrat contre cette réception. — Mémoire au sujet de ces difficultés. — Requêtes adressées à la Cour et à l'archevêque de Besançon par les PP. de l'Oratoire, pour être autorisés à s'établir à Salins. — Mémoires dans lesquels ils font l'historique des obstacles mis par le clergé et le magistrat de Salins à leur établissement dans cette ville. — Requêtes du clergé et du magistrat pour s'opposer à leur réception.

D. 12. (Portefeuille.) — 34 pièces, papier.

1616-1741. — Copie de diverses requêtes pour et contre l'établissement d'une chaire de philosophie au collége des Oratoriens de Salins. — Opposition du magistrat de Dôle contre la création de cette chaire. — Arrêt du parlement qui l'autorise.

D. 13. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

1610-1622. — Extrait des registres du Conseil de

l'Hôtel de Ville de Salins touchant les difficultés survenues entre certains particuliers et le magistrat au sujet des Oratoriens établis dans cette ville. — Lettres patentes des archiducs Albert et Isabelle, autorisant les Oratoriens à enseigner à Lons-le-Saunier. — Double du traité fait entre le magistrat de Salins et les recteurs du collége. — Délibération du magistrat de Salins au sujet des Jésuites demandant à faire une mission dans cette ville.

D. 14. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1624-1627. — Déclaration d'Isabelle d'Espagne sur la réception des Oratoriens à Salins. — Lettres patentes de cette souveraine au sujet de leur installation. — Lettres et attestations en faveur des Oratoriens. — Requêtes de ces derniers afin de pouvoir exercer les fonctions sacerdotales à Salins. — Plaintes du clergé à l'archevêque de Besançon sur ce que les Oratoriens confessent et donnent des indulgences. — Transaction entre les Oratoriens et le clergé au sujet de l'exercice des fonctions spirituelles.

D. 15. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 45 pièces, papier.

1639-1778. — Approbation par l'archevêque de Besançon de l'établissement des Oratoriens à Salins, accordant à ceux-ci le même droit qu'aux autres ecclésiastiques. — Requête de l'Oratoire au magistrat de Salins pour le payement d'un quatrième régent. — Requêtes adressées à l'intendant par les Oratoriens pour obtenir le payement de leurs honoraires.

D. 16. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 29 pièces, papier; 3 plans.

1625-1788. — Permission donnée par l'archevêque de Besançon aux supérieurs de l'Oratoire de Salins : de bénir les ornements d'église ; — de célébrer la messe à la chapelle de l'association ; — de bénir une chapelle ; — d'exposer le Saint-Sacrement le 25 de chaque mois ; — de transférer à un autre jour que celui d'usage la fête des Grandeurs de la Vierge. — Réquisition du procureur du Roi tendant à empêcher les Oratoriens de Salins de soutenir chez eux des thèses sans son autorisation. — Actes d'acquisition de deux portions de maisons par les PP. de l'Oratoire. — Autorisation donnée par l'intendant aux Oratoriens de jouir de l'ancienne terrasse des fortifications jusqu'à ce que le Roi en ait besoin. — État des travaux à faire à l'église de la maison basse de l'Oratoire de Salins.

D. 17. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 68 pièces, papier.

1610-1744. — Autorisation, certificats, requêtes, mémoires dans le procès des Oratoriens de Salins contre mademoiselle Bonaventure Mathon, au sujet d'une prise d'eau à la fontaine de la maison basse de l'Oratoire.

D. 18. (Portefeuille.) — 9 pièces, parchemin; 24 pièces, papier.

1635-1767. — Grosses d'actes de fondations et de rentes au profit de l'Oratoire de Salins.

D. 19. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1667-1783. — Amodiations faites sur les vignes des Moulières et territoires en dépendant par les PP. de l'Oratoire de Salins, à divers particuliers de cette ville.

D. 20. (Portefeuille.) — 10 pièces, parchemin ; 63 pièces, papier; 1 plan.

1648-1776. — Actes d'achats de vignes et terres sises aux territoires d'Aiglepierre, Montigny, Salins. — Amodiations des terres et vignes situées au territoire de Montigny. — Comptes des revenus de ces terres et assignations et requêtes pour obtenir le prix de leur amodiation.

D. 21. (Portefeuille.) — 6 pièces, parchemin; 53 pièces, papier.

1693-1785. — Acte d'achat de Moulières-sur-Marnoz par les Oratoriens.—Exploits d'assignations à témoins, sentences préparatoires du bailliage de Salins portant nomination d'experts dans le procès de l'Oratoire avec le sieur Guy de Salins, au sujet de la propriété des Moulières de Marnoz.

D. 22. (Portefeuille.) — 66 pièces, papier.

1631-1784. — Requêtes et assignations : dans le procès entre MM. du Temple et de l'Oratoire au sujet des réparations des murailles du Temple ; — dans les procès soutenus par les Oratoriens contre la fabrique de Saint-Maurice, le comte de Laubespin, le sieur Simon Bricard, de Poligny.

D. 23. (Portefeuille.) — 57 pièces, papier.

1718-1785. — Fragments de procédures pour les Oratoriens contre divers individus.

Collége de l'Oratoire de Poligny.

D. 24. (Portefeuille.) — 11 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1628-1780. — Contrats de rentes constituées au profit de l'Oratoire de Poligny par des particuliers de Saint-Lothain, Domblans, Poligny, Château-Châlon, Darbonnay, le petit Saulçois. — Trois états des rentes dues aux PP. de l'Oratoire de Poligny.

D. 25. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 14 pièces, papier.

1501-1752. — Accensements et reconnaissances de cens au profit de l'Oratoire de Poligny sur des terres sises aux territoires de Château-Châlon, Domblans, Grozon, Poligny, Domblans, Nevy-sur-Seille, Saint-Lothain, Tourmont.

D. 26. (Portefeuille.) — 22 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1463-1518. —Contrats de ventes de terres censables envers l'Oratoire de Poligny et sises aux territoires de Domblans, Blandans, Villerserine.

D. 27. (Portefeuille.) — 22 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1518-1542. — Contrats de ventes et d'échanges de terres au profit de Jean Courvoisier, de Domblans, terres sises au territoire de ce lieu; — contrats de ventes de terres sises aux territoires de Blandans, Domblans, Bréry, Tourmont, Poligny, Grozon.

D. 28. (Portefeuille.) — 20 pièces, parchemin; 4 pièces, papier; 2 sceaux pendants.

1541-1550. — Contrats de ventes de terres sises aux territoires de Grozon, Poligny, Domblans, Villerserine, Chaseau, Bréry, Tourmont.

D. 29. (Portefeuille.) — 21 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1551-1574. — Contrats de ventes de terres sises aux territoires de Tourmont, Domblans, Bréry, Blandans, Menétrux, Villerserine, Poligny, Grozon.

D. 30. (Portefeuille.) — 19 pièces, parchemin; 6 pièces, papier; 3 sceaux pendants.

1574-1599. — Contrats de ventes et d'échanges de terres sises aux territoires de Poligny, Grozon, Domblans, Bréry, Tourmont.

D. 31. (Portefeuille.) — 12 pièces, parchemin, 13 pièces, papier.

1604-1663. — Contrats de ventes de terres sises aux territoires de Domblans, Poligny; — donations et testaments en faveur de l'Oratoire de Poligny.

D. 32. (Portefeuille.) — 6 pièces, parchemin; 2 cahiers in-8°, 10 feuillets, parchemin; 3 cahiers in-8°, 33 feuillets, papier; 10 pièces, papier.

1622-1648. — Testaments, donations, décrets de saisie de biens en faveur des Oratoriens de Poligny.

D. 33. (Portefeuille.) — 8 pièces, parchemin; 70 pièces, papier.

1651-1658. — Décrets de saisie de biens, ventes, donations en faveur des Oratoriens de Poligny.

D. 34. (Portefeuille.) — 41 pièces, papier; 10 pièces, parchemin; 3 cahiers in-8°, 42 feuillets, papier.

1657-1669. — Décrets de saisie de biens, ventes, donations, testaments, achats au profit des Oratoriens de Poligny.

D. 35. (Portefeuille.) — 15 pièces, parchemin; 6 pièces, papier; 1 cahier in-8°, 15 feuillets, papier.

1670-1693. — Décrets de saisie de biens, donations, testaments, achats, ventes, échanges en faveur des Oratoriens de Poligny.

D. 36. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin; 5 pièces, papier; 1 cahier in-8°, 12 feuillets, papier.

1695-1717. — Décrets de saisie de biens, donations, testaments, achats, ventes, échanges en faveur des Oratoriens de Poligny.

D. 37. (Portefeuille.) — 8 pièces, papier; 1 cahier in-8°, 33 feuillets, papier; 2 pièces, parchemin.

1706-1714. — Décrets de saisie de biens, donations, testaments, achats, ventes en faveur des Oratoriens de Poligny.

D. 38. (Portefeuille.) — 10 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1717-1788. — Décrets de saisie de biens, testaments, échanges, ventes, achats au profit des Oratoriens de Poligny.

D. 39. (Portefeuille.) — 10 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1610-1787. —Grosses de traités conclus par les PP. de l'Oratoire de Poligny avec divers particuliers, au sujet de la possession de parcelles de vignes et de champs. — Procès-verbal d'arpentage. — Délibération du magistrat de Poligny accordant aux Oratoriens la concession d'un filet d'eau à prendre dans la fontaine publique.

D. 40. (Portefeuille.) — 20 pièces, parchemin; 30 pièces, papier; 1 sceau en cire pendant; 1 fragment de sceau en cire.

1606-1658. — Testament de Mathieu Lescot, prêtre, originaire de Pontarlier, curé de Sirod, par lequel il lègue tous ses biens au collége de l'Oratoire de Poligny. — Titres des propriétés des biens de Mathieu Lescot. — Papiers divers provenant de sa succession. — Diplômes de docteur en l'un et l'autre droit, certificats d'études délivrés par le recteur de l'Université de Pavie, par celui de Milan et par celui de Rome. — Passeports. — Attestation par le provincial des Jésuites de la province d'Autriche que Mathieu Lescot, quoique étant resté quelque temps dans l'ordre, n'a pourtant pas contracté de vœux. — Traités, partages faits entre Mathieu Lescot et Jérôme et Marguerite Lescot, ses frères et sœur. — Contrats de rentes et de cens dus à Mathieu Lescot.

D. 41. (Portefeuille.) — 114 pièces, papier.

1656-1666. —Assignations, requêtes, mémoires, inventaires de production, enquêtes dans le procès soutenu par-devant le lieutenant général du siége de Dôle, par les Oratoriens de Poligny et les Carmes déchaussés de la province de Bourgogne, au sujet de l'administration des biens du père Chiette de Poligny, profès dans l'ordre des Carmes, par le père Boissard, oratorien.

D. 42. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin; 80 pièces, papier.

1654-1667. — Assignations, requêtes, inventaires de production, mémoires, enquêtes dans le procès soutenu au bailliage de Poligny par les Oratoriens de cette ville contre le sieur Claude-Pierre Glayon, à cause des réparations mitoyennes faites à une maison sise en la rue Dessus de Poligny, provenant de la succession du sieur Pierre Loysault, apothicaire en cette ville.

D. 43. (Portefeuille.) — 120 pièces, papier.

1619-1623. — Assignations, requêtes, inventaires de production, mémoires et enquêtes dans le procès soutenu au bailliage de Poligny par les Oratoriens de cette ville contre les sieurs Pierre et Adrien Boisson, au sujet des cens et de la possession de la grange Boisson et des fonds qui en dépendent, sis au territoire de Poligny.

D. 44. (Portefeuille.) — 112 pièces, papier.

1749. — Assignations, requêtes, inventaires de production, mémoires, enquêtes dans le procès soutenu au bailliage de Poligny par les PP. de l'Oratoire contre le sieur Hugues Vienot, prêtre, au sujet de la délimitation d'une maison sise à Poligny, contiguë à celle des Oratoriens.

D. 45. (Portefeuille.) — 200 pièces, papier.

1743-1746. — Assignations, requêtes, inventaires de production, mémoires, enquêtes dans le procès soutenu au bailliage d'Arbois et au parlement de Besançon par les Oratoriens de Poligny contre la veuve du sieur Jean-Joseph Chambain, de Salins, usufruitière des biens du sieur Cocagne, son oncle, au sujet d'une vigne provenant de la succession de ce dernier qui avait institué les Oratoriens ses légataires universels.

D. 46. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 200 pièces, papier.

1612. — Assignations, requêtes, inventaires de production, mémoires, enquêtes dans le procès soutenu par les Oratoriens de Poligny contre le révérend père Fiancé de la Compagnie de Jésus, au sujet des legs faits par demoiselle Jeannette Lejeune aux Oratoriens, et réclamés par le sieur Fiancé, légataire universel de ladite demoiselle.

D. 47. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 49 pièces, papier.

1604-1684. — Assignations, requêtes, appointements, inventaires de production, mémoires, requêtes dans le procès soutenu par les Oratoriens de Poligny contre la

confrérie de la Croix de cette ville, au sujet de la réception et de la distribution des aumônes.

D. 48. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1634. — Assignations, requêtes, inventaires, mémoires dans le procès soutenu par les Oratoriens de Poligny contre les héritiers de Lothain Barbier, au sujet de divers legs en faveur des Oratoriens.

D. 49. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

1735-1651. — Assignations, requêtes, inventaires, mémoires dans les procès soutenus par les Oratoriens de Poligny : 1° contre les habitants de Nevy-sur-Seille, au sujet de l'acquittement d'une rente qui doit être servie par cette commune, et dont les Oratoriens ont hérité du R. P. La Vesve, prêtre dudit Oratoire; 2° contre les sieurs Baud, Bougelier, Roussel, Merceret, Vigoureux, débiteurs, à divers titres, de rentes envers l'Oratoire.

D. 50. (Portefeuille.) — 74 pièces, papier.

1629-1734. — Assignations, mémoires et inventaires de production dans les procès soutenus par les Oratoriens de Poligny contre M. de Brun, au sujet du droit de *languerie* exercé en commun par lui et les Oratoriens à Poligny ; les habitants de Blandans, Domblans, Tourmont et divers particuliers de Poligny, au sujet de l'acquittement de différentes rentes. — États des biens et revenus de l'Oratoire de Poligny. — Ordonnance de l'intendant portant que les PP. de l'Oratoire ne sont pas soumis aux impôts sur les propriétés qu'ils possèdent; celles-ci étant amodiées, les fermiers demeurent chargés des impôts.

D. 51. (Portefeuille.) — 83 pièces, papier.

1611-1742. — Assignations, requêtes, mémoires, enquêtes, inventaires de production dans les procès soutenus par les Oratoriens de Poligny contre divers particuliers, au sujet de l'acquittement de cens et rentes, de délimitation et de propriétés de meix et de vignes.

D. 52. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 64 pièces, papier.

1387-1739. — Assignations, requêtes, mémoires, inventaires de production dans les procès soutenus par les Oratoriens de Poligny contre divers particuliers de cette ville, de Domblans et Blandans, au sujet de l'acquittement de rentes et de fondations.

D. 53. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 60 pièces, papier.

1653-1686. — Assignations, requêtes, mémoires, inventaires de production dans les procès soutenus par les Oratoriens de Poligny contre des débiteurs du R. P. Jean Boissard dont ils sont les héritiers.

D. 54. (Portefeuille.) — 23 pièces, papier.

1651. — Titres de propriété d'une maison à Saint-Lothain et de terres à Château-Châlon provenant de la succession de l'abbé Ravat.

D. 55. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 21 feuillets, papier; 1 enluminure représentant sainte Anne et la Vierge.

1622-1634. — Manuel des rentes et cens dus à vénérable messire Philibert Ravat, prêtre, curé de Châtel-Chalon et assignés sur des terres sises au territoire de l'Étoile, Saint-Didier, Château-Châlon, le Louverot, Saint-Lothain, Voiteur. — Registre de compte du curé Ravat pour l'année 1628.

D. 56. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1686-1714. — Assignations et requêtes présentées dans les procès soutenus par les Oratoriens contre les débiteurs des sieurs Ravat et Jean Boissard dont ils sont héritiers.

D. 57. (Portefeuille.) — 65 pièces, papier.

1664-1680. — Papiers provenant de la succession de Jean Boissard ; correspondance de ce dernier avec les Ursulines de Salins et avec Mathieu Boissard, son père.

D. 58. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 48 pièces, papier; 1 plan.

1655-1760. — Titres de propriété provenant de la succession de la femme Petetin ; —assignations, mémoires, requêtes, inventaires de production dans les procès soutenus par les Oratoriens de Poligny contre divers particuliers de Buvilly, Recin et Tourmont, au sujet de l'acquittement de rentes et de cens.

D. 59. (Portefeuille.) — 90 pièces, papier.

1638-1758. — Assignations, mémoires, requêtes, inventaires de production dans les procès soutenus par les Oratoriens de Poligny contre les sieurs Bailly, avocat, Roz, Louisot, Masson, la femme Rosset, Jeanne Bourot, Antoine Outhier, au sujet de l'acquittement de rentes et cens divers.

D. 60. (Portefeuille.) — 2 pièces, papier; 4 plans.

1695-XVIIIe siècle. — États des biens acquis par l'Oratoire de Poligny. — Plans des bâtiments de l'Oratoire à Poligny, de la grille et des fontaines de leur jardin. — Dessin au lavis des boiseries de leur chapelle.

D. 61. (Registre.) — In-8°, 403 feuillets, papier.

1662-1678. —Journal de la dépense de la maison de l'Oratoire de Poligny de 1662 à 1679. — Journal de la recette de la maison de l'Oratoire dans le même laps de temps.

D. 62. (Registre.) — In-8° 130 feuillets, papier.

1705-1725. — États des recettes et des dépenses de la maison de l'Oratoire de Poligny.

D. 63. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1577-1704.—Bulles des papes Clément IX, Alexandre VII, Innocent XII, Innocent XI, Grégoire XIII, Grégoire XV, Innocent X, Urbain VII, Urbain VIII, Clément X, Clément XI accordant des indulgences aux personnes qui réciteront des prières dans la chapelle des Oratoriens de Salins ; — félicitant le P. Senaut, supérieur des Oratoriens en France, du zèle qu'il a déployé contre les Jansénistes. — Consultations de théologiens sur le fait des indulgences accordées aux Oratoriens de Salins qui, n'ayant pas d'église, se servent de la chapelle de l'hôpital du Saint-Sépulcre, et le fait de savoir si cette chapelle ne doit pas participer aux indulgences. — Statuts de la confrérie des Agonisants de Salins.

D. 64. (Cahiers.) — In-8°, 110 feuillets, papier.

1582-1585. — Comptes rendus par M. Courvoisier, oratorien à Poligny, à M. de Brancion, du revenu des biens de celui-ci situés au bailliage de Poligny, dont le sieur Courvoisier est l'amodiataire.

D. 65. (Portefeuille.) — 13 pièces, parchemin; 36 pièces, papier.

1441-1752. — Fondation de la chapelle de Saint-Claude dans l'église de Saint-Hippolyte de Poligny. — Présentation du sieur Louis Luc comme chapelain à la chapelle de Saint-Claude, faite par noble Jean Maillardat, écuyer, seigneur dè la Muire. — Institution à la chapelle de Saint-Claude de M. Philibert Gautheret, à la nomination de noble Étienne Courvoisier et des PP. de l'Oratoire de Poligny, ayants droit du père Jean Courvoisier. — Donation du droit de patronage des chapelles de Saint-Claude, Saint-Pierre, Saint-Philibert dans l'église Saint-Hippolyte de Poligny, faite à la maison de l'Oratoire de Poligny par le père Quarré, oratorien. — Amodiation par les PP. de l'Oratoire de Poligny, à Richard Girardet et Claude Faulque le Vieux. de Poligny, de trois pièces de vigne sises à Poligny, dépendantes de la chapelle de Saint-Claude, de laquelle les Oratoriens étaient collateurs. — Prise de possession de la chapelle de Saint-Claude, à Poligny, par le père Nicolas Simon, supérieur de l'Oratoire de Poligny. — Règlement fait par M. le vicaire général du diocèse de Besançon du service de la chapelle de Saint-Claude, dans l'église Saint-Hippolyte de Poligny, à deux messes par semaine. — Convention entre messieurs les prêtres de l'Oratoire de Poligny et le sieur Doroz, pour la nomination alternative d'un chapelain à la chapelle de Saint-Claude dans l'église de Saint-Hippolyte de Poligny. — Acte de la fondation des chapelles de Saint-Pierre, Saint-Hippolyte et Saint-Philibert, dans l'église de Notre-Dame-la-Vieille de Poligny. — Traité entre Hugues Quarré, prêtre de l'Oratoire, et Marguerite Furet, au sujet de l'accensement de trois ouvrées de vigne au territoire de Salins, dépendant de la chapelle Saint-Philibert de Poligny. — Prise de possession de cette chapelle par le père Boissard, de l'Oratoire; — prise de possession par le même et par le père Maire de la chapelle de Saint-Pierre. — Traité entre les Oratoriens et les sieurs Vaulcherot, au sujet du droit de collation et de patronage des chapelles Saint-Pierre, Saint-Hippolyte et et Saint-Philibert à Poligny; — partage entre les mêmes des biens-fonds desdites chapelles. — Institutions et prises de possession de la chapelle Saint-Philibert par les sieurs Dalloz et Moisset, de la chapelle Saint-Pierre par le sieur Bornet. — Difficulté entre messieurs du chapitre de l'église collégiale Saint-Hippolyte de Poligny et les chapelains des chapelles Saint-Pierre et Saint-Philibert, mis à la nomination des Oratoriens de Poligny, — Requête adressée à l'archevêque

au sujet de la détention de dix-huit années de revenus par le chapelain de Saint-Hippolyte, par le sieur Vaucherot.

D. 66. (Cahier.) — In-8°, 64 feuillets, papier.

1489. — Terrier, rentier de la chapelle de l'Épée. — Énumération des rentes, cens, vignes, prés, terres arables, appartenant à discrètes personnes messire Pierre Aulard et Michel de Noiau, prêtres chapelains des chapelles fondées en l'église paroissiale de Château-Châlon à l'honneur et révérence des Onze mille Vierges, Saint-André et Saint-Laurent, faite et commencée à la requête desdits chapelains, le pénultième jour du mois d'octobre 1489, par Bernard Beugre, demeurant à Château-Châlon, tabellion général au comté de Bourgogne. — Copie du même rentier fait par le même.

D. 67. (Cahiers.) — in-8°, 56 feuillets, papier.

1589-XVIIIe siècle. — Manuel des cens de la chapelle de l'Épée. — Censier de la chapelle de l'Épée.— Autre censier de la même chapelle qui renferme à la fois une copie de la fondation de cette chapelle par Bernard de l'Épée. Il résulte de cette fondation que les patrons ordinaires de la chapelle n'ont que quarante jours après la mort du chapelain pour pourvoir à son remplacement; après ce délai, le droit de nommer un autre chapelain appartient à l'abbesse de Château-Châlon.

D. 68. (Portefeuille.) — 1 pièce, papier; 6 cahiers in-8°, 54 feuillets, papier.

1580-XVIIIe siècle. — Manuel des cens de la chapelle de l'Épée.—Liste des papiers confiés à monsieur Guillot, de Passenans, concernant la chapelle de l'Épée érigée à Château-Châlon, de laquelle les PP. de l'Oratoire de Poligny sont collateurs et le P. Édouard Buthelier, oratorien, chapelain.— Déclaration des fonds dépendant de la chapelle de l'Épée.

D. 69. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 19 pièces, papier.

1591-XVIIIe siècle. —Reconnaissances de cens au profit de la chapelle de l'Épée de Château-Châlon, par Hugues Audrey, de Passenans;—sommation et accord entre les Oratoriens et l'abbesse de Château-Châlon, au sujet de la possession d'un pré dépendant de la chapelle de l'Épée; — acensements de terres dépendant de la chapelle de l'Épée, à divers particuliers de Château-Châlon; — cession par Claude-Étienne Laurençot, chapelain de la chapelle de l'Épée, à Louis Bouleret, chapelain de l'abbesse de Château-Châlon, des revenus de la chapelle pendant huit ans. — Amodiations de terres dépendant de la chapelle de l'Épée. — Consultations des avocats Martin et Crochet, au sujet d'une difficulté survenue entre les Oratoriens et l'abbesse de Château-Châlon pour un cens sur une vigne de la chapelle de l'Épée. — Requête adressée par les Oratoriens au lieutenant du bailliage de Poligny, pour obtenir une nouvelle recommandation des droits de la chapelle de l'Épée. — Accord entre l'abbesse de Château-Châlon et Joseph de Wisemal, comte de Frontenay, portant reconnaissance par ce dernier d'un cens sur huit journaux de terre situés au territoire de Saint-Lothain au profit de l'abbaye.

D. 70. (Portefeuille.) — 9 pièces, parchemin; 10 pièces, papier; 3 sceaux pendants en cire blanche et 1 sceau plaqué.

1401-1752. — Acte de la fondation de la chapelle de Saint-André, Saint-Laurent et des Onze mille Vierges dans l'église paroissiale de Château-Châlon par messire Regnaud, dit l'Épée, écuyer. — Citation de l'official de la cour de Besançon appelant le sieur Charreton d'Arlay, écuyer, à s'entendre condamner à céder un pré qu'il détient au territoire de Ruffey, au lieu dit territoire de l'Ile Perron, au au sieur Bouleret, chapelain de la chapelle de l'Épée. — Donation aux Oratoriens de Poligny de la collation de la chapelle de l'Épée, par les sieurs de Prépavin et de Rosay. — Institutions et prises de possession comme chapelains de la chapelle de l'Épée par les RR. PP. de Buttler, Senaut, Mathurin, Courcelle, Daloz, Egenot, Sauve, Moisset.

D. 71. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1201-1766. — Reconnaissances de cens et accensements au profit de la chapelle de l'Épée. — Sentence rendue au bailliage de Poligny en faveur du père Paul Senaut, chapelain de la chapelle de l'Épée, contre le sieur Duhaut, qui s'en était fait pourvoir par messieurs de Rosay. — Consultation au sujet de deux cens appartenant à la chapelle de l'Épée et prétendus par madame l'abbesse de Château-Châlon.—Testament de Catherine, veuve de Joseph Pudet, de Château-Châlon, par lequel elle fonde une chapelle dédiée aux Onze mille Vierges dans l'église Notre-Dame de Château-Châlon, qu'elle dote de tout ce qu'elle possède dans la paroisse de Saint-Lothain (Cette chapelle des Onze mille Vierges est distincte de celle qui a été fondée plus tard sous le même vocable dans l'église Saint-Pierre de Château-

Châlon et qui, avec celle de Saint-Philibert, a formé la chapelle de l'Épée.

D. 72. (Registre.) — In-8°, 166 feuillets, papier.

1722. — Inventaire des titres et des terres de la maison de l'Oratoire de Poligny.

D. 73. (Registre.) — In-8°, 34 feuillets, papier.

1790. — Inventaire des titres et papiers de la maison et du collége des PP. de l'Oratoire de Poligny.

D. 74. (Cahier.) — In-8°, 19 feuillets, parchemin, écriture de la seconde moitié du XVI[e] siècle; 4 feuillets de papier cousus au commencement du cahier contiennent deux pièces datées de 1602.

1520-1602. — « Statuta collegii sancti Hyeronimi Dolani (avec cette épigraphe) ; gaudet patientia duris. » Ce volume en forme de cartulaire contient : 1° un procès-verbal en double expédition d'une visite faite en 1602 au collége Saint-Jérôme de Dôle, par Jean Papon, docteur en théologie, grand prieur de l'ordre de Cluny, et proviseur perpétuel du vénérable collége de Saint-Jérôme de Dôle ; 2° une ordonnance rendue à Cluny le 22 mars 1559 par Christophe Coquille, grand prieur du monastère de Cluny, et proviseur perpétuel du collége Saint-Jérôme de Dôle pour l'augmentation des pitances des professeurs et des écoliers ; 3° une autre ordonnance sur le même sujet rendue par Jean Coquille, le 20 mai 1562 ; 4° le Récit de la consécration de l'église de Saint-Jérôme de Dôle faite en 1520, le 8 novembre, et la liste des religieux bénédictins qui étaient dans le collége à l'époque de cette consécration; 5° Statuts donnés au collége Saint-Jérôme de Dôle, par Jean de la Madeleine, grand prieur de l'ordre de Cluny et proviseur du collége Saint-Jérôme de Dôle. Les principaux titres de ces statuts sont : « De gymnasiarcha seu provisore collegii ; De ordinando principali et rectore ; De officio principalis et rectoris ; De tempore et stipendiis principalis et rectoris ; De adhibendis ad consilium fratribus ; De senioribus collegiis ; De numero et presentacione scolarum et qualitate eorumdem; De vacatione et devolutione mansionis scolastice ; Forma litterarum institucionis et perfectionis principalis et rectoris collegii ; Forma litterarum super nominatione trium portionum scolasticarum Cluniaco pertinentium ; Alia forma pro aliis portionibus scolasticis ad alios pertinentibus ; De examinacione et scolarum receptione ; Forma juramenti ; De duobus aureis post ingressum persolvendis ; De officio divino feriatis et communibus diebus; De anniversariis pro fundatore celebrandis ; De officiis pro omnibus etiam fratribus scolasticis defunctis ; De officio beate Marie et omnium sanctorum ; De missarum pecularium celebratione ; De officio custodis ; De officio cantoris ; De confessoribus ; casus papales ; casus episcopales ; De custode librarie et gubernatore horologii; De studii exercitio, audiendo, legendo, disputando et orando; De hyemali et estivo ignitegio ; De lingue latine usu ; De vitanda per oppidum evagatione ; De commeatu dando ; De triplici missionum genere ; De gradus assumptione; De archa communi ; De mensura cibi et potus ; De tempore refectionis ; De vestiariis et calciariis fratrum ; De familiaribus collegii ; De mutacione familiarum ; Forma juramenti servitorum ; De candela et igne refectorii ; De hostibus suscipiendis pro studio ; De infirmis fratribus ; De spolio principalis et scolasticorum ; Peroracio. » 6° Approbation desdits statuts par les visiteurs du chapitre de Cluny; 7° Fondation par le proviseur et les écoliers de Saint-Jérôme de Dôle d'un anniversaire au jour de la fête Sainte-Marie Madeleine, en l'honneur de Jean de La Madeleine, grand prieur de Cluny, fondateur des statuts de Saint-Jérôme ; 8° Copie d'une bulle du pape Clément VII confirmant les statuts du collége Saint-Jérôme donnée à Rome le 12 mars 1528 ; 9° Ordonnance rendue par Christophe Coquille, grand prieur de Cluny, proviseur du collége Saint-Jérôme, concernant les appointements du médecin du collége; 10° Cession faite par M. Antoine de Roche, frère du fondateur du collége, au grand prieur de Cluny, du droit qu'il tenait de son frère, de faire admettre un élève boursier au collége Saint-Jérôme ; 11° Forme des lettres adressées aux recteurs et écoliers de Saint-Jérôme par le grand prieur Christophe Coquille, pour envoyer un boursier au collége Saint-Jérôme; 12° Augmentation des appointements du chantre ; 13° Liste des jours où l'on donne double prébende.

D. 75. (Registre.) — In-8°, 207 feuillets, papier; couverture en basane.

1528-1606. — Recueil des différentes pièces concernant le collége Saint-Jérôme de Dôle, portant pour titre : « Statuta collegii sancti Hieronymi ordinis Cluniacensis erecti et fundati Dole per reverendum patrem et bone memorie virum dominum Anthonium de Ruppe, Cluniacensem et de Charitate supra Ligerim, priorem majorem. Approbata per reverendos patres dominos diffinitores capituli generalis ejusdem ordinis Cluniacensis anno domini millesimo quingentesimo vigesimo octavo, die quarta mensis maii ; — et sedis apostolice authoritate confirmata, anno domini millesimo quingentesimo vigesimo octavo pridie idus martii. Deinde publicata in dicto collegio per reveren-

dum patrem dominum Nicolaum Delery, priorem claustratem Cluniacensis monasterii, sacre theologie doctorem parisiensem, priorem sancti Romani et Montis Amberti ejusdem ordinis. Anno domini millesimo quingentesimo tricesimo secundo die decima octava mensis maii. Et cathalogus eorum qui ab hujus collegii cunabulis et primena institutione secundum presentationum jura in eo educati et in bonis juris canonici litteris edocti fuerunt. — Outre les statuts du collége et les différentes approbations dont ils ont été l'objet, on trouve un chapitre rédigé par le sieur Adrien de Charry, nivernais, religieux de Cluny et intitulé : Nomina eorum qui in muneris scolasticibus collegii prædicti sunt ascripti; comprenant les noms de tous les élèves depuis la fondation dudit collége (1495) jusqu'en 1537 et à la suite de chaque nom, la mention des emplois et dignités dont a été revêtu l'écolier après son départ du collége Saint-Jérôme. Voici la liste de ces élèves : Pierre Gamand, de Poligny, plus tard, prieur de Port-sur-Saône; Humbert de Moulins, prieur de Mâcon et ensuite de Froidefontaine ; Antoine de Mypont, sacristain et prieur de Saint-Benigne de Dijon ; Pierre de Langres; Girard de Harancourt, prieur de Saint-Albain, à Bâle, et plus tard, abbé de Gigny; Jean de Cels, prieur de Saint-Landelin de Vitry ; Jean Gerland, réfecturier du prieuré de .... ; Albert de la Madeleine, abbé de Saint-Rigaud au diocèse de Besançon ; Pierre de Fontenays, prieur de Sainte-Madeleine près Paris, et ensuite aumônier de Louis XII, roi de France ; Amorat de Hopp, prieur de Saint-Morand ; Jean Melanne, licencié de l'université d'Orléans, et aumônier de la Charité ; Pierre Seymert, licencié de l'université d'Orléans, sacristain de Cherlieu ; Rodolphe Hoclin, prieur de Saint-Udrich dans la forêt Noire ; Guy Motin, licencié de l'université de Dôle, infirmier de la Charité ; Jean de Harancourt; Antoine Pelissonnier, cellérier du monastère de Longeville; Hugues de Champd'hivers, abbé de Saint-Calais; Adrien de Charry, recteur ou pricipal du collége de Dôle ; don Jean Moine, archidiacre de Cluny, prieur de Villiers ; Antoine de Mirebel ; Thomas Bourse ; Antoine Hubelet, docteur de l'université de Valence ; François Marmet ; Bernard d'Arestel ; Jean d'Agneaul, prieur de Salins ; Jacques Colhassoy, licencié de l'université d'Orléans, prieur de Saint.... ... ; Claude de Champrond, prieur de Tournus, et cellérier de Cherlieu ; Jean Legong ; Jean Le Voyer, camérier de l'abbaye de Saint-Rigaud ; Philibert Du Chastel, chantre de Saint-Léonard de l'ordre de Saint-Benoît ; Jodoque Syron ; Pierre Gaussan; Louis de Bussy : Guillaume du May, bachelier de l'université de Dôle, prévôt de l'abbaye de Luxeuil ; Joachin de Cong, prieur de..... ; Eustache André ; Gilles Motin ; Étienne Fournier, prieur de Montreau-les-Etrabonne ; Pierre Du Cerceau, prieur et aumônier de Trévoux ; Claude des Fourniers, chantre de Cherlieu ; Jean de l'Étoile, aumônier de Saint-Seine ; Pierre Cécile, prieur de Phalpac ; Louis de Ganay, grand prieur du monastère d'Ainay, au diocèse de Lyon ; Benoît de Pont, sacristain de Vaux sous Poligny; Jean Melat, infirmier à Cluny ; Gylarne le Moyne, bachelier de l'université de Dôle, sous-prieur de Cherlieu ; Pierre Fournier ; Jean Chaumard, professeur d'institutes Justinien au collége de Dôle ; Jean des Forêts, religieux de la Charité ; Jean Moine, neveu de l'archidiacre de Cluny ; Pierre d'Andelot ; Claude Boisset ; Jacques Bussière ; Mathias de Croch ; Claude de Baume ; Jean Bezen, chantre de Bomay; Étienne d'Asnières; Philibert Poissenot, religieux de Saint-Vivant de Vergy ; Philibert Gay, religieux à Cluny ; Jean Cadrelan, religieux de Saint-Bénigne de Dijon ; Jacques Mellier, religieux du monastère de Cherlieu ; Hélain Lamoignon, religieux de la Charité ; Pons de Saligny, religieux à Cluny ; Gérard Boyer, religieux de Cherlieu, prieur de Saint-Thibaut au duché de Bourgogne ; Philibert de Longeville, religieux de la Charité, puis official et vicaire de la Chaise-Dieu ; Adrien de Chaussin, religieux à Baume et refecturier de ce monastère ; François d'Igny, infirmier du monastère de Saint-Claude ; Aymonet Marchand, religieux à Cluny, puis grand prieur du monastère de Saint-Vincent à Besançon ; Jacques Rimorien, religieux de Savigny ; Jacques Mangeroz, licencié de l'université de Bourges, grand prieur de l'abbaye de Luxeuil ; Jean Salignac, bachelier de l'université de Toulouse ; Jean Grangier, sacristain de Jouhe ; André Georges, religieux de Cherlieu ; Philibert Bonetain, religieux de Cluny ; Pierre de Poligny, religieux de Saint-Pierre de Gigny. — A la suite de cette liste se trouve une relation écrite par le père Poissenot de tout ce qui s'est passé de remarquable au collége Saint-Jérôme pendant son principalat. Il raconte la visite faite par Christophe Coquille, docteur en théologie (sacre pagine doctor), au collége Saint-Jérôme le 30 septembre 1537. Il rapporte aussi l'article concernant l'augmentation de pitance accordée aux maîtres et écoliers du collége Saint-Jérôme par ledit Christophe Coquille. Il donne les détails de la mort du principal du collége, Adrien de Charry (6 septembre 1538) et rapporte le texte entier de l'épitaphe en vers latin du sieur de Charry, laquelle commence ainsi :

Ne properes gressus; paulisper siste viator,
Et lege quid modicâ hâc contumuletur humo.

Cette épitaphe n'a pas moins de 45 vers, et le défunt y est comparé à Pylade, Paul Émile, Varron, Platon, Mucius Scævola. Il raconte une visite de l'année 1539 et donne le texte d'un discours prononcé à cette occasion par Philibert

Longeville ; puis une seconde visite du 21 octobre 1553 et la mort du père Philibert Poissenot arrivée la veille des ides d'août 1556 avec les épitaphes composées lors de sa mort ; — Liste des boursiers reçus au collége de Dôle de 1562 à 1606. (Dans cette liste figurent : Hugues Thiébaut, religieux de Luxeuil ; Henry de Blye, religieux de Saint-Claude ; Gilbert Tyrol, religieux de Luxeuil ; Jacques de Verny, prieur de...... ; Moyses Aulmonier, religieux de Charlieu ; Jean Chernier, religieux de.... Philibert Regnier, religieux de Cluny ; Jean Moisson, religieux de Cluny ; Anatoile Chevalier, religieux du prieuré de Vaux sous Poligny ; Pierre Sorge, religieux du monastère de Haute-Pierre). Copie de la lettre du transport du droit de présentation des boursiers par messieurs de Roche, au profit du grand prieur de Cluny ; — Lettres constatant le droit du prieur de Saint-Pierre de Colombier au diocèse de Bâle, de nommer un élève boursier de l'ordre de Cluny au collége Saint-Jérôme de Dôle (1565). — Lettres de doctorat de Philibert Poissenot (1539).

D. 76. (Portefeuille.) — 14 pièces, parchemin; 28 pièces, papier; 1 sceau en cire pendant, 1 bulle en plomb.

1251-1778. — Vidimus par les archevêques de Besançon et par d'autres prélats de bulles des papes Innocent IV, Alexandre IV, Calixte III (confirmant celles de Léon IX, Grégoire VII, Calixte II, Alexandre III, Grégoire IX, Innocent III. Alexandre III, Nicolas II, Honorius III, Nicolas IV, Boniface VIII, Jean XXII, Clément VI, Clément VII, Jean XXIII, Martin VI, Eugène IV) accordant divers priviléges à l'abbaye de Cluny. — Institution par dom Jacques de Veyne d'Arbouze grand prieur de Cluny, de dom Henri de Montureux en qualité de sous-prieur du collége Saint-Jérôme de Dôle. — Bulle d'Urbain VIII instituant dom Fulgence Brenier, recteur du collége Saint-Jérôme de Dôle. — Copie des lettres de Maximilien permettant à messire Antoine de Roche, prieur de Cluny, d'ériger et de doter le collége Saint-Jérôme de Dôle. — Transumpt de la bulle d'Alexandre VI confirmant l'érection du collége Saint-Jérôme de Dôle ; — Vidimus donné par l'archidiacre et juge spirituel de Cluny de la confirmation par les conciles de Bâle et de Constance, de tous les priviléges du monastère de Cluny ; — Copie d'une bulle du pape Urbain VIII concernant la réformation des fêtes religieuses devenues trop nombreuses ; — Formule pour l'élection du principal du collége Saint-Jérôme de Dôle ; — Nominations et présentations des principaux du collége Saint-Jérôme de Dôle (1596-1778).—Noms des principaux : dom Antoine Baverey (1596), dom Jacques de Veyne (1603), dom Barthélemy Fayet (1618), dom Jérôme Coquelin (1631), dom Félix Martin (1634), dom Antoine Thevenin (1687), dom Innocent de Vaultravers (1694), dom Fulgence Camus (1694), dom Léopold Buretel (1703), dom Simon Poly (1744), dom Jérôme Pelletier (1754), dom Étienne Jean-Marie (1778).

D. 77. (Portefeuille.) — 27 pièces, parchemin; 1 cahier in-8°; 10 feuillets, papier; 22 pièces, papier; 3 sceaux en cire pendants dont deux à moitié brisés.

1501-1754. — Catalogue des principaux ou recteurs du collége Saint-Jérôme de Dôle, depuis sa fondation et des anciens boursiers les plus considérables qui y ont été. — Prise de possession de l'office de recteur du collége Saint-Jérôme de Dôle par dom Fulgence Brenier. — Copie d'une bulle d'Alexandre VII, instituant dom Ambroise Mercier, coadjuteur principal au collége Saint-Jérôme de Dôle. — Bref du pape Alexandre VII, concédant au collége Saint-Jérôme de Dôle, les annales de toutes les abbayes et de tous les prieurés de l'ordre de Cluny existant en Franche-Comté, pour subvenir à l'entretien du collége et des élèves. — Présentations et nominations d'élèves boursiers au collége Saint-Jérôme de Dôle par la ville de Dôle, le prieur de Cluny, le grand prieur claustral de Gigny, le prieur de Vaux, le prieur de Morteau, le prieur de la Charité sur Loire. (Dans la liste de ces boursiers figure un Étienne de Lamartine en 1621).

D. 78. (Portefeuille.) — 8 pièces, parchemin; 29 pièces, papier; 2 sceaux en cire pendants, 1 sceau en cire plaqué, 1 bulle en plomb.

1244-1786.—Copie d'une bulle du pape Innocent VIII créant institution de commissaires chargés de la surveillance de la réforme à apporter dans l'ordre de Cluny. — Autorisation accordée par les définiteurs de Cluny à dom Antoine de La Roche, administrateur du collége Saint-Jérôme de Dôle, de reporter les dettes du prieuré de Sainte-Marie, de Château-sur-Salins, sur d'autres créditeurs. — Cession faite par le collége Saint-Jérôme de Dôle aux chanoines de Saint-Maurice de Salins du patronage de la cure de Lesney. — Copie faite à Cluny à la requête de messire Loys Jaillette, prêtre, curé et recteur de l'église paroissiale d'Ounans, impétrant, contre maître Claude Chevalier, de Poligny et messire Jean Mouchet, de cinq titres concernant la collation des bénéfices dépendant de l'ordre de Cluny.— Institutions du sieur Louis Du Tartre, de Dôle, en qualité de curé d'Ounans, du sieur Sébastien Roynot, en qualité de prieur de Château-sur-Salins. — Copie du placet présenté à la cour du parlement de Dôle par le R. P. Rollet, grand prieur de Cluny, pour obtenir la mainlevée

des fruits du collége Saint-Jérôme de Dôle. — Fondation faite par M. Jacques d'un office des morts en l'église des Bénédictins du collége Saint-Jérôme de Dôle, en l'honneur des confrères décédés de la confrérie du Scapulaire. — Nomination par don Fulgence Brenier, principal du collége Saint-Jérôme de Dôle, du sieur Genet Ravagnier aux fonctions de bailli en la terre et seigneurie du prieuré de Notre-Dame de Château-sur-Salins. — Fondation d'une messe de Requiem à célébrer tous les vendredis, faite par messire Claude Grivel. — Accord entre mademoiselle Duchamp et les RR. PP. Bénédictins du collége Saint-Jérôme portant cession de plusieurs contrats de rentes au profit de ces derniers. — Nomination par le principal et les élèves du collége Saint-Jérôme, du sieur Pentheur à la cure de Chissey.— Nomination du sieur Jacquet aux fonctions de bailli dans la terre et seigneurie de Château-sur-Salins. — Permission accordée par le général de l'ordre de la Sainte-Trinité, à Jérôme Coquelin, d'établir dans l'église dudit collége une confrérie du Scapulaire. — Sommaire des statuts de l'ordre de l'étroite observance de Cluny dans la province de Séquanie. — Fondation de douze grandes messes dans l'église des Bénédictins du collége Saint-Jérôme par demoiselle Barbe Vaucherot. — Fondations de basses messes dans la même église par les sieurs Léonard Bigeotet, Jean Montarlet. —Bulle du pape Clément XI, nommant Gabriel de Roche prieur de Saint-Pierre de Lieudieu.—Nomination du sieur François Champereux en qualité de juge châtelain en la justice du prieuré de Château-sur-Salins.— Renonciation faite par Simon Poly, religieux bénédictin, principal du collége Saint-Jérôme de Dôle à son droit de concourir pour la nomination au siége vacant de la cure d'Ounans. — Visite du prieuré de Chaux-lez-Clerval, par Innocent de Vaultravers; — États des revenus et charges du collége Saint-Jérôme pour être présentés aux RR. PP. visiteurs.

D. 79. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 19 pièces, papier; 18 feuilles de plan.

1496-1741. — Permission accordée par le seigneur abbé de Cluny, Jacques d'Amboise, à Antoine de Roche, de bâtir le collége Saint-Jérôme à Dôle. —Difficultés survenues entre les Bénédictins du collége Saint-Jérôme et les sieurs Anatoile Duchamp et de Toytot, au sujet de murs et de terrains mitoyens. — Plans des bâtiments composant le collége Saint-Jérôme de Dôle. —Dessins d'ornements pour l'église du collége Saint-Jérôme de Dôle.

D. 80. (Cahiers.) — In-8°, 110 feuillets, papier.

1703. — Cahiers des dépenses de l'office du collége Saint-Jérôme de Dôle.

D. 81. (Cahier.) — In-8°, 214 feuillets, papier.

1678-1686. — Cahier des recettes et des dépenses de l'administration du collége Saint-Jérôme de Dôle.

D. 82. (Cahiers.) — In-8°, 175 feuillets, papier.

1688-1696. — Cahiers où sont inscrites les dépenses extraordinaires de l'administration du collége Saint-Jérôme de Dôle.

D. 83. (Cahiers.) — In-8°, 140 feuillets, papier.

1688-1722. — Cahiers où sont inscrites les recettes d'argent de l'administration du collége Saint-Jérôme de Dôle.

D. 84. (Registre.) — In-8°, 304 feuillets, papier.

1679-1696. — Livre des comptes de l'administration du collége Saint-Jérôme de Dôle.

D. 85. (Registre.) — In-8°, 290 feuillets, papier.

1696-1708. — Livre des comptes de l'administration du collége Saint-Jérôme de Dôle.

D. 86. (Cahiers.) — In-8°, 60 feuillets, papier.

1697-1700. — Journaux des dépenses de l'administration du collége Saint-Jérôme de Dôle.

D. 87. (Registre.) — In-8°, 80 pages, papier.

1705-1716. — Registre où sont inscrites les dépenses extraordinaires de l'administration du collége Saint-Jérôme de Dôle.

D. 88. (Registre.) — In-8°, 310 feuillets, papier.

1708-1720. — Livre des comptes du collége Saint-Jérôme de Dôle.

D. 89. (Cahier.) — In-8°, 80 feuillets, papier, non cartonné.

1716-1723. — Livre des dépenses extraordinaires de l'administration du collége Saint-Jérôme de Dôle.

D. 90. (Registre.) — In-8°, 50 feuillets, papier.

1724-1753. — Livre des recettes de l'administration du collége Saint-Jérôme de Dôle.

D. 91. (Registre.) — In-8°, 192 feuillets, papier.

1738-1752. — Livre des dépenses ordinaires et extraordinaires de l'administration du collége Saint-Jérôme de Dôle.

D. 92. (Registre.) — In-8°, 263 feuillets, papier.

1752-1766. — Livre des dépenses de l'administration du collége Saint-Jérôme de Dôle.

D. 93. (Portefeuille.) — 20 pièces, parchemin, avec les analyses des pièces sur papier.

1318-1545. — Charte par laquelle Viennat et Simon de Lespignay reconnaissent être hommes liges de l'église de Châtel-sur-Salins et du prieur de cette église (1318). — Acte de vente faite par Simon Pillard d'Arc, de diverses parcelles de terres situées aux territoires d'Arc et Senans, et acquises par le collége Saint-Jérôme de Dôle (1524). — Acte de vente par Michel Pillard d'Arc, à Jeannette Pillard, sa cousine, de pièces de terre situées au territoire d'Arc (1527). — Acte de vente faite par Simon Pillard d'Arc, à Jean Caillet, d'une pièce de terre située au même lieu. — Acte de cession par le châtelain de Château-Roillac au prieur de Château-sur-Salins, du foin qu'il avait pris ou fait prendre dans un pré situé à Arc en Vaulchois, appelé le pré Demaingain (1339). — Vente faite par Jean Pillard d'Arc, à Jean Rimbel, dudit lieu, de la tierce partie d'un journal de terre situé sur le territoire de cette localité (1543). — Vente faite par Louis Pillard d'Arc, à Jean Caillet, maréchal, d'une pièce de terre située au même territoire (1545). — Contrat d'échange fait entre les frères Simon et Anatoile Pillard d'Arc, de diverses terres situées au même territoire (1530). — Vente faite par Anatole Pillard d'Arc, à Simon Pillard, son frère, de diverses pièces de terre situées audit lieu (1530). — Vente par Louis Pillard d'Arc, à Jean Roubel, d'une pièce de terre située audit lieu (1545). — Vente faite par Louis Pillard d'Arc et Jean Pillard, à Claude Robel, d'une pièce de terre située audit lieu (1545). — Acte par lequel Anatoile Pillard d'Arc, fille de feu Jean Pillard, reconnaît être sujet mainmortable des révérends prieur et principal du collége Saint-Jérôme de Dôle (1544). — Vente faite par Simon Pillard d'Arc, à Jean Comte, de Liesle, d'une pièce de terre sise au territoire d'Arc (1545). — Vente faite par Louis Pillard d'Arc, à Claude Chevalier, dudit lieu, d'une pièce de terre sise audit territoire (1545). — Vente faite par Marie Pillard, femme Etevenon, du consentement de son mari et de son cousin Simon Pillard, au vénérable recteur du collége Saint-Jérôme de Dôle, de divers meix et pièces de terre sis au territoire d'Arc (1545). — Vente faite par Jean Pillard, à Louis-Guillaume Hugues et Lambolle Lavaire, d'un journal de terre situé au territoire d'Arc (1542). — Vente faite par ledit Jean Pillard, aux frères Lavaire, d'une pièce de terre située au territoire d'Arc-et-Senans (1545). —Acte de remboursement d'une rente au capital de 9 francs, fait par Simon Pillard à Jean Etevenon (1545). — Vente faite par Jean Pillard, au recteur du collége Saint-Jérôme de Dôle, d'un journal de terre situé au territoire d'Arc (1545). — Vente faite par Louis Pillard, au recteur du collége Saint-Jérôme de Dôle, d'un pré situé au territoire d'Arc (1545).

D. 94. (Portefeuille.) — 18 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; cahier in-8°, 48 feuillets, papier, analyse des pièces sur papier.

1509-1547. — Vente faite par Jean Pillard, au recteur du collége Saint-Jérôme de Dôle, de diverses pièces de terre et de prés situés au territoire d'Arc (1545). — Vente faite par Simon Pillard, Anatoile et Pierre Pillard d'Arc, à Martin Etevenon de Senans, d'un journal de terre situé au territoire de Senans (1530). — Vente faite par Simon et Pierre Pillard, frères, Jean Pillard, dit Baunclie et Louis Pillard, tous d'Arc, à Jean Roubel dudit Arc, du droit de réachat sur deux journaux de terre assis audit territoire (1529). — Vente faite par Simon Pillard, tant en son nom, qu'en celui de ses frères Anatoile et Pierre, à la confrérie du Saint-Esprit, établie dans l'église de Senans, d'une corne de pré sise au territoire d'Arc (1529). — Vente faite par Louis Pillard d'Arc, aux vénérables religieux, principal et écoliers du collége Saint-Jérôme de Dôle, d'une portion de pré située dans la prairie d'Arc (1545). — Inventaire des titres d'acquisitions faites par les religieux bénédictins de Dôle, sur les Pillard et autres particuliers d'Arc en Vauchois (1524-1552).— État des héritages provenant du meix des Pillard, vendus à différents particuliers et rétrocédés au collége Saint-Jérôme de Dôle (1545). — Transaction entre le collége Saint-Jérôme et Jean Durlez-le-Vieux, au sujet d'un procès intenté par le collége en matière de nouvelleté (1545). — Vente faite par Simon Pillard d'Arc à Jean Roubel, d'une pièce de terre arable située au même territoire (1529). — Vente

faite par Guillemin Pillart d'Arc, à Jean Roubel dudit lieu, d'un journal de terre audit territoire (1509). — Vente faite par Jean Pillard et Louis Pillard, son frère, à Jean Roubel, le jeune, d'une pièce de terre arable située au territoire d'Arc (1535). — Vente faite par Louis et Jean Pillard, à Jean Robel, d'un demi-journal de terre sis au territoire d'Arc (1529). — Vente faite par Simon Pillard, aux religieux, principal et écoliers du collége Saint-Jérôme, de deux pièces de terre situées au territoire d'Arc (1547). — Vente faite par Louis Pillard, à dom Philibert Poissenot, principal du collége Saint-Jérôme de Dôle, de deux pièces de terre assises au territoire d'Arc (1547). — Achat fait par Louis Jallet, curé de Saunières, procureur du collége Saint-Jérôme de Dôle, de deux portions de terre arable et de pré appartenant à Jean Pillard d'Arc (1546). — Vente faite par Louis Pillard d'Arc, à Anatoile Vaselez de Senans, d'un *bréjou* de terre sis au territoire d'Arc (1537). — Vente faite par Simon Pillard, au principal du collége Saint-Jérôme, de la moitié d'un meix situé à Arc (1546).

D. 95. (Portefeuille.) — 20 pièces, parchemin; 60 pièces, papier.

1545-1662. — Assignations, grosses d'enquêtes, inventaires de production dans le procès élevé entre le collége Saint-Jérôme et les sieurs Pillard, Nélaton, de Quingey, Pretet, d'Hautepierre, au sujet de la propriété du meix Pillard à Arc en Vauchois. — Titres de propriété du collége Saint-Jérôme.

D. 96. (Portefeuille.) — 8 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1491-1776. — Grosse du décret fait sur les biens de Jean Pillard Bannelie, de Senans, biens situés au territoire d'Arc (1547). Vente faite par Philiberte Morlet, au principal du collége Saint-Jérôme de diverses pièces de terres sises au territoire d'Arc. — Mandement de nouvelleté obtenu par le principal du collége Saint-Jérôme, contre Étienne Nelaton, de Quingey, au sujet des troubles qu'il leur a causés dans la possession des biens de Jean Pillard, qu'ils ont acquis par décret (1549). — Vente faite par Louis Pillard d'Arc, au principal du collége Saint-Jérôme, de deux pièces de terre arable situées au territoire d'Arc (1550). — Assignations, sentence rendue par le conseiller au parlement Horibalde Hiberling, dans le procès élevé entre le principal du collége Saint-Jérôme et le sieur Perreciot d'Arc, au sujet de la propriété d'une terre sise à Arc, et tranchant le procès en faveur du collége Saint Jérôme (1551). — Vente faite par Perrenette, Denys, Claude, Balthazard et Pierre Georgenot, à Jean Pillard-le-Jeune, de deux pièces de terre sises au terroire d'Arc (1566). — Vente par les héritiers de Claude Pillard, femme de Jean Georgenot, et de Jean Pillard le jeune, d'un journal de terre sis au territoire d'Arc (1566). — Acte par lequel Louis Boutavent, acquéreur d'une pièce de terre située au territoire d'Arc, accorde à ses vendeurs Vuillemin et Bourlé, le droit de réachat (1491). — Assignations et sommations dans le procès entre le collége Saint-Jérôme et Jean Pillard, au sujet de la propriété du grand pré d'Arc (1562-1568). — Révélations obtenues à la suite de monitoire par les R. P. du collége Saint-Jérôme de Dôle, pour recouvrer des héritages à Arc-Senans (1713). — Échange de terrains entre le roi et le principal du collége Saint-Jérôme (les terrains du collége à Arc, furent choisis pour l'établissement de la saline d'Arc (1776).) — Double de contrat de vente de terrains vendus au Roi par les Bénédictins de Dôle (1779).

D. 97. (Portefeuille.) — 17 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

1423-1781. — Accensement de plusieurs héritages situés au territoire d'Arc en Vauchois, par Guy d'Usier, prieur de Château-sur-Salins, au profit d'Estevenin Pillard et de son fils Girard, hommes mainmortables du prieuré de Château-sur-Salins; Guillaume, de Pretin, et Chappuis, de Marnoz, notaires (1423). — Transumpt de ces lettres d'accensement fait par les notaires Petit et Richard, de Salins (1460). — Accensement fait par Pierre Govin, prieur et principal du collége Saint-Jérôme de Dôle, à Jean Millot, d'une pièce de terre située audit lieu (1516). — Vente faite par Monat Pillard d'Arc, à ses frères et sœurs, de sa portion d'héritage (1524). — Vente faite par Jean Pillard d'Arc, à Richard Durlez, dudit lieu, d'un journal de terre, séant au territoire d'Arc et Senans (1529). — Déclarations de la mainmorte sur la famille Pillard d'Arc et Senans (1423-1551). — Requête adressée à la cour par le collége Saint-Jérôme, afin d'établir qu'une portion du meix Monnot est censable envers le collége (1566). — Vente faite par le principal du collége Saint-Jérôme, à Christophe Pillard d'Arc, de meix et maisons situés audit Arc (1581). — Requêtes, mandements et exploits, pour les révérends Bénédictins du collége Saint-Jérôme, contre Jean Renard de Crissey, au sujet d'un cens sis à Arc (1660-1661). — Accensement perpétuel de deux pièces de terre sises à Arc, par les Bénédictins du collége Saint-Jérôme, à Jean-Claude Roubey d'Arc (1781).

D. 98. (Portefeuille.) — 12 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1551-1759. — Lettres patentes de Charles-Quint ré-

glementant la perception des dîmes d'Arc-Senans, en faveur du collége Saint-Jérôme (1551). — Arrêt du parlement rendu en faveur de Jean de Poupet, chevalier, sieur de la Chaulx, et du collége Saint-Jérôme, contre Antoine Lucquet, de Senans (1552). — Exécution de cet arrêt. — Assignations, mandements, enquêtes en faveur du collége Saint-Jérôme, contre le curé d'Arc et Senans, qui demandait sa portion congrue (1686).—Requêtes, reconnaissances, consultations d'avocats, transaction faite entre les Bénédictins du collége Saint-Jérôme et le sieur Noirot, curé de Senans, au sujet des dîmes de ce lieu (1718). — Promesse par les religieux du collége Saint-Jérôme, de payer au curé d'Arc et Senans, la somme de 60 francs, comme supplément de sa portion congrue (1723). — Grosse du testament de Jean-Baptiste Noirot, vicaire, prêtre, curé de Senans, par lequel il lègue à la confrérie du Saint-Esprit, érigée en l'église de Senans, la somme de 3,726 livres (1744). — Sommation faite par les Bénédictins du collége Saint-Jérôme, au sieur Jean-Baptiste Courbet, curé d'Arc-et-Senans, d'exécuter le testament de son prédécesseur (1744). — Assignations, mandements, mémoires et sentence définitive du bailli de Quingey, en faveur des Bénédictins du collége Saint-Jérôme, dans leur procès contre les habitants d'Arc et Senans, au sujet de la circonférence des gerbes de blé qui se payent en dîmes (1759). — Quittance de la somme de 71 livres comme supplément de portion congrue délivrée par le curé d'Arc-et-Senans, aux Bénédictins du collége Saint-Jérôme (1759).

D. 99. (Portefeuille.) — 18 cahiers in-8°, papier, 108 feuillets, 1 pièce, papier.

1755-1787. — Déclarations de la paroisse d'Arc et Senans, pour la dîme. — Copie de la requête adressée à l'archevêque de Besançon, par le sieur Queminet, curé de Senans, tendant à faire déclarer la nécessité d'un vicaire pour cette paroisse.

D. 100. (Portefeuille.) — 69 pièces, papier.

1545-1790. — Amodiations des terres, prés et dîmes d'Arc et Senans, par les Bénédictins du collége Saint-Jérôme de Dôle, aux sieurs Antoine et Guillaume Louthier, Philibert Polet et consorts (1545-1575). — Amodiations de terres, prés et dîmes d'Arc et Senans, par les Bénédictins du collége Saint-Jérôme, aux sieurs Jean Abry, Claude Roubel, Alexandre Saffiot, François et Perrenin Roubel, Jean Estevenon, Baverel, Grozon, Pierre Nélaton (1577-1650). — Amodiations par le collége Saint-Jérôme, des dîmes d'Arc et Senans, aux sieurs Vuillemot, Mathieu André, Claude Taillart (1659-1695). — Baux à fermes et amodiations des biens situés à Arc et Senans et appartenant au collége Saint-Jérôme (1698-1790).

D. 101. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 56 pièces, papier.

1477-1781. — Institution de la marguillerie de Chissey, par l'église collégiale Saint-Maurice de Salins (1477). — Droits et revenus de la marguillerie de Chissey; amodiations de ces droits. — Copie d'une transaction intérieure entre l'église Saint-Maurice de Salins et les habitants de Chissey, au sujet des dîmes sur les *novales* (terres nouvellement défrichées). — Amodiations de terres et dîmes à Chissey, par les Bénédictins du collége Saint-Jérôme. — Déclaration des terres et dîmes de Chissey, Germigney et Chatelay, appartenant au collége Saint-Jérôme de Dôle. — États, requêtes, correspondance au sujet des droits curiaux de Chissey; — Devis, correspondances au sujet des travaux de réparations à faire à l'église de Chissey.

D. 102. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 92 feuillets. papier; 10 pièces, papier.

1774-1779. — Déclarations des dîmes de la paroisse de Chissey, pour les années 1774 et 1775. — Copies des cotes royales des communautés de Germigney, Chamblay et Chatelay. — Requête adressée à l'archevêque de Besançon, par le curé de Chissey, afin d'obtenir un vicaire.

D. 103. (Portefeuille.) — 61 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1500-1682. — Traité entre noble Philippe de Vienne, seigneur de Clervans et les religieux bénédictins de Dôle, accordant à Philippe de Vienne, les deux tiers des dîmes d'Ounans et l'autre tiers aux Bénédictins de Dôle et au curé d'Ounans. — Nominations et présentations par les Bénédictins de Dôle, de divers titulaires à la cure d'Ounans; — Amodiations des dîmes d'Ounans, faites par les religieux bénédictins du collége Saint-Jérôme, à divers individus d'Ounans. — Reconnaissance faite par les habitans d'Ounans aux RR. PP. Bénédictins de Dôle, des deux tiers des dîmes de millet, de chanvre et de *turquie* (maïs), qui se récoltent à Ounans. — Inventaire de production, mémoires, assignations, écritures dans le procès des Bénédictins du collége Saint-Jérôme et les religieuses dames d'Ounans au

sujet d'un droit de *miche* ou *myestre* droit de lever deux gerbes sur onze, sur le territoire d'Ounans.

D. 104. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1201-1656. — Copie faites au XVIIIe siècle, sur un livre de plain-chant, appartenant à l'église de Changin, de titres de propriétés concernant la cure de Changin, dépendant des Bénédictins de Dôle. — Reconnaissances de cens au profit des Bénédictins de Château-sur-Salins, sur diverses terres sises au territoire d'Arbois ; — Traité entre les habitants d'Arbois et le prieur de ce lieu, au sujet de la mesure à percevoir la dîme ; — Mémoires et assignations dans le procès élevé entre le collége Saint-Jérôme et les habitants et seigneur de Souvans, au sujet de la dîme ; — Manuel des cens dus aux Bénédictins de Dôle, tant à Vadans qu'à Arbois ; — Réclamation par le collége Saint-Jérôme, du prix de l'amodiation des prés d'Arbois ; — État des dîmes du collége Saint-Jérôme sur la Loye et Augerans ; — Amodiations faites par le collége Saint-Jérôme, des dîmes des territoires de Montigny, les Arsures, Vauxelles et Champaillon.

D. 105. (Portefeuille.) — 25 pièces, parchemin ; 1 cahier in-folio, 10 feuillets, papier.

1279-1584. — Donations faites au profit du prieur de Château-sur-Salins, de diverses propriétés sises aux territoires de Montigny et Mesnay, — État des dîmes que le prieuré perçoit sur le territoire de Montigny.

D. 106. (Portefeuille.) — 14 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1539-1629. — Amodiations par les prieurs de Château-sur-Salins, des revenus des dîmes de Montigny et de Rans ; — État des droits et revenus curiaux de Rans.

D. 107. (Portefeuille.) — 18 pièces, parchemin ; 1 cahier in-folio, 12 feuillets, papier.

1629-1652. — Arrêts du parlement et mandement de l'archevêque de Besançon, contre des particuliers de Montigny et des Arsures, qui refusaient de payer la dîme aux Bénédictins du collége Saint-Jérôme. — Règlement des dîmes en céréales et en vin, fait entre tous les décimateurs de Montigny, les Arsures et Vauxelles ; — Règlement des droits curiaux de Montigny, Vauxelles et Champaillon ; — Dénombrement des champs et vignes de la paroisse de Montigny qui doivent la dîme.

D. 108. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1512-1714. — Prieuré de Notre-Dame de Château-sur-Salins uni au collége Saint Jérôme. — Lettres d'accensements : de deux fonds de terre situés à Pretin et appartenant au prieuré de Notre-Dame de Château-sur-Salins, à Jean et Antoine Bonvalot, moyennant le cens annuel de 20 sols (23 juillet 1512) ; — au profit des religieux de Notre-Dame de deux journaux et demi de terre situés à Pretin, lieu dit en *Champros*, accensés à Anatoile Nicard, moyennant trois sols estevenins (17 mai 1558) ; — de deux journaux de terre situés à Pretin, au lieu dit en *Champalet*, à Jean Bonvalot, moyennant trois sols estevenins de cens annuel aux religieux de Notre-Dame (17 mai 1558). — Donation entre-vifs d'une pièce de terre sise à Pretin faite par Claude Pignelet et sa femme à Jehanne et Jacques Cuchet (9 mars 1561). — Accensements : à Jehan Bonvalot, moyennant un cens de 6 sols estevenins, d'une pièce de terre contenant deux journaux, située à Pretin (31 janvier 1562). — A Pierre Bonvalot, moyennant un cens de 3 sols estevenins, d'un journal de terre situé au même territoire (31 janvier 1562) ; — à la confrérie de la Croix de Pretin, moyennant un cens de 6 sols estevenins, de deux journaux de vigne situés sur le territoire de Pretin, au lieu dit *la Coste* (28 juin 1562) ; — à Jean Cuchet moyennant 4 sols estevenins de cens et de la dîme de 13 gerbes d'un journal de bois et de broussailles en la côte de *Bidaboz* (territoire de Pretin) (8 septembre 1606) ; — à Hugues Bonvalot, moyennant 4 sols estevenins de cens annuel et la dîme accoutumée, d'un journal de terre en bois et broussailles situé sur la côte de *Bidaboz* (territoire de Pretin) (18 septembre 1606) ; — à Jacques Rouillaud, moyennant la dîme ordinaire et un cens de 4 engrognes, d'une portion de bois dite sur Fosse, à charge par lui de la mettre en vigne (Pretin, 10 juin 1614) ; — à Aimé Grenaud d'une portion de bois dite sur *Fosse*, contenant dix ouvrées qu'il devra mettre en vigne et provigner moyennant 40 engrognes de cens annuel et la dîme accoutumée (Pretin, 10 juin 1614) ; — à Jean Rouillard d'une ouvrée de vigne sur *la Fosse* moyennant un cens de 4 engrognes (Pretin, 17 septembre 1614). — Vente à Jean Cuchet d'une chenevière dite en *sur Pretin* moyennant un cens de 2 sols estevenins et sous la réserve de la mainmorte (Pretin, 30 mars 1615). — Accensement à Aimé Bonvalet, dit Bragard, d'un petit verger d'environ deux ouvrées moyennant la taille annuelle de 14 gros. (Pretin, 3 août 1634). — Acte d'échange entre Étienne Libeau et Jérôme Bonvalot (Pretin, 1667). —

Accensement à Jean Bonvalot, Antoine Bonvalot, Jérôme Rouillaud, de Pretin, de deux journaux de terre sis *en Champilet*, territoire de Pretin, moyennant un cens annuel de 6 sols estevenins, avec obligation de les mettre en vigne (6 janvier 1672). — Vente d'une pièce de vigne, lieu dit en *la Combe*, aujourd'hui *la Manche* (5 mars 1448). — Fondation faite au prieuré de Château-sur-Salins par dom Jacques Pierre, religieux dudit Château, d'une rente de 12 sols estevenins à prendre sur une rente constituée par Jean Bonnin, de Salins (1545).— Ventes : d'une pièce de vigne sise à Marnoz par Jean et Mathieu Lebaud, à Jeanne Bonvalot, moyennant le prix de 36 francs (1586); — de 6 ouvrées de vigne par Gaspard Roquy à Michel Roquy, moyennant le prix de 8 francs et 6 gros (Couretaine, 1573). — Accensement à Pierre Rouillard de Pretin, d'un demi-journal de verger dit à la *Plante Grosjean*, à charge par lui de payer annuellement le cens de 18 gros et de la mettre en nature de vigne (11 janvier 1626). — Rente de 23 francs 10 gros, constituée sur le prieuré de Saint-Just d'Arbois, pour la somme de 340 francs donnée par les religieux de Château-sur-Salins à l'administration du prieuré, autorisée à faire cet emprunt (28 novembre 1638). — Grosse de la vente faite par les religieux de Château à Pierre Gillard, d'une portion du bois du Colombier, moyennant 6 gros de taille (22 juin 1714). — Procès-verbal de saisie des fruits de la vigne d'Anatoile Prélat délivré au bailliage de Salins au profit des religieux de Château, créanciers (23 septembre 1697).

D. 109. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1699-1786.— Acte par lequel Pierre Prélat, de Marnoz, déclare que si le prix de la vente de sa vigne à Pierre Quanteau est inférieur à 10 émines d'avoine, une mesure de pois et 30 seilles de vin, la vente doit être résiliée, car il aurait été trompé chez le notaire (24 mars 1699).—Cession d'une rente de 120 francs en capital sur Anatoile Prélat de Couretaine aux religieux de Château, par Pierre Monnier, de Salins (1708). — Mandements de *debitis* délivrés aux religieux de Château en la cour de Besançon en 1746 et en 1768. — Réponse des religieux de Château au sujet des impositions mises le 21 décembre 1747 sur leurs vignes de Marnoz.— Copie de l'ordonnance de l'intendant qui déclare que les vignes dites au *Palorizet*, à la *Rivière*, à la *Baronne*, à *la Plante* d'en *Haut* et le *Calice* appartenant aux religieux de Château, ne pourront être imposées lorsque ces derniers les feront valoir par eux-mêmes (31 mars 1769). — Ordonnance de l'intendant en faveur des religieux de Château contre les habitants et communauté de Bracon, qui prétendaient imposer leurs vignes (1769). — Saisie des récoltes dans les propriétés appartenant aux religieux sur le territoire d'Aiglepierre (1780). —Vente du bois dit la *Corne-aux-Moines*, contenant 24 arpents 26 perches, faite par les religieux de Château à Gandin, de Salins, moyennant 1,500 francs (1785).— Taxe des vins dus aux religieux de Château en 1786, à Couretaine.

D. 110. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1740.— Procès entre les religieux du prieuré de Château-sur-Salins et le chapitre de Saint-Maurice, au sujet de la propriété du prieuré. Une bulle de Sixte IV, du 14 mai 1476, avait uni le chapitre de Saint-Maurice au prieuré de Château. — Répliques du chapitre de Saint-Maurice aux remarques des RR. PP. Bénédictins de Château.

D. 111. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1769-1789. — Recettes du prieuré de Château depuis le 1er avril 1769 jusqu'en 1789, et les dépenses depuis le 1er avril 1769 jusqu'en novembre 1783.

D. 112. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1688-1770. — Traité entre les habitants d'Aiglepierre et les décimateurs de Montigny-les-Arsures, Vauxelles, relativement à la dîme prétendue par ces derniers sur une vigne située audit Aiglepierre, appartenant à la confrérie du Saint-Esprit, érigée en l'église de ce lieu. — Assignations, mémoires, quittances dans le procès élevé entre le collége Saint-Jérôme et le curé de Montigny qui réclame un supplément de portion congrue. — Cession faite par le collége Saint-Jérôme au prieuré de Château-sur-Salins, des revenus de Montigny moyennant une redevance annuelle de 5 muids de vin et de cent livres d'argent. — Taxe des dîmes de vin de Vadans et de Montmalin au profit du collége Saint-Jérôme. — Déclaration des revenus de Vadans.

D. 113. (Portefeuille.) — 66 pièces, papier.

1710. — État des tailles et cens fonciers dus aux Bénédictins de Château-sur-Salins, assignés sur des terres sises à Marnoz, Pretin, Salins, Bracon, Arbois, Montigny, les Arsures, Mouchard, Goailles, Valempoulières, Parroy, Chey, Samson, Brères dessus, les Salines.

D. 114. (Portefeuille.) — 60 pièces, papier.

1594-1789. —Manuel des terres, prés et redevances appartenant au prieuré de Château-sur-Salins et au collége Saint-Jérôme, sis aux territoires de Seligney, Villers-Robert, Aumont, Villers-les-bois et le Deschaux. — Requêtes, assignations, mémoires en faveur des Bénédictins du collége Saint-Jérôme de Dôle contre le curé de Souvans qui demande un supplément de portion congrue.

D. 115. (Portefeuille.) — 66 pièces, papier.

1593-1773. —Baux des revenus des dîmes de Villers-Robert, Seligney, Lioutre et lieux circonvoisins.

D. 116. (Portefeuille.) — 6 pièces, parchemin; 53 pièces, papier; 1 plan.

1337-1771. — Arrêt du parlement qui maintient les Bénédictins de Dôle dans la jouissance et possession : des dîmes de Souvans sur le pied de quatre gerbes par journal : des dîmes de Villers-Robert, Seligney et le Deschaux sur le pied de 3 gerbes par journal (11 mai 1643). — Copie d'un terrier de 1432, contenant la déclaration des héritages, dîmes et usages de bois qui compètent aux religieux du prieuré de Château-sur-Salins aux lieux de Seligney, Villers-Robert, Villers-les-Bois (1599). — Plans des bois de la commune de Villers-les-Bois (1753). — Règlement des droits curiaux de Souvans. — Décret de l'archevêque de Besançon déclarant qu'il y aurait un vicaire amovible à Villers-Robert (1737). — Assignations, mémoires, requêtes dans le procès élevé entre les Bénédictins du collége Saint-Jérôme et les habitants de Villers-Robert qui les avaient compris dans le rôle de l'imposition du vingtième. — Baux et amodiations au profit du collége Saint-Jérôme, de ses biens sis aux territoires de Seligney, Villers-Robert et Villers-les-Bois (1337-1771). — Procès-verbal de la visite et des réparations à faire au moulin de Mellenat, territoire de Seligney, appartenant au collége Saint-Jérôme. — Plan des prés de ce collége sis au même territoire (1759). — Avis de M. Dunod sur le droit d'usage dans la forêt de Souvans et Villers-Robert prétendu par le collége Saint-Jérôme. — Inventaire des titres concernant les droits et propriétés du collége Saint-Jérome à Seligney, Villers-les-Bois, Villers-Robert et le Deschaux.

D. 117. (Portefeuille.) — 80 pièces, papier.

1694-1760. — État du temporel du collége Saint-Jérôme (sans date; XVIII[e] siècle). — Requête présentée à l'archevêque de Besançon par le curé de Vadans, Montmalin, etc., pour obtenir l'acquittement d'une fondation faite par le testament de Claude Buchot. — Correspondance au sujet de l'administration du moulin de Seligney. — Contrats de rentes et d'accensements au profit du collége Saint-Jérôme, sur des terres sises aux territoires de Villers-Robert et Seligney, Villers-les-Bois.

D. 118. (Portefeuille.) — 11 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1519-1550. — Titres de la propriété des dîmes de vin à Vadans, au profit des Bénédictins du collége Saint-Jérôme. — Traités avec les habitants de Vadans et de Montmalin au sujet de ces dîmes.

D. 119. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 63 pièces, papier.

1573-1759. — Assignations, inventaires de production, sentence du bailli de Dôle, arrêts du parlement dans le procès élevé entre le collége Saint-Jérôme et les habitants de Souvans, au sujet du payement des dîmes (1773) ; — mêmes pièces produites contre divers particuliers de Souvans qui refusaient le payement de la dîme (1759).

D. 120. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 28 pièces, papier.

1549-1646. — États des droits curiaux de la cure de Vadans ; — traité entre la cure de Vadans et le collége Saint-Jérôme au sujet des dîmes. — Appointements contre divers particuliers de Vadans, Saint-Pierre, Mathenay, Villers-Robert, Villers-les-Bois, qui refusaient de payer la dîme au collége Saint-Jérôme.

D. 121. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 33 pièces, papier.

1353-1554. — Grosse d'enquête faite par le bailli d'Aval, en faveur de Charles Legrand, seigneur de Charchilla, prétendant droit d'usage dans les bois de Vadans, contre le sieur de Poitiers, seigneur de ce lieu. — Donation faite à Guillaume Legrand par Marguerite de Vergy, dame de Valentinois et de Vadans, du droit d'usage dans les forêts de ce lieu : — Consultation de l'avocat Guillaumez, en faveur des dames Ursulines d'Arbois. prétendant droit d'usage dans les forêts de Vadans.

D. 122. (Portefeuille.) — 12 pièces, parchemin: 18 pièces, papier.

1301-1783. — Accensements au profit du collége Saint-Jérôme assignés sur des terres à Sampans; — Rentes

constituées par les Bénédictins du collége Saint-Jérôme, au profit de divers particuliers de Dôle, des Ursulines et des Annonciades de cette ville, toutes acquittées.

D. 123. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier.

1717. — Assignations, requêtes, mémoires pour le collége Saint-Jérôme, contre Pierre Grappe de la Loye qui refuse de payer la rente qu'il doit au collége.

D. 124. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier.

1648-1782. — Grosses de baux des dîmes de Souvans, Brevans, Villers-Robert et Villers-les-Bois. — Accensements au profit du collége Saint-Jérôme, de terres situées à Dôle et Ounans. — Taxes mises par le magistrat de la ville de Dôle, sur les diverses maisons religieuses de cette ville en compensation de l'exemption de l'octroi.

D. 125. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 44 pièces, papier.

1620-1668. — Grosses de la publication du testament de Catherine de Montureux qui institue les Bénédictins du collége Saint-Jérôme ses héritiers universels. — Donation entre-vifs faite au collége Saint-Jérôme par Catherine de Montureux, de diverses propriétés foncières sises à Dôle ; — Quittances de payement et pièces de procédure pour Guillaume de Montureux, chanoine de l'église collégiale Notre-Dame-de-Dôle, réclamant aux Bénédictins du collége Saint-Jérôme, la succession de Anne-Élisabeth de Montureux, sa nièce.

D. 126. (Portefeuille.) — 19 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; 19 sceaux pendants.

1532-1625. — Testament de Jean de Montureux, de Menotey, au profit de Jean-Baptiste, François, Pierre de Montureux, ses enfants (1587). — Reconnaissances des cens dus à Jean-Baptiste de Montureux, seigneur de Chevigney, sur les terres de ce lieu (1628). — Titres particuliers et constitution de ces cens. — Testament de Jeanne-Élisabeth de Montureux, religieuse au monastère de la Visitation, érigé à Dôle.

D. 127. (Portefeuille.) — 40 pièces, parchemin; 1 sceau pendant, enluminures.

1532-1643. — Lettres-patentes de Philippe IV d'Espagne, instituant Guillaume de Montureux deuxième professeur de droit canon en l'université de Dôle (1643). — Traité entre messieurs du chapitre de l'église collégiale Notre-Dame de Dôle et les héritiers de Jean-Baptiste de Montureux, pour la desserte de la messe fondée par lui (1632). — Acte par lequel Jeanne de Poitiers, dame de Chevigney, institue Charles de Poitiers, son cousin, son procureur et fondé de pouvoirs (1532). — Lettres de cléricature de Guillaume de Montureux ; — diplôme de docteur en théologie délivré par l'université de Dôle, à Guillaume de Montureux (1626).

D. 128. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier; 2 cahiers in-8°, 76 feuillets, papier.

1587-1680. — États des héritages, cens appartenant à Jean-Baptiste de Montureux, situés sur les territoires de Chevigney. — Quittances de diverses fournitures faites au professeur de Montureux; — inventaires : des papiers trouvés au domicile mortuaire du chanoine de Montureux ; — des biens meubles et immeubles délaissés par maître Jean de Montureux, notaire à Menotey.

D. 129. (Portefeuille.) — 12 pièces, parchemin ; 1 sceau pendant.

1461-1643. — Lettres-patentes de Philippe IV d'Espagne, nommant Guillaume de Montureux, chanoine de l'église collégiale de Dôle (1643). — Lettres : d'achat, d'amodiations, de constitutions de rente au profit de la famille de Montureux ; — d'institution d'une chapelle en l'église paroissiale de Miège, sous l'invocation et à l'honneur de Notre-Dame et de Saint-Claude, par le chanoine de Montureux.

D. 130. (Portefeuille.) — 34 pièces, papier.

1721. — Assignations, appointements, requêtes, mémoires pour les Bénédictins du collége Saint-Jérôme contre Jean Chevenet, de Chevigney, qui refusait de payer la rente dont les Bénédictins sont créanciers (1721).

D. 131. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1632-1645. — Correspondance entre Pierre de Montureux et Guillaume de Montureux, chanoines à Dôle, au sujet de l'administration de leurs propriétés.

D. 132. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 60 pièces, papier.

1585-1610. — Contrats de mariage, testaments,

lettres de noblesse et de prêtrise de la famille Montureux.

D. 133. (Portefeuille.) — 1 pièce, 2 cahiers in-8°, 68 feuillets, papier.

1636 - XVIIIe siècle. — Enquête sur la peste introduite en 1636 pendant le siége de Dôle au collége Saint-Jérôme, par les domestiques de Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon. — « Index beneficiorum ecclesiasticorum tam antiquœ quam strictœ observantiœ ordinis cluniacensis in provinciis Franciœ, Hartesii, Hannoniœ, Brabantiœ ac Leodii comitatibus et locis circumvicinis. » — Déclarations de la congrégation du Mont-Cassin sur la règle de Saint-Benoît, ainsi qu'elle se pratique dans le comté de Bourgogne de l'étroite observance de l'ordre de Cluny, revues et corrigées au chapitre provincial de ladite province en l'an 1680.

D. 134. (Portefeuille.) — 10 pièces, parchemin; 50 pièces, papier.

1565-1789. — Testaments, contrats de mariage, titres de propriétés de la famille Montureux. — États des revenus du collége Saint-Jérôme de Dôle.

D. 135. (Portefeuille.) — 70 pièces, papier.

1669-1750. — Notifications et mémoires dans le procès soutenus au parlement : par les ordres réguliers de la ville de Dôle contre les commis au département de l'impôt des États de Bourgogne qui voulaient les imposer (1669-1674) ; — par les Bénédictins du collége Saint-Jérôme, contre le magistrat de la ville qui veut les obliger à assister aux processions publiques, les chanoines de Notre-Dame ayant le pas sur eux (1750). — Requêtes adressées au magistrat de la ville de Dôle par les Bénédictins pour obtenir l'exemption de l'octroi.

D. 136. (Portefeuille.) — 6 pièces, parchemin; 15 pièces, papier; 1 bulle en plomb.

1564-1771. — Fulmination des bulles de Pie IV, au sujet du prieuré de la Madeleine de Grandcourt de l'ordre de Saint-Augustin (1564). — Testaments : du bénédictin dom Fulgence Camus (1661); — de Jean-Baptiste de Germigney (1644) ; — de Claudine Huguenet, de Salins (1656). — Traité de mariage de Jean Prélat, de Lavans et de Huguette Thibaud, de Lavangeot. — Bulle du pape Clément XI, au sujet de l'association fondée dans l'église du collége Saint-Jérôme, approuvant cette association (1702). — Traité passé entre le collége Saint-Jérôme et le sieur Colombe, qui s'engage à raser tout le personnel du collége deux fois par semaine, moyennant 40 livres par an.

D. 137. (Portefeuille.) — 1 pièce, papier; 4 cahiers in-8°, 198 feuillets, papier.

1516-1547. — Requêtes, assignations, mémoires, procès-verbaux d'enquête dans le procès soutenu par les Bénédictins du collége Saint-Jérôme contre messire Nicolas de Gilley, seigneur de Marnal et de Vermont, et messire Humbert Prost, prêtre, curé de Nevy, au sujet des dîmes de Nevy et de Montigny-les-Arsures.

D. 138. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 101 pièces, papier.

1563-1594. — Assignations, requêtes, mémoires, procès-verbaux d'enquêtes dans le procès soutenu par les Bénédictins du collége Saint-Jérôme, contre le curé de Rans, au sujet de la dîme, des droits curiaux et de la portion congrue de Rans.

D. 139. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 37 pièces, papier; 1 sceau.

1690-1772. — Assignations, requêtes, mémoires, procès-verbaux d'enquêtes dans les procès soutenus par les Bénédictins du collége Saint-Jérôme : contre le marquis de la Vieuville, seigneur de Clairvaux, et contre le curé d'Ounans qui refusent de payer les droits de patronage : — contre les habitants de la commune de Souvans, au sujet de la grosseur des gerbes et de la qualité de la dîme.

D. 140. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1744-1782. — Assignations, requêtes, mémoires dans le procès soutenu par les Bénédictins du collége Saint-Jérôme contre les héritiers du chevalier de Buretel, au sujet de la revendication d'une rente sur la succession de ce dernier.

D. 141. (Portefeuille.) — 41 pièces, papier.

1686-1780. — Assignations, requêtes, mémoires dans le procès soutenu par les Bénédictins du collége Saint-Jérôme, contre le curé de Souvans, au sujet de l'aban-

don fait par celui-ci aux Bénédictins de Dôle des revenus fixes de la cure au lieu du casuel que recevaient les Bénédictins.

D. 142. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin ; 61 pièces, papier.

1743-1772. — Assignations, requêtes, mémoires dans les procès soutenus par le collége Saint-Jérôme : contre le curé et plusieurs habitants de Vadans, au sujet des dîmes ; — contre le curé seul qui réclame aux Bénédictins une augmentation de portion congrue.

D. 143. (Portefeuille.) — 38 pièces, papier.

1345-1787. — Assignations, mémoires, requêtes. — Titres de propriétés produits dans le procès soutenu par les Bénédictins du collége Saint-Jérôme : contre le curé de Nevy-lez-Dôle, au sujet des dîmes de Nevy : contre les habitants de Souvans, au sujet des dîmes de ce lieu et des frais de réparation du chœur de l'église.

D. 144. (Portefeuille.) — 61 pièces, papier.

1629-1781. — Assignations, mémoires, requêtes dans les procès soutenus par le collége Saint-Jérôme : contre les jésuites de Dôle qui prétendaient avoir la propriété de Souvans et de Bans ; — contre les habitants de Souvans, de Bans et de Nevy-lez-Dôle, au sujet du payement des dîmes.

D. 144. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1548-1787. — Assignations, requêtes, mémoires dans les procès soutenus par les Bénédictins du collége Saint-Jérôme : — contre les habitants de Souvans et de Nevy-lez-Dôle, au sujet du recouvrement des dîmes ; — contre les chanoines du chapitre de Besançon, au sujet de la dîme de la cure de Chamblay ; — contre Guillaume Boursier, boulanger à Salins, pour avoir payement d'une livraison de blé ; — contre le sieur Duchet, boulanger à Salins pour le même sujet.

D. 146. (Cahiers.) — In-8°, 305 feuillets, papier.

1477-1531. — Assignations, enquêtes dans le procès soutenu par les Bénédictins du collége Saint-Jérôme contre les chanoines de l'église Saint-Maurice de Salins, au sujet de la propriété du prieuré de Château-sur-Salins.

D. 147. (Cahiers.) — In-8°, 420 feuillets, papier.

1477-1531. — Assignations, requêtes dans le procès soutenu par les Bénédictins du collége Saint-Jérôme contre les chanoines de Saint-Maurice de Salins, au sujet de la propriété du prieuré de Château-sur-Salins.

D. 148. (Cahiers.) — In-8°, 380 feuillets, papier.

1477-1538. — Assignations, enquêtes dans le procès soutenu par les Bénédictins du collége Saint-Jérôme contre les chanoines de Saint-Maurice de Salins, au sujet de la propriété du prieuré de Château-sur-Salins.

D. 149. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin ; 49 pièces, papier.

1760-1763. — Assignations, mémoires, requêtes dans les procès soutenus par les Bénédictins du collége de Dôle : contre le baron de Brun, seigneur de Souvans, qui prétendait que les Bénédictins, usagers de ses bois, les dégradaient ; — contre le sieur Péting de Santans, commis pour sa Majesté au payement des rentes et charges assignées sur les salines du comté de Bourgogne, au sujet des revenus d'une année que les Bénédictins prétendaient leur avoir été injustement détenus.

D. 150. (Portefeuille.) — 130 pièces, papier.

1763. — Assignations, enquêtes, mémoires dans le procès soutenu par le collége Saint-Jérôme, contre divers particuliers de Montigny, les Arsures et Vauxelles, qui refusaient d'acquitter la dîme.

D. 151. (Portefeuille.) — 170 pièces, papier.

1782. Assignations, enquêtes, mémoires pour le principal, prieur et religieux du collége Saint-Jérôme et messieurs les haut-doyen, chanoines et chapitre de l'église métropolitaine de Besançon, messieurs les abbés de Montbenoît, Rozières, Sainte-Marie et Billon ; M. le comte de Boutechoux, M. le chanoine de Chavanne et les Javel, tous décimateurs à Montigny, demandeurs contre Claude-François Cuynet de Germigny, écuyer, demeurant à Montigny, défendeur, au sujet de la dîme de la vigne de *Palloux* qu'il refuse de payer.

D. 152. (Portefeuille.) — 120 pièces, papier.

1707. — Assignations, requêtes, mémoires dans le procès soutenu par les Bénédictins du collége Saint-Jérôme contre le curé et les habitants de Villers-Robert, au sujet des dîmes de ce village.

D. 153. (Portefeuille.) — 110 pièces, papier.

1718. — Assignations, requêtes, mémoires dans le procès soutenu par les Bénédictins du collége Saint-Jérôme contre le curé et les habitants de Villers-Robert, au sujet des dîmes de ce village.

Département du Jura.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE E.

(**Féodalité, Communes, Bourgeoisie et Familles. — Titres féodaux, Titres de famille, Notaires et Tabellions, Communes et Municipalités, Corporations d'arts et métiers, Confréries et Sociétés laïques.**)

E. 1. (Portefeuille.) — 12 pièces, parchemin; 13 pièces, papier.

1573-1684. — ABRIOT. — Constitutions de rentes par des particuliers de Conliége et de Vatagna au profit de la famille Abriot, de Conliége.

E. 2. (Portefeuille.) — 5 pièces parchemin; 5 pièces, papier.

1565-1718. — Acquisitions d'immeubles sis sur le territoire de Conliége, par François-Pierre Abriot, de Conliége, conseiller honoraire au bailliage de Dôle; — contrats de ventes et d'échanges d'immeubles sis au même territoire au profit de la famille Renaud, de Conliége.

E. 3. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 19 pièces, papier.

1622-1661. — Extrait du manuel des rentes dues à Pierre Abriot par des particuliers de Conliége; — testaments, contrats de mariage, quittance de dot; — transactions au profit de la famille Abriot; — dépositions en suite de monitoire lancé au sujet d'un vol d'argent commis chez Mme Clauda Nicolas, veuve Abriot.

E. 4. (Portefeuille.) — 2 pièces; 1 cahier in-8°, 120 feuillets, papier.

1681. — Enquête pour Benoît Abriot de Conliége contre Étiennette Abriot, épouse de Pierre Malachard et les enfants de Denise Abriot, au sujet du partage de la succession de Pierre Abriot. — Partage de ladite succession entre Christophe, Pierre, Joseph et Antoine Jocard, de Revigny, Pierre Molain, de Montaigu, et Benoît Abriot.

E. 5. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 10 feuillets, parchemin; 1 cahier in-8°, 92 feuillets, papier.

1650-1673. — Décrets sur les biens de Claude Rolin, dit Barbier, et Marguerite Vuidelier, sa femme, tous deux de Conliége, et sur ceux d'Humbert Bercy, de Bellecin, adjugés à la famille Abriot, de Conliége.

E. 6. (Portefeuille.) — 11 pièces parchemin; 6 pièces, papier.

1664-1670. — Échanges d'immeubles situés sur les territoires de Conliége et de Briod, entre Pierre Nivers, notaire, et Benoît Abriot, de Conliége; — contrats de rentes remboursées par la famille Abriot aux Cordeliers et aux Bénédictins de Lons-le-Saunier, et à divers particuliers de la même ville.

E. 7. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 23 pièces, papier.

1666-1728. — État des biens de la succession de Benoît Abriot, de Lons-le-Saunier; — mémoire des dettes à la charge des successions de Claude et Pierre Abriot,

père et fils ; — acte de réception dans un couvent de Bénédictines, de Jeanne-Étiennette Abriot, fille de Benoît Abriot, de Conliége ; — constitutions de rentes et échanges d'immeubles au profit de la famille Abriot, de Conliége.

E. 8. (Portefeuille.) — 5 pièces ; 1 cahier in-8°, 78 feuillets, papier.

1728-1760. — Acte de partage entre Pierre-Désiré, Léonard et Hugues Abriot, frères, de la succession de Pierre-François Abriot, de Lons-le-Saunier ; — accensement par la ville de Lons-le-Saunier, à Pierre-Désiré Abriot de Grusse, d'un terrain situé dans les fossés de la ville, derrière la rue de Balerne, — concession par la ville de Lons-le-Saunier, à M. Abriot de Grusse, d'un filet d'eau à prendre dans la fontaine des Tiercelines ; — quittance de gages par Jeanne-Antoine Lanternier, cuisinière, à Pierre-Désiré Abriot, seigneur de Grusse.

E. 9. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 142 feuillets, papier.

1761. — Requête des délibérations prises par les curateurs concernant l'administration des biens de la succession de Pierre-Désiré Abriot de Grusse.

E. 10. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 41 pièces, papier.

1761-1789. — Inventaires des titres et contrats de rentes trouvés au domicile mortuaire de Pierre-Désiré Abriot, seigneur de Grusse ; — états de recettes et dépenses présentés par le notaire Guichard, à Barbe-Ignace Bouhelier, veuve de Hugues Abriot, en qualité d'administrateur de la succession de ce dernier ; — reconnaissance de cens par Barbe-Ignace Bouhelier, veuve de Hugues Abriot de Grusse, envers les Cordeliers de Lons-le-Saunier, pour droit de girouette sur l'hôtel de Grusse, à Lons-le-Saunier ; — arrêt du Conseil d'État prononçant la rescision d'un échange de terrains dans cette ville fait entre François-Désiré Abriot de Grusse, et les Cordeliers de Lons-le-Saunier ; — quittances diverses au profit de M. Abriot ; — état des sommes dues à M. Abriot de Grusse ; — exécution obtenue par Louise-Gabrielle-Philippine-Joséphine de Froissard, épouse de Jean-Emmanuel Martin de Jouffroy-Gonsans, contre François-Désiré Abriot de Grusse, pour frais de procès.

E. 11. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 35 pièces, papier.

1667-1676. — Assignations, mémoires, requêtes, dans le procès entre Étiennette Abriot, épouse de Pierre Malachard, Jeanne Abriot, épouse de Claude Vuidelier, de Conliége, d'une part, et Claude Jocard, père de Clauda, et Gabriel Jocard, enfants de Denise Abriot, au sujet du partage de la succession de Pierre Abriot ; — transaction sur procès entre Pierre Molain, héritier de Nicole Abriot, et Benoît Abriot, de Conliége, au sujet de la légitime de ladite Nicole sur les biens de Pierre Abriot, et Clauda Nicolas.

E. 12. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin ; 65 pièces, papier.

1681-1702. — Assignations, requêtes, mémoires dans le procès entre Pierre-François et Hugues Abriot, frères, seigneurs de Grusse, héritiers de Benoît Abriot et de Françoise André, d'une part, et de Jeanne Abriot, leur sœur, épouse de Jean-Baptiste Donneux de l'autre, au sujet du partage des biens de leurs père et mère.

E. 13. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin ; 57 pièces, papier.

1694-1736. — Assignations, requêtes, mémoires dans le procès entre Pierre-Désiré Abriot de Grusse, Hugues et Léonard Abriot, d'une part, et Guillaume Bouverot, de l'autre, sur l'exécution du décret de Jean Pacaud de Cise.

E. 14. (Portefeuille.) — 13 pièces, papier.

1682-1717. — Assignations, requêtes, mémoires, dans les procès soutenus : 1° par Benoît Abriot, de Conliége, contre Anatoile Moureau, épouse séparée de biens de Pierre Molain, au sujet de la discussion des biens de ce dernier ; 2° par Pierre-François Abriot, de Lons-le-Saunier, et Hugues Abriot, seigneur de Grusse, contre les héritiers de Pierre Clairval, Emmanuel Saugier et Joachim Mathieu, au sujet de la discussion des biens de Pierre Clairval.

E. 15. (Portefeuille.) — 19 pièces ; 1 cahier in-8°, 144 feuillets, papier.

1696-1706. — Procès-verbaux de poursuites en délaissement de fonds, sur Montaigu, exercées par Pierre-François et Hugues Abriot, contre Anatoile Charnod, de Chambéria, et Jean Mondragon, de Montaigu ; — assignations, requêtes, mémoires dans le procès entre Guillaume Joseph Meynier, notaire à Lons-le-Saunier, et Pierre-François Abriot, au sujet de dégradations commises par ce der-

nier sur la propriété de Joseph Meynier, au bord de la Vallière, territoire de Lons-le-Saunier.

E. 16. (Portefeuille.) — 55 pièces, papier.

1710-1744. — Procès-verbaux des poursuites exercées par Pierre Abriot de Grusse, contre Claude-Antoine et Antoine-Joseph Gillet, de Saint-Claude, et Jean-Baptiste Baud, en payement de capitaux de rentes.

E. 17. (Portefeuille.) — 2 pièces; 1 cahier in-8°, 38 feuillets, papier.

1716-1737. — Assignations, requêtes, mémoires dans le procès intenté par Léonard Abriot, contre Anne-Gasparde Gaillard, épouse de M. Nicod de la Ferté, au sujet du payement d'une obligation; — déclaration des biens mis en vente par décret, à la requête de M. Abriot de Grusse, contre Benoît Barral, d'Arinthod.

E. 18. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 58 pièces, papier.

1760-1762. — Assignations, requêtes, mémoires dans le procès entre Barbe-Ignace Bouhelier, veuve de Hugues Abriot, seigneur de Grusse, tutrice de François-Désiré Abriot, son fils, d'une part, et Antoine Guichard, notaire à Lons-le-Saunier, administrateur de la succession de M. de Grusse, au sujet du compte qu'il doit rendre de sa gestion.

E. 19. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 150 feuillets, papier.

1673. — Manuel des rentes dues à honorable homme, messire Benoît Abriot, de Conliége, dressé par le notaire Charles Guerre.

E. 20. (Registre.) — Grand in-folio, 174 feuillets, papier.

1690. — Manuel des rentes qui appartiennent aux sieurs Pierre-François Abriot, docteur en droit, et Hugues Abriot, de Lons-le-Saunier, frères.

E. 21. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1694-1701. — Manuel des cens dus par des particuliers de Lavigny, du Vernois et de Saint-Amour, à Jean Pacard dont M. Abriot est héritier.

E. 22. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1762. — Recettes de cens, rentes, obligations, billets dépendant et provenant de la succession de M. Abriot de Grusse (Répertoire).

E. 23. (Registre.) — In-folio, 60 feuillets, papier.

1759-1789. — Manuel des cens dus à M. Abriot de Grusse, et des baux à ferme des seigneuries de Grusse, Vincelles, des dîmes d'Arthena, de la Chevane, de Reculot, du domaine de Nance et de la dîme de Maynal. (Répertoire).

E. 24. (Registre.) — In-folio, 100 feuillets, papier.

XVIIIe siècle — Manuel des rentes qui appartiennent à M. Pierre-Désiré Abriot de Grusse, conseiller maître en la Chambre et cour des comptes de Besançon.

E. 25. (Registre.) — In-folio, 220 feuillets, papier, dont 14 en blanc.

1702. — Manuel des cens et des rentes appartenant au sieur Hugues Abriot, seigneur de Grusse (Répertoire).

E. 26. (Portefeuille) — 1 pièce; 2 cahiers in-8°, 133 feuillets, papier.

XVIIIe siècle-1789. — Extrait du manuel des rentes dues à Pierre Abriot; — état des sommes dues à M. Abriot de Grusse, par des particuliers d'Augisey, Arthena, Bonnaud, Beaufort, Cressia, Césancey, Conliége, Crèvecœur, Frébuans, Grusse, Gevingey, Lons-le-Saunier, Montaigu, Maynal, Orbagna, Saint-Laurent-la-Roche; — manuel des baux de Grusse, Vincelles, pour M. Abriot.

E. 27. (Portefeuille.) — 12 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1612-1705. — Actes d'acquisitions d'immeubles, au profit de la famille Lallemand, de Grusse; — constitutions de rentes par Claude Lallemand, de Grusse, au profit de divers particuliers du même pays.

E. 28. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1441-1779. — Acte de vente d'une partie du fief de

Blandans, par Pierre de Blandans, religieux de Baume, et Claude de Blandans, écuyer, son frère, à Huguenin Du Pin, demeurant à Lons-le-Saunier; — réachat de ce fief; — dénombrement du fief de Blandans : par François d'Ugny, écuyer, seigneur de la Chaux en Bresse, à François de Vergy, comte de Champlitte, lieutenant général en Bourgogne; — par Louise-Marie Couthaud, épouse de Philippe Petit-Jean, écuyer, seigneur de la Tournelle; — par Barbe-Ignace Bouhelier, veuve de Hugues Abriot de Grusse; — locations à bail du fief de Blandans par les divers propriétaires de ce fief; — reprises du fief de Blandans à la Cour des comptes de Franche-Comté.

E. 29. (Portefeuille.) — 11 pièces, papier.

1671-1789. — État des biens situés sur le territoire de Bonnaiseaux, de la mouvance directe de Grusse et de Vincelles; — consultation signée par plusieurs avocats de Besançon, décidant que les seigneurs de Grusse ne peuvent prétendre aucune justice à Bonnaiseaux; —états : de plusieurs terres situées à Grusse, appartenant à M. Abriot de Grusse; — des lieux et visite des domaines composant la seigneurie de Grusse; — extrait du terrier de Grusse, dressé en 1571, en ce qui concerne les vignes situées à Saint-Laurent-la-Roche;— inventaires des titres de la seigneurie de Grusse.

E. 30. (Portefeuille.) — 17 pièces, parchemin.

1427-1556. — Actes de ventes : d'immeubles sur Grusse, faite à Guillaume de Laubespin, seigneur de Grusse, par Jean Joly et autres; — d'immeubles sur Grusse, faite à François de Laubespin, écuyer, par Jean Michel, Jean Tisserand, Guillaume Raymond, de Varésia, et plusieurs autres particuliers; — de vignes situées sur le territoire de Grusse, faite par Guillaume de Laubespin, seigneur de Grusse, à Pierre Boisset, et par Jeanne de Dio, veuve d'Oudard de Laubespin, seigneur de Grusse, à Jean Prost.

E. 31. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 7 pièces, papier.

1486-1760. — Acte de donation du meix Boiteux, sis à Grusse, par François de Laubespin, à Guillaume Moyrot, de Grusse; — acquisitions et échanges d'immeubles sur Saint-Laurent-la-Roche, par Hugues et Pierre-Désiré Abriot, seigneurs de Grusse, sur divers particuliers; — cession de rente par Emmanuel-Gaspard-Marie-Joseph de Balay, seigneur de Jousseaux, la Chasnée et autres lieux, substitué de Claude-Marie Dupin, son grand oncle, et Catherine-Pierrette de Mazier, son épouse, à François-Désiré Abriot, seigneur de Grusse.

E. 32. (Portefeuille.) — 6 pièces; 1 cahier in-8°, 70 feuillets, papier.

1571-1782. — Reconnaissances de cens au profit de Jean de Laubespin et de François de Velzer, coseigneurs de Nance et de Grusse; — Répartements entre les habitants de la terre de Grusse, pour acquitter les impôts royaux; — consultation signée par plusieurs avocats, au sujet de la prescription de cens de la seigneurie de Grusse.

E. 33. (Portefeuille.) — 20 pièces, parchemin; 19 pièces, papier.

1600-1699. — Contrats de ventes entre des particuliers d'Augisey, de Grusse, de Saint-Laurent-la-Roche, avec stipulation de cens envers les seigneurs de Grusse.

E. 34. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 78 pièces, papier.

1702-1764. — Contrats de ventes entre des particuliers d'Augisey, de Grusse, de Saint-Laurent-la-Roche, de Vincelles, avec stipulation de cens envers les seigneurs de Grusse.

E. 35. (Portefeuille.) — 15 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1470-1652. — Accensements de terres situées à Grusse et Saint-Laurent-la-Roche, par Guillaume de Laubespin, à Pierre Tranier; — par François de Laubespin, seigneur de Grusse, à Gavain Ponsard, à Claude et Janot Pion, aux frères Chatelain, à Huguenin Bassard; — par Louise de Laubespin, à Pierre Janet; — par Oudard de Laubespin, Louis de Chissey, Jean de Laubespin, Gaspard de Laubespin, Péronne de Marine, dame de Grusse, Philippe de Moroges, dame de Moroges, veuve de Jacques de Rabutin, Louis de Bellay, François de Velzer, à divers particuliers de Grusse et de Vincelles.

E. 36. (Portefeuille.) — 18 pièces, papier.

1760-1777.—Baux de la seigneurie de Grusse par le sieur Guichard, administrateur de la succession de M. Abriot de Grusse à Nicolas Poyard et à Claude d'Ar-

bon et Jean-Claude Perrin d'Orgelet; — liste des fermiers cultivant les fonds de la seigneurie de Grusse; — comptes rendus à M. de Grusse, baron du Pin, par M. d'Arbon, régisseur de la seigneurie de Grusse.

E. 37. (Portefeuille.) — 11 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1599-1636.—Ventes, échanges, accensements entre des particuliers, d'immeubles dépendant de la directe de la seigneurie de Grusse.

E. 38. (Portefeuille.) — 7 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1607-1757.—Ventes et échanges, entre particuliers, d'immeubles sis au territoire de Grusse, dépendant de la directe de la seigneurie de ce lieu.

E. 39. (Portefeuille.) — 8 pièces, parchemin; 11 pièces, papier.

1636-1701. — Rentes acquittées par M. Hugues Abriot, seigneur de Grusse, en qualité d'acquéreur de cette seigneurie.

E. 40. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 86 pièces, papier.

1666-1729. — Assignations, requêtes, mémoires dans le procès entre Hugues Abriot, seigneur de Grusse, et Antoine Bouquet de Dompierre, au sujet d'un cens dû par ce dernier, et assigné sur des immeubles situés à Grusse.

E. 41. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1697-1702.—Assignations, requêtes, mémoires dans les procès intentés par Pierre-François et Hugues Abriot, de Lons-le-Saunier: contre Jean Cauque, de Saint-Laurent-la-Roche, en réclamation de droits de lods; —contre Claude Humbert, de Lons-le-Saunier et Henri Cordier, de Moutonne en payement de cens; — contre Denis Cordier, de Moutonne, au sujet d'un cens sur le meix Maisot.

E. 42. (Portefeuille.) — 65 pièces, papier.

1706-1714. — Assignations, requêtes, mémoires dans le procès entre les habitants de Grusse et de Vincelles, les religieux des abbayes de Saint-Claude et de Baume, et le curé de Vincelles, au sujet des dîmes.

E. 43. (Portefeuille.) — 38 pièces, papier.

1701-1724. — Assignations, requêtes, mémoires dans les procès intentés par Hugues Abriot, de Grusse: contre des particuliers de Grusse et de Dompierre, au sujet de cens affectés sur des immeubles sis à Grusse; — contre Claude Duvillard, à l'effet d'obtenir le tiers des fruits d'une vigne dépendant de la succession de l'avocat Humbert.

E. 44. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1725-1737. — Assignations, requêtes, mémoires dans les procès intentés: par Hugues Abriot, seigneur de Grusse, contre les frères Humbert, en réclamation de cens assignés sur plusieurs propriétés provenant de la succession de l'avocat Humbert; — par Pierre-Désiré et Hugues Abriot, contre Guillaume Bouverot, au sujet d'une obligation de 1,000 francs, pour laquelle ce dernier invoque la prescription trentenaire; — par Hugues Abriot, contre Benoît Ponsot, de Grusse, en réclamation de droits de lods.

E. 45. (Portefeuille.) — 67 pièces, papier.

1756-1774. — Assignations, requêtes, mémoires dans le procès entre Claude et Joseph Lallemand, de Grusse, d'une part, et François Abriot, écuyer, baron du Pin et seigneur de Grusse, au sujet d'immeubles vendus à titre d'antichrèse.

E. 46. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

1779-1786. —Réclamation par le seigneur de Grusse au curé de Rosay, de droits de lods pour un fonds qu'il a acquis de M. de Lezay-Marnézia; — poursuites exercées par Désiré Abriot, seigneur de Grusse, contre François Voland, de Grusse, en payement du prix de plusieurs noyers coupés sur un champ litigieux.

E. 47. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 80 feuillets, papier.

1436. — Enquête faite d'autorité du parlement de Dôle, par des commissaires spéciaux, nommés par lui, dans un procès qui y était pendant, entre le procureur fiscal du prince d'Orange, seigneur de Saint-Laurent-la-Roche, d'une part, et Jean Viennet, Guillaume Pallard, Jean

Guillemin, Huguenin Vuillet, de Vincelles; Jean Bourgeois et Petit-Jean Carementrant, de Rochelle, appelants des exploits et commandements à eux faits par le sergent du prince d'Orange, au sujet du guet, garde et montre d'armes que l'on exigeait qu'ils fissent au château de Saint-Laurent; — il est question dans cette enquête d'une guerre de Saigey (Sagy dans le département de Saône-et-Loire, autrefois village de Franche-Comté), faite par les Anglais au comté de Bourgogne; de plusieurs guerres privées entre seigneurs voisins; — d'une guerre entre Amé VII, comte de Savoie, et Jean de Chalon-Arlay II, dont les motifs ne sont pas indiqués.

E. 48. (Portefeuille.) — 13 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1417-1485. — Autorisation accordée par Simonette de Toulongeon, épouse de Jean de Poligny, et Isabelle de Rosay, épouse de Guillaume de Laubespin, à Jean Rouge, de Grusse, de construire un four à Saint-Laurent-la-Roche, moyennant un cens non indiqué; — mandement de nouvelleté, obtenu par Françoise de Roiches, dame de Saint-Ligier, tutrice de Henri de Laubespin, son fils, seigneur de l'Isle, contre le sieur Cibaud, dit de l'Isle, qui avait construit un four particulier à l'Isle; — vente par Jean Thomas, de Saint-Laurent-la-Roche, à Guillaume de Laubespin, écuyer, d'une vigne située à Saint-Laurent-la-Roche; — traité entre Louis de Chalon, prince d'Orange, seigneur de Saint-Laurent-la-Roche, et Henri de Laubespin, écuyer, seigneur de l'Isle, au sujet de la justice de l'Isle et autres droits honorifiques; — lettres de sauvegarde accordées à François de Laubespin, seigneur de Grusse, par le bailli d'Aval; — vente par Jean de Toulouse de Bornay, à François de Laubespin, écuyer, du quart des fruits d'une vigne à Saint-Laurent-la-Roche; — sentence du bailli de Saint-Laurent-la-Roche, qui confirme à Henri de Laubespin, seigneur de l'Isle, les droits de justice sur l'Isle et sur Vincelles: — ordonnance du bailli d'Aval, pour assigner des témoins dans le procès intenté par le seigneur de l'Isle, contre le sieur Cibaud, de Vincelles, mainmortable, au sujet de la reconnaissance de l'état de mainmorte de ce dernier.

E. 49. (Portefeuille.) — 3 pièces parchemin; 13 pièces, papier; 2 sceaux, cire.

1595-1761. — Vente des seigneuries de l'Isle et de Publy, moyennant la somme de 30,500 francs, par don François Perrenot de Granvelle, chevalier de l'ordre d'Alcantara, comte de Cantecroix, baron d'Avrincourt, Chantonnay, Scey en Varais, Maiche, Lods, Sçay, l'Isle, Publy, héritier testamentaire de Marguerite Perrenot, sa tante, dame de Vennes, à François de Ronchault, seigneur de Beauchemin, capitaine général, gouverneur du château de Montmorot; — constitution de rente par François de Ronchault, seigneur de l'Isle, Guillaume Du Pin, procureur spécial de Claude Du Pin, épouse dudit sieur de Ronchault, en faveur de Luc de Saint-Mauris, docteur en droit, conseiller de leurs Altesses Sérénissimes les Archiducs et leur procureur général en Bourgogne, et de Charlotte Froissard, son épouse, pour payer en partie la terre de l'Isle; — comptes entre les créanciers de défunt Jean-Baptiste de Ronchaux, et d'Anne de Valanges, seigneurs de l'Isle, Vincelles, Bonnaiseaux, etc., et Bonaventure de Chissey, fermier de ces seigneuries; — monitoire accordé par le pape Alexandre VII, à Adrienne de Ronchaux, dame de l'Isle, pour faire déposer des témoins, au sujet de sa terre de l'Isle. — Échange entre Philippe-Paul de Crécy, baron de l'Isle, Vincelles, etc., et les héritiers de Nicolas Creux, son meunier de Vincelles; — inventaire des titres concernant la succession de messire Pierre-Didier Abriot, de Vincelles.

E. 50. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

1668-1788. — Baux par Jacques-Antoine de Marnix, baron de Pymorin et de l'Isle : à Claude François Tronc, de la basse-cour du château de l'Isle; — de terrains sis au territoire de Vincelles, à divers particuliers; — amodiation de la seigneurie de l'Isle, à Jean Chevillot; — déclaration de l'état et de la consistance de la seigneurie de l'Isle, par Philippe-Paul de Crécy et par M. Abriot de Grusse; — par Michel Petetin, Humbert François, experts, en faveur des fermiers de la seigneurie de l'Isle; — nominations : par les habitants de Vincelles, de Melchior, Cavouillot, pour messier :— par Ferdinand-Denis de Crécy, de Jean-Baptiste Creux, de Vincelles, en qualité de sergent de la baronnie de l'Isle: — par François-Désiré Abriot, de Grusse, baron du Pin, du sieur Grapinet, comme garde des forêts et terres de l'Isle, Vincelles et villages en dépendants.

E. 51. (Portefeuille.) — 4 cahiers in-8°, 80 feuillets, papier.

1619-1680. — Manuels des revenus de la seigneurie de l'Isle.

E. 52. (Portefeuille.) — 16 pièces; 1 cahier in-8°, 42 feuillets, papier.

1704-1787. — Comptes des recettes et des revenus

de la seigneurie de l'Isle; — répertoire des reconnaissances pour la seigneurie de l'Isle.

E. 53. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 19 pièces, papier.

1589-1779. — Rente créée par noble Jean Brevot, superintendant de don François Perrenot de Granvelle, au profit de M. de Falletans, seigneur de Granchamp, assise sur des terres au territoire de Vincelles; — ventes entre particuliers, d'immeubles situés sur Essia, Arthena, Saint-Laurent-la-Roche, Vincelles et l'Isle.

E. 54. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 2 pièces, 1 cahier in-8°, 66 feuillets, papier.

1469-1549. — Mandement de nouvelleté obtenu par Henri de Laubespin, seigneur de l'Isle, au sujet de la justice de Vincelles, contre les seigneurs de Saint-Laurent-la Roche; — jours d'Estivault, tenus à Vercia, par Antoine de Laubespin, chevalier, seigneur de l'Isle, Vincelles, Publy, l'Aigle, la Balme-d'Anchay, gentilhomme de l'empereur Charles-Quint et capitaine du château de Joux, seigneur de Vercia et de l'Isle, en partie, à cause de l'achat par lui fait de la seigneurie d'Étival.

E. 55. (Portefeuille.) — 5 cahiers in-8°, 100 feuillets, papier.

1653-1657. — Justice de Vincelles pour la seigneurie de l'Isle. — Procès-verbal de la visite faite par Guillaume Berger, procureur d'office, sur la terre et baronnie de l'Isle, des héritages de ladite seigneurie qui doivent être *barrés* (enclos), parce qu'ils sont situés le long des grands chemins et exposés aux dégâts de la *prote* communale de Vincelles, avec une liste des particuliers amendables pour n'avoir pas enclos leurs champs; — condamnations prononcées par le juge châtelain de la seigneurie de l'Isle, contre divers particuliers, pour avoir laissé divaguer leurs bestiaux dans les héritages dépendant de cette seigneurie; — pour faits de maraudage; — procès-verbaux du sergent de la seigneurie, constatant ces délits.

E. 56. (Portefeuille.) — 5 cahiers in-8°, 100 feuillets, papier.

1659-1668. — Justice de Vincelles pour la seigneurie de l'Isle. — Condamnations prononcées par Étienne Domet, docteur ès droits, avocat au ressort de Montmorot, et bailli de la terre de l'Isle, sur la réquisition de Guillaume Bergier, procureur d'office de ladite seigneurie, et sur le rapport de Pierre Filloz, messier-garde à Vincelles, contre divers particuliers qui ont laissé errer des bêtes de somme dans les héritages de ladite seigneurie.

E. 57. (Portefeuille.) — 5 cahiers in-8°, 100 feuillets, papier.

1669-1673. — Justice de Vincelles pour la seigneurie de l'Isle. — Condamnations prononcées par Jean Jannin, docteur ès droits, bailli de la terre de l'Isle, sur la réquisition de Claude Belpierre, procureur d'office de ladite seigneurie, et sur le rapport des gardes-messiers, contre divers particuliers convaincus d'avoir laissé errer leurs bêtes de somme dans les héritages de la seigneurie de l'Isle.

E. 58. (Portefeuille.) — 2 pièces, papier.

1673-1676. — Justice de Vincelles pour la seigneurie de l'Isle. — Condamnations prononcées par Jean Jannin, bailli de la seigneurie de l'Isle, sur la réquisition de Claude Belpierre, procureur d'office, et sur le rapport des gardes-messiers, contre divers particuliers convaincus d'avoir laissé errer leurs bêtes de somme dans les héritages de la seigneurie de l'Isle.

E. 59. (Portefeuille.) — 6 pièces, papier.

1596-1776. — Justice de Vincelles pour la seigneurie de l'Isle; — exploits d'assignation; — amendes; — publications de testaments; — rapports des gardes-messiers, constatant les délits et mésus commis par divers habitants de Vincelles sur la terre de l'Isle.

E. 60. (Portefeuille.) — 57 pièces, papier.

1618-1779. — Assignations, requêtes, mémoires dans les procès : entre Jacques-Antoine de Marnix, Adrienne-Thérèse de Ronchaux, et le fermier de la seigneurie de l'Isle, en règlement de compte; — entre Adrienne-Thérèse de Ronchaux, et M. de Grilly, qui s'était emparé de la seigneurie de l'Isle : — entre don François-Thomas Perrenot de Granvelle, comte de Cantecroix, héritier de François Perrenot, de Granvelle, son oncle, et Jean-Baptiste-Claude et Denis de Ronchaux, au sujet du décret des seigneuries de l'Isle et Publy; — entre M. Abriot de Grusse, et plusieurs habitants de Vincelles, au sujet

des droits seigneuriaux ; — entre Jacques-Antoine de Marnix, baron de Pymorin, et son fermier de la seigneurie de l'Isle, le notaire Roch, au sujet de la gestion de ce dernier.

E. 61. (Portefeuille.) — 62 pièces, papier.

1756-1780. — Assignations, mémoires, requêtes dans le procès entre Pierre-Francois-Désiré Abriot de Grusse, et Jean Chevillot, fermier et régisseur de la terre de Vincelles, à cause de la gestion de ce dernier.

E. 62. (Portefeuille.) — 5 pièces ; 1 cahier in-8°, 16 feuillets, papier.

1563-1779. — Fief de Courlaoux relevant de la seigneurie de l'Isle. — Reconnaissance par Jacques Vaillon, de Vincelles ; — mémoire au sujet des difficultés entre M. de Lezay et M. Abriot de Grusse, concernant les droits appartenant au seigneur de Courlaoux, à Vincelles et à Rotalier ; — manuel des cens du fief de Pymont relevant de la seigneurie de l'Isle.

E. 63. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 144 feuillets, papier.

1480-1618. — Censier du fief de Macornay relevant de la seigneurie de l'Isle, renfermant les reconnaissances de droits de cens, de lods et de messerie, faites par divers habitants de Macornay, au seigneur de l'Isle.

E. 64. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 60 feuillets, papier.

1564. — Censier du fief de Macornay relevant de la seigneurie de l'Isle, renfermant les reconnaissances de droits de cens, faites par divers habitants de Macornay, au seigneur de l'Isle.

E. 65. (Portefeuille.) — 11 pièces; 1 cahier in-8°, 40 feuillets, papier.

1594-1634. — Manuel des recettes du fief de Macornay relevant de la seigneurie de l'Isle ; — reconnaissances des cens par divers particuliers de Macornay, au profit du seigneur de l'Isle.

E. 66. (Portefeuille.) — 7 pièces, parchemin; 6 pièces, papier; 2 fragments de sceaux en cire.

1252-1544. — Baronnie du Pin appartenant à la famille Abriot de Grusse. — Inféodation de la terre du Pin, par Odon, abbé de Baume, à Jean de Chalon, sire de Salins ; (copie du dix-huitième siècle) ; — copie de deux titres concernant : un accord entre Simon, abbé de Baume, et le comte Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, au sujet des seigneuries de Montaigu et du Pin ; — les dîmes de Bougeailles, passé entre Hector de Chassal, seigneur de Crilla, et la chartreuse de Notre-Dame-de-Bonlieu. — Traité entre Étienne de Chassal, abbé de Baume, et Arthaud de Montaigu, doyen de Baume, au sujet de la justice des lieux de Baume, Perrigny et le Pin ; — droits de retenue exercés par Louis de Chassault, abbé de Baume, sur plusieurs fonds sis au territoire de Montain, vendus par Pierre Gerbe, à Jean Couvet ; — traité entre Claude Morel, abbé de Baume, et les religieux de l'abbaye, et Lancelot de Vaudrey, seigneur de Courlaoux et du Pin, au sujet de leurs droits respectifs sur la terre du Pin ; — Accensement par Claude Morel, licencié en théologie, abbé de Baume, aux sieurs Vauchier, Abriot et Perrenot, de Montain, d'une portion de bois sise à Montain ; — traité entre Guillaume de Poupet, abbé de Baume, et Charles de Vaudrey, baron du Pin, au sujet des dîmes sur le Pin ; — sentence du bailli d'Aval, condamnant les habitants de Lavigny, Montain et le Pin, à faire certaines corvées pour l'abbaye de Baume.

E. 67. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 12 pièces, 2 cahiers in-8°, 42 feuillets, papier.

1549-1682. — Procès-verbaux des serments prêtés entre les mains des abbés de Baume, par les officiers de la justice seigneuriale du Pin ; — décret mis sur la terre du Pin, appartenant à Cleriadus de Vergy, et de Vaudrey, comte de Champlitte, baron de Vaudrey et du Pin ; — opposition faite à ce décret, par Pierre de Binans, abbé de Baume, et Guillaume du Pin, seigneur de la Chasnée ; — institution par Claude d'Achey, abbé de Baume, du sieur Carré, comme tabellion dans la terre du Pin ; — inventaires de pièces concernant les droits de l'abbaye de Baume, sur la terre du Pin.

E. 68. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin ; 38 pièces, papier ; 1 sceau en cire.

1694-1787. — Traité entre Jean de Watteville, abbé de Baume, et Claude-François de Louverot, baron du Pin et de Vannoz, au sujet de la suzeraincté et de la justice de cette seigneurie ; — homologation par le parlement de Besançon ; — consultation de l'avocat Courchetot, prou-

vant que l'abbé de Baume peut couper ses bois, quoique le baron du Pin y ait droit de glandée; — arrêt du conseil d'État qui fixe le quart en réserve des bois de l'abbaye de Baume dans la forêt de Rosnay; — sommation par Charles-Maurice de Broglie, abbé de Baume, à François de Froissard, comte de Broissia, baron du Pin, de lui remettre le carnet des tenues de la justice du Pin, pour savoir la part qui lui revient des amendes. — Opposition par Charles-Maurice de Broglie, abbé de Baume, à l'enregistrement du dénombrement fourni à la Cour des comptes de Franche-Comté par Froissard, comte de Broissia. — Mémoires, assignations, consultations des avocats Jeannin et Dunod, dans le procès élevé entre les seigneurs du Pin et l'abbaye de Baume, au sujet de la mouvance de la terre du Pin prétendue par l'abbé de Baume. — Accensement par les religieux de Baume à Henri Jobez, de Pannesierres, d'un terrain vague, à Pannesierres.

E. 69. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 12 pièces, papier.

1367-1760. — Donations : par Huguenin de Vienne, seigneur de Seurre et de Sainte-Croix, à Étienne Du Pin, son écuyer, de différents droits dans la seigneurie du Pin; — par Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges et de Sainte-Croix, à Huguenin Du Pin, son écuyer, de différents droits dans la baronnie du Pin; — vente par Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges et de Sainte-Croix, à Guillaume de Vaudrey, seigneur de Courlaoux, de la baronnie du Pin; — enquête pour la délimitation des territoires de Perrigny et de Pannesierres; — constitution d'une rente de 200 francs au capital de 3,000 francs, par Philibert de Charreton, abbé des abbayes de Mont-Sainte-Marie et de Rozières, au nom d'Henriette d'Aens, veuve de Benoît Charreton, et de Claude Charreton de Chassey, baron de Pymorin, le Pin, Nancuise, en faveur de Claude Brun de Dôle; — cession par Claude-François de Charreton du Louverot, et Françoise de Meyria, son épouse, à Marie-Françoise Du Louverot, leur fille, épouse de François Froissard de Broissia, chevalier de Saint-Georges, de l'usufruit de la baronnie du Pin; — état des titres employés par madame de Grusse, pour la rénovation du terrier de la baronnie du Pin et du fief de Vitrey.

E. 70. (Portefeuille.) — 8 pièces, dont 1 imprimée; 1 cahier in-8°, 18 feuillets, papier.

1761-1789. — Affiche annonçant la vente par décret de la baronnie du Pin, contenant une description détaillée du château et des terres; — état des dettes dépendant de la succession du comte de Broissia, baron du Pin, qui devront être payées par M. Désiré Abriot de Grusse, acquéreur de la seigneurie du Pin; — obligation par Louis-Euchère-Ermanfroy de Broissia, baron du Pin, à Antoine de Skaken de Lunéville, pour une somme de 3,100 livres, contractée en 1737, saisie pour M. de Grusse, acquéreur de la baronnie du Pin; — confirmation du titre de baronnie, accordée par le roi Louis XV en faveur de François-Désiré Abriot de Grusse; — procès-verbal du refus des habitants du Pin, Montain et Lavigny, de payer au seigneur du Pin les droits de maréchaussée; — extrait de la cote royale de la communauté de la Lième; — consultations de messieurs Ferrey et d'Outremont, avocats au parlement de Paris, sur la validité de l'acquisition de la terre du Pin, faite par M. Abriot de Grusse, de M. Froissard de Broissia.

E. 71. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 10 pièces, 1 cahier in-8°, 18 feuillets, papier; 2 fragments de sceaux, en cire.

1438-1777. — Reprises du fief de la seigneurie du Pin, par Étienne Brassard, François-Désiré Abriot de Grusse; — dénombrement de tous les fonds dépendant de la seigneurie du Pin, appartenant à M. Désiré Abriot de Grusse, écuyer; — traités de François Froissard, de Broissia : avec les habitants de la Lième, par lequel ces derniers établissent une double dîme au profit du seigneur du Pin; — avec Claude-François Rivot, par lequel ce dernier s'engage à faire des réparations au château du Pin, à condition qu'il pourra établir un moulin à vent à Lavigny.

E. 72. (Portefeuille.) — 6 pièces; 1 cahier in-8°, 128 feuillets, papier.

1748-1789.—États des bois dépendant de la seigneurie du Pin; — arrêt du conseil d'État concernant les bois de Rosnay; — inventaire des titres concernant la baronnie du Pin.

E. 73. (Portefeuille.) — 3 pièces; 2 cahiers in-8°, 56 feuillets, papier.

XVIII[e] siècle. — Mémoires à consulter sur les droits et la seigneurie du Pin; — fragment d'une reconnaissance des droits seigneuriaux de la terre du Pin; — extrait du terrier de ladite seigneurie.

E. 74. (Registre.) — In-folio, 275 feuillets, papier.

1778-1779. — État des cens de la seigneurie du Pin,

précédé d'un petit cahier collé sur la première page et contenant le prix des denrées à l'époque de la confection dudit état.

E. 75. (Portefeuille.) — 18 pièces, papier.

1515-1765. — Baux à ferme de la seigneurie du Pin.

E. 76. (Portefeuille.) — 17 pièces, dont 1 imprimée; 1 cahier in-8°, 76 feuillets, papier.

1754-1778. — États des biens et revenus de la seigneurie du Pin; — ventes et marchés ; — reconnaissances : de cens sur l'étang de la Malatière, au Vernois, envers François-Désiré Abriot de Grusse, par Philibert Ethevenand et autres; — de plusieurs meix sur le Louverot, envers Claude de Ray, baron de Courlaoux, du Pin, Vaudrey et Anne de Vaudrey, son épouse ; — compte du receveur de la seigneurie du Pin, pour la partie du Louverot ; — compte entre M. de Broissia et ses fermiers du Pin, des tenues de leurs baux.

E. 77. (Portefeuille.) — 6 pièces; 1 cahier in-8°, 190 feuillets, papier.

1177-1786. — Ventes entre particuliers, d'immeubles situés dans la baronnie du Pin ; — liquidation des capitaux de rentes dus par les habitants de la Lième, à Élisabeth Roussel, veuve de Hugues Simonin; — distribution du prix des biens de la succession vacante d'Étienne Garoz, de Pannesierres.

E. 78. (Registre.) — In-folio, 120 feuillets, papier.

1768-1785. — Mutations de la baronnie du Pin, dont les contrats ont été présentés au seigneur dudit lieu.

E. 79. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 9 pièces, papier.

1769-1771. — Confirmation du titre de baronnie à la seigneurie du Pin, avec le droit de relever le signe patibulaire, en faveur de François-Désiré Abriot, écuyer, seigneur de Grusse; — enregistrement des lettres-patentes de Louis XV concédant ce droit; — procès-verbal de l'érection des fourches patibulaires et du pilori de la baronnie du Pin.

E. 80. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 66 feuillets, papier.

1770-1781. — Tenues de la justice du Pin; — Ventes particulières présentées au consentement du seigneur dudit lieu.

E. 81. (Portefeuille.) — 16 pièces, papier.

1746-1769. — Procès-verbaux d'installation du sieur Jean-Joseph Lacroix, en qualité de bailli de la baronnie du Pin, et du sieur Pourcelet, en qualité de juge châtelain ; — inventaire par le greffier de la baronnie du Pin, des terriers, titres, manuels et autres papiers trouvés au domicile de Jean-Nicolas Ethevenand et du sieur Buat, fermier de la baronnie du Pin ; — bail par Louis-Euchère-Ermanfroy de Broissia, baron du Pin, à Claude-François Geslin, de Lavigny, de la moitié des amendes de justice, des épaves et échutes de la baronnie du Pin ; — procès-verbaux des poursuites à la requête du procureur d'office de la baronnie du Pin, contre Denis Bernard, du Louverot; Claude Blanchard, de Montain ; Étienne Marchand, de Montain, pour délits de rupture des bans de vendange et de pâturage.

E. 82. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 40 pièces, papier; 1 sceau, en cire, pendant.

1781-1776. — Procès-verbal de la levée du corps de Jacques Gros, de Rônay, trouvé sur le territoire de Crançot, par les officiers de la baronnie du Pin ; — instruction devant la justice du Pin, contre des individus qui avaient envahi pendant la nuit le domicile de Claude-Pierre Camus, de Pannesierres ; — procès-verbal de la levée du cadavre de Jacques Gandot, de Corbeau, trouvé dans un fossé, sur le territoire du Louverot, par les officiers de la justice du Pin ; — instruction, devant la justice du Pin, relative au meurtre d'un enfant nouveau-né, trouvé dans le puits de Chatrachat, au territoire de Feschaux.

E. 83. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 38 pièces, papier; 1 sceau, en cire, pendant.

1780-1784. — Information devant la justice du Pin, au sujet du meurtre d'une petite fille, dont le corps a été trouvé sous un tas de pierres, dans le chemin allant de Montain à Pannesierres ; — instruction faite par les officiers de la justice du Pin, contre les auteurs d'un vol com

mis au domicile de Jeanne-Louise Maître, veuve Geslin, de Lavigny.

E. 84. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1761-1789. — Assignations, requêtes, mémoires dans le procès entre Louise-Gabrielle-Philipinne de Froissard-Broissia, épouse de Jean-Emmanuel-Martin de Jouffroy-Gonsans, et François-Désiré Abriot de Grusse, au sujet de la vente de la baronnie du Pin, faite à ce dernier.

E. 85. (Portefeuille.) — 24 pièces, papier.

1017-1789. — Assignations, mémoires, requêtes dans les procès soutenus : par Claude-François Du Louverot, baron du Pin, et Claude-Thérèse Du Louverot, sa sœur, épouse de François de Daubert, seigneur d'Aubœuf, Beauregard, au sujet des successions d'Anne-Antoinette Charreton, et de Claude-Antoine Du Louverot ; — par François-Désiré Abriot de Grusse, contre le sieur Mouillard de la Lième, au sujet d'un cens ; — par le même, contre les habitants de Pannesierres, au sujet de la propriété des communaux ; — par les fermiers de la baronnie du Pin et les habitants du Pin, Montain et Lavigny, au sujet du droit de maréchaussée réclamée à ces derniers. — Procès-verbal de poursuites en payement de lods, exercées par Désiré Abriot, seigneur de Grusse, contre Jean-Joseph Grandvaux, de Pannesierres.

E. 86. (Portefeuille.) — 27 pièces, papier.

1770. — Reconnaissances particulières d'immeubles de la censive de la seigneurie du Pin, situés à Maizières, à Voiteur, au Vernois, à la Lième, à Pannesierres, à Montain, à Chille, à Feschaux, au Louverot, à Lavigny, au Pin.

E. 87. (Portefeuille.) — 26 pièces, papier; 1 cahier in-8°, 55 feuillets, papier.

1577-1760. — Fief de la Chasnée ; — Reconnaissances particulières : de meix censables au Louverot, faisant partie du fief de la Chasnée, envers Guillaume Du Pin, seigneur de la Chasnée ; — d'immeubles censables, situés à Rosnay, au Louverot, à Chille, à Feschaux et au Pin, faisant partie du fief de la Chasnée, envers François-Désiré Abriot de Grusse, seigneur du Pin.

E. 88. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 21 pièces, papier; 3 plans.

1585-1777. — Fief de Vitrey relevant de la seigneurie de Montmorot. — Actes de vente : de la chevance de Vitrey, par Claude de Faulquier, et Françoise de Malin, son épouse, à Benoît Charreton, seigneur de Chassey ; — de la partie de ladite chevance qui concerne Savagna, Montmorot, Saubief, Messia, Perrigny, Macornay, Courbouzon, Maynal et Lons-le-Saunier, par Claude-Philippe de La Chambre, veuve de Chrétien de Villeneuve, baron de Montsaugeon, Beauregard, Monnet-la-Ville, etc., à Benoît Charreton ; —d'un chasal; à Villeneuve-sous-Pymont, par Jean-Claude Charreton, baron du Pin, Rambey, Vannoz, etc., à Jacques Ruffier, de Champagny-en-Savoie ; — d'une maison à Lons-le-Saunier, par Vincent Jousserandot, de Macornay, à François-Désiré Abriot de Grusse ; — de droits de lods et de cens sur un jardin, à Lons-le-Saunier, par Claude-François Du Louverot, à Pierre-Louis Donnet, de Lons-le-Saunier ; — mandement de terrier en faveur de Benoît Charreton ; — extraits de reconnaissances et manuels de ladite chevance ; — états de recettes ; — rapports du sieur Buffet, commissaire à terrier, sur les dépendances de ce fief à Lons-le-Saunier. — Cartes : des terrains de la rue Neuve, et de différents immeubles à Conliége, dépendant de la chevance de Vitrey ; — de divers immeubles et du meix de la Berne, à Montmorot.

E. 89. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1599-1778. — Réclamations, par les fermiers de la chevance de Vitrey, de cens assignés sur des immmeubles situés à Villeneuve-sous-Pymont ; — assignations lancées contre plusieurs particuliers en reconnaissance de cens ; — requêtes, mémoires dans le procès au bailliage de Lons-le-Saunier, entre Jean-Joseph Messageot, officier de cavalerie, Augustin Rousseau, avocat au parlement, d'une part, et le sieur Guichard, administrateur de la succession du baron Abriot de Grusse, au sujet d'un cens sur un jardin à Lons-le-Saunier, dépendant de la directe du fief de Vitrey.

E. 90. (Portefeuille.) — 77 pièces, papier.

1760. — Reconnaissances particulières de meix censables dépendant du fief de Vitrey, envers François-Désiré Abriot de Grusse, baron du Pin.

E. 91. (Portefeuille.) — 73 pièces, papier.

1770-1778. — Poursuites en reconnaissances de cens dépendant du fief de Vitrey, exercées contre divers particuliers, au profit de François-Désiré Abriot de Grusse.

E. 92. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 86 pièces, papier.

1776-1784. — Poursuites en reconnaissances de cens dépendant du fief de Vitrey, exercées contre divers particuliers, au profit de François-Désiré Abriot de Grusse.

E. 93. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 1 pièce, papier.

1627-1705. — Aubespin (l'). — Seigneuries de l'Aigle et d'Oliferne : — acte de vente de la seigneurie de l'Aigle, moyennant la somme de 10,300 francs, par demoiselle Anne-Antoinette de L'Aubespin, à dame Catherine de Bruges, dite de La Baume, épouse d'Albert-Eugène de Genève, marquis de Lullin; — procès-verbal des poursuites exercées par Jean-Claude, marquis de Montaigu, seigneur de Boutavent, Vallefin, Arinthod, Oliferne, contre Jean-Baptiste Gentelet, d'Anchay, qui a coupé des pieds d'arbres dans les bois d'Oliferne.

E. 93 *bis*. (Portefeuille.) — 1 pièce; 1 cahier in-8°, 90 feuillets, papier.

1667-1690. — Balay. — Acte d'échange d'immeubles entre Claude-Marie de Balay, seigneur du Château-Rouillaud, et Claude-César de Balay, seigneur de la chevance du Sorbief; — manuel des rentes dues à Philibert-Emmanuel de Balay, seigneur de Château-Rouillaud, aux territoires des Poids-de-Fiole, Frébuans, Chilly, Montaigu, le grand et le petit Messia.

E. 94. (Portefeuille.) — 1 cahier imprimé; in-8°, 48 pages, papier.

XVIIIe siècle. — Bauffremont. — Factum dans le procès entre l'abbé de Bauffremont et le marquis de Bauffremont, en règlement de la succession de leur mère, dame Louise-Françoise de Bauffremont, marquise de Meximieux.

E. 94 (*bis*). (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin.

1440. — Baume (La). — Reprise du fief de Blesney, relevant de la seigneurie de Saint-Sorlin, par Huguenin de Roche, écuyer, envers Pierre de La Baume, chevalier, seigneur de la Roche du Vannel et de Mont-Saint-Sorlin.

E. 95. (Portefeuille. — 2 pièces, papier; 1 cahier in-8°, 100 feuillets, papier.

1659-1756. — Boquet de Courbouzon. — Double de décret fait sur la seigneurie de Courbouzon, contre damoiselle Clauda-Antoine de Poligny; — fief de Macornay, relevant de la seigneurie de Montmorot; — acte de vente par Antoine-François-Damas-Marsilly, marquis de Thiange, seigneur de Sussangy, à Pierre-Ignace Jeannin, de l'Étoile, et à Claude-Antoine Boquet, baron de Courbouzon, de la dîme d'Amancey, à Macornay; — seigneurie de Sainte-Agnès; — assignations, mémoires, requêtes dans le procès entre M. de Lezay-Marnézia et M. Boquet de Courbouzon, au sujet de la directe sur plusieurs vignes à Sainte-Agnès.

E. 96. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 110 feuillets, papier.

1609-XVIIIe siècle. — Bourrelier de Malpas. — Acte de partage entre Jean de Malpas, écuyer, et Nicolas de Malpas, écuyer, de Dôle, frères, de la succession de leur père, Simon de Malpas, docteur en droit, conseiller en la cour souveraine du parlement de Dôle. — Inventaire des titres de la famille Bourrelier de Malpas, suivi d'une note historique sur sa généalogie, sa filiation et ses alliances depuis 1444, jusqu'au XVIIIe siècle.

E. 97. (Portefeuille.) — 3 pièces; 1 cahier in-8°, 70 feuillets, papier.

XVIe siècle-1605. — Seigneurie de Mantry : — Déclaration de droits seigneuriaux au profit de Louis de Verges et de Françoise de Plaine, son épouse, et de M. Bourrelier de Malpas.

E. 98. (Portefeuille.) — 2 pièces; 1 cahier in-8°, 58 feuillets, papier.

1590-1600. — Manuel des cens, rentes et revenus de la seigneurie de Mantry.

E. 99. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 120 feuillets, papier.

1686-1708. — Manuel des cens, rentes et revenus de la seigneurie de Mantry.

E. 100. (Portefeuille.) — 66 pièces, parchemin; 11 pièces, papier.

1680-1699. — Actes de ventes de divers immeubles dépendant de la seigneurie de Mantry, par Claude de Malpas à différents particuliers.

E. 101. (Portefeuille.) — 13 pièces, papier.

1681-1738. — Acte d'aceensement par Jean-Claude de Malpas, seigneur de Mantry et Mauffans, de 10 journaux de terre sis à Bois-Gelot, à Jean Brunet, de Bosne; — mémoires des arrérages de cens et de rentes dus à M. de Malpas, à Mantry et dépendances; — publications des bans de vendanges, par le fermier général de la seigneurie de Mantry; — requête adressée à la maîtrise des eaux et forêts de Poligny, par François-Joseph de Bourrelier de Malpas, afin d'obtenir un triage dans les bois de Mantry.

E. 102. (Portefeuille.) — 93 pièces, papier.

1676-1695. — Ordonnances de l'intendant de Franche-Comté prescrivant la répartition d'impositions entre les communautés de Mantry, Bois-Gelot et Bosne; — comptes des échevins.

E. 103. (Portefeuille.) — 81 pièces, papier.

1648-1698. — Assignations, requêtes, mémoires dans les procès : 1° entre Claude-Froissard, premier conseiller ecclésiastique et prieur de Fay, et Denis de Malpas, seigneur de Mantry, au sujet du ban de vendanges; 2° entre les communautés de Mantry et de Bosne, au sujet de la répartition des comptes.

E. 104. (Portefeuille.) — 61 pièces, papier.

1681-1726. — Assignations, requêtes, mémoires dans les procès : entre les communautés de Mauffans et de Bréry, au sujet de la répartition des impôts; — entre Jean-Claude Bourrelier de Malpas, seigneur de Mantry, et François Pyon, granger, à Tortelet, qui prétendait être de Mauffans.

E. 105. — (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 33 pièces, papier.

1685-1691. — Transaction au sujet des dîmes de Mantry et du Sauvement, entre Jean de Watteville, abbé de Baume, et Jean-Claude de Malpas, seigneur de Mantry et Mauffans.

E. 106. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1700-1708. — Assignations, requêtes, mémoires dans le procès entre les habitants de Mantry, de Bois-Gelot, et Henri-François de Malpas, seigneur desdits lieux, ancien président au présidial de Salins, d'une part, et Jean-Claude-Gabriel de Joux, procureur fiscal audit présidial, et les habitants de Sellières, d'autre part, au sujet de la mise en réserve du bois de Mantry.

E. 107. (Portefeuille.) — 13 pièces, papier; 1 brochure in-8°, 32 pages.

1690-1765. — Assignations, requêtes, mémoires dans les procès : entre les habitants de Saint-Germain, Vincent, Lombard, Froideville, Recanoz et ceux d'Arlay, au sujet de l'usage des bois de Mantry; — entre Jacques de Poly, seigneur de Saint-Thiébaud, et Henri-François de Malpas, ancien président au présidial de Salins, au sujet d'une créance de 1,500 livres; — transaction entre Philibert-Yolande de Saint-Mauris, lieutenant-colonel de cavalerie, Jeanne-Claudine de Saint-Mauris, veuve du comte de Mantry, et Jean-Claude-Hardouin de Saint-Mauris, lieutenant-colonel d'infanterie au régiment de Picardie, au sujet de la succession de Jeanne-Catherine Hermand de Varignolles, leur mère.

E. 108. (Portefeuille.) — 19 pièces, papier.

1726-1737. — Assignations, requêtes, mémoires dans le procès entre Joseph de Malpas, comte de Mantry, et Désiré Bocquain et Jean-Baptiste Bressand, de Sellières, en réclamation de la commise sur des fonds vendus par ces derniers comme francs, quoique grevés de cens.

E. 109. (Portefeuille.) — 22 pièces, papier.

1745. — Assignations, requêtes, mémoires dans le procès entre François-Joseph de Malpas, comte de Mantry, et Philippe Bouvet, curé de Sellières, au sujet du payement d'un cens affecté sur des immeubles acquis par ce dernier.

E. 110. (Portefeuille.) — 75 pièces, papier.

1762-1782. — Assignations, requêtes, mémoires

dans le procès entre la comtesse de Mantry, le comte de Poly et les paroissiens de Mantry, au sujet de la reconstruction de l'église de Mantry.

E. 111. (Portefeuille.) — 75 pièces, papier.

1763-1782. — Assignations, requêtes, mémoires entre la comtesse de Mantry, le comte de Poly et les paroissiens de Mantry, au sujet de la reconstruction de l'église de Mantry (suite).

E. 112. (Portefeuille.) — 8 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1363-1775. — BRANGES DE BOURCIA. — Fondation de deux messes par semaine dans l'église paroissiale de Saint-Amour, par Jean Gavain, écuyer, sur lesquelles messieurs de Branges ont droit; — brevet de docteur en droit de François de Branges, de Saint-Amour; — commission dudit de Branges, comme bailli du comte de Saint-Amour; — constitution de dot pour Françoise-Thérèse de Branges, religieuse de la Visitation-de-Sainte-Marie, à Saint-Amour; — envoi en possesion de Joseph Pomponne de Branges, de la chapelle de la Vierge et de Saint-Joseph en l'église de Bourcia; — requête de M. de Branges à l'évêque de Saint-Claude, pour être autorisé à faire célébrer trois messes basses dans la chapelle de son château de Bourcia; — procuration donnée par Louis-François de Branges, écuyer, seigneur de Bourcia, à Antoinette de Rostain, son épouse, pour tous les actes concernant l'administration de ses biens; — acte de vêture de Louise-Gasparine de Branges de Bourcia, au chapitre noble et régulier de Saint-Martin-de-Salles, en Beaujolais.

E. 113. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1634-1738. — Actes de constitutions de rentes, au profit de la famille Branges de Bourcia, par divers particuliers de Branges, Cessia, l'Aubespin.

E. 114. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1678-1704. — Actes de vente d'immeubles : par Michel Clairet, de Lons-le-Saunier, à Humbert de Leschaux, potier de cuivre à Lons-le-Saunier; — par Laurent de Leschaux, à Claude de Branges de Saint-Amour.

E. 115. (Registre.) — In-folio, 93 feuillets, papier.

1665. — États : des biens délaissés par Claude de Branges, bailli du comté de Saint-Amour, et Louise Benoît, sa femme; — des acquisitions faites par Georges et François de Branges, leurs fils.

E. 116. (Portefeuille.) — 81 pièces, papier.

1669-1756. — Échange entre Claude-Joseph de Branges, seigneur de Bourcia, et Gaspard-Marie de Branges, seigneur de Civria, d'immeubles à Allonal; — réclamation par Louis-François de Branges, seigneur de Bourcia, pour obtenir sa radiation des rôles de capitation de Coligny et Dancia; — inventaire mobilier fait au domicile mortuaire de Jacques Dupont, de Frasne, fermier de M. de Branges de Bourcia; — procès-verbal de visite de la maison dépendant de la succession de Jacques Dupont, à Frasne; — constitution de rente sur Jean Pillard d'Allonal, en faveur de Claude de Branges, bailli du comte de Saint-Amour.

E. 117 (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 45 pièces; 1 cahier in-8°, 34 feuillets, papier.

1762-1785. — Quittances diverses pour M. de Bourcia; — Livres de dépenses; — correspondance de M. de Branges avec ses fermiers et ses hommes d'affaires, au sujet de l'administration du domaine de Plasne.

E. 118. (Registre.) — In-folio, 175 feuillets, papier.

1644. — Manuel des recettes et des dépenses de Claude de Branges.

E. 119. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1701-1707. — Assignations, requêtes, mémoires dans les procès: entre Jean-Claude, marquis de Montaigu, baron de Boutavent, et messieurs de Bourcia et de Civria, au sujet du décret des biens de M. de l'Aubespin; — entre Jean et Marie Monterrad et Thomas Pinet de Replonges, au sujet d'une créance à payer.

E. 120. (Portefeuille.) — 1 pièces, parchemin; 63 pièces, papier.

1758-1786. — Procès-verbaux de poursuites en saisie réelle, par François-Louis de Branges, écuyer, seigneur de Bourcia, contre Jeanne Pichat, veuve de Jacques Dupont de Sainte-Euphonie; — vente par décret des biens

de ce dernier ; — procès entre Louis-François de Branges, écuyer, seigneur de Bourcia, au nom de ses enfants, héritiers d'Antoinette de Rostaing, leur mère, et Jean Guichard de Saint-Didier-de-Formans, au sujet de la propriété de deux terres ; — poursuites en payement de fermages, exercées par Joseph-Louis Guy de Branges, écuyer, seigneur de Bourcia, contre Jean-Baptiste Belay, de Frasne.

E. 121. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier ; 1 cahier in-8°, 38 feuillets, papier.

1517-1768.—Acte de vente d'une partie de la seigneurie de Bourcia, par François Richardon, seigneur de Chambier et damoiselle Claude de Chambon, sa femme, à Pierre de Civria ; — traité entre les habitants de Dancia et Claude Livet, sieur de Vosbles, seigneur de Bourcia, au sujet d'un pré à faire regain ; — transaction entre Jean et Pierre Livet, sieurs de Bourcia, et leurs sujets de Bourcia et de la Boissière, portant délimitation de la montagne de Montmyon ; — quittance par Jacques de Mignot, écuyer, seigneur de la Balme d'Anchay, à M. de Branges de Bourcia, du prix de la vente de la rente noble de Charnod ; — règlement pour le service de la chapelle du château ; — permission accordée par l'archevêque de Lyon, de continuer le service religieux au château de Bourcia ; — reconnaissance des droits seigneuriaux ; — publication, à la justice de Bourcia, du testament de Claude-Joseph Pommier ; — prorogation de bail, par Antoinette de Rostaing, épouse de Louis de Branges, en faveur de Claude Fillia, de Frasnes ; — ordonnance de l'intendant de Franche-Comté, pour contraindre les habitants de Bourcia et de la Boissière à réparer les chemins de la seigneurie.

E. 122. (Registre.) — In-folio, 57 feuillets, papier.

1720. — État du bétail confié par M. de Branges à ses fermiers de Bourcia, Dancia et la Boissière.

E. 123. (Registre.) — In-folio, 162 feuillets, papier.

1750. — Manuel des rentes dues à M. de Branges, sur le territoire de Bourcia.

E. 124. (Portefeuille.) — 12 pièces, papier.

1680. — Cartes particulières des fonds dépendant de la seigneurie de Bourcia, au territoire de Bourcia, pour servir au terrier de la seigneurie.

E. 125. (Portefeuille.) — 10 plans, papier.

1680-1681. — Cartes des fonds dépendant de la seigneurie de Bourcia, aux territoires de Dancia et de la Boissière, pour servir au terrier de la seigneurie.

E. 126. (Portefeuille.) — 28 plans, papier.

1780. — Cartes des fonds dépendant de la seigneurie de Bourcia, au territoire de Louvenne, pour servir au terrier de la seigneurie.

E. 127. (Portefeuille.) — 98 pièces, papier.

1664-1765. — Procès : entre Jean-Baptiste Livet, seigneur de Bourcia, et Laurent Vuitton, curé d'Epy, au sujet de la propriété d'un bois à Bourcia ; — entre Louis-François de Branges, seigneur de Bourcia, et les habitants de Dancia, au sujet de la propriété d'un pré, dit *devant la ville*, sis à Dancia.

E. 128. (Portefeuille.) — 31 pièces, papier.

1769-1782. — Assignations, requêtes, mémoires dans les procès : entre Joseph-Guy-Louis de Branges, chevalier, seigneur de Bourcia, et Laurent Nolier, maître maçon à Coligny, au sujet d'un marché par lequel ce dernier s'était engagé à construire un mur de terrasse au bas du château de Bourcia ; — entre Louis-Joseph Guy de Branges, et Claude-Benoît Guillaumot, meunier au moulin de Guniaut, en reconnaissance de cens.

E. 129. (Portefeuille.) — 1 pièce, papier.

1570. — Bussy. — Acte de donation par Philippe II, roi d'Espagne, à Pierre de Bussy, chevalier, seigneur de Vescles, d'une somme de 1,600 livres, en récompense de ses services.

E. 129 (*bis*). (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1522-XVIIIe siècle. — Choiseul. — Procuration donnée par Jean de La Baume, chevalier, seigneur de Pesmes, à Nicolas Vairon, Étienne Bassain et Claude Baletet, pour suivre ses procès ; — arrêt du parlement de Dôle qui admet Claude-François-Philibert et Jean-Baptiste de La

Baume-Montrevel, [à répudier l'hoirie d'Antoine de La Baume, leur père ; — généalogie de la famille de La Baume-Montrevel.

E. 130. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1536-1782. — Reconnaissances de cens par plusieurs particuliers, envers noble Claude Fèvre et les héritiers de Guy Fèvre, envers Jean de Damas, baron de Saint-Amour, Digon, Balanod, etc. ; — mandement de terrier en faveur de ce dernier ; — reconnaissances de cens envers Philibert de La Baume, baron de Saint-Amour et de Châtelneuf ; — reconnaissances : de fief, par Claude de Laubespin, seigneur de Chilly et Fétigny, envers le même, pour un pré à Saint-Amour ; — de droits seigneuriaux, par les habitants de Saint-Amour, envers Jacques-Philippe de La Baume, Perrenot-Granvelle, chevalier de Saint-Louis, colonel de dragons ; — de cens par les religieuses de la visitation de Saint-Amour, envers Claude-Antoine Clériadus de Choiseul-La-Baume, comte de Saint-Amour.

E. 131. (Portefeuille.) — 17 pièces, papier; 1 cahier in-8°, 60 feuillets, papier.

1772-1789. — CRECY. — États : de la contenance de chaque canton, champs, prés et bois de la terre de Chaumergy ; — des héritages possédés par les habitants de Chaumergy, ainsi que par les non-résidants ; — manuel des cens de Chaumergy.

E. 132. (Registre.) — 1 registre in-folio, 218 feuillets, papier.

1309-1689. — DAMAS. — Reconnaissances des droits généraux et seigneuriaux de la baronnie de Chevreaux, par les habitants de Gizia, Chamelet, Bretenod, Cousance, Flairia, les Bois, Chevreaux, Lamare, Cuisia, Lanéria, Augea, Changea, les Bois-Laurent, Graveleuse, Maynal, l'Albergement, Rambel, Granges de Nans, Crotenoz, Villard ; — affranchissements des communautés des Crotenoz, Gizia, Cuisia, Digna, de plusieurs hameaux de la paroisse de Cousance, de la famille des Godards, de Cuisia, de celle des Pagot, d'Augea, et de celle des Féant, de la même localité ; — reconnaissances de redevances particulières, quartiers de mouton, cire, etc.

E. 133. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1549-1760. — DOM D'HAUTECOUR. — Vente de cens sur Valfin, par Louis Du Saix, sieur de Villers-Chapel, et Jeanne de Savanne, sa femme, à Jean Mouchet, écuyer, seigneur de Toulongeon et de Mantry ; — acte d'échange, par lequel François de La Baume, comte de Montrevel, autorisé de Gérard de Rye, chevalier, seigneur de Balançon, son oncle, et de Françoise de La Baume, épouse de ce dernier, cède à François de Toulongeon, à Philiberte Gauvain, son épouse, à Guillaume et Pierre de Toulongeon, leurs fils, moitié de la seigneurie de Valfin indivise avec ces derniers, et reçoit en contre-échange les seigneuries de Montgerond, de Chamoux et de Villetau ; — extrait de reprise de fief : par François de Toulongeon, au comte de Bourgogne, de la seigneurie de Valfin ; — abergeage par Joachim de Coligny, seigneur de Valfin, à J. B. Vuillot ; — extrait de la reconnaissance générale des droits seigneuriaux de Valfin, par les habitants : en faveur de Joachim de Coligny, baron de Cressia, Verjon, Valfin ; — en faveur de Jean-Claude, marquis de Montaigu, aux sieurs Colomb et Vuillon ; — vente de la seigneurie, par Claude-Marc de Montaigu, à Claude-François Dom, de Saint-Amour ; — dénombrement fourni par Claude-François Dom, à Louis de Gand de Mérode, de Montmorency, prince d'Issenghien, seigneur d'Orgelet; — contrat de mariage entre François-Joseph Dom, seigneur de Valfin, et Marie-Charlotte Colombet, de Saint-Amour ; — baux de la seigneurie, par Nicolas-Joseph-François Dom d'Hautecour, et Pierre-Antide Dom, seigneur de Valfin, aux frères Pierre.

DOROZ. — Voir art. 138 et suiv.

E. 134. (Portefeuille.) — 7 pièces, parchemin; 45 pièces, papier.

1562-1594. — FROISSARD de BROISSIA. — Vente par Pierre Froissard, de Dôle, Jean Simon et Remy, ses frères, à Claude Convers, d'une terre à Dôle ; — contrat de mariage de Nicolas Rade, écuyer, greffier en la Chambre des comptes de Dôle, avec Jeanne, fille d'Anatoile Froissard, et de Madeleine Le Goux ; — acquisition par Claude Froissard, de plusieurs immeubles, terres et domaines sur le territoire de Toulouse ; — vente, par décret, de Jean et Antoine Jacquier, de la Rotière, à la requête de Jean Froissard, seigneur de Broissia.

E. 135. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin ; 6 pièces, et 1 cahier in-8°, 83 feuillets, papier.

1597-1614. — Extrait du testament de Jean Froissard, docteur en droit, prieur et seigneur de Fay-en-Bresse; — clause en faveur de demoiselle Claudine-Marguerite

Froissard ; — contrat de mariage entre Claude, fils de noble Claude Froissard de Sellières, et Perrenette, fille de noble Pierre Pelissonnier, d'Arlay, veuve de Jean Desprels, de Quintigny, écuyer ; — comptes rendus par François Berthet d'Orgelet, à Claude Guillaume, Jeanne Sachet et Claudine Sachet, héritiers de Claudine Sachet, veuve de Pierre Froissard, chevalier, président de Bourgogne ; — état des immeubles acquis pendant le mariage de Claude Froissard et de Perrenette Pelissonnier ; — transaction sur dettes entre noble Claude Froissard, de Sellières ; — inventaires des titres et des meubles trouvés au domicile mortuaire d'honorable Froissard, greffier en la justice de Sellières.

E. 136. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 6 pièces et 6 cahiers in-8°, 72 feuillets, papier.

1615-1784. — Traités : entre Claudine-Marguerite Froissard, épouse de noble Claude Doroz, de Sellières, et Claude Froissard, son frère, au sujet du payement de sa dot ; — entre Renée Froissard, veuve de Jacques Petite, de Lons-le-Saunier, et ses frères et sœurs, au sujet de la succession de Simonne Luc, leur mère ; — requête présentée par Jean Froissard, de Bourcia, aux directeurs de l'hôpital neuf de Dôle, pour obtenir l'assignation d'un cens ; — vente par Jean de La Rochelle, de Rochefort, écuyer, et Barbe de Vergy, son épouse, à Régnier Perrot, de Dôle, d'un pré à Rochefort ; — notes concernant les domaines d'Annoire, Beauchemin, Châtenois, appartenant à la famille Froissard ; — généalogie de la maison Froissard de Broissia ; — mémoires historiques sur les terres et seigneuries appartenant au baron de Broissia, en 1784.

E. 137. (Portefeuille.) — 5 cahiers in-8°, 210 feuillets, papier.

1598. — Manuel des cens dus à M. Jean Froissard de Broissia sur Châtenois, Gendrey, Menotey, Gredisans, Dôle.

E. 138. (Portefeuille.) — 3 pièces et 1 cahier in-8°, 26 feuillets, parchemin ; 5 pièces, papier.

1569-1578. — Doroz. — Famille Doroz, branche de celle de Froissard : — traité entre Claude et Étienne Doroz, de Sellières, notaires ; Françoise-Suzanne Doroz, fille de Jean Doroz, et Françoise Bernard, veuve d'Adrien Doroz, au sujet du partage de la succession d'Adrien Doroz ; — testament de Philibert Doroz, curé de Courlaoux, et de Claude Doroz, en faveur de Pierre, Jean et Jacques Doroz ; — transaction entre Jean Doroz, de Sellières, marchand, et Jacques Doroz, son frère, sur le partage des successions de leurs père et mère ; — contrat de mariage de Jean Doroz, de Sellières, et d'Henriette de Boisset ; — inventaire fait au domicile mortuaire de Claude Doroz, de Sellières ; — état des biens composant la succession de Claude Doroz.

E. 139. (Portefeuille.) — 17 pièces, parchemin ; 7 pièces, papier.

1578-1686. — Acquisitions d'immeubles, testaments, contrats de mariage dans la famille Doroz.

E. 140. (Portefeuille.) — 2 pièces et 1 cahier in-8°, 10 feuillets, parchemin ; 4 pièces, papier.

1517-1661. — Testaments, transactions, au sujet de successions, quittances de dot concernant les familles Froissard de Broissia, Doroz, Desprels, Douhot, Fruche ; — enquête sur une tentative de viol commise par Martin Journal, dit Charlot, boucher, sur Renée Desprels, femme de Denis Chevalier, de Sellières.

E. 141. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 46 feuillets, papier.

1747. — Manuel des cens, redevances et prestations de la seigneurie de la Bretonnière, appartenant à la famille Froissard de Broissia.

E. 142. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1868-1757. — États des biens composant les seigneuries de Dammartin, Champagney, l'Albergement, Montagna-le-Templier, Mutigney et Peintre, appartenant à la famille Froissard de Broissia ; — ventes, acquisitions, traités passés par divers membres de cette famille, au sujet de l'administration de ces seigneuries.

143. (Portefeuille.) — 23 pièces, papier ; 2 plans.

1716-1720. — Seigneurie de Neublans. — Assignations, requêtes, mémoires dans le procès élevé entre Jean-Claude-Joseph de Froissard, marquis de Broissia, seigneur de Neublans, et le curé dudit lieu, au sujet d'un banc placé par la veuve Ryard dans l'église de Neublans, à la place du banc du seigneur. — Plans de l'église de Neublans.

E. 144. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 1 pièce et 1 cahier in-8°, 80 feuillets, papier; 1 plan collé sur toile.

1531-1754. — Procuration donnée par l'amiral Chabot, à M. Zarant, greffier du parlement de Bourgogne, pour retirer des mains du seigneur de Pierre les seigneuries de Neublans, Noir et Fretterans. — Inventaire de pièces de procès pour J. B. Bressand, procureur fiscal à Neublans, contre Philibert Mouton, manouvrier à Neublans; — registre des appels de causes à la justice de Neublans, pour 1752; — vue cavalière des territoires de Neublans, Noir et le Sauçois, avec légendes explicatives.

E. 145. (Portefeuille.) — 17 pièces, parchemin; 32 pièces, papier; 1 sceau en cire, pendant.

1514-1740. — Seigneuries du Petit-Noir et d'Annoires. — Ventes, échanges, partages entre particuliers, d'immeubles dépendant de ces seigneuries.

E. 146. (Portefeuille.) — 17 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1445-1674. — Acensements et reconnaissances de cens par divers particuliers, en faveur de la famille de Broissia, à raison des seigneuries du Petit-Noir et d'Annoires.

E. 147. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 2 cahiers in-8°, 140 feuillets, papier; 1 plan collé sur toile.

1665-1715. — Plan des prés Vaucherot, situés au territoire du Petit-Noir, appartenant à Henri Vaucherot, curé de Noir; — décret des biens d'Émiland Reçu, du Petit-Noir : — décret des biens de Jean Cuchet, de Beauchemin, et des biens acquis de Cuchet, par Claude Baraignot, du Grand-Noir; — partage entre Barbe Ligier, Marie Ligier, épouse de Claude Guillot, professeur de médecine à la faculté de Besançon, et Anne-Marie Ligier, épouse de Pierre-Ignace Masson, conseiller à la Chambre des comptes de Dôle.

E. 148. (Portefeuille.) — 19 pièces, papier.

1700-1721. — États des terres provenant de Marguerite Cointot, veuve Bourrelot, tant au Petit-Noir qu'à Hotelans; — arpentement des terres appartenant à Jean-Jacques Cointot, conseiller en la Chambre des comptes de Dôle.

E. 149. (Portefeuille.) — 14 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Extrait du terrier gruyer en ce qui concerne le Petit-Noir; — cartes particulières pour servir au terrier de cette seigneurie; — procès-verbal de l'arpentement de celle d'Annoires.

E. 150. (Portefeuille.) — 28 pièces et 1 cahier in-8°, 22 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — Demande en cautionnement par le marquis de Broissia, pour les directes de la seigneurie du Petit-Noir, possédées par M. Broch d'Hotelans et par l'abbaye de Château-Châlon; — cartes pour servir aux terriers des seigneuries du Petit-Noir et d'Annoires; — terrier de la seigneurie du Petit-Noir.

E. 151. (Portefeuille.) — 3 cahiers in-8°, 100 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — Seigneuries du Petit-Noir et d'Annoires. — Concordances de la seigneurie du Petit-Noir; — vérification des arpentements de ladite seigneurie.

E. 152. (Registre.) — In-folio, 120 feuillets, papier.

1622-1695. — Manuel des cens et des rentes de la seigneurie d'Annoires.

E. 153. (Portefeuille.) — 80 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Extraits de reconnaissances particulières de cens affectés sur des immeubles dépendant des seigneuries du Petit-Noir et d'Annoires; — déclarations des domaines dépendant de la seigneurie d'Annoires.

E. 154. (Portefeuille.) — 26 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Déclarations particulières d'immeubles dépendant de la directe de la seigneurie du Petit-Noir et d'Annoires; — inventaire sommaire des titres de la seigneurie du Petit-Noir.

E. 155. (Portefeuille.) — 6 pièces, papier (4 imprimées).

1727-1768. — Requêtes, assignations, mémoires

dans les procès : entre le marquis de Broissia et les habitants du Petit-Noir, au sujet d'un cens stipulé dans la charte de franchises (extrait de la charte de franchises d'Annoires, 1304) ; — entre le marquis de Broissia et l'abbaye de Château-Châlon, au sujet de la valeur du journal en usage au Petit-Noir ; — entre Ignace-Joseph François de Froissard, marquis de Broissia, vicomte de Neublans, et les habitants du Petit-Noir, au sujet de la banalité du four dans l'étendue de la seigneurie du Petit-Noir.

E. 156. (Portefeuille.) — 9 pièces, 1 cahier in-8°, 20 feuillets ; 1 plan, papier.

1580-XVIII° siècle. — Fiefs d'Albamey, de Gatey, de l'Étoile et de Parrecey, appartenant à la famille Froissard de Broissia. — Terrier du fief de Gatey, relevant de la seigneurie du Petit-Noir ; — partage du fief de l'Étoile à Villevieux, relevant de la seigneurie d'Arlay, entre messieurs de Vaulchier, seigneurs du Deschaux ; — dénombrement du fief d'Albamey, fourni par Catherin d'Albamey, écuyer, à Éléonor Chabot, grand écuyer du roi de France, baron de Pagney et du Petit-Noir ; — plan de trois pièces de pré, appartenant au marquis de Broissia, sur le territoire de Parrecey.

E. 157. (Portefeuille.) — 6 pièces, parchemin ; 9 pièces, 1 cahier in-8°; 50 feuillets, papier.

1527-1699. — GRIGNET DE SAINT-LOUP. — Vente par Philippe Cheubois, à François Grignet, de Pesmes, d'immeubles à Dammartin, Marpain, Champagnolot, Montrambert ; — arrêt des jours de Gray, rendu dans le procès élevé entre François Grignet, de Pesmes, et Jacques-François Grignet, qui les qualifie tous deux de seigneurs de Champagnolot.—Lot de créances pour Marguerite Maistret, épouse de Jean-Jacques Grignet. — Échange d'immeubles situés au territoire de Pesmes, entre Jean-Antoine Grignet et Jean-Baptiste Grignet. — Constitution de rentes, par Jean-Antoine Grignet, envers les Annonciades de Dôle ; — partage entre Jean-Jacques Grignet et Jean-Baptiste Grignet, Jean-Antoine Grignet, des biens dépendant de la succession de leurs père et mère.

E. 158. — (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 18 pièces, papier.

1703-1731. — Partage entre la famille Grignet, des rentes et meubles délaissés par J. B. Grignet, prêtre ; — amodiation d'immeubles situés à la Bedugue, à René Buchot, par Claude-Françoise Poyvre, épouse d'Antoine Grignet; —vente par la même, à Jean Jeannot le Jeune, d'immeubles situés à Balançon ; — procès intenté au procureur général de la chambre des comptes de Dôle, par M. Grignet, seigneur de Saint-Loup, lieutenant particulier en la maîtrise des eaux et forêts de Dôle, tendant à prouver que ce dernier a le droit de prendre le titre d'écuyer ; — constitution de rente par Jean-Louis Grignet, au profit de la confrérie de la Croix de Dôle ; — partage de vignes à Authume, entre messieurs d'Authume et Charles-Adrien Grignet ; — partage d'immeubles sur Pesmes, provenant de la succession de J.-B. Grignet, entre Marguerite Maytret et Claude-Françoise Poyvre.

E. 159. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

1735-1764. — Baux d'immeubles situés à Goux, Vilette, Parrecey, Nevy-les-Dôle, par Jean-Louis Grignet, à Hugues Glossot, de Parrecey ; — transaction entre Pierrette-Bonaventure Grignet, Jean-Louis Grignet, seigneur de Saint-Loup, Charles-Adrien Grignet, prêtre, Claude-Antoine Grignet et Claude-Françoise Poyvre, leur mère, au sujet du partage de la succession de Jean-Antoine Grignet ; — extrait pour M. Grignet du terrier de l'abbaye de Château-Châlon, en ce qui concerne les possessions de ce monastère sur Noir, Saulçois, Hotelans, Charmoncel, la Borde Dame-Nicole, Champdhivers, Molay, Rahon ; —amodiation par Charles-Adrien Grignet, à Antoine Roy, d'immeubles situés à Authume ; — constitution de rente, par Pierre Royer de Dôle, envers Charles-Adrien Grignet, prêtre à Dôle ; — obligations de sommes d'argent, par des particuliers, envers Jean-Louis Grignet, de Dôle, écuyer ; — amodiation d'un domaine à Dôle et à Brevans, par Charles-Adrien Grignet, prêtre, à Antoine Martin ; — transaction entre Jacques Glossot, de Parrecey, et Jean Carlot, de la Loye.

E. 160. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 16 pièces, 1 cahier in-8°, 32 feuillets, papier.

1740-1769.—Nomination de Jean Regnauld en qualité de chapelain de la chapelle Saint-Paul et Saint-Anne sur Choisey, sur la présentation de François Garnier, seigneur de Choisey en partie ; — prise de possession de la chapelle Saint-Paul et Sainte-Anne, dans l'église de Choisey, par Charles-Adrien Grignet ; — amodiation d'immeubles à Chassey, par Antoine Grignet, coseigneur de Champagnolot, à Georges Verne, de Chassey ; — constitution de rente par Jean-Louis Grignet, seigneur de Saint-Loup, et Adrien Grignet, prêtre, envers Marie-Anne Véron, veuve de

Claude-Antoine Grignet, écuyer, seigneur de Champagnolot; — testament de Charles-Adrien Grignet, prêtre familier à Dôle; — vente d'une maison à Dôle, par Philibert Gueland et Anne Jacquemet, son épouse, à Adrien Grignet; — vente de l'office de lieutenant particulier en la maîtrise des eaux et forêts de Dôle, par Hugues Aigrot, de Salins, à Jean-Louis Grignet, écuyer; — constitution de rente, par Charles-Adrien Grignet, envers Constantin Agnelot; — inventaire des meubles délaissés par Adrien Grignet, prêtre.

E. 161. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier (1 imprimée.)

1758-1768. — Obligation contractée par Jean-Louis Grignet, de Dôle, écuyer, envers Claude-François Dubief; — bail par Jean-Louis Grignet, écuyer, au nommé Martin, d'un domaine situé sur les territoires de Dôle et Brevans; — poursuites exercées par Jean-Louis Grignet, contre le sieur François, notaire à Montmircy-le-Château, pour le contraindre à faire la recherche d'une minute d'acte; — transport de rentes par Albert Balland, seigneur de Cinq-Cents, à Claude-Antoine Lévy, sur Jean-Louis Grignet, écuyer; — traité entre Jean-Louis Grignet, écuyer, et les confrères de la Croix de Dôle, et quittances d'arrérages; — inventaire des titres et papiers dépendant de la succession de Jean-Louis Grignet, écuyer; — nomination d'un curateur aux enfants mineurs de Jean-Louis Grignet; — affiche de la vente des biens situés sur le territoire d'Authume dépendant de la succession de Jean-Louis Grignet; — adjudication à l'avocat Lachiche d'un domaine à Authume, provenant de la succession Grignet.

E. 162. (Portefeuille.) — 10 pièces; 1 cahier in-8°, 24 feuillets, papier.

1775-1780. — Ventes d'immeubles sur Brevans, par Thérèse-Charlotte Grignet de Saint-Loup, à Martin Servois, de Brevans; — partage entre Marc-Joseph Grignet de Saint-Loup, écuyer, officier d'infanterie; Jean-Antoine Grignet; Marie-Anne Griguet, épouse de Jean-Constance de Marenches; Charlotte-Thérèse et Marguerite Grignet, des successions de Jean-Louis Grignet, leur père, et de l'abbé Grignet, leur oncle; — vente d'un domaine sis à Saint-Aubin, à Pierre Villard, bourgeois de Dôle, par Marie-Anne Grignet de Saint-Loup, épouse de Jean-Constance de Marenches, seigneur de Nenon; — requête présentée au parlement de Franche-Comté, par Louis Grignet, pour prouver que les Grignet de Pesmes sont de race noble; — inventaire des pièces produites par le même à la Chambre des comptes de Dôle, pour prouver sa noblesse.

E. 163. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1656-1785. — Familles Andrey, Ballezaux et Curnillon, éteintes par alliances dans la famille Grignet de Saint-Loup. — Partage d'une maison située à Pesmes, entre François et Hilaire Andrey, frères; — information prise par le garde des sceaux sur les vie et mœurs de J.-B. Ballezaux, commis-greffier en la Chambre des comptes de Dôle; — testament de François Curnillon, notaire à Coligny, et inventaire de ses biens à son décès; — procès entre Pierre de Grelet, écuyer, et Catherine Curnillon, veuve d'Antoine de Vialet, au sujet d'une créance réclamée à cette dernière; — testament de Catherine Curnillon veuve d'Antoine de Vialet, écuyer; — testament de Madeleine, fille de Jean Rousset, épouse de François Curnillon, de Coligny.

E. 164. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

1604-1774. — Familles Duchamp d'Assaut et Jannin, éteintes par alliance dans la famille Grignet de Saint-Loup; — mandement de nouvelleté au profit de Claude-Francois Duchamp, seigneur de Parthey, au sujet des dîmes de Choisey; — traité entre Jean-Baptiste Duchamp, capitaine d'infanterie, et Anatoile-Suzanne Duchamp, veuve du sieur de Germigney, au sujet de la succession de Claude-François Duchamp; — inventaire fait, tant à Dôle qu'à Molamboz, des effets dépendant de la succession de noble François-Xavier Jannin; — procès entre Marie-Geneviève de Marcia, de Dôle, veuve de François-Xavier Jannin, et noble Pierre Jannin, son beau-frère, au sujet du testament de François-Xavier; — mémoires à consulter à ce sujet.

E. 165. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 23 pièces, papier.

1657-1785. — Familles Jannin et Jantot, éteintes dans la famille Grignet de Saint-Loup; — procès entre Jean-François Froidevaux, Pierre Jannin et Geneviève-Marie de Marcia, veuve de noble François-Xavier Jannin, de Dôle, au sujet de certaines clauses du testament de ce dernier; — procès entre Marie-Geneviève de Marcia, veuve de François-Xavier Jannin, de Dôle, et Joseph-François Cuynet, huissier à Dôle, au sujet de l'exécution du testament de François-Xavier Jannin; — vente d'un meix situé à Saint-Aubin, par Henri Jantot, de Dôle, au sieur Marceau Demonget.

E. 166. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin; 14 pièces, papier.

1461-1684. — Seigneurie de Champagnolot. — Traité contenant partage du bois des Bruyères, entre les habitants de Champagnolot et ceux de Montmirey ; — vente par Marguerite André, dite Bourgeois, épouse de Bramand Bourgeois, à Hilaire et Philiberte André, ses frère et sœur, de sa portion de seigneurie de Champagnolot; — partages : des grands bois de Champagnolot entre les sieurs Andrey et Grignet ; — des cens de la seigneurie entre Jean Andrey, dit Lombard, Jean-Louis et François Andrey, coseigneurs de Champagnolot ; — mandement de garde en faveur de François et Jacques Grignet, comme seigneurs, pour un douzième, de la terre de Champagnolot ; — dénombrement fourni à Antoine de La Baume, comte de Montrevel, baron de Pesmes, Présilly, Bersaillin, par François et Jacques Grignet, pour la seigneurie de Champagnolot ; — déclaration des biens échus à Champagnolot, à Claude Grignet et Philiberte de Landriano ; — dénombrement fourni au marquis de Saint-Martin, et à Alberte-Marie de La Baume, son épouse, par Léonard Mayrot, coseigneur de Mutigney et de Champagnolot ; — acensement de terres et prés à Champagnolot, par Jean-Antoine Grignet, à Benoît et Hugues Cœur.

E. 167. (Portefeuille.) — 21 pièces, papier; 2 plans.

1687-1768. — Déclaration des terres et prés de Champagnolot, appartenant au docteur Grignet de Pesmes; — acensement aux habitants de Champagnolot, de trente arpents de bois, par Guillaume Picard et Pierre-François Vaulet, coseigneurs de Champagnolot ; — exploits tendant à établir que messieurs Grignet sont seigneurs de Champagnolot; — plan du bois des Bruyères sur la communauté de Montmirey-le-Château ; — plan des bois de Champagnolot ; — dénombrement fourni à Charles de La Baume-Montrevel, par François Grignet, Antoine et Marguerite Grignet ; — acensement par Jean-Louis Grignet, écuyer, et Charles-Adrien Grignet, à Antoine et Pierre Athias, d'immeubles sur Champagnolot ; — délibération des habitants de Champagnolot, au sujet d'un usage dans les bois des Bruyères ; — institution et envoi en possession du sieur Vuilley, en qualité de juge à Champagnolot, par François Vaulet et André-Francois Picard, de Dôle, Claude Pierre et Jean-Louis Grignet, seigneurs de ce lieu; — acensements d'immeubles à Champagnolot, par Jean-Louis Grignet, écuyer, à Pierre Athias de Champagnolot.

E. 168. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 56 pièces, papier.

1610-1770. — Seigneurie de Saint-Loup. — Achats d'immeubles, baux à ferme et à cheptel et échanges au territoire de Saint-Loup, consentis par la famille Grignet et les sieurs J.-B. Bouvier, J.-B. Monot, Nicolas Bouvier, Claude Fourtin, Antoine Gérard, Claude Parent ; — procès et exploits de saisie pour la famille Grignet, contre plusieurs habitants de Saint-Loup, Jacques, Pierre, Denis, Simon Carteaux, Françoise Monnot Daujean, Jean Rotalot, Seguin, etc., au sujet du payement de cens, refus de corvée, etc.

E. 169. (Portefeuille.) — 7 pièces, parchemin; 21 pièces, papier.

1545-1707. — Andelot-Coligny (d'). — Quittance par Gaucher de Dinteville, chevalier, seigneur de Vauley, et Louise de Coligny, son épouse, de la dot de cette dernière, à Philibert de Coligny, chevalier, seigneur de Cressia, Loysia, et à Gaspard de Coligny, son fils, baron de Bouhans, Beaufort, Flacey ; — procès entre Clériadus de Coligny et Claude-Marguerite de Coligny, dame de Chargey, au sujet de la dot de cette dernière ; — lettres patentes des archiducs Albert et Isabelle, autorisant Clériadus et Marc de Coligny, frères, seigneurs de Cressia, à n'accepter la succession de leur père que sous bénéfice d'inventaire ; — traité entre Gilbert de Langheac, comte d'Alet, et Catherine de Châteauvieux, veuve de Clériadus de Coligny, au sujet de la dot promise à Barbe de Coligny, épouse dudit sieur de Langheac ; — constitutions de rentes envers divers particuliers, par Louise et Catherine de Rabutin, veuves de Gilbert et de Gabriel de Langheac.

E. 170. (Portefeuille.) — 85 pièces, papier.

1699-1770. — Guyénard d'Andelot. — Acquisitions : par Gaspard Guyénard, marquis d'Andelot, de plusieurs immeubles sur Andelot, Nantey et Florentia; par Charles Guyénard, écuyer, marquis d'Andelot, de Claude Convers, d'Orgent, d'immeubles situés à Orgent ; — par Gaspard Guyénard, de Claude-François Maillard, d'une maison à Andelot ; — par Joachim Guyénard, chevalier, de plusieurs immeubles sur Andelot; — ventes, entre particuliers, de fonds situés sur le marquisat d'Andelot.

E. 171. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 102 feuillets, papier.

1716. — Marquisat d'Andelot. — Décret des granges

de Veyssia, dépendant du marquisat d'Andelot, ayant appartenu à Claude-François Pelissonnier, et acquises par Joseph Ruffier, de Saint-Amour.

E. 172. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 82 feuillets, papier.

1745. — Décret des biens d'André Cousancea, situés à Florentia et dépendant du marquisat d'Andelot, acquis par le sieur Noël Gromier, de Voiteur.

E. 173. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 48 pièces, papier.

1660-1786. — Amodiations : des tâches (corvées) d'Épy et de fonds communaux, par le président Guyénard, marquis d'Andelot; — des tâches de Nantey, aux frères Morel, par Gaspard Guyénard; — du domaine de Chamonal, par Charles Guyénard, marquis d'Andelot, au nom de Marie-Suzanne Tamisier, son épouse, et par Gaspard-Amédée Guyénard, chevalier.

E. 174. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 24 pièces, papier.

1426-1772. — Acensements : par Jacquemard, seigneur de Coligny et d'Andelot, à Jean et Pierre Galin, du moulin de la Balme d'Épy; — par Joachim de Coligny, marquis d'Andelot, à Simon Abel, d'immeubles sur Andelot; — reconnaissances particulières de cens au profit de Gaspard Guyénard, marquis d'Andelot; — obligations par plusieurs particuliers d'Andelot, envers M. Gaspard Guyénard, marquis d'Andelot, pour cens, corvées, droits seigneuriaux; — mémoires du marquis d'Andelot, contre les habitants dudit lieu qui refusaient de lui payer les cens qu'ils lui devaient.

E. 175. (Portefeuille.) — 12 pièces, papier.

1628-1784. — Albergements : d'immeubles sur Andelot, par le marquis de Coligny et d'Andelot, à Viennet Arbel, à Taurin Ranal, de la Balme d'Épy; — d'un cours d'eau à la Balme, à Antoine Burdin, de la Balme; — d'immeubles sur Andelot, à Pierre Boisson, Joseph Berand, Anne Gonin, Philibert Vieux; — d'immeubles à Épy, par Gaspard Guyénard, écuyer, marquis d'Andelot, à Claude Gauthier d'Épy; — du moulin de Nantey, par le même, à Pierre Decœur.

E. 176. (Portefeuille.) — 32 plans collés sur toile, papier.

1725-1789. — Guyénard d'Andelot. — Marquisat d'Andelot. — Cartes pour servir au terrier de la seigneurie d'Andelot; — cartes de Florentia, Nantey et Avenans; — plans : d'un bois dit le *bois communal*, appartenant à M. Guyénard; — du moulin et du cours d'eau de Nantey.

E. 177. (Portefeuille.) — 19 pièces, papier.

1536-1779. — Transaction entre les habitants de Lanéria et ceux de la Balme d'Épy, au sujet de leurs communaux; — cession par les habitants de Granges-de-Noms à Gaspard Guyénard, seigneur d'Andelot, du canton des Verpillières, pour son droit de triage dans les bois communaux; — traité entre Gaspard Guyénard, seigneur d'Andelot, et les habitants d'Andelot, au sujet de certains droits seigneuriaux; — retrait féodal du moulin de Nantey, par Gaspard Guyénard, seigneur d'Andelot, sur Claude Decœur; — poursuites en payement de créances par le même contre les frères Boisson; — saisie-arrêt par Gaspard Guyénard, exercée sur les héritiers de Barthélemy Bouquerot de Nantey; — poursuites exercées par Joachim Guyénard, marquis d'Andelot, contre Maurice Fillod, de Senaud, et Jean-Baptiste Pau, de Tarcia, au sujet du droit de tâche.

E. 178. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1718-1779. — Procès entre nobles Amédée, Antoine et Gaspard Guyénard, seigneurs d'Andelot, d'une part, Gaspard-Marie de Branges, seigneur de Civria, d'autre part, avec intervention de madame Élisabeth-Pauline de Mérode, de Gand, de Montmorency, épouse séparée de M. de Lauraguais, dame de Montfleur, au sujet du droit de poser une litre ou ceinture funèbre aux armoiries de la famille Guyénard, placées aux tentures de l'église de Civria, à l'occasion du décès de messire Gaspard Guyénard, marquis d'Andelot.

E. 179. (Portefeuille.) — 18 pièces, papier.

1781-1779. — Procès : entre M. Guyénard, marquis d'Andelot, et le sieur Ruffier, marchand à Saint-Amour, au sujet d'une portion de la seignenrie d'Andelot possédée par ce dernier (sentence définitive du parlement de Besançon, en faveur de M. Guyénard); — contre le sieur Thabey de Saint-Amour, le sieur Mercier de Nanc, et la communauté de Nanc, au sujet de la propriété de certains immeubles et de terrains communaux situés sur le territoire de Nanc.

E. 180. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin ; 18 pièces, et 1 cahier in-8°, 34 feuillets, papier.

1594-1762. — Arrêt du parlement de Dôle qui admet Claude Vieux, d'Andelot, à poursuivre la nullité de la vente qu'il a consentie à Claude de Laubespin, baron dudit lieu, de ses biens situés dans l'étendue de la seigneurie d'Andelot ; — sentence rendue par la justice du marquisat d'Andelot, qui condamne les sujets de cette terre à payer le droit d'aide au seigneur à l'occasion du mariage de sa fille ; — feuillets d'audience de la justice du marquisat d'Andelot ; —appels des causes.

E. 181. (Registre.) — In-folio, 154 feuillets, papier.

1767-1778. — Procès-verbaux des délits et mésus portés devant la justice du marquisat d'Andelot.

E. 182. (Registre.) — In-folio, 98 feuillets, papier.

1771-1772. — Enregistrement des causes jugées par le juge châtelain du marquisat d'Andelot.

E. 183. (Registre.) — In-folio, 286 feuillets, papier.

1776-1782. — Sentences rendues sur les causes jugées aux tenues ordinaires de la justice du marquisat d'Andelot.

E. 184. (Registre.) — In-folio, 300 feuillets, papier.

1782-1785. — Sentences rendues sur les causes jugées aux tenues ordinaires de la justice du marquisat d'Andelot.

E. 185. (Portefeuille.) — 1 pièce et 1 cahier in-8°, 100 feuillets, papier.

1778-1790. — Livre journalier des comptes des officiers de la justice, des gardes de la terre, des domestiques et des grangers du marquisat d'Andelot.

E. 186. (Portefeuille.) — 6 pièces et 1 cahier in-8°, 40 feuillets, papier.

1782-1789. — Fief de Beyne relevant du marquisat d'Andelot. — Dénombrement fourni à Gaspard Guyénard, marquis d'Andelot, par Claude-Louis-Maximilien-Libre, baron d'Iselin, seigneur de Chambéria, de la chevance de Beyne : — vente de cette chevance par Claude-Louis-Maximilien-Libre, baron d'Iselin, à Gaspard Guyénard, chevalier, marquis d'Andelot ; — extrait du décret des biens de Claude Decœur, de Nantey, vendus au profit du marquis d'Andelot et achetés par Jean Morel, Joseph Vieux et François Janin.

E. 187. (Portefeuille.) — 58 plans.

1725-1788. — Fief de Beyne. — Cartes pour servir au terrier de cette chevance sur Andelot, la Balme d'Épy, Lanéria, Nantey et Florentia.

E. 188. (Portefeuille.) — 6 plans.

1789. — Fiefs de la Tour-de-Malaval, la Bévière, Veillère, relevant du marquisat d'Andelot. — Cartes particulières pour servir au terrier de ces fiefs, sur le territoire de Senaud.

E. 189. (Portefeuille.) — 9 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; 2 fragments de sceaux.

1294-1402. — Iselin de Lanans. — Seigneurie de Binans-Chambéria. — Sentence arbitrale rendue par Guillaume, sire de Marigna, sur les difficultés existant au sujet du partage des biens paternels entre Jean de Binans, chevalier, et Humbert de Binans, écuyer, ses oncles ; — transaction entre ces derniers ; — émancipation de Jean de Binans, par son père Humbert de Binans, chevalier ; — vente par Jean d'Arlay, damoiseau, fils de Pierre de Chalon, chevalier, à Béraud de Binans, de différents cens à Messia-les-Chambéria ; — réclamation par Jean de Binans, damoiseau, de la dot de son épouse, Marguerite, fille de Gérard Berchoux ; — partage des biens paternels entre Hugues de Binans, damoiseau ; Jean de Binans, son frère, et Henriette de Binans, épouse de Louis d'Écrilles ; — contrats de mariage : de Jean de Binans, seigneur de Saint-Sulpice, près de Saint-Amour, avec Béatrix, fille de Guy de Chilly, chevalier ; — de Gilles, fils de Huguenin de Binans, seigneur de Chambéria, avec Henriette, fille de Jean, bâtard de Chalon, écuyer, châtelain d'Orgelet, et veuve de Henri de Montjouvent.

E. 190. (Portefeuille.) — 10 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; 3 sceaux, en cire, pendants.

1412-1455. — Seigneurie de Binans-Chambéria. — Dation de tutelle pour Gabriel et Antoine de Binans, enfants de Pierre de Binans, seigneur de Chambéria et de Saint-

Sulpice, et de Béatrix de Gilley, à Louis d'Écrilles, élu tuteur ; — quittance de dot par Henriette de Vernet, veuve de Pierre d'Écrilles, à Huguenin de Binans, seigneur de Chambéria ; — publication et transcription du testament d'Estevenin de Saint-Maurice, de Salins, fils d'Oudin de Saint-Maurice et de Bonne de Binans ; — contrat de mariage de Jean de Tenèvre, chevalier, seigneur de Janley et de Marnoz, et de Bonne de Binans, fille de Gilles de Binans ; — procuration de ladite Bonne de Binans à son mari, pour ester en justice ; — testament de ladite Bonne de Binans ; — publication dudit testament au bailliage de Chalon ; — contrat de mariage d'Anne de Binans, avec Marie de Genod, fille de Jean de Genod, seigneur de Fayotte ; — réceptio nen la royale abbaye de Saint-Claude, de noble Jean de Binans, fils d'Aimé de Binans.

E. 191. (Portefeuille.) — 8 pièces, parchemin ; 1 cahier in-8°, 60 feuillets, papier ; 2 sceaux, en cire, pendants.

1469-1498. — Seigneurie de Binans-Chambéria. — Vente par Claude de Courlaoux, écuyer, seigneur de Moutonne, à Aimé de Binans, écuyer, seigneur de Chambéria, d'un cens affecté sur plusieurs meix à Merlia ; — procès entre Jacques de Binans, religieux de Cluny, familier et continuel commensal du pape, et Jean de Bourgogne, protonotaire apostolique, au sujet de la propriété du prieuré de Saint-Étienne de Pontarlier ;—permission donnée par le bailli des terres de Hugues de Chalon, sire de Châtel-Guyon et de Nozeroy, à Humbert, fils d'Aimé de Binans, de posséder les cens par lui acquis de Jean de Binans, à Chambéria ; — vente par Jean Brassard, de Montaigu, écuyer, à Humbert de Binans, de différents immeubles à Macornay ; — donation par Hugues de Chalon, à Humbert de Binans, de la haute justice sur les hommes du sacristain de Gigny, à Chambéria ; — manuel des cens dus au sacristain de Gigny, à Montrevel et à la Pérouse.

E. 192. (Portefeuille.) — 9 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1500-1504. — Seigneurie de Binans-Chambéria. — Nomination par Humbert de Binans, de Pierre Vitte, en qualité de bailli et juge de la seigneurie de Chambéria ; — contrats de mariage entre Aimé Du Saix, seigneur de Montgefond, et Perrenette de Binans-Chambéria ; — entre Humbert de Binans et Claude de Vienne, veuve de Pierre de Montmorot, seigneur de Rotalier ; — quittance de dot par Henriette de Binans, épouse de Guillaume de Vautravers, écuyer, seigneur de Charrin, à Humbert de Binans ; — assignat sur la seigneurie de Vauldrière, par Humbert, seigneur de Chambéria, à Perrenette de Binans, épouse d'Aimé Du Saix ; — contrat de mariage entre Godefroy, fils de Jacques de Bellecombe, seigneur de la Maison-Forte de l'Espinay, en Dauphiné, et d'Étiennette de Binans ; — quittance de dot par cette dernière à son père Humbert de Binans ; — donation entre-vifs de tous ses biens, par Étiennette de Binans, à son père Humbert de Binans.

E. 193. (Portefeuille.) — 9 pièces et 1 cahier in-8°, 8 feuillets, parchemin ; 2 pièces, papier.

1505-1538. — Seigneurie de Binans-Chambéria. — Bulles de dispense de mariage : par le pape Jules II, pour Humbert de Binans et Clauda de Vienne ; — par Alexandre X, pour Aimé Du Saix et Benoîte de Binans ; — quittance de dot par Jeanne de Binans, épouse de Claude de Bussy, écuyer, à Clauda de Vienne, dame de Chambéria, sa mère ; — donation par Aymard de Binans, seigneur de Montadroit, de tous ses biens, à Humbert de Binans, son frère ; — quittance de dot à Clauda de Vienne, veuve d'Humbert de Binans, par Henriette de Binans, épouse de Guillaume de Vautravers, écuyer, seigneur de Charrin et par Claudine-Donnée d'Aymard de Binans, épouse d'honorable Jean Thurel ; — contrat de mariage entre Jean-Philibert de Binans, chevalier, seigneur de Chambéria, et Philiberte de Pontallier, fille de Guillaume de Pontallier, seigneur de Vangrenans.

E. 194. (Portefeuille.) — 7 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1545-1570. — Seigneurie de Binans-Chambéria. — Vente par Philibert de Binans et son frère Claude de Binans, à Jacques Monnier, d'Orgelet, d'une portion de dîmes, à Chavéria ; — autorisation accordée par Jean-Philibert de Binans, à Philiberte de Pontallier, son épouse, de disposer de ses biens ; — testament de Clauda de Vienne, veuve de Humbert de Binans ; — quittance pour Jean-Philibert de Binans, de différentes sommes dues par lui à MM. de Villerot et de Montmorot, ses neveux, dont il était tuteur ; — vente à réachat par Claude de Binans, à Claudine de Binans, veuve de J. Thurel, d'une maison sise à Orgelet ; — enquête provoquée par Claude de Binans, contre Claude de La Villette, au sujet de certains droits de pâturages à Chambéria.

E. 195. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier ; 2 cahiers in-8°, id., 20 feuillets.

1582-1595. — Seigneurie de Binans-Chambéria. — Constitution d'une pension annuelle de 10 écus par Claude

de Binans, en faveur de Pierre de Binans, son fils, religieux à Baume ; — réception de ce dernier au monastère de Baume ; — nomination de Guillaume de Chambéria comme capitaine à la tête d'une compagnie de 200 hommes dans le régiment de Varambon ; — congé donné à Guillaume par le marquis de Varambon ; — autre congé en espagnol délivré au même par le duc de Parme ; — testament de Claude de Binans, seigneur de Montadroit ; — contrat de mariage entre Claude-Marc de Lezay et Gaspard, fille de Claude de Binans ; — nomination, par Philibert de Coligny, de Guillaume de Binans comme capitaine gouverneur de la ville de Lons-le-Saunier.

E 196. (Portefeuille.) — 8 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier.

1603-1629. — Testament de Louis de Binans ; — dispense du pape Clément VII, autorisant Jean-Antoine de Binans à posséder des bénéfices ecclésiastiques ; — cession par Pierre de Binans à Guillaume de Binans, son frère, de diverses obligations ; — testament de Philibert de Binans ; — contrat de mariage de Maximilien Charreton, baron du Pin, et de Béatrix, fille de Claude de Binans ; — constitution de rente par Guillaume Chabot, d'Échailla, envers Guillaume de Binans ; — constitution de rente envers le même, par Louis Rouge, d'Échailla ; — bulle de Paul V, qui nomme Pierre de Binans abbé de Baume, en remplacement d'Antoine de La Baume qui a résigné son office en sa faveur ; — constitutions de rentes par divers individus en faveur de Guillaume de Binans.

E. 197. (Portefeuille.) — 6 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier.

1608-1644. — Traité par lequel Claude de Binans promet de payer à Clauda, sa sœur, religieuse à Château-Châlon, une pension de 200 livres en supplément de légitime ; — constitution de rente par Artaud Goy, de Montjouvent, à Guillaume de Binans ; — testament de Béatrix de Binans en faveur de ce dernier ; — testament de Guillaume de Binans ; — décret mis sur ses biens ; — procès-verbal du refus fait par dame Péronne de Thomassin, veuve de Guillaume de Binans, de laisser procéder à l'inventaire des meubles délaissés par son mari ; — monitoire en faveur d'Adrienne, fille de Guillaume de Binans, pour retrouver les meubles enlevés à la mort de son père.

E. 198. (Portefeuille.) — 26 pièces, 2 cahiers in-folio, 68 feuillets, papier.

1650-1689. — Contrat de mariage entre Jean-François de Joux, dit de Grammont, baron de Châtillon-Guyotte, avec Adrienne-Thérèse de Binans, fille de Guillaume de Binans ; — procédure pour l'ouverture du testament de dom Jean-Antoine de Binans, prieur de Chatonnay ; — testament dudit ; — inventaire des meubles par lui délaissés au château de Montjouvent ; — excuses présentées par madame de Grammont-Châtillon, dame de Chambéria, à M. de Ranty, au sujet de propos injurieux tenus par elle contre le roi de France ; — mémoire à consulter au sujet de la succession d'Aimé de Poupet, dit de La Baume, disputée entre Adrienne-Thérèse de Binans et Catherine de La Baume, épouse du marquis de Lullin.

E. 199. (Portefeuille.) — 36 pièces, papier ; 2 sceaux, en cire.

1633-1737. — Procès entre M. de Grammont, seigneur de Chambéria, et le curé Guichard, d'Arinthod, au sujet de la succession Myot ; — mémoire des acquêts faits par madame Claude de Grammont pendant son mariage ; — levée des scellés au domicile mortuaire de Claude-François de Grammont, chevalier de Malte, décédé au château de Chambéria ; — nomination, par le vicaire général de Besançon, de Jean-Charles de Grammont, clerc tonsuré, en qualité de chapelain des deux chapelles d'Orgelet ; — contrats de mariage : entre Gabriel-Philibert de Binans, de Joux, de Grammont, baron de Châtillon-Guyotte, et Marguerite-Louise d'Achey, fille du baron de Montferrand, et de Charlotte de Neufchâtel ; — testament de Claude-François de Grammont, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ; — état des sommes dues à M. le chevalier de Grammont par plusieurs particuliers ; — certificat du juge châtelain de Chambéria pour prouver que mademoiselle de Grammont-Châtillon jouit, depuis le décès du comte de Grammont, son père, des seigneuries de Chambéria, Écrilles et l'Étoile.

E. 200. (Portefeuille.) — 10 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1371-1488. — Traité entre Guillaume, sire d'Écrilles, Pierre et Louis, ses enfants, d'une part, et Humbert d'Ugna, de l'autre, au sujet de la commise d'un fief. — Contrat de mariage entre Jean Maréchaut, de Marigna, et Jeannette, fille de Vaucher d'Ugna ; — quittance de droits de succession par Jean Maréchaut, de Marigna, et Jeannette d'Ugna, sa femme, à Humbert d'Ugna ; — procuration pour plaider, par Guyette de Rosay, veuve de Guillaume Moneret, de Salins, à Guillaume d'Ugna ; — testament par lequel Henri d'Ugna, fils de feu Guillaume d'Ugna, institue pour ses héritiers universels Claude et Jean d'Ugna, ses frères ; — reprise de fief par Jean d'Ugna, écuyer, envers Geoffroy de Vaugrineuse, du sixième des dîmes de

Dessia ; — partage entre Étienne et Gilet d'Ugna, frères, de la succession de Jean d'Ugna, écuyer, leur oncle ; — contrat de mariage entre Étienne d'Ugna, écuyer, et Louise, fille d'Antoine Du Saix, baron d'Arnans.

E. 201. (Portefeuille.) — 10 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1496-1599. — Iselin de Lanans. — Seigneurie d'Ugna. — Quittance donnée par Claude Genevois, écuyer, à Étienne d'Ugna, écuyer, son oncle, d'une somme de 300 florins, promise en dot à Jeanne d'Ugna, sa mère défunte, par Claude d'Ugna, père de cette dernière ; — contrat de mariage entre Étienne d'Ugna et Étiennette d'Autrisot, fille de noble Louis d'Autrisot, écuyer, et de Clauda de Montsupoy; — quittances données par Claude de Châteauneuf, écuyer, à Étienne d'Ugna, de la dot de Perrenette d'Ugna, son épouse ; — réception à l'abbaye de Gigny de Pierre, fils d'Étienne d'Ugna, par Louis de Rye, évêque et prince de Genève, prieur de Gigny ; — constitutions de rentes par divers particuliers envers Étienne d'Ugna ; — autorisation accordée par Hugues de Courbex-Verdala, grand maître de Saint-Jean-de-Jérusalem, à Claude d'Ugna, commandeur de la Ville-Dieu-en-Fontanette, de disposer de ses biens ; — donation par Claude de L'Aubespin, à Rénée de L'Aubespin, épouse de François d'Ugna, seigneur de la Chaux, à Barbe de l'Aubespin et Anne de L'Aubespin, ses filles, de l'usufruit des biens de Claudine de Fétigny.

E. 202. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 100 feuillets, papier.

1602. — Seigneurie d'Ugna. — Reconnaissances de cens envers François d'Ugna, seigneur de la Chaux en Bresse, par divers particuliers de Cropet, reçues par Jean Trebillet, notaire à Saint-Amour.

E. 203. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 2 cahiers in-8°, 20 feuillets ; 6 pièces, papier.

1602-1731. — Seigneurie d'Ugna. — Quittance donnée par François de Morel, seigneur de Virechâtel, de la dot constituée à Claudine d'Ugna, son épouse, par Étienne d'Ugna, son père ; — contrat de mariage entre Bertrand Du Breuil, seigneur de Chastelard en Bresse, fils d'Antoine Du Breuil, baron de la Bastre-sur-Cerdon, et Jeanne d'Ugna, fille de François d'Ugna et de Renée de L'Aubespin ; — constitution de rente par Charles Coulon, dit Beisson, de Savignac, envers François d'Ugna ; — testament par lequel Claude d'Ugna, religieux et chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur des commanderies de la Musse, Morterot, etc., donne tous ses biens à François d'Ugna, chevalier, son frère, seigneur d'Ugna ; — contrat de mariage entre Charles d'Ugna, chevalier, seigneur d'Ugna, et Clauda de Grammont, fille de feu Jacques-Antoine de Joux, dit de Grammont, et de Jeanne-Baptiste de Grammont ; — cession par Jeanne-Baptiste de Grammont, à Charles d'Ugna, d'une somme de 3,000 livres, à elle due par Caroline d'Autriche, marquise du Saint-Empire, comtesse de Cantecroix, et par le comte de Cantecroix, son fils ; — inventaire des titres des acquisitions faites à Ugna par la famille de ce nom.

E. 204. (Portefeuille.) — 10 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier ; 3 sceaux, en cire, pendants.

1307-1410. — Seigneurie de Chambéria. — Vente par Girard de Trenal, à Humbert de Binans, de fiefs situés à Sancia ; — concession de la haute justice de Chambéria, par Jean de Chalon, comte d'Auxerre et de Tonnerre, sire de Rochefort, à Humbert de Binans, seigneur de Chambéria ; — confirmation par Marguerite de Beaujeu, mère de Jean de Chalon ; — ventes : à Humbert de Binans, seigneur de Chambéria, par Bernard de Bornay, chevalier, de plusieurs fiefs à Sancia et à Chambéria ; — à Pierre de Binans écuyer, par Huguette, épouse de Humbert de Rothenay, d'immeubles à Chambéria ; — donation par Humbert de Binans à Jean, son fils aîné, de son château de Chambéria ; — reprise de fief de la seigneurie de Chambéria, par Huguenin de Binans, écuyer, sire de Chambéria, à Jean de Chalon, sire de Châtel-Belin et d'Orgelet ; — accensements de plusieurs meix à Chambéria, avec affranchissement de mainmorte, par Aimé de Binans et Gilles de Binans, seigneurs de Chambéria, à Benoît Cotier, de Marsenay et à Éthevin et Bernard Mic.

E. 205. (Portefeuille.) — 10 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1412-1478. — Seigneurie de Chambéria. — Déclaration par laquelle Louis d'Écrilles, tuteur d'Isabelle et d'Antoine de Binans, offre pour caution de son administration François de Liconnas ; — acensement par Gilles de Binans, seigneur de Chambéria, à Jean Marion de Messia, d'un meix à Messia, dit le meix Petit ; — procès entre Humbert, seigneur de Fétigny et de Bornay, et Humbert et Émard, frères, seigneurs de Chambéria, au sujet de la justice sur plusieurs meix et habitants de Chambéria ; — reprise de fief et dénombrement par Aimé de Binans, seigneur de Chambéria, à Philippe le Bon, duc et comte de Bourgogne ; — vente par Jean Bertot, à Aimé de Binans, seigneur de Chambéria, de meix et cens à Messia ; — vente par Jean et Denis Brassard, de Montaigu, à Aimé de Bi-

nans, seigneur de Chambéria, d'une portion de dîme dite la dîme à Jean de Chavéria; — reprise de fief par Humbert de Binans, au nom d'Aimé de Binans, son père, envers Charles le Téméraire, duc de Bourgogne.

E. 206. (Portefeuille.) — 8 pièces, parchemin; 7 pièces, papier; 1 sceau, cire rouge, pendant.

1471-1522. — Seigneurie de Chambéria. — Prorogation de délai accordée par Henri, seigneur de Fétigny et de Bornay, à Aimé de Binans, seigneur de Chambéria, pour remboursement de rente; — bulle du pape Sixte IV, permettant à Jacques de Binans, prieur du prieuré de Saint-Étienne de Pontarlier, d'avoir un autel portatif dans le château de Chambéria; — sentences du bailliage d'Orgelet maintenant les seigneurs de Chambéria dans le droit de faire faire la montre d'armes par leurs sujets par-devant le châtelain; — traité entre les seigneurs de Fétigny et de Chambéria, au sujet de la haute justice des deux seigneuries; — reprise de fief par Humbert de Binans, de la seigneurie de Chambéria, envers Jean de Chalon, prince d'Orange, seigneur d'Arlay et de Châtel-Belin.

E. 207. (Portefeuille.) — 7 pièces, parchemin; 2 pièces et 2 cahiers in-8°, 80 feuillets, papier.

1510-1596. — Seigneurie de Chambéria. — Achats et échanges d'immeubles situés sur le territoire de la seigneurie de Chambéria, par divers particuliers; — enquête contre Michel Baud, de Chambéria, au sujet du droit de ban-vin appartenant au seigneur de ce lieu, et défense audit Baud de vendre du vin avant la publication dudit banvin; — sentence du bailli d'Orgelet pour Philibert de Chalon, déclarant que les habitants de Chambéria doivent faire guet, garde et revue d'armes au château de Chambéria et non à Orgelet; — acquisition sur décret du meix Viennet, situé à Chavéria, par Clauda de Vienne, dame de Chambéria.

E. 208. (Portefeuille.) — 11 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1522-1556. — Seigneurie de Chambéria. — Acensements par Clauda de Vienne, dame de Chambéria, du meix Viennet, à Pierre et Louis Coillard; — vente par Claude Guigonnard, seigneur de la Vilette, à Clauda de Vienne, dame de Chambéria, et à Jean-Philibert et Claude de Binans, frères, d'un cens de 20 mesures de froment affecté sur le meix Pernet, à Chambéria; — poursuites par la justice de Chambéria contre Panerau et Claude-Bernard de Sarrogna, pour délits dans les bois de Conoslu; — échange d'immeubles à Vampornay, entre Jean-Philibert de Binans et la familiarité d'Orgelet.

E. 209. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 1 cahier in-8°, 130 feuillets, papier.

1557-1568. — Seigneurie de Chambéria. — Condamnation de deux particuliers de Chambéria, par la justice de Chambéria, pour délits de chasse; — traité entre le seigneur de Chambéria et les habitants de Sancia et Messia, pour la paisson dans les bois banaux; — inventaire des meubles trouvés au château de Chambéria, après le décès de Jean-Philibert de Binans, seigneur de Chambéria.

E. 210. (Portefeuille.) — 13 pièces, parchemin; 21 pièces, papier; 1 sceau, en cire.

1565-1597. — Seigneurie de Chambéria. — Ventes entre plusieurs particuliers d'immeubles situés à Chambéria; — interpellation par Claude de Binans, à Claude de La Vilette, seigneur dudit lieu, au sujet d'un impôt réclamé par ce dernier sur certains sujets de Chambéria; — arrêt du parlement de Dôle qui défend au seigneur de Fétigny d'exercer aucune justice sur la terre de Chambéria; — poursuites par le juge châtelain de Chambéria contre Claude Jacquet, pour avoir vendu du vin au préjudice du droit de ban-vin du seigneur; — opposition par les habitants de la Vilette à un mandement de nouvelleté obtenu contre eux, par Claude de Binans, au sujet des pâturages.

E. 211. (Portefeuille.) — 6 pièces, parchemin; 13 pièces, 1 plan et 1 cahier in-8°, 50 feuillets, papier.

1572-1589. — Seigneurie de Chambéria. — Plan du meix de Chambéria à Marzenay; — mandements de terrier par Philippe II, roi d'Espagne, en faveur de Claude de Binans, seigneur de Chambéria; — montre d'armes devant le château de Chambéria; — mandement de garde de la cour de parlement de Dôle, accordé à Claude de Binans contre plusieurs particuliers qui coupent du bois dans les forêts communales de Chambéria; — acensement par Claude de Binans, seigneur de Chambéria, aux habitants de Sancia et Messia, d'une pièce de terre aux Chauffois; — reprise de fief par Claude de Binans, écuyer, seigneur de Chambéria, envers François de Vergy, comte de Champlitte, au nom du roi d'Espagne; — mandement de garde du bailli d'Aval, qui maintient Claude de Binans dans le droit d'exiger des habitants de Chambéria le guet et garde

au château de Chambéria et non à Orgelet; — compte rendu à M. de Binans par le receveur de la seigneurie de Chambéria.

E. 212. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 1 pièce et 1 cahier in-8°, 12 feuillets, papier.

1589-1599. — Seigneurie de Chambéria. — Mandement de nouvelleté obtenu du bailli d'Aval par Claude de Binans, chevalier, seigneur de Chambéria, contre plusieurs particuliers d'Orgelet qui avaient coupé des arbres dans la forêt de Chanault; — vente par ledit Claude de Binans, du pré du moulin de Messia, aux frères Bourrel, de Fétigny; — traité par lequel Antoine de Montjouvent, prieur d'Oussia, sacristain du prieuré de Gigny, cède à Humbert de Binans, seigneur de Chambéria, des dîmes et des cens à Chambéria, dépendant de son office de sacristain; — enquête provoquée par Perronne de Thomassin, veuve de Guillaume de Binans, et Adrienne-Thérèse de Binans, sa fille unique, pour justifier d'une créance sur Pierre Andrey, de Merlia.

E. 213. (Portefeuille.) — 20 pièces, parchemin; 5 pièces, papier; 1 sceau, en cire, pendant.

1525-1646. — Seigneurie de Chambéria. — Traités de mariages entre des particuliers habitant la terre de Chambéria; — dispenses de parenté; — quittances de dots; — noms de quelques particuliers : Étienne Belin, de Chay; Denise Charnoz, Claude Poly, de Montjouvent; Perrenette Gandy, d'Écrilles; Pierre Poly, de Sancia; Benoîte Rahon, Claude Charmard, de Messia; Jehanne Richon, de Sancia; Denis Rouget, Clauda Cornu, de Sancia; Jehan Berthet, Jeanne-Antoine Cornu, etc.

E. 214. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 5 pièces et 2 cahiers in-8°, 60 feuillets, papier.

1601-1629. — Seigneurie de Chambéria. — Ventes, entre particuliers, d'immeubles sur Chambéria; — par Guillaume de Binans, aux frères Boril, de Fétigny, du pré de Châtillon; — délimitation des seigneuries de Chambéria et de Nancuise; — enquête au château de Chambéria, par Nicolas Trebillet, capitaine de l'artillerie et garde des munitions de la ville de Dôle, Jean-Baptiste Barberot, de Gray, bailli de Champlitte, et Claude Choz, secrétaire de Mgr de Champlitte, au sujet du droit de garde; — dénombrement fourni par Guillaume de Binans, seigneur de Chambéria, à Benoît Charreton, seigneur de Nancuise, baron du Pin, de ce qu'il possède à Échailla; — reprise de fief de la seigneurie de Chambéria, envers Clériadus de Vergy, comte de Champlitte, gouverneur et capitaine général du comté de Bourgogne, au nom du roi d'Espagne, par Guillaume de Binans; — montre d'armes faite à Chambéria, proche le pilier servant de limite entre les seigneuries de Chambéria et de Nancuise.

E. 215. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin; 26 pièces, papier; 1 sceau, en cire rouge, pendant.

1620-1684. — Seigneurie de Chambéria. — Décret de la seigneurie de Chambéria contre Guillaume de Binans, au profit de messire François d'Ugnies, chevalier, seigneur de la Chaux; — concession du droit de tabellionné, par Philippe III, roi de Castille, en faveur de Guillaume de Binans, seigneur de Chambéria; — achats, entre particuliers, d'immeubles sur Chambéria; — constitutions de rentes, par des particuliers, au profit du seigneur de Chambéria; — acensements : par Guillaume de Binans, seigneur de Chambéria, à Claude Michaud, d'Onnoz, d'immeubles à Messia; — à Pierre Boy, de Messia, d'immeubles audit lieu; — par Péronne de Thomassin, veuve de Guillaume de Binans, seigneur de Chambéria, à Louis Jacquet, de la Boissière, du meix Vaucher.

E. 216. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 81 pièces, papier.

1632-1647. — Seigneurie de Chambéria. — Mandements de terrier, par Philippe III, roi d'Espagne, en faveur de Guillaume de Binans, pour la seigneurie de Chambéria; — en faveur de Péronne de Thomassin, veuve de Guillaume de Binans, pour les seigneuries de Chambéria, et le fief de Beyne, dans le val d'Épy; — procès entre madame de Chambéria et le sieur Jeannin, au sujet d'impositions payées par ce dernier pour la capitulation du château de Chambéria où il s'était retiré pendant la guerre de 1636; — vente de pré à Chambéria, par Claude Nithier, dudit lieu, à Péronne de Thomassin, veuve de Guillaume de Binans; — fragment du terrier des meix situés à Agea, dépendant de la seigneurie de Chambéria.

E. 217. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 79 pièces, papier.

1655-1667. — Seigneurie de Chambéria. — Vente par Claude Junod, à Adrienne-Thérèse de Binans, dame de Chambéria, d'immeubles dans ce village; — procès intenté par Adrienne-Thérèse de Binans, dame de Chambéria, contre les acquéreurs des biens du sieur Amiot, son homme mainmortable; — poursuites à la requête du procureur fiscal de Chambéria contre Claude Laurent, dit

Garnier, de Chambéria, pour délit dans les bois communaux.

E. 218. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 50 pièces, papier.

1677-1695. — Seigneurie de Chambéria. — Procès entre les habitants de Chambéria et ceux de Marzenay, au sujet de la répartition des tailles ; — achats par Adrienne-Thérèse de Binans de divers immeubles situés à Chambéria, Échailla et Marzenay ; — mandement de terrier, par Louis XIV, en faveur d'Adrienne-Thérèse de Binans, veuve de Jean-François de Joux, dit de Grammont, pour les seigneuries de Chambéria, Sancia, Messia, Gevria, la Boissière, Chavéria, Sézéria, Montjouvent, Ugna, Montadroit ; — traité entre Adrienne-Thérèse de Binans et divers particuliers de Chambéria, au sujet des droits de tâche.

E. 219. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 66 pièces, papier.

1681-1732. — Seigneurie de Chambéria. — Ventes, entre particuliers, de fonds de terres situés à Échailla, dépendant de la directe de Chambéria ; — constitutions de rentes par plusieurs particuliers de Chambéria, envers Adrienne-Thérèse de Binans ; — vente d'un communal par les échevins de Chambéria à François de Grammont, seigneur de ce lieu ; — procès entre Gabriel-Philibert de Binans, de Joux, de Grammont, seigneur de Chambéria, et Philippe Charnod, au sujet de la succession mainmortable d'Anatoile Charnod.

E. 220. (Portefeuille.(— 3 pièces, parchemin ; 26 pièces, papier ; 1 sceau, en cire, pendant.

1700-1730. — Seigneurie de Chambéria. — Acte d'émancipation des nommés Dodin et Brémont devant le juge châtelain de Chambéria ; — poursuites exercées par Adrienne-Thérèse de Binans contre divers particuliers qui ont refusé d'exécuter les corvées ; — autorisation donnée par M. de La Neuville, intendant de Franche-Comté, à madame la comtesse de Grammont, de rétablir un marché par semaine et trois foires par an à Chambéria ; — lettres patentes de Louis XIV à ce sujet (signature du Roi) ; — traité entre François de Grammont et les échevins de Chambéria, Messia et Sancia, au sujet du bornage des bois communaux ; — liste des testaments publiés en la justice de Chambéria (1).

(1) Cette liste remonte jusqu'en 1544.

E. 221. (Portefeuille.) — 58 pièces, papier.

1721-1749. — Seigneurie de Chambéria. — Achats d'immeubles à Chambéria, par Marie-Gabrielle-Charlotte-Françoise-Gasparine de Grammont ; — procès intenté par cette dernière au sieur Claude Rugaud, au sujet d'un colombier construit par ce dernier ; — prestation de serment entre les mains du juge châtelain de Chambéria par les gardes institués par Gasparine de Grammont ; — état des bois à couper dépendant de la seigneurie de Chambéria dans le bailliage d'Orgelet.

E. 222. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin ; 76 pièces, papier ; 1 sceau, en cire, pendant.

1733-1777. — Seigneurie de Chambéria. — Arrêt du parlement de Besançon qui maintient Claude-Louis-Maximilien-Libre, baron d'Iselin de Lanans, seigneur de Nancuise, Chatagna, Échailla, etc., héritier de madame de Grammont, sa tante, dans le droit de publier les testaments dans ses seigneuries ; — mandement de terrier par le roi Louis XV, en faveur de Claude Libre d'Iselin de Lanans, pour les seigneuries de Chambéria, Montjouvent, Ugna, le Val-d'Épy ; — liste de tous les contrats passés et alloués dans les seigneuries de Chambéria, Écrilles, Ugna, Nancuise et dépendances, pendant la régie du notaire Guichard ; — état des baux à ferme de la seigneurie de Chambéria pendant l'année 1763 ; — quittances et factures acquittées, apportées à M. de Lanans à l'appui des comptes de régie de la seigneurie de Chambéria.

E. 223. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1771-1789. — Seigneurie de Chambéria. — Achats d'immeubles sur Chambéria par les particuliers dont les noms suivent : Joseph-Girard Labre, Joseph Vernoz, Joseph Couvert, Alexandre Olivier, François Vaucher, Joseph Meynier, François Michaud, Jacques Benoît, Marie Michaud, Claude-Humbert Bel, etc.

E. 224. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 55 pièces, papier.

1774-1782. — Seigneurie de Chambéria. — Procès entre le baron de Lanans et les habitants de sa terre de Chambéria, au sujet du curage du bief du moulin banal de Sancia ; — poursuites en payement de cens pour culture des terrains communaux, exercées par le baron de Lanans, con-

tre divers particuliers de Chambéria ; — procès entre le baron de Lanans, le curé de Chambéria, les habitants de ce lieu, de Sancia et Marzenay, au sujet des dîmes ; — comptes rendus par Jean-Baptiste Guichard, avocat au Parlement, régisseur du château de Chambéria, à M. de Lanans.

E. 225. (Portefeuille.) — 105 pièces, papier.

1783-1790. — Seigneurie de Chambéria. — État des baux de la seigneurie de Chambéria de 1783 à 1789 ; — comptes rendus par M. Gaspard de Gigny, régisseur de la terre de Chambéria, à M. Iselin de Lanans, de la régie de cette seigneurie.

E. 226. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 56 feuillets, papier.

1650-1724. — Seigneurie de Chambéria. — Reconnaissances générales des droits seigneuriaux de la terre de Chambéria pour M. de Grammont-Châtillon ; — état des droits seigneuriaux de cette terre, avec indication des terriers de chaque village et de la date de leur confection.

E. 227. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 325 feuillets, papier.

1486-1487. — Seigneurie de Chambéria. — Tenues de justice ; — poursuites contre des manants : pour vols ; — pour défaut de mouture au moulin et au battoir seigneurial; — d'observation du ban-vin du seigneur.

E. 228. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 154 feuillets, papier.

1644. — Extrait du terrier de la seigneurie de Chambéria, rière Légna et Montadroit (Nivers, notaire).

E. 229. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 124 feuillets, papier.

1753-1755. — Terrier et reconnaissance générale de la terre de Chambéria, dressé en faveur de Claude-Louis-Maximilien-Libre, baron d'Iselin de Lanans, par Menouillard, notaire ; — acte de délimitation de Chambéria, signé par les principaux habitants.

E. 230. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 72 feuillets, papier.

1569-1602. — Seigneurie de Chambéria. — Reconnaissances de cens sur des meix situés à Chavéria, envers le seigneur ; — censier de Merlia, dépendant de ladite seigneurie.

E. 231. (Portefeuille.) — 9 cahiers in-8°, 124 feuillets, papier.

XVIe siècle. — Seigneurie de Chambéria. — Censier de ladite seigneurie.

E. 232. (Portefeuille.) — 3 cahiers in-8°, 246 feuillets, papier.

1549-1744. — Reconnaissances : des cens dus à Légna, Agea et Fétigny, à Adrienne-Thérèse de Binans, dame de Chambéria ; — des cens de Montadroit, Légna et Agea, annexés en la seigneurie de Fétigny, pour madame de Fétigny, dame de Chambéria.

E. 233. (Portefeuille.) — 60 pièces; 1 cahier in-8°, 40 feuillets, papier.

1740-1790. — Seigneurie de Chambéria. — Manuel des cens dus au seigneur de Chambéria, à Rothonay ; — reconnaissances particulières de cens, envers Claude-Louis-Maximilien-Libre, baron d'Iselin de Lanans, mestre de camp d'un régiment de dragons, sur Chambéria, Marigna, Ugna, Gevria, Chavéria, Sézéria.

E. 234. (Portefeuille.) — 1 registre in-folio, 110 feuillets, papier.

1687. — Seigneurie de Chambéria. — Manuel des rentes dues à Chambéria, Sancia et Messia, à Adrienne de Binans, veuve de Jean-François de Joux, dit de Grammont.

E. 235. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 40 feuillets, papier.

1771-1774. — Seigneurie de Chambéria. — Manuel des recettes des revenus de ladite seigneurie ; — extrait du manuel des rentes dues au seigneur.

E. 236. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 58 feuillets, papier.

1764-1772. — Seigneurie de Chambéria. — Livre des recettes pour les baux à ferme de ladite seigneurie, dressé par le sieur Guichard, régisseur.

E. 237. (Portefeuille.) — 4 pièces, papier; 3 cahiers in-8°, 74 feuillets, papier.

1619-1786. — Seigneurie de Chambéria; — directe de cette seigneurie à Chevreau et à Cousance. — Manuel des cens dus à Cousance, à Adrienne-Thérèse de Binans, dame de Chambéria, et des revenus de la seigneurie de Chambéria, à Chevreau; — reconnaissances de cens assignés sur des immeubles sis à Chevreau, en faveur d'Adrienne-Thérèse de Binans et Claude-Louis-Maximilien-Libre, baron d'Iselin de Lanans; — cartes de plusieurs propriétés sises à Chevreau, dépendant de la seigneurie de Chambéria.

E. 238. (Portefeuille.) — 11 pièces, parchemin; 7 pièces, papier; 2 fragments de sceaux, en cire, pendants.

1304-1706. — Fief de Messia. — Ventes d'immeubles sur Messia : par Humbert, dit Cuche, de Trenal, écuyer, à Humbert de Binans, seigneur de Chambéria; — par Gilles-Geoffroy d'Orgelet, à Gilles de Binans; — de plusieurs serfs et meix à Messia, par Jean et Humbert Berthod, seigneur de Malatrait, à Aimé de Binans; — de différents cens sur Messia, par Jean Du Tartre, à Aimé de Binans; — d'immeubles, par Claude et François Poly, à Claude de Binans; — de partie de leurs communaux, par les habitants de Messia, à Guillaume de Binans; — abandons faits par Pierre et Jean Bois et Jean Baux, de Messia, de leurs biens mainmortables sis audit lieu, aux seigneuries de Chambéria; — acensement par Hugues et Jean de Binans, seigneurs de Chambéria, à Pierre et Jean Girard, de la grange de Messia; — albergement par Guillaume de Binans, à Claude Poudron, d'immeubles à Messia; — reprise de fief par Jean Berthod, seigneur de Malatrait, envers Aimé de Binans, d'un chasal et autres immeubles à Messia.

E 239. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1434-1780. — Fief de Messia. — Sentence arbitrale rendue par Aimé de Binans, seigneur de Chambéria, en faveur d'Aimé Muiguet, contre Pierre Genty, tous deux de Messia, au sujet d'un pré sis à Messia; — traité entre les habitants de Messia et de Sancia et le seigneur de Chambéria, au sujet de la paisson dans les bois banaux de la seigneurie de Chambéria; — permission accordée par les habitants de Messia et par Claude de Binans, à Humbert Tissot, de Savigna, de couper, pendant 4 ans, toutes sortes de bois, dans les bois communaux de Messia; — procès intenté par Adrienne-Thérèse de Binans, contre Jean Rouget, de Messia, pour le contraindre à faire ses corvées; — traité pour dix ans entre les habitants de Messia et le seigneur de Chambéria, au sujet des impositions; — ventes, entre particuliers, d'immeubles à Messia, mouvant de la directe de Chambéria.

E. 240. (Portefeuille.) — 11 pièces, parchemin; 3 pièces, 1 cahier in-8°, 48 feuillets, papier.

1413-1572. — Fief de Montadroit, relevant de la seigneurie de Chambéria, et fief de Chambéria à Orgelet, relevant de la seigneurie d'Orgelet. — Manuel des cens dus à Montadroit à Claude de Binans, seigneur de Chambéria; — cession à Gilles de Binans, seigneur de Chambéria, du meix Pialet, situé à Orgelet, par Étienne Bugand, d'Orgelet; — albergement par Jean de Matafelon, à Pierre Richier, d'immeubles à Orgelet, relevant de la seigneurie de Chambéria; — reconnaissance de cens sur une maison à Orgelet, par Antoine Barruel, d'Orgelet, envers Humbert de Binans, seigneur de Chambéria; — carte des fonds de terre dépendant de la directe de Chambéria, à Orgelet; — vente par Jeanne Pasturel, veuve de Guillaume Jacquot, à Louis Jacquard, d'Orgelet, d'immeubles dépendant de la directe de Chambéria, à Orgelet; — sentence du bailli du prince d'Orange, seigneur d'Orgelet, qui renvoie Antoine Rodet et Pierre Simonin de la demande qui leur était faite du droit de toises et de lods, sur leurs maisons d'Orgelet, dépendantes de la directe du seigneur de Chambéria.

E. 241. (Portefeuille.) — 20 pièces, parchemin; 3 pièces, papier; 2 fragments de sceaux, en cire, pendants.

1293-1697. — Fief de Sancia. — Ventes : du meix Frillet, à Sancia, par Perrin Girod, à Humbert de Binans, seigneur de Chambéria; — du fief de Sancia, par Étienne, sire de Courlaoux, à Humbert de Binans; — par Girard de Trenal, damoiseau, d'immeubles à Sancia à Humbert de Binans; — de droits de cens à Sancia, par Étienne Othenin, de Lons-le-Saunier, à Gilles de Binans; — d'immeubles à Sancia, par Claude Poly, à Claude de Binans; — d'une portion de communal, par les habitants de Sancia, à Guillaume de Binans; — d'immeubles à Sancia, par Claude Olivier, de Chambéria, à Claude de Binans; — d'immeubles situés à Sancia, par divers particuliers de Chambéria, aux seigneurs de ce lieu.

E. 242. (Portefeuille.) — 12 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1417-1666. — Fief de Sancia. — Échanges d'immeubles situés à Sancia, entre divers particuliers de ce lieu et les seigneurs de Chambéria; — abandons de biens faits aux seigneurs de Chambéria, par des particuliers de Sancia; — acensements d'immeubles situés à Sancia, par les seigneurs de Chambéria, à divers particuliers de Sancia.

E. 243. (Portefeuille.) — 6 pièces, parchemin; 8 pièces, papier; 1 sceau, en cire, pendant.

1449-1781. — Fiefs de Sancia et de Chambéria. — Traité entre Pierre de Mussy, pitancier de la royale abbaye de Gigny, et Aimé de Binans, seigneur de Chambéria, au sujet d'immeubles à Sancia, et ratification de ce traité par l'abbé de Cluny; — traités : entre Claude de Charnoz, pitancier de Gigny, et Humbert de Binans, au sujet du meix Chevalier, à Sancia; — entre Antoine Du Saix, seigneur d'Arnans, Aimé Du Saix et Claude de Poligny, son épouse, Humbert de Binans, seigneur de Chambéria et Antoine de Montjouvent, sacristain de l'abbaye de Gigny, portant échange de cens sur Sancia; — droit de retenue, accordé par Guillaume de Binans, seigneur de Chambéria, à dom Antoine de Binans, prieur de Chatonnay, sur un pré à Sancia; — état des fonds sis à Vernantois et dépendant de la seigneurie de Chambéria.

E. 244. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 1 cahier in-8°, 16 feuillets, parchemin; 10 pièces, papier; 2 fragments de sceaux en cire, pendants.

1395-1610. — Fief de Chavéria, relevant de la seigneurie d'Orgelet et de l'abbaye de Château-Châlon en partie. — Acensements par Tristan Brassard et Étienne Brassard, de Montaigu, à Jean Gobillet et Pierre Picoulet, de meix à Chavéria. — Consentement donné par Catherine de Sugny, abbesse de Château-Châlon, à une vente faite par Jean et Denis Brassard, à Aimé de Binans, écuyer, seigneur de Chambéria, de dîmes à Chavéria; — du meix Viennet à Chavéria, par Clauda de Vienne, dame de Chambéria, à Antoine Nicolas d'Orgelet; — reprise du fief de Chavéria, par François Vaucher d'Arlay, envers Marie de Rye, abbesse de Château-Chalon; — reconnaissance de la haute justice faite par les habitants de Chavéria envers Philippe II, roi d'Espagne, seigneur d'Orgelet; — reprise du fief de Chavéria par Claude de Binans, seigneur de Chambéria, envers Catherine de Rye, abbesse de Château-Châlon.

E. 245. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 53 pièces, papier.

1564-1779. — Fief de Chavéria. — Procès : entre Joachim de Beaurepaire, aux droits de Philibert de Beaurepaire, son père, et les habitants de Chavéria, au sujet d'un droit d'usage prétendu par M. de Beaurepaire dans les bois communaux de Chavéria; — entre Adrienne-Thérèse de Binans, veuve de Jean-François de Joux, dit de Grammont, baron de Châtillon, et Jean-Benoît Donneux, de Chavéria, au sujet de cens réclamés à ce dernier; — ventes : entre particuliers, d'immeubles sur Chavéria; — de la directe de ce fief par Claude Corcelle, de Chavéria, à Laurent-Mathieu Vulpillat, curé de Sézéria; — par Ancelis, fille de Guichard Fripet, de Chavéria, écuyer; — cartes particulières pour servir au terrier du fief de Chavéria.

E. 246. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin.

1394-1442. — Seigneurie de Cressia. — Donation par Jean d'Andelot, écuyer, sire de Cressia, à Guillaume de Cressia, de différents immeubles à Cressia; — vente par décret de biens situés à Cressia, appartenant à Claude de Cressia, adjugés à Guillaume d'Ugna; — traité entre Guillaume d'Ugna et Denise Jacquet, au sujet d'un quart des dîmes de blé de Cressia; — dénombrement fourni par Girard d'Ugna, au seigneur de Cressia, de ce qu'il possède dans cette dernière localité.

E. 247. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 2 pièces, 1 cahier in-8°, 60 feuillets, papier.

1449-1613. — Seigneurie d'Écrilles. — Lettres de grâce accordées à cause de ses bons et loyaux services, par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, à son page Loys de La Baume, fils de Jean, seigneur de la Baume et d'Écrilles, accusé d'avoir menacé de son épée Guillaume Othenin, bourgeois d'Orgelet, qui avait tué sur le territoire d'Orgelet un cerf provenant de la chasse seigneuriale d'Écrilles; — confirmation par Georges Boquet, seigneur d'Écrilles, de l'affranchissement fait en 1502 des habitants d'Écrilles, par Morel, seigneur de ce lieu; — dénombrement fourni par Philibert Meurier, seigneur d'Écrilles, Marangea et Montjouvent, envers Claude de Vergy, lieutenant gouverneur et capitaine général de leurs altesses sérénissimes les archiducs Albert et Isabelle, seigneurs d'Orgelet; — revente de la seigneurie d'Écrilles, à Alexandre Orlandin, bourgeois à Lyon; — mandement de terrier par les archi-

ducs Albert et Isabelle, pour Georges Boquet, seigneur d'Écrilles, Marangea et Montjouvent ; — reconnaissances des droits seigneuriaux de la seigneurie d'Écrilles.

E. 248. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin ; 63 pièces, papier ; 1 sceau, en cire, pendant.

1629-1758. — Seigneurie d'Écrilles. — Cession de rente, faite par Claude Buisson, à Georges Boquet, seigneur d'Écrilles ; — bail de la seigneurie d'Écrilles, par dame Bernarde Catherine, épouse de Claude Mougeot-Vigoureux, seigneur d'Écrilles, Joseph-Alexis Jaud, de Nermier ; — procès : entre le seigneur d'Écrilles et les habitants de Marangea, au sujet des droits seigneuriaux sur les bois communaux d'Écrilles ; — entre le fermier de la seigneurie d'Écrilles et Isabelle Berthet, de Marangea, et Claudine Boquet, dame d'Écrilles, au sujet de la succession de Jean Girey, de Marangea ; — publications de testaments, dations de tutelles et curatelles devant la justice d'Écrilles.

E. 249. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin ; 18 pièces, papier ; 2 sceaux, en cire, pendants.

1693-1713. — Seigneurie d'Écrilles. — Poursuites par le procureur d'office de la seigneurie d'Écrilles, contre Humbert Arbel et Pierre Cordier, pour dégradations dans les bois communaux ; — ventes de portions de la seigneurie d'Écrilles, Marangea, Montjouvent, à Bernarde Catherine, veuve de Claude Mougeot-Vigoureux, par Jean-Baptiste Duchamp ; — partage de la seigneurie d'Écrilles entre Bernarde Catherine, Claudine Duchamp et Claude-Nicolas Duchamp, seigneur d'Assaut ; — reprises de fief de la seigneurie d'Écrilles, faites devant la Chambre des Comptes de Dôle, par François-Claude Vigoureux et Bernarde Catherine, sa mère ; — dénombrement des deux dixièmes des seigneuries d'Écrilles, Marangea, Montjouvent, par les mêmes ; — monitoire accordé à Bernarde Catherine, par l'archevêque de Besançon, contre ceux qui coupent du bois dans ses forêts d'Écrilles ; — ventes : du dixième de la seigneurie d'Écrilles, par M. Duchamp d'Assaut, au comte de Grammont-Châtillon ; — par Étienne Vigoureux, à Gabriel-Philibert de Joux, de Binans, de Grammont, etc., des huit dixièmes des seigneuries d'Écrilles, Marangea, Montjouvent.

E. 250. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin ; 18 pièces, 1 cahier in-8°, 60 feuillets, papier.

1787-1788. — Registre des rapports des gardes de la seigneurie d'Écrilles ; — visite et reconnaissance des moulins d'Écrilles ; — mémoire à consulter sur la question de savoir si madame de Grammont a le droit de retenir les eaux de la rivière de Valouse dans son lit naturel, et d'affranchir ses prés de la servitude du canal ; — cession de pré, par Georges Courbe, d'Orgelet, à madame de Grammont-Châtillon ; — mandements de terrier pour les seigneurs d'Écrilles ; — dénombrement fourni par Claude-Louis-Maximilien-Libre, baron d'Iselin de Lanans, au prince d'Issenghien, de la seigneurie d'Écrilles.

E. 251. (Portefeuille.) — 3 pièces et 1 cahier in-8°, 60 feuillets, parchemin ; 3 pièces, papier.

1491-1614. — Fief de Marangea, relevant de la seigneurie d'Écrilles. — Droit de retenue exercé par Simone d'Oiselay, dame d'Écrilles, sur la seigneurie de Marangea, acquise par Philibert de Rouche, seigneur de Montjouvent, son époux, de Jehan de Bouze et de Marguerite d'Aubonne. — Affranchissement par désaveu de Jean Michaud, de Marangea, par Louis Morel, seigneur d'Écrilles et de Marangea ; — traité, au sujet des corvées et des tailles, entre les habitants de Marangea et Louis Morel, écuyer ; — égalation du meix de Marangea ; — procès entre Georges Boquet, seigneur d'Écrilles, Marangea et Montjouvent, contre Pierre Gentet, de Marangea, au sujet de la succession de Guillaume Gentet, sujet mainmortable de la seigneurie de Marangea.

E. 252. (Portefeuille.) — 28 pièces et 1 cahier in-8°, 46 feuillets, papier.

1621-1764. — Fief de Marangea, relevant de la seigneurie d'Écrilles. — Inventaire fait au décès de Jeanne Ramel, de Marangea, mainmortable, à la requête du procureur d'office de la seigneurie d'Écrilles ; — traité entre Marie-Gabrielle-Charlotte-Françoise-Gasparine de Grammont-Châtillon et les héritiers de Joseph Tardy, procureur du Roi, au bailliage d'Orgelet, au sujet de la succession de ce dernier, que madame de Grammont réclamait à titre d'échute ; — actes de ventes entre particuliers, de fonds de terre situés sur le territoire de Marangea ; — manuel des recettes des cens dus au seigneur d'Écrilles, sur le territoire de Marangea.

E. 253. (Portefeuille.) — 1 pièce et 1 cahier in-8°, 52 feuillets, papier.

1768-1778. — Fief de Marangea, relevant de la seigneurie d'Écrilles. — Reconnaisances de cens dus à Marangea, à M. le baron d'Iselin de Lanans, seigneur d'É-

crilles et de Marangea; — reconnaissance générale des droits seigneuriaux, par les habitants de Marangea, en faveur du baron de Lanans.

E. 254. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1470-1629. — Fief de Montjouvent, relevant de la seigneurie d'Écrilles. — Traité entre Jean de Montjouvent, seigneur dudit lieu, et les habitants de Montjouvent, au sujet des parcours; — procès intenté par Reynier de Saulbief, écuyer, seigneur des bâtis de Vernoy et Montjouvent, contre les Chartreux de Vaucluse, en payement d'un cens sur un terrain dit Corrabœuf; — partage de la seigneurie de Montjouvent, entre Jean, sire de Rupt, conseiller et chambellan de l'empereur Charles-Quint, et Philiberte de Saulx, veuve de Reynier de Saulbief; — reprises de fiefs, par Claude de Binans, seigneur de Chambéria : envers Jean de La Tourière, seigneur d'Écrilles, de la terre de Montjouvent; — envers Antoine de Civria, veuve de Jean de La Tourière, dame d'Écrilles; — enquête concernant les réparations à faire au château de Montjouvent; — droit de retenue, exercé par Guillaume de Binans, seigneur d'Écrilles, sur des fonds situés à Montjouvent; — reconnaissance envers Guillaume de Binans, par les habitants de Montjouvent, du droit de tâche qui lui appartient; — donation d'une partie de la seigneurie de Montjouvent, par Guillaume de Binans, seigneur de Chambéria, à Antoine de Binans, prieur de Chatonnay.

E. 255. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 17 pièces, et 1 cahier in-8°, 36 feuillets, papier.

1649-1767. — Fief de Montjouvent, relevant de la seigneurie d'Écrilles. — Acquisitions d'immeubles situés à Montjouvent, par dom Jean-Antoine de Binans, prieur de Chatonnay et seigneur de Montjouvent; — acensements : par Adrienne-Thérèse de Binans, dame de Chambéria, à Claude Michaud, d'immeubles situés à Montjouvent; — par Louis-Maximilien-Libre, baron d'Iselin de Lanans, à Claude Camelin et Christophe Clément; — albergement par Adrienne-Thérèse de Binans, à Claude Berthet, d'un champ situé à Montjouvent; — échange d'immeubles sur Montjouvent, entre dom Jean-Antoine de Binans, prieur de Chatonnay, seigneur de Montjouvent, et Amy Goz; — vente par Claude Grand, à dom Jean-Antoine de Binans, d'un pré dit à la Courbe-du-Lavoir, à Montjouvent; — enquête au nom d'Adrienne-Thérèse de Binans, contre François Poncet, de Sarrogna, au sujet de l'état des bâtiments de la Grange de Montjouvent.

E. 256. (Portefeuille.) — 10 pièces, parchemin; 31 pièces, papier.

1578-1787. — Fief de Montjouvent, relevant de la seigneurie d'Écrilles. — Poursuites par Adrienne-Thérèse de Binans, contre Jean Michaud, de Montjouvent, au sujet du payement d'un cens; — déclaration des biens composant la seigneurie de Montjouvent; — demande en partage des bois banaux de la seigneurie de Montjouvent, produite par-devant le bailliage d'Orgelet, par Adrienne-Thérèse de Binans, dame de Chambéria et Montjouvent, contre Bernarde de Catherine, veuve du sieur Mougeot-Vigoureux; — vente par Jeanne-Claudine Duchamp d'Assant, à Adrienne-Thérèse de Binans, de ses droits sur la seigneurie de Montjouvent; — inventaire de titres concernant les terres d'Écrilles et Montjouvent trouvés au château de Montjouvent; — manuel des cens dus au seigneur de Chambéria et d'Écrilles, par les habitants de Montjouvent; — ventes, entre particuliers, d'immeubles mouvant de la directe de la seigneurie de Montjouvent.

E. 257. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 8 pièces, et 2 cahiers in-8°, 42 feuillets, papier; 1 fragment de sceau, en cire, pendant.

1347-1761. — Seigneurie de Fétigny; — fief de Montadroit, relevant de la seigneurie de Fétigny. — Extrait du terrier du fief de Montadroit; — reconnaissances des dîmes de Fétigny et de Montadroit, au profit de Hubert Canon, dit du Pasquier, et de Jeanne-Bénigne de La Vilette, dite de Morel, son épouse, seigneurs de la Vilette et Fétigny; — vente par demoiselle Guillemette de Montadroit, au profit de Jean de Montadroit, son frère, du meix Vuillet à Montadroit; — manuels des cens dus au seigneur de Fétigny, à Fétigny et à Montadroit; — bail par Antoine-Joseph Daniel de Maisod du Pasquier, ancien capitaine au régiment de Normandie, seigneur de la Villette, Fétigny, Sarrogna et Montadroit, de la grande dîme des gros blés de Montadroit, à Claude-Pierre Lambert et Pierre Fieux.

E. 258. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 13 pièces, et 1 cahier in-8°, 40 feuillets, papier.

1462-1698. — Seigneurie de Gevria. — Acensement par Claude de La Baume, seigneur de Vallefin, aux habitants de Gevria, d'un terrain vague à Gevria; — interpellation faite par le seigneur de Gevria, aux échevins d'Arinthod, pour leur défendre de mener paître leur bétail sur le territoire de Gevria; — reconnaissances de cens, sur

Gevria, au profit de Philibert d'Ugna, seigneur de Gevria; — procès entre Philibert d'Ugna, seigneur de Gevria, et Claude de Balay, seigneur de Marigna-le-Haut-Châtel, au sujet de la justice et du droit de ban-vin à la Boissière, proche Gevria; — reprises de fief de la seigneurie de Gevria, par François d'Ugna, seigneur de la Chaux, et Philibert d'Ugna, chevalier, envers François de Vergy, comte de Champlitte, gouverneur de Franche-Comté, au nom de Sa Majesté le roi d'Espagne; — enquête contre Jean-Jacques et autres particuliers d'Arinthod, qui avaient coupé du bois dans les forêts banales de Gevria, et qui prétendaient au droit de parcours sur Gevria; — dénombrement fourni à la princesse d'Issenghien, par Adrienne-Thérèse de Binans, dame de Chambéria, Montjouvent, Saint-Sulpice, Montadroit, Ugna, Gevria, la Boissière, Chavéria, Sézéria, etc., de la seigneurie de Gevria.

E. 259. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 130 feuillets, papier.

1617. — Seigneurie de Chambéria. — Reconnaissances particulières des droits seigneuriaux de Gevria, au profit de Philibert d'Ugna, seigneur de Gevria.

E. 260. (Portefeuille.) — 3 cahiers in-8°, 94 feuillets, papier.

1634-1636. — Seigneurie de Gevria; — Manuel des cens de Gevria; — tables des terriers de ladite seigneurie.

E. 261. (Portefeuille.) — 31 pièces, papier; 3 plans.

1667-1778. — Seigneurie de Gevria. — Montre d'armes des sujets de la seigneurie de Gevria; — traité entre Gaspard de Beaurepaire, seigneur de Gevria, et les habitants dudit lieu, au sujet du droit de tâche sur les communaux cultivés; — traité entre les habitants de Gevria et ceux d'Ugna, au sujet des parcours et de la répartition des impôts; — état des amendes dues au seigneur de Chambéria, dans les seigneuries de Gevria et d'Ugna; — poursuites en payement de cens par mademoiselle de Grammont, dame de Nancuise, contre les habitants de Gevria; — feuilles de plan pour servir à la confection du terrier de Gevria.

E. 262. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 1 pièce et 2 cahiers in-8°, 42 feuillets, papier; 1 sceau, en cire, pendant.

1494-1548. — Fief de Merlia, relevant de la seigneurie d'Orgelet. — Ratification par Louis de Courlaoux, seigneur de Moutonne, en faveur d'Humbert et Énard de Binans, de deux ventes passées entre Claude de Courlaoux et Aimé de Binans, de plusieurs cens à Merlia; — reconnaissances de cens par plusieurs habitants de Merlia, envers le seigneur de Chambéria; — manuel des cens dus à Merlia au seigneur de Chambéria; — reprise de fief entre les mains de Claude de Vergy, gouverneur du comté de Bourgogne, par Hugues de La Baume, écuyer, seigneur de Chaumercenne, mandataire de Perrin Morel, écuyer, et de Philiberte Du Pasquier, son épouse, du fief de Merlia, par eux acquis de Jean-Philibert et Claude de Binans.

E. 263. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 1 pièce et 1 cahier in-8°, 22 feuillets, papier.

1425-1756. — Fiefs de Brassard, du meix Chevrel et de Rosay, relevant de la seigneurie de Marigna; — fief du meix du Rognon, relevant de la seigneurie de Marnézia; — Interpellation par Étienne d'Ugna, écuyer, à Catherin, seigneur de Marigna, au sujet d'un cens à Marigna, provenant de Brassard; — reprise de fief, par Marie de Chevrel, veuve de Perraud de Toulongeon, envers Guillaume de Varax, seigneur de Rosay et de la Tour de Marigna, du meix Chevrel à Marigna; — vente par Jean de Menthon, seigneur de la Balme, à Claude Fauquier, chevalier, seigneur de Marigna, et à Étienne d'Ugna, écuyer, coseigneur de Chavéria et Sézéria, d'un fief consistant en cens et dîmes, à Marigna et Ugna; — manuel de recette des cens dus aux héritiers de madame de Grammont du Chaylar, à Marnézia, à cause du meix du Rognon.

E. 264. (Portefeuille.) — 8 pièces, parchemin; 2 pièces et 1 cahier in-8°, 16 feuillets, papier; 2 fragments de sceaux en cire, pendants.

1303-1357. — Seigneurie de Nancuise. — Vente par Humbert de Chivéria, de Nancuise, écuyer, à Guyon de Nancuise, d'un meix sur la roche de Nancuise; — sentence rendue par Jean, bâtard de Chalon, châtelain d'Orgelet, entre Guillaume de Ray, seigneur de Nancuise, et Huguenin de Binans, au sujet de la justice de Nancuise; — reprise de fief par Nicolas Rollin, chevalier, seigneur d'Authume et de la Roche, de la seigneurie de Nancuise, envers Thibaud, seigneur de Neufchâtel et de Chastel-sur-Moselle; — reprise de fief et dénombrement par Étienne de Montaigu, seigneur de Revigny, à Nicolas Rollin, seigneur d'Authume et de Nancuise, de deux meix et d'un pré à Nancuise, et du moulin de la Doye; — saisie de meubles chez plusieurs particuliers de Nancuise et de Savigna, qui refusaient le guet et garde au château de

Présilly ; — mandement de terrier au nom de Charles-Quint, en faveur de Claude de La Baume, pour les seigneuries de Nancuise, Moutonne, Pellapucin, Vernantois, Beauregard et Présilly ; — reconnaissances générales, au profit de Claude de La Baume, maréchal de Bourgogne, par les habitants de Nancuise, Échailla, Chatagna, Ugna, Savigna et Marsenay ; — ratification, par Jean Lallemand, de l'acquisition faite en son nom, à faculté de réachat, de Claude de La Baume, maréchal de Bourgogne, des seigneuries de Nancuise et de Toulongeon ; — reprises de fiefs : par Marguerite de Lenthenne, veuve d'Émard de Ronchaud, à Jean Lallemand, baron de Bouclans, coseigneur de Nancuise, de plusieurs cens à Nancuise ; — par Claude de La Vilette, chevalier, entre les mains de Claude de Vergy, baron de Champlitte, gouverneur du comté de Bourgogne, des châtellenies de Nancuise, Beffia, Pellapucin, achetées par lui, de Jean Lallemand, baron de Bouclans.

E. 265. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1570-1586. — Seigneurie de Nancuise. — Confirmation par Antoine de La Baume, comte de Montrevel, baron de Pesmes, seigneur de Nancuise, d'un traité, par lequel les habitants de Marzenay ont associé ceux d'Ugna dans l'usage de leurs bois et communaux ; — désistement par Hélène de La Vilette, épouse de Philibert de Chissey, de son droit de réachat des seigneuries de Nancuise et Pellapucin, vendues par Claude de La Baume, à Jean Lallemand ; — inventaire des titres concernant la seigneurie de Nancuise, remis par Philibert de Chissey, chevalier, capitaine et gouverneur des villes de Bletterans et Arlay, à Antoine de La Baume, comte de Montrevel et baron de Présilly ; — bail de la seigneurie de Nancuise, par Antoine de La Baume, à Taurin Chapuis, d'Orgelet ; — traité entre Antoine de La Baume et les habitants de Nancuise, au sujet du guet et garde et de la culture des communaux.

E. 266. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 10 pièces et 1 cahier in-8°, 34 feuillets, papier.

1589-1654. — Seigneurie de Nancuise. — Vente par Claude-François de Foulchier, seigneur de Savoyeux, à Benoît de Charreton, chevalier, de la seigneurie de Nancuise ; — rôle de tous les habitants de ladite seigneurie ; — vente du droit de réachat sur la seigneurie de Nancuise, par Antoine de La Baume, à Benoît Charreton, baron de Pymorin ; — certification de la grandeur de la mesure de Nancuise comparée à celle d'Orgelet ; — acensement par Henriette d'Aens, veuve de Benoît Charreton, à Alexandre Chalon, de Nancuise, d'immeubles sur Ugna et Savigna ; — dénombrement de la seigneurie de Nancuise, fourni aux archiducs Albert et Isabelle, par Jean Charreton, prêtre, protonotaire apostolique et coadjuteur de l'abbaye de Mont-Sainte-Marie, au nom d'Henriette d'Aens, sa mère, et de Charlotte et Anne Charreton, ses sœurs ; — décret mis sur les biens de la terre de Nancuise, à la requête de damoiselle de Baranger ; — reconnaissance d'un meix à Savigna, dépendant de la terre de Nancuise, par Antoine Vuillot, envers Claude de Marigna, seigneur de Nancuise, contre Claude Rolland, d'Ugna ; — marché par lequel Philibert Rochet, de Savigna, et Gérard Lamoret, du moulin de Gevria, s'engagent envers Claude de Marnix à relever le signe patibulaire de Nancuise ; — distribution du prix des biens de Clauda Taillard, veuve de Pierre Dronier, situés sur la terre de Nancuise et vendus par décret.

E. 267. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin ; 23 pièces, papier.

1668-1698. — Seigneurie de Nancuise. — Acensements : par Henri, seigneur de Fétigny, à Guillaume et Louis de Bussy, écuyers, des cours d'eau de la rivière de Nancuise, pour faire établir des moulins, foules et battoirs ; — par Claude-César de Marnix, seigneur de Crilla, Nancuise, Échailla, Ugna, à Jean-Christophe Amye, d'un canton de bois sur la Roche-des-Moulins appelé « le buisson de dessus la roche des moulins Janez » ; — traité entre Jean-Gabriel de Benoît, seigneur de la Charme, et Gabriel de Benoît, seigneur de Bussy, et Claude-César de Marnix, baron de Crilla, seigneur de Nancuise, au sujet des droits d'usage dans les bois banaux de Nancuise ; — acensements : par Claude-César de Marnix et Gasparine de Lezay, sa mère, à Ferdinande Julliard, d'Ugna, d'un bois au territoire de Nancuise ; — par Gasparine de Lezay, veuve de Claude de Marnix, à Claude Jaud, de Marigna, d'un cours d'eau dit la « rivière de Vaux, » à Nancuise ; — vente, entre particuliers, d'immeubles sur Échailla, dépendant de la terre de Nancuise.

E. 268. (Portefeuille.) — 27 pièces, papier.

1698-1700. — Seigneurie de Nancuise. — Poursuites par Claude-François Grivel, seigneur de Perrigny, la Muyre et Nancuise, contre Jean Amye et autres particuliers de Nancuise, pour délits commis dans les bois dudit lieu ; — procès-verbal d'apposition du quart en réserve dans les

bois de Monetay, dont la communauté de Nancuise est usagère.

E. 269. (Cahier.) — In-8°, 100 feuillets, papier.

1706. — Seigneurie de Nancuise. — Manuel des cens de ladite seigneurie.

E. 270. (Portefeuille.) — 15 pièces et 1 cahier in-8°, 28 feuillets, papier.

1708-1718. — Seigneurie de Nancuise. — Recettes des cens de ladite seigneurie.

E. 271. (Portefeuille.) — 39 pièces, papier.

1712-1722. — Seigneurie de Nancuise. — Acensement par Henri-Gaspard de Grivel, seigneur de Nancuise, à Edme-François, marquis de Balay, seigneur de Marigna, du ruisseau de Vaux à Nancuise; — à Alexis Giboz, d'Échailla, d'un bois dit aux Lésines; — poursuites en payements de cens, exercées par Henri-Gaspard de Grivel, seigneur de Nancuise : contre Claude Amye le Vieux, de Nancuise; — contre le curé de Marigna; — traités entre Henri-Gaspard de Grivel, seigneur de Nancuise, et les habitants de ce lieu, au sujet des cens; — entre le même et les habitants de Chatagna, au sujet d'un cens pour jouissance des communaux.

E. 272. (Portefeuille.) — 8 pièces et 1 cahier in-8°, 32 feuillets, papier.

1719-1733. — Seigneurie de Nancuise. — Autorisation accordée par Henri-Gaspard de Grivel, seigneur de Nancuise, aux habitants dudit lieu, de mettre chacun deux chèvres en champoyage dans les communaux; — procès en radiation du rôle des impôts, intenté par Claude et Étienne Charnal, de Monnetay, à la communauté de Nancuise; — mémoire à consulter sur l'acensement consenti par Gasparine de Lezay, veuve de Claude de Marnix, et Claude-César de Marnix, son fils, à Claude Jaud, charpentier, d'un cours d'eau sur la rivière de Vaux, à Nancuise; — procès au parlement de Besançon, entre Claude Benoît, de Chambéria, et Jean-Jacques Putod, procureur fiscal de la seigneurie de Nancuise, au sujet de délits commis dans les bois de Nancuise; — reconnaissance générale des droits seigneuriaux de Nancuise, Chatagna, Échailla, envers Henri-Gaspard de Grivel, seigneur de Nancuise.

E. 273. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 136 feuillets, papier.

1738. — Seigneurie de Nancuise. — Décret des biens de Joseph Grosjean, de Nancuise, consenti par madame de Grammont, dame de Nancuise, en faveur de Claude-Antoine Monnier, curé de Légna, et du sieur Bourcier, de Nancuise.

E. 274. (Portefeuille.) — 7 pièces et 2 cahiers in-8°, 78 feuillets, papier.

1740-1786. — Seigneurie de Nancuise. — Ventes, entre divers particuliers de Nancuise, d'immeubles mouvant de la directe de cette seigneurie; — audiences de la justice de Nancuise; condamnations pour délits de chasse, anticipations domaniales, mésus dans les bois seigneuriaux, etc.

E. 275. (Portefeuille.) — 36 pièces, papier.

1755-1781. — Seigneurie de Nancuise. — Acensements de la motte du château et de la papeterie de Nancuise, par les seigneurs de ce lieu; — procès entre le chevalier de Lanans, seigneur de Nancuise, et le sieur Boisson d'une part, et les habitants de la terre de Nancuise d'autre part, au sujet de l'acensement des prés de Nancuise et des tâches à Marigna.

E. 276. (Portefeuille.) — 33 pièces et 1 cahier in-8°, 18 feuillets, papier.

1781-1787. — Seigneurie de Nancuise. — Récépissé, délivré par le sieur Taillard, de plusieurs titres qui lui ont été confiés par le seigneur de Nancuise et qui sont relatifs à cette seigneurie; — transaction sur procès entre le baron Iselin de Lanans, seigneur de Chambéria, Nancuise, etc., et les habitants de Nancuise, au sujet des cens à payer pour culture des communaux; — inventaire des titres de la seigneurie de Nancuise et des fiefs qui en dépendent. (La plupart des titres mentionnés dans cet inventaire ne se retrouvent pas aux archives du Jura.)

E. 277. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 178 feuillets, papier.

1632. — Seigneurie de Nancuise. — Reconnaissances générales des cens pour les seigneurs de Nancuise, Marzenay, Savigna, Ugna.

E. 278. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 4 pièces, papier.

1455-1666. — Fief de Bussy, relevant de la seigneurie de Nancuise. — Reprise de fief, et dénombrement fourni par Guillaume de Bussy, écuyer, à Henri, seigneur de Fétigny et de Nancuise, pour plusieurs meix à Nancuise et pour un cens à Chatagna; — vente par Guillaume Du Pin, sieur de la Chasnée, et François Du Pin, son fils, à François d'Ugna, de cens assignés sur des fonds situés au territoire de Nancuise, et provenant de Pierre de Bussy; — procès entre M. de Bussy et le seigneur de Nancuise, au sujet des moulins *sur la rivière de Vaux*, à Nancuise; — reconnaissances par les habitants de Chatagna de la banalité des moulins et battoirs d'Échailla et Nancuise envers Gabriel de Benoît de la Charme, sieur de Bussy, héritier de Catherine Du Pin, sa mère.

E. 279. (Portefeuille.) — 7 pièces, parchemin; 1 sceau, en cire, pendant.

1495-1566. — Fief d'Échailla, des Gelin, de Savigna et de la Tournelle, relevant de la seigneurie de Nancuise. — Consentement donné par Louis Rollin, chevalier, seigneur de Nancuise, à la vente faite par Françoise Morel, épouse de Louis Morel, seigneur d'Écrilles, à Humbert de Binans, seigneur de Chambéria, et Marc de Binans, seigneur de Montadroit, de cens assignés sur des terres situées à Échailla, et dépendant de la seigneurie de Nancuise; — vente par Jean Musy, à Catherine de Neufchâtel, dame de Pesmes et Nancuise, d'un fief situé à Échailla; — reprises de fief, par Humbert de Binans, seigneur de Chambéria, à Catherine de Neufchâtel, dame de Pesmes et de Nancuise, pour le fiefs d'Échailla; — vente par Jean Gelin, écuyer, Jeanne Gelin et Claude Gelin, à Nicolas Rollin, seigneur d'Authume et de Présilly, de cens à Nancuise; — reprises de fief : par Jean Gillet de Matafelon, écuyer, à Catherine de Neufchâtel, dame de Pesmes et de Nancuise, de trois meix à Savigna; — par Baraul de la Tournelle, écuyer, envers Catherine de Neufchâtel, du fief de la Tournelle, à Nancuise.

E. 280. (Portefeuille.) — 10 pièces et 1 cahier in-8°, 44 feuillets, papier.

1451-1523. — Fief d'Ugna relevant de la seigneurie de Nancuise. — Reprises de fiefs : par Étienne de Nez, de Bougeailles, écuyer, de la seigneurie d'Ugna, envers Henri, seigneur de Fétigny et de Nancuise, par Claude, fils de Guillaume d'Ugna; — transaction entre Guyot de La Chaux, écuyer, curateur d'Henriette de La Sauge, et Louise de La Sauge, épouse d'Émard de Chaumergy, au sujet de cens à Ugna; — vente par Jean de La Baume, comte de Montrevel, seigneur de Pesmes et de Valfin, à Claude de La Baume, chevalier, son frère, seigneur de l'Abergement et de Valfin en partie, à Étienne d'Ugna, écuyer, seigneur d'Ugna, d'un cens de 10 pareils (1) et demi de grain, moitié froment et avoine; — ventes entre particuliers, de propriétés sises à Ugna; — abergements par Étienne d'Ugna, à Pierre Vuiton, d'immeubles situés en cette localité et à Cropet; — reconnaissances de cens par plusieurs particuliers d'Agea, envers Étienne d'Ugna, seigneur dudit lieu.

E. 281. (Portefeuille.) — 12 pièces, papier.

1524-1547. — Fief d'Ugna. — Acensements par Étienne d'Ugna, à Huguenin Marmier, d'Orgelet, d'un pré à Orgelet; — à Pernette Bugnon, d'une chènevière à Cropet; — donation par Claude Du Saix, écuyer, seigneur d'Arnans, et Louis Du Saix, écuyer, seigneur de Villers-Chapel, à Étienne d'Ugna, écuyer, du droit de réachat, sur un cens et un moulin à Ugna, acquis par ledit Étienne d'Ugna; — vente par Claude de Barnault, écuyer, seigneur de Rosay, à madame Claude de Tarlet, de Marmont, du quart d'une dîme à Ugna; — foi, hommage et dénombrement de la seigneurie d'Ugna, fournis à Étienne Lallemand, seigneur de Nancuise.

E. 282. (Portefeuille.) — 12 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1545-1578. — Fief d'Ugna. — Constitutions de rentes en froment et avoine, par Pierre Berthet, de Sézéria, sur Jean Rodet, de Montgefond, en faveur d'Étienne d'Ugna, seigneur de ce lieu; — ventes : à Étienne d'Ugna, par les héritiers Poudreux, d'immeubles situés à Gevria; — par Pierre de Bussy, seigneur de Vescles, de différents cens affectés sur des meix à Ugna; — consentement à ces acquisitions, donné par Jean Lallemand, baron de Bouclans, seigneur de Nancuise; — partage entre Claude Faulquier, chevalier, seigneur de Marigna, et Étienne d'Ugna, écuyer, des bois acquis à Marigna et à Ugna, de Joachim de Barnault, seigneur de Rosay; — vente par Jean et Pierre Morel, à Étienne d'Ugna, écuyer, d'une rente d'une mesure et demie de froment; — acensement par Étienne d'Ugna, à Claude Faton, de fonds situés à Ugna; — reprise de fief par Philibert, fils d'Étienne d'Ugna, envers

(1) Mesure locale équivalant à peu près à un décalitre et demi.

François de Vergy, gouverneur de Franche-Comté, de cens sur des meix à Gevria et à Ugna; — autorisation par Philippe II, roi d'Espagne, à Philibert d'Ugna, seigneur d'Ugna, de faire ériger un signe patibulaire à Ugna, comme marque de la haute justice qu'il a acquise du seigneur de Valfin-sur-Valouse.

E. 283. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin; 8 pièces, 1 cahier in-8°, 40 feuillets, papier.

1576-1590. — Fief d'Ugna. — Traité entre les religieux de Gigny et Philibert d'Ugna, seigneur d'Autriset, au sujet de dîmes à Ugna; — échange d'immeubles sur Ugna, entre Philibert d'Ugna, seigneur d'Ugna, et Jean Poudreux, d'Ugna; — reprise de fief et dénombrement de la seigneurie d'Ugna, relevant de Nancuise, par Philibert d'Ugna, chevalier, à Antoine de La Baume, chevalier, comte de Montrevel, seigneur d'Ugna; — accord entre noble Philibert d'Ugna, seigneur d'Ugna, et le sieur François Cretin, curé de Savigna, et le sieur Amye, curé de Chambéria, par lequel lesdits sieurs curés reconnaissent que les terres ensemencées par le seigneur au territoire d'Ugna sont exemptes de la dîme appelée *grabadis*; — inventaire des titres de la seigneurie d'Ugna; — terrier des meix de ladite seigneurie sis à Chavéria et à Sézéria.

E. 284. (Portefeuille.) — 6 pièces, parchemin; 7 pièces et 1 cahier in-8°, 80 feuillets, papier.

1605-1698. — Fief d'Ugna. — Ventes : par Pierre Jaynier et Alexandre Chalon, à François d'Ugna, chevalier, seigneur d'Ugna, d'immeubles situés audit lieu; — ventes par Claude Fèvre à Claude d'Ugna, chevalier, maréchal de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de l'Aumusse, d'un cens situé à Légna; — reconnaissances de cens : par le sieur Fuynel, envers François, seigneur d'Ugna, sur des fonds situés à Merlia; — cens sur Orgelet et Merlia dépendant de la seigneurie d'Ugna, envers le seigneur d'Ugna.

E. 285. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 22 pièces, papier.

1621-1696. — Fief d'Ugna. — Traité entre François d'Ugna, seigneur d'Ugna et de la Chaux, et les habitants d'Ugna, au sujet des droits d'usage dans les bois de Chasnes; — acensement par Charles d'Ugna, à Benoît Poudreux, d'une terre sise à Charencia; — bail par Joachim de Beaurepaire, seigneur de Varey et Ugna, à Louis Fillod, des dîmes des granges de Dessia; — mandement de terrier par Charles II, roi d'Espagne, en faveur de François de Beaurepaire, seigneur d'Ugna, pour biens situés à Ugna, Gevria, Chavéria, la Boissière, Légna, Merlia, Marigna; — traité entre les habitants de Marigna et ceux d'Ugna, au sujet des pâturages de la côte de Crin; — analyse de fiefs, dénombrements, traités, partages, acquisitions concernant plusieurs fiefs à Ugna, réunis en une seule seigneurie; — vente par Gaspard de Beaurepaire, seigneur d'Ugna, et Anne de Hennin, son épouse, à Adrienne-Thérèse de Binans, dame de Chambéria et de Saint-Sulpice, des seigneuries d'Ugna et Gevria; — reprise du fief d'Ugna, par Adrienne-Thérèse de Binans, envers la princesse d'Issenghien, dame d'Orgelet; — procès entre Adrienne-Thérèse de Binans et François-Gaspard de Binans, son fils, d'une part, et Jean de Balay, chevalier, seigneur de Marigna, d'autre part, au sujet des moulins de Marigna, auxquels ce dernier voulait forcer les habitants de la Boissière de venir moudre.

E. 286. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 67 pièces, papier.

1684-1699. — Fief d'Ugna relevant de la seigneurie de Nancuise. — Procès intenté par-devant le parlement de Besançon, par Joachim de Beaurepaire et Adrienne-Thérèse de Binans, contre les sieurs Nivers et Boisson, notaires, pour la remise des terriers d'Ugna et Gevria.

E. 287. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 98 feuillets, papier.

XVIIe siècle. — Fief d'Ugna. — Terriers dudit fief, fait pour Claude de La Baume, maréchal de Bourgogne; les principaux particuliers débiteurs de cens sont : les Vauchier, les Jacquier, les Roland, les Morel, Humbert David, les Beyton, Guillaume Marmier, Pierre Colon, Jean Berthelon, Pierre Melot, Jean Aymomin, Pierre Guillaume, les Alardet, Pierre Bon, d'Agea, les Maton, d'Agea, etc.

E. 288. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier.

1709-1774. — Fief d'Ugna. — Bail de la seigneurie d'Ugna, par Claude-François de Grammont, à Simon Martin, de la Chaux-des-Crotenay; — rapport d'expert sur la délimitation des seigneuries d'Ugna et de Marigna; — dénombrement fourni par Henri-Gaspard de Grivel, seigneur de Perrigny, Nancuise et la Muire, à Louis de Gand de

Mérode, de Montmorency, prince d'Issenghien, seigneur d'Orgelet, de cens assignés sur des terres à Ugna et Marzenay ; — procès intenté par Gabriel-Philibert de Binans, de Joux, de Grammont, seigneur de Chambéria et Ugna, à Henri-Gaspard de Grivel, seigneur de Nancuise, au sujet du bois de la Foule, dépendant du fief d'Ugna ; — marché par lequel Guillaume Faisant, commissaire à terrier, s'engage à refaire le terrier d'Ugna ; — reprise de fief par Marie-Gabrielle-Charlotte-Françoise-Gasparine de Grammont-Châtillon, de la seigneurie d'Ugna, envers le prince d'Issenghien, seigneur d'Orgelet ; — procès intenté par le baron de Lanans, contre Claude-Joseph Jannin, de Marigna, en payement de cens sur Ugna.

E. 289. — (Portefeuille.) — 58 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

XVIe, XVIIe et XIIIe siècles. — Fief d'Ugna. — Ventes entre particuliers de lods dépendants dudit fief d'Ugna ; — noms de quelques-uns des particuliers entre lesquels ces ventes ont eu lieu : Humbert et Huguenin Faton ; Pierre Jacquier, Claude Jacquier, Jean Roland, Claude Gris, Blaise Caboz, Claude Roland, Jean Prot, Claude Faton, Étienne Bauloche, dit Burland, etc.

E. 290. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 72 feuillets, papier.

1570-1782. — Fief d'Ugna. — Manuel des cens dus au seigneur d'Ugna, à Orgelet, Chavéria et Ugna. — Noms de quelques-uns des particuliers redevables de cens au seigneur d'Ugna : Anatole Faton, Jean Robin, Philippe Paul, Claude Prost, dit Daval ; Claude Poncet, Denys Boudet, Jehan Paguillet, Clauda, veuve Paguillet ; Pierre Mounier, Piard, de Moirans, Pierre Poudroux, Jean-Claude Vauchier, dit Coulier, Joseph Bruno, etc.

E. 291. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 72 feuillets, papier.

1756. — Fief d'Ugna. — Manuel des cens dudit fief. (Le cens en froment se percevait à la mesure de Valfin-sur-Valouse.) — Noms de quelques-uns des particuliers redevables de cens au seigneur d'Ugna : Sébastien et Claude Freix, François Grillet, Joseph Bouguerod, les Alardet, les Poudroux, les Bruno, les Prost, les Roland, les Vauchier, les Barbier, Joseph Millet, Antoine Carnet, les Verpillat, etc.

E. 292. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin ; 27 pièces, papier.

1482-1790. — Fief de Saint-Maur relevant de la seigneurie de Bornay ; — baronnie de Saint-Sorlin ; — fief de Sézéria relevant de la seigneurie d'Orgelet. — Reconnaissances de cens, par Perrier Lambert et Perraud Laubel, de Saint-Maur, envers Humbert de Binans, seigneur de Chambéria, sur des immeubles situés à Saint-Maur ; — vente par Jean Nicolet, de Binans, à Jean de Grammont, d'une portion de dîme à Saint-Maur ; — procès entre Claude de Binans, seigneur de Chambéria, et Pierre Monnier, au sujet des dîmes de Saint-Maur ; — bail des dîmes de Saint-Maur, par Claude de Binans, seigneur de Chambéria ; — vente par Claude et Guillaume de Binans, à Étienne Robin, de Vernantois, d'une dîme à Saint-Maur ; — rapports de gardes et de messiers, sentences de la justice de la seigneurie de Saint-Sorlin ; — poursuites en désistement du meix Charpy à Sézéria, contre le sieur Cordier, par Guillaume de Binans, en payement de cens contre les frères Perrin de Sézéria, par Claude-Louis-Maximilien-Libre, baron d'Iselin de Lanans.

E. 293. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin ; 1 pièce et 1 cahier in-8°, 48 feuillets, papier.

1351-1566. — Seigneurie de Valfin-sur-Valouse. — Donation par Humbert de Boutavent, damoiseau, à ses nièces, de dix sous de cens, assignés sur la terre de Valfin ; — reconnaissances par Jean Rolin, envers Claude de La Baume, comte de Montrevel, seigneur de Valfin, de meix mouvant de cette dernière seigneurie ; — procès entre François de Toulongeon, seigneur de Valfin, et Claude de Balay, au sujet de la justice exercée par le seigneur de Valfin sur la Boissière ; — vente à Philibert d'Ugna, par François de Toulongeon, seigneur de Valfin, de cens et revenus à Gevria dépendant de la seigneurie de Valfin ; — reconnaissances de cens sur des meix situés à Morges et à la Boissière, dépendant de la seigneurie de Valfin, en faveur de M. d'Ugna.

E. 294. (Portefeuille.) — 2 pièces, papier.

1757. — Juliard. — Seigneurie de Peintre. — Marché passé entre François Froissard de Broissia, seigneur de Montagna, Noir, Annoire, Villangrette et Peintre, d'une part, et les frères Poyet, pour curer et réparer le bief de la seigneurie de Peintre ; — vente de ladite seigneurie, par

Joseph-Ignace-François-Froissard de Broissia, vicomte de Neublans, à Françoise-Hélène Juliard, veuve de François Clément, contrôleur ordinaire des guerres, demeurant à Mâcon.

E. 295. (Portefeuille.) — 1 pièce, papier.

1768. — LAURAGUAIS. — Conditions sous lesquelles doivent être amodiés les revenus des terres et seigneuries situées au comté de Bourgogne, appartenant à Mgr le prince d'Issenghien, maréchal de France, et à mesdames les comtesses de Lauraguais et duchesse de Larochefoucauld, ses nièces.

E. 296. (Portefeuille.) — 1 pièce et 1 cahier in-8°, 20 feuillets, papier; 1 plan.

1700. — Seigneurie d'Arlay. — Plan des propriétés du fief des Pelissonnier à Arlay; — état des rentes sur les communautés de Lombard, Chapelle-Volans et Reland, dépendant du fief des Pelissonnier à Arlay.

E. 297. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 76 feuillets, papier.

1700. — Arpentement des fonds dépendant de la seigneurie de Bletterans, fait et dressé pour M. d'Issenghien, seigneur de ce lieu; — les principaux propriétaires de fonds étaient : les Moureau, les Guichard, les Lardanchet, Charles Plaisant, les Guillemin, les Bruchon, les Carmentrand, les Robelin, etc.

E. 298. (Portefeuille.) — 12 pièces, parchemin; 3 pièces, papier.

1306-1498. — LAURENCIN-BEAUFORT. — Seigneurie de Beaufort. — Vidimus d'une reprise de fief par Jeanus, de Trenal, à Pierre de Beaufort, chevalier, de biens situés dans la paroisse de Trenal; — reprises de fiefs : par Guy de Beaufort, sur Jacques, seigneur de Beaufort, son frère, de biens situés sur Beaufort; — par Humbert de Mallerey, sur Jean de Beaufort, des biens d'Isabelle de Beaufort, sis au territoire de Présilly, Meissia, Trenal, Macornay, dépendants de Beaufort; — par Perraud, sire de Crèvecœur, envers le seigneur de Beaufort, des biens sis à Beaufort; — nomination par Renaud de Dramelay, chevalier, sire de Présilly, de Jean, dit Buyron, pour garder et ouvrir, au nom des seigneurs, la porte du bourg de Beaufort, moyennant les droits en dépendant; — reprise de fief par Guyot, fils de Huguenin de Beaufort, sur Renaud de Dramelay, seigneur de Présilly et de Beaufort, de différents biens sis à Beaufort. — Traité entre le seigneur de Beaufort et celui de Crèvecœur, au sujet du péage de Beaufort; — acensements par Renaud de Dramelay, seigneur de Présilly et de Beaufort, de plusieurs meix sis à Beaufort, à divers particuliers. — Hommage et dénombrement de la terre de Beaufort par Renaud de Dramelay à Jean de Chalon, prince d'Orange, seigneur de Saint-Laurent-la-Roche. — Ordre donné par Renaud de Dramelay, seigneur de Beaufort, à Isabelle, dame de Crèvecœur, à Pierre, fils de Jean de Germigney, et à Renaud de Plainoiseau, de reconnaître Etienne de Salins pour leur suzerain; — confirmation de la donation faite par Renaud de Dramelay à Etienne de Salins, sire de Poupet, des terres et seigneuries de Beaufort et Présilly; — reprise de fief par Sybille de Trenal, femme de Louis d'Écrilles, sur Renaud de Dramelay, seigneur de Beaufort, de maisons et vignes sises au bourg de Beaufort; — ordonnance de Louis de Chalon, prince d'Orange, en faveur de Lancelot de Luyrieux, pour le remettre en possession du village de Longeverne, en qualité de seigneur de Beaufort; — acensement d'une place propre à l'établissement d'un étang au bois de Longeverne, par Lancelot de Luyrieux, à Huguenin et Richard Brun; — mandement de nouvelleté du bailli d'Aval, reconnaissant Hugues de Luyrieux en possession de la haute justice de Beaufort; — reprise de fief par Guillaume de Plainoiseau, fils de feu Renaud de Plainoiseau, à Lancelot de Luyrieux, époux de Renaude de Salins, de deux pièces de vigne et d'un quartaut de froment, qui se lève sur les dîmes de Beaufort.

E. 299. (Portefeuille.) — 17 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1495-1596. — Seigneurie de Beaufort. — Achat d'un sol *estevenin* de cens annuel, par Hugues de Luyrieux, seigneur de Beaufort, à Jean de Toulouse, écuyer; — acte justifiant que messire Hugues de Luyrieux, seigneur de Beaufort s'est présenté devant les officiers de Saint-Laurent-la-Roche, pour prendre en fief la seigneurie de Beaufort; — mandement par Hugues de Luyrieux, seigneur de Beaufort, assignant en reprise de fief les féodaux de la seigneurie de Beaufort; — sentence provisoire rendue au bailliage de Montmorot pour Hugues de Luyrieux, seigneur de Beaufort, contre Pierre Bertin et autres de Beaufort, au sujet de différents cens; — concession par Charles VIII, roi de France, à Hugues de Luyrieux, écuyer, seigneur de Beaufort, de deux foires devant se tenir au bourg de Beaufort, l'une le 27 juin et l'autre le 21 décembre, et d'un marché devant avoir lieu le vendredi de

chaque semaine ; — acensement par Hugues de Luyrieux et Étienne de Crèvecœur, son épouse, à Jacques de La Faye et Étienne Du Vernois, des biens de Beaufort; — vente par Hugues de Luyrieux, seigneur de Beaufort, aux doyen et chapitres de Cuiseau, d'un cens de 5 francs sur Beaufort ; — sentence du bailliage de Montmorot, par laquelle Hugues de Luyrieux, seigneur de Beaufort et de Crèvecœur, est maintenu dans le droit de faire faire en temps de guerre, par les habitants du Perron, le guet et garde au château de Beaufort ; — déclaration par laquelle Jean Bonin de Beaufort; Claude, sa femme ; Claude, fils de Guillaume Grivel, de Savigny et Perrenette, sa femme; Perrenette Maréchal, veuve de Jean Neufrey, de Beaufort, reconnaissent être taillables, corvéables et mainmortables de Hugues de Luyrieux, seigneur de Beaufort et de Crèvecœur ; — reprise de fief par Lancelot de Luyrieux, seigneur de Beaufort, de ce que Hugues de Pra tenait au territoire de Beaufort ; — consentement donné par Lancelot de Luyrieux, seigneur de Beaufort et Jeanne de Rye, son épouse, au traité d'association entre Claude Truffard, prêtre, et Étevenin Truffard, par lequel ce dernier se reconnaît traitable et mainmortable du seigneur de Beaufort ; — ordonnance du lieutenant général du bailliage de Lons-le-Saunier, maintenant Lancelot de Luyrieux, seigneur de Beaufort, en possession du droit de faire garder par les habitants du bourg de Beaufort la porte de ce lieu ; — mandement de nouvelleté donné par le bailli d'Aval au seigneur de Beaufort, pour contraindre les habitants de ce lieu de travailler aux réparations du château ; — cession par Lancelot de Luyrieux, seigneur de Beaufort, aux frères Truffard, du droit de retenue sur une vigne sise au lieu dit les Grandes-Vignes, territoire de Beaufort.

E. 300. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 112 feuillets, papier.

1541. — Seigneurie de Beaufort. — Enquête sur les droits seigneuriaux de Beaufort, faite à la requête de Philibert de Poligny, seigneur de Beaufort, et de Jeanne de Rye, son épouse.

E. 301. (Portefeuille.) — 8 pièces, parchemin; 2 pièces et 2 cahiers in-8°, 98 feuillets, papier.

1527-1585. — Seigneurie de Beaufort. — Traité entre Lancelot de Luyrieux, seigneur de Beaufort, et Guillaume Vieux, curé de Beaufort, au sujet de certains droits seigneuriaux sur ledit bourg; — donation par Philibert de Coligny, chevalier, seigneur de Bouhans, Cressia, Loisia, à Jeanne de Rye, son épouse, et à Denyse de Luyrieux, sa belle-fille, de la justice, sur certains meix à Orbagna, relevant de la seigneurie de Beaufort ; — poursuite à la requête de Gaspard de Coligny et de Denise de Luyrieux, son épouse, seigneurs de Beaufort, contre des particuliers de Beaufort qui refusaient d'amener des matériaux pour réparer le moulin de Longeverne ; — exécution du mandement de nouvelleté, par laquelle François de Nancuise et Denise de Luyrieux, seigneur et dame de Beaufort, sont maintenus dans la possession du droit de faire faire par les habitants mainmortables de Beaufort et de l'Étandonne leurs corvées de moisson ; — mandement de nouvelleté pour les seigneurs et dames de Beaufort, contre les mainmortables de cette localité, de l'Étandonne, d'Orbagna, possédant des meix, au sujet de la gerbe de froment, dite gerbe de prévoté, due auxdits seigneurs ; — reprise de fief faite par dame Denise de Luyrieux, dame de Beaufort, à messire François de Vergy, chevalier, seigneur et baron de Champlitte, commis par Philippe II, pour recevoir les foi et hommage de ses sujets du comté de Bourgogne, de la terre et seigneurie de Beaufort, membres et dépendances ; — testament de Denise de Luyrieux, veuve de François de Nancuise, chevalier, par lequel elle institue héritier universel Philibert de Coligny, son fils, seigneur de Cressia, Loysia et la Biolée ; — extrait du dénombrement de la terre et baronnie de Beaufort, déclaré par Philibert de Coligny, seigneur et baron de Beaufort, à messire François de Vergy.

E. 302. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier; 5 plans.

1600-1788. — Seigneurie de Beaufort. — Amodiation par le seigneur de Beaufort d'un pré situé à Rambey ; — bail de la glandée du bois de Beaufort et du Perron, fait par Étienne de Berton, seigneur de Beaufort, Maynal, etc., à Étienne de Ligier et autres ; — testament de Jaqua Bérard, épouse de Jean Mouthod, tous deux mainmortables, en faveur de son mari, avec l'autorisation du seigneur de Beaufort ; — dénombrement de la seigneurie de Beaufort, par M. de Coligny ; — quittance donnée par Étienne de Berton, seigneur de Beaufort, à Humbert Wuillet, de Maynal, de sa gestion en qualité de régisseur de la seigneurie de Beaufort ; —sentence en déclaration d'hypothèques sur la terre de Verjon, pour Étienne de Berton, seigneur de Beaufort, contre Jeanne de Talaru, marquise de Coligny, et les prêtres missionnaires de Saint-Joseph de Lyon ; — sommation par Étienne Berton, seigneur de Beaufort, aux Clarisses de Lyon, de faire valoir leurs droits sur la terre de Vallefin, appartenant à M. de Coligny; —

certificats du sieur Raynaldi, curé de Beaufort, déclarant avoir vendangé, avec la permission du seigneur de Beaufort, la vigne du Cimetierre et celle du Rocheris, avant les bans; — permission accordée par Françoise de Berton, veuve d'Antoine de Laurencin, à Claude-Marie Moutand, de bâtir sur un terrain communal de Beaufort; — enquête au sujet des bois de Beaufort, à la requête de Marc-Antoine et Philippe de Laurencin, coseigneurs de Beaufort; — reconnaissance de cens, faite par les habitants de Grand-Rambey, envers Philippe de Laurencin, chevalier, seigneur de Beaufort, sur une pièce de broussailles dite « à la Saya; » — requête à l'administration des salines, par Philippe de Laurencin, pour la délimitation de ses bois qui doivent être affectés à l'usage des salines de Montmorot; — reconnaissance de droits seigneuriaux, faite par les habitants de la terre de Beaufort, à Jean-Marie, comte de Laurencin; — refus par 39 particuliers de Beaufort, de réparer un chemin et de combler un creux au bourg de Beaufort; — plans de meix censables, situés à Longeverne, Saint-Agnès et Vercia, dépendant de la seigneurie de Beaufort.

E. 303. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1720-1721. — Seigneurie de Beaufort. — Procès par-devant la Chambre souveraine des eaux et forêts de Besançon, et l'intendant de Franche-Comté, entre Philippe de Laurencin, seigneur de Beaufort, Claude Glannois et les habitants de la commune de l'Albergement, au sujet d'une coupe de bois dans les forêts de l'Albergement-Rosay, dépendants de la terre de Beaufort.

E. 304. (Portefeuille.) — 19 pièces, papier; 1 plan

1673-1727. — Seigneurie de Beaufort. — Enquête faite à la requête de Jean-François Couthaud, seigneur de Rambey, contre Antoine de Laurencin et Françoise Bertin, son épouse, seigneurs de Beaufort, au sujet de la tour de Germigney; — procès-verbal de descente; — constatation de l'existence de cette tour au château de Beaufort; — plan dudit château; — procès intenté par le seigneur de Beaufort, contre les habitants de Beaufort et de l'Étandonne, pour refus de corvée; — amodiation des moulins et battoirs banaux de Longeverne, par Françoise Berton, veuve d'Antoine de Laurencin-Persange, à Claude Meynier de Gigny.

E. 305. (Portefeuille.) — Cahier in-8°, 32 feuillets, papier.

1617. — Fragment d'un terrier de la seigneurie de Beaufort, pour Clériadus de Coligny, chevalier, et Catherine de Château-Vieux, son épouse.

E. 306. (Portefeuille.) — Cahier in-8°, 28 feuillets, papier.

1617. — Fragment d'un terrier de la seigneurie de Beaufort, pour Clériadus de Coligny, chevalier, et Catherine de Château-Vieux, son épouse; — mandement de terrier, par leurs altesses sérénissimes les archiducs Albert et Isabelle.

E. 307. (Portefeuille.) — Cahier in-8°, 36 feuillets, papier.

1719-1720. — Fragment du terrier de la seigneurie de Beaufort, pour Philippe de Laurencin, seigneur de ce lieu.

E. 308. (Portefeuille.) — Cahier in-8°, 40 feuillets, papier.

1773. — Fragment de dénombrement de la seigneurie de Beaufort.

E. 309. (Portefeuille.) — Cahier in-8°, 59 feuillets, papier.

1773. —Fragment de terrier de la seigneurie de Beaufort, pour Jean-Marie, comte de Laurencin, seigneur de Beaufort, Crèvecœur, etc.

E. 310. (Portefeuille.) — Cahier in-8°, 74 feuillets, papier.

1776-1780. — Fragment de censier de la seigneurie de Beaufort.

E. 311. (Portefeuille.) — 34 plans, papier.

1760. — Plans terriers de la seigneurie de Beaufort.

E. 312. (Portefeuille.) — 11 plans, papier.

1770. — Plans d'arpentement du territoire de Beaufort.

E. 313. (Portefeuille.) — 11 plans, papier.

1770. — Plans d'arpentement du territoire et du village de Beaufort.

E. 314. (Portefeuille.) — 2 pièces, papier.

1700-1708. — Fief de Rambey, relevant de la seigneurie de Beaufort. — Donation de la sixième partie de la seigneurie de Beaufort, c'est-à-dire de tous les droits seigneuriaux consistant en justice moyenne et basse, cens, etc., sur le meix de la Fresse, situé à Longeverne, faite par dame Claude-Thérèse Du Louverot, épouse de messire François de Dauber, seigneur d'Aubœuf, à Jean-François Couttaud, seigneur de Rambey; — sentence rendue par la justice de Beaufort, pour le sieur Jean Vauchier, propriétaire du meix de la Fresse, contre le sieur Grevot, fermier de ce domaine, au sujet de bois coupé dans les forêts de la Fresse.

E. 315. (Portefeuille.) — 4 pièces et 2 cahiers in-8°, 28 feuillets, papier.

1536-1740. — Fief du Perron. — Déclaration des rentes, cens et revenus de la seigneurie du Perron, appartenant à Antoine Bouton, écuyer, seigneur de Pierre et du Perron; — vente de ladite seigneurie, par Clériadus de Coligny, chevalier, seigneur de Beaufort, à Pierre Tamisier, de Sainte-Agnès; — reconnaissance des droits seigneuriaux du Perron, au profit d'Antoine de Laurencin-Persange; — fragment du terrier de la seigneurie du Perron, au profit d'Antoine de Laurencin-Persange, chevalier, et de Françoise de Berton, son épouse; — échange entre Philippe de Laurencin, chevalier, seigneur de Beaufort, le Perron, Crèvecœur, etc., et les habitants du Perron, du bois dudit lieu, contre le champ Bonnet.

E. 316. (Portefeuille.) — 17 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1460-1781. — Fief du Sorbier relevant de la seigneurie de Beaufort; — ventes entre particuliers d'immeubles dépendant dudit fief.

E. 317 (Portefeuille.) — 8 pièces, parchemin; 11 pièces et 1 cahier in-8°, 10 feuillets, papier; 2 sceaux en cire, pendants.

1358-1772. — Seigneurie de Crèvecœur. — Bail à cens par Isabelle de Beaufort, dame de Crèvecœur, à Guillaume, dit Pignerot, de terres sises à l'Étandonne, territoire de Crèvecœur; — traité entre Perral, sire de Crèvecœur, écuyer, et Renaud de Dramelay, sire de Beaufort, au sujet du fief de Crèvecœur; — reprises de fiefs : par Jean de Crèvecœur, écuyer, envers Jean de Chalon-les-Arlay, seigneur de Saint-Laurent-la-Roche, de la seigneurie de Crèvecœur et dépendances; — par Simonin de Beaufort, écuyer, envers Jean de Crèvecœur, sire dudit lieu, de différents meix et cens à Crèvecœur; — traité sur procès entre Renaud de Dramelay, seigneur de Beaufort et de Présilly, et Jean de Crèvecœur et Isabelle de Beaufort, sa mère, au sujet de leurs droits seigneuriaux; — sentence arbitrale rendue entre Lancelot de Luyrieux et Renaude de Salins, son épouse, au sujet de plusieurs débats; — acensement du meix Catron-Beaufort, par Guigue de Crèvecœur, seigneur dudit lieu; — reprise de fief de la seigneurie de Crèvecœur, par Hugues de Luyrieux et Étiennette de Crèvecœur, son épouse, envers Hugues de Chalon, seigneur de Châtel-Guyon et de Nozeroy; — consentement donné par Philiberte de Luxembourg, princesse d'Orange, comtesse de Charny, au nom et comme curatrice des biens de son fils, Philibert de Chalon, prieur d'Orange, comte de Tonnerre et de Ponthieu, seigneur d'Arlay et de Châtel-Belin, à l'acquisition faite par Philibert de Bussy, seigneur de Montjay, de dame Étiennette de Crèvecœur, veuve de Hugues de Luyrieux, du château et de la seigneurie de Crèvecœur; — autre consentement donné par Philiberte de Luxembourg, à Lancelot de Luyrieux, seigneur de Crèvecœur, de prendre possession des fiefs sis à Crèvecœur, rachetés par lui de Louis de Fillian, de Philibert de Bussy, seigneur de Montjay, et de Guigue de Florence (signature de Philiberte de Luxembourg); — acensements : par Françoise de Berton, veuve d'Antoine de Laurencin-Persange, chevalier, seigneur de Beaufort, Crèvecœur et Maynal, à Claude Rivot d'Orbagna, d'une vigne en désert, lieu dit en Marigna; — par Philippe de Laurencin, à François Janey, d'une terre sise à Vercia, territoire de Crèvecœur; — par Philippe de Laurencin, à Jean Duvillars, de Paisia, d'une terre sise à la Dorde; — à Claude Jarraud, de deux pièces de terre sises à Orbagna; — à Jacques Jouffroy, de Beaufort, d'une terre sise à Orbagna; — à Jean Probez et Antoine Guyot, d'Orbagna, d'un bois dit aux Essards de Chalandigna; — à Simon Janey, de Vercia, d'une terre sise audit lieu, lieu dit au buisson Jean; — continuation par M. de Laurencin-Beaufort, seigneur de Beaufort, du bail de la ferme de Crèvecœur et de la chevance de Mayrot, à la veuve Magaud, de Beaufort (signature Laurencin-Beaufort); — états des héritages de la directe de Beaufort-Crèvecœur, possédés par madame de Grusse.

E. 318. (Portefeuille.) — Cahier in-8°, 24 feuillets, papier.

1700. — Fragment de terrier de la seigneurie de Crèvecœur, en faveur d'Antoine de Laurencin-Persange, baron de Beaufort, Flacey, Maynal, etc.

E. 319. (Portefeuille.) — Cahier in-8°, 29 feuillets, papier.

1773. — Fragment du terrier de la seigneurie de Crèvecœur, par Jean-Marie, comte de Laurencin, seigneur de Beaufort et Crèvecœur.

E. 320. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier

XVIIIe siècle. — Cartes particulières des fonds dépendants de la directe de Crèvecœur, sur Orbagna, Crèvecœur et Vercia.

E. 321. (Portefeuille.) — 16 plans, papier.

1700-1770. — Cartes locales et féodales du terrier de Crèvecœur, pour les territoires de Crèvecœur, Vercia, Paisia, Orbagna et Longeverne.

E. 322. (Portefeuille.) — 15 plans, papier.

1700-1770. — Cartes locales et féodales du terrier de Crèvecœur.

E. 323. (Portefeuille.) — 15 plans, papier.

1700-1770. — Cartes locales et féodales du terrier de Crèvecœur.

E. 324. (Portefeuille.) — 15 plans, papier.

1706-1770. — Cartes locales du terrier de Crèvecœur.

E. 325. (Portefeuille.) — 11 plans, papier.

1700-1770. — Cartes locales et féodales du terrier de Crèvecœur.

E. 326. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 1 pièce et 1 cahier in-8°, 14 feuillets, papier.

1381-1774. — Fief de Rotalier relevant de la seigneurie de Beaufort-Crèvecœur. — Reprise de fief par Guye de Crèvecœur, fille de Perraud, sire de ce lieu, à Renaud de Dramelay, seigneur de Beaufort, des meix de Rotalier dépendant de Crèvecœur; — donation par Marguerite de Vienne, dame de Saint-Laurent-la-Roche, à Pierre, seigneur de Crèvecœur, d'un fief à Rotalier: — rôle des fonds tenus par Claude Morin, de Longeverne, mouvant de la censive de Rotalier; — reprise de fief de Rotalier, par Guillaume et Antoine de Montmoret, seigneurs de Liconnas et Rotalier, à Lancelot de Luyrieux, seigneur de Beaufort et de Crèvecœur; — dénombrement des droits, cens et directes, possédés à Rotalier, par Jean-Marie, comte de Laurencin-Beaufort.

E. 327. (Portefeuille.) — 10 pièces, parchemin.

1321-1529. — Seigneurie de Flacey relevant de celle de Beaufort. — Donation par Thiébaud, chevalier, sire de Beauvoir (*de bello visu*), à l'hôpital du Saint-Esprit de Besançon, d'une rente annuelle de 26 livres, assignée sur les revenus qu'il avait à Flacey; — reprise du fief de meix à Flacey, par Jean, fils de Nicolas de Flacey, envers Thiébaud, sire de Beauvoir; — reprises de fiefs: par Jean de Moysia, écuyer, demeurant à Sagy, envers Jean de Salins, seigneur de Poupet et de Flacey, d'un meix à Flacey; — par Jean de Trenal, à Étienne de Salins, de fonds qu'il possède à Trenal, à cause du château de Flacey; — par Jean et Pierre Dumoulin, *alias* de Crèvecœur, de fonds à Flacey, à Louise de Rye, dame de Poupet, veuve d'Étienne de Salins, dame de Flacey, en qualité de tutrice et administratrice des biens de Renaude, Guyonne et Antonia, ses filles; — fondation par Louise de Rye, dame de Flacey, Lancelot, seigneur de Luyrieux, et Renaude de Salins, son épouse, de la chapelle Sainte-Marguerite dans l'église de Flacey; — prise de possession de ladite chapelle, par Aymond Poymard, curé de Château-Châlon, et par Jean Guiltet; — ventes: par Jean, seigneur de Crèvecœur, à Lancelot de Luyrieux et Renaude de Salins, son épouse, d'un cens à Flacey; — par Claude de Luyrieux, écuyer, et Jeanne de Luyrieux, sa mère, dame de Flacey, à Antoine, bâtard de Luyrieux, de portion de dîmes à Flacey; — demande en partage de la seigneurie de Flacey, par Lancelot de Luyrieux, seigneur de Beaufort, contre Claude de Luyrieux, écuyer.

328. (Portefeuille.) — 6 pièces, parchemin; 5 pièces, papier; 1 sceau plaqué.

1536-1788. — Seigneurie de Flacey. — Procuration de Marguerite de Chissey, à Claude de Gasse, son mari, pour reprendre en fief une chevance à Flacey ; — compte rendu par Pierre Anchemant, amodiataire de la terre de Flacey, à Claude Rouillier et Pierre Gauthier, ses consorts ; — fragment d'un manuel des cens dus aux seigneurs et dames de Rouvray, à cause de leur seigneurie de Flacey ; — provisions de la chapelle Sainte-Marguerite, dans l'église de Flacey, pour les sieurs Sébastien, Angelot et Jousserandot; — constitution de rente par Claude Pyot, de Flacey, au profit de Françoise de Berton, veuve d'Antoine de Laurencin-Persange, chevalier, dame de Flacey ; — établissement des foires de Flacey, au nom de Françoise de Berton, dame de ce lieu.

E. 329. (Portefeuille.) — 42 pièces et 1 cahier in-8°, 60 feuillets, papier.

1726-1778. — Seigneurie de Flacey. — Mutations d'immeubles au territoire de Flacey, sur lesquelles le seigneur dudit lieu a perçu des lods; — procès entre Jean-Marie, comte de Laurencin-Beaufort, et les habitants de Flacey, au sujet de l'usage dans les bois de la forêt du Bouchot et de Claye.

E. 330. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 50 feuillets, papier.

1565. — Manuel des cens dus à Flacey, aux seigneurs et dames de Beaufort.

E. 331. (Portefeuille.) — 44 plans, papier.

1784. — Plans et cartes locales ou féodales du terrier de la seigneurie de Flacey.

E. 332. (Portefeuille.) — 27 pièces, parchemin; 72 pièces, papier.

1453-1644. — Seigneurie de Maynal relevant de la seigneurie de Beaufort. — Ventes d'immeubles mouvant de la directe de la seigneurie de Maynal entre : Philibert Michel, Audié Bertin, Jean Raymond, Philibert Pagot, Claude Évrard, Jean de Chancin, seigneur de Chavannes; Pierre Michel, Philibert Crestin, Claude Paravet, Antoine Duriez, Pierre Bertin, etc.

E. 333. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 26 pièces, papier.

1529-1786. — Seigneurie de Maynal. — Échange d'immeubles sur Maynal, entre Lancelot de Luyrieux, écuyer, seigneur de Beaufort et de Flacey, et Pierre Guichard et Claude Paris, de Sorbier ; — échange entre Jeanne, veuve de Guillaume-Provin de Sorbier, et Pierre Pageod d'Augea, d'immeubles sur Maynal ; — vente d'un moulin à Maynal, par Claude-Antoine Janet, de Vercia, à Françoise de Montjeu, dame de Maynal ; — acensement par Clériadus de Coligny, baron de Vallefin, à Claude Micholet, de Cousance, du moulin et battoir de Varilles à Maynal ; — vente par Guillaume de Poligny, seigneur de Côges, et Françoise de Montjeu, sa mère, à Philibert de Coligny, chevalier, seigneur de Cressia, de la seigneurie de Maynal ; — vente et quittance du prix de la seigneurie de Maynal, par Jeanne de Talam-Chalmazel, veuve de Joachim, marquis de Coligny, à Étienne Berton, écuyer, seigneur de Beaufort ; — acensement du moulin Varilles à Maynal, par Étienne Berton, seigneur de Beaufort et de Maynal, à Jean Chenoz, de Maynal ; — acensement par Antoine de Laurencin, seigneur de Beaufort, à Jean Canoz, de deux terres sises à Maynal ; — traité entre Jean-Marie, comte de Laurencin, seigneur de Beaufort et de Maynal, en la partie de Rosay, et Antoine-Ferdinand d'Amandre, seigneur de Maynal, en la partie de Chevreau, au sujet de la justice et de certains droits seigneuriaux à exercer par chacun d'eux au territoire de Maynal.

E. 334. (Portefeuille.) — 10 pièces, parchemin; 35 pièces et 2 cahiers in-8°, 12 feuillets, papier.

1408-1698. — Seigneurie de Maynal en la partie de Rosay. — Acensement par Guillaume, sire de Rosay, de plusieurs meix à Maynal ; — concession par Louis de Barnaud, écuyer, seigneur de Rosay et Maynal en partie, à Jeanne de Rye, veuve de Lancelot de Luyrieux, à Jacques et Denyse de Luyrieux, ses enfants, du droit de prendre l'eau de la fontaine de Cruat pour la conduire au moulin de l'Étandonne; — traité entre Joachim de Barnaud, seigneur de Rosay, et Jean Boz, d'Augea, au sujet de deux prés sis à Maynal; — échange entre Claude Provin du Sorbier et Jacques Buchot de Maynal, d'immeubles sis à Augea et dépendant de la seigneurie de Rosay ; — permission par Joachim de Barnaud, seigneur de Rosay, à Pierre Jan-

ney de Vercia, de construire un moulin et un battoir à Varilles, territoire de Maynal ; — vente par Joachim de Barnaud, à Claude-Jacquette de Maynal, d'immeubles sis à Maynal ; — transaction entre Joachim de Barnaud, seigneur de Rosay, et Suzan Chauffin, de Maynal, au sujet de l'acensement d'une vigne à Maynal ; — acensement par Joachim de Barnaud, à Pierre Buchot de Maynal, d'un pré situé dans ce lieu ; — vente de la seigneurie de Maynal en la partie de Rosay, par Joachim de Barnaud et par Étiennette de Salins, sa femme, à Claude de Poligny, seigneur de Côges ; — extrait du terrier de la seigneurie de Maynal en la partie de Rosay, au profit d'Antoine de Laurencin-Beaufort ; — ventes d'immeubles sis à Maynal, et relevant de la seigneurie de Rosay, entre : Claude Bertin, Maître-Guillaume Pageot, Claude Buchot, Jean Buchot, Claude Comte.

E. 335. (Portefeuille.) — 9 pièces, parchemin ; 14 pièces, papier.

1526-1760. — Seigneurie de Maynal en la partie de Crèvecœur. — Ventes entre particuliers, d'immeubles relevant de la directe de la seigneurie de Maynal en la partie de Chevreau ; — vente par Anne de Baissen, dame de Chevreau, à Pierre Mirat, de Maynal, de différents immeubles sur Maynal ; — acensement par le baron de Chevreau, à Pierre Mirat, de Maynal, d'immeubles sur Maynal ; — vente de la seigneurie de Maynal en la partie de Crèvecœur, par François-Joseph Damas, chevalier, marquis d'Antigny, baron de Chevreau, à Antoine de Laurencin-Persange, seigneur de Beaufort.

E. 336. (Portefeuille.) — 12 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier.

1505-1681. — Fiefs de la Barre et de Beauchemin relevant de la seigneurie de Maynal. — Échange entre Jean Bouton et Pierre Maréchal de maisons à Maynal, mouvant de la directe de la Barre et Beauchemin ; — acensement par Pierre de Sainte-Croix, seigneur de la Barre, et Claude de Chaulein, seigneur de Beauchemin, à Jean Féal, d'Augea, d'une vigne à Maynal : — ventes entre particuliers d'immeubles sis à Maynal, mouvant de la directe de la Barre et Beauchemin ; — acensements : par Guillaume de Chaulein, sieur de Beauchemin, d'immeubles à Maynal ; — par le comte de Montrevel, seigneur de Maynal en la partie de la Barre et le baron de Cressia, seigneur du fief de Beauchemin, à Benoît Morel, de Maynal, d'une friche située en ce lieu.

E. 337. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1474-1571. — Fief de Montmorot à Maynal relevant de la seigneurie de Saint-Laurent-la-Roche ; — fief de Varax relevant de Maynal. — Acensement par Louis de Montmorot, écuyer, seigneur de Liconnas et de Maynal en partie, et Guillaume de Montmorot, son frère, à Jean-Henri, d'immeubles sur Maynal ; — déclarations des cens et rentes du fief de Montmorot à Maynal, appartenant à Antoine et Guillaume de Montmorot, frères, écuyers, seigneurs de Liconnas, Pelagey et Maynal en partie ; — ventes : par Richard Prost, de Maynal, à Lancelot de Luyrieux, seigneur de Beaufort et Flacey, d'un immeuble à Maynal, censable envers Jean-Philibert de La Palu, comte de Varax ; — du droit de réachat d'une pièce de terre sur Maynal, relevant du fief de Varax, par Jean Guichard, à Claude Prost, de Maynal.

E. 338. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1735-1747. — LEBŒUF de VALDAHON. — Instance soutenue au parlement de Dijon, par Claude-François Lebœuf, président en la Chambre des comptes, aides et finances de Dôle, seigneur de Valdahon et autres lieux, intervenant en qualité d'héritier de l'office de receveur des finances de Pontarlier, dont son frère était propriétaire, et demandeur contre le procureur général du Roi au parlement de Dijon, au fait de poursuites civiles en remboursement de fonds et de frais de procès contre le sieur Dominique Ruty, ancien comptable à la recette des finances de Pontarlier, coupable de soustraction à ladite caisse d'une somme de 50,000 livres, contumax et réfugié en Suisse ; — comptes des impositions du bailliage de Pontarlier, pour 1735, 1736, 1739, produits à l'appui.

E. 339. (Registre.) — In-folio, 75 feuillets, papier.

1730. — Registre des impositions du bailliage de Pontarlier, produit comme pièce justificative dans le procès soutenu par M. Lebœuf.

E. 340. (Registre.) — In-folio, 208 feuillets, papier.

1735-1736. — Registre des impositions du bailliage de Pontarlier, produit comme pièce justificative dans le procès soutenu par M. Lebœuf.

E. 341. (Registre.) — In-folio, 118 feuillets, papier.

1742. — Journal des impositions du bailliage de Pontarlier, produit comme pièce justificative dans le procès soutenu par M. Lebœuf.

E. 342. (Registre.) — In-folio, 126 feuillets, papier.

1743. — Journal des impositions du bailliage de Pontarlier, produit comme pièce justificative dans le procès soutenu par le président Lebœuf.

E. 343. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets, papier.

1744. — Journal des impositions du bailliage de Pontarlier, produit comme pièce justificative dans le procès soutenu par le président Lebœuf.

E. 344. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier.

1744. — Registre des impositions du bailliage de Pontarlier, produit comme pièce justificative dans le procès soutenu par le président Lebœuf.

E. 345. (Registre.) — In-folio, 578 feuillets, papier.

1608. — Lezay de Marnézia. — Seigneurie de Dompierre. — Reconnaissances des droits seigneuriaux de Dompierre, Saint-Georges, Orgelet, Sézéria, Chavéria, Chastagna et Vampornay.

E. 346. (Portefeuille.) — Cahier in-folio, 230 feuillets, papier.

1742. — Seigneurie de Dompierre. — Manuel des cens et redevances dus au marquis de Lezay de Marnézia, à Dompierre, Chavéria, Chatagna, Sézéria et Alièze.

E. 347. (Registre.) — In-folio, 203 feuillets, papier.

1742. — Seigneurie de Dompierre. — Reconnaissances, pour le marquis de Lezay-Marnézia, de droits seigneuriaux et de cens sur Dompierre, Vampornay, Chatagna, Orgelet, Chavéria, Sézéria, Alièze, Marnézia, Revigny, le Bourget.

E. 348. (Registre.) — In-folio, 366 feuillets, papier.

1510. — Seigneurie de Moutonne. — Reconnaissances des droits seigneuriaux dus au marquis de Lezay de Marnézia, à Moutonne, Beffia et Rothonay.

E. 349. (Registre.) — In-folio, 446 feuillets, papier.

1608. — Seigneurie de Moutonne. — Reconnaissances des droits seigneuriaux de Moutonne et de Senay.

E. 350. (Registre.) — in-folio, 1108 feuillets, papier.

1618. — Seigneurie de Moutonne. — Reconnaissances générales et particulières des droits seigneuriaux de Moutonne, Beffia et Rothonay.

E. 351. (Registre.) — In-folio, 897 feuillets, papier.

1618. — Seigneurie de Moutonne. — Reconnaissances générales et particulières de droits seigneuriaux et de cens sur Moutonne, Beffia, Chatagna et Rothonay.

E. 352. (Registre.) — In-folio, 295 feuillets, papier.

1781. — Seigneurie de Moutonne. — Reconnaissances de Rothonay, pour messire Claude-Hubert, marquis de Lezay-Marnézia, seigneur de Moutonne et Rothonay.

E. 353. (Registre.) — In-folio, 556 feuillets, papier.

1782. — Seigneurie de Moutonne. — Reconnaissances de Rothonay, pour messire Claude-Hubert, marquis de Lezay-Marnézia, seigneur de Moutonne et Rothonay.

E. 354. (Registre.) — In-folio, 698 feuillets, papier.

1608. — Seigneurie de Moutonne. — Reconnaissances des droits seigneuriaux de Beffia, Rothonay et Asnières, mouvant de la seigneurie de Moutonne.

E. 355. (Registre.) — In-folio, 267 feuillets, papier.

1742. — Seigneurie de Moutonne. — Reconnaissances

de Rothonay et de Reithouse, pour messire François-Gabriel, marquis de Lezay-Marnézia, seigneur de Moutonne et Rothonay.

E. 356. (Registre.) — In-folio, 415 feuillets, papier.

1742. —Reconnaissances de Beffia et Reithouse, pour messire François-Gabriel, marquis de Lezay-Marnézia, seigneur de Moutonne.

E. 357. (Registre.) — In-folio, 342 feuillets, papier.

1742.— Seigneurie de Moutonne. — Reconnaissances, en faveur du marquis de Lezay-Marnézia, des droits seigneuriaux de Reithouse, mouvant de la seigneurie de Moutonne.

E. 358. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-folio, 32 feuillets, papier.

1742-1746. — Seigneurie de Moutonne. — Reconnaissances particulières de cens, en faveur de messire François-Gabriel, marquis de Lezay, seigneur de Moutonne, sur Moutonne, Beffia et dépendances.

E. 359. (Registre.) — In-folio, 292 feuillets, papier.

1746.— Seigneurie de Moutonne.— Reconnaissances, pour messire de Lezay-Marnézia, des cens qu'il a à Moutonne, à Beffia et à Rothonay.

E. 360. (Registre.) — In-folio, 744 feuillets, papier.

1608. — Seigneurie de Présilly. — Terrier de la seigneurie de Présilly, pour messire Claude-François de La Baume, chevalier, et dame Jeanne d'Agout, sa femme, seigneurs de Présilly, Courlaoux, Montmartin, Marboz, et autres lieux.

E. 361. (Registre.) — In-folio, 498 feuillets, papier.

1742. — Seigneurie de Présilly.— Terrier de la seigneurie de Présilly, pour messire François-Gabriel, marquis de Lezay, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis; Claude-Gaspard de Lezay de Marnézia, chevalier du même ordre, commandant des dragons d'Orléans; et Louis-Albert de Lezay de Marnézia, abbé de Bellevaux, fils et héritiers de feu messire Claude-Hubert, marquis de Lezay de Marnézia, seigneur de Présilly, Courlaoux, etc., brigadier des armées du Roi, commandant en chef à Toulon.

E. 362. (Registre.) — In-folio, 384 feuillets, papier.

1742. — Seigneurie de Présilly. — Reconnaissances des droits seigneuriaux de Saint-Georges, Senay et Rothonay, à cause de Présilly, pour messire Claude-Hubert de Marnézia.

E. 363. (Registre.) — In-folio, 227 feuillets, papier.

1742. — Seigneurie de Présilly. — Reconnaissances de cens sur Présilly, pour messire de Lezay-Marnésia.

E. 364. (Portefeuille.) — 22 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; 3 sceaux en cire.

1322-XVIe siècle. — LONGWY. — Contrats de mariage : entre Mathée de Longwy, écuyer, seigneur de Rahon, et Alix de Vienne, fille de Marguerite de Ruffey et sœur de Philippe de Vienne;—entre Mathée de Longwy, damoiseau, fils de feu Jean de Longwy, seigneur de Rahon, et Bonne, fille de Guillaume de La Trémouille, chevalier, seigneur d'Uchon, et de Bourbon-Lancy, maréchal de Bourgogne; — entre Claude de Beaulvais, chevalier, seigneur de Chastellux, et Jeanne de Longwy, fille de Jean de Longwy, seigneur de Rahon, et de Bonne de La Trémouille;—entre Olivier de Longwy, seigneur de Fontaine-Française, et Claude de Villers-Sexel, fille aînée de Guillaume de Villers-Sexel, seigneur de Clairvaux, et de Charlotte Des Noyers;— entre Jean de Longwy, seigneur de Gevry et de Fontaine-Française, et Claude de Villers-Sexel, fille aînée de Guillaume de Villers-Sexel, seigneur de Clairvaux, et de Charlotte Des Noyers; — entre Jean de Longwy, seigneur de Longwy, Gevry et de Fontaine-Française, et Jeanne de Vienne, fille de Jean de Vienne, seigneur de Neublans, et de Henriette de Granson; — entre Guillaume de La Baume, seigneur d'Ylain et de Talan, fils de feu Pierre-Guillaume de La Baume, chevalier, et d'Alix de Luyrieux, et Henriette de Longwy, fille de Jean de Longwy, seigneur de Pagney et de Gevry, et de Jeanne de Vienne; — entre Girard de Longwy, damoisel, fils de Jean de Longwy, seigneur de Gevry et de Pagney, et de Jeanne de Vienne, et Jeanne de Neufchâtel, fille de Thiébaud, seigneur de Neufchâtel, d'Épinal et de Châtel-sur-Moselle, maréchal de Bourgogne, et de Bonne de Château-Vilain; — entre Jean de Longwy, écuyer, seigneur d'Estie, et Philiberte de Beauffremont,

fille de feu Pierre de Beauffremont, comte de Charny, et de Marie de Bourgogne; — quittance par Henriette de Vergy, épouse de Jean, fils de Henri de Longwy, seigneur de Rahon, à Étienne, comte de Montbéliard et seigneur de Montfaucon, de la somme de 2,000 florins, promise à Jeanne de Montbéliard, mère de ladite Henriette et épouse de Guillaume de Vergy, seigneur de Mirebel, par Henri, comte de Montbéliard et seigneur de Montfaucon, père d'Étienne de Montbéliard; — publication à l'officialité de Besançon du testament de Henri de Longwy, chevalier, seigneur de Rahon, par lequel il institue son héritier universel Mathée de Longwy, fils de Jean de Longwy, son fils défunt; — mandement d'exécution délivré par Jacques de Beaumont, lieutenant du bailli de Châlons, pour Jean de Longwy, seigneur de Gevry, de Pagney et de Neublans; — généalogie de Christophe de Longwy et d'Anne de Neufchâtel.

E. 365. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 17 pièces, papier.

1674-1777. — MARCIA. — Contrats de mariage : de Philippe Marcia de Broissia, avec Jeanne-Baptiste Raisonnet; — du même, avec Anne Fion, dite Dupuis, de Saint-Maurice; — testament d'Anne de Fion, épouse de Philippe Marcia; — contrats de réception de Claudine Marcia au couvent des Ursulines de Poligny, et de Jeanne Marcia, fille de Philippe, au monastère des dames de la Visitation de Saint-Amour; — acte d'émancipation par Philippe Marcia, de Coligny, de Taurin Marcia, son fils; — quittance de la dot de réception de Ferdinande Marcia à l'abbaye de Cîteaux; — extrait du baptême de Marie-Geneviève Marcia, de Coligny; — testament d'Antoine-Marie Marcia, écuyer, de Poligny.

E. 366. (Portefeuille.) — 34 pièces, papier.

1721. — Procès entre François Marcia, de Coligny, et Laurent Martinet, de Saint-Julien, au sujet des menaces et propos injurieux proférés par ce dernier.

E. 367. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1728-1739. — Procès entre Francois Marcia, écuyer, secrétaire en la Chambre des comptes de Dôle, et Jean Florissant, de Coligny, au sujet du testament de Louise de Vialet, épouse de ce dernier

E. 368. (Portefeuille.) — 46 pièces, papier.

1729. — Procès entre François Marcia, écuyer, d'une part, et Maurice et François Gaillard, marchands à Saint-Amour, d'autre part, au sujet d'une obligation souscrite à ces derniers, et portant intérêts usuraires.

E. 369. (Portefeuille.) — 12 pièces, papier; 1 cahier in-8°, papier; 1 sceau en cire, plaqué.

1615-1765. — MARNIX. — Procès entre Claude de Marnix et Jeanne-Claudine de Marnix, sa sœur, épouse de M. de Malombe, et Catherine de Marnix, au sujet de la succession de Jérôme de Marnix et de Jacques-Antoine de Marnix; — bail par Jacques-Antoine de Marnix, ayant charge de Girard de Marnix, chevalier, baron et seigneur de Pottes, Ogimont, et de Salomé Gaillard, dame de Crilla, ses père et mère, à Jean Patel, du droit de mareigle, à Villars, Grand-Sevria, Montcusel et Nezen; — publication du testament de Salomé Gaillard, dame de Crilla, épouse de Gérard de Marnix, seigneur de Pottes, Ogimont, Trêtu et Loysia; — procès entre les fabriciens de l'église de Clairvaux, et Jean-Marie-Joseph de Marnix, chevalier, baron de Pymorin et de Crilla, au sujet de la réparation d'une chapelle dans l'église de Clairvaux, du patronage de la famile de Marnix; — attestation du sieur Éloy, médecin-pensionnaire de la ville de Mons, en Hainaut, constatant que la comtesse de Marnix, chanoinesse de Saint-Vandru, est gravement malade, et que le comte de Marnix, son frère, ne peut la quitter.

E. 370. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 30 pièces, papier.

1685-1702. — Procès au parlement de Besancon, entre Jean-François de Marnix, infirmier de Saint-Claude, prieur de Saint-Sorlin, le curé de Saint-Sorlin et les chartreux de Bonlieu, au sujet des dîmes sur les grandes Chiettes et Monans.

E. 371. (Portefeuille.) — 100 pièces, papier.

1725-1762. — Quittances de fournisseurs, ouvriers et autres, au profit de M. de Marnix, baron de Pymorin, capitaine au régiment de la marine.

E. 372 (Portefeuille.) — 90 pièces, papier.

1697-1767. — Quittances de fournisseurs; — mé-

moires de vacations et fournitures pour procès, par le procureur de Brun ; — notes de dépenses par le sieur Babey, régisseur des biens de M. de Marnix, au profit de MM. de Marnix, seigneurs de Pymorin.

E. 373. (Portefeuille.) — 6 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1262-1577. — Seigneurie de Crilla. — Donation par Reinier de Crilla, aux Chartreux de Bonlieu, d'immeubles et de dîmes à Crilla (copie du XVIIe siècle) ; — reprise de fief par Jeanne de La Roche, dame de Crilla, à Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, du château de Crilla ; — ratification par Catherine de Saligny, dame de Coligny et d'Andelot, de la vente des seigneuries de Crilla et de Saint-Maurice, faite par Guillaume, seigneur de Coligny et d'Andelot, au seigneur de Chassal, seigneur de Charchillat et de Monnet; — dénombrement par Isabelle de Fétigny, dame de Crilla et Boutavent, envers le comte de Bourgogne ; — vente par Pierre de Chassal, seigneur de Crilla, à noble Jean Tavernier, de Clairvaux, d'un cens à lui dû à Collondon et mouvant du château de Châtillon-sur-Courtine; — accensement par Pierre de Chassal, seigneur de Boutavent et de Crilla, à Pierre Héliot, de Crilla, d'une côte de bois à Crilla ; — donations : par Pierre de Chassal, seigneur de Crilla et de Boutavent, aux curés et familiers de Clairvaux, d'un pré à Crilla, dit sur le *Replat;* — de la seigneurie de Crilla, par Hector de Chassal, écuyer, seigneur de Crilla, à Claude Monneret, de Salins, écuyer ; — par Jeanne, dame de Crilla, à Éthevenin, fils de Gérard Boret, d'Uxelles, à titre de fief de la moitié de la prévôté de Saint-Maurice dépendant de Crilla ; — vente par Pierre, fils de Jean Roz, de Cogna, à Hector de Chassal, écuyer, seigneur de Crilla, d'une terre à Crilla ; — mémoire à consulter, au sujet de l'impôt demandé pour nouvelle chevalerie, par le seigneur de Clairvaux et de Saint-Maurice, à plusieurs sujets du seigneur de Crilla, résidant à Saint-Maurice ; — copie de la vente faite par Hector de Chassal, écuyer, seigneur de Crilla, et Louise d'Usier, sa femme, à Nicolas de Gilley, écuyer, seigneur de Marnoz, Villers-Farlay, et à Jeanne de Marnix, son épouse, de la terre et seigneurie de Crilla.

E. 374. (Portefeuille.) — 13 pièces, papier.

1530-1580. — Seigneurie de Crilla. — Procès-verbaux de revue d'armes, devant le châtelain de Crilla ; — reconnaissances de cens par les habitants de Crilla, envers Nicolas de Gilley ; — comptes rendus par Étienne Boissia, à Nicolas de Gilley, chevalier, seigneur de Crilla, des revenus de ladite seigneurie ; — accensement par Nicolas de Gilley, chevalier, à Jean Guyennet, dit Cloz, de la Frasnée, d'un moulin et battoir à Crilla.

E. 375. (Registre.) — In-folio, 122 feuillets.

1558. — Seigneurie de Crilla. — Dénombrement de la seigneurie de Crilla, par Claude Gaillard, de Saint-Oyan de Joux, envers Guillaume de Nassau, prince d'Orange et seigneur d'Orgelet.

E. 376. (Registre.) — In-folio, 122 feuillets, papier.

1558. — Seigneurie de Crilla. — Dénombrement de ladite seigneurie, fait par Claude Gaillard, de Saint-Oyan de Joux, envers Guillaume de Nassau, prince d'Orange et seigneur d'Orgelet (double de l'article précédent).

E. 377. (Portefeuille.) — 15 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1560-1592. — Seigneurie de Crilla. — Poursuites en payement de cens, par Claude Gaillard, seigneur de Crilla, grand-juge en la terre de Saint-Oyan de Joux, contre Pierre Rigolet, censitaire du moulin de Crilla ; — don fait par plusieurs particuliers de Crilla, au seigneur de ce lieu, d'un cerf tué sur le territoire de cette seigneurie ; — requête adressée par Claude Gaillard, docteur ès droits, au prince d'Orange, pour prendre possession de la seigneurie de Crilla ; — appointement de ladite requête par Guyon Mouchet, superintendant de la maison de Chalon ; — opposition à un mandement de garde, obtenu par le prieur de Clairvaux, contre Salomé Gaillard, dame de Crilla, au sujet des dîmes de Crilla ; — procès entre les curés et familiers de Clairvaux et Salomé Gaillard, au sujet d'une tuffière à Crilla ; — procès-verbal de revue d'armes des sujets de la seigneurie de Crilla devant le baron de Pottes, seigneur de Crilla ; — bail de la Grange-Baget, à Crilla, par Gérard de Marnix et Salomé Gaillard, son épouse, à Guillaume Petot, de la Pra ; — reconnaissance de droits seigneuriaux de Crilla, au profit de Salomé Gaillard.

E. 378. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 16 pièces et 1 cahier in-8°, 46 feuillets, papier.

1593-1642. — Seigneurie de Crilla. — Fragment d'une reconnaissance générale des droits seigneuriaux de

Crilla, en faveur de Salomé Gaillard, dame de Crilla, fille et héritière de Claude Gaillard, conseiller au parlement, et épouse de Girard de Marnix, chevalier, baron de Pottes; — procès entre Ramon de Verges, prieur du prieuré de Saint-Nythier, à Clairvaux, et Hector de Chassal, écuyer, seigneur de Crilla, au sujet des dîmes de Crilla; — amodiation du grangeage de Montrety et Combe Creuse, à Crilla, par dame Salomé Gaillard, à Pierre, fils de feu Claude Paget; — arrêt du parlement de Dôle, qui déclare les habitants de Prénovel non recevables au mandement de nouvelleté qu'ils avaient pris contre la dame de Crilla; — enquête sur l'étendue des combes Raillard et Briolet, contentieuses entre Girard de Marnix, baron de Crilla; Antoine Rigolet, de Saint-Maurice, et les habitants de Prénovel; — concession du droit de tabellionage pour la seigneurie de Crilla, Trêtu et Bouzailles, par les archiducs Albert, et Isabelle à Girard de Marnix et Salomé Gaillard, son épouse; — vente par Jacques-Antoine de Marnix, baron de Crilla; Jean de Marnix, baron de Pottes, et Marguerite Haudion, son épouse, à Catherine de Marnix, d'un grangeage aux Molunes, relevant de la seigneurie de Crilla; — rôle de montres d'armes devant le châtelain de Crilla; — accensement, par Jacques-Antoine de Marnix, de deux poses de communaux de Crilla, à François Vuidepot, de Crilla; — amodiation du Briolet, par M. de Pottes, seigneur de Crilla, à Claude et Aimé Simousse; — plaintes adressées par Claude de Marnix, seigneur de Crilla, contre les bandes du capitaine Lacuson, qui volent les chevaux et les bestiaux des habitants de sa seigneurie; — Claude de Marnix s'adresse au parlement, pour obtenir justice et réparation du vol de deux juments qui lui appartenaient, et de deux autres appartenant à ses sujets, vol commis par deux soldats du capitaine Lacuson; en vain il s'est plaint à ce dernier, qui, au contraire, semble encourager ses soldats dans leurs pilleries. (Ce capitaine Lacuson est le héros de l'indépendance franc-comtoise; après la conquête de la province par Louis XIV, il aima mieux s'expatrier que de vivre sous la domination française; il mourut à Milan, où il commandait un bataillon composé de Francs-Comtois, enrôlés au service de l'Espagne).

E. 379. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1613-1699. — Seigneurie de Crilla. — Quittance par Étienne Martinet, soldat élu de la garnison de Crilla, de sa solde payée par cette communauté; — enquête du sieur Molombe, au sujet de la succession de M. de Marnix, et de l'état du château de Crilla; — procès intenté par Gasparine de Lezay, veuve de Claude de Marnix, baron de Crilla, pour recueillir la succession mainmortable de François Rigoulet; — autres procès: entre Claude-François de Grivel, seigneur de Perrigny, Éléonore de Marnix, épouse de Philibert de Précipiano, seigneur de Cize et Jacques-Antoine de Marnix, baron de Pymorin, au sujet de la substitution de la terre de Crilla; — entre Gaspard de Marnix, baron de Pymorin, et Éléonore de Marnix, dame de Cize, au sujet des comptes de gestion de la seigneurie de Crilla; — reprise de fief par Philibert-Éléonore-Joseph de Marnix, envers Guillaume III, roi de la Grande-Bretagne et prince d'Orange, du dixième de la seigneurie de Crilla; — baux de la seigneurie de Crilla, par M. de Marnix, à Jean Guyenod et à Jean Souret, de Monnet-le-Bourg.

E. 380. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 9 pièces et 1 cahier in-8°, 70 feuillets, papier; 1 sceau en cire, pendant.

1704-1712. — Seigneurie de Crilla. — Vente du dixième de ladite seigneurie, par Éléonore-Joseph de Marnix, à Charles-Gaspard de Marnix; — accensement par Charles-Gaspard de Marnix, baron de Pymorin, Crilla, Trêtu, Bouzailles, Saint-Maurice, à Guillaume Girard, de la Frasnée, du moulin banal de Crilla; — don de retrait féodal, par Louis XIV, roi de France, à Charles-Gaspard de Marnix, sur le dixième de la terre de Crilla; — inventaire des terriers de Crilla; — dénombrement fourni à la Chambre des comptes de Dôle, par Charles-Gaspard de Marnix, de sa seigneurie de Crilla; — arrêt de la Chambre des comptes de Dôle, qui décide que Gaspard de Marnix a le droit de prendre, dans ledit dénombrement de Crilla, la qualité de baron de Pymorin.

E. 381. (Portefeuille.) — 53 pièces, papier.

1713-1746. — Seigneurie de Crilla. — Amodiation de ladite terre et seigneurie, par M. de Marnix, à Claude Prost Touland; — visites du château de Crilla; — bail de la seigneurie de Crilla, par Jean-Marie-Joseph de Marnix et Aldalbert de Marnix, son frère, à Anatoile Sudan, de Pymorin; — autre bail de la même seigneurie, à Pierre et Claude-Antoine Guyon; — enquête par-devant la justice de la seigneurie de Crilla, contre Claude Vuidepot, de Crilla, qui avait maltraité la femme Buffard.

E. 382. (Portefeuille.) — 65 pièces, papier.

1742-1758. — Seigneurie de Crilla. — Amodiation de ladite seigneurie, par M. de Marnix, aux sieurs Migne,

Bourgeois, Bariod ; — sous-amodiations par lesdits fermiers, de portions de la seigneurie de Crilla, à divers particuliers dudit Crilla ; — répartition de l'impôt du dixième entre les habitants de Crilla.

E. 383. (Portefeuille.) — 73 pièces, papier.

1749-1754. — Seigneurie de Crilla. — Conditions de la vente que M. de Marnix se propose de faire des forêts de Chanois et de Malmoncel, situées sur le territoire de Crilla ; — procès entre M. de Marnix et les fermiers de Crilla, au sujet du payement des fermages ; — arrêt du Conseil d'État qui prescrit un cantonnement dans les bois de Crilla et de Saint-Maurice, en faveur de Jean-Joseph-Marie de Marnix, capitaine au régiment de la marine ; — sommation faite à M. de Marnix, par Jean-Claude Rigoulet, Claude-Maurice Girardon et Noël Santonna, de nommer des experts pour reconnaître les réparations à faire dans les bâtiments dépendant de Crilla, que ceux-ci tenaient à sous-ferme ; — compte du régisseur de la seigneurie de Crilla.

E. 384. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1752-1755. — Seigneurie de Crilla. — Règlement du vingtième ; — commise prétendue par Jean-Marie-Joseph de Marnix, baron de Pymorin et de Crilla, sur les fonds acquis par Claude-Henri Vernois, de Crilla ; de Claude-Joseph Ney, notaire à Clairvaux ; — vente du bois du Malmoré, à Crilla, par M. de Marnix ; — mémoire à consulter sur la question de savoir si la banalité du moulin de Crilla peut s'étendre aux habitants de Bouzailles ; — extrait des reconnaissances générales des droits seigneuriaux de Crilla, en faveur de Jean-Marie-Joseph de Marnix ; — demande en payement de droits seigneuriaux, par Jean-Marie-Joseph de Marnix, contre Dominique Guyenet, de Crilla.

E. 385. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin ; 40 pièces, papier (3 imprimées).

1756-1790. — Seigneurie de Crilla. — Bail de la grange du Briolet, par Jean-Marie-Joseph de Marnix, seigneur de Crilla, à Claude-Étienne Grandperrier de Saint-Maurice ; — traité entre M. de Marnix et Dominique Lesne, son fermier, au sujet des termes échus ; — requête des habitants de Crilla, au juge châtelain de Crilla, pour l'arpentement de leur territoire ; — serment des experts chargés dudit arpentement ; — compte rendu à M. de Marnix, par le sieur Desprez, son régisseur, de sa gestion de la terre de Crilla, avec pièces à l'appui ; — affiches d'amodiation d'un domaine à Crilla, par Jean-Marie-Joseph de Marnix, à Alexis Bariod, de Saint-Maurice ; — poursuites contre ledit Bariod, en payement de fermages ; — poursuites en payement de créances, par M. de Marnix, cessionnaire dudit Bariod, contre Charles Pelletier, de Châtel-de-Joux ; — envoi en possession de Claude-Joseph Recy, comme tabellion de la terre de Crilla ; — compte rendu par Philibert-Hyacinthe Devaux, d'Orgelet, à M. de Marnix, de l'administration de la terre de Crilla.

E. 386. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 40 feuillets, papier.

1504. — Seigneurie de Crilla. — Manuel des cens de ladite seigneurie ; — les principaux censitaires sont : Claude et Jean Boissia, Guillerme Trebillet, Jean Régal, Pierre Aymonet, Claude Regnault, Jean Bousson, Jean Fleschon, Pierre Gros, Jean Huguonet, Claude Rigoulet.

E. 387. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 70 feuillets, papier.

1508. — Seigneurie de Crilla. — Manuel des cens, rentes, retenues et autres redevances dues en ladite terre et seigneurie ; — noms des principaux censitaires : Jean Régal, Jean Boy, Étienne Fleschon, Claude Masson, Jean Rigoulet, etc.

E. 388. — (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 34 feuillets, papier.

1518. — Seigneurie de Crilla. — Manuel des cens de ladite seigneurie dus à Hector de Chassal, écuyer, seigneur de Crilla ; — noms des principaux censitaires : Jean Boissia, Guillemin Trebillet, Pierre Bousson, Jean Fleschon, François Gros, etc.

E. 389. — (Registre.) — In-folio, 230 feuillets, papier.

1538. — Seigneurie de Crilla. — Reconnaissances particulières des cens dus sur les meix de Crilla ; — noms des principaux censitaires : Claude Trebillet, Jean Bonet, Jean Aymonet, Jean Symon, Joseph Mirebel, etc.

E. 390. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 21 feuillets, papier.

1561. — Seigneurie de Crilla. — Fragment de manuel

des cens de ladite seigneurie ; — noms des principaux censitaires : Huguenin Vuidepot, Pierre Ferrey, Claude Trebillet-le-Vieux, Jean Guillemin, etc.

E. 391. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 38 feuillets, papier.

1571-1572. — Seigneurie de Crilla. — Manuel des cens de cette seigneurie ; — noms des principaux censitaires : Monet Vuidepot, Loys Ferrey, André Pillot, Jean Monot, etc.

E. 392. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 36 feuillets, papier.

1588. — Seigneurie de Crilla. — Manuel des cens de cette seigneurie ; — noms des principaux censitaires : Antoine Pillod, Claude Regnauld, Rolin Bonnet, Jean Santhonal, etc.

E. 393. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 52 feuillets, papier.

1589. — Seigneurie de Crilla. — Manuel des cens des seigneuries de Crilla, Bouzailles, Saint-Maurice, Trêtu et dépendances ; — noms des principaux censitaires : Humbert Vuidepot, Anatoile Milliot, Joseph Rivet, Guillaume Vernier, Jean Trebillet, Estevenin Bariod, etc.

E. 394. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 18 feuillets, papier; 1 pièce, papier.

1593-1627. — Seigneurie de Crilla. — Reconnaissances de cens assignés sur différents meix, envers Gérard de Marnix, seigneur de Crilla ; — fragment d'un manuel de cens de la seigneurie de Crilla ; — noms des principaux censitaires : Claude Rigoulet, Antoine Bariod, Perrenette Grillet, Jean Guillemin, Louis Santhonal, Claude Janod, Jean et Girard Gryphon, etc.

E. 395. (Registre.) — In-folio, 122 feuillets, papier.

1672. — Seigneurie de Crilla. — Manuel des cens de ladite seigneurie ; — noms des principaux censitaires : Claude Guyénet, Jean Vuidepot, Clauda Millet, Claude Pillot, Pierre Collet, Jacques Santhonal, Louis Gros, Aymé Hugonet, etc.

E. 396. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 72 feuillets, papier.

XVIIe siècle. — Seigneurie de Crilla. — Manuel des cens de ladite seigneurie ; — noms des principaux censitaires : Clauda Tournier, Jean Renaud, François Guyenet, Noël Vuidepot, etc.

E. 397. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 38 feuillets, papier.

1704. — Seigneurie de Crilla. — Manuel des cens et redevances dus à M. de Marnix sur le territoire de Crilla ; — noms des principaux censitaires : Jean-Baptiste Regnault, François Grillet, Guillaume Janod, Claude Morel, Pierre Santhonal, etc.

E. 398. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 38 feuillets, papier.

1765-1777. — Seigneurie de Crilla. — Manuel des cens de ladite seigneurie ; — noms des principaux censitaires : Dominique Guyenet, Victor et Louis Renaud, Antoine Vuidepot, Augustin Rigoulet, etc.

E. 399. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 28 feuillets, papier.

1781. — Seigneurie de Crilla. — Manuel des cens de ladite seigneurie ; — noms : Écoiffier, Santonnax, Renaud, Vuidepot, Gugnet, etc.

E. 400. (Portefeuille.) — 1 cahier in 8°, 52 feuillets, papier.

1642. — Seigneurie de Crilla. — Manuel des cens de ladite seigneurie ; — noms des principaux censitaires : Jean Regaud, dit Carraine ; Jeanne Joseph, femme Vuidepot ; Clauda Millet, Clauda Monnier, Françoise Regaud, etc.

E. 401. (Portefeuille.) — 1 cahier, in-8°, 48 feuillets, papier.

1698. — Manuel des cens de la seigneurie de Crilla ; — les principaux débiteurs de cens sont : les Guyenet, les Renaud, les Vuidepot, les Santonax, les Grillet, les Tournier, les Millet, les Morel, etc.

E. 402. (Portefeuille.) — 1 cahier in-folio, 36 feuillets, papier.

1710. — Manuel des revenus de la seigneurie de

Crilla ; — les principaux débiteurs sont : les Grillet, Guyenet, Tournier, Rollin, Renaud, Vuidepot, etc. ; — les cens consistaient généralement en une trentaine de mesures de blé, autant d'avoine et quelques gélines (1).

E. 403. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 44 feuillets, papier.

1754. — Manuel des cens dus à Jean-Marie-Joseph de Marnix, baron de Pymorin ; — les noms des débiteurs sont les mêmes que dans les articles précédents ; — chaque habitant faisant feu à part et résidant à Crilla devait, en vertu de la reconnaissance des droits seigneuriaux passée par-devant les notaires Vauchier et Gauthier, le 26 novembre 1754 : un *bichon* de froment appelé le *bichon du four;* six *rez* d'avoine appelés *l'avoine de Guette ;* — une corvée de charrue au printemps, une autre en automne, une corvée à faux ou à râteau, le charriage d'une voiture de bois, une poule par feu.

E. 404. (Registre.) — In-folio, 75 feuillets, papier.

1533. — Égalation des meix de la seigneurie de Crilla (d'après cette répartition, chaque meix payait en moyenne 2 engrognes et 9 deniers).

E. 405. (Registre.) — In-folio, 141 feuillets, papier.

1593. — Égalation des meix de la seigneurie de Crilla (les noms des principaux propriétaires de meix sont : les Rivet, les Santonnax, les Pilliod, les Trebillet, les Renaud, etc.).

E. 406. (Registre.) — In-folio, 54 feuillets, papier.

1535. — Manuel des rentes et des cens de la seigneurie de Crilla (les noms des censitaires sont les mêmes que dans les articles précédents).

E. 407. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 24 feuillets, papier.

1559. — Fragment de rentier de la seigneurie de Crilla (les noms des censitaires sont les mêmes que dans les articles précédents).

E. 408. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 36 feuillets, papier.

1568. — Rentier de la seigneurie de Crilla (les principaux débiteurs de rentes sont : Huguenin Vuidepot, Ferrez, Boissia, Trebillet, Pelloz, Bonnet, Monot, Mirebel, etc.).

(1) Poules grasses.

E. 409. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 34 feuillets, papier.

1580. — Rentier de la seigneurie de Crilla (les principaux débiteurs de rentes sont : les Vuidepot, les Ferrey, les Millet, les Renaud, les Cormier, les Trebillet, etc.).

E. 410. (Portefeuille.) — 1 cahier in-folio, 54 feuillets, papier.

1586. — Rentier des seigneuries de Crilla, Bouzailles, Trêtu et dépendances (mêmes noms que dans les articles précédents).

E. 411. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 172 feuillets, papier.

1604-1606. — Rentier des seigneuries de Crilla et de Bouzailles (mêmes noms que dans les articles précédents).

E. 412. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 120 feuillets, papier.

1617-1618. — Rentier des seigneuries de Crilla et Bouzailles (mêmes noms que dans les articles précédents).

E. 413. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 45 feuillets, papier.

1533. — Fragment d'un terrier de la seigneurie de Crilla, pour Nicolas de Gilley, seigneur de Crilla, et Jeanne de Marnix, son épouse (mêmes noms que les articles précédents).

E. 414. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 38 feuillets, papier.

1629-1683. — Fragment de terrier de la seigneurie de Crilla, pour Jacques-Antoine de Marnix ; — registre des recettes de la seigneurie de Crilla (mêmes noms que dans les articles précédents).

E. 415. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 107 feuillets, papier.

1732-1749. — Registre des rapports des gardes de la seigneurie de Crilla.

E. 416. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1307-1597. — Fief de Bouzailles relevant de la seigneurie de Crilla. — Traité entre Jean de Coligny, seigneur de Crilla, et Henri, prieur de Bonlieu, au sujet des droits qu'ils avaient en commun sur Bouzailles; — charte d'affranchissement en faveur des habitants de Bouzailles, par Odet de Montaigu, sire de Marigny et de Crilla, et Jeanne de La Roche, son épouse, et Jean de Montaigu, prieur de Bonlieu; — sentence rendue par Guillaume de Marigny, sur la nomination des messiers de Bouzailles, disputée entre Odet de Marigny et Jeanne de La Roche, d'une part, et les religieux de Bonlieu, d'autre part; — reconnaissance générale des droits seigneuriaux de Bouzailles, envers Nicolas de Gilley et Jeanne de Marnix, son épouse, seigneur et dame de Crilla; — abandon du moulin de Bouzailles, à Claude Gaillard, seigneur de Crilla, par Jean Rigolet et ses sœurs; — accensement dudit moulin, par Claude Gaillard, à Louis et Jacques Huguenin, de Grandvaux; — arrêt du parlement de Dôle, obtenu par Salomé Gaillard, dame de Crilla, qui condamne les habitants de Bouzailles à contribuer aux réparations du château de Crilla et à acquitter certaines corvées de charrue; — traité entre Salomé Gaillard et les habitants de Bouzailles, au sujet de certains droits seigneuriaux, de corvées et de travaux de fortifications au château de Crilla; — procès entre les Chartreux de Bonlieu et Gérard de Marnix, au sujet de l'élection des officiers chargés d'exercer la moyenne et basse justice à Bouzailles.

E. 417. (Portefeuille.) — 44 pièces, papier.

1612-1767. — Fief de Bouzailles. — Permission accordée par Salomé Gaillard, dame de Crilla, épouse de Gérard de Marnix, aux habitants de Bouzailles, de vendre leur bois hors de la seigneurie pendant trois ans; — procès: au sujet des dîmes sur les petites Chiettes et Bouzailles, entre les Chartreux de Bonlieu, et Gasparine de Lezay, dame de Crilla et de Bouzailles; — entre les mêmes Chartreux et Claude-César de Marnix, au sujet des droits seigneuriaux sur Bouzailles; — délimitation de territoire entre Bouzailles et Uxelles; — reconnaissance de cens par Jean Guyénot, du Puy, envers Charles-Gaspard de Marnix; — procès entre M. de Marnix et les habitants de Bouzailles, au sujet de la reconnaissance des droits seigneuriaux sur cette localité; — note sur la fondation de Bouzailles, par le seigneur de Crilla et le prieur de Bonlieu.

E. 418. (Registre.) — In-folio, 148 feuillets, papier.

1584. — Fief de Bouzailles. — Reconnaissances particulières de cens, au profit de Nicolas de Gilley, chevalier, seigneur de Crilla et de Bouzailles, et de Jeanne de Marnix, son épouse (noms des censitaires: Vuidepot, Renaud, Santonax, Ferrez, Boissia, etc.).

E. 419. (Registre.) — In-folio, 69 feuillets, papier.

1592. — Fief de Bouzailles. — Reconnaissances particulières de cens sur Bouzailles, envers Gérard de Marnix, baron de Pottes, Ogimont, et de Salomé Gaillard, son épouse (mêmes noms que dans l'article précédent).

E. 420. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 78 feuillets, papier.

1594. — Fief de Bouzailles. — Reconnaissances des meix de Bouzailles, en faveur de Salomé Gaillard, dame de Crilla (mêmes noms que dans les articles précédents).

E. 421. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 48 feuillets, papier.

1594. — Reconnaissances particulières de cens sur Bouzailles, envers Gérard de Marnix, baron de Crilla (mêmes noms que dans les articles précédents).

E. 422. — (Portefeuille.) — 1 cahier in-folio, 30 feuillets, papier.

1722. — Manuel de recette des cens et redevances de la seigneurie de Bouzailles (mêmes noms que dans les articles précédents).

E. 423. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 28 feuillets, papier.

1759-1764. — Manuel des cens de la seigneurie de Bouzailles (mêmes noms que dans les articles précédents).

E. 424. — (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 18 pièces, papier.

1284-1746. — Seigneurie de Saint-Maurice, relevant de la seigneurie de Crilla. — Reprise de fief par Humbert de Chilly, écuyer, châtelain de Montmorot, envers Jean de

Chalon, seigneur d'Arlay, de la seigneurie de Saint-Maurice; — affranchissement par Henri, sire de Villers-Sexel, de Clairvaux-en-Montagne, et par Jean, seigneur d'Andelot et de Crilla, de la communauté de Saint-Maurice, en considération de ce que les habitants de cette localité ont représenté que nul ne voulait contracter mariage avec eux, à cause de la mainmorte, corvées et autres droits seigneuriaux; — consentement donné par Pierre Morel, abbé de Saint-Oyan-de-Joux, à une vente faite par Huguenin Guyenot, à Pierre et Claude Barrioz, de Saint-Maurice, d'un demi-meix situé audit lieu, dépendant de la directe de Saint-Oyan-de-Joux; — vente par Hector de Chassal, seigneur de Crilla, et Louise d'Usier, son épouse, à Bénigne de Gravelle, seigneur de Boissia et de Mirebeau, d'un cens à Saint-Maurice; — vente de portions de dîmes sur Saint-Maurice, par Hector de Chassal, et Louise d'Usier, son épouse, à Antoine Michiel, de Clairvaux; — cession par Hector de Chassal, seigneur de Crilla, à Marguerite de Gilley, son épouse, du droit de rachat des terres et seigneuries de Saint-Maurice qu'il avait vendues à Bénigne de Gravelle, seigneur de Broissia; — vente par Pierre Verbe, de Clairvaux, à Nicolas de Gilley, écuyer, seigneur de Crilla, d'une rente en blé; — quittance d'une partie du prix de la chevance de Saint-Maurice, par Claude de Saint-Maurice, sieur de Charbonnières, Louise de Reculot, Claude et Jean de Saint-Maurice, frères, à Girard de Marnix et Salomé Gaillard, son épouse; — érection de l'église de Saint-Maurice en succursale par Pierre de Grammont, archevêque de Besançon; — extrait d'un manuel de cens pour prouver les droits de M. de Marnix, comme seigneur de Crilla, Saint-Maurice et de la Tour-Saint-Maurice; — traité entre Charles-Gaspard de Marnix, baron de Pymorin et de Crilla, et les habitants de Saint-Maurice, au sujet des impôts.

E. 425. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 12 pièces, papier; 1 cahier in-8°, 70 feuillets, papier.

1526-1620. — Seigneurie de Saint-Maurice. — Procès entre les seigneurs de Clairvaux et les seigneurs de Crilla, au sujet de la seigneurie de Saint-Maurice; — enquête faite pour M. de Beauffremont, seigneur de Clairvaux, contre Nicolas de Gilley et Jeanne de Marnix, seigneur de Crilla; — sommation par le cardinal de Gevry, évêque et duc de Langres, tuteur d'Antoine, Claude et Jean de Beauffremont, aux héritiers de Gilley; — requête présentée au roi d'Espagne (Philippe II), par Jean de Gilley, pour obtenir la main-levée de la commise prononcée par le parlement de Dôle, au profit de M. de Beauffremont; — consultation sur le droit par lequel le seigneur de Clairvaux prétend imposer le village de Saint-Maurice, pour aide de chevalerie; — poursuites à ce sujet, par Joachim de Vienne, dit de Beauffremont, marquis de Listenois, contre plusieurs particuliers de Saint-Maurice; — mémoire au sujet dudit procès.

E. 426. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 68 pièces, papier.

1007-1776. — Seigneurie de Saint-Maurice. — Procès: entre les seigneurs de Clairvaux et les seigneurs de Crilla, au sujet de la seigneurie de Saint-Maurice; — entre MM. de Marnix, seigneurs de Crilla, et les princes de Beauffremont, seigneurs de Clairvaux, au sujet de la justice et autres droits seigneuriaux sur Saint-Maurice.

E. 427. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1741-1755. — Seigneurie de Saint-Maurice. — Procès entre Marie-Joseph de Marnix et les habitants de Saint-Maurice, au sujet de la portion congrue à payer au curé de ce lieu; — abandon par M. de Marnix, aux habitants et au curé de Saint-Maurice, de sa portion de dîme, pour être dispensé de payer au curé la portion congrue.

E. 428. (Portefeuille.) — 16 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1329-1707. — Seigneurie de Saint-Maurice. — Ventes, entre particuliers, d'immeubles situés sur le territoire de Saint-Maurice; — noms de quelques-uns de ces particuliers: Thevenin Grillet, dit Grandjean, Humbert Fléchon, Pierre Verbe, Claude Bariod, Jean Grillet, Jacques Verbe, Antoine Michiel, Pierre Lugant, Pierrotta, Hugonet, Antoine Bariod, Jean Bariod, Perréal, dit Poignet.

E. 429. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1397-1564. — Seigneurie de Saint-Maurice. — Acte d'échange entre Huguenin Héliat, de Clairvaux, et Perrenin Guyenard, de Saint-Maurice, portant sur un meix, appelé le meix Chenal, chargé de cens envers le seigneur de Crilla; — égalation du meix Chenal.

E. 430. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 11 pièces, papier.

1553-1755. — Seigneurie de Saint-Maurice. — Acensements d'immeubles sis à Saint-Maurice, par Nicolas

de Gilley, Pierre de Chassal, M. de Marnix, à Jean et Pierre Grillet et Jean Tournier ; — amodiation des dîmes de Saint-Maurice, par Gérard de Marnix, Jean et Charles de Marnix, à Pierre Boissia, Claude Donnat, Dominique Bariod ; — notice sur les dîmes de Saint-Maurice,

E 431. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 90 pièces, papier.

1706-1761. — Poursuites en payement de cens, exercées par MM. de Marnix, seigneurs de Crilla, contre plusieurs particuliers de Saint-Maurice.

E. 432. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 60 feuillets, papier.

1584-1592. — Reconnaissances de cens sur les meix de la Vaissière, à Saint-Maurice ; — rentier des cens de la seigneurie de Saint-Maurice (noms des censitaires : Claude Gros, Nythiers Gros, Jean Fleuron, Jean Prost).

E. 433. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 60 feuillets, papier.

1596. — Manuel des cens de la seigneurie de Saint-Maurice (noms des principaux meix : Girardet, Viguier, Guillemin, Chenal, Millet, Vuidepot, Grillet, Fleschon, Tornier, Donat, Bariod, Rigolet).

E. 434. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 154 feuillets, papier.

1771-1777. — Manuel des cens de la seigneurie de Saint-Maurice (noms des principaux meix : Gaspard Grand, Bariod, Girardet, Rigoulet, Vuidepot, etc.).

E. 435. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 30 feuillets, papier.

1490. — Fief de la Tour-Saint-Maurice. — Reconnaissances de cens dus à Étienne de Saint-Maurice, à cause du fief de la Tour-Saint-Maurice (les principaux débiteurs de cens sont : Bousson-le-Vieux, Huguenin Fleschon, Louis Gillet, Claude Rigault).

E. 436. (Registre.) — In-folio, 26 feuillets, papier.

1569. — Reconnaissances générales envers Claude de Saint-Maurice, écuyer, du fief dépendant de la Tour-Saint-Maurice (noms : Jean Bariod, Denis Mareschal, Claude Grillet, Claude Trebillot, Jean Vincent, Jean Clerc, Jean Verneil, etc.).

E. 437. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 71 feuillets, papier.

1592. — Égalation des meix dépendant du fief de la Tour-Saint-Maurice (noms des meix : Girardet, Bride, Fleschon, Boissia, etc.).

E. 438. (Portefeuille.) — 2 pièces, 1 cahier in-8°, 18 feuillets, papier.

1597-1618. —Résumé des cens du fief de la Tour-Saint-Maurice ; — rentier dudit fief; — amodiation par Girard de Marnix dudit fief, à Pierre Tribillet, de Crilla (mêmes noms que dans l'article précédent).

E. 439. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 70 feuillets, papier.

1676-1757. — Manuel des cens dus à Jacques-Antoine de Marnix, comme seigneur du fief de la Tour-Saint-Maurice ; — autre manuel de cens, pour Jean-Marie-Joseph de Marnix, seigneur de la Tour-Saint-Maurice (noms : Girardet, Grillet, Bariod, Rosset, Bourgeat).

E. 440. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 76 feuillets, papier.

1771-1777. — Manuel de recette des cens dus à M. de Marnix, comme seigneur du fief de la Tour-Saint-Maurice (noms : Girardet, Grillet, Vuidepot, Bariod, etc.).

E. 441. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 40 feuillets, papier.

1757.—Terrier du fief de la Tour-Saint-Maurice, pour Jean-Marie-Joseph de Marnix ; — les principaux meix énumérés dans ce terrier sont : les meix Girardet, Bouzon, Fleschon, Viguier, Jean Grillet.

E. 442. — (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 50 feuillets, papier.

1759-1764. — Manuel des cens dus à Jean-Marie-Joseph de Marnix, comme seigneur du fief de la Tour Saint-Maurice (meix : Girardet, Grillet, Bouzon, Viguier, etc.).

E. 443. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 62 feuillets, papier.

1765. — Manuel de recette des cens dus à M. de Marnix, comme seigneur du fief de la Tour-Saint-Maurice (meix : Vuidepot, Bariod, Grandjean, Bouzou, etc.).

E. 444. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 26 pièces, papier; 1 sceau en cire, pendant.

1501-1590. — Fief de Trêtu relevant de la seigneurie de Crilla. — Traité entre les habitants de Trêtu et ceux de Saint-Maurice, au sujet du droit de parcours réciproque; — échange d'une terre entre Émard de Ronchaux, seigneur de Trêtu, et Guillaume Cornier, de Saint-Maurice; —procès intenté par Gérard de Marnix, seigneur de Crilla, à Adrien de Ronchaud, au sujet d'un cens de deux engrognes sur des biens acquis par ce dernier de Claude Terrier, de Trêtu, lequel cens était revendiqué par le seigneur de Crilla.

E. 445. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 83 feuillets, papier.

1549-1558. — Reconnaissance des droits seigneuriaux de Trêtu, en faveur de Catherin de Ronchaut, seigneur de Trêtu; — déclaration des meix censables à Trêtu, envers le seigneur de ce lieu (noms: Rigoulet, Jean et Claude, Bailly, Vuidepot).

E. 446. (Portefeuille.) — 6 pièces, 1 cahier in-8°, 36 feuillets, papier.

1558-1618. — Procès entre Catherin de Ronchaux et Claude Gaillard, seigneur de Crilla, au sujet de la justice de Trêtu; — lettre du prince d'Orange à son procureur d'office de Lons-le-Saunier, lui enjoignant d'exercer en son nom le droit de retenue sur la seigneurie de Trêtu, acquise par le baron de Pottes; — minute du terrier de Trêtu, renfermant les cens dus au seigneur de ce lieu.

E. 447. (Portefeuille.) — 5 pièces, 1 cahier in-8°, 28 feuillets, papier.

1602-1705. — Manuel des cens dus à Jacques-Antoine de Marnix, seigneur de Crilla, comme suzerain du fief de Trêtu; — amodiation du domaine de Trêtu, par M. de Marnix (noms : Jean et Claude Rigoulet, Bailly, Vuidepot, Bouzon).

E. 448. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 50 feuillets, papier.

1756-1764. — Minute du terrier de Trêtu; — manuel des cens du fief de Trêtu (mêmes noms que dans l'article précédent).

E. 449. (Registre.) — In-folio, 229 feuillets, papier.

1585-1586. — Baronnie de Pymorin, dépendant de la seigneurie de Crilla. — Égalation des meix de Montséria et de Pymorin (les principaux meix sont : les meix Burgeat, Gautheron, Millet, Gaillard, Bouchard, Charreton, Masson, Faton, etc.).

E. 450. (Registre.) — In-folio, 396 feuillets, papier.

1589. — Terrier de Montséria et de Pymorin (mêmes noms que dans l'article précédent); ce terrier mentionne en outre que deux cents ans auparavant, c'est-à-dire à la fin du XIVe siècle, le village de Pymorin avait été « ars et brulé » dans les guerres qui avaient lieu à cette époque; la Franche-Comté a été en effet au XIVe siècle, ravagée par les Grands Routiers, connus sous le nom d'Écorcheurs, et commandés par le fameux Rodrigue de Villandrand.

E. 451. (Registre.) — In-folio, 536 feuillets, papier.

1591. —Terrier de Montséria et de Pymorin. — Noms des principaux débiteurs de cens : Philibert Gaillard, Claude Glaon, Guillaume Millet, Humbert Pion, Claude Charreton, Claude et Humbert Montréal, Pierre Tamisel, Laurent Parréal, Claude Bouchard, Jean Bouchard, Laurente Grégoire, Philibert Lebaut, Guillaume Millet, Pierre Marguet, Pierre Poncet.

E. 452. (Registre.) — In-folio, 294 feuillets, papier.

1702-1712. — Terrier de la seigneurie de Pymorin (mêmes noms que dans l'article précédent).

E. 453. (Registre.) — In-folio, 492 feuillets, papier.

1717. — Terrier des seigneuries de Pymorin et de Montséria (mêmes noms que dans l'article 451).

E. 454. (Portefeuille) — 1 cahier in-folio, 40 feuillets, papier.

1739-1748. — Reconnaissances des meix de Pymorin envers le baron dudit lieu.

E. 455. (Portefeuille.) — 1 cahier in-folio, 53 feuillets, papier.

1740-1746. — Reconnaissances, envers le baron de Pymorin, des meix dudit lieu, du Biolet et de Montséria.

E. 456. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 80 feuillets, papier.

1746. — Reconnaissances, envers le baron de Pymorin, des meix dudit lieu, du Biolet et de Montséria.

E. 457. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier.

1498-1636. — Déclaration par laquelle Nicolas de Mauffans, seigneur de Vuillan et de Pymorin, dispense les habitants dudit Pymorin du guet et de la garde, ainsi que des réparations au château, moyennant la cession qui lui est faite d'une ancienne tour et de murailles; — réquisition par Catherin de Marnix, des gens de Pymorin, en proclamant l'imminent péril de guerre (1636). A ce moment (mois d'avril), Condé, gouverneur du duché de Bourgogne, venait à la tête d'une armée française de mettre le siége devant Dôle. — Rôle d'habitants pour le guet et garde; — montres d'armes devant Adrien de Pise, Jean-Baptiste Camelin, châtelains de Pymorin; — droits d'aide; — poursuites exercées par Benoît Charreton, seigneur de Pymorin : contre les habitants dudit lieu, pour les contraindre à lui payer le droit d'aide pour nouvelle chevalerie et pour le mariage de sa fille Anne-Antoine Charreton; contre les habitants de Pymorin, en reconnaissance de ses droits seigneuriaux; — requête au parlement de Dôle, par les bourgeois et habitants de Pymorin, pour contraindre les officiers du seigneur à prêter serment de respecter leurs franchises; — état des terres arables de la baronnie de Pymorin; — dénombrement de ladite seigneurie, par Catherin de Marnix, au comte de Bourgogne, représenté par Clériadus de Vergy, baron et seigneur de Vaudrey, chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur et capitaine général pour S. M. le roi d'Espagne, Philippe III, comte de Bourgogne.

E. 458. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 17 pièces, papier; 1 sceau en cire, pendant.

1527-1753. — Reprises de fief : par François-Louis de Mauffans, écuyer, seigneur de Pymorin, envers l'empereur Charles-Quint; — par Benoît Charreton, entre les mains de François de Vergy; — par Catherin de Marnix, entre les mains de Clériadus de Vergy; — mémoire pour prouver que la seigneurie de Pymorin a toujours été qualifiée baronnie; — sommation par Catherin de Marnix, aux habitants de Pymorin, de lui rendre la cloche qu'ils ont enlevée de sa chapelle de Saint-Dominique, dépendant de l'hôpital de Pymorin, dont il est le seul collateur, pour la placer dans une tour du château pendant la guerre contre les Français; — consultation donnée par l'avocat Boyer, de Besançon, sur les droits de charbonnage et de four à chaux, prétendus par le seigneur de Pymorin; — état des terres ou fonds communaux qui doivent payer la tâche.

E. 459. (Portefeuille.) — 81 pièces, papier.

1590-1766. — Marchés passés pour les réparations des ponts-levis et gisant, des escaliers, de la charpente et de la toiture du château de Pymorin; — états des frais et devis de ces réparations; — inventaire des rentiers, manuels des cens et égalations des meix de Pymorin.

E. 460 (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 70 feuillets, papier.

1581-1582. — Comptes rendus par Simon Barthelot, de Lons-le-Saunier, châtelain et receveur de Pymorin, à Benoît Charreton, seigneur de Chassey et Pymorin, de sa gestion des revenus de cette dernière seigneurie.

E. 461. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 62 feuillets, papier.

1583. — Compte rendu par Simon Barthelot, à Benoît Charreton, de sa gestion des revenus de la seigneurie de Pymorin.

E. 462. (Portefeuille.) — 1 pièce, 1 cahier in-8°, 38 feuillets, papier.

1587-1596. — État des souffrances des comptes de recettes de la baronnie de Pymorin.

E. 463. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 130 feuillets, papier.

1589. — Compte rendu au baron de Pymorin, par P. Loys, receveur de cette baronnie, de la gestion des revenus de cette seigneurie.

E. 464. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 150 feuillets, papier.

1590. — Compte rendu par Pierre Loys, receveur de la baronnie de Pymorin, de sa gestion, à Benoît Charreton, seigneur de ce lieu.

E. 465. — (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 72 feuillets, papier.

1591.—Compte rendu par Pierre Loys, receveur de la baronnie de Pymorin, de sa gestion, à Benoît Charreton, seigneur de ce lieu.

E. 466. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 52 feuillets, papier.

1592. — Compte rendu des recettes de Pymorin, par Pierre Loys, procureur d'office et receveur de la baronnie.

E. 467. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 56 feuillets, papier.

1593. — Compte rendu des recettes de la baronnie de Pymorin, par Pierre Loys, receveur de cette baronnie.

E. 468. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 56 feuillets, papier.

1593. — Compte rendu des recettes de Pymorin, par Pierre Loys, receveur de cette baronnie.

E. 469. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 50 feuillets, papier.

1594. — Compte rendu par Pierre Loys, au baron de Pymorin, des recettes de la baronnie.

E. 470. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 76 feuillets, papier.

1596. — Compte rendu par Pierre Loys, au baron de Pymorin, des recettes de la baronnie.

E. 471. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 76 feuillets, papier.

1596. — Compte rendu par Pierre Loys, au baron de Pymorin, des recettes et des revenus de la baronnie.

E. 472. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 84 feuillets, papier.

1597-1598. — Comptes rendus par Pierre Loys, au baron de Pymorin, des revenus de cette baronnie.

E. 473. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 60 feuillets, papier.

1599. — Compte rendu par Pierre Loys, au baron de Pymorin, des recettes de cette baronnie.

E. 474. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 40 feuillets, papier.

1600. — Compte rendu par Pierre Loys, au baron de Pymorin, des recettes de cette baronnie.

E. 475 (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 42 feuillets, papier.

1601. — Compte rendu par Pierre Loys, des recettes et des dépenses de la seigneurie de Pymorin.

E. 476. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 172 feuillets, papier.

1602. — Baronnie de Pymorin. — Comptes rendus des revenus de cette baronnie, présentés par Pierre Loys, procureur d'office.

E. 477. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 41 feuillets, papier.

1603. — Baronnie de Pymorin. — Comptes rendus des recettes et dépenses de cette baronnie, par Pierre Loys.

E. 478. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 66 feuillets, papier.

1604. — Baronnie de Pymorin. — Comptes rendus des recettes et dépenses de cette baronnie, par Pierre Loys.

E. 479. — (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 42 feuillets, papier.

1605. — Baronnie de Pymorin. — Comptes rendus des recettes de cette baronnie, par Pierre Loys.

E. 480. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 82 feuillets, papier.

1608. — Baronnie de Pymorin. — Comptes rendus des recettes de cette baronnie, par Pierre Loys.

E. 481. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 30 feuillets, papier.

1609. — Baronnie de Pymorin; — Comptes rendus des recettes de cette baronnie, par Pierre Loys.

E. 482. (Portefeuille.) — 22 pièces, papier.

1745-1748. — Baronnie de Pymorin. — Comptes rendus des revenus de cette seigneurie, par Pierre-François Babey, d'Orgelet, qui en est le régisseur.

E. 483. (Portefeuille.) — 15 pièces, papier; 5 cahiers in-8°, 50 feuillets, papier.

1771-1774. — Cahiers de recettes, des cens et redevances de la seigneurie de Pymorin et de Montséria ; — noms des censitaires : Girardet, Pillod, Renaud, Santonax, etc.

E. 484. (Portefeuille.) — 10 pièces, papier.

1454-1735. — Baronnie de Pymorin. — Serment prêté par Pétremand Peilloisson, châtelain de Pymorin, institué par Nicolas Rollin, chevalier, seigneur d'Authume et de Pymorin, aux bourgeois et habitants de ce lieu, de maintenir leurs libertés et franchises ; — institution par Benoît Charreton, chevalier, baron de Pymorin, de Pierre Loys, de Salins, tabellion, en qualité de capitaine de la baronnie de Pymorin, gruyer des bois et receveur de la seigneurie ; — requête présentée au parlement par les bourgeois et habitants de Pymorin, demandant qu'il soit fait défense aux officiers de la justice de la baronnie de Pymorin, d'entrer en fonctions avant d'avoir prêté serment entre les mains des prud'hommes ; — rétablissement du signe patibulaire indiquant la haute justice, en un champ dit sur *le Tirot* ; — mémoire à consulter sur la question de savoir si le baron de Pymorin peut destituer les officiers de sa justice ; — plaintes adressées à l'archevêque de Besançon, par Catherin de Marnix, baron de Pymorin, contre les curés de Pymorin et de Rothonay qui se présentaient aux audiences, prenaient place dans les bancs des officiers et plaidaient.

E. 485. (Portefeuille.) — 43 pièces, papier.

1596-1748. — Baronnie de Pymorin. — Poursuites exercées par les juges châtelains de la baronnie de Pymorin : contre les habitants de ce lieu, pour avoir payement de la composition soldée par le seigneur aux troupes de Henri IV, qui assiégaient le château de Pymorin ; —contre Claude Roland, Pierre-François Lestivaut, Claude Fuynel, et autres, pour délits forestiers ; — contre Claude Petit et autres, pour usurpations de communaux de Pymorin ; — contre Joseph Lestivaut, en payement de droits de tâches ; — contre Rollin Poillard, Denis Boisson, Denis Bouchard et autres pour délits de chasse ; — contre divers particuliers qui faisaient des fours à charbons dans les bois sans payer le droit dû au seigneur ; — condamnation des habitants de Pymorin à payer à leur curé la portion congrue.

E. 486. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1738-1758. — Baronnie de Pymorin. — Assignations à comparoir par-devant la justice de Pymorin, lancées contre les sieurs Joseph Clerc, Pierre-Joseph Camuset, Louis Burgat, Claude-Jacques Chamouton, Joseph Reymond et autres.

E. 487. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 44 feuillets, papier.

1589.— Baronnie de Pymorin. — Notes et protocoles reçus en la justice de Pymorin, par Pierre Loys, châtelain.

E. 488. (Portefeuille.) — 5 cahiers in-8°, 60 feuillets, papier.

1595-1726. — Baronnie de Pymorin. — Tenues de justice de la baronnie de Pymorin.

E. 489. (Portefeuille.) — 34 pièces, papier.

1592-1796. — Baronnie de Pymorin. — Actes faits

en la justice de Pymorin, tels que publications de testaments, dations de tutelles, inventaires; — noms de particuliers : Gaillard, Benoît, Millet, Antoine Clavet, Balthazar Masson, Jean Masson, Perrenette Burgat, etc.

E. 490. (Portefeuille.) — 9 pièces, parchemin; 68 pièces, papier.

1586-XVIIIe siècle. — Baronnie de Pymorin. — Ventes, échanges, traités, constitutions de rentes entre des habitants de Pymorin, savoir : Guillaume Vaucher, dit Boyet, Guillaume Millet, Claude Gautheron, Claude Bessard, Jean Guyenot, Claude Riffaut, Marin Thourazin, Rolin Bariod, Antoine Durand, Claude Champonotte, Marie et Claude Chamouton, Pierre Ligier, Louis Laurent, Humbert Bourgeat, etc.

E. 491. (Portefeuille.) — 3 cahiers in-8°, papier; 88 feuillets, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Baronnie de Pymorin. — Contrats de mariage; — décrets de biens sur des particuliers de Pymorin; — constitutions de rentes; — achats et ventes entre particuliers : Roland Bourgeat, Claude Bourgeat, Clauda Chamoutton, Philibert Goilon, Claude Masson, Humbert Millet, Clauda Millet, Clauda Marquet, Jean Tourrel, Guillaume Trebillet et autres.

E. 492. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 34 pièces, papier.

1735-1756. — Baronnie de Pymorin. — Contrôle des contrats de ventes de fonds situés sur le territoire de Pymorin, consentis par M. de Marnix, baron de Pymorin.

E. 493. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 34 pièces, papier.

1682-1740. — Baronnie de Pymorin. — Procès au bailliage d'Orgelet : entre M. de Marnix et les gens d'Orgelet, au sujet d'insultes faites par ces derniers à M. de Marnix, en son château de Pymorin; — entre M. de Marnix et Anatole Sudan, marchand à Rothonay, au sujet d'une somme d'argent due par ce dernier à M. de Marnix.

E. 494. (Registre.) — In-folio, 112 feuillets, papier.

1592-1594. — Baronnie de Pymorin. — Ventes d'immeubles à Pymont, sous réserve de cens, par Benoît Charreton, baron de Pymorin, et Henriette d'Aens, son épouse, à divers particuliers : Pierre et Humbert Burgeat, Émard Goillon, Benoît Millet, Antoine Bouillard, Humbert Gille, Philibert Gaillard, Claude Bouchard, etc.

E. 495. (Portefeuille.) — 4 pièces, 1 cahier in-8°, 20 feuillets, parchemin; 14 pièces, papier; 1 sceau en cire, pendant.

1592-1688. — Baronnie de Pymorin. — Ventes : par Henriette d'Aens, épouse de Benoît Charreton, chevalier, baron et seigneur de Pymorin : à Jean-Champonot, de Rothonay, d'un pré situé à Montséria; — à Claude Bouchard, de Pymorin, d'une pièce de terre à Pymorin; — à Philibert Gaillard et à Claude Glaon, de meix, granges et terres à Pymorin; — autorisation accordée par les archiducs Albert et Isabelle, à Henriette d'Aens, dame de Chasscy, de vendre la terre de Pymorin; — vente par Antonia Charreton et Claude Bouton, baron de Pierre, son mari, à Catherin de Marnix, de la baronnie de Pymorin, moyennant 2,500 livres; — procès au sujet de ladite acquisition, entre Antonia Charreton et Catherin de Marnix, auquel elle offre le remboursement du prix de la terre de Pymorin; — vente par Jacques-Antoine de Marnix, baron de Pymorin, à François Droguet, d'une maison située à Montséria.

E. 496. (Portefeuille.) — 54 pièces, papier.

1588-1670. — Baronnie de Pymorin. — Baux des moulins et battoirs de Pymorin, par Benoît Charreton, aux frères Gilley et à Claude Garnier; — amodiations à des particuliers, des prés de la seigneurie de Pymorin; — bail du droit de charbonnage à Pymorin, à Pierre Burgeat; — bail aux enchères des moulins et battoirs de Pymorin, adjugé à Christophe Gilles, au profit de Claude Bouton, seigneur de Pymorin; — autre à Claude Clerc, au profit de Catherin de Marnix; — amodiations de prés, terres et fermes du domaine de Pymorin, pour M. de Marnix, à Pierre David, Joseph Bisson, Clauda Champonnet, Claude Thevenin et autres.

E. 497. (Portefeuille.) — 54 pièces, papier.

1669-1771. — Baronnie de Pymorin; — Baux : par Antoinette, veuve de Catherin de Marnix, à Philibert Trou, de la grange du bourg de Pymorin; — des revenus de la terre de Pymorin, par Jacques-Antoine de Marnix, à Claude Berey; — de Bellecin, à François Jourdan, de Rothonay; — de la seigneurie de Pymorin, par Charles-Gaspard de Marnix, à Anatoile Sudan, à Claude Marmier et

autres ; — par Jean-Marie-Joseph de Marnix, baron de Pymorin, à Jacques Patey et autres, des droits de dîmes et de tâches qui se perçoivent sur les terrains communaux ensemencés ; — par M. de Marnix, à Joseph Clerc et Jean-Baptiste Camuset, du droit de ban-vin à Pymorin ; — reconnaissance de l'état de la grange du bourg de Pymorin ; — bail du ban-vin et du domaine de Montséria, par Jean-Marie-Joseph de Marnix, à Joseph Carrat, de Pymorin, Jean et Joseph Chamouton ; — amodiation des tâches de Montséria, au profit du seigneur de Pymorin, passée par Claude-Pierre Lorambey, de Montséria, pour quatre mois.

E. 498. (Portefeuille.) — 72 pièces, papier.

1742-1748. — Baronnie de Pymorin. — Procès entre M. de Marnix et les sieurs Tirode, Badoulier et Delon, fermiers de la seigneurie de Pymorin, au sujet de ladite ferme.

E. 499. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier.

1598-1752. — Extrait de la vente d'un cens d'un pareil (1) et demi de blé, faite par François-Louis de Mauffans, baron de Pymorin, à Pierre Morel, le jeune, et Jean Janot, d'Orgelet ; — acensements : à des particuliers, de meix vacants à Pymorin, par suite des guerres et des pestes de 1595 et 1596 ; — par Henriette d'Aens, veuve de Benoît Charreton, à Claude Gaillard, du meix de Denise Burgeat. Ce titre porte qu'à la suite des guerres de 1595, c'est-à-dire de la conquête du bailliage d'Aval par Henri IV, et de la peste qui se manifesta dans le pays l'année suivante, près de la moitié des habitants de Pymorin succombèrent ; la dame du lieu, pour attirer de nouveaux colons, fit remise de tous cens dus depuis 1595 jusqu'en 1601 ; — de la grange du bourg de Pymorin, par Claude Charreton, à Claude Garnier, d'Onoz ; — défense faite par Catherin de Marnix, à Claude Camuset-le-Vieux, de construire un bâtiment sur un terrain censable envers lui ; — demande en nullité, par Jean-Marie-Joseph de Marnix, baron de Pymorin, d'un acensement consenti par son fermier, à Antoine Jourdan, de Montséria.

E. 500. (Registre.) — In-folio, 36 feuillets, papier.

1504. — Baronnie de Pymorin. — Reconnaissances de cens, par Pierre et Guichard Burjat, de Pymorin, envers Nicolas de Mauffans et Françoise de Montbel, son épouse, seigneurs de ce lieu.

(1) Mesure locale qui doit être la même que celle désignée par Ducange sous le nom de *paleta, mensuræ frumentariæ species.*

E. 501. (Registre.) — In-folio, 54 feuillets, papier.

1588. — Baronnie de Pymorin. — Manuel des cens.

E. 502. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets, papier.

1600-1604. — Baronnie de Pymorin. — Manuel des cens.

E. 503. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets, papier.

1636. — Baronnie de Pymorin. — Recette des revenus.

E. 504. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-folio, 45 feuillets, papier.

1599-1699. — Baronnie de Pymorin. — Fragment d'un manuel de cens de ladite seigneurie ; — manuel des cens dus à Catherin de Marnix.

E. 505. (Registre.) — In-folio, 40 feuillets, papier.

1681. — Baronnie de Pymorin. — Manuel des cens.

E. 506. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-folio, 58 feuillets, papier.

1674-1708. — Baronnie de Pymorin. — Recettes des cens.

E. 507. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-folio, 70 feuillets, papier.

1717-1750. — Baronnie de Pymorin. — Reconnaissances des cens sur le meix Amye-Millet, relevant de ladite seigneurie.

E. 508. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-folio, 84 feuillets, papier.

1752-1758. — Baronnie de Pymorin. — Recettes des cens.

E. 509. (Portefeuille.) — 4 cahiers, in-folio, 52 feuillets, papier.

1756-1768. — Baronnie de Pymorin. — Recettes des cens.

E. 510. (Portefeuille.) — Cahier, in-folio, 84 feuillets, papier.

1769. — Baronnie de Pymorin. — Manuel des cens.

E. 511. (Portefeuille.) — Cahier, in-folio, 16 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — Baronnie de Pymorin. — Manuel des recettes de ladite baronnie ; — minutes de reconnaissances de cens sur les meix de Pymorin.

E. 512. (Portefeuille.) — 31 pièces, papier.

XVIIe siècle. — MASSON. — Cartes particulières des fonds inscrits aux terriers de 1555 et 1631, et dépendant de la seigneurie de Longwy.

E. 513. (Portefeuille.) — Cahier, in-folio, 42 feuillets, papier.

1665. — MONTAIGU. — Manuel des cens dus au seigneur de Montaigu par les habitants de Gevingey.

E. 514. (Portefeuille.) — Cahier, in-folio, 42 feuillets, papier.

1758. — Manuel des rentes dont madame de Serrières a hérité du marquis de Montaigu, de Besançon.

E. 515. (Portefeuille.) — 34 pièces, papier.

1707-1730. — Procès soutenus par messire Jean-Claude, marquis de Montaigu, baron de Boutavent, au sujet de l'acquisition faite par lui en qualité de créancier des biens du marquis de Laubespin : 1° contre Jean-Ferdinand et François de Montcroissant, enfants naturels du marquis de Laubespin ; — 2° contre les sieurs Maigrot, Boisson et autres détenteurs d'immeubles acquis par eux sur le marquis de Laubespin; — pièces de procédures, significations, mémoires, imprimés, etc.

E. 516. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin, 1 cahier, in-folio, 82 feuillets, papier.

1725. — Procès entre Claude-Marc de Montaigu, baron de Boutavent, et les tiers détenteurs d'immeubles acquis du marquis de Laubespin ; — arrêt définitif du parlement pour le marquis de Montaigu, contre les sieurs Magnin, Maigrot et autres.

E. 517. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 50 pièces, papier.

1741. — Procès entre Claude-Marc de Montaigu, marquis de Boutavent, et le marquis de Laubespin, au sujet du décret des biens de ce dernier acquis par M. de Montaigu, son principal créancier;— placet, contredits, production de pièces, inventaires de production, mémoires, exploits d'assignations.

E. 518. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1718.—Poursuites exercées par Claude-Marc de Montaigu et Jeanne-Marie de Brun, son épouse, contre les curateurs de la succession du duc de Pont-de-Vaux, en payement d'une quittance.

E. 519. (Portefeuille.) — 20 pièces, papier.

1757-1775. — Procès entre Pierre, marquis de Grammont, seigneur de Villerssexel, Antoine de Guérin, marquis de Lugeac, et Ferdinande-Agathange de Vaudrey, épouse de Claude de Bernard de Montessus, baron de Rully, et Jeanne-Thérèse de Montaigu, au sujet de la succession du marquis de Montaigu.

E. 520. (Portefeuille.) — 20 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1675-1775. — Poursuites exercées en payement de rente, par M. de Montaigu, contre les habitants de Sainte-Agnès, laquelle rente avait été constituée par ces derniers au profit de Guillaume Paret de Lons-le-Saunier, et vendue par les héritiers de ce dernier à M. de Montaigu.

E. 521. (Portefeuille.) — 75 pièces, papier.

1750-1758. — Procès entre Béatrix-Octavie, comtesse de Grammont, douairière du comte de Rosen, Jeanne-Thérèse de Montaigu, épouse du comte de Serrières, le

marquis du Châtelet, d'une part, et le marquis de Montaigu, d'autre part, au sujet de la caducité d'un fidéicommis fait à ce dernier par le baron de Gilley, et réclamé par les demandeurs.

E. 522. (Portefeuille.) — 50 pièces. papier.

1753-1756. — Procès entre Béatrix-Octavie, comtessse de Grammont, douairière du comte de Rosen, Jeanne-Thérèse de Montaigu, épouse du comte de Serrières, le marquis du Châtelet, d'une part, et le marquis de Montaigu, au sujet de la caducité d'un fidéicommis fait par le baron de Gilley.

E. 523. (Portefeuille.) — 8 pièces, parchemin ; 20 pièces, papier.

1539-1694. — Traité entre François et Bernard de Montaigu, frères, enfants de Pierre de Montaigu, seigneur de Moiron, et Jean de La Tour, écuyer, seigneur de Bard, au sujet de la dot de Claudine de La Tour, sœur dudit Jean et épouse de Pierre de Montaigu ; — traité au sujet d'une rente entre Clériadus de Montaigu, chevalier, et Claude Moiron ; — vente par Dimanche Maillot, de Frébuans, à Michel Clerc, de Trenal, d'immeubles sur Trenal chargés de cens envers Clériadus de Montaigu; — lettre adressée par Frédéric-Casimir, prince palatin, seigneur de Cuiseau, à M. de Montaigu, bailli de la ville de Cuiseau, au sujet de plaintes portées contre ce dernier par des habitants de Cuiseau (signature du prince Frédéric-Casimir) ; — don fait à l'église collégiale de Saint-Thomas de Cuiseau, par Marc de Montaigu, capitaine et bailli de cette ville, d'une croix d'or garnie de onze émeraudes et d'une perle, pour être exposée en la chapelle de la Croix, hors de la ville ; — fondation par Marc de Montaigu, baron de Boutavent, Vescles, Charchilla, Gevingey, bailli de Cuiseau, de plusieurs offices en la chapelle de la Croix, à Cuiseau ;— contrats de mariage : entre Marc de Montaigu, baron de Boutavent, et Charlotte de Scey ; — entre le même et Marie-Françoise de Gilley, veuve de Clériadus, comte de la Tour-Saint-Quentin ; — publication du testament d'Antoinette Gaultrot, veuve de Clériadus de Montaigu, en faveur de Pierre, Africain, Antide et Marc de Montaigu, ses enfants ; — autorisation accordée par Marc de Montaigu, baron de Boutavent, à Marie-Françoise de Gilley, son épouse, de suivre différents procès ; — poursuites par Marie-Françoise de Gilley, contre Pierre Massey de Cromary, en payement de fermages ; — procès entre Marie-Françoise de Gilley et le sieur Varin, banquier à Besançon, au sujet de l'exécution du décret des biens de Clériadus, comte de la Tour-Saint-Quentin ; — accensement, par Marc de Montaigu, d'une vigne située au lieu dit en Recon, territoire de Lons-le-Saulnier, à la veuve Constantin ; — testament de Marie-Françoise de Gilley, épouse de Marc de Montaigu, seigneur de Boutavent ; — émancipation par Marc de Montaigu, de Jean-Claude de Montaigu, son fils ; — contrat de mariage entre Jean-Claude de Montaigu, et Polyxène de La Poype ; — vente d'immeubles sur Gevingey, par Jean-Claude de Montaigu, à Pierre Coulet et Claude Petitot de Gevingey ; — obligations de cens par Ferdinand Claudet et Humbert Gallet, de Rupt, envers Jean-Claude de Montaigu.

E. 524. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 28 pièces, papier.

1704-1741. — Rente constituée par Jean-Baptiste de Montrichard, seigneur de Saint-Martin, Voiteur, Blandans, et Suzanne de Visemal, son épouse, en faveur de Jean-Claude, marquis de Montaigu, grand bailli de Besançon, demeurant à Gevingey ; — constitution de rente, par Rémon Brocard, de Frebuans, envers Jean-Claude, marquis de Montaigu ; — donation universelle entre-vifs, par Jean-Claude, marquis de Montaigu, baron de Cornod et Montdidier, seigneur d'Arinthod, Dramelay, Fétigny, Oliferne, Montcroissant, Saint-Colomb, Chisseria, Valfin, Gevingey, Vertrieux, comte de la Tour-Saint-Quentin, et Polyxène de La Poype, sa femme, à Claude-Marc de Montaigu, marquis de Boutavent, leur fils ; — testament de Jean-Claude, marquis de Montaigu, grand bailli de Besançon, et de dame Polyxène de La Poype, son épouse ; — abergeage par Claude-Marc de Montaigu, marquis de Boutavent, à Alexis Blanc, d'une vigne à Treffort ; — reconnaissances de rentes par Claude-Adrien Fillot, de Vincelles, et plusieurs particuliers de Gevingey, envers Claude-Marc de Montaigu, marquis de Boutavent ; — état de la vaisselle d'argent confiée par la marquise de Montaigu à Charlotte Amédé, sa femme de charge.

E. 525. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin ; 70 pièces, papier.

1754-1756. — État des payements faits par l'abbé Mornay, pour le compte de la succession de Claude-Marc de Montaigu, marquis de Boutavent, avec les pièces justificatives.

E. 526. (Portefeuille.) — 2 cahiers, in-folio, 93 feuillets, papier.

1750. — Compte rendu par l'abbé Mornay des re-

cettes et des dépenses du château de Cornod, appartenant à Claude-Marc de Montaigu, mineur.

E. 527. (Portefeuille.) — 1 cahier, in-folio, 155 feuillets, papier.

1755. — Compte arrêté entre l'abbé Mornay et le marquis de Montaigu, des recettes et dépenses faites au château de Cornod au nom du marquis.

E. 528. (Portefeuille.) — 83 pièces, papier.

1706-1709. — Comptes rendus à M. de Montaigu par le sieur Perrot, son agent d'affaires, des dépenses faites pour son compte à Cornod et à Besançon; — pièces justificatives, quittances.

E. 529. (Portefeuille.) — 93 pièces, papier.

1719-1726. — Pièces justificatives des dépenses faites par le sieur Perrot pour le compte du marquis de Boutavent et de Montaigu.

E. 530. (Portefeuille.) — 1 cahier, in-folio, 34 feuillets, papier.

1735. — Comptes rendus par le sieur Renaud, procureur au bailliage de Poligny, régisseur des biens de M. de Montaigu, marquis de Boutavent.

E. 531. (Portefeuille.) — 63 pièces, papier.

1741-1758. — Pièces justificatives des comptes présentés au marquis de Boutavent et de Montaigu par le sieur Romand, son régisseur.

E. 532. (Portefeuille.) — 77 pièces, papier.

1749-1776. — Vente par Claude-Marc de Montaigu, marquis de Boutavent, à Étienne Maigrot, de Poligny, de la grange Moussard, provenant des biens du marquis de l'Aubépin; — état des indemnités réclamées au marquis de Montaigu par les sieurs Reymond, David et Guirand, fermiers de Boutavent et Cornod; — compte rendu avec pièces justificatives, à M. de Montaigu, des revenus des domaines de Treffort, par le sieur Bouilland, fermier; — testament de Jeanne-Marie de Brun, épouse de Claude-Marc de Montaigu, marquis de Boutavent; — consultation de l'avocat Bernon, de Grenoble, sur la substitution contenue dans le testament du marquis de Montaigu; — état des revenus de la succession de M. de Montaigu, marquis de Boutavent; — état des legs contenus dans le testament du marquis de Montaigu; — quittances de ces legs; — distribution des messes dites en exécution du testament de Claude-Marc de Montaigu, marquis de Boutavent, et quittances de ces messes; —lettre du curé Martin, de Vescles, au sujet de la fondation de messes par Marc de Montaigu, dans l'église de Vescles; — consultation de l'avocat Bertholin sur la question de savoir si le legs porté par le testament du marquis de Montaigu pour l'éducation et l'établissement des jeunes garçons et des jeunes filles pauvres de ses terres est payable entre les mains des curés.

E. 533. (Portefeuille.) — 6 pièces, parchemin.

1369-1439. — NEUCHATEL. — Traité entre Henri, sire de Rahon; Jean de Salins, sire de Poupet; Poinçart de Nozeroy, sire de Villers-Robert et Étienne d'Oiselay, sire de Frasne-le-Châtel, et les gens du conseil du duc de Bourgogne, pour la délivrance de Jean de Neuchâtel, seigneur de Wuillafans-le-Neuf, prisonnier du duc de Bourgogne; — traité (en allemand) concernant le mariage de Henri de Ribeaupierre avec Jeanne de Neuchâtel; — augmentation de dot de Huguette de Neufchâtel, fille de Thiébaud, sire de Neuchâtel, et d'Alix de Vaudemont, épouse de Bernard de Ray; — traité sur l'exécution du contrat de mariage de Thiébaud aîné, sire de Neuchâtel, et d'Alix de Joinville; — testament de Jean de Neuchâtel, seigneur de Montaigu et d'Amance; — lettres testimoniales sur les dernières volontés de Jean de Neuchâtel, seigneur de Montaigu et d'Amance.

E. 534. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 2 cahiers in-8°, 88 feuillets; 2 pièces, papier; 2 sceaux en cire.

1458-1489. — Traité concernant la dot de Bonne de Neuchâtel, fille de Thiébaud de Neuchâtel et de Châtel-sur-Moselle, épouse d'Antoine de Vergy, seigneur de Montferrand; — testament de Thiébaud de Neuchâtel, au profit de son fils, Antoine de Neuchâtel; — contrat de mariage entre Thiébaud de Neuchâtel et Agnès de Montbéliard, seigneur d'Orbe; — testament de Thiébaud, seigneur de Neufchâtel, d'Épinal et de Châtel-sur-Moselle, maréchal de Bourgogne, en faveur d'Henri et Claude de Neufchâtel;

— contrat de mariage entre Fernand de Neufchâtel et Madeleine de Fenestrange, fille de Jean de Fenestrange, maréchal de Bourgogne, et de Béatrix d'Oquevilliers; — testament de Jean de Neufchâtel, chevalier, seigneur de Montaigu, Amancey, Fontenoy, Marnay et Wuillafans-le-Vieux.

E. 535. (Registre.) — In-folio, 116 feuillets, papier.

1429-1614. — Oyselet. — Seigneurie de Légna. — Dénombrement de ladite seigneurie par Pierre Meynier de Saint-Oyan, écuyer, seigneur de Légna, et reconnaissance des meix composant ladite seigneurie; — noms des principaux tenanciers : François et Anatoile Bon; Henri, fils de Denis Morel; Abraham et Jean Voland, Anastase Clément, Claude Fretin, Clauda, fille de Perrin Voisin; Jaqua Vauret, Jean-Humbert Perrin, Pierre, fils de Jean Vouland; les héritiers Benoît Bertrand, les héritiers Claude Futin, Claude Bernard, Benoit Bel, dit Caney; les héritiers Claude Bon, dit Perron; Joachim Masson, Jean, fils de Mathieu Viraud; les héritiers Claude Charrière, les héritiers Jean Marchand, Humbert Fieux; les héritiers Jean et Humbert Voland, mademoiselle de Légna; les héritiers Benoît Voland, dit Thoise; les héritiers Guillaume Morel, les héritiers Gabriel Morel, les héritiers Christophe Camelin, les héritiers Pierrette Morel, les héritiers Pierrette Vanet, Estienne Amoru; les héritiers Jean Melot, les héritiers Claude Bourrel-Bongagneur, les héritiers Pierre Morel, les héritiers Antoine Vuillod, les héritiers Jean Varcy, les héritiers Philibert Morel, les héritiers Pierre et Claude-Henri Bombois, les héritiers Jean Boisson, les héritiers Antoine Fiurt, les héritiers Jean Bernard, dit Cretin; les héritiers Étienne Bernard; les héritiers Étienne Borrel.

E. 536. (Registre.) — In-folio, 220 feuillets, papier.

1512. — Seigneurie de Légna. — Terrier de ladite seigneurie rédigé par les notaires Vitet, de Saint-Amour, et Antoine, de Cizéria (mêmes noms que dans l'article précédent).

E. 537. (Registre.) — In-folio, 302 feuillets, papier.

1644-1647. — Seigneurie de Légna. — Minutes de reconnaissances de ladite terre (mêmes noms que dans l'article E. 535).

E. 538. (Registre.) — In-folio, 204 feuillets, papier.

1742-1743. — Terrier de la seigneurie de Légna; — les noms des principaux tenanciers sont : Pierre et Louis Morel, Jean-Baptiste Bernard, Henri Bon, Claude-Antoine Bon, Claude et Jean-Pierre Carmelin, Claude Voland, Louis Bombois, Jean Boisson, Petit-Jean Dadoz, Michalon, Genouillet, Pierre Gentil, etc.

E. 539. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets, papier.

1743-1749. — Terrier de la seigneurie de Légna (mêmes noms que dans l'article précédent).

E. 540. (Registre.) — In-folio, 219 feuillets, papier.

1742-1746. — Terrier de la seigneurie de Légna (mêmes noms que dans l'article E. 538).

E. 541. (Cahier.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1755. — Seigneurie de Légna. — Reconnaissances particulières des droits seigneuriaux de Légna, envers Claude Oyselet, seigneur de Légna, par : Henri Lamouret, Pierre-François David, Philibert Berthelon, Antoine Bon, Jean Bernard, Pierrre Charrière, Louis, fils de Philibert Voland; Louis Besson, Pierre Bernard le jeune, Augustin Charrière, Rose Perrod, Claude-Antoine Morel, Jean-Claude Vuillod et autres tenanciers de Légna.

E. 542. (Portefeuille.) — 1 cahier in-folio, 68 feuillets, papier.

1767. — Seigneurie de Légna. — Dénombrement de ladite seigneurie fourni à Louis de Gand, de Mérode, de Montmorency, prince d'Issenghien, par François-Xavier Oyselet, conseiller au parlement de Besançon, seigneur de Légna.

E. 543. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 8 pièces, papier.

1594-1756. — Seigneurie de Légna. — Vente par Claude Febvre, seigneur de Légna, et Jeanne de Toulongeon, son épouse, à Girard de Morel, seigneur de Virechâtel, d'un fief à Onoz; — dénombrement fourni au sei-

gneur d'Orgelet par Joachim Febvre et Claude-Philippe Febvre, seigneurs de Légna ; — reconnaissances de dîmes sur Néglia, au profit de Humbert de Canod, dit du Pasquier, et Jeanne-Bénigne de La Vilette, son épouse; — reconnaissance des fonds dépendant de la cure de Légna, en faveur de Claude Oyselet, seigneur de Légna.

E. 544. (Cahier.) — In-8°, 12 feuillets, parchemin.

1567. —Penot. — Testament de Louise Penot, épouse de Claude Mussy, professeur à l'Université de Dôle.

E. 545. (Portefeuille.) — 7 pièces, parchemin; 24 pièces, papier.

1329-1651. — Poype (la). — Testament de Gérard de La Poype: — contrat de mariage entre Aymard de La Poype de Serrières et Antoinette de Grolée ; — testaments : d'Aymard de La Poype, seigneur de Serrières et Sablonnières ; — de Claude de La Poype, seigneur de Serrières ; — contrat de mariage entre Humbert de La Poype, baron de Serrières, et Clauda de Corsans ; — testament d'Humbert de La Poype; —contrat de mariage entre Michel-Falque de La Poype et Esmonde de Lugny ; — testament de Michel de La Poype, baron de Corsans ; — testament d'Esmonde de Lugny, veuve de Michel de La Poype ; — testament de messire Abel de La Poype ; — testament de Marie de Loriol, épouse d'Abel de La Poype, seigneur de Serrières; — état de la fortune délaissée par Pierre de La Poype, seigneur de Vertrieux ; — contrat de mariage entre Henri de La Poype, baron de Corsans, et Marie-Marguerite Prunier de Saint-André.

E. 546. (Portefeuille.) — 54 pièces, papier.

1658-1789. — État des fonds qui dépendent de la chapelle Notre-Dame, fondée dans l'église d'Hières, et dont M. le marquis de La Poype est le patron ; — testament de Marie-Marguerite Prunier, épouse de Henri de La Poype, baron de Corsans ; — testament de Henri de La Poype, comte de Serrières ; — contrat de mariage entre messire François de La Poype et demoiselle Jeanne-Thérèse de Montaigu ; — testament de François de La Poype, comte de Serrières ; — mémoire à consulter sur le partage des successions de Paul de Loriol, comte de Digoine, entre la comtesse de La Poype et Marie-Nicole de Loriol ; — constitutions de rentes : de 3,000 francs par Jean-Claude de La Poype, marquis de Corsans, en faveur de Jean-Claude de La Poype, son frère ; — par Louis-Claude-Marie de La Poype, comte de Serrières, et Marie-Claude de Loriol de Digoine, son épouse, au profit de Jeanne-Marie-Paule-Françoise de La Poype, leur fille, novice dans l'abbaye royale de Chazeaux, à Lyon ; — bail par le comte de La Poype, à Joseph Colemard, d'un domaine situé aux Bayards, commune de Meyzéria ; — sommation faite au marquis de La Poype d'assister à la nomination du tuteur des enfants de Joseph Dumouchaux, baron de Thodure, mestre de camp de dragons; — dénonciation adressée à M. de La Poype, contre Auguste Pascaly, frère de la Doctrine chrétienne, son protégé; — convocation du marquis de La Poype, comme créancier d'Antoinette Seillon, à la distribution du prix des immeubles de cette dernière, acquis par Claude Lombard ; — tableau généalogique de Louis-Claude-Marc de La Poype et de Jean-François de La Poype.

E. 547. (Portefeuille.) — 92 pièces, papier.

1745-1782. — Procès entre François de La Poype et les héritiers de Philibert Vaillant, au sujet du bail consenti à ce dernier des terres de Corsans et autres propriétés de M. de La Poype.

E. 548. (Portefeuille.) — 41 pièces, papier.

1772-1777. — Procès entre Pierre, marquis de Grammont, lieutenant général des armées du Roi, veuf de Henriette de Vaudrey; Antoine Guérin, marquis de Lugeac, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Beauvoisis, inspecteur d'infanterie, chambellan du duc d'Orléans, et Ferdinande-Agathange de Vaudrey, épouse de Charles-François de Bernard de Montessus, marquis de Bully, héritiers de M. de Montaigu, d'une part, et messire de La Poype de Corsans, comte de Serrières, d'autre part, au sujet du payement de la dot de Jeanne-Thérèse de Montaigu, comtesse de Disimieux, sœur de M. de La Poype ; — transaction portant constitution de rente au capital de 90,000 livres, par Louis-Claude-Marc, marquis de La Poype, au profit de Marie-Angélique de La Poype de Serrières, veuve de Louis-Angélique, comte de Disimieux.

E. 549. (Portefeuille.) — 72 pièces, papier.

1773-1789. — Procès entre Louis de La Poype, marquis de Serrières, demeurant à Lyon, et Charles-Louis de

Saint-Germain, seigneur de Courlans, au sujet de deux rentes réclamées à ce dernier par M. de La Poype; — demande en garantie intentée par Thomas Dombey, de Luponas, contre Claude-Louis-Marc, marquis de La Poype, au sujet d'une rente de fonds sur laquelle le sieur Garon de La Bevrière, seigneur de Longes, prétendait droit de lods.

E. 550. (Portefeuille.) — 56 pièces, papier.

1782-1785. — Correspondance du marquis de La Poype avec divers particuliers et avec ses régisseurs; — dans cette correspondance on remarque une lettre autographe de A.-F. Montgolfier, d'Annonay, contenant la relation des expériences de la machine appelée *diostatique*, tentées par les frères Montgolfier, adressée à M. le marquis de La Poype. Voici le texte de cette lettre : Monsieur, « je n'ay retardé ma réponce à celle dont vous m'aves honoré sous la datte (*sic*) du 18 juillet dernier, que dans « l'espérance que M. Joseph Montgolfier, qui le premièr « a eu l'idée de la machine diostatique, pourrait l'écrire « luy-même; mais son retour se trouvant différé pour « quelques semaines, je me crois obligé de satisfaire au dé- « sir que vous témoignés (*sic*) de connoître la vérité de ce « qu'on a débité à cet égard. Cette machine, nommée assez « mal à propos bâteau-volant, a été entreprise et exécu- « tée par forme d'amusement; on construisit d'abord un « cube de trois pieds de diamètre recouvert d'un léger « taffetas qui s'éleva à la hauteur d'environ soixante « pieds; encouragés par ce succès, on en fit un second « avec un quadre (*sic*) de roseaux, recouvert de papier « soutenu par des clavelières; celuy-cy avait neuf pieds « en tous sens, et s'éleva à deux ou trois cents toises, « quelquefois au delà, et parcourroit environ un demy- « mille, suivant la direction des vents qui régnoit lors- « qu'on le laissoit élever. Pour produire cet effet, on « l'amarroit avec de fortes ficelles, on y introduisoit par « dessous un gas (*sic*) élastique qu'on se procuroit avec de « la paille mouillée; alors la machine s'enfloit, et, lors- « quelle étoit suffisamment chargée, on lâchoit les cordes, « et dans l'instant elle partoit avec beaucoup de rapidité, « jusqu'au moment où la vapeur qu'on avait substituée à « l'air atmosphérique commençoit à se dissiper sensible- « ment. Vous voyes par là qu'il n'est point question icy de « méchanisme (*sic*), mais seulement d'un principe de phi- « sique (*sic*), par lequel un corps léger tend à s'élever à « la surface d'un milieu plus dense; ainsi une bouteille de « verre remplie d'air s'élèvera du fond de l'eau à la sur- « face avec asses de vitesse. — On a fait une troisième « expérience avec un globe de trente-cinq pieds de dia- « mètre ou cent cinq pieds de circonférence; il était en « toile doublée de papier et soutenu (*sic*) par un léger « cadre de bois et des cordes. Ce globe dont la construc- « tion n'a pu être achevée qu'au moyen de plusieurs ta- « tonnements et de changements multipliés et couteux, « contenoit vingt-trois mille pieds cubes d'air, ce qui fai- « soit une masse de 2,156 livres; lorsqu'on eut substitué « à l'air intérieur le gas élastique, il ne pesoit plus que « 1,078 livres, à quoy il faut ajouter 500 livres que pesoit « le globe, il restoit pour le faire élever une force de « 578 livres. Aussi dès qu'il a été libre, il est monté avec « une rapidité surprenante à la hauteur de huit à neuf « cent toises, et est allé tomber dix minutes après, à une « distance de mille à onze cents toises. Cette expérience « fut faite en présence de plus de quatre mille personnes; « les États particuliers du pays de Vivarais assemblés à « Annonay en furent témoins, et firent dresser un procès- « verbal que le sindic (*sic*) a fait passer à M. le control- « leur (*sic*) général. — Il faisoit ce jour-là un temps bru- « meux, et de crainte que l'humidité ne détruisît une par- « tie de l'effet, on avoit introduit dans le globe un (*sic*) « espèce de réchaud en fil de fer où l'on mit des sarments; « s'étant abbattu (*sic*) sur un mur, il tomba sur le côté, et « une étincele (*sic*) produisit un embrasement total. On « aurait pu l'arrêter au commencement avec une caraffe « (*sic*) d'eau; mais des travailleurs qui étoient à portée, « effrayés à la vue de cette masse énorme qui n'avoit paru « en l'air que de la grosseur d'un fallot ordinaire, n'osè- « rent en approcher; ils se sont accordés à dire qu'elle « s'étoit abattue sans aucun effort. — Voilà, Monsieur, « les faits, dans le plus grand détail et la plus exacte vé- « rité; vous aves pû (*sic*) voir dans les *affiches de province* « une notice malfaite qui surement n'a pas été fournie « par un ami de l'inventeur. Le journal de Genève en a fait « usage après l'avoir élaguée; mais celuy des papiers pu- « blics qui en a rendu le compte le mieux fait, c'est le « journal de Paris du 25 juillet. Dans le cas qu'on donne « des suittes (*sic*) à cette découverte, et qu'on parvienne à « la diriger à volonté, ce que je regarde comme très-possi- « ble, j'auray l'honneur de vous en faire part, Je suis « avec reconnaissance et une respectueuse considéra- « tion, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant servi- « teur : A.-F. Montgolfier, d'Annonay, le 5 aoust 1783. »

E. 551. (Portefeuille.) — 85 pièces, papier.

1745-1779. — Comptes présentés à M. le comte de

La Poype par les sieurs Faisand et Perrin, ses régisseurs et agents ; — pièces justificatives.

E. 552. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

1773-1778.— Comptes présentés à M. de La Poype par les sieurs Perrin, Perrot et Palière, ses agents et régisseurs ; — pièces justificatives.

E. 553. (Portefeuille.) — 68 plans, papier.

1780-1785. — Comptes présentés à M. le marquis de La Poype par le sieur Maréchal, son régisseur ; — pièces justificatives.

E. 554. (Portefeuille.) — 44 pièces, papier.

1786-1787.— Correspondance adressée à M. de La Loge, agent du marquis de La Poype, au sujet de fermages et autres détails de l'administration des bois de ce dernier.

E. 555. (Portefeuille.) — 58 pièces, papier.

1787-1789. — Lettres d'affaires adressées par des fermiers et des fournisseurs à M. Girod, agent de M. de La Poype.

E. 556. (Portefeuille.) — 3 pièces ; 1 cahier in-8°, 34 feuillets, papier.

1756-1759. — Inventaires : des terriers des seigneuries de Boutavent, Cornod, Montdidier, Vaugrineuse, Treffort, etc., appartenant à la famille de La Poype ; des meubles que M. de La Poype a fait venir de son château de Cornod et de son hôtel de Besançon, à Lyon.

E. 557. (Cahier.) — In-8°, 50 feuillets, papier.

1765. — Liste des créances et fermages dus à M. le marquis de La Poype.

E. 558. (Registre.) — In-8°, 56 feuillets, papier.

1728. — Livre des dépenses et des gages des domestiques de M. le comte de La Poype.

E. 559. (Cahier.) — In-8°, 30 feuillets, papier.

1780. — Comptes des dépenses de ménage dans l'hôtel de M. le marquis de La Poype.

E. 560. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 18 pièces, papier.

1519-1590. — Seigneurie de Boutavent. — Ratification par Louis de Chassault, écuyer, seigneur de Boutavent, de la concession faite par Pierre de Chassault, son père, à Claude Charpillon, de Vescles, et à Poncet Bey, de droits d'usage dans les bois de sa seigneurie ; — concession de droit d'usage dans les bois banaux de Boutavent par madame d'Oyrière et Philibert de Chassault, son frère, à Humbert Estevenin, d'Anchay ; — concessions de droits d'usage dans les forêts d'Anchay : par Louise d'Usier, dame de Boutavent, à Guillaume Ethevenod, de Faverges ; — par Philibert de Chassal, à Jean Comte, de Montcoux ; — par Charlotte de Chassey, dame de Boutavent, veuve de Philibert de Chassal, à Claude Bretin, d'Anchay ; — mandement de terrier pour Antoine de Chassal, veuve de Jean Gauthiot, écuyer, seigneur de Boutavent.

E. 561. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 30 pièces, papier.

1606-1750. — Seigneurie de Boutavent. — Concession par Clériadus de Montaigu, seigneur de Moyron, et Antoinette de Gauthiot, son épouse, dame de Boutavent, à Benoît Bey, de Girod, de droits d'usage dans les bois de Boutavent ; — lettres patentes d'Albert et Isabelle, archiducs, autorisant Clériadus de Montaigu à établir un tabellion sur la terre de Boutavent ; — bail des moulins et battoir de Lantenne par Marc de Montaigu, seigneur de Boutavent, à Pierre-François Gaillard, de Longchaumois ; — concession par Jean-Claude, marquis de Montaigu, baron de Boutavent, à Claude Charpillon, de droits d'usage dans les bois banaux de Boutavent, ainsi qu'à Humbert Bey et André Bey ; — bail des moulins et battoir de Lantenne, par Claude-Marc, marquis de Montaigu, à Claude Martin, de Vescles ; — visite et reconnaissance des bois banaux de la seigneurie de Boutavent, appartenant à M. de Montaigu ; — consentement accordé par M. de Montaigu, baron de Boutavent, au sieur François Champion, de Charnod, avocat au parlement, et Pierre Martin, bourgeois de Vescles, dans le bois de la Tépière ; — bail aux enchères des seigneuries de Boutavent, Cornod et Montdidier, adjugé à Ho-

noré Euvrard; — sous-bail du moulin de Lantenne par les fermiers de la seigneurie de Boutavent, à Pierre Vuitton, d'Anchay.

E. 562. (Portefeuille.) — 41 pièces, papier.

1750-1785. — Seigneurie de Boutavent. — Sous-bail par les fermiers généraux de la seigneurie de Boutavent de la grange de Chavagna, à Claude-François Vualiat; — autre du domaine de Treschargier par le sieur Chrestin, fermier de la seigneurie de Boutavent, au sieur Gentelet, de Montcoux; — projet de bail de la seigneurie de Boutavent; — état des revenus des seigneuries de Boutavent, Cornod et Montdidier; — mémoire à consulter sur le péage de Condes, situé sur la seigneurie de Boutavent; — vente par Jeanne-Marie Rey, à Marc-Louis de La Poype, marquis de Boutavent, d'un pré situé à Vescles.

E. 563. (Portefeuille.) — 10 pièces, parchemin; 25 pièces, papier.

1567-1789. — Seigneurie de Boutavent. — Ventes d'immeubles dépendant de la directe de Boutavent, situés sur les territoires de Vescles, Anchay, Montcoux, Rupt, entre divers particuliers.

E. 564. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 24 pièces, papier.

1576-XVIIe siècle. — Seigneurie de Boutavent. — Poursuites exercées à la requête de Jean Gauthiot, écuyer, et Antoine de Chassault, son épouse, dame de Boutavent, contre les habitants de Rupt, pour contraindre les possesseurs de chèvres à donner un chevreau au seigneur de Boutavent; — procès entre Antoinette Gauthiot, dame de Boutavent, épouse de Clériadus de Montaigu, seigneur d'Athoux, et André Fremiot, patriarche, primat d'Aquitaine, archevêque de Bourges et prieur de Nantua, au sujet des dîmes de Vescles, dont le territoire dépend de la seignenrie de Boutavent; — procès entre le seigneur de Boutavent et ses sujets, habitants de Boutavent, Vescles, etc., au sujet de l'impôt des quatre cas.

E. 565. (Portefeuille.) — 65 pièces, papier.

1706-1775. — Seigneurie de Boutavent. — Procès entre Jean-Claude, marquis de Montaigu, seigneur de Boutavent, et les habitants de Boutavent, Vescles et Chemilla, au sujet de droits d'usage prétendus par ces derniers dans les bois du seigneur; — procès intenté par Claude-Louis, marquis de La Poype, seigneur de Boutavent, contre les habitants de Condes, en reconnaissance de droits seigneuriaux.

E. 566. (Cahier.) — In-8°, 50 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — Seigneurie de Boutavent. — Manuel des cens dus par chaque particulier de la seigneurie de Boutavent à M. le marquis de Montaigu, seigneur de Boutavent.

E. 567. (Cahier.) — In-4°, 44 feuillets, papier.

1759. — Seigneurie de Boutavent. — Terrier de cette seigneurie pour les territoires de Chemilla, Rupt et Vescles.

E. 568. (Portefeuille.) — 1 rouleau de parchemin, 12m 35 de long, 0m 11 de long (latin).

XIVe siècle. — Seigneurie de Cornod. — Dénombrement des hommes de cette seigneurie, avec l'indication des redevances qu'ils devaient au seigneur; — presque toutes ces redevances consistaient en gélines et en poignées de seigle (*poignerias sigellerii*). — Les noms des principaux tenanciers sont : Jean Perchier, Girod, Guillaume le Bouvier, Humbert le Vicaire, Pierre de Féole, Jeannin Pecelet, Aymonet le Masuyers, Étienne et Jean Senait, etc.

E. 569. (Portefeuille.) — 13 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1410-1581. — Seigneurie de Cornod. — Hommage rendu par Jean de Ville, seigneur de Cornod, à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, seigneur d'Orgelet; — transaction entre Claude de Seyturier, seigneur de Cornod, et Thomas de l'Étang, au sujet du pré de la Roche situé sur le territoire de Cornod; — concession par Louis, duc de Savoie, à Pierre de Seyturier, de la haute, moyenne et basse justices de Cornod, et confirmation de ladite concession; — hommage par Pierre de Seyturier envers Louis, duc de Savoie, du château de Cornod; — reconnaissance par Jean Provost, fils de Claude Provost, dit Bompier, de ce qu'il tient à Sarrogna, dépendant de la seigneurie de Cornod, envers Philippe de Seyturier, seigneur de Cornod; — vente par Philibert Forcrand, à Guillaume Forcrand, de la rente noble de Coisia, relevant de la seigneurie de Cornod; — hommage rendu par Pierre de Seyturier, seigneur

de Cornod, au duc Emmanuel-Philibert de Savoie ; — copie d'arrêt d'enregistrement et vérification de la chambre des comptes de Chambéry de l'inféodation accordée à messire Jean de Cornod, pour la justice de Cornod ; — procès-verbal de mise en possession de la justice de Cornod en faveur de messire Jean de Cornod ; — abergeage par Jean de Cornod, à Jean Rubat, d'un pré situé à Thorigna, relevant de la seigneurie de Cornod ; — érection de la terre de Cornod en baronnie, avec annexion des villages de Coysia et Chaléa, par Charles-Emmanuel, duc de Savoie, en faveur de Jean de Cornod, son commissaire général des guerres ; — dénombrement du revenu annuel du château de Cornod avec ses annexes.

E. 570. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 36 pièces, papier.

1609-1682.—Dénombrement fourni au roi Henri IV, par Charles-Emmanuel de Cornod, des châteaux et seigneuries de Cornod, Montdidier et Vaugrineuse ; — abergeage par Charles-Emmanuel de Cornod, à Antoine Petit-Jean, de Turgon, d'une terre située à Vilette, relevant de Cornod ; — ventes : par Philippe Payos, de Thorigna, à Pierre de Seyturier, seigneur de la Verjonnière et Cornod, d'immeubles à Cornod ; — par François Vuillod, dit Mayet, de Cornod, à François de La Poype, seigneur de Vertrieux, baron de Cornod, de bois situés à Cornod ; — fondation par François de La Poype, seigneur de Vertrieux, et Claude-Louise-Marie de Seyturier, son épouse, de quatre messes par semaine dans la chapelle du château de Cornod ; — cession de ses droits à la succession de Barthélemy Christin, par François de La Poype, en faveur de Bernard Dinger, de Chaléa ; — échanges : entre François de La Poype et François Vuilland, d'immeubles situés à Cornod ; — abergeage par François de La Poype, à Simon Faysans, d'un pré situé à Chaléa ; — d'immeubles situés à Cornod, entre Claude-Louise-Marie de Seyturier, baronne de Cornod, et Claude Rochet, de Chavagna ; — ventes d'immeubles situés à Cornod, à Claude-Louise-Marie de Seyturier, baronne de Cornod : par la femme Rochet, de Turgon, par la veuve Carrier, par Jean et Antoine Fenouillet, de Villette ; par Antoine Poutier, de Cornod ; par les frères Vuitton, de Villette ; par Benoît Mochet, de Thorigna ; par François Vuillot; par la veuve Trolier, de Condaminaz ; par Jean-Baptiste et Claude Meynier, de Turgon; par Antoine Geoffroy, de Villette; par Claude-Marie Farice, de Villette; par Benoît Fenouillot, de Villette.

E. 571. (Portefeuille.) — 9 pièces, 1 cahier in-8°, 60 feuillets, papier; 1 plan.

1671-1692. — Seigneurie de Cornod. — Inventaire des titres de Cornod, Montdidier, Chavagna, Treffort et Vaugrineuse, déposés au château de Cornod ; — bail par Jean de La Poype, chanoine, comte de Lyon, à Claude Mouchet, des revenus de la chapelle de Cornod ; — mémoire concernant la seigneurie de Cornod ; — plan de terres situées à Coisia, censables envers le seigneur de Cornod.

E. 572. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 50 pièces, papier.

1705-1760. — Seigneurie de Cornod. — Plaintes adressées au lieutenant général de la cour présidiale de Bourg, par Jean-Claude, marquis de Montaigu, contre le chapelain de la chapelle de Cornod, qui négligeait le service des fondations ; — échange d'immeubles situés à Cornod entre Claude-Marc, marquis de Montaigu, baron de Boutavant, et Claude Capiot, de Cornod ; — abergeage par Claude-Marc de Montaigu, à Claude Reybillet, de Thoirette, d'un terrain situé à Thoirette, relevant de la seigneurie de Cornod ; — compte rendu à M. de Montaigu, par le sieur Guiraud, fermier de Cornod ; — quittance à l'appui de ce compte ; — sous-baux par les fermiers de Cornod, de portions de cette seigneurie, à Claude Deschaux et autres ; — état des biens compris dans la ferme générale de Cornod ; — bail par Claude-Marc de Montaigu, marquis de Boutavant, à Claude-François Vaillat, d'un domaine à Chavagna ; — conditions du bail des fermes de Cornod ; — bail du domaine de Turgon par les fermiers généraux de Cornod, à Ambroise Rochet, de Turgon ; — bail par le sieur Buffet, chapelain de la chapelle de Cornod, des deux tiers des dîmes de Cornod et de Santonna.

E. 573. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin ; 99 pièces, papier.

1757-1772. — Seigneurie de Cornod. — Comptes entre le marquis de La Poype et ses fermiers de Cornod ; sous-baux par lesdits fermiers, à différents particuliers : Jean-Pierre Petitjean, Boyard, Flamier, etc. ; — convention entre le sieur Dufour, fermier de Cornod, et divers particuliers, pour amener du bois à la tuilerie de Cornod ; — échange d'immeubles situés à Cornod entre Martin Buffet, prêtre, recteur de la chapelle du château de Cornod, et

Jean-Marie Lobrichon, de Cornod; — inventaire du mobilier du château de Cornod; — bail par Claude-Marc, marquis de La Poype, baron de Cornod, à François Sotille, de Villette, du pré Varambon; — pièces justificatives de dépenses faites à Cornod pour le compte du marquis de La Poype, par le sieur Astier, son agent.

E. 574. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 34 pièces, papier.

1778-1790. — Seigneurie de Cornod. — Bail de la tuilerie de Cornod par Joseph Martin, régisseur du marquis de La Poype, à François et Philibert Raquin; — vente d'immeubles par Jean-Pierre Petitjean, de Villette, à Claude-Louis-Marc de La Poype, baron de Cornod; — échange d'immeubles situés à Cornod, entre M. de La Poype et le sieur Joseph Jourdan; — achat par le marquis de La Poype des biens des époux Étevenin et Matton, de Cornod.

E. 575 (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 15 pièces; 1 cahier in-8°, 32 feuillets, papier.

1781-1789. — Seigneurie de Cornod. — Ratification par le roi Louis XVI de différentes acquisitions faites par Claude-Louis-Marc, marquis de La Poype, baron de Cornod et de Montdidier, d'immeubles situés dans l'étendue de ces seigneuries; — vente par décret, au profit du marquis de La Poype, des biens d'Antoine Rochet, sis sur le territoire de la seigneurie de Cornod; — livre des gages des gardes de la seigneurie de Cornod.

E. 576. (Portefeuille.) — 46 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Seigneurie de Cornod. — État du produit des moulins, granges, prés, tâches, dîmes dépendant de la ferme de Cornod; — visite des bâtiments; — plans des terres de Villette-lès-Cornod et d'autres fonds dépendant de la seigneurie de Cornod.

E. 577. (Portefeuille.) — 58 pièces, papier.

1664-1690. — Seigneurie de Cornod. — Informations et procédures par-devant la justice de la baronnie de Cornod, contre Pierre Payot, Philippe Payot, Henri Rollet, Georges Masson, Clauda Guillet, Claude Ratel, au sujet de mésus dans les bois, faits de chasse, anticipations commises sur les biens seigneuriaux ou communaux et autres délits.

E. 578. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1718-1762. — Seigneurie de Cornod. — Procès par-devant la justice de la baronnie de Cornod, entre Pierre Payoz, bourgeois de Chaléa, et François de Vaugrineuse, écuyer, au sujet de la propriété d'un bois sis au territoire de Cornod; — actes de la justice de Cornod; — appositions de scellés, inventaires, publications de testaments intéressant les sieurs : Pierre Martin, Jeanne-Antoinette Charpillon, Pierre-François Gentelet, etc.; —poursuites par-devant la justice de la baronnie de Cornod, pour délits de chasse, de pêche, mésus dans les bois, coups et blessures, non fermeture de cabarets à des heures prohibées, etc., exercées contre François Picot, Joseph Rochet, Claude Gros, dit Rozan, Pascal Chalamel, dit Simonet, Claude-François Margueron, Marie Chavanet, Marie Mermet, veuve Lozier, Jean-Baptiste et Benoît Frasier, Pierre Anselmet, Jean-Joseph Thevenin, Jean-Baptiste Capiot, Jacques Rey et autres.

E. 579. (Portefeuille.) — 27 pièces; 1 cahier in-folio, 16 feuillets, papier.

1771-1786. — Poursuites en payement de fermages par le marquis de La Poype, contre Antoine Chaseaux et Gabriel Chasserot, de Vescles, fermiers de Cornod; — ventes et achats faits dans l'étendue de la baronnie de Cornod, et enregistrés à la justice de ladite baronnie, entre : mademoiselle Meynier, Jean-Claude Calamand, Ignace Joyvanniet, Jean-Baptiste Gros, Damien Thévenin, Jean-Baptiste Guillot, Jean Vuillon, etc.

E. 580. (Portefeuille.) — 23 pièces, papier.

1695-1728. — Seigneurie de Cornod. — Procès entre Claude-Marc de Montaigu, marquis de Boutavant, baron de Cornod et de Montdidier, et les officiers du présidial de Bourg (Ain), au sujet du double degré de juridiction (instance et appel) de la justice de la baronnie de Cornod.

E. 581. (Portefeuille.) — 59 pièces, papier.

1755-1756. — Seigneurie de la Poype. — Procès entre Jeanne-Thérèse de Montaigu, baronne de Cornod, épouse de François de La Poype, et les fermiers des seigneuries de Cornod et Montdidier, au sujet d'indemnités réclamées par ces derniers; — poursuites en payement de

cens par Jeanne-Thérèse de Montaigu, baronne de Cornod, contre Guillaume-François et Dominique Vialet, frères, de Turgon.

E. 582. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1757-1758. — Seigneurie de Cornod. — Procès entre Jeanne-Thérèse de Montaigu, épouse de François de La Poype, baronne de Cornod, et le sieur Girard, curé de ce lieu, au sujet des dîmes.

E. 583. (Portefeuille.) — 26 pièces, papier.

1760-1768. — Seigneurie de Cornod. — Procès entre Jeanne-Thérèse de Montaigu, marquise de Boutavant, baronne de Cornod, et Marie-Joseph Saurain, d'Arbant, au sujet de la succession de François Saurain, curé de Chaléa, réclamée à titre d'échute par la baronne de Cornod.

E. 584. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1761. — Seigneurie de Cornod. — Procès entre Claude-François Bichat, bourgeois de Thoirette (père du célèbre physiologiste), fermier de la baronnie de Cornod, et Jean Cretin, meunier au moulin des Clayes, dépendant de la seigneurie de Cornod, pour fermages échus.

E. 585. (Portefeuille.) — 82 pièces, papier.

1782-1785. — Seigneurie de Cornod. — Procès entre Claude-Louis Marc de La Poype, baron de Cornod, et la veuve Meynier, de Coisia, localité dépendant de Cornod, au sujet de la succession du sieur Meynier, que le marquis de la Poype réclamait à titre d'échute.

E. 586. (Registre.) — In-folio, 230 feuillets, papier.

1686. — Déclarations des fonds et revenus appartenant à la baronnie de Cornod.

E. 587. (Registre.) — In-folio, 240 feuillets, papier.

1689. — Seigneurie de Cornod. — Déclarations des domaines, moulins, bois, cens et autres redevances dépendant des seigneuries de Cornod, Montdidier et Vaugrineuse.

E. 588. (Registre.) — In-folio, 239 feuillets, papier.

1758-1762. — Manuel de la recette des cens de la baronnie de Cornod et de ses dépendances, Santonna, Thorigna, Villette, Glaffand, Turgon, Chavagna, Chaléa, Mélignat, Thoirette, Coisia, Courtofle, Aromas, Burigna, l'Hôpital, Marcia, Marsonnay, Montdidier, Échaseaux, Courveisiat, Lavilla, Conflans, Cise, Racoux, Cuvergna, Arnans, la Villeneuve et Charnod, Ceffia.

E. 589. (Cahier.) — In-folio, 78 feuillets, papier.

1780. — Seigneurie de Cornod. — Manuel de recettes des cens de cette seigneurie.

E. 590. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin ; 37 pièces, papier.

1518-1776. — Seigneurie de Corsans appartenant à la famille de la Poype. — Reconnaissances de meix situés sur le territoire de Corsans, par François de La Gellerie et Benoît Perrier, dit Blanc, envers Philibert Du Rocher (*de Saxo*), seigneur de Corsans ; — échange d'immeubles dépendant de Corsans, entre Huguette Du Rocher, dame de Corsans, et Pernette, femme de Guillaume Greyfet ; — comptes rendus par les sieurs Gentet Dufour, fermiers généraux de la baronnie de Corsans, à M. de La Poype, seigneur de Corsans.

E. 591. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1601-1639. — Seigneurie de Corsans. — Accensements et arrentements par les barons de Corsans des châteaux, seigneuries et dépendances de la baronnie de Corsans, à Jacob Farcy, Philibert Decourt, Antoine Curtet, Pernet-Pogadine, Pierre Colet, Philibert Brossard, Guy Allard, Claude Comtez, Loys Gaillard, Claude Dombief, Antoine Curtil-Goyon, etc., etc.

E. 592. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin; 43 pièces, papier.

1649-1699. — Seigneurie de Corsans. — Accensements et arrentements par les barons de Corsans, des châteaux et dépendances de la baronnie de Corsans, à An-

toine Domboy, Antoine Gillet, Mathieu Chevrier, Philibert Denis, Rabuel, Denis et François Berthaud, Claude Voidelle, Jean Tauton, etc., etc.

E. 593. (Portefeuille.) — 13 pièces, parchemin; 17 pièces, papier.

1741-1789. — Seigneurie de Corsans. — Baux et sous-baux de cette seigneurie à Amable Grillet, Charles Dufour, Jean-Louis Greyfet, François Bernolin, Michel Pepin, etc.

E. 594. (Portefeuille.) — 75 pièces, papier.

1741-1786. — Seigneurie de Corsans. — Comptes du sieur Grillet, fermier de ladite seigneurie, pour M. de La Poype; — états des domaines et terres aliénés par M. de La Poype, sur l'étendue du domaine de Corsans; — ventes de coupes de bois provenant de la baronnie de Corsans; — mémoires de fournitures et de travaux de réparations aux châteaux et moulins de Corsans; — description et inventaire du mobilier du château.

E. 595. (Portefeuille.) — 89 pièces, papier.

1781-1787. — Seigneurie de Corsans. — Procès au bailliage de Bourg entre messire Claude-Marc de La Poype et le sieur Paul Dagallier, de Perex, appelant de la sentence de la justice de Corsans, rendue contre ce dernier, convaincu d'avoir rompu la douve d'un pré sis à Corsans, appartenant à M. de La Poype.

E. 596. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin; 2 pièces, 2 cahiers in-folio, 70 feuillets, papier.

1438-1572. — Seigneurie de Montdidier. — Ratification par Jeanne de Chacipol de la vente consentie par Pierre de Chacipol, à Pierre de Seyturier, des services dus à Chaléa et autres lieux au seigneur de Montdidier; — affranchissement par Louis, duc de Savoie, de la famille Triquet, de Santonna; — vente par Jean de La Balme, à Jean de Seyturier, d'un cens à Chaléa; — donation par Jean de La Balme, chevalier, à Jean de Seyturier, du rachat d'une rente à Chaléa, due par Pierre Chabert; — extrait de la reconnaissance des communaux de Chavagna et d'Aromas, dépendant de la seigneurie de Montdidier; — copie faite au XVIe siècle du dénombrement des droits que possède le duc Philippe de Savoie dans le mandement de Montdidier; — comptes des revenus de la seigneurie de Montdidier, rendus par le sieur Meynier, châtelain, à la Chambre des comptes de Dijon; — lettres de jussion à la Chambre des comptes de Savoie par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, pour l'enregistrement de la vente qu'il a faite de la terre de Montdidier, à Jean de Cornod, dit de Seyturier, son écuyer.

E. 597. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin; 46 pièces, papier.

1574-1584. — Seigneurie de Montdidier. — Remise des corvées aux habitants de Burigna par Jean de Cornod, dit de Seyturier, baron de Cornod et de Montdidier; — échange de la baronnie de Salleneuve contre la plus value de la seigneurie de Montdidier, entre Laurence Perrenot, veuve de Pierre de Montluel, seigneur de Châteaufort, et Emmanuel-Philibert, duc de Savoie.

E. 598. (Portefeuille.) — 2 pièces, papier; 1 cahier in-8°, 6 feuillets, parchemin; 3 pièces, 2 cahiers in-8°, 8 feuillets, papier; 2 sceaux en cire, l'un plaqué, l'autre pendant.

1580-1588. — Seigneurie de Montdidier. — Donation par Laurence Perrenot, veuve de Pierre de Montluel, seigneur de Châteaufort, à Jean de Cornod, dit de Seyturier, de ses droits sur la seigneurie de Montdidier; — ratification par Laurence Perrenot de l'échange fait en son nom, avec le duc de Savoie, de la terre de Salleneuve, contre le droit de rachat de la terre de Montdidier; — procès-verbal de la mise en possession de la baronnie de Montdidier, en faveur de Jean de Cornod; — visite du château et du moulin; — ratification par Laurence Perrenot, dame de Châteaufort, de la donation par elle faite précédemment à Jean de Cornod, dit de Seyturier, conseiller du duc de Savoie, et commissaire général des guerres; — donation du droit de rachat de la seigneurie de Montdidier, par Laurence Perrenot, dame de Châteaufort, à Jean de Cornod, dit de Seyturier, seigneur de Cornod et Montdidier; — provision donnée par messire Antoine de Chalon, official de Lyon, à Pierre Anselme, prêtre, chapelain des chapelles Saint-Georges, Sainte-Catherine et Saint-Jean du château de Montdidier, aux chapelles de Notre-Dame de Treffort et de Saint-Martin de Vaugrineuse.

E. 599. (Portefeuille.) — 12 pièces, 1 cahier in-8°, 84 feuillets, papier.

1615-1648. — Seigneurie de Montdidier. — Transaction entre les habitants d'Échazaux, dépendant de la sei-

gneurie de Montdidier, et Michel Callet, prêtre desservant, au sujet du service de la paroisse; — jugement des commissaires députés par le roi Louis XIII, pour la vente des domaines de Bourgogne, contenant confirmation de la vente de la baronnie de Montdidier, faite à Jean de Cornod, dit de Seyturier; — albergement par Charles-Emmanuel de Seyturier, baron de Cornod et de Montdidier, à Jean-Baptiste Proz, d'Aromas, d'une terre en friche à Aromas; —délivrance des trois quarts de la baronnie de Montdidier, faite au banc de la cour de la châtellenie royale de Bourgogne, en faveur de messire Pierre de Seyturier, contre les héritiers de feu Charles-Emmanuel de Seyturier; — accensements par Pierre de Seyturier : à Louis Moyat-Boyard, du péage de Thoirette ; — à Claude Savarin, curé d'Aromas, d'immeubles sis à Aromas, à charge de célébrer deux messes par semaine dans l'église d'Aromas.

E. 600. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 32 pièces, papier.

1664-1788. — Seigneurie de Montdidier.— Reconnaissance par Françoise Arbillot, veuve de Prosper de Verjon, de Thoirette, envers François de La Poype, seigneur de Montdidier, d'une vigne à Thoirette ; — état des articles qui ont fait échute au seigneur de Cornod et Montdidier, par suite du décès de Henri Peschoux et de Mottet, de Thoirette; — reconnaissance par René Michalet, praticien, de Santonnax, envers François de La Poype, baron de Cornod et de Montdidier, d'une vigne à Thoirette; — fondation de messes en l'église de Thoirette, par dame Claude-Louise Marie de Seyturier, comtesse de Vertrieux ; — transport d'une créance de 540 livres à François Sarrasin, curé de Thoirette, pour acquittement de cette fondation ;— sous-bail de la basse-cour de Montdidier par Jean-Claude, marquis de Montaigu, à Joseph Nurrin, de Montdidier ; —nomination par Claude de Saint-George, archevêque de Lyon, de François Sarrasin, en qualité de vicaire perpétuel de l'église Saint-Michel de Thoirette, dépendant du château de Montdidier; —opposition par Claude-Marc de Montaigu, baron de Montdidier, à la revente de la châtellenie de Montdidier comme domaine du Roi;—sous-bail par les fermiers généraux de la seigneurie de Montdidier, à Louis Puvinel, de Chaléa, d'un pré dit la Fontaine-Noire; — mémoire à consulter au sujet du patronage de la chapelle du château de Montdidier; — poursuites criminelles devant la justice de Montdidier, contre Joseph Chrétin, dit Pistolet, pour vol d'un sac de blé sur le port de Thoirette; — bail par Claude-Louis-Marc, marquis de La Poype, seigneur de Montdidier, au sieur Gay, de Coisia, du bois du Crot, situé sur le territoire de Vosbles, seigneurie de Montdidier.

E. 601. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 65 pièces, papier.

1741-1751. — Seigneurie de Montdidier. — Procès entre les habitants de Cuvergna et ceux de Marcia et de l'Hôpital, villages dépendant de la seigneurie de Montdidier, au sujet de la possession de la côte de Ceuille.

E. 602. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 33 pièces, papier.

1745-1758. — Seigneurie de Montdidier. — Poursuites en payement de cens exercées par Claude-Marc de Montaigu, seigneur de Montdidier, grand bailli de Besançon, contre Bruno Caboud, d'Échazeaux.

E. 603. (Portefeuille.)— 3 pièces, parchemin; 80 pièces, papier.

1749-1780.—Seigneurie de Montdidier.—Procès entre Claude-Louis Marc, marquis de La Poype, seigneur de Montdidier, et madame Olivier, veuve de M. de Marsonnas, au sujet du droit de justice à Aromas et Marsonnas, relevant de la seigneurie de Montdidier.

E. 604. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 59 pièces, papier.

1780-1789. — Seigneurie de Montdidier. — Procès entre Claude-Louis Marc de La Poype, baron de Cornod, et Marguerite-Françoise Olivier, veuve du sieur de Marsonnas et épouse du sieur François Beaucamp de Saint-Germain, au sujet de l'exercice de la justice à Aromas et Marsonnas, relevant de la seigneurie de Montdidier.

E. 605. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 52 pièces et 1 plan, papier.

1765. — Seigneurie de Montdidier. — Procès entre Jeanne-Thérèse de Montaigu, marquise de Boutavant, comtesse de la Tour-Saint-Quentin, baronne de Cornod et de Montdidier, veuve de François de La Poype, et Jeanne Folliet, veuve d'Antoine Rojat, au sujet du moulin de Chaléa, dépendant de la seigneurie de Montdidier; — plan du moulin.

E. 606. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 46 pièces, papier.

1771-1789. — Seigneurie de Montdidier, — Procès entre M. Claude-Louis-Marc de La Poype, baron de Montdidier, d'une part, et André-Magdeleine de Marsonnas, Claude et Pierre Perrot, d'Aromas, les habitants d'Échazeaux et ceux de Burigna, tous relevant de Montdidier, d'autre part, au sujet du droit de tâche sur les communaux cultivés.

E. 607. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 80 pièces, papier.

1782-1789. — Seigneurie de Montdidier. — Procès entre Claude-Louis-Marc, marquis de La Poype, baron de Cornod et de Montdidier, et les habitants de l'Hôpital et de Marcia, paroisse d'Aromas, au sujet du droit de tâche sur les communaux cultivés.

E. 608. (Registre.) — In-8°, 592 feuillets, papier.

1509-1530. — Seigneurie de Montdidier. — Reconnaissances des cens dus à noble et puissant seigneur Perceval de Dortans, et Claudine Parpillon, son épouse, par ses tenanciers d'Aromas, Marsonnas, l'Hôpital, Montfleur, Corvessia, Marcia, les Chasaux et autres lieux dépendant de Montdidier, par-devant les notaires Barthélemy de Messier et Jacob Archaud, citoyens de Genève.

E. 609. (Registre.) — In-8°, 222 feuillets, papier.

1574. — Seigneurie de Montdidier. — Reconnaissances de cens faites par divers particuliers de Burigna, envers le seigneur de Montdidier.

E. 610. (Cahier.) — In-folio, 50 feuillets, papier.

XVIe siècle. — Seigneurie de Montdidier. — Reconnaissances de cens faites par des habitants de Burigna envers Jean de Cornod, dit de Seyturier, écuyer, baron de Montdidier.

E. 611. (Registre.) — In-folio, 260 feuillets, papier.

1610-1613. — Seigneurie de Montdidier. — Registre des corvées de ladite seigneurie.

E. 612. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 16 pièces, 1 cahier, in-8°, 24 feuillets, papier.

1274-1470. — Fief de la Tour-Saint-Quentin, relevant de la régalie de l'archevêché de Besançon. — Diplôme de Rodolphe, roi des Romains, par lequel il donne les droits régaliens et la juridiction temporelle du fief de la Tour-Saint-Quentin, à l'archevêque de Besançon (copie du XVIIIe siècle) ; — déclaration de Vuillemin, seigneur de Saint-Quentin, par laquelle il reconnaît tenir en fief lige de Eudes, archevêque de Besançon, sa terre de Cazamène et de Richebourg (copie du XVIIIe siècle) ; — ventes : à Jean de Savigny, chevalier, mari d'Isabelle de Saint-Quentin, par Perrenet et Guillaume de Saint-Quentin, de leurs droits sur les salines de Salins ; — de bois et de vignes situés à Cazamène, par Guillaume de La Tour-Saint-Quentin, à Henri Bourgeois ; — diplôme de Charles IV, empereur d'Allemagne, au sujet de la juridiction de Besançon appelée régalie (copie du XVIIIe siècle) ; — vente par Jean de Quingey, fils de Richard de Quingey, à Étienne Méneret, d'une vigne mouvant du fief de la Tour-Saint-Quentin ; — dénombrement fourni par Jean-Guillaume et Odard de La Tour-Saint-Quentin, à l'archevêque de Besançon, du fief de la Tour-Saint-Quentin ; — mainlevée par Charles de Neufchâtel, archevêque de Besançon, sur les droits dus à Jean de La Tour-Saint-Quentin, châtelain de Gy, en émoluments du plaid général ; — fragment d'inventaire des titres du fief de la Tour-Saint-Quentin.

E. 613. (Portefeuille.) — 21 pièces, papier.

1514-1699. — Fief de la Tour-Saint-Quentin. — Copie de l'épitaphe d'Othenin Bordelet, chapelain de la chapelle de la Tour-Saint-Quentin, gravée sur le mur de ladite chapelle ; — extrait du terrier du fief de la Tour-Saint-Quentin ; — poursuites en reconnaissance de cens, exercées par François de la Tour-Saint-Quentin, contre Jean Belin, recteur de l'hôpital Saint-Antoine de Besançon ; — reprise du fief de La Tour-Saint-Quentin, envers l'archevêque de Besançon, par Francois de La Tour-Saint-Quentin, seigneur de Miserey, Moncler, Torpot, etc. ; — dénombrement dudit fief donné par François de La Tour-Saint-Quentin, à l'archevêque de Besancon ; — copie d'une lettre de l'empereur Léopold à Antoine-Pierre de Grammont, archevêque de Besancon, concernant la vente d'une maison dépendant de la Tour-Saint-Quentin ; — projet de vente du fief de la Tour-Saint-Quentin par le comte de La Tour au marquis de Montaigu ; — inventaire des titres concernant ledit fief à Besançon, et des droits seigneuriaux

en dépendant acquis par Jean-Claude, marquis de Montaigu, de Julien-Joseph, comte de la Tour-Saint-Quentin.

E. 614. (Portefeuille.) — 15 pièces, parchemin; 40 pièces, papier.

1601-1651. — Fief de la Tour-Saint-Quentin. — Contrats de rentes et de cens en faveur des seigneurs de la Tour-Saint-Quentin, par Claude de Fussey, Philibert Bernard, Étienne Maréchal, Guy Bourg, etc., etc.

E. 615. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1688-1768. — Fief de la Tour-Saint-Quentin. — Baux des vignes et dépendances du fief de la Tour-Saint-Quentin; — réparations aux bâtiments de ce fief; — mémoires d'ouvriers, etc.

E. 616. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 45 pièces, papier.

1700-1760. — Fief de la Tour-Saint-Quentin. — Traité entre le marquis de Boutavant et la ville de Besançon, au sujet de l'alignement à donner au mur qu'il se propose de reconstruire proche la rue Saint-Quentin; — traité entre le chapitre de l'église métropolitaine de Besançon et Claude-Marc de Montaigu, marquis de Boutavant, au sujet de la directe d'une maison située à Besançon, au rond d'eau Saint-Quentin; — requête présentée par Claude-Marc de Montaigu, marquis de Boutavant, à l'archevêque de Besançon, pour transférer la chapelle Saint-Quentin, bâtie sur la place de Besançon, dans l'église Saint-Jean-Baptiste de la même ville; — acceptation par Jeanne-Thérèse de Montaigu, épouse de François de La Poype, de la donation à elle faite du comté de la Tour-Saint-Quentin, à Besançon, par Claude-Marc de Montaigu, marquis de Boutavant, son frère; — procuration donnée par M. de Montaigu au sieur Gagnelin, de Besançon, pour gérer le comté de la Tour-Saint-Quentin de Besançon; — présentation, par messire Marc de Montaigu, du sieur Joseph Mornay en qualité de chapelain de la chapelle de Saint-Quentin, située dans la tour de ce nom, et institution dudit chapelain par Antoine-Pierre de Grammont, archevêque de Besançon; — procès entre Jeanne-Thérèse de Montaigu, baronne de Cornod et de Montdidier, veuve de François de La Poype, et Charles-Marie, marquis de Choiseul-Beaupré, lieutenant général des armées du Roi, au sujet de l'office de maître d'hôtel de l'archevêché de Besançon, inhérent au fief de la Tour-Saint-Quentin; — mémoires en faveur de Jeanne-Thérèse de Montaigu, comtesse de la Tour-Saint-Quentin, contre Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré, archevêque de Besançon, au sujet de la mouvance du fief de la Tour-Saint-Quentin.

E. 617. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Fief de la Tour-Saint-Quentin. — Copie d'une liste des seigneurs possesseurs dudit fief aux XIVe et XVe siècles; — mémoires à consulter au sujet de ce fief, pour savoir s'il peut être possédé par des femmes; — inventaire des papiers de la Tour-Saint-Quentin trouvés à Besançon par l'abbé Mornay.

E. 618. (Cahier.) — In-8°, 20 feuillets, papier; blasons avec les émaux et les couleurs.

XVIIe siècle. — Généalogie armoriée de la famille de la Tour-Saint-Quentin; — les principales alliances de cette famille sont: les Clairon, Merceret, Porcelet, Grammont, Bussy, Orsans, Amange, Bourgeois, Salins, Savigny, Thoraise, Chantonnay, Montbozon, Mangeroz, Fétigny, Mouchet, Morel, Saint-Mauris, Gillez, etc. Les armes de la famille de la Tour-Saint-Quentin, étaient: *d'or à la bande de gueules, au franc canton d'azur à dextre.*

E. 619. (Portefeuille.) — 6 pièces, papier.

1735-1765. — Rente noble de Treffort. — Bail du fief de la rente noble de Treffort, par Claude-Marc de Montaigu, à Clément Provel, de Treffort; — sous-bail par le fermier de M. de La Poype, au sieur Amé Transon, de la rente noble de Treffort.

E. 620. (Registre.) — In folio, 98 feuillets, papier.

1441. — Seigneurie de Vaugrineuse. — Reconnaissances de cens, faites par les tenanciers; — dénombrement de ladite seigneurie.

E. 621. (Portefeuille.) — 6 pièces, parchemin; 10 pièces, papier; 2 sceaux en cire, pendants.

1484-1765. — Seigneurie de Vaugrineuse. — Transaction entre Claude de Vaugrineuse et les habitants de ce lieu au sujet des corvées de vin; — hommage-lige rendu

par les enfants de Jean Girard, dit Painblanc, envers Philibert de Malivert, seigneur de Malivert; — traité entre noble Philibert de Malivert et Jean de Cornod, au sujet de la justice haute, moyenne et basse de Vaugrineuse; — traité portant vente d'immeubles à Vaugrineuse au profit de François de La Poype, baron de Cornod, par les frères Fenouillet, de Villette; — réparations aux murailles du château de Vaugrineuse; — baux et sous-baux du moulin des Clayes, de la grange de Chaffaut et du domaine de Vaugrineuse, par Claude-Marc de Montaigu, aux sieurs Claude Vuitton, Brocard, Micholet, Outhier, Ambroise Rochet, Didier Marmont, Claude-Henri Simon, les frères Rey, etc.

E. 622. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

1750-1777. — Seigneurie de Vaugrineuse. — Marchés passsés pour réparations aux moulins et battoirs des Clayes, dépendant de la seigneurie de Vaugrineuse; — procès : entre le sieur Payoz, de Chaléa, contre le seigneur de Vaugrineuse, au sujet d'un canton de bois sur le territoire de Vaugrineuse; — entre M. de La Poype et les sieurs Mallevin, Jacob et autres résidents de la terre de Vaugrineuse, au sujet du droit d'échute réclamé par ledit marquis de La Poype, seigneur de Vaugrineuse.

E. 623. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 45 pièces, papier.

1756-1788. — Seigneurie de Vaugrineuse. — Procès entre le marquis de La Poype, seigneur de Vaugrineuse, et les fermiers de la seigneurie de Vaugrineuse, au sujet du bail des moulins des Clayes.

E. 624. (Portefeuille.) — 3 pièces, 1 cahier in-folio, 36 feuillets, papier.

1674-1712. — Seigneurie de Vertrieux. — Accensement par Claudine-Louise-Marie de Seyturier, veuve de François de La Poype, seigneur de Vertrieux, d'une grange au village de la Balme; — inventaire des titres et du mobilier trouvés au château de Vertrieux après le décès de François de La Poype; — description du château et bâtiments de la seigneurie de Vertrieux.

E. 625. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin; 1 pièce, 2 cahiers in-folio, 82 feuillets, papier.

1579-1650. — POYVRE. — Transaction entre Pierre Poyvre et Marguerite Dumont, veuve de Jean Poyvre, au sujet des droits matrimoniaux de cette dernière; — concession, par les fabriciens de l'église Notre-Dame de Dôle, d'une place dans l'église pour inhumation, à Jean et Pierre Poyvre, de Dôle; — exécution du décret des biens de Jeanne et Isabelle Fromageot, de Brevans, dont Jean Poyvre est adjudicataire; — vente moyennant un cens par Jean Poyvre de Dôle, à Jean Lymasset, d'une vigne à Dôle; — acte de partage entre les héritiers des meubles et créances de Jean Poyvre, procureur postulant au parlement de Dôle; — nantissement du prix du domaine d'Authume acquis par Jean Poyvre; — partages : entre Jean-Baptiste et Constantin Pointot, des biens de leurs père et mère; — entre Marguerite Cointot, veuve de Guyon Bourlot, Étienne Bonnot, Claude Bonnot et Jean-Baptiste Poyvre, de la succession de Marguerite-Louise Cointot.

E. 626. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 6 pièces, papier.

1679-1705. — Déclaration des biens situés sur les territoires de Dôle, Saint-Loup, Tichey, Saint-Aubin, Champdhivers, Authume, Villangrette, Brevans, dépendant de la succession du procureur Poyvre, échus en partage à Guillemette Bourlot; — reconnaissances de cens par Jean-Baptiste Poyvre, de Dôle, envers Lionel Bontemps, seigneur d'Authume; — testament de Jean-Baptiste Poyvre, prêtre; — déclaration des biens appartenant à mademoiselle Poyvre, situés sur le territoire d'Authume; — traité entre Claude-François Masson, seigneur d'Authume, et Adrienne et Claude-Françoise Poyvre, veuve de Jean-Antoine Grignet, au sujet de cens réclamés par ces derniers.

E. 627. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1417-1460. — RYE. — Testaments : de Mathé de Rye, chevalier, seigneur de Balançon; — de Jean de Rye, seigneur de Balançon et de Corcondray; — d'Antoina de Salins, épouse de Jean de Rye, chevalier, seigneur de Balançon; — contrat de mariage entre Louis de Rye, fils de Jean de Rye, seigneur de Balançon, et Jeanne de Saulx, fille de Gérard de Saulx, seigneur de Ventoux, et de Jeanne de Rye.

E. 628. (Portefeuille.) — 9 pièces parchemin; 20 pièces, papier.

1412-1598. — SEYTURIER. — Ventes : par Étienne de Montréal, à Pierre de Seyturier, de Treffort, de

5 florins de rente sur la vigne de Chalet, à Treffort; — par Humbert de Toulongeon, damoiseau, à Pierre de Seyturier, damoiseau, seigneur de Cornod, d'une maison à Ceffia; — donation par Philibert et Pierre d'Avrilliat, à Pierre de Seyturier, d'une somme de 300 florins; — ventes : par Philibert Venet, à Jean de Seyturier, d'une vigne située à Treffort; — par Pierre Durand, à Claude de Seyturier, d'un curtil situé derrière le four, à Treffort; — transactions : entre Claude et Philippe de Seyturier, au sujet de la succession de Pierre de Seyturier, leur père; — entre Jean de Cornod et Jean de Seyturier, au sujet de la chapelle Saint-Jean, de Treffort; — mise en possession de la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Treffort, de Jean de Seyturier, en qualité de chapelain, sur la présentation de Jacques de Seyturier, son père, conseiller de Charles, duc de Savoie, et son capitaine général; — commission donnée par Jean de Seyturier, à Nicolas Guerret, prêtre, pour desservir la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Treffort.

E. 629. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin; 28 pièces, papier.

1529-1653. — Lettre de cléricature pour Georges de Seyturier, religieux de l'abbaye de Saint-Oyan; — testament par lequel Clauda de Moyria, veuve de Claude de Seyturier, a institué pour ses héritiers, François, Jean et Louis de Seyturier; — ventes d'immeubles par Claude Ogerat, prêtre, à Jean de Cornod, dit de Seyturier, conseiller du duc de Savoie, et commissaire général de ses guerres; — présentation par Jean de Cornod, dit de Seyturier, de Pierre Anselme, en qualité de chapelain de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, de Treffort; — enquête par Jean Garin et Jacques de Seyturier, contre Jean de Seyturier, au sujet de sa nomination en qualité de chapelain de la chapelle Sainte-Catherine de Treffort; — donation par Laurent Perrin, curé de Simandre, de ses revenus comme prébendier de la chapelle Saint-Jean-Baptiste de Treffort, à François de Seyturier, seigneur d'Échazeaux; — cession de rente par Jacob Bouchier, praticien à Saint-Hippolyte, en Mâconnais, à Pierre de Seyturier, seigneur de la Verjonnière; — testament de Charles-Emmanuel de Seyturier; — constitution de rente par Jean de Seyturier, chanoine et trésorier de l'église Saint-Pierre de Mâcon, Guillaume de La Garde, écuyer, Françoise de Seyturier, son épouse, Pierre de Seyturier, seigneur de la Verjonnière, et Marguerite de La Garde, son épouse, envers Antoine de Cornod, écuyer, gentilhomme ordinaire du prince de Condé, capitaine enseigne du château de Dijon; — donation entre-vifs par Marguerite de La Garde, épouse de Pierre de Seyturier, seigneur de la Verjonnière, à Guillaume-François de Seyturier, son fils; — donation par Guillaume de La Garde, écuyer, à Guillaume-François de Seyturier, de ses droits dans la succession de Marguerite de La Garde, sa fille, épouse de Pierre de Seyturier; — testament de Guillaume-Francois de Seyturier, chevalier, baron de Péost.

E. 630. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1589-1720. — Toquet de Meximieux. — Cession de créances par le sieur François de Toquet, baron de l'Isle, au sieur Pasquier de L'Espinette et à Claude de L'Espinette, son fils; — constitutions de rentes : par Antoine Wuillod à François de Toquet, baron de Montgefond; — par Benoît Anselme, de la Villeneuve-les-Charnod, envers M. Toquet de Meximieux; — traité entre Francois-Ennemond de Montgefond et Pernette et Virginie Cochet de Montafelon, au sujet de l'hoirie d'Emmanuel Calamand; — remboursement de 7,200 livres par François-Ennemond de Toquet, donataire universel de Louis-Ennemond de Montgefond, son père, à Ignace-Alexandre-Mathieu de Baglion, comte de la Salle.

E. 631. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier; 2 cahiers in-8°, 58 feuillets, papier.

1557-1755. — Seigneurie de Ceffia. — Ventes d'immeubles mouvant de la directe de la seigneurie de Ceffia, entre les particuliers dont les noms suivent : Jean Leschault, Étienne et Pierre Anselme, Catherine Guillot, Claude Guillot, etc; — albergeages de maisons et terres par Guy-François Balthazar de Toquet, seigneur de Meximieux, à Pierre Berthod, Pierre Goysset, Pierre Charrier, messire Philibert Gilloz, curé de Ceffia, Jean-Claude Charrière, etc.

E. 632. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets, papier.

1441. — Seigneurie de Ceffia. — Reconnaissances de cens par les tenanciers de Ceffia, envers Louis de Savoie, seigneur de ce lieu.

E. 633. (Registre.) — In-folio, 162 feuillets, papier.

1717. — Fragment de terrier de la seigneurie de Ceffia.

E. 634. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 46 feuillets, papier.

1757-1768. — Manuel de recettes de la seigneurie de Ceffia. — Reconnaissance des droits seigneuriaux de la terre de Ceffia, dans laquelle se trouvent énumérées les bornes et limites qui séparent Ceffia de Montgefond et autres communes voisines.

E. 635. (Registre.) — In-folio, 250 feuillets, papier.

1768. — Terrier des seigneuries de Ceffia et Burigna, intitulé « terrier Morard. »

E. 636. (Cahier.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1768-1785. — Manuel des recettes de la seigneurie de Ceffia.

E. 637. (Registre.) — In-folio, 189 feuillets, papier.

1786-1789. — Manuel des recettes de la seigneurie de Ceffia.

E. 638. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 4 pièces, 1 cahier in-8°, 30 feuillets, papier.

1496-1685. — Seigneurie de Montfleur. — Délimitation d'un communal, à Montfleur, faite entre les échevins dudit lieu et les chanoines de Cuiseau; — reconnaissance par Jean d'Arestel, écuyer, des fonds qu'il tient en fief du prince d'Orange, comme seigneur de Montfleur; — procès au sujet des droits sur Montfleur, entre René de Chalon, prince d'Orange, et Claude d'Arestel, seigneur de Montfleur; — reconnaissance de cens par Jean Escochard, de Pont-des-Vents, envers Claude de Bussy, fille de Philibert de Bussy, seigneur de Montgefond, sur des immeubles sis à Montfleur; — dénombrement fourni par Jean de Toquet, baron de Montgefond, des bois qu'il tient en fief à Montfleur, de Guillaume-Philippe de Nassau, prince d'Orange; — sommation faite par Philippe-Guillaume de Nassau, à Claude de Montgefond, de lui passer reconnaissance de ce qu'il tient en fief à Montfleur; — arrêt du parlement de Besançon qui déclare la grange des Échaux, sise à Montfleur, fief noble, et appartenant à Claude Toquet de Montgefond.

E. 639. (Registre.) — In-folio, 162 feuillets, papier.

1457.— Reconnaissances, par les habitants de Montfleur, des meix qu'ils tiennent audit lieu, de noble Jeannette, dame de Vaugrineuse.

E. 640. (Registre.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1500-1520. — Reconnaissances des meix situés à Montfleur, Sancia, Civria, Saint-Pierre, Poilliaz, Pont-des-Vents, Varessia, Dancia, envers noble Claude d'Arestel.

E. 641. (Cahier.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

1617. — Reconnaissances de cens par les habitants de Pont-des-Vents, dépendant de Montfleur, envers François de Santhonna, seigneur de Montgefond.

E. 642. (Registre.) — In-folio, 220 feuillets, papier.

1619.— Extrait des reconnaissances, faites par les habitants de Montfleur, de meix situés audit lieu, envers Loys d'Arestel, chevalier.

E. 643. (Registre.) — In-folio, 104 feuillets, papier.

1680. — Reconnaissances de meix sur Montfleur, Pont-des-Vents, Saint-Pierre, la Serraz, envers François de Toquet, baron de Montgefond.

E. 644. (Registre.) — In-folio, 96 feuillets, papier.

1699. — Reconnaissances de meix sur Montfleur, Varessia, Dancia, etc., envers messire Ennemond-Louis de Toquet, marquis de Meximieux.

E. 645. (Registre.) — In-folio, 86 feuillets, papier.

1760. — Reconnaissances sur Montfleur, Dancia, la Boissière, Chavaissiat, Barézia, Saint-Pierre, envers Ennemont-Louis de Toquet, marquis de Meximieux.

E. 646. (Cahier.) — In-folio, 77 feuillets, papier.

1760. — Reconnaissances de cens dépendants du fief

des Échaux, à Montfleur, envers Ennemond-Louis de Toquet, marquis de Meximieux.

E. 647. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin ; 2 pièces, 1 cahier in-8°, 84 feuillets, papier.

1342-1468. — Seigneurie de Mongefond. — Livre des fiefs de Charnod, mouvant du château de Montgefond (*racione castri de Montgiffon*) ; — vente par Jean de La Baume, seigneur de Vallefin et de l'Albergement, à Jean, sire de Toulongeon, de la seigneurie de Montgefond ; — traités : entre Amédée de Savoie et Philippe de Lévis, baron de Roche et d'Annonay, par lequel ce dernier cède au duc de Savoie plusieurs terres entre le Rhône et la rivière d'Ain, et se réserve la terre de Montgefond qu'il a reprise en fief dudit duc ; — entre les habitants de Faverges et ceux de Montagna-le-Templier, relevant de Montgefond, au sujet de la propriété de la montagne du Rachet ; — procès entre Claude de La Baume, seigneur de Vallefin, de Montrevel et de Montgefond, au sujet de droits réclamés par ledit seigneur, pour le mariage de sa fille, Louise de La Baume, avec Ferry de Cusance.

E. 648. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 1 pièce, 1 cahier in-8°, 60 feuillets, papier.

1557-1708. — Vente par François de La Baume, comte de Montrevel, seigneur de Mont-Saint-Sorlin, et Françoise de La Baume, son épouse, à Louis d'Arestel, chevalier, seigneur de Parrecey, et à Jacqueline de Martigny, sa femme, de la seigneurie de Montgefond, Charnod et Villetan ; — dénombrement du fief de Faverges, relevant de Montgefond, fourni par Philippe de Charnod, à Claude d'Arestel, seigneur de Montgefond ; — acquisition par Francois Toquet de Meximieux, sur Claude d'Arestel, de la seigneurie de Montgefond, et dénombrement de ladite seigneurie.

E. 649. (Portefeuille.) — 34 pièces; 1 cahier in-8°, 46 feuillets, papier.

1628-1770. — Constitutions de rentes par des particuliers, envers François de Toquet, baron de Montgefond ; — ventes : par Claude Charrière, Jean Charrière, Pierre Chappuis, Claude Berthod, à François de Toquet, baron de Montgefond, de plusieurs parties de la montagne du Latet; — par Sébastien Grubry, de Faverges, à François de Toquet, baron de Montgefond, d'une rente de 8 livres, sur Faverges ; — sentence de la justice de Montgefond, réglant les limites des territoires de Montagna-le-Templier, et des villages de la Villeneuve et de Faverges ; — procès entre François de La Poype et Claude de Montgefond, au sujet de la délimitation entre les seigneuries de Montgefond et de Montdidier ; — traité entre Claude de Montgefond, marquis de Meximieux, et Christophe Livret, seigneur de Civria, au sujet d'un cens réclamé à ce dernier par M. de Montgefond ; — affranchissement de corvées, en faveur de Guillaume Oyselet, par François de Toquet, baron de Montgefond ; — constitution de rente par Claude Giriaz, de Faverges, envers Claude de Montgefond, marquis de Meximieux ; — acquisition par Claude de Montgefond, sur les héritiers Vuillemot, d'un cens sur le moulin de Charnod ; — appels de causes au greffe de la justice de Montgefond.

E. 650. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 41 pièces, papier.

1627-1751. — Achats et ventes, entre particuliers, d'immeubles situés sur le territoire de Montgefond ; — saisies de bétail sur plusieurs délinquants de Villeneuve ; — vente par M. Ducheylard et M. Iselin de Lanans, à M. Toquet de Meximieux, baron de Montgefond, du fief de Montgefond.

E. 651. (Registre.) — In-folio, 80 feuillets, papier.

1444-1448. — Seigneurie de Montgefond. — Reconnaissances de cens envers le seigneur de ce lieu.

E. 652. (Registre.) — In-folio, 188 feuillets, papier.

1498. — Seigneurie de Montgefond. — Terrier de cette seigneurie.

E. 653. (Registre.) — In-folio, 256 feuillets, papier.

1547. — Seigneurie de Montgefond. — Terrier des fiefs de Faverges, Charnod, Villetan et la Villeneuve, dépendants de la seigneurie de Montgefond.

E. 654. (Registre.) — In-folio, 194 feuillets, papier.

1547. — Seigneurie de Montgefond. — Reconnais-

sances de cens des fiefs de Faverges, Charnod, Villetan et la Villeneuve, dépendants de cette seigneurie.

E. 655. (Registre.) — In-folio, 384 feuillets, papier.

1558-1681. — Seigneurie de Montgefond. — Reconnaissances de cens sur les territoires de Montagna-le-Templier, Dessia et les Granges, relevant de la seigneurie de Montgefond.

E. 656. (Registre.) — In-folio, 134 feuillets, papier.

XVIe siècle. — Seigneurie de Montgefond. — Reconnaissances de cens sur le territoire de Villeneuve-les-Charnod, relevant de la seigneurie de Montgefond.

E. 657. (Registre.) — In-folio, 440 feuillets, papier.

XVIe siècle. — Seigneurie de Montgefond. — Reconnaissances de cens sur les territoires de Vosbles et de la Villeneuve, relevant de la seigneurie de Montgefond.

E. 658. (Registre.) — In-folio, 590 feuillets, papier.

1612. — Seigneurie de Montgefond. — Minutes des reconnaissances des tenanciers de la seigneurie de Montgefond, envers messire François de Toquet, baron de Montgefond, marquis de Meximieux.

E. 659. (Cahier.) — In-folio, 48 feuillets, papier.

1630. — Seigneurie de Montgefond. — Reconnaissances de cens en faveur du seigneur de ce lieu.

E. 660. (Registre.) — In-folio, 618 feuillets, papier.

1660-1665. — Seigneurie de Montgefond. — Reconnaissances de cens sur les territoires de Montgefond, Villetan et la Villeneuve, relevant de cette seigneurie.

E. 661. (Registre.) — In-folio, 274 feuillets, papier.

1660-1666. — Seigneurie de Montgefond. — Minutes de reconnaissances de cens sur les territoires de Montgefond, la Villeneuve, Faverges, Charnod, Villetan, relevant de cette seigneurie.

E. 662. (Cahier.) — In-folio, 267 feuillets, papier.

1705. — Terrier de Montgefond, Vosbles et la Villeneuve.

E. 663. (Registre.) — In-folio, 275 feuillets, papier

1759. — Terrier de Montgefond et de Vosbles.

E. 664. (Registre.) — Grand in-folio, 384 feuillets, papier.

1759. — Seigneurie de Montgefond. — Terrier du fief de Villeneuve-les-Charnod, relevant de la seigneurie de Montgefond.

E. 665. (Registre.) — Grand in-folio, 256 feuillets, papier.

1759. — Seigneurie de Montgefond. — Terrier de la Villeneuve-les-Charnod, relevant de la seigneurie de Montgefond.

E. 666 (Registre.) — In-folio, 296 feuillets, papier.

1759. — Seigneurie de Montgefond. — Reconnaissances de cens sur les territoires de Villetan, Charnod et Faverges, relevant de la seigneurie de Montgefond.

E. 667. (Registre.) — In-folio, 164 feuillets, papier.

1759. — Seigneurie de Montgefond. — Reconnaissances de cens sur les territoires de Villetan, Charnod et Faverges, relevant de la seigneurie de Montgefond.

E. 668. (Cahier.) — In-8°, 47 feuillets, papier.

1761. — Seigneurie de Montgefond. — Extrait de la rectification des terriers de Mongefond et du fief de Toulongeon.

E. 669. (Cahier.) — Grand in-4°, 65 feuillets, papier.

1768. — Seigneurie de Montgefond. — Reconnaissances de cens dépendants de la directe de cette seigneurie.

E. 670. (Cahier.) — Grand in-folio, 46 feuillets, papier.

1776-1790. — Seigneurie de Montgefond. — Répertoire du manuel des cens de Charnod, la Villeneuve, Villetan et Faverges.

E. 671. (Cahier.) — Grand in-folio, 58 feuillets, papier.

1780. — Seigneurie de Montgefond. — Reconnaissances de cens sur des fonds dépendants de la directe de cette seigneurie.

B. 672. (Registre.) — In-folio, 180 feuillets, papier.

1782. — Seigneurie de Montgefond. — Manuel des cens et redevances sur les territoires de Montgefond, Charnod et Villetan.

E. 673. (Registre.) — In-folio, 206 feuillets, papier.

1782. — Seigneurie de Montgefond. — Manuel des cens et redevances envers le seigneur de Montgefond, sur les territoires de la Villeneuve-les-Charnod et Faverges.

E. 674. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 14 pièces, papier.

1463-1629. — TOULONGEON. — Testament de Jean, seigneur de Toulongeon et de Seulcey, chevalier, maréchal de Bourgogne; — constitution de rente par Guillaume de Toulongeon, seigneur de Vallefin, au profit de Pierre de Toulongeon, son frère, archer du corps du roi d'Espagne, demeurant à Madrid; — ratification par Guillaume de Toulongeon donnée au mariage de son fils avec madame Malarmey; — donation d'une créance par Pierre de Toulongeon, chevalier, gentilhomme pensionnaire du roi d'Espagne, et par lui entretenu en Franche-Comté près de leurs AA. I. I. les archiducs Albert et Isabelle, à Clériadus de Toulougeon, fils de Lionel de Toulongeon; — procès entre Jeanne de Toulongeon, épouse de Dominique de Beauvoisin, Lionel de Toulongeon, écuyer, et Bonaventure Malarmey, son épouse, au sujet de la succession de Julien de Toulongeon, seigneur de Montagna-le-Templier; — procuration par Lionel de Toulongeon, seigneur de Vallefin, en qualité d'administrateur des biens de Clériadus et Marc de Toulongeon, en faveur de Claude Rémy, postulant au siége d'Orgelet; — procès entre Charlotte de Poligny, veuve du sieur de Vallefin, Bernarde, Anne et Chrétienne de Toulongeon, et Jean-Baptiste Vialet, héritiers de Philiberte de Toulongeon, au sujet de la succession de cette dernière.

E. 675. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 49 pièces, papier.

1660-1685. — Testament autographe de Marie-Thérèse de Perrigny, par lequel elle donne la somme de 3,200 livres à Jeanne-Baptiste de Toulongeon, sa nièce; — Donation par Françoise de Toulongeon, religieuse novice à l'abbaye de Migette, en faveur de Lionel de Toulongeon, sieur de Pelousey, son frère; — testament de Marie-Thérèse de Toulongeon, fille de Lionel de Toulongeon, religieuse à Migette.

E. 676. (Portefeuille.) — 62 pièces, papier.

1698-1728. — Quittance d'un capital de rente donnée par les Carmélites de Dôle, à Lionel de Toulongeon, seigneur de Vallefin; — notes historiques sur la famille de Toulongeon; — traités : entre Anne de La Rochelle, veuve de François de Clermont d'Amboise, chevalier, comte de Revel et de Champlitte, et Jean-Baptiste, comte de Toulongeon, seigneur de Renaucour, Francour, etc., et Marie-Justine de Clermont d'Amboise, au sujet de la succession de Jules-Louis-François de Clermont d'Amboise, chevalier, comte de Revel et de Champlitte; — entre Henri-François de Foix de Candal, duc et pair de France, et Lionel de Toulongeon, au sujet de la succession de Madeleine de Beauffremont, comtesse de Champlitte; — location d'une maison à Besançon par Françoise Despoutot, à Lionel de Toulongeon; — prises de possession par François de Toulongeon, clerc tonsuré, de la chapelle de l'Immaculée-Conception, à Saint-Wit, et de la chapelle de Saint-Nicolas, à Sirod; — quittances de fournitures payées pour le comte de Revel après son décès, par M. de Toulongeon; — généalogie des seigneurs de Toulongeon, et notes sur les seigneuries possédées par cette famille.

E. 677. (Registre.) — In-folio, 72 feuillets, papier.

1562. — Seigneurie d'Antorpe. — Manuel des cens dus aux seigneurs d'Antorpe, sur le territoire de cette localité et sur ceux de Fuans, Roset, Lavernay, Salans.

E. 678. (Cahier.) — In-folio, 18 feuillets, papier.

XVIe siècle. — Seigneurie d'Antorpe. — Manuel

des cens dus aux seigneurs d'Antorpe sur les territoires de Fuans et de Roset.

E. 679. (Registre.) — In-folio, 94 feuillets, papier.

1611-1620. — Seigneurie d'Antorpe. — Manuel des cens dus aux seigneurs d'Antorpe sur le territoire de cette localité et sur ceux de Routelle et de Fuans.

E. 680. (Registre.) — In-folio, 92 feuillets, papier.

1633-1656. — Seigneurie d'Antorpe. — Manuel des cens de cette seigneurie.

E. 681. (Registre.) — In-folio, 84 feuillets, papier.

1774-1784. — Seigneurie d'Antorpe. — Manuel des cens en froment, avoine, chapons et argent dus à M. de Toulongeon sur le territoire d'Antorpe.

E. 682. (Portefeuille.) — 3 cahiers, in-8°, 32 feuillets, papier.

1568-1578. — Seigneurie d'Antorpe. — Comptes rendus au seigneur d'Antorpe, par le sieur Bersonnet, des revenus et dépenses des seigneuries de Roset, Fuans et Lavernay.

E. 683. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1598. — Seigneurie d'Antorpe. — Journal des recettes, dépenses, marchés et comptes de cette seigneurie.

E. 684. (Registre.) — In-folio, 88 feuillets, papier.

1619. — Seigneurie d'Antorpe. — Journal des recettes et des dépenses de cette seigneurie.

E. 685. (Registre.) — In-folio, 88 feuillets, papier.

1610. — Seigneurie d'Antorpe. — Journal des recettes et des dépenses de cette seigneurie.

E. 686. (Registre.) — In-folio, 88 feuillets, papier.

1620. — Seigneurie d'Antorpe. — Journal des recettes et des dépenses de cette seigneurie, intitulé « journal d'affaires courantes. »

E. 687. (Registre.) — In-folio, 92 feuillets, papier.

1622-1623. — Seigneurie d'Antorpe. — Journal des recettes et des dépenses de cette seigneurie.

E. 688. (Registre.) — In-folio, 92 feuillets, papier.

1624-1626. — Seigneurie d'Antorpe. — Journal des recettes et des dépenses de cette seigneurie.

E. 689. (Registre.) — In-folio, 138 feuillets, papier.

1627-1629. — Seigneurie d'Antorpe. — Journal des recettes et des dépenses, avances, travaux, etc., de cette seigneurie.

E. 690. (Registre.) — In-folio, 66 feuillets, papier.

1720. — Seigneurie d'Antorpe. — Journal des dépenses, avances, travaux, gages des domestiques de cette seigneurie.

E. 691. (Portefeuille.) — 34 pièces, papier.

XVIII° siècle. — Seigneurie d'Antorpe. — Cartes particulières des fonds de cette seigneurie.

E. 692. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 22 pièces, papier.

1294-1705. — Seigneurie d'Antorpe. — Reprises de fief de cette seigneurie : par Jean de Pontelie, envers Étienne, comte de Montbéliard ; — par Guillaume d'Emskerke, envers la Chambre des comptes de Dôle; — par Lionel de Toulongeon, dit d'Emskerke, envers Louis XIV; — reconnaissances de droits seigneuriaux envers les seigneurs d'Antorpe, par Jean Martinet, dit Mot, Antoine Bierriz, Anatoile Rince, Jacques Boileau, Claude Martinet.

E. 693. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 40 pièces, papier.

1556-1714. — Seigneurie d'Antorpe. — Reconnaissances de cens, baux et amodiations de cette seigneurie;

— arpentements de plusieurs pièces de terre chargées de cens envers le seigneur d'Antorpe. Les principaux censitaires sont : Pierre Bourgeois, Antoine Vuillemin-le-Jeune, Antoine Soubyne, Vuillemin Boillaud, Jean Martinet, Jacques Barbier, Aimé Boillaud, Guillaume Maire.

E. 694. (Portefeuille.) — 23 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; 2 sceaux en cire.

1555-1600. — Seigneurie d'Antorpe. — Acquisitions et échanges d'immeubles situés sur le territoire de cette seigneurie, entre : Jean Barbier, Pierre Bourgeois, Aimé Boillaud, Jacques Martinet, Denis Maire, Antoine Boillaud, dit Gollinet, Claude Belvalot, Guillaume Gogillot, Claude Martinet, etc.

E. 695. (Portefeuille.) — 17 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Seigneurie d'Antorpe. — Acquisitions et échanges d'immeubles situés sur le territoire de cette seigneurie, entre : Barbe Thiébault, André Morel, Pierre Bourgeois, Jacquette Boillaud, Claude et Jean Bullet, frères, Claude Marchand, etc.

E 696. (Portefeuille.) — 7 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1541-1597. — Seigneurie d'Antorpe. — Traité entre les habitants d'Antorpe et le curé de Saint-Wit, au sujet d'une redevance consistant en une gerbe de blé par journal; — ventes : par Humbert Martin, à Françoise Bontemps, veuve de Jean Choulot, d'immeubles sis à Barrey, au bois de Vaugrenans, dépendant de la seigneurie d'Antorpe; — d'immeubles situés sur le territoire d'Antorpe, par Jean Thiodet, à Antoine Despontots, épouse de Pierre d'Anvers, citoyen de Besançon ; —reconnaissances de cens et acquisitions d'immeubles sur le territoire d'Antorpe, au profit de Pierre d'Anvers, seigneur de ce lieu : par Claude Nardin-le-Vieux, de Pelousey, à Pierre d'Anvers, citoyen de Besançon, d'immeubles situés en la prairie de Poilley, à Antorpe; — par Claude-François et Jean Martinet, à Pierre d'Anvers et à Antoine Despontots, son épouse, d'immeubles sur Antorpe; — traité entre les habitants d'Antorpe et ceux de Saint-Wit, d'une part, et ceux de Ferrières de l'autre, au sujet des pâturages réciproques; — requête des habitants d'Antorpe à la Chambre des comptes de Dôle, contre ceux de Berthelange, au sujet des pâturages; — procès entre Antoine et Claude d'Orsans, écuyers, seigneurs d'Antorpe, et Pierre d'Anvers, écuyer, citoyen de Besancon, au sujet des droits de franchise prétendus par celui-ci pour les biens qu'il possède à Antorpe.

E. 697. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 60 pièces, papier.

1588. — Seigneurie d'Antorpe. — Distribution à Rodolphe d'Orsans, seigneur d'Antorpe, du prix du décret des biens de Claude Boillaud dudit lieu.

E. 698. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 20 pièces, papier.

1589-1790. — Seigneurie d'Antorpe. — Vente par Guillaume d'Anvers, écuyer, à Antoine Monnyot, de Besançon, d'immeubles situés sur le territoire d'Antorpe ; — concession de droits d'usage dans les bois d'Antorpe par Rodolphe d'Orsans, écuyer, seigneur d'Antorpe et de Roset, à Pierre Bourgeois, d'Éternoz ; — reconnaissance par Élisabeth d'Orsans, dame d'Antorpe et de Roset, épouse de Gaspard de Thon, seigneur de Rantechaux, des droits d'usage pour ses bestiaux dans les bois d'Antorpe, au sieur Pierre Bourgeois ; — échange d'immeubles situés sur le territoire d'Antorpe, entre Guillaume d'Anvers, seigneur d'Antorpe, et Pierre Bourgeois; — amodiations par M. de Toulongeon, à divers particuliers, des domaines de la seigneurie d'Antorpe.

E. 699. (Portefeuille.) — 8 pièces parchemin; 3 pièces, papier.

1603-1631. — Seigneurie d'Antorpe. — Acquisition sur licitation des seigneuries d'Antorpe, Roset, Fuans, la Corne-de-Chaux, Salans, Lavernay, Byans et Bief-Ringeard par Guillaume d'Anvers; — quittance de payement; — reprise de fief de la seigneurie d'Antorpe par Guillaume d'Emskerke, dit d'Anvers, envers les archiducs Albert et Isabelle, comte et comtesse de Bourgogne, représentés par Clériadus de Vergy et de Vaudrey, comte de Champlitte, gouverneur de la Franche-Comté; — ventes : par Claude Seygne, d'Antorpe, à Guillaume d'Emskerke, dit d'Anvers, seigneur d'Antorpe, d'un meix et verger sis en ce lieu; — par Pierre Bullet, à Guillaume d'Emskerke, dit d'Anvers, d'immeubles sis à Antorpe; — échange d'immeubles sis en ce lieu entre Guillaume d'Emskerke, dit d'Anvers, et Antoine Biétrix, tous deux de Besançon ; — ventes et concession par Guillaume d'Emskerke, seigneur d'Antorpe, à Denis Brun, d'immeubles situés à Antorpe, et de droits

d'usage dans les bois banaux ; — dénombrement de la seigneurie d'Antorpe fourni par Guillaume d'Emskerke, à Philippe II, roi d'Espagne, comte de Bourgogne ; — reprise de fief de la même seigneurie par le même Guillaume, envers Philippe II, roi d'Espagne, comte de Bourgogne ; — vente par Guillaume d'Emskerke, seigneur d'Antorpe, à André Morel, Claude et Jean Bullet, d'immeubles à Antorpe ; — mandement de terrier accordé par la cour du parlement de Dôle, à Guillaume d'Emskerke pour les seigneuries d'Antorpe, Roset, etc.

E. 700. (Portefeuille.) — 1 cahier, 66 feuillets, parchemin ; 3 pièces, papier.

1634-1656. — Seigneurie d'Antorpe. — Demande en autorisation par Alexandre d'Emskerke, seigneur d'Antorpe, Routelle, Velleclair, etc., d'ériger une chapelle dans le village d'Antorpe, sous l'invocation de Notre-Dame-de-Bonne-Espérance ; — autorisation accordée par l'archevêque de Besançon ; — reconnaissance de droits seigneuriaux par les habitants d'Antorpe, au profit d'Alexandre d'Emskerke, seigneur d'Antorpe, Routelle, Fuans, etc. ; — procès entre Marguerite Faivre, veuve d'Étienne Jolicart, et Louise de Grachaut, veuve d'Alexandre d'Emskerke, seigneur d'Antorpe, au sujet d'une vigne sise à Antorpe ; — décret sur les biens d'Hélène Fau et de ses enfants, héritiers bénéficiaires de Gilles Thiébaud, d'Antorpe, au profit du seigneur de ce lieu.

E. 701. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 15 pièces; 1 cahier in-8°, 20 feuillets, papier.

1667-1718. — Seigneurie d'Antorpe. — Procès-verbal de la destruction des maisons du village d'Antorpe, lors du siége de Dôle par les Français, commandés par le prince de Condé, en 1636 ; — acte de vente d'immeubles situés à Saint-Wit par Ferdinand de Brun, baron de Roche, seigneur de Maizières, demeurant à Fraisans, à Claude François d'Emskerke, abbé de Goailles et seigneur d'Antorpe ; — arrêt du parlement de Besançon portant réunion au domaine d'Antorpe de tous les fonds acquis par Jean-Baptiste d'Emskerke, avec stipulation que ces fonds jouiront des mêmes priviléges et exemptions que ceux composant l'ancien domaine ; — condamnations prononcées par la justice seigneuriale d'Antorpe contre des individus de ce lieu, coupables de délits et mésus ; — procès en maintien de Claude-François et de Jean-Baptiste d'Emskerke, seigneurs d'Antorpe, dans la possession d'un bois banal, contesté par les habitants de Berthelange ; — appels des causes de la justice seigneuriale d'Antorpe ; — procès intenté par Claude-François d'Emskerke, abbé de Goailles, à Claude Monneret, pour avoir coupé du bois dans la forêt de Dampierre, dépendant de la seigneurie d'Antorpe ; — baux de trois fermes comprises dans la seigneurie d'Antorpe par Claude-François d'Emskerke, abbé de Goailles, à Denis Daine, Jacques Drouot et Clément Grosse ; — prise de possession de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Paix, érigée au château d'Antorpe par Jean-François de Toulongeon, clerc tonsuré.

E. 702. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 31 pièces, papier.

1759-1762. — Seigneurie d'Antorpe. — Procès intenté par Jean-Joseph-François d'Emskerke, seigneur d'Antorpe, comte de Toulongeon, contre le sieur Goussel, cofermier de la seigneurie d'Antorpe, pour défaut de réparations aux bâtiments de sa ferme.

E. 703. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

1741-1782. — Seigneurie d'Antorpe. — Accensement par Jean-François-Joseph d'Emskerke, seigneur de Toulongeon et d'Antorpe, comte de Champlitte, cornette de chevau-légers de la garde du Roi, mestre de camp, à Claude Bland, d'immeubles situés à Antorpe ; — procès entre Jean-François-Joseph de Toulongeon, seigneur d'Antorpe, et Marguerite Penel, veuve Gonut, fermière du domaine de la seigneurie d'Antorpe, au sujet de l'exploitation dudit domaine ; — entre M. de Toulongeon, seigneur d'Antorpe, d'une part, et Pierre Bertrand, étapier à Antorpe, et Sébastien Bouvier, son gendre, d'autre part, au sujet d'un moulin sis à Antorpe, moulin dont ces derniers sont les fermiers ; — délimitation des bois d'Antorpe et de Ferrières.

E. 704. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1561-1620. — Seigneurie de Fuans. — Arrêt du parlement de Dôle qui condamne les sieurs Pourcheresse et Bontemps, qui jouissaient du bois de Roset, à se désister de l'accensensement consenti en leur faveur, au profit d'Antoine d'Orsans et des enfants de Jean d'Orsans, coseigneurs de Roset et Fuans ; — vente d'immeubles situés sur le territoire de Fuans, faite par Renaud Vellefrey, à Pierre d'Anvers, de Besançon ; — procès entre Guillaume d'Ems-

kerke, dit d'Anvers, seigneur de Velleclair, Antorpe, Fuans et les habitants de cette dernière localité, au sujet de la prairie de Bief-Reingard ; — état des cens dus aux seigneurs d'Antorpe dans ces deux villages.

E. 705. (Portefeuille.) — 3 cahiers in-8°, 67 feuillets, parchemin.

1620-1650. — Seigneurie de Fuans. — Décrets mis sur les biens des héritiers d'Anatoile Bontemps, dit Briscaut, et de Guillaume Pourcheresse, des héritiers de Jean Bontemps, de Fuans, adjugés à Nicolas Malcourant et aux frères Arbilleur.

E. 706. (Portefeuille. — 1 pièce, parchemin ; 37 pièces, papier.

1624-1702. — Seigneurie de Fuans. — Amodiation de la rivière de Fuans, au profit du seigneur de ce lieu ; — vente par Jean d'Accoste, conseiller de Sa Majesté et premier intendant du prince d'Orange, à Claude-François d'Emskerke, abbé de Goailles, et à Jean-Baptiste d'Emskerke, son frère, seigneur d'Antorpe, d'immeubles situés à Fuans ; — inventaire des titres de la seigneurie de Fuans ; — extraits des amendes adjugées en la justice de Fuans ; — arrêt du conseil d'État du roi de France, au sujet de la liquidation des dettes des communautés du comté de Bourgogne ; — procès entre Claude-François d'Emskerke et les habitants de Roset, au sujet des bois de cette communauté ; — appel d'une sentence rendue par la justice seigneuriale d'Antorpe, contre des particuliers qui avaient pêché sous la glace ; — mandement de garde obtenu par les habitants de Fuans, au sujet de leurs bois, contre Guillaume d'Emskerke ; — mémoire à consulter sur les droits prétendus par les habitants de Fuans dans les bois de Rozet.

E. 707. (Portefeuille.) — 51 pièces, papier.

1462-1712. — Seigneurie de Fuans. — Arpentement des terres composant cette seigneurie ; — acquisitions d'immeubles au profit des seigneurs de ce lieu ; — lettres de franchise accordées à la famille Bontemps par le seigneur d'Antorpe.

E. 708. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin, 56 pièces, papier ; 2 sceaux pendants.

1554-1784. — Titres de propriété, procès-verbaux d'arpentement et actes d'amodiation d'un pré, sis à Fraisans, appartenant à la famille de Toulongeon.

E. 709. (Portefeuille.) — 8 pièces, parchemin ; 33 pièces, papier.

1429-1750. — Seigneurie de Routelle. — Procès entre Jacques d'Ygney, écuyer, seigneur d'Osselles, et Jeanne de Champdhivers, son épouse, d'une part, et Pierre Hélie, de Salins, de l'autre, au sujet de l'étang du Bief-Reingard ; — assises tenues à Montferrant au sujet des défrichements, des délits et mésus commis dans les bois de Vaugrenans ; — constitution de rente par Jean et Girard Gentet, de Routelle, au profit d'Antoine d'Orsans, seigneur d'Antorpe ; — contrat de mariage de Jean Dreux-le-Vieux et de Blandine Compaignie, de Routelle ; — procès entre François de Vergy, comte de Champlitte, seigneur d'Autrey, Morey, la Rochelle, les habitants de Routelle et d'Osselles, d'une part, et le seigneur de Châtelderrière Abbans, de l'autre ; — procuration donnée par Pierre d'Anvers, écuyer, seigneur de Vellemoz et Velleclair, pour reprendre en fief de Claude de Pontailler, seigneur de Montferrant, ce qu'il possède à Routelle et à Montferrant ; — interpellation faite à Jean Jacquot qui a réparé le moulin du Bief-Reingard ; — délimitation du bois de Gitte, partagé entre les habitants de Routelle, Osselles et Torpes : — procès entre les habitants d'Antorpe et ceux de Routelle, au sujet de l'usage des bois ; — mandement de garde pour Claude-François d'Emskerke, abbé de Goailles, et Jean-Baptiste d'Emskerke, seigneur d'Antorpe, contre les habitants de Torpes, au sujet d'un bois sur Routelle ; — procès entre les habitants de Routelle et ceux d'Osselles, au sujet d'un canton de bois dit *au Faubourg*, territoire de Routelle ; — traité entre les habitants de Routelle et ceux d'Osselles, au sujet des parcours ; — déclaration des biens possédés par les non-résidants à Routelle ; — arrêt de la Chambre des comptes de Dôle qui décharge Lionel de Toulongeon d'Emskerke de tous impôts pour les biens situés à Routelle qu'il fera valoir lui-même.

E. 710. (Portefeuille.) — 40 pièces, parchemin ; 3 pièces, papier.

1527-1686. — Seigneurie de Routelle. — Ventes entre particuliers d'immeubles censables envers cette seigneurie : — par Jean Prelet, de Routelle, à Étienne Bourgeois, d'Osselles, d'immeubles sis dans cette localité et relevant de la seigneurie de Vaugrenans ; — par Jean et Guillaume Martin, de Routelle, à Louis Marin, de Fraisans, d'immeubles sis à Routelle ; — échange d'immeubles sur Routelle, entre Claudine de Landriano, veuve de Jean Nélaton, de Quingey, et Perrenette Marchand, veuve de Thomas Nélaton ; — ventes d'immeubles situés sur les

territoires de Routelle et Osselles, par Grosjean Fourain à Pierre d'Anvers; — par Anatoile et Richard Fourain, Jacques Guibert, la veuve Vallefin, Nicolas et Jean-Baptiste Nélaton, le sieur Faivre à Pierre, Guillaume et Louis d'Anvers d'Emskerke, seigneurs d'Antorpe.

E. 711. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 52 pièces, papier.

1572-1751. — Seigneurie de Routelle. — Baux et acensements des biens de cette seigneurie au profit de la famille d'Emskerke. — Noms des principaux censitaires : Jean Jacquot, Françoise Nicolas, veuve Bontemps, Jean-Baptiste Charmet, Jean Bullet, Claude Roland.

E. 712. (Portefeuille.) — 1 cahier in-12, 141 feuillets, papier.

1614-1616. — Livre ou journal des recettes de la seigneurie de Routelle. — Noms des principaux censitaires : François Chissey, Jacquet Masson, Jean Campagne, Guillaume Charlet, Symonin, etc., etc.

E. 713. (Portefeuille.) — 1 cahier in-folio, 75 pages, papier.

1625. — Seigneurie de Routelle. — Terrier de cette seigneurie et de celles de Barrey et de Vaugrenans au profit d'Alexandre d'Emskerke. — Noms des principaux censitaires : Jean Chissey, dit Oudat, Jean Masson, Denis Lachiche, Jean Guybet, Claude-Symon Masson, Barbe Vatel, veuve de Jacques Masson, Pierre Jorand, Adrien Desgemalis, etc.

E. 714. (Portefeuille.) — 4 cahiers in-folio, 32 feuillets, papier.

1772-1785. — Seigneurie de Routelle. — Rôles des impositions de cette communauté. — Noms des principaux imposés : François Simon, la veuve Jacquier, la veuve Hanriot, Pierrette Jacquier, Jean Bontemps, Claude Robert, Pierre et Étienne Lyet, Pierre Lachiche, Pierre Éteveniot, François Ernutet, la veuve Renobert Durand, Claude Bailly, etc., etc.

E. 715. (Portefeuille.) — 7 pièces, parchemin, 44 pièces, papier.

1492-1740. — Seigneurie de Roset. — Compte rendu par Antide Molans à Henri d'Orsans, chevalier, seigneur de Lomont, des recettes des seigneuries de Roset, Antorpe et Bief-Reingard; — acensement par Rodolphe d'Orsans à Marcelin Pourcheresse, d'immeubles sur Roset; — reprise de fief par Rodolphe d'Orsans, envers Jean de Chalon, seigneur de Montfaucon, de la seigneurie de Roset; — acensement par Rodolphe d'Orsans, seigneur dudit lieu et de Roset, du bois de Roset, à Marcelin Pourcheresse, de Saint-Barthélemy; — manuel des cens et rentes de la seigneurie de Roset; — arrêt du parlement qui rétablit Antoine d'Orsans et ses neveux, seigneurs de Routelle, dans la possession des bois banaux de Roset, contre les sieurs Pourcheresse, Bontemps et autres; — procès entre Antoine d'Orsans, écuyer, et Marie d'Astat, veuve de Jean d'Orsans, d'une part, et les habitants de Roset, d'autre part, au sujet de l'usage des bois; — minutes des reconnaissances de cens assignés sur des terres sises à Salans et relevant de la seigneurie de Roset; — reprise de fief par Claude d'Orsans envers le seigneur de Montfaucon, des seigneuries de Roset et de Fuans; — description des châteaux de Roset et d'Antorpe; — procès intenté par les habitants de Roset à leurs seigneurs, sur le fait du champoyage dans les bois; — traité contre Claude-François d'Emskerke, abbé de Goailles, et Marguerite de Moustier, veuve de Frédéric de Chauvirey, au sujet des bois de Roset; — demande d'un monitoire entre des inconnus qui ont brûlé des bois dans la forêt de Roset; — bail par Jean-Baptiste d'Emskerke, seigneur d'Antorpe, à Jacques Bouchot, de Vaivre, et Antoine Lombard, de Biefmorin, de la vive paisson dans les bois de Roset; — vente de la coupe du bois de Roset par Jean-Baptiste d'Emskerke et Jacques-Antoine de Belot; — monitoire en faveur de l'abbé de Goailles, pour connaître les auteurs des dégâts commis dans les bois de la seigneurie de Roset; — traité entre Claude-François d'Emskerke, seigneur d'Antorpe, Routelle, Fuans et Jacques-Antoine de Belot, seigneur d'Ollans et de Roset, au sujet du bac et du portail de Roset; — certificat du greffier de la justice d'Antorpe au sujet des amendes prononcées pour dégâts commis dans les bois de Roset; — note des cens dus au seigneur d'Antorpe et de Fuans.

E. 716. (Portefeuille.) — 3 cahiers in-8°, 108 feuillets, papier.

XVI[e] siècle. — Seigneurie de Roset. — Manuel des cens de cette seigneurie. — Noms des principaux censitaires : Polyxène Livet, veuve de Guy Poncet, Claude Coysia, Léonard Zanonis, Claudine Champion, veuve de Guillaume Mochot, Claude et Benoît Crestin, etc.

E. 717. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 33 feuillets, papier.

1662. — Seigneurie de Toulongeon. — Manuel des

cens et revenus appartenant à M. le baron de Toulongeon, rière le territoire de la Serra. — Noms des principaux censitaires : Claude Rogeat, dit Vauchier-le-Jeune, Guy Gabet, dit la Plume, Jean-Pierre Delphys, Claude Mochet, Jean Poncet, dit Charat, Polyxène Livet, Léonard Lavonier, Claude et Benoît Crestin, etc.

E. 718. (Registre.) — In-folio, 690 feuillets, papier.

1547. — Seigneurie de Germania. — Reconnaissances des cens de la terre de Germania, appartenant à M. Mouchet, seigneur de Toulongeon. — Noms des principaux censitaires : Jehan Jehannet, Claude Bochart, Laurence Grachet, Jehan Borrel, Benoît Villin, Loys d'Aresthel, chevalier, Jehan Velard, Claude Berthelon, etc.

E. 719. (Registre.) — In-folio, 340 feuillets, papier.

1761. — Seigneurie de Toulongeon. — Reconnaissances de cens sur des terres sises aux territoires de Charnod, Faverges, Villeneuve, Villetan, et relevant de la seigneurie de Toulongeon. — Noms des principaux censitaires : le marquis de Meximieux, Pierre Guy, Xavier Champion, Cécile Gueynardat, Jacques Vincent, Léopold de Sébastien-Crua, Abel Maréchal, Chrysostôme Bailly, Claude Guyot, etc.

E. 720. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin; 1 sceau pendant.

1468-1551. — Contrat de mariage de Hubert de La Villeneuve, écuyer, avec Simone de Lavoncourt ; — adjudication par décret mis sur les biens de Jean Petit, de plusieurs vignes sises au territoire de Besançon, à Vuillemin Compagnot ; — vente par les frères Compagnot, à noble Guillaume Bercin, docteur ès droits, d'une vigne sise au territoire de Besançon, lieu dit *en Charmarin* ; — adjudication par décret, au profit de Guillaume Bercin, d'une maison avec ses dépendances, sise à Besançon, sur Jean de Mostier, écuyer, seigneur de Bémont, et Étienne Fornier, notaire ; — donation par Jean-François, chanoine en l'église métropolitaine de Besançon, à Claudine Bercin, épouse de Jean Jaloux, d'une vigne sise au territoire de Morre, lieu dit *en Vassevin.*

E. 721. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 23 pièces, papier.

1590-1602. — Procès entre Louis et Bernard Gérard, de Vuillafans, prêtres, et Guillaume d'Anvers, citoyen de Besançon, au sujet d'une rente. (Les deux frères Gérard étaient les neveux de Balthazard Gérard, assassin de Guillaume de Nassau, stathouder de Hollande. Leur père avait été anobli par Philippe II, à cause de ce meurtre. La mère de Balthazard Gérard était une demoiselle d'Emskerke.) — Attestation des gouverneurs de la cité impériale de Besançon de la noblesse de la famille d'Emskerke ; — procès au sujet d'un cens en vin, entre Louise de Grachaut, veuve d'Alexandre d'Emskerke et Pierre Fatton, de Byans ; — demande en supplément de légitime par Guillaume et Jean d'Emskerke, dit d'Anvers, contre Barbe de Francmont, veuve en premières noces de Guillaume Basin, et épouse en secondes noces de Claude d'Oiselay ; — reprise de fief par Guillaume d'Emskerke, dit d'Anvers, écuyer, envers Guillaume, comte de Nassau et prince d'Orange, des seigneuries de Bouzey, la Vernez, Fuans, Byans, Salans et Beauregard, relevant du château de Montfaucon.

E. 722. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

1529-1641. — Attestation des bourguemestre, échevins et conseillers de la ville de Dordreck, en Hollande, de la noblesse de Denis-Antoine et Louis d'Emskerke, dit d'Anvers ; — provisions en faveur de Jacques d'Emskerke, clerc tonsuré de la chapelle Sainte-Catherine fondée autrefois dans le château de Montrevel et transférée au château de Vers ; — contrat de mariage de Louis-François de Boisset, sieur d'Épercy, Martigna et Viry, et de Claudine d'Emskerke, fille de Guillaume d'Emskerke et de Claudine-Françoise de La Tour ; — constitution de rente par Louis d'Emskerke, seigneur de Velleclair, sous le cautionnement de Jean d'Emskerke, envers Pierre Oudot, de Besançon ; — distribution du prix des biens vendus par décret rendu contre Alexandre d'Emskerke, seigneur de Velleclair, Routelle, Antorpe, lesdits biens situés à Besançon ; — quittance par François de Boisset, seigneur d'Épercy, et Claudine d'Emskerke, son épouse, à Alexandre d'Emskerke, de la dot de ladite Claudine d'Emskerke, assurée par Guillaume d'Emskerke ; — inventaire fait au décès d'Alexandre d'Emskerke, seigneur d'Antorpe, à la requête de Louise de Grachaut, sa veuve, tutrice de Claude-François, Jean-Jacques, Jean-Baptiste et Alexandre d'Emskerke ; — payement fait par Louise de Grachaut, à François de Vyt, seigneur de Contréglise, de 60 pistoles d'or, empruntées pour payer la rançon d'Alexandre d'Emskerke, seigneur d'Antorpe, fait prisonnier par les Français ; — vente par décret d'une maison située à Besançon, sur Louise de Grachaut, veuve d'Alexandre d'Emskerke,

seigneur d'Antorpe, Claude-François, Jean-Jacques, Jean-Baptiste et Alexandre d'Emskerke, ses enfants, à Jean Fereux, chapelain de la chapelle Sainte-Claire, à Besançon ; — donation entre-vifs par Jean Fereux, chapelain des religieuses de Sainte-Claire, à Claude-François d'Emskerke, d'une maison sise à Besançon, rue Saint-Vincent.

E. 723. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 1 pièce, 1 cahier in-8°, 102 feuillets, papier.

1650-1668. — Décret mis sur les biens d'Alexandre d'Emskerke, situés sur les territoires de Gy, Beurre et Ranceney ; — nomination par Philippe IV, roi d'Espagne, de Claude-François d'Emskerke, chapelain de l'oratoire de l'archiduc Léopold, comme chanoine de l'église collégiale de Saint-Vincent, de Soignies ; — invitation faite à Charles Hovine, conseiller d'État de Sa Majesté très-catholique et membre du conseil privé de Belgique, par l'archiduc Léopold, de nommer Jean-Baptiste d'Emskerke, abbé de Goailles, comme abbé de Mont-Sainte-Marie (signature de Léopold); — traité entre les Bénédictins de Montroland, Claude-François d'Emskerke, abbé de Goailles, et Jean-Baptiste d'Emskerke, frères, au sujet des sommes données au prieuré de Faverney par Guillaume et Louis d'Emskerke, religieux Bénedictins ; — commission donnée par don Francisco de Moura et Corteréal, marquis de Castel-Rodrigo, du conseil d'État du Roi, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas et de Bourgogne, à Jean-Baptiste d'Emskerke, seigneur d'Antorpe, de lever une compagnie de 200 hommes dont il serait capitaine.

E. 724. (Portefeuille.) — 25 pièces, papier.

1642-1650. — Cession de rente par Claude Landry, citoyen de Besançon, à Claude-Étienne Beau, du même lieu, laquelle rente est constituée sur Guillaume d'Emskerke, seigneur d'Antorpe ; — procès entre Jean-Claude, marquis de Montaigu et Claude-François d'Emskerke, abbé de Goailles, au sujet d'une rente constituée par Louis d'Emskerke ; — saisie mobilière à la requête de Jean-François d'Aigremont de Ferrières, sur Louise de Grachaut, veuve d'Alexandre d'Emskerke et ses enfants mineurs ; — constitution d'hypothèque par Louise de Grachaut, veuve d'Alexandre d'Emskerke, en faveur de Guyonne Gaston, veuve de Didier Durand.

E. 725. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 15 pièces, papier.

1671-XVIIIe siècle. — Attestation de deux agents espagnols constatant que la maison acquise par Jean-Baptiste d'Emskerke, seigneur d'Antorpe, capitaine dans la terce du baron de Soye, sise en la rue de Charmont, à Besançon, ne nuit pas aux fortifications, et que, par conséquent, elle ne devra pas être démolie ; — concession par le chapitre de l'église Sainte-Marie-Magdeleine de Besançon, à Jean-Baptiste d'Emskerke, seigneur d'Antorpe, et à Thérèze de Pra, son épouse, d'un droit de banc dans leur église ; — traité entre Guillaume Monin, avocat à Besançon, acquéreur d'un fief à Scey-en-Varais, sur le comte de Bourgarelle, d'une part, et Claude-François d'Emskerke, abbé de Goailles, chanoine de l'église métropolitaine, conseiller ecclésiastique au parlement, agissant au nom de Jean-Baptiste d'Emskerke, son frère, d'autre part, au sujet du retrait de ce fief ; — fondation d'offices dans l'église de Saint-Vit par Jean-Baptiste d'Emskerke, seigneur d'Antorpe ; — procès entre Guillaume et Jean d'Emskerke, dit d'Anvers, sieurs de Velleclair, d'une part, et Barbe de Francmont, veuve de Guillaume Basin, de l'autre, au sujet de la succession de Pierre d'Anvers ; — consultation au sujet d'une rente créée par Louis d'Emskerke, seigneur de Routelle, et Alexandre d'Emskerke, seigneur d'Antorpe, Jean-Jacques de La Tour et Anne-Claude de Fussey, son épouse, au profit de Nicolas Chaudiot, de Besançon.

E. 726. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin.

1592-1614. — Traité entre Pierre Lallemand, seigneur de Montigny-les-Arbois, Claude Lallemand, seigneur de Belmont, Guillaume Lallemand, seigneur de Vaite, Nicolas Lallemand, seigneur de Crissey, et Claude de Cicon, chambellan de Son Altesse de Lorraine, tous cohéritiers de Charles Lallemand, sire de Cotebrune, au sujet de la succession de Marie Lallemand, épouse de Pierre de Grachaut ; — contrat de mariage de François, fils de Pierre de Grachaut, seigneur de Raucourt, et de Françoise, fille de Guillaume de Beaujeu ; — contrat de mariage entre François de Grachaut, sieur de Raucourt, et Barbe, fille de Marc de Beaujeu.

E. 727. (Portefeuille.) — 7 pièces, parchemin.

1536-1571. — Constitution de rente par Antoine d'Anvers, citoyen de Besançon, et Marguerite Bercin, sa femme, envers Jean Codriset, prêtre à Besançon ; — contrat de mariage entre Claude Faulche, docteur en droit, et Philiberte d'Anvers, fille d'Antoine d'Anvers, citoyen de Besançon, et de Marguerite Bercin; — quittances de dot par Philiberte d'Anvers, épouse de Claude Faulche, doc-

teur ès droits, à Antoine d'Anvers, son père, et à Marguerite Bercin, sa mère; — acte de vente d'immeubles situés aux Ferrières, par Claude Délery, de Lanthenne, Girard Délery, de Pagney, à Pierre d'Anvers; — adjudication d'immeubles par décret, situés à Osselles, au profit de Pierre d'Anvers, citoyen de Besançon, sur Renobert Fourain, d'Osselles.

E. 728. (Portefeuille.) — 11 pièces, parchemin; 1 sceau en cire, pendant.

1571-1588. — Ventes : d'immeubles situés à Barey, près Osselles, par Anatoile Mairey, de Torpes, à Pierre d'Anvers, écuyer; — d'une vigne sise au territoire de Morre, par Jean Jaloux et Claudine Bercin, son épouse, à Pierre d'Anvers, écuyer, citoyen de Besançon; — d'immeubles situés au territoire d'Osselles, par Antoine Fourain, épouse de Pierre de La Charme, à Pierre d'Anvers, écuyer, citoyen de Besançon; — par Pierre Loupvet, de Gy, à Pierre d'Anvers, écuyer, d'un pré sis au territoire de Gy; — quittance par Denis Prévost, de Quingey, docteur ès droits, avocat fiscal à Quingey, et Claudine d'Anvers, son épouse, de la dot de cette dernière promise par Pierre d'Anvers, écuyer, et Antoine Despotots, ses père et mère; — vente par Claude Martin et Henri Martin, d'Osselles, à Pierre d'Anvers, écuyer, d'immeubles sis au territoire d'Osselles; — quittance de dot donnée par Philiberte d'Anvers, épouse de Jean Malarmey, à Pierre d'Anvers, seigneur de Vellemoz..

E. 729. (Portefeuille.) — 8 pièces, parchemin, 1 pièce, papier; 1 sceau en cire, pendant.

1585-1692. — Traité entre Antoine d'Anvers et les sieurs Dagay, de Poligny, au sujet d'un legs; — contrat de mariage entre Guillaume d'Anvers et Françoise, fille d'Étienne de la Tour-Saint-Quentin; — partage d'immeubles sis aux territoires de Gy et de Bucey, entre Charlotte Despoutot, veuve de Raimond Chosal, et Guillaume d'Anvers, sieur de Velleclair; — constitution de rente par Guillaume d'Anvers, de Besançon, envers divers particuliers habitant cette localité; — bail par Charles-Guillaume, comte de Bourgarelle, seigneur de Beaufort en Savoie, à Thomas Joffroy, du domaine de Scey en Varais, provenant de Pierre d'Anvers.

E. 730. (Portefeuille.) — 8 pièces, papier.

1597-1652. — Contrat de mariage de Pierre d'Albon, seigneur de Saint-Forgueil, et de mademoiselle Anne de Gadagne, fille de Guillaume de Gadagne, comte de Verdun, sénéchal de Lyon, conseiller d'État, lieutenant général au gouvernement du Lyonnais, et de Jeanne de Sugny; — transaction entre Antoinette d'Albon, veuve de Godefroy de Guiche, et Hilaire d'Albon, sa sœur, au sujet du partage de la succession d'Anne de Gadagne, leur mère; — contrats de mariage : de Gaspard, seigneur de Sassenage, premier baron du Dauphiné, marquis du Pont de Royans, et Antoinette d'Albon, veuve de Godefroy de La Guiche, mestre de camp d'un régiment entretenu pour Sa Majesté; — de Gaspard de Vichy, sieur de Champrond, Chenevizel, Toizette, Rosne, lieutenant du Roi en la citadelle et ville de Pont-Saint-Esprit, et damoiselle Hilaire d'Albon, fille de Pierre d'Albon, marquis de Saint-Forgueil; — procuration générale passée à madame la marquise de Sassenage, par Marthe de Sassenage, veuve du marquis de Saint-Forgueil, pour recueillir la succession de Gaspard, seigneur de Sassenage, son frère; — traité entre Antoinette d'Albon, marquise de Sassenage, Gaspard de Sassenage, Marthe de Sassenage, dame de Saint-Forgueil, et Alphonse de Sassenage, seigneur de Montellier, au sujet de la substitution de la terre de Sassenage; — quittance de 10,000 livres par Antoinette d'Albon, veuve de Gaspard de Sassenage, et Marthe de Sassenage, épouse de Gaspard d'Albon, marquis de Saint-Forgueil, à Alphonse de Sassenage, à faire valoir sur une somme de 240,000 livres; — quittance de 500 livres par Marthe de Sassenage, veuve de Pierre d'Albon, seigneur de Saint-Forgueil, à M. de Montellier et à Antoinette d'Albon, veuve de Gaspard de Sassenage.

E. 731. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1581-1687. — Traité entre les curés et familiers de Gy, d'une part, et Antoine et Guillaume Bercin, d'autre part, au sujet de fondations faites dans l'église de Gy; — lettres de relief accordées par Philippe II, roi de Castille, duc et comte de Bourgogne, contre le partage fait entre Guillaume de Beaujeu, seigneur de Vadans en partie, et Marc de Beaujeu, des successions de Hugues de Beaujeu, chevalier, et de Guillemette de Laurencourt, leurs père et mère; — partage entre Claude et Antoine d'Orsans, frères, seigneurs d'Antorpe; — contrat de mariage de Claude Raclet, écuyer, et de Françoise Cécile, fille d'Étienne Cécile, écuyer, trésorier de Dôle; — publication du testament de Claudine Myot, épouse de Pierre Bourgeois, citoyen de Besançon; — vente par Jean de Mazières, sei-

gneur de Falon, à Alexandre, baron de Ville, et à Louise d'Andelot, de maisons et terres sises à Poncel et à Chemilly ; — donation de 700 livres par Françoise Fauche à Françoise et Jeanne de Malpas, sœurs, filles de Jean de Malpas ; — testament de Claude-Chrétien Malarmey, sieur de Pelousey, citoyen de Besançon ; — testament de Charles-Guillaume-Octavio Bourgarelle.

E. 732. (Portefeuille.) — 10 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1559-1588. — Tour Saint-Quentin (la). — Constitution de rente par Étienne de la Tour-Saint-Quentin et Anne de Saint-Moris, son épouse, au profit de René Prost, de Dôle ; — partage entre Alexandre-Étienne et Louis de la Tour-Saint-Quentin, des biens délaissés par Léonard de la Tour-Saint-Quentin et Pernette Morel, leurs père et mère ; — vente d'un cens de 108 sols estevenins à prendre sur les émoluments du scel de la cour archiépiscopale de Besançon, faite par Mathieu du Flisque, gentilhomme genevois, à Étienne de la Tour-Saint-Quentin ; — vente par décret des biens de Prothade Lamoral, à la requête de Louis de la Tour-Saint-Quentin ; — constitution de rente par François de la Tour-Saint-Quentin : envers Jean-François et Louis Malarmey ; — Ferrey Amidey, de Besançon ; — Antoine Mareschal, docteur ès droit ; — Antoine Prenel, notaire à Besançon ; — Jean Chifflet, docteur en médecine.

E. 733. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1589-1598. — Testament de Louise de Rochechouart, dame d'Eschenetz, veuve de Guillaume Dinteville, gouverneur du Bassigny ; — inventaire fait au décès de Louise de Rochechouart, veuve de M. Dinteville ; — constitution de rente par François de la Tour-Saint-Quentin, envers Loys Virot, vigneron à Besançon ; — quittance de dot par Claudine de la Tour, épouse de Jean d'Anvers, dit d'Emskerke, à François de la Tour-Saint-Quentin, son frère ; — sentence rendue en faveur de François de la Tour-Saint-Quentin, contre Antoine-Baptiste et Hiérosme de Scey, et Hiérosme d'Achey, au sujet d'une rente.

E. 734. — (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1614-XVIIIe siècle. — Quittance donnée par Claude d'Amandre, écuyer, sieur de Socrey et Fouchécourt, et Anne de la Tour, son épouse, à François de la Tour, chevalier, et Hélène de Bussy, son épouse, de la dot de ladite Anne de la Tour ; — procuration donnée par Jean-Jacques de la Tour, seigneur de Moncley, à Claude de Fussey, sa femme, pour gérer ses affaires ; — traité entre Claude de Fussey, épouse de Jean de la Tour, chevalier, sieur de Montcley, et Jacques de Fussey, chevalier, contenant cession de droits successifs au profit de ce dernier ; — interpellation du sieur Jacques de Fussey, écuyer, aux seigneur et dame de la Tour, pour liquider les droits de Claude de Fussey ; — constitution de rente par François de la Tour, chevalier, seigneur de la Tour-Saint-Quentin et Miserey, en faveur de Désiré Courvoisier ; — commission donnée par les archiducs Albert et Isabelle, à Léonor de la Tour-Saint-Quentin, sieur de Miserey, de lever une compagnie de 200 hommes de pied dans le comté de Bourgogne ; — donation par Jean de Trestondans, à Claude de Fussey, épouse de Jean-Jacques de la Tour, de la somme de 2,050 livres ; — donation par Yolande de Trestondans, veuve de Bernard de Fussey, baron de Savigny, à Claude de Fussey, sa fille, épouse de Jean-Jacques de la Tour ; — pièces justificatives du compte présenté par le sieur Belin, au sieur François de la Tour : — testament de Yolande de Trestondans, veuve de Bernard de Fussey, baron de Savigny ; — sauf-conduit (en italien) accordé par François Brizzo, doge de Venise, à Clériadus de la Tour-Saint-Quentin ; — requête présentée par Jeanne-Baptiste Thérèse de la Tour-Saint-Quentin, pour faire assigner les créanciers de son père à assister à l'inventaire qui doit se faire en son domicile ; — compte rendu par Marie-Françoise de Gilley, épouse de Marc de Montagu, au nom de Jeanne-Baptiste Thérèse de la Tour, des revenus provenant de la succession de Clériadus de la Tour ; — constitution d'une dot religieuse au profit de Jeanne-Baptiste Thérèse de la Tour, par Clériadus, comte de la Tour, et Françoise de Gilley, ses père et mère ; — consultation sur l'effet du cautionnement fourni par Guillaume d'Emskerke pour le comte de la Tour-Saint-Quentin ; — extrait de l'inventaire des titres de l'archevêché de Besançon en ce qui concerne les grands officiers et les priviléges de l'archevêque ; — requête présentée au bailli d'Amont par Jean-Jacques de la Tour, chevalier, et Claude de Fussey, son épouse, pour poursuivre le fermier de leurs forges de Montcley.

E. 735. (Portefeuille.) — 2 cahiers in-8°, 65 feuillets, papier.

XVIIe siècle. — Compte de la dépense de la maison de M. de la Tour-Saint-Quentin ; — état des dépenses

faites pour le compte de Jeanne-Baptiste-Thérèse de la Tour, par sa mère et tutrice.

E. 736. (Portefeuille.) — 12 pièces, papier.

XVIII[e] siècle. — Cession de rente par François de la Tour, chevalier, ancien mestre de camp de cavalerie, et Anne-Isabelle Perrenot de Granvelle, son épouse, à Pierre Belon, doyen des conseillers du parlement de Besançon ; — mémoire sur la généalogie des familles de la Tour-Saint-Quentin.

E. 737. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 5 pièces, papier.

1676-XVIII[e] siècle. — Valdahon (Cécile de). — Généalogie armoriée de la famille Cécile de Valdahon ; — procès : entre Claude Franchet, seigneur d'Osse, et Claude-Charlotte de Jouffroy, veuve de Jean-Baptiste Malarmey, comte de Roussillon, au sujet de droits successifs ; — entre Claude Franchet, épouse du sieur de Vaganel, au sujet des frais à payer au procureur Daniel pour partage de droits successifs ; — inventaire des titres justifiant la noblesse de la famille de Valdahon.

E. 738. (Portefeuille.) — 3 pièces, papier (1 imprimée).

1428-XVIII[e] siècle. — Vaudrey. — Partage entre-vifs par Jean de Vaudrey, chevalier, seigneur de Courlaoux et de l'Aigle, et Jeanne de Fromentes, son épouse, entre Huguenin de Vaudrey, Antoine, Guillaume, Catherine et Jeannette de Vaudrey, leurs enfants ; — contrat de mariage entre Jean de Vaudrey, écuyer, seigneur du Pin, et Guillemette, fille de Claude de Chaussin, écuyer, seigneur de Chavannes, et de Catherine de Vautravers ; — mémoire imprimé sur la substitution contenue dans le testament d'Anne de Vaudrey.

E. 739. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 2 pièces, papier.

1453-1522. — Vautravers. — Procès entre Louise de Saulieu, épouse de Guillaume de Poupet, écuyer, et Claude de Vautravers, écuyer ; — extrait du testament de Claude de Vautravers, en faveur de Charles et Guillaume de Vautravers, fils de Jean de Vautravers ; — partage entre Guyri de Sugny, écuyer, seigneur de Chavannes, tuteur de Catherine et Claude de Vautravers, filles de Charles de Vautravers, et Guillaume de Vautravers.

E. 740. (Portefeuille.) — 6 pièces, papier.

1717-1782. — Vialet. — Donation entre-vifs par Catherine Curnillon, épouse de Pierre-Antoine Vialet, écuyer, à Alexandre de Vialet, son fils ; — quittances de cens par le seigneur de Marboz, à madame de Vialet, pour le domaine du Poisat.

E. 741. (Portefeuille.) — 12 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1254-1384. — Vienne. — Partages : entre Henri de Pagny, sire de Sainte-Croix, et Huguenin d'Antigny, son frère, de la succession de Guillaume, comte de Vienne, leur oncle. Dans cette charte, Lons-le-Saunier est désigné sous le nom de « Léon-sur-le-Rotie ; » — entre Hugues de Vienne, chevalier, sire de Pagny, fils de Philippe de Vienne et d'Agnès de Bourgogne, et Jean et Huguenin de Vienne, frères, fils dudit Philippe, et de Jeanne de Genève ; — quittance de droits successifs par Huguenin de Vienne, fils de Jean de Vienne, seigneur de Pagny, à Philippe de Vienne, seigneur de Pagny, son frère ; — traité entre Philippe de Vienne, sire de Pymont, chevalier, et Jean et Marguerite, enfants de Henri de Bourgogne, et d'Isabelle de Villars, au sujet de la seigneurie de la ville de Mersuay devant Faverney ; — donation entre-vifs par Estevenin de Mouthier-sur-l'Ognon, écuyer, et Simonette, son épouse, à Philippe de Vienne, sire de Pagny et de Choye, et à Jeanne de Neauflet, son épouse, de tous leurs droits successifs à Mouthier-sur-l'Ognon, Sornay, Chancey, Hugier et autour de Choye ; — traités : entre Philippe de Vienne, sire de Pagny, Gaucher d'Azuel, chevalier, au nom de Jeanne, Marguerite et Yolande, ses filles, et Elvis de Courtenay, au sujet de la terre de Fletterans ; — traité entre Philippe de Vienne, sire de Pymont, chevalier, Alix de Vienne, sa sœur, et Henri de Longwy, sire de Rahon, fils de cette dernière, au sujet des successions de Hugues de Vienne et de Marguerite de Ruffey, leurs père et mère ; — contrat de mariage entre Huguenin de Vienne, fils de feu Philippe de Vienne, seigneur de Pagny, et Henriette, fille de Jean de Chalon, comte d'Auxerre, seigneur de Rochefort, et d'Alix de Montbéliard ; — contrat de mariage entre Jean de Vienne, seigneur de Pagny et de Binans, et Henriette de Vergy, dame de Fontaine-Française.

E. 742. (Portefeuille.) — 8 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1392-1441. — Contrat de mariage entre Jean de

Vienne, seigneur de Pagny et de Binans, et Henriette de Vergy, dame de Fontaine-Française ; — testament de Hugues de Vienne, seigneur de Sellières ; — contrat de mariage entre Jean de Vienne, fils de Henri de Vienne, seigneur de Neublans, et de Jeanne de Gouhenans, d'une part, et Henriette de Granson, fille de Catherine de Neufchâtel, dame de Pesmes ; — testaments : de Henriette de Vergy, dame de Fontaine-Française, veuve en premières noces de Jean de Longwy, et épouse en secondes noces de Jean de Vienne, seigneur de Pagny ; —de Jean de Vienne, seigneur de Pagny et de Binans, par lequel il constitue pour son héritier universel Girard de Vienne, son neveu, fils de Jean de Vienne ; — publication à l'officialité de Besançon du testament de Henriette de Granson, dame de Saillenard et de Neublans, par lequel elle institue Gérard de Vienne, son fils, héritier universel, à charge par lui de payer à la dame de Gevry, sa fille, la dot qu'elle lui a promise; — testament de Jeanne de Gouhenans, dame de ce lieu, épouse en secondes noces de Henri de Saint-Aubin, par lequel elle institue héritier, son petit-fils Girard, fils de Jean de Vienne, à charge pour lui d'un legs envers Henriette de Vienne, sa sœur.

E. 743. (Portefeuille.) — 11 pièces, parchemin; 18 pièces, papier.

1407-1768. — VILLETTE. — Seigneurie de Chavagna. — Vente à réachat de la maison forte et du château de Chavagna par Louis de Chavagna, écuyer, à Jean et Antoine de Chavagna, ses frères ; — donation par Jean de Chavagna, à Pierre de Seyturier, dit de Cornod, de plusieurs bois à Chavagna ; — ventes : par Henri d'Avrilla, à Pierre d'Avrilla, de ses rentes de Chavagna ; — d'une chènevière à Chavagna par Jean Richat, à Philippe Vieux ; — par Humbert, à Palamède de Vaugrineuse, d'immeubles à Chavagna ; — par Claude de Rougemont, à Jean de Rougemont, d'une chenevière sise à Chavagna ; — échange d'immeubles sur Chavagna entre Jean de Cornod et Jean Humbert, de Chavagna ; — vente d'immeubles sis à Chavagna par Lancelot Humbert, à Jean de Seyturier, dit de Cornod ; — abergeages : par Jean de Cornod à Étienne de Rougemont, de Chavagna, d'un chasal sis audit lieu ; — par Charles-Emmanuel de Cornod, dit de Seyturier, aux habitants de Chavagna, du droit de glandée dans les bois de la montagne Combe-Reida, la Lonjaille et le Latey ; — transaction entre Claude-Louise-Marie de Seyturier, baronne de Cornod et les habitants de Chavagna, au sujet des bois ; — poursuites intentées par Louis de Villette, seigneur de Chavagna, à Marc-Antoine de Montaigu, marquis de Boutavant, pour le contraindre à passer reconnaissance de la rente noble de Chavagna ; — reconnaissance de la rente noble de Chavagna par Claude-Marie de La Poype, comte de Serrières, envers Étienne-Joseph de Villette, écuyer, seigneur de Chavagna, conseiller du corps de la noblesse de Bresse.

E. 744. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1691-1786. — CORPORATION DES BARBIERS. — Arrêt du Conseil d'État, édits et lettres patentes du roi Louis XV, relatifs aux corporations des barbiers et étuvistes ; — minutes de projets de règlements et de statuts de la communauté des barbiers, perruquiers et étuvistes de Dôle ; — baux à loyer des places et privilèges ; — élection de syndics et de receveurs ; — brevet et réception de lieutenant dans ladite communauté ; — correspondance de la communauté des barbiers de Dôle, avec plusieurs autres communautés de barbiers du royaume ; — certificats délivrés aux garçons-perruquiers.

E. 745. (Portefeuille.) — 75 pièces, papier.

1741-1789. — Corporation des barbiers, perruquiers et étuvistes de Dôle. — Comptes des recettes et des dépenses rendus par le receveur de la communauté ; — pièces à l'appui.

E. 746. (Registre.) — In-folio, 189 feuillets, papier.

1754-1791. — Corporation des barbiers, perruquiers et étuvistes de Dôle. — Registre des délibérations de ladite communauté.

E. 747. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 90 pièces, papier.

1716-1745. — Procès intentés par la corporation : à Isabelle Binette, femme Viverge ; Jeannin, d'Azans, Françoise Girard, Jacques Catteville, Claude Parisot, Pierre-François Pussenot, François Martinot, Hugues Grillet, Jacques Bretillot, de Dôle, ayant exercé clandestinement et sans titre la profession de barbier, perruquier ou étuviste.

E. 748. (Portefeuille.) — 80 pièces, papier.

1752-1755. — Procès intenté par ladite corporation contre François-Mathurin Duval et Étienne Chezurolle, de Dôle, ayant exercé clandestinement et sans titre la profession de perruquier.

E. 749. (Portefeuille.) — 69 pièces, papier.

1746-1756.—Procès intentés par la corporation contre Claude-Louis Daubigny, Toussaint Desgranges, Claude-Pierre Figurey, Antoine Durand et le sieur Diderot, lieutenant du premier chirurgien du Roi, accusés d'avoir exercé clandestinement et sans titre la profession de barbier, perruquier, etc.

E. 750. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 55 pièces, papier.

1768-1790. — Procès intentés par la communauté contre Pierre-François Figurey, Jean Percier, Huguette Rebour, Pierre-François Bouveret, Louis-Jacques Pretet, Jean-Pierre Colombe et Jean-Claude Pain, pour exercice clandestin et illégal de la profession de barbier, perruquier, etc.

E. 751. (Registre.) — In-folio, 190 feuillets, papier.

1758-1781. — Registre des délibérations de la confrérie laïque de la Croix érigée à Arbois ; — liste des officiers de la confrérie élus chaque année ; — distributions d'aumônes ; — secours aux écoliers; — fondations de messes ; — acceptations de legs testamentaires ; — ordre chronologique des fondations de messes à la chapelle de la confrérie de la Croix.

E. 752. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1781-1792. — Confrérie laïque de la Croix érigée à Arbois. — Registre des délibérations de cette confrérie; — liste des officiers élus chaque année ; — distributions d'aumônes ; — acceptations de dons faits à la confrérie.

E. 753. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier; 1 plan.

1642-1750. — Confrérie de la Croix érigée à Arbois. — Requête à Mgr l'archevêque de Besançon, pour changer les jours des processions nocturnes faites par les confrères, et reporter celle du jeudi saint au jour de l'Exaltation de la Croix, afin d'éviter les abus et scandales commis à Arbois, à l'occasion des processions nocturnes ; — statuts de la confrérie de la Croix érigée à Arbois ; — travaux de construction et de réparation de la chapelle de la confrérie de la Croix, à Arbois ; — plans et coupes de ladite chapelle ; — devis ; — procès entre la confrérie de la Croix, et M. Perrey, chevalier, conseiller du Roi, lieutenant général au bailliage et présidial de Salins, au sujet de l'ouverture d'une fenêtre, par l'architecte de la chapelle de la confrérie, dans un mur mitoyen de la propriété de M. Perrey.

E. 754. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 72 pièces, papier.

1739-1753. — Confrérie de la Croix érigée à Arbois. — Procès entre la confrérie de la Croix et M. Perrey, lieutenant général au bailliage de Salins, au sujet d'un mur mitoyen et d'un éboulement du plafond des caves de la maison de ce dernier, à la suite de réparations faites à la chapelle de la confrérie d'Arbois.

E. 755. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 92 feuillets, papier.

1621. — Confrérie de la Croix. — Manuel des rentes dues à cette confrérie.

E. 756. (Portefeuille.) — 18 pièces, papier.

1646-1778. — Confrérie de la Croix érigée à Arbois. — Comptes des trésoriers de cette confrérie.

E. 757. (Registre.) — In-folio, 204 feuillets, papier.

1763-1792. — Confrérie de la Croix érigée à Arbois. — Comptes des receveurs de ladite confrérie.

E. 758. (Portefeuille.) — 63 pièces, papier.

1655-1667. — Confrérie de la Croix, à Lons-le-Saulnier. — Comptes rendus par les receveurs de ladite confrérie ; — pièces à l'appui de ces comptes ; — liste des confrères qui ont payé leur part de cotisation.

E. 759. (Portefeuille.) — 95 pièces, papier.

1667-1678. — Confrérie de la Croix érigée à Lons-le-Saulnier. — Comptes rendus par les receveurs de ladite confrérie ; — pièces à l'appui ; — liste des confrères.

E. 760. (Portefeuille.) — 80 pièces, papier.

1679-1718.— Confrérie de la Croix érigée à Lons-le-

Saulnier. — Comptes rendus par les receveurs de ladite confrérie; — pièces à l'appui; — listes des messes dites pour le repos des âmes des confrères morts.

E. 761. (Portefeuille.) — 90 pièces, papier.

1715-1789. — Confrérie de la Croix érigée à Lons-le-Saulnier. — Comptes rendus par les trésoriers de ladite confrérie; — pièces à l'appui; — quittances.

E. 762. (Portefeuille.) — 93 pièces, papier.

1745-1747. — Confrérie de la Croix érigée à Lons-le-Saulnier. — Demandes de secours adressées à ladite confrérie; — allocations d'aumônes; — ordres au sieur Ligier, trésorier, de distribuer les secours alloués.

E. 763. (Portefeuille.) — 100 pièces, papier.

1779-1787. — Confrérie de la Croix érigée à Lons-le-Saulnier. — Mandats de paiements pour secours aux pauvres et fournitures de linge aux prisonniers. — Quittances.

E. 764. (Portefeuille.) — 50 pièces, papier.

1729-1789. — Confrérie de la Croix érigée à Lons-le-Saulnier. — Contrats d'apprentissage pour des enfants indigents passés par ladite confrérie avec des maîtres de métiers, à Lons-le-Saulnier.

E. 765. (Portefeuille.) — 90 pièces, papier.

1785-1789. — Confrérie de la Croix érigée à Lons-le-Saulnier. — Bons de secours; — listes des messes fondées; — quittances de termes d'apprentissage; quittances de blanchissage de linge pour la chapelle et de chemises pour les prisonniers.

E. 766. Registre.) — In-8°, 180 feuillets, papier.

1723-1770. — Confrérie de la Croix érigée à Lons-le-Saulnier. — Manuel des rentes dues à cette confrérie.

E. 767. (Volume.) — In-12, 200 pages, papier, imprimé.

XVIII[e] siècle. — Statuts de la confrérie de la Croix érigée en l'église Saint-Désiré, à Lons-le-Saulnier.

E. 768. (Registre.) — In-folio, 250 feuillets, papier.

1623-1783. — Confrérie de la Sainte-Eucharistie, à Salins. — Censier et rentier de ladite confrérie érigée en l'église Saint-Anatoile de Salins.

E. 769. (Registre.) — In-folio, 170 feuillets, papier.

1703-1789. — Registre des comptes annuels de la confrérie de l'Immaculée-Conception de Lons-le-Saulnier.

E. 770. (Portefeuille.) — 13 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1460-1677. — Donations et fondations de messes pour la confrérie de Notre-Dame du grand Chandelier érigée en l'église collégiale de Saint-Just d'Arbois. — Noms des donateurs: Philibert Picand, Claudine Bordeaux, Claude Hugonet, Claude Besson, dit Tardi, Vuillelme de Ferencourt; — listes des confrères.

E. 771. (Portefeuille.) — 4 cahiers in-8°, 40 feuillets, papier.

1552-1668. — Comptes des revenus et des dépenses de la confrérie de Notre-Dame du grand Chandelier, érigée à Arbois, rendus par Just Patrouguet, Martin Saintalié, Vincent Branier, Jean Patrouguet, trésoriers.

E. 772. (Registre.) — In-folio, 76 pièces, papier.

1540-1707. — Confrérie de Notre-Dame du grand Chandelier érigée à Arbois. — Manuel des biens et rentes de ladite confrérie, précédé d'une liste des prieurs et trésoriers depuis 1598.

E. 773. (Registre.) — In-folio, 290 feuillets,, papier.

1725-1790. — Confrérie de Notre-Dame du grand Chandelier érigée à Arbois. — Livre des comptes des prieurs de cette confrérie, commencé par Just Giroulet, prieur.

E. 774. (Registre.) — In-8°, 66 feuillets, papier.

1665-1734. — Confrérie de Saint-Claude, à Nogna et aux Poids de Fiole. — Statuts et règles de ladite confrérie; — liste des confrères et des consœurs; — comptes des cotisations.

E. 775. (Portefeuille.) — 21 pièces, papier.

1680-1734. — Confrérie de Saint-Claude, à Nogna et aux Poids de Fiole. — Réclamations du curé de Saint-Maur au sujet de la confrérie de Nogna et des Poids de Fiole dont les membres faisaient partie autrefois de sa cure; — requêtes à l'archevêque de Besançon; — procurations des habitants de Nogna et des Poids de Fiole; — réparations à la cure de Nogna, lieu de réunion de ladite confrérie.

E. 776. (Registre.) — In-4°, 220 feuillets, papier.

1577-1767. — Confrérie de Saint-Crépin et Saint-Crépinien de Lons-le-Saulnier. — Statuts, constitutions, ordonnances, comptes, élections, fondations de messes, délibérations de la confrérie de Saint-Crépin et Saint-Crépinien fondée à Lons-le-Saulnier. (On remarque une délibération de 1634 par laquelle le corps assemblé prononce l'anathème contre ceux de ses membres qui s'ingéreraient de tuer ou écorcher des animaux d'espèces quelconques et déclare que, le cas arrivant, le faux frère sera rayé du tableau de la confrérie.) — Liste de confrères et de consœurs; — Inventaires des titres des xv° et xvi° siècles disparus à la suite des guerres de Louis XIV en Franche-Comté.

E. 777. (Registre.) — In-8°, 46 feuillets, papier.

1647-1781. — Statuts de la confrérie. — Reconnaissances de cens envers ladite confrérie, par Pierre Abriot, Claudine Bey, Jacques Clairval, Philibert Colastre, Mathieu Molain, Étienne Petitjean, Mathieu Sachon, François Tamisier. — Plan de vignes et de prés, sis à Montaigu, dépendants de la censive des confrères de Saint-Crépin.

E. 787. (Portefeuille.) — 40 pièces, papier.

1776-1790. — Comptes des revenus de la confrérie; — quittances; — révision des statuts; — inventaire des titres de la confrérie fait en 1781, par Simon Ramboz et Claude-François Roch, prieurs de la confrérie. (Tous les titres cités dans cet inventaire manquent, excepté les deux registres cotés E. 776, E. 777.) — Inventaires des meubles et ornements appartenant à ladite confrérie.

E. 779. (Registre.) — In-folio, 238 feuillets, papier.

1670-1789. — Manuel des rentes dues à la confrérie par les habitants de Moiron, Vernantois, Cesancey, Villeneuve et par Joseph Courvoisier, Jacques Escallier, Claude Chappey, Nicolas Chabaud et autres.

E. 780. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 103 pièces, papier.

1683-1787. — Confrérie de Saint-Crépin et de Saint-Crépinien de Poligny. — Achats de terres au territoire de Poligny, par ladite confrérie, sur: Jean Roy, Catherine Henriot et autres; — procès au sujet des propriétés de ladite confrérie, contre les sieurs Monnier, Étienne, Simon Chevalier et autres; — marchés de serrurerie, marbrerie, sculpture, etc., pour la chapelle de ladite confrérie; — comptes rendus par les prieurs; quittances et pièces à l'appui.

E. 781. (Registre.) — In-folio, 130 feuillets, papier.

1669-1785. — Noms des confrères; — délibérations de la confrérie; — nominations de prieurs; — réceptions de confrères; — reconnaissances de cens envers ladite confrérie.

E. 782. (Registre.) — In-folio, 52 feuillets, papier.

1728-1743. — Comptes rendus des revenus de ladite confrérie, par le sieur Jacques Fleur, trésorier.

E. 783. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 1 cahier in-8°, 40 feuillets; 7 pièces, papier.

1640-1751. — Confrérie de Sainte-Barbe, à la Tour du Meix. — Manuel des rentes et revenus de ladite confrérie, avec reddition de comptes desdites rentes; — constitutions de rentes par Claude Vuillerod, Simon Vaira, Claude-Joseph Caillin, la communauté de Gardechemin, etc., en faveur de ladite confrérie.

E. 784. (Registre.) — In-folio, 188 feuillets, papier.

1669-1792. — Confrérie de Saint-Éloi d'Arbois. — Reconnaissances de rentes pour ladite confrérie; — comptes rendus par les prieurs, Me Berudeau, serrurier, Jacques Perrin; — rôles des confrères; — délibérations de ladite confrérie; — compte définitif de la liquidation par François Coudray, prieur.

E. 785. (Registre.) — In-folio, 46 feuillets, papier.

1742-1791. — Rôles des confréres de Saint-Éloi; — paiements des cotisations.

E. 786. (Registre.) — In-folio, 150 feuillets, papier.

1651-1780. — Confrérie de Saint-Éloi de Lons-le-Saulnier. — Règlement de ladite confrérie; — délibérations; — enregistrement des sommes reçues et des revenus de la confrérie.

E. 787. (Registre.) — In-folio, 108 feuillets, papier.

1757-1789. — Registre d'inscription des confrères et consœurs de ladite confrérie; — paiements des cotisations.

E. 788. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin, 2 pièces, papier; 1 sceau plaqué.

1581-1728. — Confrérie de Saint-Hubert, à Salins.— Statuts de ladite confrérie approuvés par l'official de l'archevêché de Besançon;—requête adressée par les confrères à Mgr de La Baume, archevêque de Besançon, pour l'établissement de ladite confrérie; — autorisation de l'archevêque; — grosse de rente pour ladite confrérie sur Antoine Dubourg et Claudine Flanon, de Salins.

E. 789. (Registre.) — In-8°, 110 feuillets, papier.

1681-1789. — Listes des confrères; — comptes des revenus et dépenses; — délibérations, résolutions et élections.

E. 790. (Portefeuille.) — 7 pièces, parchemin, 8 ièces, papier.

1495-1789.— Confrérie de Saint-Michel, fondée par les marchands de Salins en la chapelle du couvent des Frères Mineurs de cette ville. — Grosse en parchemin de l'institution et fondation de ladite confrérie, en l'église des Frères Mineurs de Salins et dans la chapelle Saint-Michel, située en cette église. La fondation consiste en une messe basse qui sera dite chaque semaine; en la célébration des vêpres, le jour de la fête Saint-Michel; d'une grand'messe le jour de cette fête; d'une messe de *Requiem* le lendemain, moyennant la cotisation annuelle de six florins pour chaque confrère; — seconde création de ladite confrérie aux mêmes conditions que la précédente, moyennant la rente annuelle de 6 francs à payer aux Frères Mineurs; — extrait du mandement de nouvelleté obtenu par ladite confrérie contre la confrérie de Saint-Simon et de Saint-Jude, érigée audit Salins, et par lequel mandement la confrérie de Saint-Michel est maintenue dans la jouissance exclusive de la chapelle et de l'autel Saint-Michel en l'église Saint-François de Salins; — traité passé entre les confrères de la confrérie de Saint-Michel et les gardiens et religieux du couvent Saint-François, par lequel ces derniers transfèrent à ladite confrérie la propriété de la chapelle Saint-Michel, fondée en leur église; — fondation de 10 livres estevenins de rente annuelle au profit des religieux du couvent Saint-François à Salins, faite par la confrérie Saint-Michel; — attestation par Claude de La Barre, évêque d'Andreville, vicaire général de Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, de la consécration de ladite chapelle érigée en l'honneur de Saint-Michel, par la confrérie de ce nom; — rentes consenties à ladite confrérie par les sieurs Coquelin et Rousselet, de Salins; — requête adressée au magistrat de la ville de Salins par la confrérie des marchands dudit lieu pour qu'il s'oppose à ce que les marchands étrangers restent plus de trois jours dans la ville en temps de foire pour y vendre leurs denrées et marchandises; — délibération du magistrat faisant droit à cette requête; — extrait d'une délibération du magistrat de la ville de Dôle, accordant la même faveur aux habitants de cette ville; — requête adressée au magistrat de la ville de Salins par les confrères de la confrérie des marchands de cette ville, tendant à obtenir l'exemption du logement des gens de guerre; — traité passé entre ladite confrérie de Saint-Michel et les révérends pères Cordeliers au sujet de la desserte de la chapelle de ladite confrérie; — quittances de messes célébrées en la chapelle Saint-Michel; — inventaire des papiers, titres et meubles de la confrérie Saint-Michel.

E. 791. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin, 48 pièces, papier.

1727-1792. — Confrérie du Saint-Sacrement érigée

en l'église de Montain. — Grosse d'achat de deux tiers de soiture d'un pré, situé au territoire de Montain, au lieu dit « de Larpraine », fait au profit du sieur Claude-François Vuillermet, de Cerniébaud, recteur d'école audit Montain, qui en fait donation à la confrérie du Saint-Sacrement; — quittances de biens au profit de ladite confrérie; — poursuites exercées par elle pour obtenir le paiement de ses rentes; — estimation du revenu du pré de ladite confrérie; — inventaire des papiers de ladite confrérie, dressé en 1793 par la municipalité de Montain.

E. 792. (Cahier.) — In-8°, 43 feuillets, papier.

1700. — Confrérie du Saint-Sacrement érigée en l'église de Montain. — Règlements de ladite confrérie; — inventaire des papiers; — liste des confrères.

E. 793. (Cahier.) — In-8°, 22 feuillets, papier.

1738-1791. — Livre des comptes et d'administration de ladite confrérie.

E. 794. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin, 65 pièces, papier.

1699-1788. — Confrérie de Saint-Sébastien d'Andelot-en-Montagne. — Comptes des receveurs de ladite confrérie et poursuites exercées par eux pour obtenir le paiement de cens.

E. 795. (Registre.) — In-8°, 51 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — Confrérie de Saint-Vernier, érigée en l'église paroissiale de Lons-le-Saulnier. — Statuts de ladite confrérie; — liste des confrères et des sœurs; — élections des prieurs.

E. 796. (Registre.) — In-8°, 47 feuillets, papier.

1744-1789. — Réceptions des confrères, avec indication du paiement de leurs cotisations.

E. 797. (Registre.) — In-8°, 67 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — Confrérie de Saint-Sébastien, érigée en l'église de Champvans. — Listes des confrères et livres de recettes de ladite confrérie.

E. 798. (Portefeuille.) — 1 pièce, papier.

1785. — Confrérie du Rosaire, érigée en l'église de Brainans. — Grosse de l'établissement de la confrérie du Rosaire en l'église de Brainans, par le révérend père Buchin, procureur de la maison royale des RR. PP. Dominicains de Poligny.

E. 799. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin.

1614. — Confréries du Rosaire et du Scapulaire, fondées en l'église de Chambéria. — Confirmation de l'établissement de ces confréries par Jean-Antoine Philippin, général de l'ordre des Carmélites.

E. 800. (Portefeuille.) — 1 pièce, papier.

1689-1776. — Répertoire des débiteurs de la confrérie du saint Rosaire, érigée en l'église paroissiale de Champvans.

E. 801. (Registre.) — In-8°, 378 feuillets, papier.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Confrérie du Rosaire, érigée en l'église de Champvans. — Livres des réceptions des confréries, d'élections de prieurs; — comptes rendus de l'administration des biens.

E. 802. (Portefeuille.) — 20 pièces, parchemin; 30 pièces, papier.

1437-1741. — Confrérie du Saint-Esprit, érigée en l'église de Port-Lesney. — Acensements et reconnaissances de cens passés en faveur de ladite confrérie.

E. 803. (Portefeuille.) — 4 cahiers, in-folio, 35 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — Confrérie du Saint-Esprit de Port-Lesney. — Manuel des cens dus à ladite confrérie; — cartes-terriers des fonds censables envers elle.

E. 804. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 30 pièces, papier.

1718-1790. — Confrérie du Saint-Esprit de Port-Lesney. — Saisies et poursuites exercées par cette confrérie contre plusieurs débiteurs de cens.

E. 805. (Registre.) — In-folio, 119 feuillets, papier.

1776-1783. — Manuel des cens et des redevances dus à la confrérie du Saint-Esprit de Port-Lesney.

E. 806. (Registre.) — In-folio, 288 feuillets, papier.

1563-1686. — Manuel des cens et redevances dus à ladite confrérie.

E. 807. (Cahier.) — In-8°, 96 feuillets, papier.

1741. — Manuel des cens dus à la confrérie établie à Port-Lesney en faveur des pauvres dudit lieu.

E. 808. (Cahier.) — In-8°, 69 feuillets, papier.

XVII° siècle. — Manuel des cens dus à la confrérie.

E. 809. (Cahier.) — Petit in-8°, 51 feuillets, papier.

1580. — Manuel des cens dus à la confrérie.

E. 810. (Registre.) — In-4°, 87 feuillets, papier.

1676. — Confrérie du Saint-Esprit érigée en l'église paroissiale et abbatiale de Château-Châlons. — Livre contenant la liste des confrères, l'élection des prieurs, l'acquittement des cotisations et des redevances dues à la confrérie.

E. 811. (Registre.) — In-8°, 82 feuillets, papier.

1698. — Congrégation de la glorieuse Vierge Marie, érigée en la ville de Poligny. — Inventaire des titres, papiers et meubles appartenant à ladite congrégation.

E. 812. (Registre.) — In-8°, 215 feuillets, papier.

1698-1724. — Livre contenant la liste des bienfaiteurs de ladite confrérie.

E. 813. (Registre.) — In-8°, 54 feuillets, papier.

1700-1738. — Livre du trésor ou comptes rendus par ses receveurs des deniers de ladite confrérie.

E. 814. (Portefeuille.) — In-8°, 45 feuillets, papier.

1657-1698. — Confrérie de Notre-Dame du Gonfalon, érigée en la ville de Saint-Claude. — Manuel des rentes dues à cette confrérie.

ADDITIONS A LA SÉRIE E.

TITRES FÉODAUX ET DE FAMILLE.

(**Les documents inventoriés ci-après proviennent de réintégrations récentes.**)

E. 815. (Portefeuille.) — 28 pièces, papier.

1789. — Abriot de Grusse. — Seigneurie du Pin. — Procès entre M. Abriot de Grusse et madame de Jouffroy-Gonsans, au sujet de la vente de la terre du Pin, dont cette dame demandait la nullité.

E. 816. (Portefeuille.) — 5 pièces, papier.

1753-1780. — Seigneurie du Pin. — Assignation lancée à la requête de Désiré-François Abriot, seigneur du Pin et autres lieux, contre les communautés dépendantes de la baronnie du Pin, à l'effet de passer acte novel et reconnaissance des droits seigneuriaux appartenant audit sieur Abriot de Grusse ; — sommation pour M. le baron du Pin contre les doyen et chanoines du chapitre de Baume, par laquelle il leur déclare qu'il n'entend pas être obligé par le traité passé en 1753 entre le chapitre de Baume et la communauté de Pannessières qui, pour s'affranchir d'une mainmorte dont elle était affectée, a établi au profit de l'abbaye de Baume une dîme considérable sur son territoire (1780) ; — mémoire à consulter pour M. de Grusse contre le chapitre de Baume ; — copie par extrait du traité passé entre le chapitre de Baume et les habitants et communauté de Pannessières portant affranchissement de mainmorte et augmentation de dîme pour ce village ; — consultation des avocats Lebaux et Quirot au sujet des dîmes de Pannessières.

E. 817. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 91 pièces, papier.

1659-1765. — Seigneuries de Vincelles et de l'Isle sous Saint-Laurent-la-Roche. — Titres d'acquisitions, de rentes, plans de propriétés de la famille Bourguignon, de Vincelles, dont les biens ont passé dans les mains de M. Abriot de Grusse; — compte entre M. Abriot de Grusse et le sieur Chevillot, son fermier et régisseur de Vincelles.

E. 818. (Portefeuille.) — 35 pièces, papier; 1 plan.

XVIIe-XVIIIe siècle. — Seigneuries de Vincelles et de l'Isle sous Saint-Laurent-la-Roche. — Titres constitutifs de cens assignés sur des terres sises dans cette seigneurie; poursuites exercées par MM. Abriot de Grusse pour le recouvrement de ces cens. — Plan-croquis de quelques fonds censitaires.

E. 819. (Portefeuille.) — 4 pièces, papier.

1581-1587. — Seigneurie de Vincelles. — Consultation pour savoir si le sieur Claude-Guillaume Du Saix, étranger, peut succéder en la propriété de la terre et seigneurie de Vincelles; — promesse faite par le sieur Benoît Humbert à M. de Grusse, seigneur de Vincelles, de ne pas lui opposer la prescription pour les fonds qu'il possède à Vincelles et qui sont de la directe de la seigneurie de ce lieu.

E. 820. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 43 pièces, papier.

1402-1759. — Seigneurie de Vincelles. — Ventes et échanges entre divers particuliers de fonds déclarés mouvants de la seigneurie de Vincelles. — Noms des principaux propriétaires: Valion, Glannois, Filiod, Gilet, Putod, Sibaud, etc.

E. 821. (Registre.) — In-folio, 219 feuillets, papier.

1702-1791. — Seigneurie de Vincelles. — Baux et cens de cette seigneurie. — Noms des principaux censitaires : François Ganelin, Désiré Barbus, Laurent Prost, Blondin, Joachim Michaud, de Conliège, Claude Vernier, de Villevieux, François Javelot, Jean-Baptiste Ganivet, veuve Pierre Jancy, de Bonnaisod, François Pavat, de Vincelles, François Maillet, de l'Abergement, François Ribard, de Rotailler, Anatoile Mazier, de Grusse, etc.

E. 822. (Portefeuille.)— 92 pièces, papier.

1537-1721. — Fief de la Porte relevant de la seigneurie de Chilly. — Reprise de fief par Jean de Chilly, dit de Champagne, à Philibert de Laubespin, seigneur de Chilly; — extrait d'une reprise de fief faite par Jean de Chilly, écuyer, sieur de la Porte et Germigney, à Philibert de Laubespin, seigneur de Chilly. — Procès entre Désiré, Léonard et Hugues Abriot, de Lons-le-Saulnier, et Henri de Champagne, de Chilly, et Claude-Marie-Antide de Moustiers, son épouse, au sujet de la propriété d'un pré sis à Trenal et relevant du fief de la Porte.

E. 822 *bis*. (Registre.) — In-folio, 41 feuillets, papier.

1776-1779. — Seigneurie de Grusse. — Livre des recettes des baux à ferme de cette seigneurie. Noms des principaux fermiers : la veuve Billard, Claude Bassard, Claude-François et Jacques Bouvier, Jean Blanchard, Fortuné Comte, Benoît Gentet, Antoine-Jean-Jacques Chevassu, Gabriel Garroz, Richard Fusil, Jean-Claude Faivre, Jean-Claude Grand, André Gaubez, François Guerrin, Anatoile Mazier, Hugues Michel, etc., etc. D'après une note consignée sur ce livre, le froment valait, le boisseau, en 1776, première qualité, 2 livres 10 sous; deuxième qualité, 2 livres 6 sous; l'avoine, 1 livre; en 1777, le froment première qualité, 2 livres 14 sous; deuxième qualité, 2 livres 10 sous; l'avoine, 18 sous; en 1778, le froment première qualité, 3 livres 15 sous; deuxième qualité, 3 livres 9 sous; l'avoine, 1 livre 9 sous; en 1779, le froment première qualité, 3 livres 12 sous; l'avoine, 18 sous. (Le boisseau comtois équivalait à peu près au double décalitre.)

E. 823. (Registre.) — In-folio, 205 feuillets, 39 écrits, papier.

1728. — Manuel des rentes qui appartiennent au sieur Léonard Abriot, de Lons-le-Saulnier. Les principaux débiteurs de cens sont : Claude-Louis Molin, de Montaigu, Philibert-Pierre Mondragon, Jean Thorel, maître coutelier à Lons-le-Saulnier, Rolin Jebilon, de Perrigny, Gaspard Janet, Jean-Claude Sachon, de Montaigu, Jean Gand, de Trénal, Benoît Parret, de Trénal, Humbert Camus, de Pannessières, Jean-Baptiste Arbelle, de Briod, Marie Marion, de Conliège, François-Gaspard Pointelin, procureur à

Saint-Claude, Pierre Mazier, d'Augisey, Claude Girard, de Frébuans, Denis Marion, de Vatagna, François Saugier, de Montaigu, Pernot Gille, de Trénal, Louis Bertin, de Savagna, Guillaume-François-Roux Du Rognon, seigneur de Rochelle, demeurant à Lons-le-Saulnier, Claude La Ramé, de Frébuans, Simond Delaud, de Perrigny, etc.

E. 824. (Registre.) — In-folio, 45 feuillets, papier.

1745. — Seigneurie de Grusse. — Arpentement du territoire de cette seigneurie fait par le sieur Germain, arpenteur-juré. Les principaux propriétaires de fonds sont les sieurs : Abriot, seigneur de Grusse, Claude et Jean Volland, les héritiers de François Marchand, Pierre-Jean-Jacques-Joseph Chevillot, Claude et Pierre Perrin, Claude-Antoine Grand, Louis Blanchard, Guillaume Bassard, François Michel, Claude-Joseph Genod, Antoine Lallemand, Jean Guenin, Gaspard Nicod, Benoît Ponsot, Claude Grillet, Jean-Claude Rouget, Louis Duvillard, Denis Rousset, etc.

E. 825. (Registre.) — In-8°, 192 feuillets, papier.

1774-1780. — Seigneurie de Grusse. — Livre des baux des terres et prés dépendants de cette seigneurie. Noms des principaux fermiers : Claude Bassard, Claude-François et Jacques Bouvier, Jean Blanchard, Fortuné Comte, Joseph Chevassus, Gabriel Caroz, Richard Fusil, Jean-Claude Faivre, Jean-Claude Grand, Benoît Gentet, François Guerrier, André Gaubez, Joseph Jean-Jacques, veuve Claude-François Marchand, Anatoile Mazier, Philibert Mazier, Hugues et Léonard Michel, Laurent Prost, Antoine Ponsot, Claude Rouget, Pierre Sagot, etc.

E. 826. (Cahier.) — In-8°, 20 feuillets, papier.

1784. — Seigneurie de Grusse. — Manuel des cens de cette seigneurie. Les principaux censitaires sont : Hugues, fils de Benoît Mazier, Fortuné Marchand, Jean Blanchard, Alexandre Menouillard, Joseph Grand, etc. D'après une note écrite en tête de ce cahier, le prix du boisseau de froment était, en 1776, de 2 livres 10 sous; avoine, 1 livre; en 1777, froment, 2 livres 14 sous, avoine, 10 sous; en 1778, froment, 3 livres 15 sous, avoine, 1 livre 2 sous; en 1779, froment, 3 livres 12 sous, avoine, 18 sous; en 1780, froment, 2 livres 14 sous, avoine 18 sous; en 1781, froment, 3 livres 4 sous, avoine, 1 livre; en 1782, froment, 3 livres 17 sous, avoine, 1 livre 8 sous ; en 1783, froment, 3 livres 6 sous, avoine, 19 sous; en 1784, froment, 2 livres 18 sous, avoine, 1 livre 1 sou; en 1785, froment, 2 livres 12 sous, avoine, 1 livre 2 sous; en 1786, froment, 3 livres 2 sous, avoine, 1 livre 2 sous; en 1787, froment, 3 livres 8 sous, avoine, 1 livre; en 1788, froment, 3 livres 18 sous, avoine, 1 livre ; en 1789, froment, 4 livres 8 sous, avoine, 1 livre 2 sous; en 1790, froment, 3 livres 15 sous, avoine, 1 livre 2 sous; en 1791, froment, 4 livres, avoine, 1 livre 2 sous. (Le boisseau dont il est question équivalait à 16 pintes ou environ 18 litres.)

E. 827. (Portefeuille.) — 1 pièce, papier.

1412. — Seigneurie d'Arinthod. — Publication et transcription du testament de Huguenin Faton, d'Ugna, par-devant le juge châtelain de la seigneurie d'Arinthod.

E. 828. (Registre.) — In-folio, 644 feuillets, papier.

1544. — Seigneurie d'Arinthod. — Livre de reconnaissances de cens passées au profit de Jean Morel et de Louise de Battefort, par-devant le notaire Vuilleminot; ces cens sont assignés sur des terres sises aux territoires d'Arinthod, les granges de Dessia, le Mont, Dramelay, Chisseria, Vogna, Néglia.

E. 829. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 5 pièces, papier.

XVIIe siècle-1713. — Seigneurie d'Arinthod. — Extrait du procès-verbal de délimitation de la seigneurie d'Arinthod. — Institution par la chambre souveraine de justice de Besançon, du sieur Claude Imion, d'Arinthod, comme notaire général dans le comté de Bourgogne. — Rapports forestiers devant la justice d'Arinthod. — Feuilles d'audience de cette justice.

E. 830. (Registre.) — In-8°, 372 feuillets, papier.

1607. — Seigneurie d'Arinthod. — Terrier de cette seigneurie ainsi que de celles de Dramelay, Oliferne, Toissia, au profit de Barbe de Laubespin, veuve de Lyonel Mouchet de Battefort.

E. 831. (Portefeuille.) — 5 cahiers, in-8°, 98 feuillets, papier.

1615. — Seigneurie d'Arinthod. — Reconnaissances

de cens sur les territoires de Chemilla et Saint-Hymetière, envers Barbe de Laubespin, veuve de Lyonel Mouchet de Battefort et dame d'Arinthod.

E. 832. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 62 feuillets, papier.

1561. — Seigneurie d'Arinthod et Dramelay. — Insinuation de la vente des seigneuries d'Arinthod, Dramelay et dépendances, par Claude et Jean de La Chambre, fils de Philibert de La Chambre, à Nicolas Chupin et à Louise Battefort, son épouse.

E. 833. (Registre.) — In-folio, 311 feuillets, papier.

1564. — Fief de Bussy, relevant de la seigneurie d'Arinthod. — Livre des reconnaissances de cens de cette seigneurie dressées par le sieur Vuillemenot, notaire. Noms de quelques censitaires : Jean Cothier, Jean Dion, dit Camus, Pierre Galet, Nicolas Pairin, Loys Dethel, Claude Machet, Claude Jacquet, Antoine Bataillard, Claude Janod, Humbert Masier, Anatoile Mouchet, Claude Comperre, etc.

E. 834. (Registre.) — Grand in-8°, 23 feuillets, papier.

1715-1718. — Seigneurie d'Arinthod. — Manuel des rentes dues au sieur Laurent-Xavier Petitjean, prêtre familier en l'église paroissiale Notre-Dame-d'Orgelet. — Noms de quelques-uns des débiteurs de rentes : les héritiers des sieurs Duet et André Courbet, les habitants de Montjouvent, le sieur Bousard, de la Villette-les-Saint-Amour, la communauté de Saint-Laurent-la-Roche, Joseph Martin, bourrelier, Jacques et Claude Perrin, d'Orgelet, Pierre-François Millet, les dames Bernardines d'Orgelet, Claude-Jacques Espailly, de Varessia, Claude-François Puget, Jean Sage, d'Orgelet, etc.

E. 835. (Registre.) — Grand in-8°, 109 feuillets, papier.

1734. — Seigneurie d'Arinthod. — Manuel de recette des cens dus à l'abbé Oyselet, en qualité de chapelain de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, érigée en l'église de Sarrogna, cens assignés sur des terres sises aux territoires de Meussia, Coyron, Charchilla. — Noms des censitaires : les héritiers Boisson, les héritiers Buat, de Saint-Claude, Balthazar Boulier, Claude Berthet, les héritiers de Jean-Antoine Chappe, les religieux de Saint-Claude, Augustin Dessoy, les héritiers du sieur Henri Egenoz, de Moirans, Nicolas et Benoît Jourdain, Pierre Jobé, Claude Morel, les héritiers du sieur Pierre Mathon, les héritiers de Joseph Nicod, Michel Noir, etc.

E. 836. (Registre.) — Grand in-8°, 68 feuillets, papier.

1702. — Seigneurie d'Arinthod. — Terrier de Lect, Vouglans et Chancia. — Noms de quelques censitaires : Claude, Antoine et Joseph Alard, de Lect, Laurent Bel, Alexis Buat, François Brun, Barbe, Perrotte et Claude Bourgeois, Joseph Buffard, Claude-François Carthenod, Anatoile, François, Marc et Benoît Lorges, Hugues Muyard, Joseph Rochet, Henri Vena, de Lect ; Anselme et Antoine Goyion, Henri Penot, Pierre Olivier, de Vouglans ; Claude-Philibert Chavet, Philibert Gandillon, Noël Gandz, Joseph Martenet, Joseph Penet, Benoît Piquet, de Chancia.

E. 837. (Registre.) — Grand in-8°, 151 feuillets, papier.

1777-1787. — Seigneurie d'Arinthod. — Livre servant à l'enregistrement des rapports de délits commis dans l'étendue de la terre de Valfin-sur-Valouse.

E. 838. (Registre.) — In-folio, 704 feuillets, papier.

1554. — Seigneurie d'Arinthod. — Livre des reconnaissances de cens dépendants de cette seigneurie et assignés sur des terres sises aux territoires d'Arinthod, le Sentay, Agea, Vogna, Légna, Néglia, Chisséria, Cernon, Rupt, Chemilla. — Noms de quelques censitaires : Jehan Cothier, Claude Machet, Claude Janod, Jehan Christin, Jehanne Du Porchet, Humbert Masier, François Sayne, Pairenette Benoît, Henri Guichard, Jehan Ploturd, Nicolas Pairin, Claude Jacquot, Claude Mathon, Pierre Guyau, Claude Lardet, Antoine Bugnet, Jehanne Michel, Claude Andelot, Antoine Monnier, Clauda et Jehanne Gale, Claude Bey, etc.

E. 839. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 7 feuillets, papier.

1526. — Seigneuries de Valfin et d'Arinthod. — Procès-verbal « d'aboruage » et de vérification des limites de ces deux seigneuries, suivi d'un extrait de reconnaissances de cens par les habitants de Gevria.

E. 840. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

1381-1780. — BEAUFORT. — Sentence arbitrale rendue par Hugues de Chalon, sire d'Arlay, sur les difficultés

qui divisaient Renaud de Tramelay, chevalier, sire de Présilly, et Perral, sire de Crèvecœur, écuyer, au sujet de droits seigneuriaux, à Beaufort; — reprise de fief par Gilles de Trenay (Trenal) envers Isabelle de Beaufort, dame de Crèvecœur, de biens sis à Sainte-Agnès, Flacey et Beaufort. — État des revenus de la seigneurie de Beaufort vendue par Lancelot de Luyrieux, seigneur de Beaufort, à Charles de Poupet, bailli d'Aval; — procès entre le seigneur de Beaufort et messire Joseph Ethevenand, chapelain de la chapelle Sainte-Marguerite, érigée en l'église de Flacey, au sujet des cens et redevances assignés en dotation à cette chapelle.

E. 841. (Brochure.) — In-8°, 47 pages, papier (imprimée).

1784. — Belin. — « Mémoire pour le sieur François-Joseph-Antoine Belin, avocat en parlement, demeurant à Ornans, appelant, contre demoiselle Bernarde-Gabrielle-Magdeleine Drouhin, dite de Chassagne, son épouse, intimée dans le procès par lequel cette dernière demande la nullité de son mariage qu'elle avait contracté sous l'influence d'artifices, de surprises et de séduction. »

E. 842. (Portefeuille.) — 1 pièce, papier.

1375. — Seigneurie de Bornay. — Acte par lequel Odet du Chasseau, de Lons-le-Saunier, Guyon, l'apothicaire, Perrenin Petit, clerc, Henri Vivant, dudit lieu, prud'hommes et gouverneurs de la communauté de ladite ville en leurs noms et en celui de la ville, considérant les charges nombreuses qui pèsent sur les habitants de Lons-le-Saunier, tant à cause du fait des guerres et désastres récents que de la construction des terrassements de la ville, de la « cloison » du château et des « eschisses » pour se garantir de l'ennemi, s'engagent à servir perpétuellement à Guye de Toulouse, dame de Bornay, une rente annuelle de 40 francs en bon or payable le jour de la fête de saint Michel-Archange, moyennant le payement immédiat, par madame de Bornay, d'une somme de 400 francs en bon or.

E. 843. (Portefeuille.) — 22 plans, 1 pièce, papier.

XVIIIe siècle. — Famille de Broissia. — Extrait de l'arpentement des pièces de terre à partager par moitié entre Guy-François Broch, seigneur d'Hotelans, d'une part, et le sieur Villoz, docteur en médecine, demeurant au Grand-Noir, d'autre part, tiré sur les plans géométriques du territoire de Noir, levés par le sieur François-Louis Godichard, arpenteur, commissaire à terrier. — Plans terriers des terres censitaires de la seigneurie de Noir.

E. 844. (Portefeuille.) — 6 plans, papier.

XVIIe siècle. — Broissia. — Plans terriers des fonds dépendants des seigneuries de Noir et d'Annoire.

E. 845. (Portefeuille.) — 7 plans, papier.

XVIIIe siècle. — Broissia. — Plans terriers des fonds dépendants de la seigneurie de Parcey.

E. 846. (Portefeuille.) — 14 plans, papier.

1609. — Seigneurie de Noir. — Plans terriers des fonds de cette seigneurie redevables de cens au profit de l'abbaye de Château-Châlon.

E. 847. (Portefeuille.) — 19 plans, papier.

XVIIIe siècle. — Seigneuries d'Annoire et de Grand-Noir. — Plans terriers des fonds de cette seigneurie redevables de cens envers M. le marquis de Broissia.

E. 848. (Portefeuille.) — 63 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Seigneuries de Noir, Annoire, Hotelans. — Fragments de terriers de ces seigneuries et reconnaissances de cens envers l'abbesse de Château-Châlon et M. le marquis de Broissia.

E. 849. (Portefeuille.) — 17 plans, papier.

XVIIIe siècle. — Seigneuries de Noir et d'Annoire. — Plans terriers des fonds de ces seigneuries.

E. 850. (Portefeuille.) — 11 plans, papier.

1682-XVIIIe siècle. — Seigneurie d'Annoire. — Plans terriers des fonds de cette seigneurie redevables de cens envers M. de Broissia.

E. 851. (Portefeuille.) — 23 plans, papier.

1682-XVIII° siècle. — Seigneurie d'Annoire. — Plans terriers des fonds de cette seigneurie redevables de cens envers M. de Broissia.

E. 852. (Portefeuille.) — 44 plans, papier.

1682-XVIII° siècle. — Seigneuries d'Annoire et de Noir. — Plans terriers des fonds de cette seigneurie redevables de cens envers M. de Broissia.

E. 853. (Portefeuille.) — 46 plans, papier.

1682-XVIII° siècle. — Seigneuries de Noir et d'Annoire. — Plans terriers des fonds de ces seigneuries redevables de cens envers M. de Broissia.

E. 854. (Portefeuille.) — 55 pièces, papier.

XVIII° siècle.—Correspondance de MM. de Broissia avec leurs régisseurs et leurs fermiers au sujet de l'administration de leurs biens.

E. 855. (Portefeuille.) — 31 pièces, papier.

XVIII° siècle. — Quittances, mémoires d'ouvriers, notes diverses provenant de la succession de M. le marquis de Broissia.

E. 856. (Portefeuille.) — 93 pièces, papier.

XVIII° siècle. — Procès entre M. de Broissia et M. Godichard, commissaire à terrier, au sujet des honoraires dus à ce dernier pour avoir dressé le terrier de la seigneurie du Petit-Noir.

E. 857. (Brochure.) — In-8°, 8 pages, papier (imprimée), sans date ni nom d'imprimeur.

XVIII° siècle. — Fragment d'une brochure ayant pour titre : Addition au mémoire de M. le marquis de Broissia, intimé, contre mesdames de Villette et de Falletans, appelantes.

E. 858. (Registre.) — In-folio, 219 feuillets, papier.

1714.—Brun, de Dôle. — Traité et partage de l'hoirie du marquis de Brun avec l'inventaire estimatif des biens meubles et immeubles de cette succession. Dans cet inventaire se trouve une description de la galerie de tableaux du marquis de Brun.

E. 859. (Registre.) — In-8°, 311 feuillets, papier.

1687. — Bussy. — Reconnaissance de cens dépendants de ce fief. — Les principaux censitaires sont : Pierre Debois, Jean Reygonin, Humbert Faivre, marchand drapier, à Arinthod, Pierre Symon, notaire, à Arinthod, Claude-François Prost, chirurgien audit lieu, Marie Billon, veuve de Claude Vaillat, en son vivant sergent forestier, à Arinthod, Jean-Baptiste Barsy, Jean Juhen, Antoine Clerc, Pierre Blanc, Jean Morel, d'Arinthod, etc.

E. 860. (Registre.) — In-folio, 362 feuillets, papier.

1562. — Bussy. — Reconnaissances de cens sur les territoires d'Arinthod, Dramelay, Sésigna, les Granges, Deyssia, Gevria, Légna, Fétigny, Nancuise, Séseyria, Chavéria, Échailla, Marigna, Orgelet. — Les principaux censitaires sont : Pierre Petit, Simon Jacques, Simon François, Andrey Jacquet, Denis Dyon, messire Michel Morel, curé d'Arinthod, Antoine, meunier des moulins d'Arinthod, Claude Michel, Jehan Perrenin, Pierre Morel, Pierre Poncet, de Dramelay ; Marguerite Filloz, André Clerc, Jacques Thomas, de Sévigna ; Benoit Filloz, de Deyssia ; Jehan Fuens, de Gevria ; Claude Voland, Claude Boisson, Jehan Gentil, Claude Vuillant, Jehan Bernard, Claude Morel, Antoine Bon, Guillaume Destel, de Légna ; Pierre Tervex, Jehan Roussel, Jehan Bournel, de Fétigny ; Guillaume Javel, Pierre Javel, Jehan et Simon Rolet, Jehan Guillebourt, Étienne Breda, de Nancuise ; Claude, Jacques et Perrenin Antoine, de Seyséria ; Amye Rolin, Pierre Futin, Étienne Prost, de Chavéria ; Claude Maynier, Antoine Baretel, d'Echailla ; Etienne Michel, de Marigna ; Claude et Pierre Monnier, d'Orgelet.

E. 861. (Portefeuille.) — 20 pièces, papier.

XVIII° siècle.—Bussy. — Reconnaissances de cens sur des terres sises aux territoires d'Arinthod, Néglia, Cernon. — Noms des principaux censitaires : Simonne Caruel,

veuve de Claude Andelot, d'Arinthod, les dames de la Visitation de Saint-Amour, Antoine Peyretier, curé de Cernon, Jean Vuitton, de Saint-Hymetière, Antoine Badoulier, prêtre et curé de Lains et recteur de la chapelle des Faviers, des Granges, Jean-Joseph Messia, curé de Deyssia, Guillaume Blanc, cordonnier à Arinthod, Claude-Adrien Jault, ancien curé de Chatonnay, Lanternier, curé dudit lieu, Jean Mouchet, de Cernon, etc.

E. 862. (Registre.) — In-folio, 328 feuillets, papier.

1607. — BUSSY. — Reconnaissances de cens sur des terres sises aux territoires de Dramelay et Arinthod. Noms des principaux censitaires : Pierre Courveyssia, Jehan Morel, Benoît François, Guillaume Guerry, Pernette Vaulchier, Humbert Jacquel, François Mathon, Simonne Caruel, Claude et Pierre Vuillermot, etc., etc.

E. 863. (Registre.) — In-folio, 91 feuillets, papier.

1696-1697.— BUSSY.— Reconnaissances de cens sur des terres sises aux territoires de Faverges, Cézia, Hautecour et Saint-Hymetière.—Noms des censitaires : Denys Drappier, Joseph Jacquemin, Benoît Henry, de Faverges ; Jean-Claude et Jean-Baptiste Filloz, Denys Ravier, Claude Sicot, Christophe Chrestin d'Anchay, Jean Oyselet, notaire, de la Serra, Basset, curé de Cernon, Claude-Antoine Godin, de Cézia, Benoît Comte, Françoise Masson, Jean-Baptiste Jacquillon, Jean Charrière, dit Brimeroz, Jean Maton, Claude Benoît, etc.

E. 864. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin.

1483. — BUSSY. — Partage des biens d'Antoine de Bussy, entre Gasparde, fille de Guillaume de Bussy, veuve de Guyot de Frangy ; Guyganne, veuve de Tibaut d'Ault de Balay et fille dudit Guillaume de Bussy, Antoinette, fille de Guillaume de Bussy, femme de Humbert Bachelard, et Mathie, fille de Philippe Seyturier et de Marguerite de Bussy, toutes nièces du *de cujus*, partage fait par-devant les notaires Denisel et Blanchard.

E. 865. (Registre.) — In-folio, 189 feuillets, papier.

1528. — BUSSY. — Reprise et dénombrement de ce fief, par Claude de Bussy, écuyer, à François Maréchal, chevalier, et Françoise de Luyrieux, son épouse, dame de Meximieux et d'Arinthod.

E. 866. (Registre.) — In-folio, 451 feuillets, papier.

1558. — BUSSY. — Reconnaissances de cens dépendants de ce fief. — Noms des censitaires : Pierre et Humbert Courbe, de Bletterans, Adrien Boissot, d'Arlay, Dole de Montjustin, écuyer, Pierre Mercier, de Lons-le-Saulnier, Antoine Perrier, du Petit-Messia, Pierre Billot, de Courlans, Huguenin Guierre, de Courbouzon, etc., etc.

E. 867. (Registre.) — In-8°, 382 feuillets, papier.

1688-1695. — BUSSY. — Reconnaissances particulières de fonds dépendants de ce fief.

E. 868. (Registre.) — In-folio, 477 feuillets, papier.

1633. — BUSSY. — Reconnaissances de cens sur des terres sises aux territoires de Menouille et Cernon.—Noms des censitaires : Jacques Monnier, Antoine Grelus, Jean Muyard, Jean Mochet, Jean-Hymetière Lambert, de Cernon; Denys et Amye Monnier, Claude Guignard, Anatoile Boillet, Claude Retordon, Antoine Lançon, Claude Juhen, Claude Blondet, de Menouille.

E. 869. (Registre.) — In-folio, 836 feuillets, papier.

1516. — BUSSY. — Livre des reconnaissances des cens dépendants de cette seigneurie dressées par le sieur Humbert Antoine, de Sézéria, clerc, notaire public, coadjuteur fermier du scel, tabellion de Montmorot. — Noms des principaux censitaires : Émart et Humbert Alier, Laurent Anselme, Philibert Andelot, Pierre Barbier, Claude Bataillard, Laurent Baud, Antoine Berthet, Humbert Bey, la veuve de Jean Chapelier, Claude Coillet, Hector Desbois, etc.

E. 870. (Registre.) — In-folio, 811 feuillets, papier.

1630. — BUSSY. — Livre des reconnaissances de cens sur les territoires de Lavans, Chemilla, Anchay, Tarcia, Faverges, Hautecour, Saint-Hymetière. — Noms des principaux censitaires : Loys et Antoine Filloz, Guillaume Guerry, Antoine Henry, Humbert Potard, Benoît Ramey, etc. de Lavans ; Jean Burra, Jean Bayet, Guillaume, Pierre et Françoise Masson, Benoît Vuitton, etc., de Chemilla ; Félix Ramier, Claude Gentelet, Claude Bretin, Nicolas Chrestin, etc., d'Anchay ; Humbert Vuillard, Claude Jaquemin,

etc., de Saint-Hymetière; Claude Genod, Benoît Mugnier, Jean Drappier, Humbert Thévenot, de Faverges; Isabelle Bretin, Étienne Besson, Claude et Guillaume Loset, Claude Peletier, Benoît Godin, etc., de Cézia et Hautecour; Humbert Benoît et Jean Guerry, de Cornod; Humbert Christin, de Condes.

E. 871. (Cahier.) — In-8°, 52 feuillets, papier.

1785-1788. — Byarne. — États des biens, terres, prés, cens dépendants de cette seigneurie.—Les principaux censitaires sont : Nicolas Dinant, Jacques Dubois, Etienne Pinget, Nicolas Fleurot, Madeleine Fleurot, Philippe Jussey, Nicolas Joly, Jean Meny, Pierre Malachez, Jean Nouveaux, Joseph Pontarlier, Pierre et Antoine Petit, Laurent Champion, Joseph Vernon.

E. 872. (Registre.) — In-8°, 109 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — Byarne. — Manuel des cens et rentes dus à madame de Byarne. — Les principaux censitaires sont : Gilbert Antoine, Claude Basson, Pierre Barbastre, François Boillaux, Claude Baroz, François Bruandet, Jean Bourdon, Claude Chevaux, Joseph Douard, Pierre Derey, Jean Dufour, Jean-Claude Dambin, François Foulin, Jean Maconnaux, etc.

E. 873. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1676-1755. — Byarne. — Reconnaissances de cens au profit de M. de Byarne, par Marguerite Boillau, veuve de Pierre Pontarlier, Anatoile Richard, Claude Balbastre, François Jussey, Jean Dambin, Antoine Grévy, Constance Richard.

E. 874. (Registre.) — Grand in-8°, 66 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — Byarne. — Inventaire des titres de la terre et seigneurie de Byarne appartenant à messire Jean-Prosper Dagay de Byarne, écuyer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. (La plupart des titres mentionnés dans cet inventaire ne se retrouvent pas aux archives du Jura.)

E. 875. (Registre.) — Grand in-8°, 74 feuillets, papier.

1784. — Byarne. — Manuel des cens dus à madame de Byarne.—Les principaux censitaires sont : Joseph Vernon, François Jussey, Nicolas Fleurot, Jean-François Chevaux, les héritiers de Pierre Grozon, Jacques Dubois, Jean-Baptiste Simonnin, Laurent Champion, Joseph Pontarlier, Antoine Fréret, veuve Basson, etc.

E. 876. (Brochure.) — In-8°, 19 pages, papier (imprimée).

1789. — Catin. — Observations pour le sieur Catin, la demoiselle Fritz, son épouse, et le sieur Tissot, demandeurs, sur le précis responsif des sieurs Moutrille frères, défendeurs, dans le procès qu'ils ont avec ces derniers au sujet d'un prêt de 2,166 livres de salin fait par Melchior Fritz, verrier à Biaufonds, salin que les frères Moutrille prétendent avoir rendu.

E. 877. (Portefeuille.) — 6 pièces, parchemin ; 4 pièces, papier.

1544-1613. — Charreton. — Lettres patentes de Philippe II accordant à Christophe de Villey, gentilhomme de sa maison, une pension de 300 francs (1562). — Ordonnance de Francois de Vergy au sujet des malversations dans la répartition des impôts mis sur les communautés du comté de Bourgogne pour l'entretien des gens de guerre. — Commission donnée par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, à Christophe de Villey, gentilhomme de la maison du Roi, de lever une enseigne de 200 hommes de pied pour la défense du comté de Bourgogne (1558, signature d'Emmanuel-Philibert). — Mandement de Sa Majesté Philippe II, commettant Claude de Vergy, gouverneur du comté de Bourgogne, pour recevoir le serment que doit prêter Guillaume de Villey, comme capitaine gouverneur et châtelain des villes et maisons fortes de Bletterans et d'Arlay et gruyer des bois de Chalon ès terres et seigneuries sises au quartier « d'en bas » (1592). — Publication du testament de Jean-Ferdinand de Villey. — Commission de lieutenant général du régiment « des piétons walons » donnée par le comte de Mansfelt à Christophe de Villey (1558) ; — mandement, relief et exécution pour madame la baronne de Pierre contre dame Antoinette de La Jonchière, veuve de noble Christophe de Villey, tutrice de Jean-Fernand de Villey (1613). — Lettres patentes de Charles-Quint, nommant capitaine gouverneur du château de Grimont, près Poligny, Christophe de Villey en remplacement de Jehan Bonnot, sieur de Courmoillon, qui a résigné ses fonctions dans les mains du chancelier de Granvelle (1544).

E. 878. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 9 pièces, papier.

1564-1617. —CHARRETON.— Copies non signées concernant le décret des biens de M. et Mme de Chassey, impétré par noble sieur Jean Deschamps (1592). — Requête présentée à la cour par madame la baronne de Pierre contre maître Claude Mercier, par laquelle elle expose qu'elle n'est point chargée d'une rente cédée à demoiselle Catherine Chaumont, veuve de l'avocat Masson, et que c'est le sieur de Villey, son fils, qui doit la servir (1617). —Requête de dame Anne-Antoine de Charreton, dame de Beauregard, etc., etc., par laquelle elle expose au bailli d'Aval l'état de sa fortune constaté dans son contrat de mariage avec le sieur de Villey (1611). — Attestation donnée par don Hernando Alvarez de Toledo, duc d'Albe, grand maître d'hôtel du roi d'Espagne, que Christophe de Villey est gentilhomme ordinaire de la maison de Sa Majesté et, comme tel, couché sur les registres de l'hôtel du roi (1564). — Arrêt du parlement ordonnant que les biens des héritiers de Benoît Charreton, seigneur de Chassey, seront vendus jusqu'à concurrence des dettes de la succession (1619). — Interpellation faite à madame de La Jonchière pour accepter ou refuser ce qui a été fait par le traité de mariage de madame de Pierre. — Traité entre Henriette d'Aens, veuve de Benoît Charreton, d'une part, et messire Jean Charreton, prêtre, et noble Maximilien Charreton, ses enfants, au sujet de la succession de leur père.

E. 879. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 10 pièces, papier.

1558-1654. — CHARRETON. — Transaction et traité fait entre dame Henriette d'Aens, femme et compagne de messire Benoît Charreton, seigneur de Chassey, et messires Jean Charreton, prêtre, et Émilien Charreton, frères, et Charlotte et Anne Charreton, au sujet du testament et hérédité de Benoît Charreton (1611). — Grosse de traité et accord portant constitution de la rente de 480 francs au profit de généreux seigneur Claude de Thiard, baron de Bissy, Pierre Vaudrey, sur généreux seigneur Claude de Louverot, baron du Pin, etc., tant en son nom qu'au nom de Jean-Claude de Louverot, son frère. — Consultation juridique non signée sur le testament de M. et Mme de Chassey. — Consultation juridique signée des avocats Drouaillet, Michoutey, Vaquand au profit de madame de Chassey, de ses filles et de son fils Maximilien sur la transaction de 1611 analysée plus haut. — Reconnaissance, ouverture, et publication du testament solennel de Benoît Charreton de Chassey et d'Henriette d'Aens, sa veuve, (1600). — Copie de la vente d'une maison sise à Lons-le-Saulnier en la grande rue et d'une grange sise en la rue du Four dans la même ville, faite par Guillaume Charreton, abbé de Rosières, à Nicolas Laval, de Lons-le-Saulnier, marchand, pour la somme de 1,500 francs comtois (1605). — Mémoires et instructions des biens, droits et actions qui compètent au sieur protonotaire de Chassey, par le moyen du prédécès de ses père et mère (1630). — Lettres patentes du comte de Mansfelt accordant à Christophe de Villey un traitement de cent livres de quinze gros par mois, comme lieutenant général du régiment des piétons souldarts (1558). — Constitution de la rente de 80 francs, par la veuve et les héritiers de François Richardot, seigneur de Molans, au profit de messire Christophe de Villey (1586). — Clôture de compte pour dame Anne de Lezet, veuve de Jean-Ferdinand de Villey, contre noble Claude Bouton, baron et seigneur de Pierre (1629).

E. 880. (Portefeuille.) — 1 pièce, 1 cahier in-8°, 19 feuillets, papier.

XVIIIe siècle.—CHEVRIÈRE.— (Voir l'article E. 959.)

E. 881. (Registre.) — In-folio, 214 feuillets, papier

1684-1685. —CHILLY. — Domaine et droits seigneuriaux du seigneur baron de Pymorain et de l'Isle, etc., sur les villages de Chilly, Condamine, Nilly, Frébuans, Gevingey, Beyne, Trénal, Geruge. — Les principaux censitaires sont : François Grand, Cathelin Regalier, les héritiers d'Étienne Toysin, Adrien Jocart, Joachim Moissia, etc. (Le registre porte à la première page les armes de la famille de Marnix qui sont : d'azur, à la bande d'argent accompagnée de deux étoiles d'or.)

E. 882. (Portefeuille.) — 7 cahiers, in-8°, 152 feuillets, papier.

1759. — CHILLY. —Reconnaissances des biens, cens et rentes formant le fief de M. de Beaurepaire, relevant de la seigneurie de Chilly. — Les principaux censitaires sont : François Clavey, Jean Berger, Pierre Chausset, Jean-Claude Roy, Jacques Jacquemet, la veuve Figuet, Pierrette Lacroix, Claude Mayet, l'abbé Bataillard, François Bassard, Claude-Humbert Santonna, Claude Poupette, Denis Grand, Jean-François Marandet, Humbert Poirrier, Noël et Simon Convers, Charles et Laurent Brun, etc.

E. 883. (Portefeuille.) — 1 pièce, 1 cahier, in-8°, 56 feuillets, papier.

1725-1783. — CHILLY. — Consultation de l'avocat Gallet, de Besançon, dans le procès pendant entre M. de Chilly et la communauté dudit lieu, d'une part, et Denis Grand et consorts, habitants des Baraques de Montmorot, d'autre part, au sujet des droits de pâturage et de parcours dans les bois de Montarlot. — Extrait des registres du parlement donnant le dénombrement de la terre de Chilly ainsi que des fiefs qui en relèvent.

E. 884. (Portefeuille.) — 4 pièces, 1 cahier, in 8°, 45 feuillets, papier.

1658-1789. — CHILLY. — Manuel incorporé des cens du fief de M. de Beaurepaire, à Chilly, Frébuans, Messia, Trenal et Bonnaud, qui se payent par moitié au chapelain de la chapelle Sainte-Marguerite, érigée dans l'église Saint-Désiré de Lons-le-Saulnier, et l'autre moitié ainsi que les lods audit seigneur de Beaurepaire, le tout payable audit lieu de Chilly, le jour de la Saint-Martin d'hiver, savoir les grains, à la mesure des cens de Lons-le-Saulnier et Chilly, et les lods, au denier douze. — Les principaux censitaires sont : François Clavel, François Bassard, Pierre Chausset, Pierre Jonaz, Antoine Thaurin, de Larnaud, la veuve Figuet, Pierrette Lacroix, Claude Mayet, meunier audit Chilly, l'abbé Bataillard, François Bassard, Claude-Pierre Verne, Claude-Humbert Santonna, etc. — Acensement au profit du sieur Christophe Grivel, de Lons-le-Saulnier, docteur ès droits, en qualité de père et procureur légitime du sieur Joseph Grivel, son fils, clerc chapelain de la chapelle Sainte-Marguerite fondée en l'église paroissiale Saint-Désiré de Lons-le-Saulnier, à Jean Ducret, de Montmorot, d'une pièce de terre sise au territoire de Chilly, moyennant le cens annuel et perpétuel de 3 francs. — Requête présentée à l'intendant par l'abbé Grivel, curé de Saint-Eusèbe, pour obtenir des habitants de Montmorot, cessionnaires du sieur Jean Ducret, le payement du cens qui lui est dû. — Reconnaissances de cens au profit de M. Claude-François Grivel, chapelain de la chapelle Sainte-Marguerite érigée en l'église Saint-Désiré, sur madame Bouiller, le sieur Bouiller, de Cesancey, Jacques Poly, de Nilly, et Claude Thévenot, de Condamine.

E. 885. (Brochure.) — In-8°, 24 pages, papier (imprimée), sans date ni nom d'imprimeur.

XVIIIe siècle. — CHILLY. — Extrait des titres vérifiant les droits seigneuriaux sur les village, territoire et prairie de Trénal pour messire Claude-Charles-Philippe de Saint-Mauris, chevalier, comte de Montbarrey, de Savigny en Revermont, baron du Fay, de Beaurepaire, Ruffey-sur-Loignon, seigneur d'Avrigney, de Brucey, Choisey, etc., et noble Claude-Louis Roz, de Lons-le-Saulnier, écuyer, seigneur de Pierre, coseigneur dudit Trénal.

E. 886. (Portefeuille.) — 2 pièces, papier.

XVe siècle. — CHISSEY. — Enquête au sujet du droit que prétendent avoir les seigneurs de Chissey de faire prendre par les forestiers les *mésusants ès bois* de Chaux et de confisquer leurs chevaux et chariots.

E. 887. (Cahier.) — Petit in-8°, 36 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — CONLIÉGE. — Factum intitulé : « Réflexions sur la légitimité de la dîme générale de Con-« liége appartenant à Madame l'abbesse de Lons-le-Saul-« nier, à Messieurs les doyen et chanoines du noble cha-« pitre de Baume et à M. du Chatelier Dumesnil, seigneur « de Binans, tous codécimateurs rière Conliége. »

E. 888. (Registre.) — Petit in-8°, 111 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — CORDIER. — Manuel des rentes et cens dus à cette famille.

E. 889. (Portefeuille.) — 3 pièces, papier.

1716-1791. — DUPASQUIER. — Déclaration et dénombrement des seigneuries de Fétigny et de Villeneuve que donne messire Éléonore-Bénigne-François Dupasquier, seigneur de la Villette et autres lieux, à haut et puissant seigneur messire Louis de Gand de Mérode de Montmorency, prince d'Isenghien, maréchal de camp des armées du Roi, seigneur d'Orgelet et autres lieux ; — état et inventaire des titres que M. Canod, de la Villette, produit au greffe du district d'Orgelet.

E. 890. (Portefeuille.) — 3 pièces, papier.

1681-1774. — DUPASQUIER. — Manuel des dîmes de la Villette, Fétigny, Légna, Néglia, dépendants de la seigneurie de la Villette ; — grosse portant reconnaissance de payer une

dîme sur des champs de lentilles, orge et fèves situés au territoire de Montadroit, par différents particuliers dudit Montadroit, au profit de M. de la Villette.

E. 891. (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1743. — ÉCRILLES. — Reconnaissances et déclarations des domaines, moulins, terres, prés, bois, etc., appartenant au seigneur d'Écrilles.

E. 892. (Portefeuille.) — 1 cahier, in-8°, 10 feuillets, papier.

1700. — FRANCHET DE RANS. — Testament de Claude de Franchet, écuyer, seigneur d'Osse.

E. 893. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier.

1755. — GILLEY DE MARNOZ. — Procès entre madame la comtesse de Grammont-Rosen et M. le marquis Duchâtelet, au sujet de la succession de mademoiselle de Marnoz.

E. 894. (Portefeuille.) — 13 cahiers, in-8° et in-folio, 450 feuillets, papier.

XVIe siècle-1782. — JOUSSEAUX. — Reconnaissances des droits seigneuriaux sur les terres de Jousseaux et Sottessard.

E. 895. (Registre.) — In-folio, 433 feuillets, papier.

1759. — JOUSSEAUX. — Inventaire des titres de la famille de Jousseaux concernant Montmorot et les villages du ressort, dressé par le sieur Alardet, de Besançon.

E. 896. (Portefeuille.) — 11 pièces, parchemin; 27 pièces, papier.

1619-1789. — MANTRY. — Constitutions de cens et de rentes au profit de cette famille.

E. 897. (Portefeuille.) — 126 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — MARCIA DE COLIGNY. — Titres des propriétés foncières de cette famille sises à Coligny, Nantey, Saint-Jean d'Etreux, Villeneuve-sous-Charnod. — Acquisition faite par messire François Marcia de Coligny de la charge de secrétaire du Roi; correspondance au sujet de cette acquisition; quittances.

E. 898. (Brochure.) — In-8°, 35 pages, papier (imprimée).

XVIIIe siècle. — MEALLET DE FARGUES. — Mémoire pour messire Joseph de Meallet de Fargues, ancien comte de Lyon, premier évêque de Saint-Claude, seigneur direct et haut justicier de Saint-Claude, des dépendances et notamment du territoire de Septmoncel, prenant le fait et cause des fermiers de l'évêché et demandeur, contre Jean-Jacques Fournier, se prétendant légataire universel de Claude-Benoît Fournier, son cousin, defendeur, sur le droit de main-morte, établi par la coutume de Franche-Comté.

E. 899 *bis*. (Portefeuille.) — 1 pièce, papier.

1499. — MOIRON. — Fondation par .... de la chapelle de MM. de Moiron dans l'église collégiale de Cuiseaux.

E. 900. (Portefeuille.) — 47 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — MONNOT. — Correspondance de famille; quittances; constitutions de rentes et de cens, amodiations des immeubles appartenant à cette famille dans le bailliage de Baume-les-Dames.

E. 901. (Portefeuille.) — 10 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1696-1710. — MONNOT. — Traités de mariage : entre le sieur Jean-Claude Joly, de Marvaux, en Savoye, résidant à Belvoir, d'une part, et demoiselle Claudine Monnot, dudit lieu, d'autre part; — entre le sieur Pierre-François Maignin, de Passavant, procureur d'office audit lieu, et demoiselle Jeanne-Baptiste Monnot, de Belvoir (1661); — entre Pierre Monnot et Antoinette Devillers; — entre le sieur Jacques Monnot, professeur royal, doyen de la faculté de médecine et recteur magnifique de l'université de Besançon, et demoiselle Jeanne-Baptiste Symon, veuve du sieur Laguille, citoyen de Besançon; — entre Jean-Jacques Comtot, conseiller au magistrat de la ville de Dôle, et Claude-Françoise Monnot. — Testaments de : messire Jacques Monnot, professeur en l'université de Besançon, et de dame Denise Pauteret, son épouse; — de Jean-

Baptiste Monnot; — Lettres de bourgeoisie en la ville de Belvoir délivrées à Antoine Monnot, de Bonnestage, marchand; — Diplômes: de docteur en théologie, de vice-recteur de l'académie, délivrés à Jacques Monnot;— de bachelier et de licencié en droit délivrés à Jean-Baptiste Monnot; — bulle du pape Clément, nommant Jacques Monnot, chanoine coadjuteur en l'église Saint-Anatoile de Salins en remplacement de Jean-Baptiste Pautheret que ses infirmités obligent à se retirer.

E. 902. (Portefeuille.) — 19 pièces, parchemin; 21 pièces, papier.

1686-1720.— Monnot. — Traité passé entre le sieur Jean-Baptiste Monnot, trésorier de l'université, et dame Anne Pautheret, veuve du sieur Meurgey, au sujet de la succession du sieur Pautheret, en son vivant greffier du parlement; — publication du testament de messire Jacques Monnot, chanoine en l'église Saint-Anatoile de Salins; — lettres d'institution du sieur Jean-Baptiste Monnot, de Belvoir, comme tabellion général dans le comté de Bourgogne; — extrait du partage fait entre les héritiers Monnot de la succession de Jacques Monnot, leur oncle; — traité et quittance de dot constituée par le sieur professeur Monnot et la demoiselle Claudine Petitot, sa femme, pour la réception de demoiselle Etiennette Monnot, chez les Ursulines de Dôle; — traités de mariage: entre Antoine Monnot et Françoise Vannerot; — entre Pierre-François Pauthier et demoiselle Françoise Monnot; — testament de Claudine Petitot, femme de Jean-Baptiste Monnot, de Belvoir; — grosse de la rente annuelle au capital de 1,000 livres au profit du sieur Jean-Nicolas Lepin, sur le sieur Jacques Monnot, chanoine de Saint-Anatoile de Salins; — grosse de la rente annuelle de 26 livres 10 sols estevenins, au profit des chanoines de l'église Saint-Anatoile de Salins, par messire Jacques Monnot, chanoine en cette église; — grosse de la rente annuelle de 3 francs 8 gros, au profit des chanoines de Saint-Anatoile, par Jacques Monnot, chanoine en cette église; — copie d'un billet que le sieur et la demoiselle Duchaime, de Baume, doivent signer au profit du sieur Jean-Baptiste Monnot, avocat au parlement et trésorier-secrétaire de l'université de Besançon; — procès-verbal de la visite de la maison canoniale possédée jadis par le sieur révérend prévôt de Barterand et ensuite par le chanoine Monnot; — constitution de rente au profit de dame Claudine d'Orival de la somme de 130 livres, par Jean-Baptiste Monnot.

E. 903. (Portefeuille.) — 84 pièces, papier.

XVIII° siècle. — Monnot. — Correspondance de Jacques Monnot au sujet de l'administration de ses domaines de Belvoir et du Vernois; — baux, quittances de fermages.

E. 904. (Portefeuille.) — 28 pièces, papier.

1751. — Montaigu. — Procès entre Claude-Marc de Montaigu, marquis de Boutavent, et Charles de Champagne, héritier de Louis de Champagne et Jeanne-Baptiste Lamourelle, au sujet de la discussion des biens de la famille de Laubespin.

E. 905. (Portefeuille.) — 18 pièces, papier.

1712. — Montaigu. — Procès entre Claude-Marc de Montaigu, baron de Boutavent, agissant comme héritier de Jean-Claude de Montaigu, son père, et Elisabeth de Saint-Maur, fille naturelle et donataire du baron de Dramelay, au sujet de la succession de ce dernier.

E. 906. (Portefeuille.) — 33 pièces, papier

1651-1770. — Montaigu. — Pièces de procédures; — amodiations de terres et granges; — états du bétail laissé aux fermiers; — quittances; — correspondance avec des procureurs et des hommes de loi au sujet de l'administration des biens de la famille de Laubespin.

E. 907. (Portefeuille.) — 71 pièces, papier.

XVII°-XVIII° siècle. — Montaigu. — Poursuites exercées contre des débiteurs de cens par MM. de Laubespin et de Montaigu; — traité et transaction passés entre le sieur Jean-François Montcroissant, sa mère, ses frères et sœurs, d'une part, et messire Charles-Achille de Battefort, au sujet des pensions à eux accordées par le testament de Claude-Gabriel de Battefort, pensions réduites par cette transaction à 400 florins de Brabant; — mémoire dans le procès élevé entre M. de Montaigu et M. de Laubespin au sujet du décret mis sur les biens des sieurs Cretin, de Saint-Amour; — copie des requêtes et conclusions en dépens de M. de Montaigu, dans ce procès; — extrait du partage de la succession de messire Claude-Ferdinand,

baron de Brun, entre Ferdinand-Agathange de Brun, son fils, colonel au régiment de Laonnais-infanterie, et Jeanne-Marie de Brun, sa fille, épouse de messire Claude-Marc de Montaigu, marquis de Boutavent.

E. 908. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1787-1791. — MONTAIGU. — Procédure en saisie contre Antoine Chasot, fermier de la seigneurie de Boutavent, à la requête de Claude-Louis-Marc, seigneur de Boutavent.

E. 909. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 11 pièces, papier.

1649-1754. — MONTAIGU. — Seigneurie de Boutavent. — Reconnaissance de l'état des moulins de Lantenne; — bail de ces moulins par Marc de Montaigu, baron de Boutavent; — bail des prés situés sur le territoire de Vescles et dépendants de la seigneurie de Boutavent; — dénombrement fourni à la chambre des comptes de Dôle, par Jean-Claude de Montaigu, du marquisat de Boutavent dont font partie Vallefin et Vescles; — donation par Marc de Montaigu, baron de Boutavent, au sieur Brest, curé de Vescles, d'un pré pour agrandir le jardin du presbytère; — déclaration des revenus du marquisat de Boutavent; — sous-baux d'immeubles dépendants de cette seigneurie.

E. 910. (Portefeuille.) — 20 pièces, papier.

1754-1784. — Procès entre Étienne de Villette, écuyer, seigneur de Chavagna, et Marc-Antoine de Montaigu, seigneur de Boutavent; — sous-bail des moulins et battoir de Lantenne, par le sieur Bichat, fermier des seigneuries de Cornod et Boutavent; — procès entre Claude-Louis-Marc de Boutavent et le sieur Clerc, d'Arinthod, fermier des moulins de Lantenne.

E. 911. (Portefeuille.) — 17 pièces, papier.

1551-1715. — MONTAIGU. — Seigneurie de Boutavent. — Traité entre Jean de Pra, prieur des Bouchoux, au nom de Philibert de Rye, évêque de Genève et abbé de Saint-Oyan-de-Joux, et Louise d'Usier, veuve d'Hector de Chassault, écuyer, seigneur de Boutavent, et Philibert de Chassault, son fils, au sujet d'une écluse que ces derniers voulaient établir sur la rivière d'Ain pour construire un moulin; — procès entre les habitants de Vescles, Boutavent et Chemilla, d'une part, le curé de Vescles et Antoine de Chassault, épouse de Jean Gauthiot, dame de Boutavent, au sujet du règlement des droits curiaux; — bail des moulins et battoir de Lanthenne, par Marc de Montaigu, chevalier, baron de Boutavent; — bail par Jean-Claude, marquis de Montaigu, baron de Boutavent, de la seigneurie de Boutavent; — bail des revenus de cette seigneurie par le même.

E. 912. (Portefeuille.) — 1 pièce, 2 cahiers in-8°, 31 feuillets, papier.

1559-1655. — MONTAIGU. — Seigneurie de Boutavent. — Enquête sur les limites de la grange de Tréchargier, dépendante de cette seigneurie; — déclaration des biens dépendants de la baronnie de Boutavent, propriété de Jean Gauthiot, écuyer, sieur d'Ancier, et d'Antoine de Chassault, son épouse; — procès entre Louise d'Usier, veuve d'Hector de Chassault, dame de Boutavent, d'une part, et les habitants de Rupt, de l'autre, au sujet de l'impôt des quatre cas; — vente de diverses pièces de terre faite par Claude Janod, de Vescles, à Marc de Montaigu, sieur de Moyron et de Boutavent.

E. 913. (Portefeuille.) — 1 cahier, grand in-8°, 33 feuillets, papier.

1771-1778. — MONTAIGU. — Seigneurie de Boutavent. — Manuel des cens de cette seigneurie assignés sur des terres sises à Vescles, Rupt, Chemilla, Condes, Boutavent et Montcoux. — Noms des principaux censitaires : les héritiers du sieur Martin, Claude-Alexis et Pierre Bey, Claude Delonnez, François Boisson, Claude Poncet, etc., de Vescles; François Claudet, Claude Marchon, Augustin Jacquin, Ferdinand Favet, Humbert Gallet, Alexis, Janot-le-Vieux, etc., de Rupt; Jean-Baptiste Perrêt, Pierre Guy, Claude Chevassus, etc., de Chemilla; Claude-Joseph Guyau, Léonard Depraz, Claude-Joseph Dalphin, Joseph Bombois, Prosper Marion, etc., de Condes; François Bolomier, Philibert Tissot, etc., de Boutavent.

E. 914. (Portefeuille.) — 1 pièce, papier.

1694. — MONTAIGU. — Seigneurie de Boutavent. — Notes historiques sur cette seigneurie. D'après ces notes, le marquisat de Boutavent se composait, au XVIIe siècle, de la terre et seigneurie de Boutavent, consistant dans les villages de ce nom, de Vescles, Rupt, Chemilla, Montcoux,

Condes et Anchay, dont les habitants sont sujets de ladite seigneurie, en toutes justices, haute, moyenne et basse; « proche le village de Boutavent, il y a un château dont il ne reste qu'une haute tour couverte en laves; la rivière *Daim* passe au village dudit Condes et est bannale tant audit lieu qu'ailleurs rière la seigneurie dudit Boutavent, au droict qu'il n'est permis à qui que ce soit d'y pescher à peyne de l'amende de soixante sols au profit du seigneur de ladite terre. »

E. 915. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 11 feuillets, papier.

1495. — MONTAIGU. — Fief de Vescles relevant de la seigneurie de Boutavent. — Déclarations des biens acquis de Claude de Bussy, par Pierre de Seyturier, avec les confins de ces biens et les reconnaissances des cens qui y sont compris. — Noms de quelques censitaires: Barthélemy, Thomas et Pierre Grebin, Étienne et Louis Tissot, etc. Les cens consistaient en froment, avoine, argent, fromage et gelines; l'argent se payait en monnaie de Savoie.

E. 916. (Portefeuille.) — 1 pièce, papier.

1619. — MONTAIGU. — Fief de Vescles relevant de La seigneurie de Boutavent. — Reprise de ce fief par Hugues Tournon et ses neveux.

E. 917. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin.

1555. — MONTAIGU. — Seigneurie de Boutavent. — Acte de vente par Jeanne d'Arloz, veuve de Guillaume de la Molière, à Jeanne Dynoley, veuve de François Guyot, seigneur du Villars, d'immeubles sis au territoire de Treffort.

E. 918. (Registre.) — In-folio, 470 feuillets, papier.

1545. — MONTAIGU. — Terrier de la seigneurie de Thoissia. — Noms des censitaires: Juhen Pointet, Philiberte Bonet, Perrenin Millet, Michel Martin, Jehan Richard, Audrey Giroz, Claude Giboy, Noël Richard, Pierre Jolycorps, Jehan Curtet, Laurent Martin, Jehan Colet, Jehan Lescuyer, Philiberte et Marguerite Richard, etc.

E. 919. (Portefeuille.) — 45 pièces, papier.

1684-1751. — MONTAIGU. — Constitution au profit du marquis de Montaigu d'un cens de 12 livres, par Jean et Claude Arnoux, dit Sarrazin, de Sainte-Agnès; — bail fait à Jean-Baptiste Macheperrin, et Jean-Baptiste Leblanc, vignerons, d'une vigne sise à Casamène, appartenant au marquis de Montaigu; — grosse au profit de messire Claude-Marc de Montaigu, marquis de Boutavent, et de dame Marie-Angélique de Brun, sa femme, de la cession à eux faite par le sieur Étienne Borrel, d'Arinthod, tant en son nom qu'à celui de ses frères et sœurs, de la rente annuelle de 27 livres, sur Louis Prudent, et Anne Perrenin, sa femme, demeurant à Recanoz; — mandement *de debitis* rendu au profit du marquis de Boutavent par le bailli d'Orgelet; — compte fait entre le sieur Girardot en qualité de procureur spécial de M. le marquis de Boutavent et le sieur Pierre Allemand, fermier du domaine de Mexières, à la suite duquel sont insérées les sommes dont ledit fermier est reliquataire; — correspondance de M. le marquis et de madame la marquise de Montaigu avec l'avoyer de Fribourg et le capitaine Blondel, châtelain de la seigneurie de Mexières en Suisse, au sujet de l'administration de cette seigneurie.

E. 920. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 3 pièces, papier.

1682-1708. — MONTAIGU. — Commandise au profit de Jean-Claude, marquis de Montaigu, seigneur d'Arinthod, Dramelay, Fétigny, par Emmanuel Boisson, de Dramelay; — Notes sur la seigneurie de Cressia appartenant à la famille de Montaigu (dans ces notes sont analysées un certain nombre de lettres intéressant cette famille et celle de Toulongeon); — acte de vente d'un cens de 16 *pareils* de blé assigné sur les territoires de Vescles, Condes, Chemilla, Rupt, par M. de La Charme, au marquis de Boutavent; — vente par les dames de Lagnieu, en Bugey, au marquis de Montaigu, grand bailli de Besançon, de tous les biens-fonds qu'elles possèdent à Verlieu, la Balme, Amblagnieu.

E. 921. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 25 pièces, papier.

1640-1749. — MONTAIGU. — Correspondance du marquis Marc de Montaigu avec des procureurs et des commissaires à terrier au sujet de l'administration de ses biens; — arrêt du parlement de Dôle cassant le testament du sieur Gauthiot, seigneur d'Ancier, fait au profit des R. P. Jésuites de Besançon, et déclarant Antide de Montaigu héritier *ab intestat* du seigneur d'Ancier, (1640); — requête d'Antide de Montaigu, au parlement, pour obtenir la nullité du testament de M. d'Ancier (dans cette requête, on remarque le pas-

sage suivant : « D'ailleurs que l'on recoignoit apparem- « ment que les religieux s'augmentant tous les jours et « occupans les biens de fief comme aujourd'huy les Pères « Jésuites de Besançon ceux dudit sieur d'Ancier qui par « tous droits et très-juste succession, appartenoient audit « suppliant, telles saisies et possessions sont directement « contre les droits de V. M. qui les vient à perdre au « temps des éminents périls, là, ou au lieu d'avoir des « hommes d'armes du bant et rière bant, Votre Majesté en « perd une partie par semblables concessions faites aux « maisons, cloistres, et cecy se prouve parce que ne pou- « vant les religieux servir en personne ne peuvent non « plus mettre un chevalier qui esgalle ceux que la noblesse « a coustume de mettre et qui mesme vat servir en per- « sonne » ; — arrêt de la cour condamnant Jean-Claude, marquis de Montaigu, à payer au sieur Léonard-François de Cheuvière les intérêts de la somme de 3,569 francs ; — déclaration des terres, prés et vignes appartenant au marquis de Montaigu situés sur les territoires de Gevingey, Trenal, Malerey, Nilly, Condamine, Savigny en Revermont (1749).

E. 922. (Portefeuille.) — 12 pièces, papier.

1720-1760. — MONTAIGU. — Baux des biens appartenant à cette famille situés sur le territoire de Saint-Amour ; — extraits de l'acquisition de M. de Laubespin.

E. 923. (Portefeuille.) – 21 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — MONTAIGU. — Extrait des livres des recettes de M. le marquis de Montaigu ; — état de la vaisselle d'argent remise à la charge de la demoiselle Amidey, intendante chez M. de Montaigu, et de la vieille vaisselle que l'on peut vendre ; — état du linge de table et de cuisine ; — état des différents effets dont la demoiselle Amidey doit avoir soin.

E. 924. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin ; 2 pièces, papier.

1682-1686. — MONTAIGU. — Mandement de terrier en faveur de Marc de Montaigu ; — Traité passé entre noble Pierre Sarragoz, docteur ès droits, avocat du Roi au bailliage de Besançon, et demoiselle Georgine Richer, sa femme, d'une part, et généreux seigneur messire Jean-Claude de Montaigu, baron et seigneur de Boutavent, Gevingey, d'autre part, au sujet des dîmes de blé se percevant sur le territoire d'Essia.

E. 925. (Portefeuille.) — 14 pièces, papier.

1698-1780. — MONTAIGU. — Double du contrat passé entre le marquis de Montaigu et madame de Saint-Mauris, épouse du marquis de Laubespin, justifiant les dépenses faites avec les deniers de sa dot ; — mémoires, comptes et quittances de fournisseurs ; — correspondance avec des procureurs.

E. 926. — (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin.

1691. — MONTAIGU. — Constitution de rente par Louis Battefort de Laubespin et Marie-Gabrielle de Saint-Mauris, son épouse, envers le curé et les familiers de l'église de Gray.

E. 927. (Portefeuille.) — 1 plan collé sur toile.

XVIIIe siècle. — MONTAIGU. — Plan de la grange de la saunerie sise au territoire de Tourmont et relevant de la seigneurie de Laubespin.

E. 928. (Portefeuille.) — 1 pièce, papier.

1694. — MONTAIGU. — Fief de Saint-Colomb relevant de la seigneurie de Laubespin. — Bail de la grange de Saint-Colomb par Anne-Catherine Du Harlay, épouse du baron de Dramelay, à Jacques Duraffourg, de Chézery.

E. 929. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin.

1438-1561. —MONTAIGU. — Nomination pour Huguenin Outhenin, de Lons-le-Saulnier, écuyer, du sieur Pierre Vaucher, comme chapelain de la chapelle de la Croix en l'église Saint-Désiré de Lons-le-Saulnier (1438); — échange d'immeubles sis à Lons-le-Saulnier, entre Pierre et Amé Dongerin, dudit lieu. — Vente faite par Claude et Jehan de La Chambre, seigneurs de Montfort et de Sagy, autorisés par Antoine de La Chambre, évêque et seigneur de Belley, leur curateur, à Nicolas Chuppin, conseiller au parlement de Dôle, et à demoiselle Loyse Battefort, sa femme, seigneur et dame de Villerserine, des seigneuries et baronnies d'Arinthod, Tramelay et leurs dépendances, moyennant la somme de 7,600 francs, payables aux créanciers des frères de La Chambre (1561) ; — vente par Henri Bolu, à Michel Laiquel, d'un cens de 5 francs 8 gros ; — rachat par la de-

moiselle Loyse Battefort de la rente de 48 francs par elle constituée au sieur Froissard.

E. 930. (Registre.) — In-8°, 86 feuillets, papier.

XVIe siècle. — MONTAIGU. — Manuel des cens des seigneuries de Charchilla, Meussia et Crenans. — Noms de quelques censitaires : Humbert Berthet, Philiberte Tornier, Jean Folon, Jacques et Claude Favier, Claudat Grillet, Jean Thurel, Humbert Bunod, Thievent Girard, Jean Perret, Anthoine Vulpillat, Jeanne et Pernette Dufourg, Nicolas Secretain, etc.

E. 931. (Registre.) — In-8°, 490 feuillets, papier.

1626-1632. — MONTMIREY-LE-CHATEAU. — Manuel censier de cette seigneurie. — Les principaux censitaires sont : François et Claude Guypotte, Jean Sorbe, Anatoile Royot, Claude et Jacques Chaudot, Anatoile Belin, Guillaume Guyon, Claude Bongarçon, Sébastien Pyot, maître Denys Pyot, tabellion général en Bourgogne, François Chaiget, Jean Siregny le vieil, Sébastien Damongeot, Pierre Thullin, Philibert Bonvalot, Guillaume Sordet, Anatoile Pyot, dit Bigot, les héritiers de Jacques Roubert, dit Cadiz, Pierre Robardet, dit le Roussel, Anatoile Robardet, tous de Montmirey-le-Château. Les manants et habitants de cette localité devaient par chaque toise de maison ayant issue sur la rue et charrière publique douze deniers estevenins. Les échevins dudit Montmirey sont tenus, en présence du châtelain dudit lieu, de loyalement et fidèlement toiser les maisons et iceux toisements rapporter et déclarer aux commis à ce députés. Les manants et habitants de Serre-les-Moulières doivent à Sa Majesté catholique à cause de la seigneurie de Montmirey la redevance annuelle et perpétuelle de quatre livres de cire à cause du *champoi* qu'ils ont au bois de la Serre, payable le jour de la Toussaint, entre les mains des prud'hommes et échevins de Montmirey-le-Châtel, lesquels sont requis d'en appliquer deux livres à la desserte de la chapelle fondée audit lieu en l'honneur de la nativité de la glorieuse Vierge Marie, mère de Dieu. Les manants et habitants de Montmirey-la-ville doivent à Sa Majesté catholique le cens annuel et perpétuel de dix livres estevenins payable en deux termes, à cause de l'accensement à eux fait d'un bois appelé le bois des « Crougne ». En outre, sont censitaires envers le seigneur de Montmirez-le-Château, les habitants de Montmirez-la-Ville dont les noms suivent : Hilaire Boussard, Jean Picard, Denys Nahon, Denys Chaiget, dit d'Esprel, Jeanne Chandot, Georges Laborie, Jacques Proud'hon, Anatolie Gadriot, etc. Les manants et habitants de Frasnes doivent à Sa Majesté catholique à cause de la seigneurie de Montmirey, un cens annuel et perpétuel de 3 sols estevenins; les manants et habitants de Pointre un cens annuel et perpétuel de 11 sols estevenins; les manants et habitants d'Offlanges un cens annuel et perpétuel de 76 sols estevenins; ceux de Moissey un cens de 13 livres et demie estevenins ; ceux de Dammartin un cens de 40 sols estevenins.

E. 932. (Registre.) — In-folio, 238 feuillets, papier.

1769. — MONTMIREY-LE-CHATEAU. — État de tous les biens-fonds de différentes natures, tant en terres labourables que prés et vignes, situés sur le territoire de Montmirey-le-Château, contenant aussi les noms de tous les propriétaires auxquels appartiennent lesdits biens, de même que la somme que chacun d'iceux doit annuellement à M. le comte de Florimond, seigneur engagiste de la prévôté royale de Montmirey et villages en dépendants, gentilhomme de Mgr le duc de Penthièvre, à lui adjugée par arrêts du Conseil et du parlement de Besançon du 20 septembre 1769, à raison d'un sol estevenins par chaque journal de vigne et par chaque voiture de pré, ce qui fait 9 deniers en monnaie de France, et de 4 deniers 1/2 par chaque journal de terre labourable. — Les principaux censitaires sont : M. Tinseau, de Gênes, madame de Fontain, M. le chevalier de Moras, M. Raclet officier, M. Raclet, président, M. Nélaton, Bachelu, Jacques de Fleurey, Mme Mouillet, M. Pyot, trésorier, M. de Villers-Vaudrey, Viton, Pariset, Peutet, Jean-Claude Courbon, Cournut, Armand-François Rebour, Jean-Claude Loret, Alexis Seure, Charles et Jacques Michel, la veuve Pierre Duport, la veuve et les héritiers de Georges Boyer, Joseph Boyer, François Goury, Jean-Claude Laplante, Jacques Diles, Étienne Haulet, Pierre et Christian Pyot, Étienne Haulet, Pierre et Christine Pyot, Étienne Fartevet, Étienne Renaud, Jean Bannelier, François Masuy, Claude Lury, Sébastien Brenier, etc.

E. 933. (Portefeuille.) — 12 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

1639-1690. — MUYARD. — Lettres d'achat au profit de Jean, Gabriel et François Passot, frères, du Grand-Villard, de plusieurs pièces de terre sises audit lieu censables envers la famille Muyard, de Moirans (1688) ; — constitutions de rentes annuelles au profit de Jean-François Muyard, de Moirans, docteur ès droits, par Antoine Gros, Claude-Gabriel Derocher, Claude Morel, etc.

D. 934. (Portefeuille.) — 1 pièce, 1 cahier; 19 feuillets, papier.

XVIIe Siècle. — NAGU. — Voir l'article E. 959.

E. 935. (Registre.) — Grand in-4°, 456 feuillets, papier.

1540. — NANCUISE. — Rentier et reconnaissances générales des droits seigneuriaux sur Nancuise, Chatagna, Vogna, Faverges, Savigna, Sarrogna, Villeneuve-les-Charnod, la Villette, Faverges, Marzenay.— Noms des censitaires : Amye et Jacques Camelin, Pierre Grosjean, Henri, Antoine et Claude Chalon, Loys Bortier, etc., de Nancuise; Pierre Comte, Jehan Breda, Benoit Méra, etc., de Chatagna; Jehan et Pierre Vaulchier, Claude et Pierre Vaulchier, Claude et Jehan Jacquier, Etevenin Roland, Pierre Brocard, etc., de Vogna; Jehan Boisson, Jehan Ducloux, Claude Tissot, Laurent Colon, etc., de Savigna; Jean Malclerc, Jehan Guillemin et Perrenin Perrin, frères, etc., de Sarrogna; Jehan Turrel, Jacques Huguenin, etc., de la Villeneuve; messire Étienne de France, de Fetigny, prêtre, Antoine Visin, Guillebert Convers, etc., de la Villette; Guillaume Estevenoz, Jehan Berthelon, Pierre Maisier, Jehan et Claude Morel, Claude Colon, Claude Melot, etc., de Faverges; Pierre Chaninz, Guillaume Pulin, de Marzenay.

E. 936. (Portefeuille.) — 6 pièces, parchemin; 78 pièces, papier.

1558-1752. — NANCUISE. — Publications de testaments à la justice seigneuriale de Nancuise; noms des testateurs : Claude Bourcier, Gaspard Mochet, Jean Bride, Hippolyte Roussel, Louis et Jeanne Mochet, Antonia Poudroux, Joseph-Anatoile Jané, Loys Fieux, Rolma Janaud, Roland, prêtre, d'Ugna, Jean Vauchier, Martin Gloux, Pierre Buisson, dit Corbet, Pierre-Henri Grosjean, Marie Caboz, Pierre Bey, Joseph Vuillon, François Maréchal, Joseph Lugand, Jehan Rougeot, François Poly, Claude Myod, messire Aimé de France, Pierre Cornu, Noël Muyard. — Dations de tutelles, inventaires pupillaires.

E. 937. (Cahier.) — In-8°, 46 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — NANCUISE. — Registre des testaments publiés en la justice de Nancuise.

E. 938. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 16 pièces, papier.

1694-1700. — PATOUILLET, de Salins. — Assignations, mémoires, inventaires de production dans le procès entre Louis de Guierche de Groson, comte de Beaujeu, et Marguerite Thuresset, veuve Patouillet, au sujet d'un meix composé d'environ trois journaux sis au territoire de la Chaux-sur-Grésille.—Sentence du bailliage de Salins et arrêt du parlement donnant gain de cause à la veuve Patouillet.

E. 939. (Portefeuille.) — 15 pièces, parchemin; 62 pièces, papier.

1622-1720. — PAUTHERET. — Grosse de la publication du testament de Marin Pautheret, de Dôle; — testament et codicille du chanoine Pautheret; — double de la donation faite par messire Jean-Ignace Pautheret aux enfants de messire Jacques Monnot, professeur royal en l'université de Dôle; — double de la cession faite à Jean-Ignace Pautheret, chanoine en l'insigne chapitre de Saint-Anatoile de Salins, par damoiselle Anne-Marie Damondain, veuve de Pierre-François Marandet, de trois rentes foncières; — double du traité passé entre le chanoine Pautheret et le prévôt et le chapitre de Saint-Anatoile au sujet de sa maison canoniale; — procès-verbal de la visite de cette maison qui avait été avant occupée par le chanoine Goullut; — constitution de la rente annuelle de 2 livres 10 sols au profit du chapitre de Saint-Anatoile sur le chanoine Pautheret; — grosse du traité passé entre le professeur Monnot et le chanoine Pautheret; — constitution de rente au profit du chanoine Pautheret sur le sieur Dey, vigneron à Arbois; — bulle du pape Clément XI instituant Jean-Baptiste-Bernard Pautheret, curé-recteur de l'église paroissiale d'Ainvelle, près Luxeuil, et ordonnant qu'il jouisse, en cette qualité, de tous les droits et avantages attachés à l'église d'Ainvelle; — double de l'amodiation faite à Jean Perrenin d'Arbois, par le chanoine Pautheret, de trois pièces de vignes situées au territoire d'Arbois; — grosse du traité de mariage du sieur Claude Pautheret avec damoiselle Philiberte Jacquet; — admission par le magistrat de la ville de Dôle du sieur Claude Pautheret, originaire de Cintrey, au comté de Bourgogne, comme citoyen bourgeois de Dôle, avec la mention faite au dos de cette pièce par Claude Pautheret de la naissance de ses cinq enfants; — nomination faite par Philippe IV, roi d'Espagne, du sieur Claude Pautheret, comme commis greffier du parlement de Dôle; — traité de mariage de Jacquette Lambert, de Morey-lès-Saint-Julien, et de Nicolas Pautheret, de Cintrey; — requête présentée à la cour par Claude Pautheret demandant à être colloqué comme créancier sur les biens laissés par Claude Pautheret, de Cintrey, son cousin; — cession faite par Nicolas Pautheret, de Cintrey, à Claude Gardien, de Molay, prêtre, de diverses rentes; — testament de Jacquette Lambert, épouse de Nicolas Pautheret; — traité passé entre les chanoines Jacquet et

Marin Pautheret, d'une part, et damoiselle Denise Pautheret, femme du sieur Jacques Monnot, docteur en médecine, au sujet d'une maison sise en la rue des Chevannes, à Dôle; — double du contrat de mariage de Nicolas Pasquier, de Saint-Marcel, et d'Étiennette Hudelet, de Cintrey; — acquittement de la rente annuelle de 14 francs, créée par Nicolas Pautheret au profit des Bénédictins de Molay; — constitution de la rente de 21 francs au profit de Simon Richardot, de Morey, par Nicolas Pautheret; — traité fait entre le sieur Jacquet, familier en l'église Notre-Dame de Dôle, et le sieur Pautheret, son beau-frère, au sujet de l'hoirie de feu damoiselle Michelle Duchasne; — copie authentique de la requête présentée à la cour par Philiberte Jacquet, veuve de Claude Pautheret, pour obtenir la discussion des biens de Nicolas Pautheret, avec la notification faite à Jean Pautheret, son beau-frère; — quittance de la somme de 100 francs payée par le greffier Pautheret à la décharge de l'hoirie de ses père et mère; — donation, à cause de mort, faite par Élisabeth Pautheret à Anne Pautheret, femme de François Marcel.

E. 940. (Portefeuille.) — 1 pièce, papier.

1589. — Poitiers. — Procuration par Marie de Poitiers, épouse de Pierre de Fusey, Dorothée de Poitiers, épouse de Christophe Bouton, baron de Pierre, et Jeanne de Poitiers à Marin, de Cramans, procureur au parlement de Dôle, au sujet de l'exécution du décret des seigneuries de Bans et Souvans.

E. 941. (Brochures.) — In-8°, 156 pages, papier (imprimées).

1783. — Poligny (De). — « Consultations et mémoires « dans le procès entre le marquis de Froissard de Poligny, « d'une part, M. le marquis de Lezay-Marnézia, M. Bar- « berot de Vellexon', mesdemoiselles de Poligny, au « sujet de la substitution renfermée dans le testament de « Jean de Poligny, daté de 1636. »

E. 942. (Portefeuille.) — 42 pièces, papier.

1721-1789. — Poly de Saint-Thiébaud. — Arrêt du parlement de Besançon, condamnant messire François Gaspard de Saint-Thiébaud, chevalier d'honneur en la chambre des comptes de Dôle, à servir à mesdemoiselles Anne-Philippe-Françoise et Françoise-Claire Poly, ses filles, admises comme *nièces* de mesdames de Crécy et de Chaumergy, en l'abbaye noble de Migette, une pension de 200 livres; — assignations, mémoires, inventaires de production, consultations des R. P. Birard Franchet, Guillon, jésuites à Dôle, et du P. Tripard, minime; — correspondance au sujet de ce procès.

E. 943. (Portefeuille.) — 6 pièces, parchemin; 11 pièces, papier.

XVIe-XVIIIe siècle. — Poype (La). — Seigneurie de la Poype. — Actes de vente des moulins de Vâvre, situés à Saint-Julien-en-Veyle, et du domaine et moulin Buyrel à Vonnaz, dépendants de cette seigneurie; — poursuites et procédures pour le payement des cens; — états des meubles déposés au château de Cornod; — comptes et quittances.

E. 944. (Portefeuille.) — 5 pièces, papier (imprimées.)

XVIIIe siècle. — Poype (La). — Seigneurie de Marsonnaz. — Consultations, mémoires dans le procès de madame Ollivier, dame de Marsonnaz, demanderesse contre les habitants de ce lieu au sujet de la propriété du clos de Marsonnaz, dépendant de la forêt de Pierrefeu.

E. 945. (Registre.) — In-folio, 49 feuillets, papier.

1764. — Poype (La). — Seigneuries de Villetan, Charnod, Villeneuve, Faverges. — Manuel des recettes de ces seigneuries. — Les principaux censitaires sont : les héritiers de Claude-François Chatillon, les Brun, Joseph Cruat, Pierre Guy, M. Étienne, curé de Charnod, Champion, avocat, Claude-Benoît Anselme, Joseph-Vincent, Claude-Joseph Tripet, les frères Guinardot, Gilles Veillard, les Grosset, etc.

E. 946. (Portefeuille.) — 30 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Poype (La). — Correspondance du marquis de la Poype au sujet de l'administration de ses biens.

E 947. (Portefeuille.) — 64 pièces, papier.

XVIIIe siècle. — Poype (La). — Seigneurie de Montdidier appartenant à la famille de La Poype. — Poursuites

en payement de cens, exercées contre des débiteurs en retard ; — procès entre le marquis de La Poype et les communautés composant la seigneurie de Montdidier au sujet du droit de tâche.

E. 948. (Portefeuille.) — 1 pièce, papier.

XVIIIe siècle. — POYPE (LA). — Seigneurie de Montdidier. — Note sur les droits qui compètent au seigneur de Montdidier.

E. 949. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 71 pièces, papier.

1566-1567. — POYPE (LA). — Seigneurie de la Villette, appartenant à la famille de La Poype. — Traité passé entre messire Claude de La Villette et les habitants et communautés de Savigna, d'une part, et le sieur Humbert Tissot, dudit lieu, d'autre part, par lequel lesdits sieurs de La Villette et habitants de Savigna permettent audit Humbert Tissot de clore un pré qu'il possède au territoire de Savigna et de prendre de l'eau à la rivière de Savigna pour alimenter ses battoir et moulin (1566) ; — procès entre Claude de Bynans, écuyer, seigneur de Chambéria, suppliant en matière d'injure, d'une part, et Pierre Faulconnet, son domestique, demeurant à la Villette, d'autre part ; — procès entre Claude de Bynans et le seigneur de la Villette, au sujet de la juridiction des deux seigneuries de Chambéria et de la Villette; — grosse d'enquête au sujet de ce conflit de juridiction.

E. 950. (Portefeuille.) — 1 cahier in-8°, 106 feuillets, papier.

1570. — POYPE (LA). — Seigneurie de la Villette. — Grosse d'enquête pour Claude de Bynans, seigneur de Chambéria, Montadroit, etc., dans le procès pendant entre ce dernier et le seigneur de la Villette au sujet des meix Benoist et Pierre Bault.

E. 951. (Portefeuille.) — 3 cahiers in-8°, 21 feuillets, papier,

XVIIIe siècle. — POYPE (LA). — Extraits de reconnaissances de cens sur Marsonnaz. — Noms des principaux censitaires : Thorin-Marguerite de Seyturier, recteur de la chapelle de Saint-Georges ; Jean-François Grospillier, curé d'Aromas ; dom Anthelme Brun, prieur, et dom Charles Debain, procureur de la Chartreuse de Silignia, etc.

E. 952. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier.

1314-1608. — POYPE (LA). — Seigneurie de Montfalcon. — Vente par Jean de Varennes, damoiseau, de la baronnie de Montfalcon, à Guillaume Fargueil ; — ventes de terres sises à Chavagnac et de la mouvance de la baronnie de Montfalcon ; — transaction et accord entre Loys Cuvat, marchand à Genève, et Suzanne de La Mossière, son épouse, d'une part, et Philibert Bouin, Jean Milliet et Loys Servaz, prêtres, chanoines en l'église Notre-Dame, de Bourg, d'autre part, portant cession en faveur de Loys Cuvat de tous les droits que l'église Notre-Dame peut avoir à Montfalcon, moyennant la rente annuelle de 254 livres.

E. 953. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin, 1 pièce, 1 cahier, in-8°, 27 feuillets, papier.

1466-XVIIe siècle. — POYPE (LA). — Transaction entre Jacques, seigneur de Marmont, et les Levet, par laquelle ces derniers reconnaissent être hommes contribuables et tenus aux fortifications du château de Marmont ; — vente par Pierre de Vaugrineuse, sieur de Turgon, à Jean Vuitton, notaire ducal à Villette, d'un pré sis à Varambon ; — manuel censier du fief de Vaugrineuse ; noms des censitaires : Guillot, Jean Bizet, Jean Rayoz, Pierre et Philibert Thettier, Humbert d'Arestel, Claude Muttin, etc. ; — testament de Jacques de Monspey, chevalier, seigneur de Beost.

E. 954. (Cahiers.) — Grand in-8°, 43 feuillets, papier.

1621. — PUBLY. — Dénombrement des terres et domaines dépendants de cette seigneurie.

E. 955. (Registre.) — In-folio, 365 feuillets, papier.

XVIIe siècle. — PUBLY. — Reconnaissances des meix, cens et rentes dépendants de la seigneurie de Publy.

E. 956. (Cahier.) — In-8°, 14 pages, papier (imprimé).

1789. — RAVANIER. — « Observations pour l'abbé Ravanier, appelant, sur le mémoire du sieur Cornier, in-

timé, dans le procès qu'ils ont au sujet du testament de Jean Ravanier, curé de Desnes. »

E. 957. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 5 pièces, papier.

1619-1774. — RECULOT. — Lettres d'achat au profit de noble Marc de Pelousey, capitaine de cent hommes de pied pour le service de Sa Majesté, d'une pièce de pré contenant environ quatre soitures, sise en la prairie de Bletterans, acquise de demoiselle Jeanne-Baptiste Boulnois, veuve de feu honorable homme Jean Martin, dudit Bletterans, moyennant la somme de 50 francs;— achat, par Jean Blanchard, d'un journal de terre sis au territoire de Bletterans, acquis de Jean Bressia au prix de 30 francs en monnaie et 4 francs en vin (1619); — achat, fait par Marc de Pelousey, des terres provenant de l'héritage de Jean Martin, de Bletterans, au prix de de 100 francs; — état des terres dépendantes de la succession de Jean Martin et censables envers l'abbesse de Château-Châlon; — grosse de reprise de fief, foi et hommage portant aveu et dénombrement par messire Pierre-Désiré Abriot de Grusse, conseiller maître ordinaire en la cour et chambres des comptes, aides, domaines et finances de Franche-Comté, à M. le comte de Middelbourg, seigneur de Bletterans, pour les terres qu'il possède en ce lieu (1752); — bail à ferme, de neuf ans, par Abriot de Grusse, écuyer, seigneur baron du Pin, de l'Isle, etc., demeurant à Lons-le-Saulnier, à François et Sébastien Français, frères, demeurant à Bletterans, Jacques et Pierre Moureau, frères, demeurant à Villevieux, tous solidaires, des terres qu'il possède aux territoires de Bletterans et Villevieux, moyennant cinq mesures de froment par journal de terre et 20 livres par chaque soiture de pré; —état des biens amodiés; — procès entre le sieur Abriot de Grusse et les sieurs Jean-Baptiste François et Denys François, ses fermiers, au sujet du payement des fermages; — extrait de sentence du présidial de Lons-le-Saulnier rendue en faveur de M. de Tournon, contre les commis et habitants de Villevieux, au sujet du payement des taxes.

E. 958. (Registre.) — In-8°, 42 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — RECULOT. — Seigneurie de Villevieux. — Exécution du décret collocatoire rendu sur les biens de Charles et Gabriel de Reculot, frères, à l'instance de dame Jeanne-Baptiste Froissard, veuve de messire Claude-Laurent de Marenches, en son vivant, seigneur de Champvans, vice-président de la cour de parlement, tant en son nom que comme mère tutrice de noble Constance de Marenches, Hermanfroy-François de Marenches, sieur de Nenon, chanoine en l'église collégiale Notre-Dame de Dôle. Parmi les biens saisis se trouve la chevance de Reculot à Villevieux avec les terres, prés, étangs, cens et droits qu'elle comporte. Dans l'énumération de ces droits on remarque: 1° la messerie des nobles sur les habitants de Bletterans et Villevieux; 2° la foresterie des nobles sur lesdits habitants; — 3° la messerie de Vallière sur les nobles.

E. 959. (Portefeuille.) — 1 pièce, 1 cahier, in-8°, 19 feuillets, papier.

XVIIIe siècle. — TARLET. — Généalogie de cette famille ainsi que de celles de Nagu et Chevreière. La famille Tarlet portait: « d'azur, à un faucon d'or grilleté d'argent, empiétant une perdrix aussi d'or becquée et onglée de gueules. » Cette famille, d'après Guichenon, est originaire de Bourg-en-Bresse. Ses principales alliances sont: les de Charnoz, Montjoie, Bezuiers, etc.

E. 960. (Portefeuille.) — 1 pièce, papier.

1658. — TARTRE (DU). — Donation faite par Guillaume Du Tartre, prêtre, à Guillaume-Antoine Du Tartre, son frère, de sa portion d'héritage, à charge de payer ses dettes et d'une pension annuelle de 113 francs.

E. 961. (Portefeuille.) — 3 pièces, papier.

1664-1683.— TARTRE (DU). — Copies d'une bulle du pape Alexandre VII, donnant la teneur du testament de Joseph Du Tartre, dont la minute se trouve dans les archives pontificales; — Procuration donnée par Claude-Antoine Du Tartre, baron de Laubespin, à Henri Martinet, procureur au bailliage de Dôle, pour faire passer par décret au moyen de deux édits consécutifs une maison qu'il a à Dôle.

E. 962. (Portefeuille.) — 11 pièces, papier.

1604-1718. — TARTRE (DU). — Amodiations: à Milan Poiset, d'Éclans, du pré dit « l'accrue d'Eclans » contenant environ deux soitures et appartenant à M. Guillaume Du Tartre, chevalier, seigneur de Parrecey, le Boichot, et commissaire général en Bourgogne pour le service de Sa Majesté, moyennant la somme de 20 francs par an;

— à François Paget, de Gevry, d'un journal de terre sis au territoire de Gevry, appartenant à M. Du Tartre, de Dôle, moyennant un quarteau, par moitié froment et avoine ; — à Jean Grison, de Dôle, de trois soitures de pré, sises au territoire dudit lieu, proche la double porte de Besançon, appartenant à messire Jean-Charles Du Tartre, baron et seigneur de Vincelles, moyennant l'engagement pris par le preneur de convertir ce pré en terre arable et de partager la moisson; — à Nicolas Guillemet, de Crissey, d'un journal de terre, sis audit lieu, appartenant à dame Antoinette de Laubespin, veuve de Jean-Charles Du Tartre, moyennant deux mesures de froment par an ; — à François Choisy, de Belmont, de plusieurs pièces de terre, sises au territoire dudit lieu, appartenant à Guillaume Du Tartre, moyennant douze mesures de froment et onze mesures d'avoine par an ; — aux sieurs Arnoux, Guigue et Ferdinand Grillot, du grand pré de la Loye, appartenant à M. Du Tartre, moyennant une demi-pistole par an ; — quittances des termes de la pension servie par madame de Chilly à madame Du Tartre, sa tante.

E. 963. (Portefeuille.) — 1 cahier, in-8°, 35 feuillets, papier.

1556. — TARTRE (DU). — Inventaire mobilier fait au décès de madame Du Tartre, et copie de titres d'acquisitions d'immeubles sis aux territoires de Dôle et de la Loye.

E. 964. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin ; 1 pièce, papier.

1356-1428. — THORIGNA. — Acte de vente par Cécile, veuve de Perrenin de Montgefond, de deux pièces de terre, sises au territoire dudit lieu, à Jean de Thorigna, (1356); — donation faite par Jean de Thorigna à Jacques, fils de Huguenin de Thorigna, son neveu, de tous les biens que ledit Huguenin lui avait légués par son testament (1390); — testament d'Isabeau de Seillans, femme de Guillaume de Thorigna, par lequel elle cède l'usufruit de ses biens à son mari et institue pour ses héritiers Claude et Marie de Thorigna, ses enfants, par égales portions (1411); — quittance de dot, par Béatrix d'Ugna, veuve de Pierre de Montrichard, au profit de Marie, fille et héritière de Guillaume de Thorigna et femme de Guillaume d'Ugna.

E. 965. (Portefeuille.) — 1 cahier, in-8°, 12 feuillets, papier.

1676. — TOQUET DE MEXIMIEUX. — Seigneurie de Montgefond, appartenant à la famille de La Poype. — Traité entre les échevins et habitants de Pont-des-Vents et le fermier de la Grange des Eschaux, dépendante de la seigneurie de Montgefond, au sujet de la taxe des impositions que la communauté de Pont-des-Vents veut faire payer au fermier des Eschaux.

E. 966. (Portefeuille.) — 1 cahier, in-8°, 26 feuillets, papier.

1705. — TOQUET DE MEXIMIEUX. — Fragment d'un livre des reconnaissances de terrier de Montgefond, faites par les tenanciers dudit lieu devant le sieur Dyply, notaire royal, résidant à la Serraz, au profit de messire Ennemond-Louis de Toquet, chevalier, seigneur de Montgefond, Meximieux et autres lieux.

E. 967. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 1 pièce, papier.

XVIe-XVIIe siècle. — TOULONGEON. — Seigneurie de Routelle. — Reconnaissances de cens dépendants de cette seigneurie.

E. 968. (Portefeuille.) — 6 pièces, parchemin; 19 pièces, papier.

1252-1608. — TOULONGEON. — Fief de Routelle. — Lettres d'échange, pour noble seigneur Guillaume d'Emskerke, dit d'Anvers, seigneur d'Antorpes, Rotelle, Velleclair, Fuans, etc., passé avec Guillaume Guybet, dudit Rotelle, et ses neveux, portant sur deux journaux de terre sis au territoire de Rotelle (1608) ; — lettres de constitution de la rente annuelle de 100 francs, au profit de noble et puissante dame Anne de Ray, sur Léonard de La Tour, écuyer.— Dispense de mariage pour parenté au quatrième degré, accordée à François de La Tour et Hélène de Bussy, par Grégoire XIII ; — traité entre les héritiers de Louis Morel, sieur d'Écrilles, au nombre desquels figure Pernette Morel, épouse de Léonard de La Tour, écuyer, sieur de la Tour-Saint-Quentin, à Besançon ; — permission accordée par Philippe II, le Hardi, duc de Bourgogne, à Jehan de La Tour, de posséder des terres en fief dans le comté de Bourgogne jusqu'à la valeur de 60 livres (1384); — constitution de la rente de 13 francs, au profit de Léonard de La Tour-Saint-Quentin; — contrat de rente de la somme de 12 francs constituée par Léonard de la Tour, au profit de Jean Pauthiers, et hypothéquée sur une maison du fief de la Tour-Saint-Quentin ; — copie du testament d'Odette, fille de feu Guidon Porcelet et femme de Jean de La Tour-Saint-Quentin; — testament de Jean de La Tour-Saint-Quentin,

par lequel il institue pour son héritier Henri, son fils; — copie du testament de Catherine, veuve d'Henri de La Tour-Saint-Quentin ; — copie de la reprise de fief faite par Henri de La Tour-Saint Quentin envers Étienne, comte de Montbéliard, pour ce qu'il possède à Avrigney, du chef de sa femme, Catherine, fille de Guillaume de Montbozon et de Guyotte de Marnay ; — copie du testament de Contessa, fille de feu Guillaume de La Grange et femme de Jean de La Tour-Saint-Quentin; — copie de la transaction passée devant l'official de la cour de Besançon entre Isabelle de Saint-Quentin, femme de Jean de Savigny, et Guillaume de La Tour-Saint-Quentin, son frère, au sujet de la succession de leurs père et mère ; — vente faite par Guillaume de La Tour-Saint-Quentin à Henri Bourgeois, de Besançon, d'un bois et de trois vignes situés au territoire de Besançon, lieu dit « en Quezeamene »; — copie du testament de Catherine de Savigny, fille de feu Hugues de Savigny et femme d'Henry Bourgeois, de Besançon ; — copie d'un acte par lequel Armenie, dite Reine, et son fils Gauthier ont hypothéqué envers Guillaume, archevêque de Besançon, la maison qu'ils ont près La Tour-Saint-Quentin avec ses dépendances, pour la somme de 15 livres estevenins dont ils se disent payés (juillet 1252); — partage entre Pierre, damoisel, fils de messire Hugues de Saint-Quentin, d'une part, et Guillaume de Saint-Quentin, son frère, aussi damoisel, d'autre part, de la succession et hoirie de dame Biétrix, leur mère, veuve de messire Hugues de La Tour-Saint-Quentin ; — copie du testament de messire Hugues de La Tour-Saint-Quentin; — copie du testament de Marguerite, veuve de Pierre de Saint-Quentin et femme de Jean de La Chassagne ; — testament de Willette, fille de feu Guy, seigneur de Chantonnay et femme d'Henry de La Tour Saint-Quentin ; — clauses du testament de Girarde du Roset, jadis femme de Henry de La Tour-Saint-Quentin, par lesquelles elle donne à Marie, fille de Jehan Content, une *roube* selon son état quand elle se mariera afin qu'elle soit tenue de prier Dieu pour la testatrice, puis institue héritier universel et légue tous ses biens meubles et immeubles à Léonard de La Tour-Saint-Quentin, fils de feu Guillaume de La Tour et de Louise de Fétigny, à la charge de payer les dettes de la testatrice et d'accomplir toutes les fondations contenues dans le testament; — copie de l'inventaire pupillaire des biens délaissés par Guillaume de La Tour-Saint-Quentin.

E. 969. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 9 pièces, papier.

1474-1576. — TOULONGEON. — Extrait de l'inventaire pupillaire fait pour Léonard de La Tour-Saint-Quentin; — contrat de mariage entre noble Guillaume de La Tour-Saint-Quentin et noble demoiselle Louise de Fétigny, dans lequel il est stipulé que, dans le cas de mort de son mari, si elle ne se remarie pas, elle aura à son choix une maison dudit Guillaume, soit à Besançon, soit à Salins ; — injonction faite à Guillaume de La Tour-Saint-Quentin de payer à Pierre, son créancier, la somme de 7 écus d'or ; — injonction faite par l'official de la cour de Besançon, à Guillaume de La Tour-Saint-Quentin, de rembourser à Thomas de Vases, de Besançon, les rentes qu'il lui a constituées ou d'en payer les termes échus (ces rentes étaient assignées sur tous les biens dudit Guillaume de La Tour, et spécialement sur ceux qu'il possède le long du Doubs, à Besançon) ; — acte par lequel Guillaume de la Tour-Saint-Quentin constitue en faveur de Pierre Despotes, citoyen de Besançon, la rente annuelle de 36 sols estevenins, moyennant la remise immédiate d'une somme de 36 livres ; — copie du testament de Jeanne Maingeroz, fille de feu Michel Maingeroz et femme de Guillaume de La Tour-Saint-Quentin ; — copie de la nomination de Jean de La Tour-Saint-Quentin, aux fonctions d'échanson du duc de Bourgogne, faite par le duc Philippe III (le Bon). — Note extraite d'une histoire de Verdun, publiée en 1745 où se trouvent mentionnés des seigneurs lorrains du nom de La Tour; — traité entre Pierre de Quingey et Guillaume de Moncler, au sujet de la jouissance de cens, meix et maisons à Besançon; — copie de la nomination par Jean de Rohan, cardinal, au titre de Saint-Laurent-en-Lucine, archevêque de Besançon; de Henry Grenier, citoyen de Besançon, aux fonctions de *bouteiller* de l'hôtel de l'archevêque, pour jouir de tous les avantages attachés à l'office de la *bouteillerie* de Besançon, assavoir : la signature et le seing des mesures de vin et des mesures de grains qui se mesurent et se mesureront en la cité de Besançon et aussi la garde de la halle neuve en laquelle se mesureront et vendront lesdits grains, avec tous les honneurs, droits, profits, émoluments et charges appartenant audit office qui restera en fief aux hoirs dudit Henry Grenier ; — réception de l'hommage que prête entre les mains de François de Grammont, haut doyen de l'église métropolitaine de Besançon, agissant au nom de l'archevêque Claude de la Baume, Claude de Chauvirey. agissant pour le compte de sa femme, domoiselle Antoine Grenier, fille de feu Claude Grenier, et comme pourvue de l'office de *bouteiller*.

E. 970. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin, 4 pièces, papier.

1440-1616. — TOULONGEON. — Copie du testament de messire Henry de La Tour Saint-Quentin; — Acte d'acen-

sement fait par Girarde Du Rosay, veuve d'Henry de La Tour-Saint-Quentin, agissant comme tutrice de Jehan, Guillaume, Oudard et Claude de La Tour, ses enfants, d'une vigne située au territoire de Besançon, lieu dit « en Casamène », laquelle vigne dépend de la fondation d'une chapelle érigée en l'église cathédrale de Saint-Jean-Évangéliste, à l'autel de Sainte-Croix; — acte par lequel Humbert de La Tour-Saint-Quentin, chapelain de la chapelle de Saint-Quentin, en la cité de Besançon, proche l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, échange cette chapelle contre un canonicat en l'église Saint-Maurice de Salins; — copie de la quittance d'une somme de 6,000 fr., payée à Léonard de La Tour-Saint-Quentin, pour la dot d'Anne de Saint-Moris, épouse d'Étienne de La Tour-Saint-Quentin, son fils; — traité et accord entre le seigneur de Vellecler et le sieur Martin Belin, au sujet de l'affranchissement de ce dernier; — (Martin Belin paye son affranchissement par la cession de deux ouvrées de vigne); — reprise de fief de la terre et seigneurie de Vellecler, par Pierre d'Anvers, en faveur de Jean-Baptiste de Citey, seigneur dudit lieu.

E. 971. (Registre.) — Grand in-8°, 52 feuillets, papier.

1573. — TOULONGEON. — Seigneurie de Vellecler. — Dénombrement de cette seigneurie. — Les principaux censitaires sont : Claude et Jacques Belin, Marc et Pierre Pusey, Claude Jacquot, François Charpillet, Jehan et Nicolas Quichot, Marguerite Ginionin, Jacquette Mocquejean, Claude Brullard, Claude Borrey, etc., tous sujets mainmortables.

E. 972. (Registre.) — In-8°, 127 feuillets, papier.

1578. — TOULONGEON. — Seigneurie de Routelle. — Grosses d'enquêtes et de procès-verbaux de descentes et visites des lieux dans le procès pendant entre le comte de Champlitte, seigneur de Routelle, impétrant en garde et recréance ainsi que les habitants de ce lieu, contre les habitants et manants d'Abbans-Dessus et d'Osselles, au sujet de la délimitation de leurs territoires respectifs et surtout au sujet de la propriété d'une fontaine appelée la Fontaine-Barrey, du côté de bise.

E. 973. (Portefeuille.) — 14 pièces, papier.

XVIII° siècle. — TOULONGEON. — Comptes de la compagnie de Toulongeon (dragons); — pièces justificatives; — quittances. — états de fournitures.

E. 974. (Portefeuille.) — 4 pièces, papier.

1578-1748. — Seigneurie d'Antorpe. — Carnet renfermant le compte rendu de la recette des cens de cette seigneurie (outre les cens en argent, il y en avait un certain nombre en froment, en cire; les revenus de la seigneurie comprenaient, en outre, les échutes, mainmortes, épaves, les droits de justice). — manuel des cens acquittés, en 1578; — les principaux censitaires sont : Jehan Bouclans, Perrin Chissey, Clément Dromard, Pierre Bontemps, Anatoile Symonin, etc., etc.; — enquête au sujet des meubles délaissés par le comte de La Tour-Saint-Quentin, en 1642; — titres des places seigneuriales dans l'église d'Antorpe pour les seigneurs du lieu.

E. 975. (Portefeuille.) — 57 pièces, papier.

1597-XVIII° siècle. — TOULONGEON. — Seigneurie d'Antorpe. — Amodiations des prés de Dampierre dépendants de cette seigneurie: — poursuites en payement de cens exercées par les seigneurs d'Antorpe; — quittances données par les PP. Minimes, chargés de la desserte de la chapelle Sainte-Anne, à la décharge de M. d'Hemskerke, seigneur d'Antorpe.

E. 976. (Portefeuille.) — 14 pièces, papier.

XVII°-XVIII° siècle. — TOULONGEON. — Correspondance de MM. de Toulongeon, au sujet de l'administration des biens de la seigneurie d'Antorpe.

E. 977. (Portefeuille.) — 29 pièces, papier.

XVII° siècle. — TOULONGEON. — Seigneuries d'Antorpe et de Roset. — Procès des seigneurs d'Antorpe, contre Anatolia Perrette, femme de Lazard Grandperrin, au sujet d'un cens de trois mesures, par moitié froment et avoine, assigné sur neuf journaux de terre sis à l'Essard de Roset.

E. 978. (Portefeuille.) — 22 pièces, papier.

XVII°-XVIII° siècle. — TOULONGEON. — Constitutions de cens, au profit de MM. de Toulougeon; poursuites exercées par eux en payement de ces cens.

E. 979. (Portefeuille.) — 76 pièces, papier.

XVe-XVIIIe siècle. — TOULONGEON. — Enquêtes, assignations, inventaires de production pour MM. de Toulongeon, contre des particuliers qui refusaient de payer les cens dont ils étaient débiteurs.

E. 980. (Portefeuille.) — 52 pièces, papier.

XVIIe siècle. — TOULONGEON. — Enquêtes, assignations, inventaires de production pour MM. de Toulongeon, contre des particuliers qui refusaient de payer les cens dont ils étaient débiteurs.

E. 981. (Portefeuille.) — 46 pièces, papier.

1575-1778. — TOULONGEON. — Constitutions de cens et de rentes au profit des seigneurs d'Antorpe; — mémoires de fournisseurs; — quittances.

E. 982. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1640-1722. — TOULONGEON. — Amodiation de la vigne dite « sus chemin », appartenant au sieur de Velleclair, à Jacques Lanchy; — mandement d'appel pour dame Bonaventure Malarmey, femme de noble Lionel de Toulongeon, capitaine au château d'Ougney, contre noble Jean-Baptiste Malarmey, comte de Rossillon, et Mauris Malarmey, sieur de Losay, frères, intimés. — Érection de la chapelle de la Croix dans l'église de Lestre; — amodiation des revenus de cette chapelle; — acte de prise de possession de la chapelle de Saint-Georges, érigée à Salins, par Jean-François de Toulongeon; — bail pour six ans des biens dépendants de la chapelle érigée en l'église de Lestre, sous l'invocation de la Sainte-Croix, au profit de messire Jean-François de Toulongeon, clerc tonsuré, demeurant en l'abbaye de Baume, fait et accepté par le sieur Étienne Fattet, marchand à Morey (1722); — quittances du prix de ce bail; — procès entre MM. d'Orsans et d'Anvers et les sieurs Boilland, d'Antorpe, au sujet de plusieurs cens en froment sur différents héritages.

E. 983. (Portefeuille.) — 25 pièces, papier.

1666-1668. — TOULONGEON. — Procès en la chambre des comptes de Dôle et au Parlement, entre Marc de Toulongeon et divers particuliers d'Antorpe, au sujet de l'acquittement de cens; — procès-verbal de la montre de la compagnie du sieur d'Antorpe, faite à Salins, par le sieur de Falletans, commissaire général des montres pour Sa Majesté, au comté de Bourgogne (d'après ce procès-verbal, la compagnie se composait de quarante-six soldats, dont dix-neuf mousquetaires et vingt-sept arquebusiers ou piquiers 2 septembre 1667); — ordre donné par le prince d'Aremberg, gouverneur de la province, au capitaine d'Antorpe, de faire sortir sa compagnie de Salins et de l'amener à Besançon, en ayant soin que les soldats gardent la plus exacte discipline le long de la route (signature du prince d'Aremberg, 1er novembre 1668); — ordres donnés par le marquis d'Yennes, gouverneur de la province, au baron de Chevroz, commandant à Salins, de faire loger à Dôle le baron de Vaugrenans avec sa compagnie, et à Salins, le capitaine Cécile avec sa compagnie (signatures du marquis d'Yennes, 11 juin 1667); — ordre du marquis d'Yennes à tous maires et échevins des villes et communautés auxquels le capitaine d'Antorpe s'adressera, de lui donner toute assistance et main-forte pour saisir et ramener au lieu de sa garnison tous les soldats fugitifs de sa compagnie qui se trouveront dans les dites villes et communautés, à peine d'en répondre (signature du marquis d'Yennes, Gray, 10 juin 1667); — avis donné par le marquis d'Yennes au baron de Chevroz, qu'il ordonne au sieur de Cramans de prendre garnison à Salins avec sa compagnie (signature du marquis d'Yennes, 11 juin 1667); — lettre du marquis d'Yennes au capitaine d'Antorpe, pour l'avertir que le retard dans la délivrance des lettres d'attaches du Parlement qu'il demande pour loger sa compagnie à Lombard lui causera un préjudice plus grand que l'avantage qu'il en pourrait retirer (10 juin 1667, signature du marquis d'Yennes); — liste des soldats de la compagnie d'Antorpe; — lettre du prince d'Aremberg à M. d'Hemskerke, abbé de Goailles, pour le remercier des félicitations qu'il lui a adressées, à l'occasion de l'heureux accouchement de madame d'Aremberg (sans date, signature autographe du prince d'Aremberg); — copie de l'ordonnance du marquis d'Yennes, contre les soldats déserteurs de la compagnie; — conditions à remplir pour équiper une compagnie d'infanterie (1666); — montre d'armes de la compagnie d'Antorpe, faite à Salins, le 9 juin 1667, avec les noms et signalements de tous les soldats qui en font partie. (Toutes ces pièces sont très-importantes au point de vue historique, car elles se rapportent aux préparatifs de défense lors de la première conquête de la Franche-Comté par Louis XIV.)

E. 984. (Portefeuille.) — 2 pièces, parchemin; 7 pièces, papier.

1666-1719. — Mémoire des sommes payées par M. de Raucourt aux créanciers de madame la comtesse de Toulongeon; — correspondance de MM. d'Antorpe et de M. l'abbé de Goailles, au sujet de l'administration des biens de la seigneurie d'Antorpe.

E. 985. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 18 pièces, papier.

1591-1735. — TOULONGEON. — Lettres de constitution de la rente de 32 testons au coin du roi de France, au profit de noble homme maître Antoine d'Orival, docteur ès droits, sur Guillaume d'Anvers, écuyer, et demoiselle Françoise de La Tour, son épouse (1591); — correspondance de MM. de Toulongeon, au sujet de l'administration de la seigneurie d'Antorpe; — lettre du marquis d'Yennes à M. d'Emskerke, abbé de Goailles, pour le remercier de la diligence qu'il a apportée dans l'administration des affaires de la province; — lettre de M. de Beaufremont, baron de Scey, gouverneur de la province, à M. de Toulongeon, seigneur de Vallefin, pour le convoquer aux États généraux du comté de Bourgogne, qui doivent se réunir à Dôle, le 8 septembre 1658 (signature de M. de Beaufremont, 16 août 1658).

E. 986. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 37 pièces, papier.

1628-1741. — TOULONGEON. — Patente de capitaine de 200 hommes d'armes, pour messire Louis d'Emskerke, dans le régiment du baron de Montcley (1628); — plainte adressée à M. d'Antorpe, colonel d'un régiment de 500 fantassins par Claude-Louis d'Anvers, au sujet du vol de trois chevaux commis par les soldats de son régiment; — — inventaire des meubles qui se trouvaient au château d'Antorpe, en 1741; — correspondance de MM. d'Antorpe, d'Emskerke et de Toulongeon, au sujet de l'administration des biens de la seigneurie d'Antorpe.

E. 987. (Portefeuille.) — 7 pièces, parchemin; 5 pièces, 1 cahier in-12, 8 feuillets, papier.

1517-1789. — TOULONGEON. — Titres des cens et rentes des seigneurs d'Antorpe, sur les villages de Fuans, Osselle, Saint-Wit, Maizières, Torpes; — petit manuel des rentes dues à M. de Raucourt, seigneur d'Antorpe (1650); (d'après ce manuel, les habitants d'Orville doivent la rente de 10 francs; ceux de Crésancey, celle de 7 francs; ceux de Chancey, celle de 14 francs; ceux de Saint-Julien, celle de 175 francs; les habitants de Baterans, celle de 8 francs; ceux de Nantouard, celle de 7 francs.

E. 988. (Portefeuille.) — 9 pièces, parchemin; 12 pièces, papier.

1561-1782. — TOULONGEON. — Grosse de la rente annuelle de 21 francs, constituée au profit de Cha les Leschelle, par Guillaume d'Emskerke, sieur de Velleclair, Antorpe et citoyen de Besançon (1644); — constitution de la rente de huit mesures de froment au profit de Jacques Mugnier sur Jehan Boileau, d'Antorpe (1561); — constitution d'un cens de 1 sol estevenin, au profit du chapelain de la chapelle des Onze-mille-Vierges dans l'église Saint-Pierre, à Besançon, par Quentin et Sorlin Vanel; — grosses de rentes, au profit de Perrenin, d'Arbois, sur les habitants de la Châtelaine; — achat de tout ce qui compète et appartient rière les lieux, finage et vignoble de Lugney, à Jean de Bâle, seigneur de Marignat, au profit d'honorable Jean Guyot, amodiateur des revenus de la seigneurie de Choix (1698); — échange fait entre Pierre d'Anvers, citoyen de Besançon, et Antoine Guillet, de Velleclair, portant sur des vignes sises au territoire de cette localité; — constitution de la rente de 30 francs, au profit de Jacques Mirey, de Fraisans, sur Pierre Giraud, dudit lieu; — achat fait par d'Anvers, du four banal de Villesfrange, sur les habitants dudit lieu, moyennant la somme de 62 livres; — constitution de la rente de 40 francs, au profit de Guillaume d'Emskerke, dit d'Anvers, sur le sieur Maréchal, de Besançon; — constitution de la rente de 17 francs, au profit de Guillaume Charamande, sur Lois-Étienne Denizon, de Velleclair; — mémoires de fournisseurs; — quittances au profit de MM. d'Emskerke.

E. 989. (Portefeuille.) — 15 pièces, papier.

1646-1757. — TOULONGEON. — Procès entre le comte de Toulongeon, seigneur d'Antorpe et autres lieux, et les sieurs Jean-Claude Bailly et Charles Bullet, d'une part, contre Jean-Claude Gouset, d'Antorpe, ancien fermier de cette seigneurie; — poursuites exercées par les seigneurs d'Antorpe, en payement de cens.

E. 990. (Portefeuille.) — 90 pièces, papier.

XVIe-XVIIIe siècle. — TOULONGEON. — Consti-

tutions de cens, au profit de MM. d'Emskerke et de Toulongeon, assignés sur des terres sises au territoire de Corcondray.

E. 991. (Portefeuille.) — 29 pièces, parchemin; 16 pièces, papier.

1510-1774. — TOULONGEON. — Seigneurie d'Antorpe. — Aceensements de maisons, meix, jardins, terres labourables, consentis par Jean et Antoine d'Orsans, seigneur d'Antorpe, à Jacques Barbier, Guillaume Maire, Guillemin Boileau, Jacques Martinet, Petitjean Boileau, Jacques et Pierre Soigne, Pierre Martinet, Anatoile, Antoine et Perrenot Guillaume, Anatoile Prince, Loys Vaulquerey, Jean Fleurot, dit Gournel, Poutier, Jean-Pierre Nallier, de Confort-en-Savoie, demeurant à Dannemarie, André Foussadier, etc.; — certificat qui prouve que noble Pierre — Antoine d'Orsans a accensé, à différents particuliers d'Antorpe et autres lieux, la quantité de 76 journaux des bois banaux dudit Antorpe, moyennant 1 mesure et demie, moitié froment, moitié avoine, par chaque journal.

E. 992. (Cahier.) — In-8°, 51 feuillets, papier.

XVIII[e] siècle. — TOULONGEON. — Grosse de l'enquête faite dans le procès pendant entre Marie-Françoise de Villey, veuve de Clériade de La Tour-Saint-Quentin, mère et tutrice de Jean-Baptiste et de Thérèse, enfants et héritiers bénéficiaires de Clériade de La Tour, demanderesse, agissant en leurs noms, contre Jean Morelot, citoyen de Besançon, défendeur, au sujet des diverses sommes dues par ce dernier au comte de La Tour-Saint-Quentin.

E. 993. (Portefeuille.) — 3 pièces, parchemin; 36 pièces, papier.

1549-XVIII[e] siècle. — TOULONGEON. — Accensements: par Antoine Dorsans, tant en son nom qu'en celui de ses neveux et nièces, à Jean-Petit Boilland et sa femme, de 20 journaux de terre, à prendre dans les bois banaux dudit seigneur d'Antorpe, moyennant le cens annuel de 20 mesures moitié froment, moitié avoine (1550); — par Jean et Antoine Dorsans à Aymé Boilland d'une pièce de terre de 9 journaux située au territoire d'Antorpe, lieu dit au *haut et au bout des Bruyères*, moyennant le cens annuel de 4 mesures moitié froment, moitié avoine (1549). — Achat fait par le seigneur d'Antorpe des terres, fonds et droits qui appartenaient à Gilles Thibaud et en dernier lieu, à Hélène Faux et Pierre-François Rolier, son fils (1660); — mémoires et notes diverses tirées des archives de l'archevêché de Besançon, sur l'office de maître d'hôtel (dapifer) des archevêques de cette ville, office qui a passé de la maison de La Tour-Saint-Quentin dans celles de Thoraise et d'Achey.

E. 994. (Portefeuille.) — 19 pièces, parchemin.

1498-1571. — TOULONGEON. — Lettres de délivrance de biens et distribution de deniers à la suite du décret de Renobert Fouzain, d'Osselle, au profit de Pierre d'Anvers, citoyen de Besançon, acheteur desdits biens (1571); — accensements au profit de Jacquot de Vaulgrenans, écuyer, et de demoiselle Jeanne de Choye, veuve et usufruitière des biens de feu Thomas de Vaugrenans, aussi écuyer, à Perrenette Fuzain, veuve de Jean Vallefroy, et à Richard Vallefroy, de deux journaux de terre, moyennant le cens annuel de 2 sols estevenins (1529); — par Jacquot de Vaugrenans, à Nicolas Guillon, d'Osselle, de 4 journaux de terre, moyennant le cens annuel de 4 sols estevenins (1532); — par Jacquot de Vaugrenans et demoiselle Jeanne de Choye, à Jehan Bouchier, d'Osselle, de 20 journaux, moyennant le cens de 12 gros vieux (1525); — par les mêmes, à Renobert Fouzain, d'Osselle, de 2 journaux de terre, moyennant le cens de 2 sols estevenins; — par les mêmes à Vuillemin Martin, d'Osselle, de 12 journaux de terre, moyennant le cens de 12 sols estevenins (1529); — par les mêmes, à Marguerite, veuve de feu Richard Estevenin, de 12 journaux de terre, moyennant le cens de 5 sols; — par les mêmes, à Claude Compaigne, citoyen de Besançon, de 100 journaux de terre, moyennant le cens de 100 sols (1528); — par les mêmes, à Vuillemin Martin, Étienne Martin et Jehan Sayenne, d'Osselle, de 6 journaux de terre, moyennant le cens annuel de 3 sols (1529); — par Jacquot et Thomas de Vaugrenans, à Henri Guillon, d'Osselle, d'une pièce de terre sise au lieu dit *en Barrey*, moyennant le cens annuel de 5 sols estevenins (1498); — par Jacquot de Vaugrenans et Jeanne de Choye, à Jehan Sayenne, de 12 journaux, moyennant le cens de 11 sols estevenins (1529); — par Jacquot de Vaugrenans, à Oudot Forain, d'Osselle, d'une pièce de terre, moyennant le cens annuel de 4 blancs (1505); — par Jacquot de Vaugrenans et Jeanne de Choye, Étienne Martin, d'Osselle, de 12 journaux de terre, moyennant le cens de douze sols (1529); — par les mêmes, à Nicolas et Simon Guillon, de 2 journaux de terre moyennant le cens annuel de 3 sols (1509); — par les mêmes, à Jehan Prestet, de Pouilley-Français, de

100 journaux de terre, moyennant le cens annuel de 1 sol estevenin par journal (1526); — par les mêmes à Pierre et Renobert Guillaut, d'Osselle, de 12 journaux de terre, moyennant le cens annuel de 3 sols estevenins (1529).

E. 995. (Portefeuille.) — 11 pièces, papier.

1397-1672. — TOULONGEON. — Acte par lequel Huguenin, dit Passequoy, de Villarfailloit, écuyer, châtelain de Montferrant, sire des *hérìètaiges, fors et appartenances de la ville de Bairez*, concède la propriété de tout ce qu'il possède en cette localité, à Hembelin Brenate, sa femme, Vuillemin Roddat, son fils, et Jehanette, femme de ce dernier, moyennant le cens annuel de 15 sols estevenins, payable par eux et leurs héritiers (Huguenin s'engage pour lui et ses hoirs à garantir et faire respecter tous les droits qu'Hembelin et les siens possèdent à Barrey (1397;) — échange de terres censables envers le seigneur de Vaugrenans, passé entre Jehan Poullet et Médard Féron (1581) ; — accensement par Anatoile Mairey, de Torpes, à Jehan Guillot, de 2 journaux de terre, moyennant le cens annuel de 2 sols (1559) ; — achat par Pierre d'Anvers, sur Richard et Grosjean Fouzain, de diverses pièces de terre sises au territoire de Routelle ; — achat d'une pièce de vigne sise au territoire de Routelle, par Guillaume d'Anvers, seigneur de Velleclair, acquise du sieur Bontemps.

E. 996. (Cahier.) — In-8°, 22 feuillets, papier.

1525-1530. — TOULONGEON. — Copie d'accensements et de ventes de terres sises au territoire de Barrey, au profit de Jacquot de Vaugrenans.

E. 997. (Portefeuille.) — 17 pièces, papier.

1661-XVIIIe siècle. — TOULONGEON. — Reconnaissance au profit des Visitandines de Salins par le sieur de Gilley de la somme de 300 francs, comme présent d'autel de Jeanne-Baptiste-Thérèse de La Tour, sa fille, religieuse visitandine (1661) ; — assignation donnée à M. le comte de La Tour, par les héritiers Bouvot, pour obtenir le payement d'une dette (1673); — correspondance de MM. de La Tour Saint-Quentin au sujet de l'administration de leurs biens de Torpes et Antorpe.

E. 998. (Portefeuille.) — 31 pièces, papier.

1670-1679. — TOULONGEON. — Assignation par Jean-Baptiste de Gilley, à Marie-Françoise de Gilley, sa sœur, épouse de Marc de Montaigu, en payement d'une somme de 10,000 francs; — traité et convention entre Jean-Claude de Montaigu et Claude-François d'Emskerke, prêtre, chanoine de Besançon, procureur spécial du seigneur d'Antorpe, son frère, au sujet de la succession de dame Marie-Françoise de Gilley (1679) ; — procès entre MM. de La Tour-Saint-Quentin et Jean-Claude de Montaigu, au sujet de la succession du comte Jean-Baptiste de La Tour.

E. 999. (Cahier.) — In-8°, 53 feuillets, papier.

1612. — TOULONGEON. — Procès par-devant l'official de l'archevêché de Besançon entre Pierre Juhan, prêtre, chapelain de la chapelle de Saint-Blaise érigée en l'église Saint-Pierre de Besançon, contre le sieur Ramasson, prêtre, curé de Soye, au sujet des revenus de cette chapelle dont le collocateur est M. de La Tour Saint-Quentin.

E. 1000. (Portefeuille.) — 1 pièce, parchemin; 42 pièces, papier.

1641. — TOULONGEON. — Procès entre Bonaventure Malarmey, épouse de Lionel de Toulongeon, seigneur de Vallefin, Jean-Baptiste Malarmey, comte de Roussillon, Maurice Malarmey, sieur de Laurey, au sujet de la succession de Jean-Baptiste Malarmey.

E. 1001. (Portefeuille.) — 15 pièces, parchemin; 32 pièces; papier.

1561-XVIIIe siècle. — TOULONGEON. — Correspondance de M. d'Emskerke, abbé de Goailles au sujet de l'administration de son domaine d'Antorpe; — vente par Jean Brenier, de Barthelange, à Anatoile Maire, d'une chènevière sise au territoire de Berthelange, de la mouvance de la seigneurie d'Antorpe (1572) ; — achat, par ledit Anatoile Maire, d'un pré sis en la prairie de Berthelange (1561); — vente de quatre ouvrées de vigne sises au *Champ-Quotez*, territoire de Routelle, par Marguerite Guyot, de Routelle, à Nicolas Lachiche (1621) ; — vente par Claudine Cuissey, femme de Loys Nachin, de Fuans, à Jehan Fouquet, de Mancenans, proche l'abbaye des Trois-Rois, d'une pièce de terre sise à Routelle, de la mouvance de la seigneurie d'Antorpe ; — vente par Jeanne-Marie, veuve de François Jacoutet, à Barbe

Thiébaud, veuve de Mathieu Bonvalot, d'une place proche le village dudit Antorpe, appelée le *verger de la Combe Geneviève*, moyennant la somme de 6 francs (1630); — Accensement par le seigneur d'Antorpe, à Grosjean Bontemps, de Fuans, de 9 journaux de terre situés aux Essards de Rozet, moyennant le cens de trois mesures moitié froment, moitié avoine (1607); — constitution de la rente de 12 francs au profit de noble Antoine d'Orsans et de Françoise Brenot, sa femme et compagne, par Claude Martinet, d'Antorpe; — vente faite par Jean-François Cachot, à Étienne Renaudet et Cécile Bonguiot, sa femme, d'une maison et d'un verger situés au village de Routelle, de trois ouvrées de vigne sises au Ranchot, devant Fuans, chargées de cens envers le seigneur d'Antorpe, moyennant la somme de 236 francs (1688); — vente d'une petite vigne sise au vignoble de Routelle, faite par Grosjean Bontemps, de Fuans, à noble Guillaume d'Anvers, seigneur d'Antorpe (1607).

E. 1002. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 22 pièces, papier.

1516-1619.— Toulouse. — Désignation ou inventaire des titres et documents concernant la seigneurie de Toulouse: — permission accordée par l'archiduchesse Marguerite à Jean de Marnix, seigneur de Toulouse, de faire construire et ériger une tuilerie en ladite seigneurie de Toulouse (1516); — double de la concession faite à Jean de Marnix, par l'archiduchesse Marguerite, de la terre et seigneurie de Toulouse avec la haute justice; — constitution au profit de Jacques de Marnix, seigneur de Toulouse, par l'empereur Charles-Quint, d'une rente de 66 livres, au capital de 1,066 livres de 40 gros, hypothéquée sur les domaines de Hainau. (Jacques de Marnix avait prêté 1,066 livres à Charles-Quint pour l'aider dans sa guerre contre le roi de France.) Ce fait est ainsi rapporté dans la grosse de constitution de rente: « L'an quinze cent cinquante-deux, pour subvenir « aux grands et urgens affaires qu'avons à supporter à « cause de la présente guerre paravant encommenchée par « le roy de France sans aulcune raison, ayant soubs umbre « d'amityé et avant que de nous déclarer ladite guerre prins « et pillé hostilement nos subjects et aultres bons mar- « chans par mer et par terre à notre très-grand regret et « desplaisir, nous ayt esté besoing et nécessaire de promp- « tement recouvrer et furnir grandes et excessives sommes de « deniers et les employer à l'entretenement et souldes des « gens de guerre de cheval et de pied retenuz tant pour « résister aux emprinses dudit roy de France et ses adhé- « rens, que pour pourveoir à la garde, seureté, préservation « et desfence de nos pays de par deça. » (1555); — concession par l'empereur Charles-Quint à Jean de Marnix, de la terre de Toulouse avec la haute justice, moyennant 400 ducats d'or et un cens annuel de 40 sols pendant la vie de M. de Marnix, de sa femme et de son fils, avec réserve pour Sa Majesté de reprendre le droit de haute justice en remboursant les 400 ducats (1527); — acquisition par Jean de Marnix d'un chazal et de terrains situés au territoire de Toulouse, moyennant la rente de 6 livres; — état des papiers que M. de Toulouse a laissés entre les mains de son cousin, le sieur de Crilla, concernant la seigneurie de Toulouse; — achat par Jean de Marnix, seigneur de Toulouse, sur Jacques Saison et Jacques Vannier, de deux pièces de terre sises au territoire de Darbonnay; — copie de la requête adressée à Son Altesse le duc de Parme par dame Marie de Bonnières, veuve de Jacques de Marnix, pour obtenir le remboursement d'une rente de 600 florins constituée sur les domaines du duché de Brabant, au profit dudit Jacques de Marnix par l'empereur Charles et les États de Brabant, en 1536, avec l'ordonnance du duc de Parme prescrivant ledit remboursement (1591); — requête adressée au parlement par Guillaume Ketzgen et Amélia-Élisabeth de Lutzerald, sa femme, Jeanne et Anna-Magdeleine de Lutzerald, filles mineures, comme héritiers de feu Bertrand de Lutzerald et de dame Ursule de Marnix, jadis seigneur et dame de Toulouse, afin d'obtenir un délai pour faire la reprise de fief de cette seigneurie devant la cour (1610); — copie de la déclaration de guerre du roi d'Espagne au roi de France (24 juin 1635). (Pièce historique complétement inédite, dont voici le texte: « Ferdinand, par la grâce de Dieu, infant d'Espaigne, lieutenant gouverneur et capitaine général des Pays-Bas et de Bourgoigne. La France ayant engagé son honneur à jurer et entretenir la paix que le roy Philippe II, notre seigneur et ayeul, que Dieu absolve, treuva bon d'arester à Vervin pour exterminer les maux que les désordres de la guerre avoient attirés sur la meilleure partie de la chrestienté, ceux qui sy entremyrent de la part de nostre Saint-Père, après avoir exhorté les députés des Roys à garder relligieusement un traité si important à l'honneur de Dieu et au repos commun, le scellèrent d'une menace de la malédiction de Dieu à qui premier viendroit à la rompre. Et il est notoire quil ne fut à peine publié que la France, pour en cueillir le fruict elle seule dans sa maison, transplanta la guerre aux Pays-Bas par la continuation de traictés anciens et la conclusion d'autres nouveaux, contraires à celui de Vervin, suivis de secours continuels d'hommes et d'argent aux rebelles de Dieu et de Sa Majesté pour leur donner de quoy combatre en un mesme temps et la religion et la souveraineté commil arriva avec plus de force et de chaleur qu'ils ne l'avoient peu faire auparavant. Le roy

dom Philippe III, notre très-honoré seigneur et père, et les S. S. Archiducs, que Dieu absolve, aymèrent mieux dissimuler ces contraventions que d'en user comme ils pourroient à la conservation de leur droit, préférant le repos commun à leur intérêt particulier jusques à ce que le ciel ou le temps y eussent pourveus de remède ; mesme en une conjoncture que le roy de France Henry IV sen allait troubler toute l'Europe au lieu de luy laisser la jouyssance d'un calme universel quelle se povait justement promettre du traicté de la trève faicte à l'intervention desdits députés. Sa mort inopinée ayant changé la face et l'estat des affaires et la France se disposant à se troubler elle mesme, Sa Majesté jugea digne de sa grandeur et du tiltre quelle porte de roy catholicque de relever sa bonté par la modération de son pouvoir à rendre le bien pour le mal, assistant le roy de France à présent régnant, au lieu de secourir ses subjects malcontans quelle ne voulut escouster tant seullement sur les remonstrances qu'ils luy en firent par la considération de son propre intérêt sans blesser la justice, ceste assistance fut retirée en différentes occasions et si depuis la modération n'a toujours esté si exacte, elle ne sortit jamais des termes de la raison que les princes provocqués par les procédures injustes de leurs voisins ne peuvent continuellement négliger aux despens de leurs subjects. C'est bien à regret que nous sommes contrains d'en dire aultant de la part du roy mon seigneur qui en paurait parler avec plus de ressentiment si les grands princes ne craignoient de ternir le lustre de leur générosité par le reproche du bien faict mal employé, mais ce seroit plustôt foiblesse que discrétion se taire de ce que ceux qui saprochent de plus près de la personne du roy de France à présent régnant, au lieu d'estimer et recongnaistre ses bienfaicts l'ayant remis aux premières brisées luy persuadèrent enfin de donner plaine carrière sur la maison d'Austriche pour jouyr de la paix au dedans en la violant au dehors du royaulme de France, comme il s'est veu en différentes occasions par letres, commissions, missaires et traictés pour soulever les estats et subjects de Sa Majesté, par trahison sur ses villes plus importantes, introduction de nouveaux drois contre le traicté de Vervin, violation de la seurté du passage des gens de guerre dans le duché de Luxembourg, comté de Bourgogne et Artois, toutes lesdites procédures vériffiées par la notoireté du faict et autres preuves très-évidentes. Mais comme le vice ne combat si bien la vertu qu'il ne se détruise plus facillement soy mesme, la deffiance qui s'est recongneue entre les François et rebelles à l'exécution des promesses réciproques de leur dernier traicté sert d'exemple à tout le monde à ne s'arrester ny fier à celles qu'il fait de donner main aux autres. Car ayans partagés les provinces obeyssantes auparavant de les avoir occupés par ledit traicté au dernier degré des sacrilèges, impiétés, violences et cruautés que la postérité aura peine de croire avoir esté par eux commises en la ville de Tillemont contre Dieu, ses sacrements et églises, prêtres, relligieux et relligieuses, vieillards, femmes et enffans, le roy de France pour lever la difficulté que faisoient les rebelles de venir en campagne leur ayans quallifié l'entrée que fit son armée au pays de Luxembourg par rupture formelle de coronne à coronne et jugeant dangereux pour le regard de ses propres subiects de la faire sans apparence de bon succès de ses mauvais desseins, couvrit ceste entrée au premier exploit d'Orchimont du nom et des armes du prince d'Oranges. Jusques à ce que voyant son advantage et se deffiant néantmoins de ses procédures précédentes il print prétexte de demander l'archevesque de Trèves, prince et électeur de l'Empire, et bien que ces qualités obligent le roy de France à ne rien attenter pour le moins jusques à ce que nous eussions heu responce aux advis qu'avions duné à l'empereur et au roy de ce qu'il s'estoit passé dernièrement à Trèves, comme fut celle que nous fismes donner à son résident. Il a néantmoins contre tout droit et usage de guerre, la voulu déclarer sous ce prétexte qui n'estoit point en estre lorsqu'il la résolu par le traicté dernier et laquelle fut déjà commencée par actes d'hostilité auparavant quelle fut dénoncée par certaine personne venue à Bruxelles comme l'on prétend en qualité d'hérault sans l'estre ny en porter les marques essentielles ny se conduire comme tel au moins exhiber aucune commission ou lettres de créance. Nostre intention estoit dabord de passer pardessus ces deffault et ouyr ladicte personne pour avoir à qui parler et manifester au monde nostre juste procédé; mais considérant les choses à l'advenir par celles du passé, nous trevasmes mieux de perdre l'occasion que le respect pour nestre traicté à l'exemple dun roy d'Angleterre, par un homme de rien qui luy fut envoyé à tiltre et en habits d'hérault sans en avoir la qualité. Si la France veut tenir pour maximes contre celles de droict, que l'habit seul faict ou preuve le hérault elle nen debvoit avoir abusé par le passé pour nen perdre la créance à l'advenir, elle pouvait encore considérer que nous navions eu subject ny apprins de nos prédécesseurs destre en peine de ses armes, mais que nous apréhendions l'effusion de sang et plusieurs autres maux que la guerre produict, et la France doibt craindre du chef de la justice et puissance des armes de S. M. laquelle nayant peu à peine recevoir notre advis de ce qui sestoit passé à Trèves, l'envoy de ladicte personne se debvoit excuser en termes de droict et bien plus en termes de civilité. Pour ne nous demander auparavant avoir receu responces de Leurs Majestés, un prince et électeur de l'empire, non subiect au roy de

France ny aux lois de son royaulme et qui nioit et nie ouvertement estre à sa protection louant Dieu et le jour qui l'ont délivré des mauvais traictement et insolences françoises, pour estre bien receu et traicté et pouvoir icy traicter comme il faut des affaires très-importantes à la chrestienté parmy la courtoisie qu'il ne scauroit treuver plus grande en sa maison propre. Aussy le Roy et ses prédécesseurs ayans esté de tout temps protecteur de la ville de Trèves et l'empereur et les siens, juges des différens sur ce mehus ou à mouvoir, et estant Sa Majesté impériale ce jourd'huy saisi de la congnoissance du point si sa protection a lieu contre la personne de l'électeur, et ce fut contestation et instruction de procès faits de sa part et de son ordre. Il ne faut pas s'estonner que nul des autres princes chrestiens aye voulu entreprendre sa cause pour n'y avoir treuvé aucune justice, mais c'est merveille que le roy de France aye voulu employer ses armes à la combattre pour un membre et subject de l'empereur son chef et contre ses conseils recongneus par les électeurs pour ses juges compétans. Et la combatre à tiltre d'amitié ou allience comme si elle méritoit ce nom et pouvoit subsister sans estre cimentée de justice, et encore la combatre à tiltre d'une allience postérieure à celle de paix et des mariages des deux Roys et de leurs coronnes si estroites et importantes au repos et bien commun de la chrestienté. Pour ces raisons protestants devant Dieu et le monde de ce que le roy monseigneur ny nous ne sommes autheurs ny cause de l'infraction ou rupture de la paix ny des maux qui peuvent procéder de la guerre commencée par le roy de France, et usans du pouvoir qui nous a esté donné par Sa Majesté, avons de l'advis de ses conseils, au nom et de la part d'icelle, déclairé et déclairons ledit roy de France, ses pays, subiects, vassaulx et adhérans, ennemis de Sa Majesté et de sa couronne, et ensuitte contre eux guerre ouverte et par mer et par terre, mesme en qualité de violateur des drois des gens, fauteurs des hérétiques et perburbateur de la religion catholique, apostolique et romaine et du bien et repos des pays obeyssans pardeça. Ordonnons à tous subjets et vassaulx de Sa Majesté d'exercer contre ledit roy de France, ses pays, subiects, vassaulx et adhérans hostilité et faire tout ce que la rigueur de la guerre peut aucunement permettre avec deffence très expresse d'avoir communication, commerce, ny intelligence ny traicté en façon que ce soit avec eux, ny de leur payer aucune contribution ou dissimuler qu'elle leur soit payée directement ou indirectement à peine de la vie. Révocquant par ce toutes permissions, passeport et sauvegarde données aux François et leurs adhérans de quelque qualité et condition qu'ils soyent, que voulons estre promptement saisis ensemble leur biens, drois, meubles, crédicts et actes nuls, exceptés, et ny mesme ceux ayans apertenus dans ces peys audit roy de France, déclarant tous lesdits biens, meubles, actes et crédicts confisqués et ceux qui les recelleront punissables exemplairement selon l'exigence du cas. Bien entendu que ne seront comprins audit saissisement des François ceux qui sont comprins dans certaine liste qui en a esté dressée ny autres ayans heu en ces peys ferme domicille depuis quelques années encea se ne sont autrement suspects. Faict à Bruxelles, le 24 juin 1635. » Signé : El. car. infant et par ordre de son A., A. Vereychen.) — Amodiation de la terre et seigneurie de Tholose à noble Oudot Gay et Pierre-Philippe Benoistier, de Poligny, pour six ans, moyennant 700 francs par an (1619).

E. 1003. (Registre.) — In-folio, 449 feuillets, papier.

1570. — Ugna (d'). — Reconnaissances de cens stipulées en faveur de noble seigneur Philibert d'Ugna, écuyer, seigneur d'Ugna, Givria, Chaveria, Saiziéra. — Les principaux censitaires sont : Jean Bonel, Étienne Megnot, Jean Gros, Philibert Bourgeoz, Claude Roland, Claude Vuillerod, Louis Futin, de Givria ; Humbert Roland, Anatoile Milod, dit Petit-Jean, Denis Petit-Jean, dit Boisson, Claude Cornu, Michel Morel, de Savigna ; Pierre Desthel, Claude Mathon, Claude Morel, d'Arinthod ; Claude Béjard, dit Bréda, Claude Ligier, Jean Boissard, Pierre Maleissard, de Morges ; Jeannette Poncet, Pierre et Claude Guichard, Claude Guichard le jeune, Claude Desprel, Perrenette Vuillod, etc., d'Agea ; Claude Fevrier, Guillaume Borrel, Amye Caillat, de Fétigny ; Benoît Boichu, Jean Gougin, de Vogna ; Jean Voland, Jean Futin, Guillaume Georges, de Légna ; Pierre Mutuard, Claude Millet, Pierre Bouverod, de Chatonnay ; Claude Petit, Claude Amouset, Claude Vincent Hugues Guillemin, dit Pillod, de la Boissiere.

E. 1004. (Portefeuille.) — 5 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier.

1380-1765. — Ugna (d'). — Seigneuries d'Ugna et Chambéria. — Donation faite par Huguette de Laubespin à Marguerite, femme de Hugues d'Ugna, sa fille, d'une vigne assise sous la Roche (1380) ; — donation faite par Philibert d'Ugna à noble Étienne d'Ugna, son frère, de sa portion d'héritage paternel (1479) ; — acte de nantissement servant au seigneur de Chambéria pour s'opposer au décret qu'on pourrait mettre sur les biens de Jacquier, d'Ugna ; — contrat de mariage de Jean Faton et de Clauda Roland, d'Ugna ; — acte d'acquisition par Étienne d'Ugna sur Pierre

Poligneraux, d'un pré sis à Ugna; — saisies à faire à la requête de messire Claude-Louis-Maximilien-Libre, baron d'Iselin, chevalier de Lanans, brigadier des armées du Roi, etc., contre les censitaires en retard de sa seigneurie; — extrait de jugement pour messire de Lanans, seigneur de Chambéria, contre les habitants et communauté d'Ugna; — copie d'une vente faite par les demoiselles Michaille, d'Orgelet, au profit de Claude Ciboulet et Jeanne Gabet, de plusieurs terres situées au territoir de Marnézia, mouvantes de la directe du seigneur de Chambéria, par-devant le sieur Cordier, notaire à Orgelet; — doubles de comptes faits entre MM. Duplessis et Bernardin, procureurs spéciaux de MM. Du Cheyla et de Lanans, et le sieur Pierre-François Babey, avocat au Parlement, au sujet des fermes de Chambéria, Ugna, Écrilles, etc.; — double du traité ou accord passé entre les habitants de Marzenay et ceux d'Ugna au sujet d'une rente de 10 *pareils* moitié froment, moitié avoine; — mandement de nouvelleté au profit d'Étienne d'Ugna, contre plusieurs particuliers débiteurs de cens ou rentes; — accensement au profit du seigneur d'Ugna, à Laurent Molard, de certains héritages, moyennant le cens de trois niquets; — poursuites exercées par-devant le bailli d'Orgelet par le sieur Babey, procureur du seigneur de Chambéria, contre des censitaires en retard; — commission donnée par le comte de Mansfelt à Christophe de Villey, gentilhomme de la maison du roi, pour lever des gens de guerre, afin de venir au secours de Sa Majesté (1558); — manuel des cens d'Échailla dépendant de la seigneurie de Chambéria.

E. 1005. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1390-1792. — Ugna (d'). — Accensement fait par Étienne d'Ugna à Simon Vauchard, dudit lieu, d'un pré sis en la prairie d'Ugna, moyennant le cens annuel de 12 blancs (1562); — mandement de terrier fait pour le seigneur de Chambéria (1598); — amodiation pour 18 ans faite par Tristan Brassard, de Montaigu, à Jacquot le petit, d'un meix sis à Orgelet, appelé le meix à Jean Sergent (1393); — double d'inventaire pour M. le chevalier de Grammont, seigneur de Chambéria, contre Simon Martin, notaire à Chisséria; — sentence rendue au profit du seigneur de Chambéria, contre Antoine Futin, veuve de Philibert Rochet, de Savigna; — albergeage d'un meix sis à Ugna; — double d'inventaire de titres et papiers concernant la régie des revenus appartenant à M. Iselin de Lanans sur les territoires de Chambéria, Écrilles, Ugna, Nancuise, remis aux administrateurs du district d'Orgelet (1792).

E. 1006. (Portefeuille.) — 29 pièces, parchemin; 13 pièces, papier.

XVIe-XVIIIe siècle. — Ugna (d'). — Actes de vente et d'échange de terres mouvantes de la seigneurie d'Ugna.

D. 1007. (Portefeuille.) — 16 pièces, parchemin; 4 pièces, papier.

1417-1781. — Ugna (d'). — Constitutions de cens et de rentes assignés sur des terres sises à Ugna, Marigna, Saint-Maur, Orgelet, au profit des seigneurs d'Ugna; — lettres de bornage et délimitation entre les communautés de Saint-Maur et Revigny.

E. 1008. (Portefeuille.) — 9 pièces, parchemin; 15 pièces, papier.

1456-1691. — Ugna (d'). — Achats, accensements, acquisitions de droit de réachat portant sur des terres mouvantes de cette seigneurie; — manuel des rentes viagères dues à Étienne d'Ugna; — inventaire des biens amodiés par le seigneur d'Ugna.

E 1009. (Portefeuille.) — 14 pièces, parchemin; 11 pièces, papier.

1368-1627. — Ugna (d'). — Achats, accensements, échanges de terres sises aux territoires d'Ugna, Messia, Savigna, Saint-Maur, Montadroit, Montrevel, mouvantes de la seigneurie d'Ugna; — procuration donnée par le seigneur d'Ugna, à Étienne Michel, de Marigna, notaire, pour prêter foi et hommage aux comtes de Bourgogne de ce qu'il tient d'eux.

E. 1010. (Portefeuille.) — 1 cahier, in-8°, 9 feuillets, papier.

1571. — Ugna (d'). — Reconnaissances de cens envers Philibert d'Ugna, seigneur d'Ugna, par plusieurs particuliers d'Ugna, dont les noms suivent : Denys Poncet, Claude Lupicine, Claude Bon, Claude Barsud, etc.

E. 1011. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 2 pièces, papier.

1445-1647. — Ugna (d'). — Reconnaissance de cens par François Vuillon, d'Agea, à noble femme Jeannette Prost, de Moyrans, veuve de Pierre Thiébaud, de Jasseron, pour un meix situé à Agea; — sentence rendue par Antoine Quarré, lieutenant du bailli d'Aval, au siége d'Orgelet, au profit

de Philibert d'Ugna, sieur dudit lieu, contre Denis Morel, d'Arinthod, pour l'obliger à passer reconnaissance des cens qu'il doit au seigneur d'Ugna et qui sont assignés sur des terres sises à Agea; — vente par Denis Guichard, d'Agea, à honorable Mathieu Viron, de Légna, d'une terre sise à Agea, chargée de cens envers le seigneur d'Ugna; — achat au profit de Guillaume Bon, d'Agea, de plusieurs prés et terres chargés de cens envers le seigneur d'Ugna; — échange fait entre Guillaume Varnier et Claude Guichard de plusieurs pièces de terres sises à Agea.

E. 1012. (Portefeuille.) — 2 cahiers, in-8°, 16 feuillets, 3 pièces, papier.

1450-1634. — Ugna (d'). — Reconnaissance de cens par Vincent et Pierre Folot, d'Agea, envers le seigneur d'Ugna; — état des cens dus sur les deux tiers des meix de M. de Fétigny, à Agea, au curé d'Arinthod. — Noms des principaux censitaires: Pierre Dethet, Claude Morel, les Vincent, Micholet, Pierre Voland, Guillaume Georges, etc.; — manuel des cens des seigneuries de Savigna, Ugna, Marzenay. — Noms des principaux censitaires: Antoine Boisson, Anatoile Vallefin, Guillaume et Jean Lesne, Denis Gaudrillot, Philibert Rouchet, Didier Melot, Jean, Claude et Antoine Cornu, Michel Guillaume, Denis Futin, etc.

E. 1013. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 6 pièces, papier.

1599-1620. — Ugna (d'). — Constitutions de cens au profit du seigneur d'Ugna: par Jeanin Amoret, de la Boissière; — par Huguenin Epailly, de Varessia; — par Pierre Caboz, d'Ugna; — par Pierre Bouvard, de Laubespin; — par Pierre Roland, d'Ugna; — par Claude Mottey, dit André, de Monetay; — par Nicolas Muzy et sa femme, de Savigna; — par Benoît Jacquin, de Gizia.

E. 1014. (Portefeuille.) — 37 pièces, papier.

1707. — Ugna (d'). — Procès entre madame de Chambéria et M. de Balay, seigneur de Marigna, au sujet de l'acquisition de la terre d'Ugna.

E. 1015. (Registre.) — In-folio, 53 feuillets, papier.

XVIII° siècle. — Ugna (d'). — Inventaire des titres et papiers relatifs à la famille d'Ugna, à la seigneurie de ce lieu et aux fiefs qui en dépendaient. (Le plus ancien titre coté dans cet inventaire remonte à 1336.)

E. 1016. (Portefeuille.) — 4 pièces, parchemin; 16 pièces, papier

XVII°-XVIII° siècle. — Varessia. — Constitutions de cens au profit du seigneur de ce lieu par divers particuliers de Varessia.

E. 1017. (Registre.) — Grand in-4°, 648 feuillets, papier.

1772. — Veyria. — Terrier de cette seigneurie, renouvelé en l'année 1772, par-devant maîtres Gauthier et Favre, notaires royaux. — Noms des censitaires: Barthélemy Bourcia, Guillaume Brazier, Taurin et François Buguet, le curé de Veyria, etc.

E. 1018. (Registre.) — Grand in-4°, 271 feuillets, papier.

1772. — Veyria. — Terrier de cette seigneurie, renouvelé par devant maîtres Gauthier et Favre, notaires royaux (2° volume). — Noms des censitaires: Taurin Buguet, Pierrette Boureau, Joseph Champonnet, Claude Dupré, Claude Fromont, Joseph Gauthier, chirurgien, Joseph Gallebuy, Jean Janet, Hymetière Mathieu, etc.

E. 1019. (Registre.) — In-8°, 261 feuillets, papier.

1692. — Veyria. — Manuel de reconnaissances de cens assignés sur des terres sises aux territoires d'Agea, Vogna, Neglia, Arinthod, Chatonnay, Montadroit. — Noms des censitaires: Jean Voland, Claude Bonol, marchand à Légna, Henri Bon, dit Michaux, Jean-Baptiste Bernard, Pierre-Antoine Charnier, Claude-Antoine Bon, Pierre-Joseph David, Humbert Bataillard, Denis Morel, Pierre Vuillod, Claude Baud, François Bernard, etc.

E. 1020. (Portefeuille.) — 2 cahiers, in-folio, 85 feuillets, papier.

XVIII° siècle. — Virechatel. — Terrier de la seigneurie de Virechâtel. — Noms des principaux censitaires: Marie-Marguerite Meynier, Claude-Pierre Berey, Jean Da-

loz, du Bourget, Philippe Derioz, Jean-Claude Poulet, Gabriel Monnet, Benoît et Alexis Chevassus, etc.

E. 1021. (Brochure.) — In-8°, 12 pages, papier (imprimée).

XVIIIe siècle. — Communauté de Noir et du Saulçois. — Fragment de mémoire pour les habitants de cette communauté, contre messire Jean-Claude Froissard de Broissia, seigneur de Noir, Saulçois, Charmoncel, chevalier d'honneur au Parlement, défendeur, dans le procès qu'ils lui intentent au sujet des droits seigneuriaux.

TABLE DES MATIÈRES

Séries C. D. E.

1°. — SÉRIE C.

2°. — SÉRIE D.

3°. — SÉRIE E.

TABLE DES MATIÈRES.

SÉRIES C. D. E.